This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

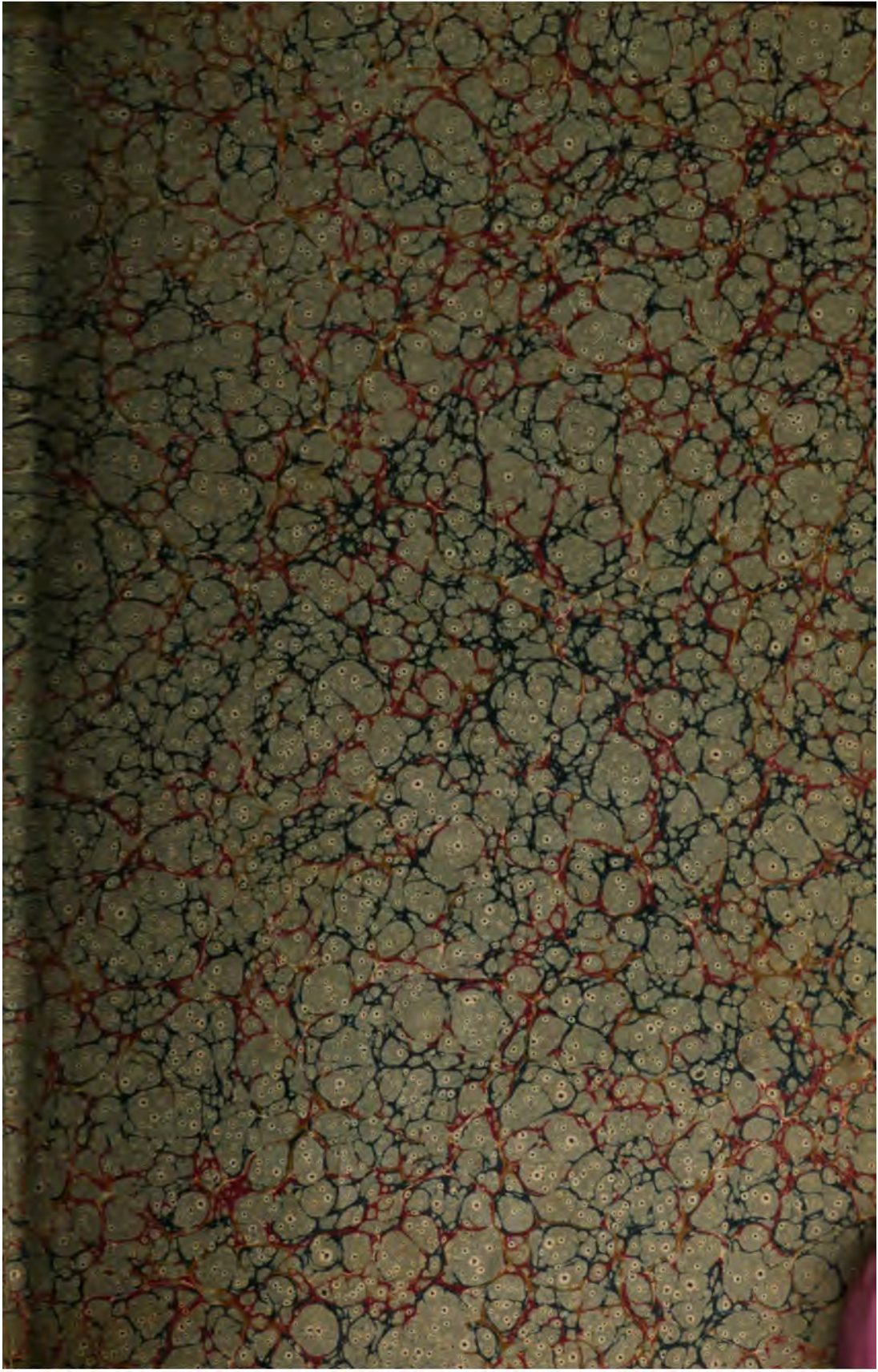

DC
611
.036
S8

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'OISE.

Dunning
Rijhoff
5-6-27
13602

STATUTS

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

ARTICLE 1er.

LE Comité local d'Archéologie fondé à Beauvais en 1841, en vertu des statuts de la Société des Antiquaires de Picardie, voulant étendre le cercle de ses travaux, et notamment comprendre dans ses études toutes les branches des connaissances humaines d'où relèvent les objets recueillis dans le Musée de Beauvais ou destinés à cet établissement, se constitue en Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

ARTICLE 2.

La Société se compose :

1° Des membres actuels du Comité archéologique ;

2° Des membres de la Société linéenne fondée à Beauvais le 15 janvier 1847 ;

3° Des membres de la Société agricole et industrielle du département de l'Oise, fondée en 1833, qui déclareront, dans le courant de la présente année, être dans l'intention d'en faire partie ;

4° Des membres nouveaux qui seront admis dans les formes ci-après déterminées.

ARTICLE 3.

La Société se répartira, d'après la nature de ses travaux, en Comités spéciaux qui tiendront leurs séances séparément, sans qu'il soit interdit de réunir dans la même journée les séances de deux ou plusieurs Comités.

Dunning
Oliphant
5-6-27
13602

STATUTS

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

ARTICLE 1er.

Le Comité local d'Archéologie fondé à Beauvais en 1841, en vertu des statuts de la Société des Antiquaires de Picardie, voulant étendre le cercle de ses travaux, et notamment comprendre dans ses études toutes les branches des connaissances humaines d'où relèvent les objets recueillis dans le Musée de Beauvais ou destinés à cet établissement, se constitue en Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

ARTICLE 2.

La Société se compose :

1° Des membres actuels du Comité archéologique ;

2° Des membres de la Société linéenne fondée à Beauvais le 15 janvier 1847 ;

3° Des membres de la Société agricole et industrielle du département de l'Oise, fondée en 1853, qui déclareront, dans le courant de la présente année, être dans l'intention d'en faire partie ;

4° Des membres nouveaux qui seront admis dans les formes ci-après déterminées.

ARTICLE 3.

La Société se répartira, d'après la nature de ses travaux, en Comités spéciaux qui tiendront leurs séances séparément, sans qu'il soit interdit de réunir dans la même journée les séances de deux ou plusieurs Comités.

ARTICLE 4.

Les Comités spéciaux se composeront, quant à présent,

1° D'un Comité archéologique, où seront traitées les questions relatives à l'histoire, aux arts et aux antiquités monumentales de toute espèce;

2° D'un Comité des sciences, qui s'occupera de l'étude des sciences naturelles et exactes, soit dans leur théorie, soit dans leurs applications;

3° D'un Comité d'agriculture, d'industrie et d'horticulture. Il pourra être créé d'autres Comités spéciaux selon les circonstances.

ARTICLE 5.

La répartition de la Société en Comités spéciaux n'a pour but que l'ordre et la facilité des travaux.

Chacun des membres de la Société peut, à son choix et sans aggravation de charges, faire partie de tous les Comités ou s'attacher à ceux qui s'accordent plus directement avec ses travaux habituels.

ARTICLE 6.

Les membres du Comité archéologique pourront entretenir avec la Société des Antiquaires de Picardie les relations résultant du titre de titulaire non résidant de cette Société.

ARTICLE 7.

Le bureau de la Société se compose :

1° D'un président;

2° D'autant de vice-présidens qu'il y aura de Comités spéciaux;

3° D'un trésorier;

4° D'un secrétaire perpétuel;

5° D'autant de secrétaires spéciaux qu'il y aura de Comités spéciaux;

6° D'un bibliothécaire archiviste.

ARTICLE 8.

Le président préside les assemblées générales et les réunions du bureau.

Il préside également les séances ordinaires des comités lorsqu'il le juge convenable.

ARTICLE 9.

Le président est élu chaque année.

ARTICLE 10.

Le secrétaire perpétuel et le bibliothécaire archiviste, dont le titre est également perpétuel, sont élus de la même manière.

ARTICLE 11.

Les autres membres sont nommés pour deux ans, et leur remplacement est alternatif, de manière à ce que les vice-présidens et le trésorier soient nommés dans les années paires, et les secrétaires dans les années impaires.

ARTICLE 12.

Toutes les élections ont lieu en assemblée générale, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

ARTICLE 13.

Les membres sortans peuvent être réélus.

ARTICLE 14.

Les élections ont lieu dans la séance ordinaire de décembre pour l'année suivante.

ARTICLE 15.

Dans cette même séance, le trésorier rend ses comptes.

Le président, au nom du bureau, y présente à l'approbation de la Société, le budget de l'année suivante.

ARTICLE 16.

La Société se compose :

1° De membres honoraires ;

2° De membres titulaires ;

3° Et de membres correspondans.

ARTICLE 17.

Les membres honoraires et les membres correspondans ne payent aucune cotisation.

ARTICLE 18.

La cotisation annuelle des membres titulaires est fixée à 10 fr.

ARTICLE 19.

Cette cotisation est exigible dans le premier mois de l'année.

ARTICLE 20.

La Société vote au scrutin secret sur l'admission des candidats qui lui sont présentés par trois de ses membres. Il faut, pour être admis, réunir au moins les deux tiers des suffrages exprimés.

Le titre de correspondant ne peut être donné qu'aux personnes qui ne résident pas à Beauvais.

ARTICLE 21.

Le titre de correspondant libre est donné par la Société, sur la présentation du bureau, aux personnes qui lui auront rendu des services.

Les correspondans libres sont nommés dans les formes ci-dessus déterminées.

Ils peuvent assister aux séances de la Société, avec voix consultative.

ARTICLE 22.

Le président représente la Société auprès des autorités constituées. Il nomme toutes les commissions et en fait partie de droit.

Il signe les diplômes, les procès-verbaux et tous les actes émanés de la Société.

Il assiste de droit aux séances des commissions et y a voix délibérative.

Il convoque extraordinairement la Société quand il le juge convenable.

ARTICLE 23.

Les vice-présidens remplacent le président toutes les fois qu'il est absent ou empêché. Si c'est en séance générale, le plus âgé des vice-présidens monte au fauteuil ; si c'est en séance de comité, la présidence appartient de droit au vice-président nommé pour ce comité.

En l'absence du président et des vice-présidens, la présidence appartient au doyen d'âge de la réunion.

ARTICLE 24.

Le trésorier est chargé des recettes et des dépenses de la Société.

Les recouvremens ont lieu sur un état délivré par le secrétaire perpétuel et visé par le président.

Les paiemens sont ordonnancés par le président.

ARTICLE 25.

Les fonds de la Société sont appliqués aux dépenses administratives,

A l'établissement d'un Musée,

Aux recherches, aux études et aux explorations de tous genres,

A l'entretien et à l'accroissement de la bibliothèque,

A l'impression d'un bulletin périodique contenant les mémoires de la Société,

A toutes les dépenses pouvant favoriser le progrès des arts, des sciences, de l'agriculture ou de l'industrie, qui seront votées par la Société en assemblée générale, soit par imputation spéciale, soit sous la forme de crédits ouverts au budget.

ARTICLE 26.

Le secrétaire perpétuel est chargé de la rédaction des procès-verbaux, aux assemblées générales,

De l'impression et de la distribution des mémoires de la Société,

De l'expédition des diplômes aux membres nouvellement admis,

De l'envoi des lettres de convocation et de toutes autres lettres d'avis aux membres de la Société,

De la correspondance avec les membres de la Société, toutes les fois que le président ne juge pas nécessaire de se la réserver.

ARTICLE 27.

Il est secondé dans ces fonctions par les secrétaires spéciaux.

ARTICLE 28.

Le bibliothécaire-archiviste est chargé de rédiger et de tenir à jour le catalogue de la bibliothèque.

Il communique sans déplacement, aux membres de la Société, les ouvrages qui contiennent des planches de grande dimension, et ceux qui ne pourraient être déplacés sans inconvénient.

Il leur prête, sur récépissés inscrits dans un registre spécial, les ouvrages qui peuvent être déplacés sans détérioration.

Il classe et enregistre tous les mémoires, dessins, autographes, titres anciens et documens appartenant à la Société, ainsi que les pièces administratives ou autres qui concernent ses intérêts.

ARTICLE 29.

La Société regarde comme un des objets les plus essentiels de sa mission l'entretien, l'accroissement et l'amélioration sous tous les rapports du Musée fondé par le Comité archéologique.

Une commission spéciale de cinq membres sera instituée pour cet objet.

ARTICLE 30.

Le secrétaire perpétuel et le bibliothécaire-archiviste sont adjoints au président pour la conservation du Musée.

ARTICLE 31.

Il sera dressé, par ordre de dates, un catalogue des divers objets donnés pour le Musée.

Ce catalogue indiquera sommairement la nature de chaque objet, le lieu de son origine, la date de sa découverte et le nom du donateur.

ALTICLE 32.

Chaque objet portera une étiquette où seront inscrits la date et le lieu de la découverte, et le nom du donateur.

ARTICLE 33.

Le catalogue des médailles sera tenu séparément.

ARTICLE 34.

Le bureau sera spécialement chargé de veiller à la conservation des monumens, et de provoquer au besoin l'attention de l'autorité publique.

ARTICLE 35.

Le jour des assemblées ordinaires sera fixé par un réglement spécial pris dans l'assemblée générale des membres de la Société.

ARTICLE 36.

Le présent réglement sera soumis à l'approbation de M. le ministre de l'intérieur.

Copie de la lettre de M. le Maire de Beauvais à M. DANJOU, *Directeur du Comité archéologique de Beauvais, Président de l'assemblée des fondateurs de la Société académique.*

Beauvais, 17 septembre 1847.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, de la part de M. le Préfet, une copie de l'arrêté en date du 4 de ce mois, par lequel M. le Ministre de l'Instruction publique a approuvé les Statuts de la Société savante fondée en cette ville sous le titre de : *Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.*

Agréez, etc.

Pour le Maire et les Adjoints, absens,
Le Conseiller municipal,

FICHAU-CAVREL.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous, Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique ;

Vu la demande formée par la Société fondée à Beauvais sous le titre de : *Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise ;*

Vu les Statuts de ladite Société, dont les diverses dispositions sont susceptibles d'être approuvées ;

Arrêtons :

ARTICLE 1^er^.

La Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise est autorisée à se constituer définitivement, et ses Statuts réglementaires sont approuvés tels qu'ils ont été délibérés dans sa première séance du 29 avril 1847.

ARTICLE 2.

M. le Préfet du département de l'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 4 septembre 1847.

Signé : SALVANDY.

Pour ampliation :
Pour le chef du secrétariat,
Le chef du cabinet,
Signé : Alp. MONIER.

Pour copie conforme :
Le Conseiller de préfecture, Secrétaire général,
Signé : C. ESTIENNE.

Pour copie conforme :
Pour le Maire et les Adjoints, absens,
Le Conseiller municipal,
FICHAU-CAVREL.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

LES ANTIQUAIRES

DE BEAUVAIS.

La ville de Beauvais présente, depuis le seizième siècle, une succession non interrompue d'érudits, se transmettant religieusement la mission de rechercher les origines, les titres et les traditions de la cité. Chaque génération se rattache à la génération suivante par un annaliste, un numismate, un critique, un hagiographe, ou un archéologue; car, avant que le mot ne fût créé, l'archéologie était cultivée d'instinct dans notre ville.

Aux époques les plus dédaigneuses des souvenirs du moyen-âge, de l'art gothique et des antiquités nationales, on est étonné de retrouver à Beauvais des esprits constamment tournés vers le passé, occupés à en rechercher les vestiges, à en rassembler les débris avec une vénération bien opposée à l'insouciance ou à l'hostilité du temps où ils vivaient.

Dès le seizième siècle, le savant médecin *Grevin*, *Loisel*, *Driot*, *Raoul Adrien*, et après eux *Louvet*, forment un premier groupe où cette tendance à l'investigation des antiquités locales se fait déjà remarquer. *Loisel*, au milieu du tourbillon des affaires de Paris, trouve des loisirs pour remonter aux origines de sa ville natale. *Driot* et *Raoul Adrien* quittent un instant la pratique des travaux

judiciaires et les lettres hébraïques et grecques, pour collecter de vieux titres dont quelques-uns sont venus jusqu'à nous. Enfin, *Louvet* et *Guy Patin*, ces deux esprits si dissemblables, l'un crédule comme un légendaire, l'autre plein d'un scepticisme railleur; *Louvet* et *Guy-Patin*, fidèles à la loi du terroir, s'accordent en un seul point, la recherche des secrets historiques.

Avec Louis XIV apparaissent *Godefroy-Hermant*, *Etienne de Nully*, le grand critique *Baillet* et ses fabuleux travaux. A leur suite brillent le numismate *Foy-Vaillant*, l'historien *Dubos*; puis, viennent MM. *Foy de Saint-Hilaire*, *Tiersonnier*, *Simon*, *Langlet-Dufrénoy*, *Le Maréchal de Fricourt*, auxquels succèdent MM. *Danse*, *Buquet* et *Borel*, savante trilogie par qui fut commencée une monumentale histoire de la ville qu'interrompit la révolution.

Du commencement de ce siècle à la fondation de notre Comité, la succession des archéologues ne fut pas entièrement interrompue. Les travaux de plusieurs générations, conservés avec amour, avaient enrichi quelques bibliothèques de la ville et des environs. Parmi ceux qui mirent tous leurs soins à ne pas laisser perdre ces monumens du patriotisme de leurs pères, il faut citer M. *Le Caron de Troussures*, chez lequel quatre successions de savans Beauvaisins n'étaient pas venues aboutir en pure perte. Continuateur de leurs traditions, épris du même zèle de conservation, homme de goût, bibliophile distingué, il sauva de la dispersion révolutionnaire les plus précieux manuscrits de la bibliothèque capitulaire, et nombre de documens placés dans des dépôts publics et voués à la destruction. Plus récemment encore, et grâce aux richesses archéologiques enfouies dans les bibliothèques de Beauvais, un homme éminent, l'un des fondateurs de ce Comité, dans une Statistique de ce département, qui surpasse tous les travaux de ce genre, a donné une large place à l'archéologie.

Avant d'entrer dans la biographie collective de nos laborieux devanciers, peut-être n'est-il pas sans intérêt d'interroger le fait singulier que nous signalions en commençant; d'où vient cette tendance historique des Beauvaisins? Comment leurs instincts de chroniqueurs et d'antiquaires ont-ils résisté au *Cicéronisme* du seizième siècle, aux superbes dédains du dix-septième, et à la réaction philosophique du dix-huitième contre le passé?

Pour répondre avec justesse à cette question, il faut remonter un

peu haut. Tous ces érudits ecclésiastiques et laïques sortaient des rangs de la bourgeoisie : or, jadis, sous quel aspect le moyen-âge devait-il apparaître en France aux hommes de cet ordre? Comme une époque de misère et d'oppression, un chaos social, d'où était sortie, après de sanglantes convulsions, une royauté forte et protectrice de la civilisation moderne.

Ce point de vue, juste pour presque toutes les villes de France, n'était point celui des Beauvaisins. Des traditions, vieilles comme leurs murailles, leur racontaient les triomphes de leurs pères, en même temps que leurs souffrances. La première, entre les villes de France, Beauvais s'était affranchie du servage féodal. Pendant deux siècles, elle avait défendu ses libertés comme une mère défend ses enfans. La Jacquerie, née à ses portes, une des crises de l'insensible affranchissement des campagnes, avait été le contre-coup de l'esprit de liberté communale qui régnait dans ses murs.

En un mot, les souvenirs du passé étaient glorieux pour le Beauvaisis. L'industrie et le commerce qui suivent toujours la paix et la sécurité, avaient fleuri dans cette vieille et libre cité. Ses enfans, comme les gens de race antique, devaient donc aimer à jeter les yeux sur les siècles écoulés; monumens, arts, lois et coutumes de ces époques avaient pour eux une signification plus profonde que pour d'autres; s'en occuper, c'était pour eux feuilleter des titres de famille.

A cette conséquence toute morale de leur indépendance communale, venait se joindre un résultat plus matériel, mais non moins effectif : le commerce, immémorialement protégé à Beauvais par l'institution de la commune, y avait naturellement produit de grandes fortunes accrues de père en fils.

L'Eglise, le barreau, la médecine, ouvraient des carrières savantes aux enfans de tous ces riches commerçans. L'opulence leur laissait de ces loisirs sans lesquels le goût des lettres ne saurait prendre racine. De là ces savans chanoines, ces magistrats, ces avocats, ces médecins, antiquaires, historiens, numismates, critiques, collecteurs de vieux documens, bibliophiles, amateurs de curiosités.

Près de cette cause fondamentale, il serait facile de grouper d'autres causes secondaires qui compléteraient la solution du problème que nous nous sommes posé.

Ainsi, on pourrait mettre en première ligne le rayonnement in-

tellectuel que projetaient sur la ville les savantes abbayes de Saint-Lucien, de Saint-Quentin et de Saint-Germer, l'antiquité, la richesse du chapitre de Saint-Pierre et son influence sur la cité, les immenses labeurs de Vincent de Beauvais, cet Aristote du moyen-âge. Un Beauvaisin, quelque peu lettré, pouvait-il se dispenser de lire, avec le zèle consciencieux des anciens jours, *ces miroirs*, vastes dépôts d'histoire, de science et de morale?

Ajoutons à ces causes la fondation d'un collége de Beauvais à Paris (1); enfin, l'établissement d'un séminaire et d'un collége dans la ville même, ainsi que l'installation, dès 1584, d'une justice royale. N'oublions pas non plus l'influence scientifique de Port-Royal, dont Beauvais fut, pendant près d'un siècle, la fervente succursale. Voici des faits qui, à des degrés différens, éclairent notre thèse et la fortifient (2).

MOYEN-AGE.

Dans cet âge obscur, qui suivit les invasions des hordes du Rhin dans le nord des Gaules, et l'expulsion des Romains, c'était au fond de quelques monastères que se conservaient les traditions des lettres latines et les faibles vestiges de l'ancienne civilisation. Ainsi, l'abbé Dubos remarque, avec raison, que des deux manuscrits de Grégoire de Tours, que les savans regardent comme presque contemporains de cet écrivain, l'un a été copié dans le Beauvaisis et l'autre en Picardie. Or, la fondation des antiques abbayes bénédictines de Saint-Lucien et de Saint-Germer, remontant aux premiers jours de la mo-

---

(1) Le collége des *Cholets*, où quinze boursiers de Beauvais et d'Amiens recevaient une éducation gratuite.

(2) Cette même tendance aux travaux historiques qui caractérise notre cité, on peut la remarquer dans les villes où se trouvent réunies les conditions d'antiquité, de liberté et d'influences civilisatrices qui se sont rencontrées à Beauvais. Ainsi, à Reims, par exemple, *saint Remi*, *Hincmar*, *saint Bruno*, *Gerbert* ne sont-ils pas, comme historiens, les illustres prédécesseurs de *dom Mabillon*, *dom Ruinart*, *le Batteux*, *Velly*, et du *président de Pouilly*, tous nés à Reims? La ville d'Amiens ne doit-elle pas aux mêmes circonstances son grand antiquaire, ce prodigieux *Ducange*, qui valait à lui seul tout un couvent de Bénédictins?

narchie, il est permis de supposer que ces précieuses annales, sans lesquelles les commencemens de notre histoire nous seraient entièrement inconnus, sont dues aux travaux des Bénédictins de Saint-Germer ou de Saint-Lucien, pour le Beauvaisis, comme à ceux des moines de Corbie ou de Saint-Riquier, pour la Picardie.

La vie de *saint Germer*, écrite en 760 par un moine de cette abbaye (1), est, après Grégoire de Tours, un des rares monumens de cette époque de ténèbres. Un autre moine de Saint-Germer, *Raoul de Flay* (*Radulphus Flaviacensis*), qui vivait en 910 selon Trithême, au milieu du douzième siècle selon d'autres, a laissé une chronique estimée des savans et conservée dans les collections bénédictines (2), où elle figure à côte des *Actes de saint Lucien* qui remontent au neuvième siècle.

Avec le onzième siècle, nous voyons se dessiner plus distinctement la grande figure d'*Yves de Chartres*, fondateur d'ordres, réformateur, une des lumières de l'Eglise. N'essayons pas de peindre ce grand homme dans ces divers caractères, bornons-nous à l'envisager sous son aspect d'historien.

Les annales bénédictines ont précieusement conservé deux cent quatre-vingts lettres écrites par *Yves de Chartres* à plusieurs papes, aux rois Philippe I^er^ et Louis-le-Gros, à divers évêques et seigneurs de ce temps. De ces lettres, cinquante-quatre intéressent directement notre histoire; elles roulent sur la grande question des investitures, sur les démêlés du roi et du pape, à l'occasion de la répudiation de la reine Berthe, sur le sacre des rois qui, selon *Yves*, n'était pas un privilége exclusif attaché à l'église de Reims; mais toutes ces lettres sont curieuses, en ce qu'elles font connaître quelle était, à cette époque de féodalité, la situation de la royauté, du saint siége, des évêques et des grands vasssaux, les uns à l'égard des autres.

Disons quelques mots sur le peu que l'on sait de la vie d'*Yves de Chartres*. Né à Auteuil, près de Beauvais, de parens nobles, élève de *Lanfranc*, dans la célèbre abbaye du Bec, il se voua de bonne

---

(1) L'anonyme de *saint Germer*.

(2) Il y fait mention expresse de la prétendue papesse Jeanne.

heure à l'enseignement profane et sacré, et vraisemblablement à la vie religieuse ; car ce fut à sa sollicitation que Guy, évêque de Beauvais, fonda, en 1078, aux portes de la ville, une communauté de chanoines, qui, dans ces temps de licence anarchique, devait faire refleurir les mœurs des premiers chrétiens, en même temps que, comme les chapitres primitifs, elle allait répandre le bienfait, alors si rare, de l'enseignement public. Le jeune *Yves* se consacra tout entier à ce monastère, lui abandonna son patrimoine, et en fut élu le prévôt ou l'abbé. Pendant quatorze ans le monastère de Saint-Quentin-lez-Beauvais fleurit sous ses lois et devint une pépinière de supérieurs pour d'autres maisons fondées sur ce modèle. Ce fut de là qu'en 1091 il fut enlevé par l'élection du clergé et du peuple de Chartres. Son épiscopat, troublé par des querelles, d'abord avec son métropolitain, ensuite avec le roi Philippe, fut agité comme le temps où il vivait. Cependant, ses grandes vertus, rehaussées par un immense savoir, mirent un terme à ces luttes, et, en le faisant le dominateur intellectuel de son époque, rendirent un peu de tranquillité à la fin de sa vie. Ami de saint Anselme, l'oracle de l'Angleterre, consulté par toute l'Europe chrétienne, le saint évêque fut, pour son temps, ce que saint Bernard et Bossuet furent pour le leur; et les Aristarques religieux du dix-septième siècle, rendant compte de son grand ouvrage sur le *Décret*, lui ont donné cette louange singulière, que, *non content de connaître les règles ecclésiastiques, il voulut les faire observer*. Il fonda des écoles à Chartres, y éleva le magnifique portail méridional de la cathédrale, brilla, dans cet âge de fer, par son humilité et par sa prudence autant que par son courage, et mourut en odeur de sainteté l'an 1115.

Dans les temps modernes, un événement politique réveilla le souvenir d'*Yves de Chartres* et fit invoquer son nom. Henri IV, qui venait d'abjurer le protestantisme, sentait le besoin de donner à sa royauté contestée la sanction du sacre. La ville de Reims, chef-lieu du gouvernement des Guises, et vouée à la ligue, lui était fermée, et il était résolu de se faire sacrer à Chartres. Sur ce, grande rumeur dans l'Eglise ligueuse ; une guerre de plume est déclarée à ce projet, et l'on dit anathème sur le Béarnais, un roi de France ne pouvant être valablement sacré qu'à Reims. A cette occasion furent exhumés, en faveur du roi, les argumens à l'aide desquels, cinq cents ans auparavant, *Yves de Chartres* avait mis en poudre, dans

l'intérêt de Louis-le-Gros, les prétentions exclusives de l'Eglise de Reims, en prouvant que déjà cinq rois avaient été sacrés à Laon, à Compiègne, à Soissons et à Orléans.

Il était dans la destinée d'*Yves de Chartres* que son nom fût évoqué dans des temps de troubles. Deux cents ans après le sacre de Henri IV, le pieux abbé de Saint-Quentin vit son souvenir exhumé dans une circonstance où on ne s'attendrait pas à le trouver mêlé.

C'était en mars 1791 ; M. Massieu, évêque constitutionnel, venait d'être élu par l'assemblée du département de l'Oise ; il arrivait à Beauvais pour prendre possession de son siége, et dans son empressement, il avait oublié de se munir d'une crosse. Le pasteur sans houlette se mit de suite en quête pour réparer un aussi grave oubli L'abbesse de Saint-Paul, requise de prêter sa crosse, ne manqua pas de prétextes pour se soustraire à ce qui lui semblait l'abomination de la désolation. Le prieur de Saint-Quentin, auquel on fit la même demande, demeurait trop près du prélat constitutionnel pour oser risquer un refus : il s'exécuta donc de bonne grâce ; mais, soit pour sauver l'honneur de son bâton pastoral, soit par une complaisance pusillanime, il exhuma du trésor de l'abbaye la crosse vénérée d'*Yves de Chartres*, et la remit au supérieur ecclésiastique que la révolution lui donnait. Cette apparition de la crosse du onzième siècle excita la verve de la presse philosophique du temps ; elle complimenta ironiquement le nouvel évêque sur sa pieuse innovation, ajoutant « qu'au lieu de venir de Saint-Lucien pieds nus, selon » l'antique usage, les évêques de Beauvais, à leur entrée dans la » ville, porteraient dorénavant la crosse de saint Yves. »

Un des narrateurs de la première croisade, *Guibert*, abbé de Nogent-sous-Coucy, était né à Beauvais en 1053. Sa chronique (*Gesta Dei per Francos*), une des plus estimées des historiens, a été recueillie par le Père Dachery.

Arnoul, né à Beauvais vers 1040, avait été moine de Saint-Lucien avant de devenir évêque de Rochester. Son ouvrage, sous le titre de *Textus Roffensis*, a été inséré dans le *Spicilegium*.

Hélinand, élève d'Abailard, moine de l'abbaye de Froimont, poète et chroniqueur, naquit vers 1160 dans le village de Pron-le-

Roy, et mourut en 1227. La *Bibliotheca cistersiensis* nous a conservé la chronique d'*Hélinand, la perle dans le fumier*, dit l'abbé de Longuerue, qui fait bon marché de tout le reste de la collection. Selon lui, les annales d'*Hélinand*, qui s'étendent de l'année 634 à l'année 1204, sont aussi curieuses qu'amusantes. Le style grave et sentencieux est à la fois très-chargé d'ornemens et de figures. — C'est qu'avant d'être moine, l'historien *Hélinand* avait été poète. Sa jeunesse, fort dissipée, avait été celle d'un de ces ménestrels errans de château en château, et peu scrupuleux sur le choix des sujets, pourvu qu'ils égayassent les tables grossières du baron ou de l'abbé qui leur donnaient l'hospitalité. Pasquier nous apprend qu'on appelait souvent *Hélinand* pour chanter devant le roi Philippe-Auguste.

Dom *Hélinand* se convertit. Quand et comment? on l'ignore. On sait seulement qu'il fit l'édification et la gloire de l'abbaye de Froimont, où il composa, sur la Mort, un poème que Loisel mit en lumière en 1604.

A *Hélinand* succède, dans l'ordre des temps, *Vincent de Beauvais*, illustre sous-prieur des Jacobins de Beauvais au milieu du treizième siècle. Cet encyclopédiste du moyen-âge mérite une Notice distincte par l'immensité de ses travaux et l'influence qu'il eut sur son époque. Aussi, n'en parlerons-nous ici que pour rappeler le rang qu'il occupe parmi nos historiens.

Après lui vient *Jean de Vennette*, dit *Fillon*, romancier et chroniqueur. Ce second continuateur de la chronique de Nangis naquit à Vennette vers 1307. Moine comme presque tous les écrivains de ce temps, il était de l'ordre du Carmel. Passons rapidement sur son poème des *Trois Maries*, dont les quarante mille vers, les plus mauvais qui se puissent voir, auraient dûment laissé mourir son nom, et reconnaissons que son vrai titre de gloire est d'avoir continué la chronique des rois de France et d'avoir repris l'œuvre du Bénédictin de Saint-Denis de 1340 à 1368. D'après un bon juge, le savant dom *Félibien*, *cette chronique mérite d'être estimée comme un des meilleurs monumens que l'on ait de ce temps*. A travers un style barbare, on est étonné d'y trouver un jugement historique aussi ferme. De son couvent de la place Maubert, le prieur des

Carmes explique, aussi bien qu'il les raconte, les agitations de Paris, ce luxe effréné des particuliers contrastant avec la misère publique et les horreurs de la Jacquerie, signes et effets de la décadence féodale.

Notons ici une singularité historique fort peu connue et qui rentre dans notre sujet : La crise de la Jacquerie avait été prédite par *Me Pierre de Valois, bailli de Coucy, homme de singulière estude et moult apprécié des Anglois, et depuis du roi Charles V pour la science des estailles..... Cettuy sur la révolution de l'an 1358 pronostica de la Jacquerie qui commença à Pronleroy en Beauvoisin.....* (1). La lecture du continuateur de Nangis ôte à cette prédiction beaucoup de son prestige. En voyant les signes des temps et l'imminence d'une catastrophe si bien compris par l'historien de Vennette, on arrive à s'expliquer les prévisions du prophète de Coucy.

Dom Dachery a publié la continuation de la chronique de Nangis par *Jean de Vennette*, dans le *Spicilegium*, tome XI et tome XII de l'édition in-folio.

Pour n'omettre aucun narrateur de ces vieux temps, nommons *Thomas Loisel*, qui vivait à Beauvais en 1434, historien fort peu connu du *Concile de Bâle*, dont le manuscrit repose à la bibliothèque royale.

N'oublions pas le bienheureux *Jean Michel*, né à Beauvais à la fin du quatorzième siècle. Chanoine d'Aix et évêque d'Angers, il avait été le secrétaire du duc d'Anjou et d'Yolande d'Arragon sa femme, reine de Sicile. Pour soutenir les droits de cette princesse, il écrivit la *Généalogie des Rois d'Arragon*.

Enfin, *le Discours véritable du Siège de Beauvais par Charles-le-Téméraire, en l'an 1472*, écrit trop succinctement par une plume contemporaine et inconnue, mal à propos attribué au médecin Grevin, a été réimprimé en 1622 par Louvet, qui s'est borné à y coudre quelques compilations.

---

(1) Notes sur l'histoire de Charles V, de Christine de Pisan. *Voir* Le Bœuf, tome 3 de ses Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, pag. 448.

XVI^e SIÈCLE.

Le seizième siècle, époque savante, produisit dans le Beauvaisis un nombre considérable d'hommes éminens. Nous omettrons à dessein les *Calvin, Fernel, Claude Despenses, Gouine, Democharès,* comme au moyen-âge nous avons omis les *Beaumanoir, Pierre de Cugnières, de Saint-Amour, Fulcoie, Arnaud de Corbie,* et tous ceux qui ne s'étaient pas spécialement occupés d'histoire.

Jean le Féron, avocat au parlement, né à Compiègne en 1495, publia, sous Charles IX, le Catalogue in-folio des connétables, chanceliers, amiraux et maréchaux de France, un *Traité de la première institution des rois, héraults et poursuivans d'armes*, in-quarto; enfin, *le Symbole armorial des Armoiries de France, d'Ecosse et d'Irlande.*

Jacques Grevin, médecin de Marguerite de Savoie, né à Clermont en 1538, élevé à Beauvais, mort à Turin, à vingt-neuf ans, et l'homme le plus savant de son temps, a fait une description en vers du Beauvaisis.

Son contemporain, *Adrien de Bouflers*, grand bailli d'épée de Beauvais, a laissé, sous le titre d'*Histoires apparillées* (histoires toutes faites), les souvenirs historiques d'une existence de quatre-vingt-dix ans mêlée aux évènemens les plus divers, puisque, né en 1532, sous François I^er^, il est mort sous Louis XIII. Il commandait la noblesse du Beauvaisis à Jarnac et à Moncontour.

Antoine Loisel, chez lequel dans ce siècle le génie historique éclate au plus haut degré, a été l'objet d'une Notice séparée qui lui était due à tant de titres. Passons donc sur ce nom respecté, en nous applaudissant de voir ses traits reproduits dans notre Musée par un gracieux pinceau (1).

---

(1) M^me^ Aimé Champollion-Figeac a fait don au Musée d'une belle copie du portait de Loisel, possédé par M. Ledoux-Montroy.

Léonard Driot et *Raoul Adrien*, ces deux beaux-frères, l'un et l'autre avocats à Beauvais, étaient également savans de cette science universelle, comme on la comprenait au seizième siècle. *Léonard Driot*, politique dans une cité ligueuse, eut une grande part à la reddition de Beauvais, en 1594. Sa harangue à Henri IV prouve qu'il était homme d'esprit aussi bien qu'homme de lettres. Pendant les troubles, son beau-frère, *Raoul Adrien*, ligueur nonchalant, pacifique descendant de *Jean de Lignières* (1), plus préoccupé d'Homère et d'Horace que de son arquebuse, montait la garde à contre-cœur et ne se révoltait qu'à son corps défendant. Il a fait le livre *des Origines* et de nombreux ouvrages de jurisprudence. Tous deux, au milieu de leurs préoccupations judiciaires, ne perdaient pas de vue l'histoire de leur pays. On leur doit le beau manuscrit des *Coutumes de Beaumanoir*, légué à la bibliothèque du tribunal par M. Le Caron de Troussures. Avant que nul ne songeât à collecter des antiquités, ils avaient réuni des chartes et des titres anciens, entr'autres *le Traité de Bretigny*. C'est aussi, grâce à leurs soins, qu'a été conservé *le manuscrit du Procès de Jeanne-d'Arc*, avec sa révision, en conséquence de la bulle de Callixte III (2).

Au dix-septième siècle, ce manuscrit se trouvait, par héritage, entre les mains du jurisconsulte Ricard, dont la mère était une demoiselle *Adrien*. Un jour de bonne fête, M. Ricard étant absent, sa mère, qui faisait des flans, prit pour les mettre au four les premiers papiers qu'elle trouva sous sa main. Or, ces papiers n'étaient rien moins que le manuscrit de Jeanne-d'Arc. Un ami de son fils survint heureusement, qui sauva de ce nouveau bûcher l'héroïne d'Orléans. Quelques feuillets seulement furent perdus : ce sont ceux relatifs à la fin du siége d'Orléans, c'est-à-dire les moins importans du manuscrit.

On ne peut parler des historiens de Beauvais sans citer *Louvet*, dont le nom est comme imposé à tous ceux qui s'occupent de cette époque. Long, sans être complet, crédule sans naïveté, dépourvu de

---

(1) Il descendait, par *Louise Le Lanternier*, de *Jean de Lignières*, qui, en 1433, sauva la ville de Beauvais surprise par les Anglais.

(2) A la suite se trouve une relation du Siége d'Orléans.

discernement et de critique, ajoutant aux ténèbres des vieux temps une obscurité qui lui est propre, ce triste historien a édité volumes sur volumes. C'est une *Histoire des Antiquités du pays de Beauvaisis*, remplie de fautes, où abondent les miracles apocryphes, et qui n'a même pas le mérite de citer avec exactitude les titres originaux et mal choisis qu'elle reproduit. Quant aux *Anciennes Remarques sur la Noblesse beauvaisine*, traité par une main habile, ce catalogue alphabétique des anciennes familles du pays aurait pu présenter de l'intérêt, mais il fourmille d'erreurs généalogiques, et un homme *qui se connaît en telles merceries*, le savant Père *Ménétrier*, dit, dans une lettre à M. de Nully, *que s'il rencontrait ce livre sur son chemin, il ne se baisserait pas pour le ramasser.* Cette opinion d'un grand maître doit nous consoler de l'interruption du travail de *Louvet*, qui ne va que jusqu'à la lettre L.

Du reste, ce maître des requêtes de la reine Marguerite n'était pas seulement un lourd et diffus écrivain, c'était encore, dans sa vie privée, un bizarre personnage. On trouve dans les Notes du chanoine de Nully, qu'il avait importé dans son ménage l'habitude d'une correction qui n'était usitée autrefois que dans les colléges.

Un Senlisien, *Simon Goulart*, ministre protestant, nous offre l'exacte contrepartie de Louvet et de ses ouvrages. Toute sa longue vie fut partagée entre la polémique religieuse et l'histoire. Ami de Melanchton et de Théodore de Bèze, tous les instans qu'il pouvait dérober à la controverse, la grande affaire de ce temps, il les consacrait aux travaux historiques. Il est l'auteur de la célèbre compilation connue sous le titre de *Mémoires de la Ligue.*

Simon Goulart échappa comme par miracle à la Saint-Barthélemy. Parti de Senlis le 24 août de grand matin, avec un de ses amis, ils furent avertis, à deux lieues de Paris, du massacre de leurs co-religionnaires; ils tournèrent bride et revinrent à Senlis sur les huit heures du soir, donnèrent l'éveil à leurs amis, et gagnèrent de suite la frontière.

Clément Vaillant, avocat au Parlement, *Pierre Aubert*, conseiller au présidial de Beauvais, et *dom Adrien Langlois*, Bénédictin de Jumiége, tous nés à Beauvais, et contemporains, sont autant de

preuves de cette direction vers les travaux historiques qui caractérisait les Beauvaisins.

Vaillant, savant feudiste, publiait en 1604 son *Traité de la Source du Fief*. *Aubert* fut l'auteur des *Gestes et Règnes des Rois de France;* enfin, *dom Langlois*, dans sa cellule de Jumiége, recherchant les antiquités de ce célèbre monastère, écrivait l'*Apologie pour l'Histoire des deux fils aînés de Clovis, énervés et moines de Jumiége* (1).

Pour compléter ce tableau historique du seizième siècle à Beauvais, il ne faut pas oublier qu'à côté des écrivains qui s'adressaient au public se rencontraient d'autres auteurs plus modestes, annalistes du foyer domestique, n'écrivant que pour eux-mêmes ou tout au plus pour leurs familles, et conservant des événemens de chaque jour un souvenir qui tient du journal plus que de l'histoire.

A Beauvais, le *Journal de Jean Mollet* et le *Recueil mémorable de Riquier*, drapier du faubourg Saint-Quentin, appartiennent à cet ordre d'ouvrages : on trouve dans l'œuvre de *Riquier* de la naïveté, parfois de l'énergie, et surtout l'émotion d'un témoin oculaire, jointe à une intelligente appréciation des intérêts de sa ville et de son parti. C'est l'exacte représentation de la pensée d'un ligueur honnête homme, que sa conscience de bon catholique pousse à la guerre et que son intérêt de commerçant incite à la paix. Il souhaite sincèrement le triomphe de la foi, mais il trouve qu'on le lui fait acheter à un prix exorbitant.

A Senlis, *Mallet*, conseiller au présidial, et *Vautier*, ont laissé, sur les temps de la Ligue, des souvenirs aussi curieux que fidèles.

A la même époque, les particularités de la surprise de Senlis par les royalistes, et les détails du siége de cette ville par les ligueurs, ont été également décrits par un anonyme (2).

---

(1) Cette *Apologie*, sans nom d'auteur, se trouve dans le tome 2e des Chroniques de saint Benoît, in-4°, page 724.

(2) Dans un manuscrit appartenant à M. de Junquières de Versigny.

XVII• SIÈCLE.

Le commencement du dix-septième siècle, si différent de sa fin, nous présente la figure originale et caractéristique de *Guy Patin, l'homme de son temps qui a le moins donné dans les erreurs populaires*, disent les philosophes, tandis que d'autres reprochent à l'illustre doyen de la Faculté de Médecine *d'avoir singulièrement racourci le Credo.*

Homme de la lignée de Montaigne, le précurseur de Bayle, de Montesquieu et de Voltaire, l'ami de Gassendi et de Naudé, le bibliophile, le chercheur de secrets historiques, *Guy Patin* ne saurait être traité légèrement; réservons-nous donc d'apprécier plus à loisir cet esprit à la fois railleur et passionné, savant et nouvelliste, type honnête et plein de verdeur, de cette classe moyenne dès-lors grandissant à vue d'œil, et qui s'égayait sur tous les abus en attendant qu'elle les renversât.

Godefroy-Hermant, peu d'années après *Guy-Patin*, naquit à Beauvais le 6 février 1617, d'une famille plus honorable que riche(1). Son père, chirurgien à Bucamp, le laissa orphelin à l'âge de cinq ans. Son éducation fut dirigée par son oncle maternel, Toussaint Leullier, président du bailliage de Beauvais, après y avoir été un avocat de renom. A dix-neuf ans, après six années d'études à Paris, *Godefroy-Hermant* était de retour dans sa ville natale, où il régenta les hautes classes pendant trois ans. Son érudition dans les lettres grecques le faisait dès-lors briller parmi les collaborateurs de la grande Bible polyglotte de Vitré. Il prêtait aussi le secours de sa plume à l'ardente polémique que soutenait alors l'Université contre les Jésuites. Grâce à ces services, et par le crédit d'Augustin Potier, son évêque, le jeune bachelier obtint en 1644 un canonicat de Saint-Pierre. En 1646 nous le voyons prieur de la Sorbonne, et en 1648,

---

(1) *Godefroy-Hermant* était le petit-neveu de *Jean Hermant* de Beauvais, docteur en théologie et pénitencier de la cathédrale de Sens où il avait accompagné le cardinal de Pellevé.

l'année même des barricades, il était élu recteur de l'Université, dont il avait été le zélé défenseur.

Son rectorat se ressentit des agitations de cette époque tumultueuse. L'âme de notre jeune savant était de celles qui aiment sur toutes choses le repos et le recueillement, et auxquelles les contre-courans des affaires humaines et le roulis des luttes politiques font éprouver de profonds dégoûts. Ce qui est certain, c'est que Paris frondeur lui inspira une aversion qui lui fit apprécier davantage la tranquillité de sa maison canoniale (1). Il y rentra en 1650, et il offrit ses services à M. Choart de Buzenval, que, pendant vingt-cinq ans, il ne cessa d'assister, le suivant dans ses visites pastorales, prêchant, enseignant, écrivant à sa suite.

Ces années sont celles où l'ère janséniste est à Beauvais dans toute sa splendeur. Sous la crosse de Choart de Buzenval florissait une colonie de ces apôtres *de la grâce* poussée jusqu'au fatalisme, austères docteurs qui se proclamaient fièrement les défenseurs de la vérité, tandis que leurs adversaires les tenaient pour à demi-hérétiques. Loin de nous la pensée de prendre quelque couleur que ce soit dans ces querelles à peine intelligibles aujourd'hui : bornons-nous à dire que, pendant que les Jansénistes accusaient leurs puissans adversaires *d'allonger le Symbole et de raccourcir le Décalogue* (2), ces derniers leur reprochaient *de trop retirer au bienfait de la Création pour faire la part plus large au bienfait de la Rédemption* (3).

---

(1) *Godefroy-Hermant* a successivement habité d'abord la maison canoniale, dont l'entrée principale était dans la rue des Prisons (appartenant aujourd'hui à M. Bout), et ensuite la maison sise rue Sainte-Véronique (appartenant aujourd'hui à M. Fabignon).

(2) Mot de l'abbé *Boileau*.

(3) On ne peut se figurer aujourd'hui à quel point les questions de dogme préoccupaient alors les esprits même les plus mondains. A l'appui de cette assertion, nous ne résistons pas à la tentation de citer ce joli fragment d'une lettre inédite de *St Evremont* :

« Monsieur,

» Je voudrais bien avoir les deux relations du quiétisme : comme il ne » s'agit que de faits, l'amour de Dieu n'y recevra aucune atteinte ; on » pourra servir Dieu selon qu'il l'ordonne, et l'aimer comme il le recom

Nous serons plus sûrs d'être compris, en faisant remarquer qu'à cette époque Beauvais était la patrie des *Wallon de Beaupuis*, *Delacroix*, *Maguelen*, *Coustel*, *Boileau*, *Mésanguy*, et de vingt autres zélateurs de Port-Royal, au milieu desquels le savant *Lenain de Tillemont* déclarait *qu'il était toujours de cœur et d'esprit*. Cette pieuse colonie entretenait d'étroites relations avec la famille *Arnaud*, l'abbé de *Rancé*, M. *de Saint-Cyran*, et le célèbre *Nicole*, un des patriarches de la doctrine, qui avait passé deux années à Beauvais (en 1649 et 1650), et y conservait un petit bénéfice (1). Peut-être nous pardonnera-t-on ici la citation d'une lettre autographe et inédite de *Nicole*, en faveur du nom dont elle est signée et de son sujet. Voici dans quels termes il écrit à un Beauvaisin sur la mort récente du grand Pascal :

« 3 septembre 1662.

» Il n'y a rien de plus extraordinaire que ma paresse. Je pense dix » fois le jour que je vous dois une response et ainsi ce n'est pas par » oubli. J'ay peu d'affaires depuis nostre retour, et ainsi ce n'est pas » manque de loisir; c'est donc une paresse toute pure et un abat- » tement où me mettent tant d'estranges accidens, qui fait que je » ne scaurois presque m'appliquer à rien. Le dernier mort sera re- » gretté de moins de personnes parce qu'il estoit moins connu, mais » il sera encore plus regretté de ceux qui le connoissoient. Enfin » l'on peut dire avec vérité que l'on a perdu un des plus rares es- » prits qui ait peut-estre jamais esté. Je n'en voy point de compa-

---

» mande. *Marthe* et *Marie* auront sujet d'être satisfaites, et chacun » pourra garder ses prétentions.

» Vous me faites trop d'honneur de prendre tant d'intérêt à ma santé. » Elle n'en vaut pas la peine. Le grand médecin Delorme disait ordinaire- » ment que, passé soixante et quelques années, il ne fallait pas que le » mot de santé sortît de la bouche du vieillard. Tout ce qu'on peut faire à » cet âge là, c'est de se rendre la vie supportable. . . . . .

« S[t] Evremont. »

(*Collection d'autographes de M. Auxcousteaux de Marguerie.*)

(1) Dans l'église de Saint-Vaast, la chapelle Saint-Nicolas, que M. de Buzenval lui avait donnée.

» rables à luy. *Pic de la Mirandole* et tous ces gens que le monde a
» admirez estoient des niais auprès de luy. Vous sçavez comment il
» a vescu depuis sa retraite, mais il n'y a rien de plus édifiant que
» sa maladie : sa patience dans des douleurs extraordinaires, a esté
» tout à fait admirable ; il a fait de grandes charitez durant sa ma-
» ladie, et a presque tout donné son bien à sa mort. Il sera peu
» connu dans la postérité, ce qui nous reste d'ouvrages de lui
» n'estant pas capables de faire connoistre la vaste estendue de cet
» esprit, mais il n'y perd pas grand-chose. En vérité c'est bien peu
» de chose que les hommes, leur réputation et leurs jugements.
» Quand je vois disparoistre en un moment ceux que nous avons le
» plus admirez, il me semble que ce sont de ces vagues que nous
» venons de voir en nostre voyage, qui se levent et se dissipent en
» un moment, avec cette seule différence que les vagues, aprez
» s'estre abaissées, se peuvent relever encore une fois, au lieu que
» les hommes, aprez avoir paru dans la vie, rentrent par la mort
» dans l'estat d'une éternelle stabilité. Pardonnez cette comparaison
» à un homme qui vient de voir la mer et qui a passé deux jours
» sur le rivage à admirer ces montagnes d'eaux qui se fondent en un
» moment, dans lesquelles il me sembloit voir l'image des grandeurs
» du monde, aussi bien de l'esprit que de la fortune. Celuy que nous
» regrettons étoit Roy dans le royaume des Esprits, et, s'il y avoit
» quelque chose d'estimable dans le monde, cette royauté le seroit
» sans doute davantage que celle des Roys de la terre. Cependant
» que reste-t-il de ce grand esprit ? que deux ou trois petits ouvrages
» dont il y en a de fort inutiles ; mais ce qui nous doit consoler, est
» qu'il emporte avec lui un trez grand nombre de bonnes actions,
» de charités, de souffrances, qu'il a beaucoup aimées ; c'est ce qui
» lui reste et qui lui demeurera esternellement ; ce qui nous fait bien
» voir qu'il n'y a que cela de solide et de véritablement esti-
» mable. . . . . .

» NICOLE. »

Cette lettre, où l'austérité janséniste est aux prises avec une douleur profonde et récente, nous a paru heureusement caractériser ces sévères intelligences si rigides pour elles-mêmes et auxquelles on ne peut guère reprocher que d'avoir fait Dieu trop à leur image. C'était l'opinion de saint François de Sales, que sa mansuétude élevait fort

au-dessus de toutes les polémiques de son temps, mais qui n'en a pas moins jugé le rigorisme de Port-Royal avec une exquise justesse. *Ma fille*, disait le gracieux saint à la mère Angélique Arnaud, *ne vaudrait-il pas mieux prendre de moins gros poissons et en prendre davantage?*

Les troubles de la bulle *Unigenitus* éclatèrent, et en 1675, après la mort de M. de Buzenval, *Godefroy-Hermant*, fatigué des dissensions qui, sous un prélat de cour, divisaient le chapitre et l'Eglise de Beauvais, rompit tout-à-fait avec la vie active et s'enfonça de plus en plus dans les solitudes de la pensée.

C'est à ces quinze dernières années, passées dans la retraite, que nous sommes redevables de ses vastes travaux; mais le plus important résultat de sa vie cachée a été sa grande *Histoire manuscrite du Beauvaisis*. Ecrite par un prêtre, c'est plutôt une histoire ecclésiastique du diocèse que celle du pays proprement dite. La fondation des différens ordres religieux, les intérêts du chapitre, l'établissement de la pairie ecclésiastique, les renseignemens généalogiques sur les évêques et sur les grandes familles, y sont seuls traités avec profondeur. Tout le reste présente une accumulation de faits mal ordonnés; c'est un vaste tableau sans perspective, sans dégradation de couleur, et dont une lumière uniforme éclaire tous les plans; enfin, disons que sa manière, pour la caractériser d'un mot, est le contrepied de l'énergique synthèse de Bossuet. C'est à peine si un aperçu profond, un trait rapide, révèlent de loin en loin l'homme supérieur et le brillant esprit dont nous parle la tradition. Pour s'expliquer tant de science et si peu d'art chez un homme qui écrivait après Pascal et Nicole, il faut se souvenir que ces grands écrivains avaient toujours vécu dans le monde le plus poli, tandis que la vie d'*Hermant* s'était écoulée au milieu de ses livres.

Godefroy-Hermant, outre ses ouvrages polémiques, a traduit les *Traités ascétiques* de saint Basile. Voici en quels termes l'abbé de Rancé s'explique sur cette traduction; l'œuvre d'*Hermant* ne saurait être appréciée par un meilleur juge.

« La Trappe, ce 28 janvier 1673.

« Monsieur,

» Je ne saurois vous exprimer quelle a esté ma joie en recevant

» votre traduction des *Traités ascétiques* de saint Bazile que vous » m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Il y a longtemps que je sou- » haitois que quelqu'un s'appliquast à cet ouvrage.... Jusqu'ici les » œuvres de ce grand saint n'avoient pas été utiles à beaucoup de » personnes, parce que la langue, la difficulté du style, et la ver- » sion latine qui n'est ni élégante, ni fidelle, faisoient que peu de » gens vouloient prendre la peine de les lire. Mais, Monsieur, vous » nous les avez données d'une manière si sçavante et si agréable » tout ensemble, par la beauté de la traduction comme par les re- » marques dont vous l'avez enrichie, qu'il se peut dire qu'elles ont » reçu dans vos mains un nouveau jour et une nouvelle recom- » mandation : et rien, ce me semble, n'estoit plus capable d'atti- » rer à une lecture si sainte ceux qui aiment les règles et les vé- » rités de l'Evangile..... »

Bientôt après, *Godefroy-Hermant* fit paraître les *Vies de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze*. A l'occasion de ces ouvrages, laissons encore parler le réformateur de *La Trappe* :

« La Trappe, ce 3 septembre 1674.

« Monsieur,

» Je viens de recevoir avec tous les sentimens d'estime et de re- » connoissance possible, les *Vies de saint Bazile et de saint Gré- » goire de Nazianze* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. » Vous faites revivre ces Pères, et vous mettez leurs vies dans un » si beau jour, qu'il se peut dire qu'elles n'ont jamais été plus » propres pour nous donner le désir d'en retracer dans la nôtre les » qualités et les actions admirables dont vous nous faites une pein- » ture si vive, si naturelle et si touchante.

» ..... Depuis que vous eustes la bonté de nous déclarer les » sentimens et les pensées que vous aviez pour ce monastère, je vous » avoue, Monsieur, qu'il m'a semblé que vous nous étiez uni de- » vant Dieu par des liens si réels et si véritables, que nous ne pou- » vions pas nous dispenser de regarder vos intérêts comme les nô- » tres, et d'avoir une extrême sensibilité pour tout ce qui vous touche..... (1). »

---

(1) Dans sa collection d'autographes, le cabinet de M. *Le Caron de Troussures* possède vingt-sept lettres inédites de l'abbé de Rancé.

l'abbé *de Rancé* (1), et une infinité d'érudits et de personnages connus.

Quand le besoin de puiser aux sources le pressait trop vivement, il s'adressait à M. *de Francastel*, bibliothécaire des Quatre-Nations, son intermédiaire auprès de *dom Mabillon* :

« Oh ! que la facilité et l'abondance des livres soulage en l'his-
» toire ! et les provinces sont peu propres pour en escrire. Je crois
» que vous voyez fort *dom Mabillon*, insinuez-lui un peu de m'être
» favorable pour un Mémoire que je lui adresse..... »

Ce Mémoire est sous nos yeux ; il contient une série de questions d'histoire locale, posées par le savant chanoine au Père *Mabillon*, et résolues par ce grand maître avec autant de supériorité que de concision ; mais quelqu'intéressant qu'il soit, ce Mémoire est bien long. Voici une lettre autographe de *Mabillon* qui suffira pour donner une idée de cet illustre Bénédictin que Bossuet présentait à Louis XIV comme l'homme le plus savant et le plus modeste de son royaume :

« Monsieur,

» Votre lettre du 8 janvier me fut rendue seulement avant-hier
» au soir. Je n'aurois pas différé si longtems à y répondre, si elle
» m'avoit esté rendue plus tost. Il est vray que nous avons fait une
» grande perte par la mort de M. Hermant, et elle m'a d'autant plus
» surpris qu'il devoit le lendemain nous faire l'honneur de nous ve-
» nir voir : mais enfin Dieu nous en a privé pour le placer dans un
» lieu exempt des misères et des chagrins de cette vie. Je voudrois
» bien pouvoir contribuer à enrichir son histoire suivant votre
» louable désir ; mais il ne m'est rien tombé depuis longtems entre les
» mains qui puisse servir à ce dessein. J'ay examiné les deux Vies de
» saint Lucien dans Bollandus, et je ne doute pas que la seconde ne
» soit en effet la plus ancienne, comme vous l'avez pensé. Les addi-
» tions qui sont dans la première en sont une bonne preuve. Je ne crois
» pas néanmoins la deuxième plus ancienne que du IX^e^ siècle, au-
» quel on commença à dire que saint Denis avoit porté sa teste,
» comme la deuxième vie le dit de saint Lucien. Je ne crois pas au

(3) L'abbé *de Rancé* avait été prieur de Saint-Symphorien de Beauvais, et s'était démis de ce bénéfice lorsqu'il se convertit.

» reste que l'on puisse jamais bien éclaircir ces missions, et à en » juger par cette deuxième vie, il faudroit dire que saint Lucien ne » seroit venu que sous Julien. S'il a été compagnon de saint Quen- » tin, nul de ses compagnons n'a esté évesque. Enfin, tout est fort » embarrassé dans ces matières; si je trouve quelque chose de bon, » je ne manqueray pas de vous le faire scavoir. Cependant, je vous » prie de me continuer toujours l'honneur de votre bienveillance et » de me donner quelque part à vos saints Sacrifices.

» Je suis avec respect.....

» JEAN MABILLON.

» Ce 14 février 91. »

La lettre suivante du doyen de Senlis, *Deslyons*, auteur d'un *Traité du Droit de l'Evêché de Paris sur Pontoise*, nous a paru représenter assez bien l'esprit de ce temps, et conserver avec un parfum d'ancienneté certain mélange de candeur et de malice bénédictines, à l'endroit des reliques et des miracles modernes :

« De Senlis, 9 avril 1696.

« Monsieur,

» Vos deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire » sont du caractère et des traits de la gratitude même qui n'oublie » rien des moindres offices qu'on lui rend; et je me réjouis moy- » même d'avoir été assez heureux de vous en rendre quelques-uns » dont il ne me souvient plus. J'ai seulement conservé la mémoire » de M. votre oncle le curé de Liancourt duquel j'ai eu une insigne » relique d'une partie du bras de Saint-Barthélemy qu'il m'aban- « donna pour l'examiner, parce qu'il n'en avoit aucune preuve que » l'étiquette qu'il portoit sur un petit parchemin doré en lettres go- » thiques *de brachio sancti Bartholomæ*. Il l'avoit eu lui-même d'un » valet qui l'avoit servi et qui s'étant vendu soldat en Allemagne » dans les troupes de ce fameux Gustave, roy de Suède, dont la » France se servoit alors contre l'empereur, avoit pillé cette relique » dans un monastère de religieuses luthériennes, et dont il fit pré- » sent à son maître au retour de la campagne. Je fis de mon côté » toutes les perquisitions imaginables et sur le soldat défunt et sur » les lieux où la relique avoit été pillée; je crois que Dieu en a » décidé par quelque révélation de ses bons anges, car en aïant » parlé aux carmélites de Gisors, elles me firent de si fortes ins- » tances, et la Prieure en conceut une foy si vive, que je crus fer-

» mement moi-même qu'il y avoit dans cette découverte quelque » signe miraculeux. En effet, comme M. votre oncle étoit mort, je » pensai que l'apôtre, au sortir des mains et d'un cloître de reli- » gieuses hérétiques, vouloit se réfugier dans un monastère de saintes » et catholiques religieuses, je leur portai l'année suivante ce que » Dieu leur donnoit; elles en ont fait une chapelle de leur église. » La relique a fait des guérisons, et on y fait des vœux : le jour de » la fête, le clergé de la ville y va chanter une messe solennelle, et » le nom de *Nully* est enfermé avec mon certificat dans le sépulcre » où la relique repose. Ce qu'il y a de remarquable est qu'elle se » manifeste par les odeurs lorsqu'on en fait l'ouverture; ce dont » j'ai eu moi-même une expérience fort sensible lorsque je m'y pré- » sentai la première fois, et que je fus agréablement trompé pen- » sant que les religieuses avoient fait brûler dans leur chœur quel- » ques parfums extraordinaires dont je me sentois embaumé, tandis » qu'elles rioient dévotement de ma surprise.

» Voilà donc, monsieur, de quoi je paye votre amitié et les ra- » retés de votre diocèse que vous m'aprenez. Je connois maintenant » que vous êtes l'homme dont quelques ecclésiastiques de Pontoise » me disoient toujours qu'il y avoit un chanoine de Beauvais qui » avoit une preuve constante du sequestre de notre Vexin et du droit » contesté entre les évêques de Beauvais et de Paris, mais on ne » vous nommoit point. Je m'étois adressé à M. Hermant qui me » désabusa par ce titre que vous m'alléguez..... »

Etienne de Nully demeura jusqu'à sa mort fidèle aux études historiques : on le voit par ces dernières recommandations qu'il adresse d'une main tremblante à son neveu *Tiersonnier*, qui devait continuer ses travaux comme lui-même avait continué ceux d'*Hermant*.

« ..... Je vous prie de vous enquérir à M. de Francastel de la santé » de M. de Baluze, et si son âge ne l'empêchera point de donner au » public *les Lettres de Fulbert de Chartres* qu'il a promis tant de » fois et que j'attends particulièrement comme la consolation de mes » infirmités où Dieu me réduit. Je vous prie de lui demander » qu'est-ce que *Villiomarus*, et de quoi il a écrit ?

» E. DE NULLY.

» *P. S.* M. Baluze demeure à l'entrée de la rue Vivien, à la pre- » mière petite porte à main droite, derrière l'hôtel Colbert. »

Etienne de Nully mourut à Beauvais le 19 avril 1699, bien digne de l'épithète de *Scientificus* qui orne son épitaphe (1).

Adrien Baillet naquit le 13 juin 1649. Dans son histoire des *Enfants célèbres*, il aurait pu tenir une place honorable. Fils d'un pauvre cultivateur de La Neuville-en-Hez, enfant de chœur chez les Cordeliers de la Garde, dont le sacristain fut son premier précepteur, *Baillet* ne sut pas plus tôt lire, que dès l'âge de huit ans se développa chez lui cette inextinguible soif de savoir qui remplit et consuma sa vie. Distingué par le supérieur des Cordeliers qui voulait en faire un disciple de saint François, il échappe au froc, grâce à l'intervention du curé de La Neuville, Mathieu Desjardins. Ce bon curé prit chez lui cet enfant qui était déjà un prodige d'intelligence et de science, et bientôt après le fit entrer au collége de Beauvais. Là, le jeune *Baillet*, médiocre écolier, ne donnait aux devoirs classiques que juste ce qu'il fallait pour être à couvert de la férule, en même temps que, cédant à la vocation qui le poussait vers les langues et l'histoire, il savait l'hébreu à la fin de ses classes, et avait déjà fait des tables de chronologie. Quant à ses années de philosophie, il les employa à approfondir l'histoire ecclésiastique.

A vingt-trois ans, *Baillet* fut nommé régent dans ce même collége; à vingt-sept ans, nous le voyons s'engager dans les ordres sacrés, et il va desservir la petite cure de Lardières. Il ne demeura pas longtemps dans des fonctions aussi incompatibles avec la nature spéculative de ses goûts. Ses supérieurs le placèrent dans une paroisse où il était dispensé de la conduite des âmes; il fut nommé chapier de l'église de Chaumont. Enfin, en 1680, *Godefroy-Hermant* le mit dans sa vraie place en le donnant au premier président de Lamoignon, dont il resta le bibliothécaire jusqu'à la fin de ses jours.

Ce fut dans cette savante et profonde solitude qu'il se créa au milieu de Paris, que *Baillet* trouva le temps de se livrer à des travaux qui effraient l'imagination. Le moins connu d'entre eux donnera la

---

(1) *Etienne de Nully* et cinq autres chanoines de Beauvais, dénoncés par un de leurs confrères comme ayant des intelligences criminelles avec l'étranger, furent arrêtés par lettres de cachet et emprisonnés à Vincennes. Leur innocence ne tarda pas à être reconnue, et malgré leur charitable intercession, leur calomniateur fut condamné et exécuté.

mesure de son infatigable activité. Il dressa, de la bibliothèque du président de Lamoignon, un Catalogue raisonné qui était à la fois un cours d'érudition et une bibliothèque, puisqu'il contenait trente-deux volumes in-folio écrits de sa main. Quand on songe aux nombreux ouvrages historiques, ascétiques, hagiographiques et critiques qu'il a en outre produits, on en conclut que sa vie toute entière était consacrée aux livres. Occupons-nous de ceux de ses ouvrages qui sont plus particulièrement historiques.

L'*Histoire des démêlés du pape Boniface VIII, avec Philippe-le-Bel*, est, sous ce rapport, son œuvre capitale. *Baillet* y fait le plus judicieux emploi des pièces originales, et c'est un des livres qui font le mieux connaître, à une de ses époques les plus curieuses, ce moyen-âge encore si peu compris de nos jours.

Son *Histoire de Hollande de 1609 à 1690*, est beaucoup moins estimée. Peut-être était-il impossible, sous Louis XIV, d'être historien fidèle de la Hollande. Cet ouvrage parut sous le nom de *Balthezeneil de La Neuville*, anagramme de *Baillet de La Neuville-en-Hez.*

Passons sur les ouvrages qui ne sont point de notre sujet, *le Jugement des Savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, qui lui valut tant d'ennemis; passons sur *les Enfants célèbres, les Auteurs déguisés et supposés, la Vie de Descartes,* celle de *Godefroy-Hermant,* celle d'*Edmond Richer,* ainsi que sur quantité de traités ascétiques, et arrivons à l'ouvrage qui a le plus fait connaître *Baillet* comme critique et comme hagiographe, *la Vie des Saints*, qui parut à Paris en 1701 (1).

Les Vies des Saints, dit l'abbé *Langlet-Dufrénoy, sont écrites avec une grande exactitude pour la vérité historique. Le style est simple, mais vif et énergique, la critique en est judicieuse et l'auteur n'a point laissé passer de miracle qu'il ne l'ait examiné de tous sens. C'est ce que* M. Baillet *a fait de meilleur ; ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas écrit avec assez d'onction un livre qui était destiné pour l'usage des fidèles.*

Baillet, plutôt organisé pour la critique que pour la vénération, s'était attiré ce dernier reproche qu'il pouvait partager du reste avec

---

(1) Douze volumes in-8°.

tous ces savans Bénédictins et Oratoriens du dix-septième siècle. Dans le grand travail d'exhumation du passé qui signala cette période, on reproche aujourd'hui à tous ces érudits, comme *Langlet-Dufrénoy* le reprochait à *Baillet*, d'avoir pesé à la balance de la raison les choses de sentiment, de n'avoir pas assez distingué, dans les traditions légendaires, ce qui était purement poétique des faits qui se posaient comme sérieusement historiques. Il faut dire, pour justice, qu'au milieu de ces pieux critiques, *Baillet* passe tous les autres en vigilance historique et en rigorisme exigeant. Voici, au surplus, une de ses lettres autographes à M. *Etienne de Nully*; elle fera juger de sa manière et de son esprit.

« Paris, 30 de janvier 1696.

« J'ai reçu, Monsieur, à la date de la fin de l'année dernière, une » lettre de vous qui me fait connoître les grands progrès que vous » faites dans l'histoire de votre ville. Mais votre expérience et vos » grandes lectures devoient bien vous faire juger que c'est en vain » que vous vous adressez à d'autres pour avoir ce que vous n'espérez » pas obtenir par vous-même. Je me crois au moins le dernier de » ceux que vous devriez consulter sur ce qui pourroit vous manquer, » parce qu'encore que je me mêle assez de lire, je ne sçai par » quelle fatalité tout ce que je cherche me fuit dans les livres » touchant Beauvais et Clermont qui semblent être les deux lieux de » tout le royaume les plus disgraciés, surtout pour l'histoire ecclé- » siastique. J'aime bien mieux prendre le change à votre égard, per- » suadé que j'aurai beaucoup plus sujet d'être satisfait de vous que » vous ne pouvez l'être de moi, et voici sur quoi je voudrois vous » consulter, en attendant l'avantage de voir ce que vous en direz » dans votre histoire.

» 1° Si les deux vies de saint Lucien ne sont que des copies de » vies de quelques autres saints, parce qu'elles sont toutes sem- » blables, ou si ce sont les originaux qui ont servi à faire d'autres » vies de saints?

» 2° Si l'histoire de saint Quentin est bien justifiée ainsi que celle » de la translation de saint Lucien et de ses compagnons?

» 3° Si vous avez titres suffisans ou spécieux pour soutenir que » vous avez le chef de saint Mathieu dans votre église?

» 4° Si vous avez de quoi défendre votre saint Just contre le » saint Justin de Paris?

» 5° D'où vient cette malédiction sur la seule église de Beauvais » dans tout le royaume, qu'elle n'ait pas un saint évêque de bon » alloy? j'en excepte, comme vous savez, Nicolas Choart.

» Je vous fatiguerois de mille autres questions si je n'espérois les » trouver dans votre histoire; je me contente de vous souhaiter » assez de santé et de courage pour soutenir un travail si pénible et » si rebutant; j'espère qu'il se terminera à toute la satisfaction que » méritent vos soins et vos assiduités, qui ne peuvent manquer d'être » bien récompensés, sinon des hommes, au moins de Dieu, comme » le souhaite votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» BAILLET. »

En lisant cette lettre où une certaine acrimonie se mêle à un inexorable contrôle, ne croirait-on pas entendre ce terrible Launoy, surnommé par Bayle *le Dénicheur de Saints*, et que le Curé de Saint-Eustache, tremblant pour son pauvre saint *qui ne tenait presque à rien*, saluait du plus loin qu'il l'aperçevait.

Le style de *Baillet*, inégal et peu correct, est tel qu'on peut l'attendre d'un homme plus préoccupé des choses que des mots, et qui n'avait pas le temps de blanchir sur les périodes (1). Ses ouvrages ont cependant été l'objet d'un plagiat assez singulier, et qui mérite d'être cité : le *Dictionnaire encyclopédique* s'est emparé de presque toutes les préfaces des ouvrages de *Baillet*, et il en a formé autant d'articles sans en prévenir le lecteur.

Baillet s'éteignit au milieu de ses livres, dans l'hôtel Lamoignon, le 21 janvier 1706, et fut enterré dans le cimetière de l'église de Saint-Paul, sa paroisse.

Nous arrivons à un des plus célèbres antiquaires de Beauvais, au fameux numismate *Foy-Vaillant*. L'infatigable voyageur, l'un des fondateurs du Musée des antiques, l'homme qui a le plus contribué à enrichir cette belle collection, devait naître à Beauvais. Disons

---

(1) *Circa verba senescere.*

bien vite que sa vie aventureuse et si bien remplie lui assignait, en dehors de cette Biographie collective, une place à part et méritée.

Son cousin, le chanoine *Foy de Saint-Hilaire*, marcha de loin sur ses traces. Riche et issu d'une famille féconde en gens de mérite (1), il fut l'ami le plus cher de l'historien Dubos, chanoine de Saint-Pierre comme lui. Dans un voyage en Angleterre où il accompagna M. Colbert de Croissy, notre chanoine tenta un rapprochement entre les deux Eglises. En sa qualité de Janséniste, il était assez apte à traiter le point de difficulté, *la suprématie du pape* que méconnaît le serment d'allégeance des Anglais. Après de longs débats, il était parvenu à tout concilier; mais, en Sorbonne, sa convention ne fut pas goûtée, et il n'y trouva que le seul docteur de *Sainte-Beuve* pour l'appuyer.

M. *de Saint-Hilaire* avait réuni dans sa maison canoniale des collections de bronzes, de débris antiques, de médailles et de curiosités.

La tradition, appuyée sur de récentes découvertes, attestait qu'un temple romain avait jadis couronné le sommet du mont Capron. Au dix-septième siècle, des vestiges encore visibles d'assises de pierres prouvaient que d'immenses constructions avaient jadis existé en cet endroit. Le temple, détruit dans les invasions du cinquième siècle ou par les Normands du neuvième, avait, disait-on, été remplacé par un couvent où l'on croyait que sainte *Angadrême* s'était retirée. Ce couvent avait disparu à son tour, et ses pierres avaient servi, dans les seizième et dix-septième siècles, à réparer les ponts de la ville, comme autrefois les chapiteaux et les colonnes du temple avaient été mis à contribution pour fortifier les remparts (2).

M. *de Saint-Hilaire* fut un des plus zélés explorateurs de ces ruines, qu'il décrivit en les restituant dans leur ancien et magnifique état. Il en dressa un plan accompagné d'observations attestant

---

(1) Un Jacobin venu à Beauvais pour y prêcher l'*Avent*, s'informait du nom des principaux de la ville, et comme beaucoup s'appelaient *Foy*, il s'écria *qu'il n'avait jamais rencontré tant de Foi en Israël.*

(2) Il y a quelques années, en abattant un pan du vieux rampart de la Porte-Limaçon, on trouva, entassés dans sa couche du milieu, divers débris romains et un fût de colonne cannelée évidemment antique, et qui a été déposée au Musée.

les recherches les plus minutieuses, mais qui, alors comme aujourd'hui, ne convertirent pas tout le monde à son opinion. Avant de contester l'authenticité du temple de Bacchus sur le mont Capron, il serait peut-être plus juste et moins facile de lire les pièces de ce procès archéologique, et surtout d'en continuer l'instruction.

Pendant que M. *de Saint-Hilaire* se livrait à ses investigations, des ouvriers, en fouillant dans une vigne voisine du mont Capron, exhumèrent la statue d'un *Mercure barbu*, sur laquelle les imaginations et les plumes du pays s'exercèrent avec une grande ardeur. L'abbé Dubos et M. Foy de Saint-Hilaire firent un Mémoire sur cette découverte.

On nous saura gré de faire connaître la réponse que fit à ce Mémoire le célèbre orientaliste Galland, auquel les deux amis l'avaient envoyé (1).

« A Paris, 8 mai 1695.

» Monsieur,

» La description du monument antique trouvé dernièrement dans » une vigne près de Beauvais, que vous avez envoiée à M. Lavocat, » fut communiquée par lui-même, jeudi dernier, à l'assemblée qui » se tient chez M. Bignon, premier président au grand conseil. En » même temps, M. de Francastel en fit voir un dessin très exact, » qui lui a été envoié par M. l'abbé de S. Hilaire, et la compagnie » donna à ces deux pièces les applaudissemens que vous méritez l'un » et l'autre, pour la peine que vous vous êtes donnée de tirer ce » reste d'antiquité de l'oubli dans lequel il serait peut-être demeuré, » sans le secours d'aussi habiles gens et d'aussi bons connaisseurs » que vous l'êtes:

» Il m'a paru que le dessin envoié par M. l'abbé de S. Hilaire » étant juste, je devais m'arrêter à l'inscription qu'il représente, » dont je ne doute point que la justesse ne réponde à tout le reste, » pour en donner l'explication suivante que je soumets à votre cen- » sure. Elle est conçue en cette manière :

» SACRVM
» MERCURIO AUGUSTO
» C. IVLIVS HEALI SSVSLM.

---

(1) Ce traducteur des *Mille et une Nuits* naquit à *Rollot*, commune limitrophe du département de l'Oise.

» Premièrement, il n'y a pas à s'étonner que l'on donne ici à » Mercure le titre d'Auguste, puisque les médailles nous représen- » tent un *Apollo Augustus*, dans Antonin Pie et dans Sévère, et » un *Hercules Commodianus*, dans Commode.

» En second lieu, je suis persuadé que l'inscription porte plutôt » C. IVLIUS que C. LVCIVS, comme il est rapporté dans votre descrip- » tion, car ce n'étoit pas la coutume des Romains d'emploier un » prénom, tel qu'est LVCIVS, pour un nom. Autrement ce seroit un » monstre en fait de nomenclature romaine. Mais il y a tant de con- » formité entre les noms de IVLIVS et de LVCIVS, qu'il est aisé de » croire que vous avez pris le dernier pour l'autre, dans le temps » particulièrement que l'inscription n'étoit pas encore bien nettoiée, » puisque, comme vous le marquez, vous vous êtes trouvé à son » déterrement.

» Ensuite, je prens le mot HEALI pour un nom propre et pour un » nom gaulois qui étoit le nom de famille gauloise de ce C. Julius, » lequel avait pris ce nom et ce prénom romain, comme il est connu » que l'ont pratiqué tous les sujets étrangers de l'empire Romain, » ou parce qu'ils étoient affranchis, ou alliés, ou attachés à quelque » Romain par intérest, ou par amitié, ou par protection.

» On pourrait croire aussi que c'est un génitif et sous-entendu, » *filius;* mais j'ai plus d'inclinaison à croire que c'est un nominatif » et un nom de famille gauloise, comme je l'ai déjà marqué.

» Pour ce qui regarde l'explication de *Hœres*, que vous donnez » aux deux lettres HE, en les prenant pour une abréviation de ce » mot, il me semble, pour suivre votre sentiment, que ce seroit » s'engager avec un peu trop de facilité à croire qu'il y auroit une » faute d'orthographe en cet endroit. Car vous savez que le mot de » *Hœres*, s'écrivant avec un *œ*, il faudroit au moins, pour prendre » cette abréviation en ce sens, qu'il y eust HAE. Mais, quoique l'on » trouve des fautes d'orthographe dans les inscriptions anciennes, » néanmoins il est rare d'en trouver, et il faut être extrêmement cir- » conspect avant que de juger qu'il y en a dans celles que l'on ren- » contre, principalement lorsque c'est pour y donner une explication » dont il y a lieu de douter.

» De plus, le point qui suit après HEALI marque assez que c'est » véritablement un mot entier, et qu'on ne doit pas en séparer les » lettres pour en faire des abréviations.

» Ainsi, sans m'arrêter aux abréviations que vous faites de l'A, » de l'L et de l'I, je passe aux deux ss et je dis qu'elles ne sont point » l'abréviation de *sacrificiorum*, mot qui s'abrégeroit ainsi SACRIF. » ou SACRIFIC. Car, quoique l'abréviation coss. se prenne pour » quelque cas que ce soit du pluriel de *consul*, suivant que le sens » le requiert, néanmoins on ne peut pas en tirer une conséquence » pour deux autres lettres doubles telles qu'elles soient, excepté » les deux PP qui expriment le pluriel de *Pater*, et pour croire que » ce soit un pluriel du premier mot qu'on s'imaginera. Si cela étoit, » pourquoi ne seroit-il pas permis d'expliquer les deux ss par » *sanctorum*, *subditorum*, *sartorum*, *sacerdotum*, et enfin par tel » mot que ce soit, de ceux qui commencent par la lettre s.

» Mais je les explique par ces deux mots *sibi suisque*, par les- » quels C. Julius a entendu que ce monument élevé dans son fond à » ses frais et dépens lui appartenoit, et devoit appartenir après sa » mort à ses héritiers. Cette expression se trouve dans une infinité » d'inscriptions romaines, et on la trouve dans les inscriptions » grecques rendues par ces mots : Εαυτῳ και τοις συγγενεσι αυτου. Je n'en » apporte point d'exemple, parce que c'est une chose qui vous est » assurément connue, mais qui ne vous est pas venue dans la mé- » moire.

» Ces deux ss peuvent encore s'expliquer par *suis sumptibus*, et » cette explication seroit bonne en cet endroit si le monument » avoit été dressé dans un lieu hors du fond de C. Julius. Mais » parce que je suppose que c'est sur son fond qu'il l'a fait dresser, » je me tiens à la première.

» Les quatre lettres qui suivent, VSLM, sont une abréviation or- » dinaire pour signifier *votum solvit Lubens merito*.

» C. Julius avoit fait un vœu d'ériger ce monument à Mercure, » pour faire hónneur en même temps à l'empereur romain sous » lequel il vivoit, au cas que quelque affaire de négoce qu'il avait » projetée lui réussit comme il le souhaitoit, car c'étoit apparem- » ment un marchand, ou un laboureur, ou un fermier, ou un vi- » gneron, puisque cette pierre a été trouvée dans une vigne. L'af- » faire a réussi, et il s'est acquitté de son vœu. C'en est là la signi- » fication sans difficulté, c'est pourquoi je ne dis rien de celle que » vous en avez donnée.

» Quoique les abréviations soient très fréquentes dans les inscrip-

» tions romaines, néanmoins elles ne sont pas arbitraires, et il n'y » avoit que de certains mots qui s'abrégeoient et particulièrement » des expressions et des formules si communes et si vulgaires, que » personne ne s'y trompoit, particulièrement dans les lieux où elles » étoient en usage, et c'étoit pour cela qu'on les abrégeoit. Quant » aux autres expressions ou mots, lorsqu'on les abrégeoit, on le » faisoit d'une manière si claire, qu'on ne pouvoit pas leur donner » un sens pour un autre.

» Enfin, touchant la ressemblance à quelque empereur romain » que ce Mercure peut avoir, c'est à vous qui êtes sur les lieux à en » juger, puis que vous êtes si expérimenté dans la physionomie des » empereurs, par la connoissance que vous avez de leurs médailles » et des bustes ou statues antiques que vous en avez vus.

» Je suis de tout mon cœur,

» Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» GALLAND. »

Le cadre étroit de cette notice nous oblige à passer rapidement devant bien des noms dignes d'une plus sérieuse attention. Tels sont ceux de ces enfans de Beauvais, fixés à Paris, mais dont les lumières, le crédit et les amis étaient toujours au service de leurs compatriotes. Nous avons déjà cité M. *de Francastel*, ce bibliothécaire des Quatre-Nations, l'ami particulier de *Ménage*, le familier des *Mabillon*, *Baluze* et *Montfaucon*; il faut lui adjoindre le savant *Wion d'Hérouval* et l'abbé *Charles Boileau*, de l'Académie française.

Parmi les Beauvaisins qui, à cette époque, se sont occupés d'histoire ou d'antiquités, citons *François Olivier*, abbé de Saint-Quentin-lez-Beauvais, célèbre antiquaire, et qui avait réuni une remarquable collection de curiosités.

Nommons *Claude Bucamp*, né à Beauvais en 1602, l'auteur d'une *Histoire des Carmes déchaussés de France*; *Charles de Combaut*, vicomte d'Auteuil, qui a écrit *l'Histoire des Ministres d'Etat*, *les Généalogies d'Hugues Capet et de la Maison d'Autriche*, *l'Histoire du Comté d'Artois*, un *Traité sur l'Institution de l'Ordre de Saint-Michel*, et *la Vie de la reine Blanche de Castille*. Ce savant a cherché à établir, dans *le vrai Childebrand*, que Hugues Capet des-

cendait de ce frère de Charles Martel. *Costar* et le père *Lelong* disent qu'*il était très-intelligent dans l'histoire de France et les généalogies.* C'était, au dire des contemporains, un véritable homme d'honneur et de lettres.

On a reproché, avec raison, à *Jean Pillet*, chanoine et historien de Gerberoy, de n'avoir pas vu plus loin que son vidamé, et d'avoir cédé à d'étroites préoccupations de clocher, en écrivant l'histoire d'une ville qui s'est trouvée mêlée aux plus grandes pages de nos annales.

Pierre Louvet, médecin, né à Verderel, historiographe de son altesse royale de Dombes, a justifié son titre, sinon par le mérite, du moins par la multiplicité de ses productions.

Simon (Denis), conseiller au présidial de Beauvais, assesseur en la maréchaussée et ancien maire de la ville, naquit vers 1660. Il a composé, outre de nombreux ouvrages sur les matières bénéficiales, un *Supplément à l'Histoire du Beauvaisis*, et une *Addition à ce Supplément*, plus recommandable par l'érudition que par la méthode.

C'est, comme l'annonce l'auteur, un supplément aux œuvres de Loisel et de Louvet. Il y insiste sur les conciles tenus à Beauvais, les antiquités de la cathédrale; on y trouve les noms de tous les évêques avec des détails biographiques sur chacun d'eux.

Son *Nobiliaire de Vertu* (1), heureuse pensée qu'il a plutôt indiquée que réalisée, est une œuvre vraiment patriotique, et dont les recherches de ses devanciers avaient d'avance réuni les matériaux; grâce à tant de savantes investigations, *Simon* eût pu être le Plutarque du Beauvaisis, il se contenta d'en être le *Dangeau*.

Les annalistes privés n'ont pas plus fait défaut dans ce siècle que dans le précédent. Parmi eux, on peut citer les chanoines *Augustin Lecat* et *Pierre Gallopin* : le premier, auteur de *Mémoires manus-*

---

(1) Des additions faites au *Nobiliaire* de *Louvet*, par M. *du Caurroy*, chanoine de Saint-Barthélemy, complètent cet ouvrage et celui de *Simon*.

crits sur les Evêques et Comtes de Beauvais (1); le second, renommé dans le pays par ses connaissances profondes dans les généalogies. Mais de ces historiens intimes, le plus complet et le plus remarquable est sans contredit le chanoine *Jean-Baptiste de Nully*, frère et successeur d'*Etienne de Nully*; il a continué le journal commencé en 1645 par sire *Georges de Nully*, son père, et l'a porté jusqu'en 1708. Une Notice spéciale était due à cette œuvre si caractéristique d'une époque de calme, où les existences invariablement classées avaient le loisir de s'examiner et de compter les battemens de leurs cœurs.

XVIII^e SIÈCLE.

Nous ne saurions mieux ouvrir la Biographie de nos historiens du dix-huitième siècle, qu'en restituant au Beauvaisis un nom glorieux entre nos gloires littéraires et historiques, et qui lui appartient à plus d'un titre.

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, est trop connu pour qu'il faille ici rappeler ce qu'il fut. Qu'il soit originaire du Beauvaisis (2), c'est un point hors de toute contestation; mais ce que l'on

---

(1) Manuscrit in-4° de la bibliothèque de M. Le Caron de Troussures. Entr'autres curiosités historiques ou locales, on y voit une gravure du temps, représentant les trois frères Coligny, dont l'un est le cardinal Odet de Châtillon, évêque de Beauvais de 1535 à 1564.

(2) La famille de *Saint-Simon*, issue directement et par titres vérifiés, d'Herbert IV, comte de Vermandois, s'éteignit dans *Jacques de Saint-Simon*, le dernier mâle, dont la fille aînée, *Marguerite de Saint-Simon*, héritière de la terre de ce nom, épousa en 1332 *Mathieu de Rouvroy*, dit le *Borgne*, seigneur du Plessier-sur-Saint-Just et d'une des plus vieilles familles du pays, d'où les *Rouvroy-Saint-Simon* et leurs trois branches, les seigneurs de *Rasse*, de *Sendricourt* et de *Grumesnil*, tous établis dans le Beauvaisis.

Le grand écrivain était des *Saint-Simon de Rasse*, gouverneurs et baillis héréditaires de Senlis, capitaines de Pont-Sainte-Maxence et de Chantilly.

Sa bisaïeule était une demoiselle *Popillon d'Ansacq*, famille originaire de Beauvais, et alliée déjà aux *Saint-Simon*.

Un *Saint-Simon-Sendricourt* fut député de Beauvais aux Etats-Généraux,

sait moins, et ce qu'il nous importe de remarquer, c'est que le grand écrivain tenait encore à ce pays par d'autres liens que par ceux du sang. Nous ne croyons pas faire une supposition gratuite en attribuant à l'influence beauvaisine et aux vieilles relations de sa famille avec notre ville, deux des traits qui caractérisent éminemment *Saint-Simon* : ses affections jansénistes et sa science profonde des antiquités nationales.

Saint-Simon a élevé ses *Mémoires* à la hauteur de l'histoire. De sa plume négligée, mais mortellement incisive, il a infligé de ces blâmes dont on ne se relève pas, qui sont la leçon de l'avenir, aident aux contemporains à supporter les turpitudes de leur époque, et font de l'histoire une muse vengeresse.

La passion est sans excuse dans un historien, c'est-à-dire dans un juge : déplorons donc hautement les travers de *Saint-Simon;* mais aussi, reconnaissons qu'il a pris soin lui-même de prémunir ses lecteurs contre ses vindicatives préventions. En le lisant, n'est-on pas dûment averti de sa haine passionnée contre les princes légitimés et les Parlemens? Ne sait-on pas d'avance que tout sera maudit, qui de près ou de loin touchera à ces deux objets de son aversion.

La part d'une juste méfiance ainsi faite, restera toujours son immortelle galerie du grand siècle, toutes ces peintures contemporaines, fresques hardies où il touche comme Michel-Ange, portraits *plus vivans que les originaux*, et qui dureront autant que notre langue.

L'abbé *Dubos*, de l'Académie française, né à Beauvais en 1670, fut, comme son contemporain Saint-Simon, un de ces hommes du dix-septième siècle, dont la vie s'est prolongée assez avant dans le dix-huitième, pour que ses sentimens comme ses écrits aient reçu l'empreinte de cette époque, qui, d'ailleurs, a été celle de son éclat et de sa prédominance.

---

en 1593. C'est chez son père, au château d'Amblainville, près Méru, qu'eut lieu la plus fameuse passe d'armes du seizième siècle.

Ces trois branches se sont toujours alliées dans le Beauvaisis, et rien que dans le cours du dix-septième siècle elles prirent alliance dans les familles de *Cuigy, des Courtils, Maricourt, de Mouchy, Boufflers, du Crocq* du Mesnil-Thébibus, *Le Bastier de Quesnoy, Du Fay*.

Il n'est pas permis de parler transitoirement d'un homme dont les opinions historiques, littéraires et artistiques sont encore comptées, et qui, parmi tant d'ouvrages savans, en a laissé qui vivront. Ne le nommons donc que pour mémoire, et quant à ce qui le concerne, référons-nous-en à la notice qui lui est consacrée

Il en sera tout autrement du docte et laborieux *Simon Tiersonnier*. Ce conseiller au présidial de Beauvais, neveu et imitateur d'*Etienne de Nully*, et parent de *Foy-Vaillant*, a beaucoup écrit et n'a rien publié. Elevé à bonne école, nourri des sévères traditions d'*Hermant* et *de Nully*, il a eu la modestie d'un Bénédictin, comme il en avait la science.

C'est à ses recherches infatigables que sont dus ces volumineux manuscrits (1) où se trouve religieusement recueilli tout ce qui a été écrit sur Beauvais, les plus antiques traditions comme les faits les plus fugitifs : ces travaux, qui offrent à l'histoire de si précieux matériaux, n'attestent pas seulement un dévouement sans bornes à la science, ils décèlent un ardent patriotisme et ce zèle passionné, cet amour du sujet qui ne connaît ni lassitude ni obstacles, et qu'aucun détail ne rebute.

Comme pour continuer cette succession d'antiquaires non interrompue depuis *Loisel*, on voit paraître, immédiatement après le conseiller *Tiersonnier*, son savant collègue, M. *Le Mareschal de Fricourt* (2).

Le plus jeune de quatre frères, tous zélés antiquaires, et qui ont grossi le trésor des chroniques et des documens beauvaisins, M. *Le Mareschal* est l'auteur d'un utile et grand travail qui suffirait pour concilier à son auteur la reconnaissance de ses concitoyens. Il a fait revivre, en les rendant lisibles, toutes les *Délibérations de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais* de 1402 à 1756. Le Père *Lelong*, dans sa

---

(1) Ces manuscrits font partie de la bibliothèque de Bachivillers.

(2) Nicolas Le Mareschal de Fricourt, lieutenant particulier du présidial de Beauvais, après y avoir été avocat du roi, né en 1711 et mort en 1771, descendait par les femmes de *Jean de Lignières*. Ses trois filles furent Mmes Le Caron de Troussures, Le Bastier de Rhinvillers et d'Arion.

Bibliothèque historique, mentionne en ces termes ces annales municipales où la vie officielle de la cité est si bien reproduite :

« On y trouve nombre de délibérations très-intéressantes, surtout » du temps de la Ligue, où la ville de Beauvais a joué un assez grand » rôle. Cette collection est le fruit du travail de M. *Le Mareschal*, » avocat du roi à Beauvais, et magistrat d'un rare mérite. Elle est » aujourd'hui en la possession de M. *Bucquet*, procureur du roi, » son gendre. »

A cette époque se place une contestation historique fort animée, et qui pendant longtemps défraya la presse littéraire.

Il s'agissait de déterminer le lieu de naissance de saint Louis. Contrairement à l'opinion commune qui le place à Poissy, le sieur *Adrien Maillard*, avocat au Parlement, soutint que le saint Roi était né au château de La Neuville-en-Hez, entre Clermont et Beauvais, et qu'il avait seulement été baptisé à Poissy.

Le Père *Texte* prit en main la défense de Poissy, *Maillard* répliqua et trouva deux puissans auxiliaires dans le Père *Montfaucon* et dans l'abbé *Lebœuf*.

A l'appui de leur thèse, ces savans invoquaient la tradition du pays, trois Chartes de Louis XI et de Henri IV (1), et deux inscriptions de l'église de Garches, près de Paris. Cette controverse qui eut le *Mercure de France* pour champ de bataille, ne dura pas moins de quatre ans, et de part et d'autre on y fit merveilles d'érudition, de recherches et de sagacité.

Le hasard produit parfois de ces contrastes dont tout l'art du monde n'égalerait pas le singulier à propos.

Au milieu des dignes et sérieuses figures que nous esquissons, quelle brusque opposition que de voir apparaître la physionomie mobile et plus que bizarre de cet abbé *Lenglet du Fresnoy*, de facétieuse et peu édifiante mémoire.

Son père était un perruquier de Beauvais, dont la maison servait

---

(1) Ces Chartes dispensaient de la taille les habitans de La Neuville-en-Hez, en souvenir de la naissance de saint Louis.

de rendez-vous aux savans et aux beaux esprits de la ville (1). Parmi les nombreux enfans de ce digne homme, tous spirituels comme lui, le petit Nicolas brillait par sa vivacité et son aptitude aux lettres ; sa malice et sa verve comique étaient de singuliers indices de vocation ; pourtant, il n'en fallut pas plus pour décider son père à pousser dans l'église *l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers*, comme l'a si justement dit de lui-même le cardinal de Retz.

Successivement théologien, bibliographe, bibliothécaire du prince Eugène, historien, géographe, émissaire diplomatique, journaliste, antiquaire nomade, pamphlétaire, et enfin alchimiste, notre abbé était de ceux dont Voltaire eût dit :

Il a fait tout, excepté pénitence.

Sa vie, sans cesse tourmentée par les gens de lettre qu'il déchirait, les censeurs royaux qu'il bafouait, et la pauvreté qu'il narguait, fut une longue escarmouche entremêlée de voyages volontaires ou forcés, et de fréquentes retraites à la Bastille, où, avec sa plume et ses livres, il passait très-bien son temps. Ses hardiesses historiques, ses algarades littéraires et politiques en avaient fait un habitué de la maison. Tantôt il ajoutait des pièces curieuses, mais supprimées *par ordre* à sa nouvelle édition des *Mémoires de Condé* ; tantôt il introduisait en fraude, dans ses livres, les innombrables passages prohibés par la douane littéraire (2) ; une autre fois, il devait l'hospitalité royale aux recommandations de l'ambassadeur d'Angleterre qui avait pris de l'humeur à l'occasion de certaine pointe jacobite dont l'abbé s'était avisé dans je ne sais quel calendrier historique.

On sait que du plus loin qu'il apercevait l'exempt *Tapin*, qui avait coutume de lui signifier les ordres du Roi, il lui faisait politesse, et s'écriait sans lui donner le temps de décliner son message : *Eh ! bon jour M. Tapin ! Allons, vite, Manon, mon petit paquet, du linge, mon tabac*, et il partait allégrement.

---

(1) Le père de l'abbé Lenglet était originaire de *Grand-Fresnoy*, village dont notre abbé prit bravement le nom. Il demeurait sur la grande place, à l'endroit où est maintenant l'Hôtel-de-Ville.

(2) Un censeur morose trouva moyen de faire faire cent cinquante cartons dans le plus innocent de tous ses ouvrages, sa *Méthode pour enseigner l'Histoire*.

Passons rapidement sur cette multitude de livres oubliés, qu'enfanta l'inépuisable cerveau du fantasque abbé, négligeons ses premières œuvres théologiques, ses *Traités de Géographie*, sa curieuse *Apologie des Romans*, ses *Traités de Philosophie hermétique*, sa dissertation sur les *apparitions, visions, etc.*, son *Histoire de Jeanne-d'Arc*, une foule d'*Abrégés d'Histoire et de Géographie*, et hâtons-nous d'arriver à ceux de ses ouvrages où se retrouvent ses vrais titres d'historien et d'antiquaire.

Le plus estimé, est, sans contredit, *sa Méthode pour étudier l'histoire*. C'est une bibliothèque générale et peut-être trop peu choisie des livres d'histoire. Au mérite d'une science profonde, se joint une appréciation de chaque auteur, toujours piquante, souvent fine et délicate. Dans ce livre, les défauts habituels de *Lenglet-Dufrénoy* sont moins saillans que dans tous ses autres ouvrages.

Le Père *Lelong* a profité de ses jugemens dans sa grande *Bibliothèque historique*.

Suivant la maxime favorite de notre auteur, *l'historien ne doit redouter qu'une chose, c'est l'erreur*; mais exagérant ce principe très-juste, *Lenglet-Dufrénoy* partait de là pour lancer les plus offensantes personnalités contre ses ennemis, ses contradicteurs, et tout ce qui était sur son chemin.

Beaucoup d'articles de l'Encyclopédie sont de sa façon : les plus remarquables se trouvent aux mots *Constitutions de l'Empire*, et *Diplomatique*. Dans ce dernier article, qui souleva une vive polémique entre lui et les Bénédictins, il attaque l'authenticité des titres et des Chartes du moyen-âge.

Au nombre de ses bons ouvrages, on peut encore ranger la belle préface qu'il a mise à son édition des *Mémoires de Philippe de Commines*. Une autre préface non moins curieuse, est celle de son *Traité des Apparitions*. Il s'y montre profond théologien.

En entrant dans le monde, l'abbé *Lenglet-Dufrénoy* eut pour premier patron le cardinal de Rohan, son contemporain de séminaire. Il dut depuis à son compatriote l'abbé *Dubos* d'être employé par le ministre Torcy, et ensuite par le cardinal Dubois. Aux courses diplomatiques succédèrent certaines besognes qui n'auraient pas été du goût de tout le monde, mais dont le peu scrupuleux abbé s'acquittait à merveille. Le rôle actif qu'il joua dans la découverte de la conjuration de Cellamare, est assez connu. Hâtons-nous de le dire,

à son honneur, il ne consentit à accepter cette mission, qu'un autre eût refusée, que sous la promesse qu'aucun de ceux qu'il découvrirait ne serait condamné à mort. Etait-ce un hommage tardif qu'il rendait à son caractère de prêtre, ou simplement un bon mouvement de son cœur? Dans l'un ou l'autre cas, il faut lui en savoir gré.

Lenglet-Dufrénoy ne voulut jamais accepter aucun emploi, entrer dans aucune compagnie, se soumettre à aucune obligation. Homme ne poussa jamais si loin que lui l'horreur du joug, de la règle, d'un assujétissement quelconque. Il repoussa, pour rester libre, les offres du prince *Eugène*, du cardinal *Passionei*, celles du ministre de la guerre, et à quatre-vingt-deux ans il préférait la vie d'un étudiant, dans une petite chambre de la rue de la Harpe, à l'existence luxueuse et entourée de soins que lui offrait une sœur opulente qu'il avait à Paris.

Le 16 janvier 1755, rentrant chez lui et s'étant endormi en lisant, il tomba dans son feu, et fut trouvé par ses voisins à moitié consumé.

Telle fut la fin d'un des esprits les plus originaux, et les plus désordonnés qui se soient jamais rencontrés (1).

Champion des romans et de leur utilité, il fut accusé d'en avoir fait, dont il serait difficile de démontrer l'intention morale; fort médiocre prêtre, il croyait pieusement aux revenans et aux sorciers; d'un caractère facile et bon, il fut en guerre perpétuelle; le plus désintéressé des hommes, sans cesse il pourchassa la fortune, et finit par chercher la pierre philosophale, dernière folie qui occupa la fin de sa vie, et l'eût infailliblement ruiné, s'il eût eu quelque chose à perdre.

Fondez ensemble *Guy-Patin* et l'abbé *Dubos*, après en avoir soigneusement extrait l'esprit de conduite qui distinguait ces deux Beauvaisins si opposés d'ailleurs, il restera l'abbé *Lenglet*. Il avait le feu et la verve caustique de l'un, l'érudition et les penchans d'antiquaire de l'autre; mais on sent qu'il a trop approché et trop bien

---

(1) Il n'en avait pas moins une mémoire prodigieuse. Dînant un jour chez madame de Graffigny, avec le bibliothécaire de l'Empereur, il émerveilla ce savant, en lui indiquant par salles, tablettes et numéros, tous les titres des livres et des manuscrits de la bibliothèque de Vienne, qu'il n'avait pas revue depuis trente-six ans.

servi le cardinal *Dubois*, et qu'il n'a pas impunément traversé *la Régence*, cette époque que son nom seul caractérise assez pour que de nos jours un néologisme familier en ait fait le synonyme de tout ce qui est licencieux.

Claude Carlier, prieur d'Andressy, né à Verberie, 1726, a fait une *Histoire du duché de Valois*, où les faits curieux sont plus abondans que bien classés.

L'Escalopier de Nourard, maître des requêtes, a fait de savantes recherches *sur l'origine des Conseils du Roi*; il a aussi traduit *les Capitulaires des Rois français, sous la première et la seconde race.*

Notons ici que l'historien *Anquetil*, quoique né à Paris, composa à Senlis son ouvrage capital : *l'Esprit de la Ligue.* Ses supérieurs l'avaient nommé, dans cette ville, directeur du collége dont la restauration lui était confiée, et pendant les six années qu'il y resta, il trouva moyen de faire ce livre, le plus beau fleuron de sa couronne historique.

Vers cette époque, *Magnier*, curé de Maulers, publia un *Abrégé chronologique de l'Histoire universelle*; enfin l'élan archéologique était tel à Beauvais, que des talens tout spéciaux se développaient dans cette atmosphère d'érudition; ainsi le savant paléographe *Carpentier*, annotateur de Ducange, et mort trop jeune, fit un livre sur l'*Art de l'Archiviste expert-feudiste*, et des *Observations sur les noms anciens et modernes* d'extraction et de race.

Ce dernier ouvrage nous amène à parler d'un célèbre critique, de ce redoutable Père *Gaudoin*, chanoine de Saint-Michel, si profondément versé dans l'art de vérifier les noms de race et d'extraction.

Ce d'Hozier Beauvaisin fut l'ennemi déclaré des titres héraldiques mal fondés, et des généalogies de mauvais aloi.

Il a peu écrit (1), mais on ferait un volume des observations sagaces, des malicieuses découvertes qu'il a faites, et que ses contemporains ont soigneusement recueillies.

---

(1) On a de lui un extrait de la grande histoire de *Godefroy-Hermant*. Un autre extrait de la même histoire a été fait par *François de Malinguehen*, chanoine de Saint-Pierre.

Rien n'échappait à son coup-d'œil. La guerre que Baillet fit aux saints controuvés de la légende dorée, il la déclara aux prétentions chimériques et à la vanité locale ou circonvoisine.

Chaque événement trouvait à Beauvais son historien. Une plume inconnue, mais qui certes savait écrire, a raconté, dans un curieux manuscrit, l'invasion, les progrès et les ravages de *la suette* de 1756, qui frappa près de 6,000 Beauvaisins. On y voit la belle conduite du cardinal de Gesvres qui, de Paris, vint s'établir au milieu du fléau pour le mieux combattre, l'appel à Beauvais du médecin du Roi, sa lutte, d'abord malheureuse, et enfin victorieuse contre la suette. Vers la fin du manuscrit, on remarque surtout ce *Te Deum* chanté dans Saint-Pierre par toute la population survivante, et auquel manquait la musique du chapitre, presque entièrement enlevée par l'épidémie.

Le premier, M. Augustin Thierry (1), a fait sentir la nécessité de retremper l'histoire aux sources contemporaines et locales. *La vraie histoire nationale*, dit-il, *celle qui mériterait de devenir populaire, est encore ensevelie dans la poussière des chroniques contemporaines..... Nos provinces, nos villes, tout ce que chacun de nous comprend dans ses affections sous le nom de patrie, devrait nous être présenté à chaque siècle de son existence.*

Cette vérité avait été comprise, ce vœu avait été en partie accompli cinquante ans à l'avance par trois Beauvaisins, MM. *Danse*, *Buquet* et *Borel*. Vers la fin du dix-huitième siècle, ces savans, mettant en commun des aptitudes et des esprits très-divers, avaient résolu d'élever à leur patrie un monument historique digne des immenses matériaux accumulés autour d'eux par les labeurs de leurs devanciers, une *Histoire du Beauvaisis, avec notes critiques et historiques*.

Pour mettre à fin cette œuvre bénédictine, ils en avaient compris et accepté toutes les difficultés, et ils réunissaient en eux les conditions d'ardeur, de science et de sagacité qui devaient les surmonter.

Quand on ouvre cet énorme manuscrit in-folio, avec son texte presque typographique, ses ingénieuses divisions, ses indications

(1) Lettres sur l'*Histoire de France*. 1829.

marginales et ses notes si substantielles, on a de suite comme une révélation d'un travail entrepris avec amour, conduit avec passion. A l'examen, cette conjecture se change bientôt en certitude.

Pour ne parler que de ce qui regarde l'ère celtique et gallo-romaine, quelle investigation des documens originaux et de l'antiquité païenne et chrétienne! quelle profonde étude des lieux et des monumens du pays! On sent que pour acquérir cette science des faits, qui est le nerf de l'histoire, veilles, voyages, immenses lectures ne leur avaient rien coûté. Dans tout le cours de leur travail, qui s'étend jusqu'au onzième siècle, on voit que la science du numismate et du paléographe, aussi bien que l'art héraldique, n'avaient pas de secrets pour eux.

Si leur récit est fondé sur les roches de la réalité, la manière dont ils le commentent n'est pas moins solide; et on suit avec confiance leurs inductions sagaces, des conjectures pleines de mesure, une sage discussion des probabilités (1).

Dans cette savante association, l'abbé *Danse* (2), esprit vif et ré-

---

(1) Il serait digne la Société d'archéologie de continuer collectivement une œuvre si heureusement commencée. Faisons aussi des vœux pour qu'elle obtienne des propriétaires de ce manuscrit l'autorisation de le publier, et de faire connaître un travail si beau et de si bon exemple.

(2) M. *Danse* (Gabriel-Claude), chanoine de Saint-Pierre, né à Beauvais le 22 août 1725, y mourut le 10 septembre 1806. Il était le petit-neveu du célèbre historien *Dubos*, et s'occupait beaucoup d'étymologie, cette archéologie du langage. Entre mille traits que l'on cite, en voici un qui prouve à quel point il portait l'insouciance, la préoccupation et les singularités d'un véritable antiquaire. Les églises venaient d'être rendues au culte : l'abbé *Danse*, qui demeurait en face du portail nord de Saint-Pierre, et qui de sa vie n'avait su se contraindre, trouva commode de traverser la rue du Cloître en habits sacerdotaux pour se rendre au chœur. Cet anachronisme valut au bon abbé un mois de prison.

Parmi les nombreux chanoines de sa famille, on peut citer le fameux Jean Danse, qui se signala dans cette lutte de huit années, que soutint, en 1482, le chapitre contre le Roi, le Pape, et qui plus est contre le puissant Philippe de Crevecœur, maréchal des Querdes. Ce seigneur avait obtenu pour son neveu, Antoine du Bois, abbé de Saint-Lucien, l'évêché de Beauvais. Le chapitre, de son côté, avait élu Louis Villiers de l'Ile-Adam, qui finit par triompher. Avec les revenus du comté accumulés pendant ce long débat, ce prélat rebâtit l'évêché, le château de Bresles, commença le transept de Saint-Pierre, et mérita le surnom de *Bâtisseur*.

solu, avait l'initiative des voyages, des recherches et des démarches actives; le savant M. *Buquet* (1), homme de cabinet, et tenant volontiers la plume, apportait dans la communauté un cœur chaleureux tout rempli de cet amour de l'humanité sans lequel il n'y a pas de véritable historien; M. *Borel* (2), unissant à l'érudition les grâces du plus brillant esprit, était tout-à-fait homme du monde. Certes, son tact si sûr eût averti ses collègues si le zèle patriotique et l'entraînement du sujet eussent pu les emporter trop loin.

Rien, du reste, ne peut mieux faire connaître les trois savans collaborateurs que cette lettre de l'abbé *Danse* (3), rendant compte à ses deux amis d'un voyage de découvertes qu'il a fait à Amiens et dans les abbayes de Corbie, de Saint-Fuscien et de Saint-Just, ainsi que dans les riches collections de Paris. On n'y verra pas sans surprise l'avance que ces doctes antiquaires avaient sur leur époque; mais gardons-nous d'anticiper, par l'analyse, sur le jugement que portera le lecteur :

« Messieurs et chers collègues,

. . . . . .

» Je suis parti de Beauvais le 4 du courant, comme bien vous le

---

(1) M. *Buquet* (Louis-Jean-Baptiste), né à Beauvais le 1er mars 1731, procureur du roi au présidial, mort le 13 avril 1801, au château de Marguerie, commune de Hermes. — Auteur de nombreux ouvrages de législation, tous empreints de cette ardeur de rénovation qui était l'esprit général de son temps; un magistrat comme lui n'était pas homme à fléchir devant le chancelier Maupeou; aussi, en 1771, M. *Buquet* se démit-il honorablement de ses fonctions. Outre sa part dans la grande *Histoire du Beauvaisis*, M. *Buquet* est l'auteur d'une *Dissertation sur la position de Bratuspantium* (Breteuil).

(2) M. *Borel* (Eustache-Louis), né à Beauvais le 11 novembre 1720, lieutenant-général, puis président du tribunal civil, y mourut le 19 avril 1797. — Il a fait en commun, avec MM. *Danse* et *Buquet*, des *Eclaircissemens sur les Mesures itinéraires des Gaulois et des Romains*, et une *Dissertation pour prouver que Litanobriga*, *Curmiliaca* et *Petromantalum des Romains*, ne sont autres que *Pont-Sainte-Maxence*, *Cormeilles*, près d'Amiens, et *Magny-en-Vexin*.

(3) Cette lettre, communiquée par M. Le Mareschal de Grasse au comité archéologique, appartient à la collection d'autographe de M. Auxcousteaux de Marguerie, petit-fils de M. Buquet, à qui elle était adressée.

» sçavez, mon bucéphale m'a conduit sans hésiter jusques au *Bois* » *de Fayel*. J'ai renoncé au grand chemin qui va à Breteuil et je » me suis déterminé pour la chaussée qui devoit me faire connoître » la situation de *Curmiliaca* (1). C'est un village à cinq lieues de » Beauvais, à deux cents pas environ de l'ancienne chaussée. Elle ne » passe nullement dans le village comme le marque la carte de » Mr. de Cassini, sa position est plus exacte dans celle de l'Eperon. » La rencontre de paysans m'a procuré l'avantage de leur faire quel- » ques demandes, un d'eux m'a dit que dans le cimetière qui est à » quarante pas de la chaussée, à gauche et non à droite, comme l'in- » dique la carte, il avoit été trouvé plusieurs cercueils de pierres. » Je n'ay pû apprendre s'ils étoient distingués par quelque inscrip- » tion, je me suis fait conduire au cimetière pour en voir une dont » on me parla, c'est une tombe d'un ancien chapelain de la cha- » pelle Saint-Martin, du moins la tombe est celle d'un prêtre, » l'inscription du XIII ou XIVe siècle, il aurait fallu du temps pour » la lire et de l'eau pour la débrouiller, ce n'étoit pas mon objet, » ainsi j'ay passé outre et me suis rendu à *Blancfossé*. La disette de » bonnes auberges sur l'ancienne chaussée m'a fait alors prendre » par des chemins de traverses, la route de *Croissy*. Je n'étois pas » faché d'ailleurs de voir ce village que *Valois* a avancé être *Cur-* » *miliaca*. Ses conjectures sont assurément moins que certaines, » puisque l'ancienne chaussée n'a jamais eu de direction vers ce » village. Le chemin qui y conduit passe par *Luchy*, *Francastel*, *Le-* » *crocq*, etc. et a toujours été distinct de celuy qui passe à *Cormeilles*. » L'inspection de la carte vous rendra ces observations visibles. Je » n'ay vû à Croissy l'église qu'extérieurement. Elle offre aux yeux » des curieux des monuments des XII et XIIIe siècles tels que ceux du » même âge que nous connoissons dans notre pays. De *Croissy* je » me suis rendu à Amiens sans avoir trouvé aucun monument digne » d'attention. Il est à observer que l'ancienne chaussée de *Tillé* à » *Cormeilles*, et même au delà de *Blancfossé*, conserve encore en di- » vers endroits des caractères constants de chaussée romaine. Les » pierres marginales ne s'y voyent pas, il est vray, mais c'est une » condition que plusieurs ont eu tort de donner comme essentielle.

---

(1) C'est le village de *Cormeilles*, entre Beauvais et Amiens.

» Je l'ay remarqué dans des endroits où la nature venoit au secours » de l'art, mais en général je répète qu'on ne doit point en faire une » condition essentielle et absolument nécessaire.

» La cathédrale d'Amiens est le monument le plus célèbre dont » cette ville soit ornée, elle est du XIII^e^ siècle.....

» J'y ay remarqué au premier coup-d'œil ce qui spécifie l'architecture du XIII^e^, les chapiteaux des colonnes à grand feuillage découpé ou d'acanthe sauvage, les corniches de même en feuillage, » les ogives en boudin avec arrête, etc. On me croira peut-être intéressé dans mon récit, mais il m'a paru que le surprenant de » l'Eglise d'Amiens n'est pas aussy frappant que celuy de notre » Eglise. Ceux qui sont le plus accoutumés à la fréquenter sont toujours dans l'admiration, elle se renouvelle chaque jour à Beauvais, je pense au contraire qu'on s'accoutume aisément à Amiens, » et que les effets de l'admiration ne sont ni si sensibles ni si fréquens : du reste l'édifice est moins haut que celuy de la cathédrale de Beauvais, et cependant la distance des piliers les uns aux » autres en tout sens plus large, ce qui fait paroître la totalité du » bâtiment un peu écrasé, et surtout les bas côtés. L'abside du » chœur m'a semblé décrire une demi conférence de cercle un peu » trop grande, ce qui nuit à la perspective, qui veut que les objets » décroissent en s'éloignant du point principal destiné à les considérer.

. . . . . .

» L'examen de l'Eglise cathédrale et ce que j'ay remarqué en passant de différence aux autres églises m'ont fait connoître qu'à » Amiens, dans les XIII et XIV^e^ siècles, on emploioit la même forme » d'architecture que dans le Beauvaisis, *d'où je continue à conclure qu'il n'est pas impossible de donner des règles générales » pour connoître la forme de bâtir, usitée dans différens siècles.*

» Derrière le chœur vis à vis la chapelle de la paroisse est un petit » génie pleurant, et plus expressif dans ses pleurs qu'un enfant qui » viendroit de recevoir la punition d'un thême mal fait.....

» Déjà près de quatre pages, et je ne fais que quitter Amiens » pour me rendre à Corbie !

. . . . . .

» Le trésor de cette célèbre abbaye conserve encore quelques an-

» ciens reliquaires, l'un d'eux s'appelle *Prime*, et l'on veut que ce » soit le premier de la maison. Il y a aussi quelques oratoires de » nos Rois, un ancien autel portatif en argent, un morceau consi- » dérable de la vraye croix, des petites châsses en émail et or, ou » cuivre du XI^e^ siècle, et peut-être même plus anciennes, un reli- » quaire moderne en bois doré en forme de buste; à travers la » vitre on lit en écriture moderne, *caput sancti Luciani episcopi* » *et martyris*.

. . . . . .

» J'y ay vu des Bourses ou gibecières en..... très-curieuses; nos » premiers chevaliers en faisoient usage dans les voyages de la terre » sainte. Elles leur servoient pour apporter des reliques dans leurs » pays, ou pour les conserver par dévotion, dans la vue de se pré- » munir sous la protection des saints, des différens accidens aux- » quels ils étoient exposés.

. . . . . .

» J'arrive à Saint-Fuscien, et le premier monument antique que » j'y remarque est un fragment de hache antique en caillou, en » cette forme , il avoit été trouvé depuis peu de jours dans le » jardin. L'abbaye de Saint-Fuscien est peu considérable, il n'y a que » quatre religieux. L'Eglise ou ce qui en reste, après des ruines » souvent réitérées par les ennemis, conserve encore quelque ves- » tige du XII et XIII^e^ siècle. Elle est petite et n'a rien de remarquable, » on y conserve un os d'un des saints martyrs qui y sont enterrés. » On ne conserve dans l'abbaye aucune légende de Saint-Fuscien. On » croit que les saints martyrs ont été enterrés à l'endroit même où » est érigé le maître autel, et que ce fut dans un bois, d'où la dé- » nomination encore d'usage de *Saint-Fuscien au bois*.

. . . . . .

» Je pars de Saint-Fuscien le samedy matin, et je ne quitte pas la » chaussée romaine, qui, passant par *Sains*, *Estrée*, *Paillard*, » *Ansauviller*, etc., devoit me conduire à Saint-Just et me rappel- » ler la fuite de ce saint enfant. Ce n'est pas sans satisfaction que » j'ay marché sur ses traces. Je ne crois pas que l'on trouve beau- » coup de chaussées abandonnées qui en conservent des restes aussy » sensibles. Entre Paillard et Ansauviller, j'ay remarqué en plu- » sieurs endroits des indications non équivoques de pierres margi-

» nales. La chaussée rompue en plusieurs endroits par l'avidité des » paysans, pour profiter des pierres et cailloux, m'a fait apercevoir » en plusieurs endroits des lits très-bien conservés de pierres arran- » gées avec soin. Ce travail des paysans m'a fait comprendre que » rien ne leur est sacré, et que si on trouve si peu de grandes » pierres marginales, on en doit accuser moins les premiers fabri- » cateurs de ces belles chaussées, que leurs indignes destruc- » teurs (1).

. . . . . .

» Le hazard m'y a fait trouver le prieur, c'est un homme qui » cherche beaucoup à s'instruire sur Saint-Just. Il est plein de son » *Louvet* et malheureusement il le regarde comme un oracle; j'ay » entré en lice, et contre son sentiment j'ay tâché de lui prouver » que Saint-Just ne s'appelait pas *Lupara*, mais *Sinomovicus*, qu'il » ne fallait pas distinguer à Saint-Just deux villages ou un village » et un hameau *Sinomovicus* auquel il luy plaisoit de substituer » *Oremus* d'où les prés *d'Orem*, et *Lupara* auquel a succédé Saint- » Just. Il confond ce saint enfant avec Saint-Justin de Paris.

. . . . . .

» Depuis mon arrivée à Paris, j'ay vu Dom Tassin a qui j'ay remis » le mss. que je luy destinois. Dom Grenier me communiquera » l'histoire de Dom Fortel. J'ay chez moy *Ful* tiré des manuscrits de » Sorbonne, et je le compare avec la copie de M. de Fricourt; j'ay » encore des extraits des registres du parlement du XIV^e^ siècle de la » même source. A peine ay-je le temps de m'en occuper. Mercredy, » jour assigné avec M. l'abbé Vilain pour obtenir l'Epitaphier de » Paris, etc. d'un conseiller au parlement. Les sceaux m'ont été » rendus. On a fait usage du sceau de Philippe de Dreux *Belvacen- » sis electi* représenté en robe ou camisole longue lisant dans un » livre posé sur un pulpître. Notre autre sceau de Philippe de » Dreux avec contre-scel a fait gagner un procès au parlement de » Rouen renvoyé à Dom Tassin. On contestoit que dans le XII^e^ siècle » on se fût jamais servi de contre-scel. Il y a un mémoire imprimé

(1) Les paysans qui le voyaient sans cesse explorant et remuant des pierres, l'avaient surnommé *Casse-Cailleux*.

» à ce sujet, j'en feray de même pour une lettre foudroiante contre » l'abbé Lebeuf pour l'article *Lucharches*.

. . . . . .

» Jour à mardy pour voir les manuscrits de la bibliothèque de » Sainte-Geneviève et mettre à part ceux qui pourront m'être utiles. » Envoyez-moy par la première occasion les cahiers *Saint-Quentin*, » *Ives de Chartres*; et, pour pouvoir faire quelque chose à l'ab- » baie de Saint-Germain, les cahiers *Saint-Germer abbaie* et *Saint-* » *Lucien histoire manuscrite*, les extraits que nous en avons seule- » ment. Je n'ay pas besoin du reste. Enfoncez le tout dans des coëffes » de nuit que l'on vous fournira à la maison.

. . . . . .

» M. Borel feroit une bonne œuvre de m'envoyer une lettre pour » M. de Sourivière que j'ay vu chez M. Lavocat et qui m'a beaucoup » parlé de luy. Il est garde des chartes du Roy et en fait le cata- » logue. M. Lavocat doit m'y conduire, mais abondance de bien ne » nuit pas.

» Portez vous bien tous et croyez moi votre véritable et sincère » amy.

» DANSE, *Chan. de Beauvais.* »

» Mille respects aux dames. »

M. *Le Caron de Troussures*, président du tribunal civil, et destiné à servir de transition entre les antiquaires anciens et nouveaux, est né à Beauvais en 1754 et y mourut en 1821. Il avait épousé la fille du savant M. *Le Mareschal de Fricourt*, petite nièce bien-aimée de l'abbé *Dubos*. Il était en outre le neveu de l'abbé *Danse*. Grâce à ces liens de parenté, sa bibliothèque s'enrichit de quatre successions savantes. On y voit réunis les œuvres manuscrites de l'abbé *Dubos*, celles de *Foy-Vaillant*, leurs curieuses correspondances, les immenses travaux de M. *Le Mareschal de Fricourt*, enfin, ceux de l'abbé *Danse*, parmi lesquels figure en première ligne le beau manuscrit de la *grande Histoire du Beauvaisis*, échu à l'abbé *Danse*, le dernier vivant des trois collaborateurs.

Des circonstances si favorables, de pareils antécédens de famille, eussent poussé vers les belles-lettres un homme moins heureusement doué que M. *Le Caron de Troussures*.

Nous nous tairons ici sur les mérites de l'éminent magistrat pour ne considérer M. *Le Caron de Troussures* que comme savant et antiquaire.

En étudiant la vaste bibliothèque qu'il a formée, on voit de suite qu'elle est spécialement historique. Aux grandes collections des dix-septième et dix-huitième siècles, éternel honneur de la France, il a joint la collection la plus complète de mémoires et d'histoires étrangères et françaises, générales et locales, les livres les plus curieux en diplomatique, et quantité de manuscrits sans prix, qui remontent au huitième siècle (1).

Mais la collection de M. *Le Caron de Troussures* ne lui est pas seulement redevable de son existence, de sa conservation et de son accroissement ; il ne s'y trouve presque pas de livre marquant, d'édition rare qui ne soient revêtus de ses savantes annotations et n'aient en quelque sorte leur notice biographique. Le manuscrit d'*Augustin Lecat, sur les Evêques de Beauvais* (2), en est tellement enrichi, qu'entre la glose et le texte il est permis au lecteur d'hésiter. Ses immenses lectures n'ont pas été stériles ; il en est sorti un ouvrage inédit qui remplace ce que l'on appelle aujourd'hui les *Dictionnaires de Conversation*, véritable trésor de faits et d'anecdotes littéraires dans le goût des *Menagiana*.

Les collections d'antiquités ne pouvaient manquer dans un milieu si archéologique que Beauvais. Entre plusieurs, moins importantes, mentionnons celles de M. Legrand-Fombert, président du tribunal

---

(1) La plupart de ces manuscrits viennent de la riche bibliothèque du chapitre, et ils ont été préservés du feu ou du pillage de 1793, par M. Le Caron de Troussures. Cette collection, une des plus riches de France et des plus anciennement connues, avait perdu beaucoup de ses manuscrits prêtés jadis au savant *Loysel*. Ces manuscrits, trouvés par M. Joly, chanoine de Paris, dans la succession de son aïeul, furent légués par cet ecclésiastique au chapitre de Notre-Dame de Paris. Le chapitre de Beauvais réclama toujours sans succès ses manuscrits, bien qu'ils fussent revêtus de ses armes. En 1750, le chapitre de Paris les céda avec toute sa collection au Roi, moyennant 50,000 écus qui ont servi à la construction de la sacristie de Notre-Dame. *(Note de M. Le Mareschal de Fricourt.)*

(2) Ce curieux manuscrit porte une épigraphe toute Beauvaisine : *Nihil in Episcopali cervice splendidius fulget quàm humilitas.*

de Beauvais, de M. Provost, de Bresles, et de M. Vialart de Saint-Morys.

Disons un mot de M. *de Cambry*, premier préfet de ce département, et qui a marqué son passage à Beauvais par une *Description du département de l'Oise*. N'omettons pas M. *Tremblay*, auteur exact et consciencieux d'une *Notice sur la Ville et les Cantons de Beauvais*, ni ce jeune écrivain mort trop tôt, M. *de la Fontaine*, qui avait entrepris une *Histoire civile et ecclésiastique de Beauvais*.

Le silence que nous devons garder sur les auteurs vivans nous a privé d'un glorieux et puissant argument, en ne nous permettant pas de parler de l'*Annuaire du département de l'Oise*.

Bornons-nous à dire que ce livre où l'histoire locale et l'archéologie sont traitées de main de maître, relève notre époque de sa position d'infériorité vis-à-vis des vieux savans de Beauvais.

S'il nous est interdit de parler des contemporains, on nous pardonnera de déroger à cette règle pour marquer l'avènement du Comité archéologique de Beauvais, destiné à rattacher le présent au passé, et fondé en 1841, par les soins de M. *de Lacroix-Vaubois*, président du tribunal de Beauvais. C'est à son activité et à son esprit organisateur qu'est due la création de notre Comité. Sans doute le successeur de tant de savans dévoués à l'antiquité ne pouvait moins faire ; il faut ajouter aussi qu'il était impossible de mieux faire.

En réveillant le souvenir de tant d'hommes d'une inégale célébrité, mais tous également épris pour leur pays d'une honorable et profonde affection, puissions-nous avoir ranimé chez leurs enfans le culte trop négligé de l'histoire et d'un passé qui ne fut ni sans dignité ni sans gloire.

Il faut le reconnaître, rien de plus difficile à comprendre que ce passé pour nos nouvelles générations, séparées qu'elles en sont par des mœurs et des lois nouvelles, par une révolution qui a presqu'autant édifié qu'elle a détruit ; car, ne l'oublions pas, non-seulement notre édifice social a été renversé, mais sur ses ruines qui ont péri elles-mêmes, une nouvelle société s'est constituée. La vieille France

est pour les Français d'aujourd'hui comme un pays étranger dont ils ignorent la langue et les mœurs.

A cette inintelligence du passé viennent s'ajouter les tendances peu littéraires de notre siècle; elles expliquent la profonde ignorance de tant d'hommes de notre temps sur tout ce qui n'est pas évènement de la veille ou intérêt du jour.

Pour raviver les vieilles et savantes traditions du pays, pour s'exciter à imiter leurs devanciers, nos compatriotes peuvent méditer ces graves et imposantes paroles de celui de nos écrivains qui a le mieux compris notre époque :

« Dans un temps où les idées religieuses sont affaiblies, si la connaissance de l'antiquité s'évanouissait aussi, nous ne formerions » plus qu'une société sans lien moral avec le passé, uniquement instruite et occupée du présent, une société ignorante, abaissée et » exclusivement propre aux arts mécaniques (1). »

Du reste, pareil oubli des traditions paternelles n'est pas à prévoir dans notre cité où l'empressement sympathique de toutes les classes à accroître nos richesses archéologiques prouve que le sentiment patriotique sera toujours une corde vibrante dans les cœurs Beauvaisins.

DUPONT-WHITE.

---

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

NOTICE ET RAPPORT

SUR LE SOUTERRAIN DE LA COUR D'ASSISES,

Par M. le Docteur DANIEL,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE
ET DU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE DU BEAUVAISIS.

Dans une des séances du Comité archéologique, M. le Dr Daniel a appelé l'attention de ses collègues sur le monument auquel est consacré ce travail, par la lecture de la Notice suivante :

Les développemens fort étendus que le savant M. Bouthors a donnés à l'histoire des cryptes découvertes dans la Picardie (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, année* 1839), nous apprennent ce que cette question intéressante laisse encore à désirer.

Le moyen de faciliter l'étude et d'avancer le terme de cette science consiste à ajouter aux exemples des cryptes connues les exemples qui se rencontrent de celles qui ne le sont pas.

Les ressemblances et les dissemblances que ces étranges constructions offrent entre elles, pourront plus tôt ou plus tard donner lieu à la solution de quelques difficultés qui restent à résoudre.

Il existe à Beauvais une crypte assez intéressante, que quelques habitans et probablement aussi quelques étrangers ont eu occasion de visiter, et dont, nous le croyons du moins, le Comité archéologique ne s'est point encore occupé.

La curieuse hypogée dont nous voulons parler, est située au nord-ouest du cloître de la cathédrale et de l'église de la Basse-Œuvre; on la trouve au-dessous de l'espèce de cellier ou d'espace vide auquel le plancher du parterre de la cour d'assise actuelle sert de plafond (1).

(1) *Voir* le plan de ce souterrain, levé et dessiné par M. Weil, architecte, membre titulaire de la Société académique (*Pl.* 1, *fig.* 1, 2 *et* 3).

L'escalier (*Pl.* I, *fig.* 1, *e*) qui conduit dans l'intérieur de ce monument est pareil à celui d'une descente ordinaire de cave; il a cinq pieds de largeur.

Cet escalier se compose de treize marches de huit pouces chacune, ce qui représente une profondeur de huit pieds huit pouces; sa voûte figure en relief une série de degrés renversés.

Le spectateur étant placé au milieu de cette construction souterraine, toute bâtie en pierres et en moyen appareil, ne tarde guère à en apercevoir la disposition générale.

Ce souterrain a la forme d'un carré légèrement allongé, contenant une allée dans le milieu et des cellules à droite et à gauche (*Fig.* 1).

L'allée est droite et régulière, et elle partage l'espace en deux portions égales. Cette allée a une longueur de quarante-cinq pieds; elle est voûtée à plein-cintre (*Fig.* 2), et sa voûte est distante du sol de sept pieds et huit pouces.

A l'endroit où cette voûte répond aux cellules du milieu des deux séries, on remarque deux nervures saillantes et à cinq faces, et disposées en croix grecque ou mieux en X (*Fig.* 1, *d*).

On y remarque aussi deux soupiraux (*Fig.* 1, *cc*) fermés par une grille en fer et pratiqués dans une épaisseur de voûte de plus d'un pied : ce qui établit une distance d'à-peu-près neuf pieds huit pouces entre le sol du souterrain et le sol sous lequel il a été creusé.

Les soupiraux et la porte d'entrée dans le souterrain sont les seuls moyens à l'aide desquels l'air puisse y pénétrer. On comprend que le jour n'y entre que très-faiblement.

On compte, dans cette enceinte, treize cellules rangées sur deux lignes régulières : six du côté de l'escalier, l'entrée elle-même en figurant une, et sept du côté opposé (*Fig.* 1 *et* 3).

Toutes ces cellules, à-peu-près semblables et dessinées à plein-cintre, sont placées en face les unes des autres. Le pilier montant qui en supporte les arcades et qui les sépare, est large de dix-huit pouces dans toute sa hauteur.

La largeur de chaque cellule est de cinq pieds, la profondeur de dix : elles ont toutes cinq pieds neuf pouces d'élévation; la voûte de l'allée est donc plus élevée de deux pieds que celle des cellules.

Le pourtour de l'ouverture de chacune de ces cellules présente une entaille ou feuillure qui porterait à supposer qu'elle pouvait être

close par une porte (*Fig.* 3). Cependant, on n'aperçoit aucune apparence de gonds, etc.

Une circonstance qui semblerait éloigner l'idée de l'usage des portes, c'est qu'on remarque à l'entrée de deux de ces cellules, opposées à l'escalier (*Fig.* 3), une espèce de bénitier grossièrement travaillé et pratiqué en saillie aux dépens de la pierre même du pilier montant, et recouvrant justement une partie de la feuillure dans laquelle la porte devrait s'encadrer.

Toute cette construction, dont la date ne nous est point connue, mais qu'on peut croire fort ancienne, ne paraît pas avoir souffert de l'action du tems : elle est d'une parfaite conservation.

Nous avons examiné avec beaucoup de soin l'intérieur de ces cellules, humides et malsaines, et nous n'y avons découvert aucune trace qui pût nous indiquer l'usage auquel elles servaient.

En poursuivant nos recherches, nous avons aperçu dans les murs intérieurs des cellules, et ailleurs, quelques fragmens, de formes diverses, de pierres sculptées, et aussi des fragmens de pierres de forme cylindrique, qui paraissent avoir appartenu à des fûts de colonnes.

Ces débris semblent avoir fait partie autrefois d'un plus ancien édifice.

La crypte que nous venons de décrire était dans la juridiction du chapitre de la cathédrale ; elle ne paraît point avoir été construite pour servir de refuge à des êtres vivans, pour lesquels elle serait difficilement habitable.

Cependant, il n'est point impossible que, pendant les invasions diverses qu'a subies notre pays, et que pendant les guerres fréquentes auxquelles il a dû prendre part, cette crypte ait servi de retraite à des personnes craintives et désireuses de mettre et leur vie et leurs effets précieux à l'abri du danger.

La disposition toute particulière qu'offre ce souterrain autoriserait plutôt à croire à l'existence d'un ancien sépulcre commun qu'à celle d'une église, du tems des persécutions, dont aucun vestige ne vient révéler ni justifier la présence.

Quels sont les personnages qui avaient droit à cette demeure privilégiée? Que s'est-il passé dans ce réduit tout mystérieux?

Nous ne saurions le dire.

Nous avons exposé nos observations, et nous souhaitons qu'elles profitent en quelque chose à l'histoire des cryptes de la Picardie.

Sur cette communication, le Comité archéologique a nommé une Commission qu'il a chargée d'explorer le souterrain signalé par M. le docteur Daniel, et de faire connaître son avis sur les diverses questions que soulève l'étude de ce monument.

M. le docteur Daniel a fait, au nom de cette Commission, le rapport suivant :

Les principales observations consignées dans la Notice que nous avons lues à la dernière séance du Comité sont conformes à ce qui existe, sauf de légères variantes que nous devons faire connaître dans le présent appendice.

Les soupiraux, au nombre de deux encore ouverts, sont placés, l'un près de l'extrémité sud de la voûte du couloir, l'autre au tiers de la longueur de ce couloir, mais dans la direction nord (*Fig.* 4).

Près de ce dernier soupirail, on aperçoit à la voûte un espace représentant l'étendue du soupirail voisin et qui est bouché avec des briques et du mortier à ciment. On est autorisé à croire que là existait un troisième soupirail qu'on aurait supprimé.

Nous avons dit que l'épaisseur de la voûte où sont pratiqués les soupiraux était de plus d'un pied, et il est constant, d'après la mesure prise en dernier lieu, que cette épaisseur est de plus de deux pieds; d'où il faut conclure que le sol de la crypte serait à dix pieds au-dessus du sol commun.

A l'endroit où l'on voit les nervures disposées en X (*Fig.* 4 *et* 5), et qui répondent au milieu de l'allée, la voûte est un peu plus élevée; elle est, au contraire, surbaissée et légèrement oblique en partant de ce point vers les extrémités.

On remarque que les murs de quelques cellules ont été réparés depuis le point où le cintre commence jusqu'au sol, et c'est surtout dans ces points remaniés que se trouvent des débris assez nombreux d'anciennes constructions. On y observe, en effet, des moellons modernes et aussi plusieurs morceaux de pierres sculptées et présentant des dessins variés, des portions de colonnes unies ou cannelées. On reconnaît que ces matériaux sont liés avec un mortier plus nouveau.

Généralement, les pierres dont se compose cette crypte sont de grandeur inégale : il y a plus de moyen que de grand appareil.

Certains trous qu'on voit aux piliers montans des cellules sont placés d'une manière si irrégulière et si peu utile, qu'on ne peut

supposer qu'ils aient servi à recevoir des gonds ou autres ferremens.

Ce qu'on a rencontré de clous, qu'on suppose de l'époque et existant encore dans ces murs, paraît tout-à-fait insignifiant, quant à l'usage auquel ils ont servi.

Le sol de cette crypte paraît avoir été piqué et légèrement fouillé.

Dans le cintre du fond de deux cellules, le mur de la voûte semble se prolonger au-delà du mur qui clot le fond de ces cellules : les pierres qui forment le mur droit de ce fond sont détachées du demi-cercle que représente le cintre. Ce mur du fond semble avoir été bâti après coup, et le vide qu'on aperçoit porterait à soupçonner que dans les cellules en question la profondeur serait plus considérable que dans les autres, ou, en d'autres termes, que ces cellules communiqueraient avec d'autres cellules que l'on ne connaît pas.

Il n'a été rien conclu, en commission, touchant l'usage de ce souterrain. Etait-ce une prison, un sépulcre, ou un lieu de refuge en cas de danger ? Cette question n'est pas décidée : on en est encore aux conjectures.

Permettez-nous de vous en soumettre une.

Les cloîtres de Saint-Pierre de Beauvais représentaient un carré, borné *à l'ouest* par la cathédrale, contre laquelle sont élevés des bâtimens où existaient anciennement la bibliothèque et les salles pour les assemblées capitulaires et celles qui renfermaient le trésor de la cathédrale ; *à l'est* par la cour d'assises, dont une portion est faite aux dépens du cloître : c'est justement au-dessous de cette portion des cloîtres qu'existe la crypte dont nous nous occupons, et au-dessus existaient les archives de la cathédrale, dont l'employé titulaire s'appelait M. Lesueur-Lefèvre, archiviste distingué de l'époque ; *au sud* par un mur qui les sépare de la rue dite des Cloîtres de Saint-Pierre ; et *au nord* par une galerie couverte, soutenue par des piliers assez minces, à arcades ogives et ornées de trèfles fort délicatement évidés.

On voit dans cette galerie une porte, aujourd'hui supprimée, au moyen de laquelle on pense que l'on pouvait communiquer de l'église de la Basse-OEuvre dans les cloîtres de la cathédrale.

Le carré des cloîtres est planté d'arbres et sert de jardin.

Cet état de lieux étant bien compris, voici un renseignement, peut-être intéressant dans l'espèce, que nous a communiqué un

vieillard éclairé, fort initié aux pratiques de l'Eglise de Beauvais, et notamment de notre église cathédrale.

Le *Processionale Bellovacense*, publié en 1780, sous l'épiscopat de M. de La Rochefoucauld, n'est autre que celui arrêté et suivi dès longtemps déjà par M. le cardinal de Gesvres, précédent évêque. A l'Office des Morts, le 2 novembre, *in commemoratione omnium defunctorum*, nous avons extrait de ce livre ce qui suit :

« Ex eundo de choro, choristæ imponunt ℣. *Libera me.* Tunc » clerus transeundo per navim, vadit processionaliter per Ecclesiam » B. M. de Basso opere et transit AD INFIMA CLAUSTRA; ingressu » claustrorum, ubi duæ fiunt stationes, *Libera* interponitur, et tunc » magnus chori-vicarius intonat Psalmum *Miserere*..... Oratio à » celebrante super tumulum *D. Naucher*, ubi prima statio, deinde, » Psalmus *De profundis*..... et dictâ oratione super tumulum Do- » mini *Leclerc*, ubi secunda statio, ℣. *Libera* continuatur ab ipso » versu in quo fuit intermissum, dùm Chorus ingressus est *claustra*. » Interèà processio redit ad Cathedralem, etc. »

Nous avons recueilli ce document, parce qu'en même temps qu'il nous apprend qu'en quittant le chœur de Saint-Pierre, la procession allait dans l'église de la Basse-Œuvre qu'elle traversait, il semble autoriser à croire qu'elle se rendait immédiatement à la crypte dont nous nous occupons, laquelle crypte serait indiquée dans le processionnal par les mots *infima claustra*, c'est-à-dire *les cloîtres les plus bas*, pour établir la différence qui existe entre les cloîtres connus de la cathédrale, qui sont, en effet, un peu au-dessous du sol commun ou du sol des rues voisines, mais non assez pour nécessiter l'emploi de l'adjectif *infima*.

Ce mot *infima* ne fait-il pas naître l'idée de deux profondeurs inégales dans le cloître, dont l'une, relative au cloître proprement dit, se rapporterait à la profondeur moindre, et l'autre, relative à la crypte, que par comparaison et à défaut d'un autre nom on aurait appelé *infima claustra*, se rapporterait à la profondeur plus grande, *infima claustra* ?

Quel autre motif aurait-on eu d'employer ce mot *infima*, pour indiquer les cloîtres, suffisamment désignés pour tout le monde par le mot *claustra*, si l'on n'avait entendu exprimer deux choses tout-

à-fait distinctes : les cloîtres les plus élevés et les cloîtres les plus bas ?

On sait que dans les églises épiscopales où existaient des souterrains destinés à recevoir les dépouilles mortelles des dignitaires ecclésiastiques, les corps de ces dignitaires, qu'on y déposait, y demeuraient pendant un an, après lequel temps on procédait à l'inhumation. On sait aussi que cette manière de faire est empruntée des pratiques usitées dans les catacombes, aux premiers siècles du christianisme.

Le processionnal consulté nous apprend qu'il s'agit de prières dites *spécialement* sur les tombes de deux personnages qu'il nomme.

Dans quels cloîtres étaient placées ces tombes ?

Quoiqu'on n'aperçoive dans les cloîtres les plus élevés non plus que *in infima claustra*, ni pierres tumulaires, ni inscriptions, ni aucune trace de sépulture qui fassent savoir qu'on y enterrait et où l'on y enterrait les chanoines avant l'époque où l'on a cessé de les inhumer dans l'abbaye de Saint-Lucien, la tradition ne nous apprend pas moins que c'était dans la crypte que se faisait l'exposition et le dépôt des corps durant un an, et dans la galerie au nord du cloître que se pratiquaient les inhumations.

On sait parfaitement d'ailleurs qu'à la révolution la terre de cette galerie a été fouillée, pour y recueillir les cercueils en plomb ou autres objets précieux qui s'y trouvaient.

D'après les diverses considérations qui précèdent, n'est-il pas raisonnable de supposer que les tombes de MM. Naucher et Leclerc, qui seraient morts dans l'année 1780, étaient déposés dans la crypte, *infima claustra*, et que c'est d'ailleurs dans ce lieu que l'Eglise se rendait pour les stations et les prières ci-dessus indiquées?

Nous demandons pourquoi il ne serait question ici que de deux chanoines morts ?

Si cette explication, que nous hasardons, paraît fondée et admissible, notre crypte était donc un sépulcre en 1780 (1).

---

(1) Une découverte faite à Auxerre, en 1845, et qui présente une grande analogie avec celle dont nous nous occupons ici, peut jeter un grand jour sur la question, et nous paraît donner un assez haut degré de vraisemblance à la conjecture que nous avons hasardée. Voici comment les journaux de l'époque rendent compte de cette découverte :

Quelques personnes attribuent à ce souterrain une date très reculée. D'autres, au contraire, ont pensé qu'elle avait pu être établie dans le dix-septième siècle, pour servir de refuge pendant les guerres que les provinces du nord de la France soutinrent contre les Espagnols. On remarque, en effet, que c'est surtout au dix-septième siècle, de 1634 à 1635, que les cryptes se sont le plus multipliées dans cette partie du royaume. On voit, dans les pièces justificatives citées par M. Bouthors, que les habitans d'Amiens étaient préoccupés du sort réservé à notre ville de Beauvais, dans laquelle, disait-on, l'ennemi avait pénétré.

Nous savons qu'à cette époque, en effet, par suite de l'inquiétude fondée dont notre contrée était agitée, des travaux de fortification ont été commencés au Mont-Capron ; que la première pierre des forts a été posée par M. Augustin Potier. Nous savons aussi que l'ennemi s'étant éloigné du territoire d'Amiens, les travaux commencés ont été immédiatement interrompus.

Serait-ce donc à cette occasion que la crypte qui nous occupe aurait été construite? et aurait-elle été destinée alors à être un lieu de refuge ?

Cela n'est guère probable, car, d'après l'idée que nous avons essayé d'en donner et celle que la Commission en a prise sur les lieux, si une semblable retraite était capable de soustraire ceux qui s'y confiaient aux atteintes d'un ennemi furieux, ne les exposait-elle pas aussi à des dangers qui n'étaient guère moins redoutables; car, à part la difficulté de vivre en société dans un lieu presque privé d'air, les malheureux réfugiés, s'ils étaient découverts, n'étaient-ils point exposés à la mort la plus misérable?

Voilà, Messieurs, à quoi se réduit ce que nous pouvons dire sur

---

« En juin 1845, on a découvert, dans les cryptes de l'église Saint-Etienne d'Auxerre, une chapelle souterraine de construction gothique, dont personne ne soupçonnait l'existence. On y a trouvé, déposés dans des tombes creusées dans un massif de maçonnerie, les cercueils de douze chanoines attachés au chapitre de la cathédrale d'Auxerre pendant le siècle dernier. Une inscription, en lettres blanches sur un fond noir, indique le nom, la date de la naissance et celle de la mort de chacun de ces prêtres. Quelques-uns de ces tombaux ont été ouverts; ils ne contenaient plus que des ossemens et quelques cheveux. »

Nous livrons ce rapprochement aux réflexions de nos lecteurs.

la crypte de la Cour d'assises de Beauvais. De nouvelles recherches à faire, et auxquelles il nous paraît important de se livrer, conduiront, il faut l'espérer, à la connaissance de tout ce qu'on a besoin de savoir sur cette mystérieuse enceinte.

VITRAUX

DE SAINT-ÉTIENNE.

NOTE LUE PAR M. DANJOU AU COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE.

MESSIEURS,

Au moment où des travaux importans s'exécutent pour préserver ce qui nous reste des célèbres vitraux de Saint-Etienne, j'espère que vous accueillerez avec faveur quelques mots sur une entreprise heureusement conçue et habilement exécutée, qui nous promet de voir ressusciter, en quelque sorte, une grande partie des verrières de Saint-Etienne que tout le monde croyait perdues. C'est à la vigilance éclairée de M. le Maire de Beauvais que nous devons ce service signalé rendu à l'architecture et à la peinture sur verre, non moins qu'à l'illustration artistique de notre ville. Voici dans quelles circonstances s'est produit ce fait, bien digne d'être enregistré dans les annales du Comité archéologique.

Vous savez, Messieurs, qu'indépendamment des ravages causés bien plus souvent par l'étourderie destructive des enfans que par un vandalisme raisonné, les magnifiques verrières de Saint-Etienne ont subi de profondes mutilations, inspirées par des scrupules qu'on doit traiter avec respect, mais qui, dans leur zèle iconoclaste, ont trop souvent, on peut le dire, confondu l'innocent avec le coupable. Une tradition, peu encourageante pour les hommes à tendances réparatrices, supposait que les vitraux enlevés des verrières avaient été complètement brisés ou dilapidés. Pendant longtemps, les investigations, purement verbales, que permettaient les circonstances, étaient restées infructueuses, lorsque, dans une visite administrative de l'église Saint-Etienne, nous trouvâmes, dans l'une de ses dépen-

dances, une malle assez grande, toute remplie de vitraux peints, détachés et entassés sans ordre les uns sur les autres. Aidés des indications de M. le Curé de Saint-Etienne, nous ne tardâmes pas à reconnaître que ces vitraux étaient de précieux débris des verrières qu'on avait cru devoir réduire aux portions que l'on voit encore, en remplaçant par des vitraux blancs les parties supprimées, et nous conçûmes l'espoir de retrouver, dans ce dépôt, si longtemps ignoré, quelques beaux fragmens qu'on pourrait heureusement substituer aux ignobles panneaux de verre blanc qui jusqu'à ce jour en usurpent la place.

M. le Maire embrassa cette idée avec le zèle d'un administrateur et le discernement d'un homme de goût, et sans perdre un instant, il s'empressa de prendre les mesures nécessaires pour tirer parti de l'heureuse découverte qui venait d'être faite.

Mais là était la grande difficulté de l'entreprise, et vous concevez, Messieurs, quel soin, quelle patience, et en même temps quelle habileté exigeait la mise en œuvre des matériaux, souvent frustes, confusément enfouis dans la malle qui les avait pendant si longtemps préservés d'une complète destruction. Il fallait démêler, au milieu de cet amas confus, les vitraux qui devaient se raccorder les uns aux autres, non-seulement pour l'ensemble des sujets, mais pour chaque personnage, pour chaque objet de détail en particulier, puisque, comme vous le savez, la peinture sur verre se compose d'une multitude de pièces d'une petite étendue, dont chacune, prise isolément, a très-peu de caractères spécifiques. A cette difficulté, déjà si grande en elle-même, il faut ajouter celle qui résulte de la demi-transparence des anciens vitraux, disposition qui leur donne cette vivacité de couleur et en même temps cette solidité de ton que les artistes modernes ont si longtemps cherchées en vain, et qu'ils paraissent sur le point d'obtenir, s'ils n'y sont pas déjà parvenus complètement. Cette semi-opacité, qui tient à l'état rugueux de la surface des anciens verres peints et à leur épaisseur, oppose un obstacle constant à l'examen et au triage de ces vitraux, lorsqu'ils ne sont pas placés verticalement entre un espace très éclairé et un milieu relativement plus obscur, comme la baie d'une fenêtre. Quand ils sont disposés à plat, même sur un corps blanc comme du papier, ils conservent une teinte peu déterminée et induisent souvent en erreur sur leur coloration véritable. A plus forte raison est-il

presque impossible d'y reconnaître les détails de trait qui y dessinent des contours, de sorte que le seul travail nécessaire pour faire l'inventaire d'une caisse de vitraux peints, est déjà une œuvre très difficile, indépendamment des soins, plus intelligens encore, qu'exige la reconstruction des tableaux que formaient originairement tous ces fragmens confondus de la pensée de l'artiste.

C'est chez un de nos collègues, M. Omont, dont chacun de nous connaît le zèle et le talent, que M. le Maire a eu l'heureuse idée de chercher l'artiste capable de comprendre et d'exécuter sa pensée, et l'on peut dire que par un choix aussi judicieux M. Lequesne a assuré le succès de son entreprise.

M. Omont, nous sommes déjà en mesure de le dire, a dignement répondu à la confiance de l'administration. Je ne vous parlerai pas en détail de la patience et de la sagacité avec lesquelles il s'est attaché à rassembler tous les vitraux, et même les plus simples fragmens qui formaient un ensemble, et du bonheur avec lequel il est parvenu à restituer ainsi d'abord un cheval et son cavalier, puis un pauvre mendiant dont la tête avait disparu, puis divers accessoires et ajustemens qui complétaient une scène entière de la vie d'un de nos plus grands saints. Ce premier travail nous a valu la reconstruction d'un beau tableau sur verre représentant saint Martin au moment où il coupe son manteau en deux pour couvrir, pendant la saison rigoureuse, les membres glacés d'un pauvre vieillard. Cette restauration est d'autant plus précieuse qu'elle se recommande aux yeux des amis des arts par un mérite que tout le monde reconnaîtra du reste facilement. La tête du jeune saint est charmante de grâce et de naïveté; le peintre, peu soucieux de la fidélité dans le costume, a donné à son pieux et charitable héros la tenue et les ajustemens d'un page de la cour de Charles VIII. L'exactitude historique y a sans doute perdu, mais la peinture pittoresque y a gagné, et en voyant la jolie figure du jeune écuyer ombragée, sans être masquée par une élégante toque que surmonte une plume flexible, on sait, malgré les réclamations de l'archéologie, quelque gré à l'artiste de son heureux anachronisme.

Quant au vieux mendiant dont M. Omont ne retrouvait que quelques débris dispersés, il est parvenu à le rétablir avec tant de naturel qu'on croirait qu'il appartient en entier à la composition originale. Passionné pour tous les arts du dessin, notre intelligent collègue n'a

pas reculé devant une lutte avec les habiles peintres sur verre du seizième siècle, et vous verrez avec autant de plaisir que de surprise les beaux vitraux sur lesquels il a peint la tête et une partie des extrémités inférieures qui manquaient à la figure du pauvre. A la difficulté du procédé se joignait celle de la conception, puisque rien ne mettait sur la trace des traits qu'il fallait restituer. M. Omont a vaincu très heureusement cette double difficulté, et son ouvrage témoigne tout à la fois de son mérite comme dessinateur et de son habileté dans l'art d'incorporer la peinture au verre.

On en peut trouver une nouvelle preuve dans la jolie copie qu'il a faite de la tête de saint Martin. Cette imitation fidèle rend très bien l'élégance de nature et la finesse d'expression du modèle. Toutefois, notre respect pour les restes de l'art chrétien au moyen-âge doit nous faire conserver religieusement la tête originale, quoiqu'il y manque une partie de la région maxillaire. M. Omont a trop bien prouvé son talent dans l'imitation des anciens vitraux pour qu'on ne l'engage pas à en donner une nouvelle preuve, en complétant cette jolie tête par un raccord qu'il saura bien rendre imperceptible.

En continuant ses ingénieuses investigations, M. Omont a retrouvé un second tableau, qui représente un des sujets favoris des peintres de la renaissance. C'est une scène de la première enfance de Jésus-Christ, dans laquelle on voit les pieuses amies de la sainte vierge s'empressant, à l'exemple de la chaste mère, autour de l'enfant divin. J'ai retrouvé dans ce tableau quelques-uns de ces détails naïfs que n'oubliaient pas les peintres pleins de foi du moyen-âge, et qui concouraient, avec l'expression religieuse des personnages et la modestie sans raideur des ajustemens, à donner à leurs compositions le caractère grave qui convient à la peinture sacrée. Une des plus belles fresques de la Chartreuse de Pavie, due, à ce qu'on croit, au pinceau d'Etienne Montalto, représente le même sujet avec les mêmes accessoires, au nombre desquels vous me permettrez de citer le poêlon dans lequel une des saintes femmes a préparé le frugal repas du céleste nourrisson. C'est avec un véritable plaisir que l'on retrouve ainsi, dans les œuvres de nos grands artistes, les mêmes idées et, à certains égards, un talent comparable à celui des grands maîtres de l'Italie. La restitution de cette belle verrière d'Engrand Leprince est, sous ce rapport, un éminent service rendu à l'art, en même temps

qu'un de nos principaux monumens y retrouvera un de ses ornemens les plus précieux.

On ne peut que former des vœux pour la continuation d'un aussi beau travail. Il est heureux pour nous de penser que dès-à-présent plusieurs portions des verrières de Saint-Etienne peuvent être rétablies dans leur ancienne richesse et remplacer les ignobles vitres blanches qui en usurpaient la place depuis si longtemps. L'œuvre est commencée ; nous pouvons compter qu'elle s'achèvera, et que la belle décoration de peinture sur verre que l'église Saint-Etienne devait à des artistes nés dans nos murs recouvrera une grande partie des pertes qu'elle avait faites, et que, pendant longtemps, on avait déplorées comme irréparables.

NOTE

SUR UN CALICE

DE LA FIN DE LA RENAISSANCE.

L'église d'Hanvoile possède un calice qui mérite l'attention des amis des arts. Il date, je pense, du règne de Henri III, ou peut-être de celui de Henri IV. M. le Curé d'Hanvoile, un de nos zélés collègues, a bien voulu nous en envoyer un bon dessin que nous avons fait lithographier avec soin et qu'on trouve à la fin du volume (*Pl.* II). Les calices de cette époque, d'après ce que m'a dit le savant M Didron, ne sont pas excessivement rares en France ; on en trouve encore quelques-uns dans les cathédrales ou dans les églises qui ont hérité des anciennes abbayes. Je ne sache pas cependant que le département de l'Oise en possède beaucoup en ce genre. Nous recommandons donc celui-ci comme une tradition, déjà éloignée sans doute, mais encore très-remarquable, des admirables chefs-d'œuvre d'orfèvrerie qui ont illustré le siècle de François Ier.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

ÉTUDE GÉOLOGIQUE

SUR LA VALLÉE DU THÉRAIN

ET SUR CELLE DE L'AVELON.

I.

De dessus la colline de craie, que couronne le bois de Brûlet, on aperçoit la ville de Beauvais, dominée de tous côtés par des hauteurs qui s'ouvrent seulement dans quatre directions.

La vallée du Thérain arrive du nord-ouest, à-peu-près en ligne directe depuis Troissereux et Montmille ; puis elle se prolonge vers Therdonne au sud-est.

Au nord, un vallon étroit, creusé entre le village de Notre-Dame-du-Thil et le coteau de Brûlet, vient déboucher obliquement dans la vallée du Thérain. C'est dans ce vallon qu'est bâti le hameau de Villers ; il est arrêté par un petit ruisseau nommé le rû de Calais, dont la source est près de Fontaine-Saint-Lucien, et qui verse ses eaux sous la manufacture de M. Thiberge.

Enfin, vers l'ouest, une gorge profonde sépare les croupes arrondies de deux collines, et fait communiquer la vallée du Thérain avec la région naturelle, connue sous le nom de pays ou vallée de Bray. Au fond de cette gorge coule la petite rivière d'Avelon, qui se réunit au Thérain dans le faubourg Saint-Jean.

De ces trois accidens du sol, deux présentent tous les caractères propres aux vallées d'érosion, et doivent être attribués à l'action des cours d'eau que l'on y voit encore aujourd'hui. Le troisième, celui qui amène les eaux de l'Avelon à Beauvais, me paraît, au contraire, être l'effet d'un bouleversement des couches solides, qui a produit la vallée de Bray : je l'appellerai vallée de déchirement.

Pour démontrer ces deux propositions, je m'appuierai principalement sur des faits découverts et décrits par M. *Graves*, vice-président de la Société géologique de France, dans son beau travail publié sous le titre modeste d'*Essai sur la Topographie géognostique du Département de l'Oise*. La justice et la reconnaissance m'imposent le devoir de rendre ici au savoir de l'auteur un éclatant hommage. Mais comme je me servirai de ses observations dans un but un peu différent du sien, je crois pouvoir me dispenser de citer, en particulier, chacun des nombreux emprunts que je me permettrai de faire à son excellent ouvrage.

II.

Les caractères auxquels on reconnaît les vallées d'érosion dans nos terrains de sédiment, peuvent se réduire à quatre.

1.° Elles suivent les lignes naturelles de pente, c'est-à-dire que l'ensemble de leur direction indique aussi la pente générale de la contrée.

2.° Elles commencent ordinairement par une sorte de digitation formée de ravins isolés et de peu de largeur. Ces ravins eux-mêmes ne sont souvent, à leur origine, que de faibles rigoles à peine sensibles à la superficie du sol. Mais ils s'approfondissent rapidement; leurs flancs abruptes s'arrondissent, et après un trajet dont la direction générale est presque toujours rectiligne, mais dont le cours est sinueux, les bordures s'abaissent, d'un côté du moins; elles s'éloignent, et le ravin primitif aboutit, par une large embouchure, à une vallée plus importante.

3.° Les rives des vallées d'érosion présentent, dans leur longueur, des escarpemens qui alternent avec des cirques arrondis et en pente douce, parce que les eaux se dérangent de leur direction principale à l'approche des masses qui leur offrent plus de résistance.

4.° Enfin les assises de la roche entamée par l'excavation se correspondent régulièrement d'un côté à l'autre.

Tels sont les quatre caractères suffisans pour reconnaître une vallée creusée par les eaux. Nous les voyons fortement prononcés dans les derniers encaissemens des grandes rivières. Tâchons de les retrouver dans ceux qui nous occupent.

Et d'abord, il résulte d'observations nombreuses et détaillées, que le grand plateau crayeux qui s'étend entre l'Oise et la Somme est divisé par une ligne de partage des eaux. Le niveau de cette ligne décroît de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, depuis Molliens, près de Formerie, où sa hauteur est de 215 mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'à Courcelles-Epayelles, canton de Maignelay, où elle descend à 94 mètres; la différence est donc d'environ 120 mètres. Si de Formerie nous menons une ligne vers Beauvais, c'est-à-dire du nord-ouest au sud-est, nous verrons s'abaisser successivement les cotes des hauteurs de 226 mètres près de Formerie, à 68 mètres au pied de la cathédrale; différence, 158 mètres. Une autre ligne de Crevecœur à Beauvais nous donnera la différence de 177 mètres à 68 mètres, c'est-à-dire 109 mètres. Mais, puisque nous nous bornons à étudier la vallée du Thérain depuis Troissereux jusqu'à Beauvais, prenons les hauteurs, à droite et à gauche de son cours, entre ces deux localités, et nous aurons, sur la droite, le plateau au nord du bois du Parc, à 140 mètres; l'Etoile du bois du Parc, à 121 mètres; les bosquets de Saint-Just-des-Marais, à 85 mètres. Sur la gauche, Houssoy est à 121 mètres; Plouy-Saint-Lucien, à 116 mètres; enfin, la Folie, à 105 mètres. Les quatre lignes que nous venons de suivre nous montrent bien clairement l'inclinaison du plateau crayeux vers l'est et le midi, ou le sud-est. Mais de ces quatre lignes, la première, de Formerie à Beauvais, est parallèle au cours du Thérain; la seconde est à-peu-près parallèle à l'un de ses affluens principaux qui vient par Milly; les deux dernières sont presque ses rives anciennes. Ainsi les lignes naturelles de pente et le cours de la rivière du Thérain se confondent.

L'étude du rû de Calais, quelque insignifiante que soit sa puissance actuelle, ne fera que confirmer les conclusions précédentes. Les hauteurs de Fontaine-Saint-Lucien, où il a sa source, s'élèvent à 135 mètres; celles de Guignecourt, à 130 mètres; Tillé, à 114 mè-

tres, et la Folie, à 105 mètres. Or, ces localités sont sur les bords du ruisseau.

Si nous examinons maintenant la rivière du Thérain et ses affluens à leur origine, près de leurs sources, nous aurons à répéter, pour chacun d'eux en particulier, les détails mentionnés plus haut, comme caractéristiques des vallées d'érosion à leur naissance. Il suffit de se placer sur les hauteurs voisines de la source d'un des ruisseaux qui arrivent à la rivière, pour se convaincre de l'exactitude de notre assertion. Ces faits ressortent d'ailleurs, tout d'abord, à la seule inspection des cartes détaillées. Telles sont la carte du département de l'Oise, extraite de la carte topographique de France gravée au dépôt de la guerre, et encore la carte géologique de M. Passy, dans sa description de la Seine-Inférieure. Aussi, sans m'arrêter à ce caractère si tranché cependant, mais en même temps très facile à saisir, je passe au suivant; et pour mieux juger du rapport des accidens de forme que présentent les deux rives du Thérain, je me place à l'angle du bois de Brûlet, qui regarde l'Amie-au-Roy. Je vois se dresser devant moi la colline escarpée sur laquelle s'élève l'église de Montmille : c'est comme un promontoire taillé à pic qui commande la vallée sur une longueur de trois kilomètres environ, de Montmille à Herchies. En face de cette espèce de falaise s'arrondit une vaste courbe de deux kilomètres de rayon. Elle embrasse la commune de Troissereux avec une partie de son territoire jusqu'aux bois de l'Hospice. Ici le sol est incliné en pente douce; la roche crayeuse est recouverte d'une couche épaisse de terre argileuse dans la partie qui se rapproche du Thalweg.

La vallée se resserre ensuite entre la pointe du bois de Brûlet et celle de Montmille, et la disposition de ses rives est intervertie. La courbe avec la pente douce passe sur le côté droit de la rivière; elle s'arrondit sous le bois du Parc, embrassant la ferme du Gros-Chêne et le village de Saint-Just-lès-Marais, tandis que le côté gauche forme un talus à pente raide, avec des terrasses étagées en gradins. Les terres cultivées sous le bois du Parc sont très fertiles, au lieu que la roche crayeuse à jour sur la rive escarpée se couvre à peine d'une végétation maigre, espacée, composée surtout de graminées, comme sur les *Downs* de l'Angleterre.

Une dernière fois enfin, la pente douce et la courbe se reportent sur la gauche, dans les faubourgs de Saint-Quentin et de Basset,

où débouche le rû de Calais, et en face de la gorge que traverse l'Avelon. Les hauteurs escarpées qui se présentent à droite, en face de ce dernier cirque, sont les buttes de Saint-Jean et de Saint-Symphorien.

Voici donc, sur une longueur d'un myriamètre au plus, trois exemples de la correspondance entre les saillies escarpées d'une rive et les enfoncemens légèrement inclinés, arrondis, de l'autre. On reconnaît sans peine la trace d'un cours d'eau, entraîné suivant la pente naturelle du sol; lancé et relancé d'obstacles en obstacles, il se porte alternativement, et s'étend vers les points qui contrarient moins sa marche.

Mais lorsque l'eau coule avec une vitesse suffisante, après avoir entraîné les corps faciles à délayer, elle attaque aussi les roches mises à nu; elle les sillonne d'abord, les entame ensuite plus largement et à une plus grande profondeur. Son lit se creuse, et leurs différentes assises apparaissent sur ses rives, dans leur superposition naturelle. Sont-elles horizontales? on les retrouve à la même hauteur de chaque côté de la rivière. Sont-elles au contraire inclinées à l'horizon? on les verra à des hauteurs différentes sur les deux rives, mais toujours une assise donnée paraîtra à la droite entre les prolongemens des plans qui la limitent supérieurement et inférieusement à la gauche.

Or, depuis les hauteurs de Herchies et de Montmille, jusqu'à la pointe du bois du Parc, au-dessus de Saint-Just, on voit exactement les mêmes couches crayeuses sur les collines opposées, dans le même ordre de superposition et presque au même niveau; car le grand plateau crétacé du nord est trop peu incliné à l'horizon, pour que la différence de niveau soit sensible au-delà d'une distance aussi courte que la largeur de la vallée du Thérain.

Il est vrai que les plans de séparation des couches se redressent un peu sous le bois du Parc vers l'axe du Bray; mais cette circonstance, qui a peut-être suffi pour diriger dans le principe le court de la rivière, ne saurait être admise comme la cause de la forme actuelle de la vallée.

Il est vrai encore que le calcaire noduleux apparaît près de Troissereux, et qu'il ne se montre pas sur la falaise opposée. Il serait difficile pourtant d'attribuer cette circonstance à un dérangement des couches crayeuses par les forces centrales. Le banc de calcaire nodu-

leux ne règne pas partout sous la craie supérieure, et il semble finir en cet endroit. Il n'existe nulle part dans les carrières ouvertes à différentes hauteurs sur le versant méridional de la bordure du Bray, à Goincourt, au Mont-Saint-Adrien. D'ailleurs, cette roche a subi elle-même, à Troissereux, l'action combinée des eaux du Thérain et de celles du ravin de Houssoy. Car, à l'entrée du vallon de Saint-Maurice, un amas de ses débris repose sur la craie supérieure.

Une différence bien réelle de niveau existe entre les plans de stratification de la colline Saint-Jean et ceux du mont Capron ; nous aurons occasion de l'étudier dans la seconde partie de ce travail.

Des observations détaillées que nous venons d'exposer, nous pouvons, je pense, légitimement conclure que la vallée du Thérain, avec sa forme et sa profondeur actuelles, est due à l'action érosive d'un cours d'eau ; car elle présente les quatre caractères, auxquels on peut reconnaître les excavations du sol, résultats de cette cause. Quant au vallon de Calais, il suffira de le remonter jusqu'à la ferme de l'Hôtel-Dieu, située derrière le château de la Folie, pour y reconnaître, dans des proportions moindres, sans doute, mais bien prononcées encore, les mêmes signes caractéristiques. On aura continuellement, à la gauche du ruisseau, un escarpement étagé en gradins arides, dont les saillies correspondront aux accidens contraires de la droite. On verra en plusieurs endroits le parallélisme des couches crayeuses. Enfin, si l'on s'avance jusqu'à l'origine du vallon, on retrouvera dans tous leurs détails les ravins et les rives du sol, qui ne peuvent être attribués à d'autres causes qu'à l'action des eaux.

Terminons donc la première partie de cette étude, en répétant notre première assertion, savoir : que la vallée du Thérain et le vallon de Calais sont des vallées d'érosion.

III.

L'examen attentif de la vallée de l'Avelon ne permet pas d'en attribuer la formation à la cause qui a creusé le lit du Thérain. Si les eaux ont agi, ce n'a été que pour élargir et façonner en quelque sorte un passage ouvert dans la colline crayeuse par une force d'une

nature toute différente. Aussi l'avons-nous appelée en commençant une vallée de déchirement. Essayons de le démontrer à l'aide de l'observation.

Afin d'être plus clair et plus précis, il nous faut d'abord rappeler en quelques mots la constitution géologique de la région naturelle où l'Avelon prend sa source.

En s'éloignant de Beauvais par l'ancienne route de Gisors, on gravit à mi-côte une hauteur formée de couches crayeuses; puis l'on descend, après l'église de Saint-Martin-le-Nœud, dans une vallée dont la constitution géognostique est très-différente. Sa longueur, du sud-est au nord-ouest, est d'environ 7 myriamètres, et elle a un myriamètre dans sa plus grande largeur.

La superficie du sol présente des argiles, des glaises, des sables, des calcaires de couleurs variées, qui se succèdent sans aucun ordre apparent. Les accidens de niveau ne sont pas moins bizarres. Ce sont des buttes détachées, tantôt arrondies au sommet et sur leurs flancs, tantôt escarpées et taillées presque à pic : le plus souvent, elles laissent serpenter entre elles quelque faible ruisseau, alimenté par des sources qui suintent des flancs de toutes les hauteurs : d'autres fois, elles forment des cirques, des enceintes profondes presque sans issues.

Aussi la végétation s'y montre-t-elle bien différente de celle des plateaux crayeux qui l'environnent : vigoureuse dans les excellens pâturages de Saint-Germer et de Gournay, elle est maigre et desséchée comme les sables arides qu'elle recouvre à peine sur les pentes des mamelons de Savignies et de Saint-Germain.

Cette vallée est renfermée, au sud et au nord, par deux chaînes de collines de craie. Elles lui forment comme deux bordures, relevées de chaque côté au-dessus des plaines qu'elles limitent. De sorte que le Bray, avec sa ceinture crétacée, a la forme d'une île allongée qui s'étendrait depuis Hodenc-l'Evêque, dans le canton de Noailles, par Saint-Léger, Savignies, Villembray, Hannaches, jusqu'au-delà de Neufchâtel dans la Seine-Inférieure.

Je ne m'arrêterai pas à énumérer tous les faits géognostiques qui ont déterminé M. Elie de Beaumont, et d'autres savans géologues, à considérer ce massif de collines irrégulières comme le résultat d'un soulèvement contemporain de celui qui a formé les Pyrénées; je noterai seulement les caractères suivans. L'exhaussement des bor-

dures interrompt la pente générale des plaines de la Picardie vers le sud-est. Les couches sont redressées vers l'axe de la vallée; les terrains inférieurs à la craie sont portés subitement à une hauteur de plus de 100 mètres au-dessus de leur prolongement : la direction de l'axe principal est parallèle à celui des Pyrénées; l'ensemble du système est elliptique; aucun terrain postérieur à la craie n'y a laissé de traces, ce qui fixerait la date géologique. On peut donc admettre ici un cratère de soulèvement ouvert dans la formation crétacée. Chacun de ces mamelons isolés représentera un centre d'action partielle, dont l'intensité n'a pas été assez grande pour soulever tous les terrains de sédiment.

L'Avelon prend sa source dans la vallée dont je viens d'esquisser les principaux traits, près du village de Senantes; il passe par Villembray et Blacourt.

Après avoir traîné lentement, sur un lit tortueux et sablonneux, ses eaux grossies de 14 affluens à gauche et de 11 à droite, il sort du village de Goincourt et arrive en face de la bordure septentrionale du Bray. Or, la colline présente en cet endroit une élévation assez considérable.

La lisière du bois du Parc, à l'est du Mont-Saint-Adrien, est à 170 mètres au-dessus du niveau de la mer; et la sommité au nord-est de Saint-Martin-le-Nœud est à 173 mètres; le lit de la rivière ne dépasse pas 69 mètres, ce qui donne une différence de 102 mètres 50 centimètres entre le lit de la rivière et le niveau moyen de la colline qu'il lui faut traverser.

Comment une barrière aussi puissante par sa hauteur, par le diamètre de sa base, qu'on peut sans exagération évaluer à un kilomètre, plus puissante encore par la nature de la roche, a-t-elle cependant ouvert un passage à une rivière si faible par la masse de ses eaux, par le peu de rapidité de son cours? Car en admettant, comme nous le ferons plus tard, que l'Avelon ait été à une époque antérieure beaucoup plus fort qu'aujourd'hui, nous ne pourrons jamais lui supposer 100 mètres de profondeur. La proximité de sa source et le peu d'étendue des contrées dont il reçoit ses eaux, ne sauraient le permettre. D'ailleurs, les eaux devenues plus élevées par leur accumulation dans la vallée, n'auraient-elles pas trouvé d'autres issues plus faciles aux extrémités, et spécialement au sud-est, point vers lequel se prononce l'inclinaison générale du pays? Telle est la diffi-

culté qui se présente à l'esprit de l'observateur, lorsqu'il considère de la lisière du bois du Parc, ou mieux encore peut-être de l'église de Notre-Dame-du-Thil, la gorge qu'arrose l'Avelon en se jetant dans le Thérain. Or cette difficulté se résoudra en deux mots : les eaux ont trouvé la colline déchirée par la secousse intérieure qui a soulevé le pays de Bray ; elles n'ont fait que modifier le passage déjà ouvert, l'agrandir en certains endroits, et partout en arrondir les saillies anguleuses, surtout à l'époque d'une vaste inondation, dont nous retrouverons plus loin les effets gigantesques.

Voici les faits qui servent de base à cette conclusion.

Au sud de Beauvais s'élève un massif de craie, enfermé par le ruisseau de Berneuil, la vallée de Bray et l'Avelon. Sa hauteur, au-dessus du niveau de la mer, est de 173 mètres ; il dépasse de 42 mètres le faîte de la cathédrale : sa hauteur absolue, au-dessus du Thérain, atteint environ 110 mètres La coupe théorique des assises qui le composent présente de haut en bas :

1°. Sous l'humus et les alluvions anciennes, une craie fragmentaire.

2°. Le calcaire crayeux, très-sensible à la gelée. Cette roche, taillée en cubes de 20 à 30 centimètres de côté, est employée dans les constructions légères.

3°. La craie noduleuse, d'un blanc grisâtre, résistant à la gelée. C'est la pierre employée dans plusieurs anciens monumens de Beauvais, spécialement à la cathédrale.

4°. Une marne glauconieuse plus ou moins chargée de grains verts formés de silicate de fer.

5°. Le gault et les sables ferrugineux.

Le massif, entamé sur plusieurs points pour extraire les matériaux de construction, nous montre très-bien l'inclinaison de ces couches vers le nord-est ; dans les carrières de Saint-Jean, à 75 mètres au plus, on exploite la pierre tendre des bancs supérieurs, et dans la belle carrière de Flambermont, sur le versant opposé, à plus de 125 mètres, on extrait la craie noduleuse. De sorte que le niveau de la roche inférieure à Flambermont dépasse d'environ 50 mètres celui auquel à Saint-Jean on trouve la craie blanche. Du reste le parallélisme des strates entre eux n'est pas rompu ; on les voit en assises régulières plonger tous à la fois, comme un pan de mur qui

s'incline, vers le centre de la montagne, et relever vers la vallée leurs tranches escarpées.

Enfin, au-dessous des carrières, près de l'église de Saint-Martin-le-Nœud, dans les chemins qui conduisent au château, la glauconie crayeuse sort de dessous les roches ; et un peu plus bas, le gault et les sables ferrugineux viennent au jour en stratification imbriquée. Cette disposition est surtout remarquable sur la route de Gisors, à la montée du bois de Belloy.

Voilà donc bien clairement une partie de la colline à demi renversée du sud-ouest au nord-est, de Flambermont vers Beauvais, et la pente du plateau vers l'ancien séminaire donne à-peu-près la mesure de l'inclinaison imprimée à l'ensemble des strates par la force centrale.

Quittons actuellement la droite de l'Avelon pour nous transporter sur la rive opposée, à la lisière du bois du Parc. Là, nous sommes encore à 170 mètres au-dessus du niveau de la mer, environ 100 mètres au-dessus de l'Avelon. Dans les ouvertures naturelles et artificielles du sol, nous retrouvons les mêmes assises de calcaire qu'à Saint-Jean. Nulle part, que je sache, la craie noduleuse n'est à jour. Pour la marne glauconieuse, le gault et les sables, il faut les chercher au-delà de l'église de Goincourt. L'inclinaison des strates vers la vallée du Thérain, et leur redressement vers le Bray, sont peu prononcés, d'où il résulte que des assises régulières, dans leur ordre de superposition, sont en stratification complètement discordante d'une colline à l'autre. Un plan mené sous le bois du Parc, selon une couche du calcaire crayeux n° 2 de la coupe théorique, irait dans la côte Saint-Jean couper obliquement toutes les couches supérieures et inférieures, et ferait avec elles un angle très-marqué. C'est le caractère le plus nettement tranché qui révèle une vallée de déchirement. Ajoutez enfin la présence d'un petit tertre arrondi, compris entre l'ancienne et la nouvelle route de Gisors, dernier représentant de la masse qui unissait les deux croupes crayeuses. Voici donc le passage ouvert au cours d'eau actuel, indépendamment de sa faiblesse et de la puissance des obstacles. Mais si ce passage est le résultat d'une commotion du sol et du brisement des couches, il ne devait pas, après cette catastrophe, présenter les contours arrondis, les pentes douces qui le limitent aujourd'hui. Bien plus, la colline, en se divisant en deux, a dû laisser l'ouver-

ture encombrée d'un amas immense de débris entassés sans ordre comme sans liaison entre eux. Que sont devenus ces débris ? quelle force a pu dégager l'ouverture et en arrondir les contours? Elle a dû être puissante encore, à en juger par ses effets, et tellement puissante que peut-être la difficulté première ne paraîtra que reculée et non résolue. Tel n'est pas mon avis ; il est incomparablement plus facile d'expliquer par l'action des eaux l'entraînement d'une masse désagrégée et en fragmens, que le percement d'une colline composée de strates horizontaux, compactes, et d'une hauteur considérable au-dessus du courant qui l'aurait pu attaquer. Mais nous avons déjà laissé entrevoir l'idée d'une augmentation dans le volume de nos rivières à une époque reculée.

Cherchons à découvrir si elles ont pu être autrefois beaucoup plus grosses qu'aujourd'hui. Ce qui nous obligera de dire un mot des causes présumées qui les ont réduites à leur faiblesse actuelle.

IV.

Après avoir étudié les grands effets produits autrefois par nos deux rivières, on est conduit naturellement à leur supposer dans le passé une puissance en rapport avec les faits observés. Mais, d'un autre côté, on ne conçoit pas facilement que d'aussi faibles courans aient jamais roulé des masses d'eau aussi considérables qu'il faudrait l'admettre.

On se demande d'abord d'où leur seraient venues ces eaux abondantes ; ensuite quelle cause a pu les faire disparaître. Car, comme l'ensemble d'une contrée change peu pendant la courte durée de la vie d'un homme, la pensée ne vient pas même à l'esprit que notre pays ait jamais été bien différent de ce que nous le voyons. Et puis, distraits par d'autres idées, nous ne remarquons point les modifications continuelles que subissent sous nos yeux les êtres qui nous entourent : les seuls changemens brusques nous frappent. Si les effets passent inaperçus, à plus forte raison la cause qui les produit n'est pas même soupçonnée.

De là, il arrive que nous ne tenons aucun compte des agens atmosphériques, dont les effets imperceptibles, à un moment donné, acquièrent une importance prodigieuse lorsque des années nom-

breuses et des siècles les ont laissées assez de fois s'ajouter à eux-mêmes. Le sujet qui nous occupe nous fournira un exemple frappant de cette vérité. Nous prendrons encore l'observation pour guide : après nous avoir révélé les détails, elle nous permettra de les grouper et d'en apprécier l'importance.

Deux questions se présentent donc à résoudre :

1°. Si nos rivières ont été autrefois aussi considérables que le supposent les vallées actuelles, quelle était l'origine de leurs eaux ?

2°. Si, après avoir atteint un niveau si élevé, elles sont descendues à celui qu'elles ont maintenant, quelles sont les causes qui ont ainsi fait tarir leurs sources ?

Examinons successivement ces deux questions : si nous ne dévoilons pas la vérité toute entière, nous devons espérer, du moins, d'en découvrir une partie intéressante.

Et d'abord, quelles étaient les dimensions des deux rivières ?

Les dimensions des vallées nous donneront celles de leur contenu. Or, entre Montmille et les bois de l'hospice, le Thérain, dans les grandes crues, atteignait une largeur de deux kilomètres environ sur près de 40 mètres de profondeur. L'Avelon, à son confluent avec le Thérain présentait une profondeur égale sur une largeur d'un kilomètre. Avec des cours d'eau d'une pareille puissance, on se rend aisément compte de nos excavations larges et profondes. L'effet est en rapport avec la cause. Si, au contraire, on recule devant ces conclusions, qui, sans doute, étonnent d'abord l'imagination, on se trouve placé nécessairement en face de difficultés tout-à-fait insolubles. Mais interrogeons les faits.

Un fleuve tire sa puissance du nombre et de la force de ses affluens : si son cours est long, le nombre des affluens augmente, et la masse de ses eaux s'accroît dans les mêmes rapports. Le voisinage des hautes montagnes multiplie encore les sources, en développe le volume : leurs produits vont grossir d'autant le cours d'eau principal. Que l'un de ces moyens d'alimentation vienne à cesser, le fleuve ne tardera pas à décroître. Plus le tribut des eaux fournies par cette cause était considérable relativement au fleuve, plus sa diminution sera sensible. Appliquons ces principes.

Le cours du Thérain n'a jamais pu être beaucoup plus long qu'il ne l'est aujourd'hui. Sa source est près de la limite de notre département dans la Seine-Inférieure, à l'extrémité de la ligne séparative

de deux versans : l'un porte à la mer les eaux de la Béthune et de la Bresle ; l'autre dirige les siennes par le Thérain, vers le bassin de la rivière de l'Oise.

Jamais non plus, depuis que le Thérain a commencé à creuser son lit, le relief de la contrée n'a différé beaucoup de ce qu'il est actuellement. Le fleuve ancien n'a donc pu être alimenté que par des affluens plus nombreux et plus puissans. En effet, remontons son cours, soit en réalité, le long des rives, soit sur la carte géologique de M. Passy ou sur celle de notre département, nous rencontrerons à chaque pas des affluens desséchés à une époque peut-être moins éloignée qu'on ne serait d'abord porté à le croire. De Canny, près de Formerie, jusqu'à Beauvais, on compte, à gauche, plus de dix accidens du sol semblables à celui de Calais que nous avons étudié plus haut, et plus de trente à la droite. Tous offrent très-distinctement les caractères des vallées d'érosion ; plusieurs même fournissent encore des quantités d'eau assez considérables, comme le petit Thérain ; quelques-uns charrient seulement le produit de la fonte subite des neiges ou des grandes pluies d'orage ; le plus grand nombre est entièrement à sec pendant toute l'année. Il n'y a donc pas le moindre doute que tous ces vallons convergeant vers l'axe de la vallée principale, n'aient été jadis des affluens. D'ailleurs, l'histoire vient confirmer les assertions de la science géologique. Dans beaucoup d'endroits, le souvenir des populations, les noms significatifs conservés sans aucune conformité avec l'état actuel des localités, souvent même des actes authentiques, des contrats de vente ou de partage constatent l'existence de sources abondantes, de ruisseaux, de petites rivières même, dont on ne voit plus que le lit aride. Voici quelques faits de ce genre :

Le Thérinet, ou petit Thérain, a sa source près de l'église de Saint-Deniscourt ; elle était autrefois entre Omécourt et Saint-Arnoult, à trois kilomètres au-dessus de son origine actuelle. L'ancienne source reparaît encore dans certaines années, et couvre de plusieurs pieds d'eau les rues et le pavé des habitations basses du village voisin.

La Selle, qui naît à Catheux, sortait à un myriamètre plus haut d'un endroit encore nommé Moultru, mauvais trou.

Près de Bonneuil-le-Plessier, une source fournissait des eaux assez abondantes pour faire tourner une usine à teinture, appelée Moulin-

à-Voide, et, après un cours d'un myriamètre au moins, ses eaux se jetaient dans la Noye, à Paillart, près de Breteuil. Il y a cent ans, la source s'était rapprochée de trois mille mètres environ de son embouchure ; aujourd'hui, elle a complètement disparu.

Le Dom sortait de dessous l'église de Dompierre par une source tellement abondante, que, sous le règne d'Henri IV, on voulut rendre la rivière navigable ; il n'en reste plus qu'un petit filet d'eau, dont la naissance est à deux kilomètres plus bas.

La Brêche avait deux sources, une à l'origine du vallon de Noirémont, l'autre au fond de celui de Maulers, à un myriamètre au-dessus de sa source actuelle.

Le hameau de Rieux, canton de Grandvilliers, a pris son nom d'un ruisselet qui s'écoulait vers Catheux ; il en est question dans des titres du comté de Clermont, qui datent de plusieurs siècles. Il n'existe plus sur place, de mémoire d'homme, ni ruisseau ni fontaine.

D'autres sources, comme celle de la Sommedor, affluent de l'Aronde, et Lavigne ou la Veine, près de Lalande-Ançon, sont devenues intermittentes.

Si en quelques siècles, des sources, des ruisseaux considérables, de petites rivières même, ont totalement disparu, il ne faudra pas accumuler beaucoup de milliers d'années pour convertir les plus forts affluens anciens en vallons sans eaux, et livrés à la culture. Dès que ces vallons ou anciens affluens n'apportent plus qu'un tribut ou prodigieusement moindre ou nul, le niveau et la puissance de la rivière doivent décroître. La dessiccation des contrées adjacentes nous explique clairement la diminution du Thérain ; au contraire, rendons à chaque affluent le contingent qu'il apportait à des époques antérieures, et le Thérain redeviendra bientôt capable de produire les effets que nous avons attribués à la masse de ses eaux.

On se rappelle que la fonte d'une neige un peu abondante sur le sol gelé, a suffi pour inonder, il y a quelques années, tous les marais de Troissereux jusqu'au-delà de Beauvais, et mettre en danger plusieurs villages.

Ce que nous disons du Thérain ne sera pas moins vrai de l'Avelon dont les affluens sont proportionnellement plus nombreux.

L'aspect tourmenté que présente le Bray est dû, en partie, à l'action des eaux qui ont raviné les sables et les argiles, comme l'indique en

mille endroits la disposition des couches. Les milliers de petites sources qui suintent de tous côtés, et les ruisselets également nombreux qu'elles forment, sont les restes et les représentans des courans anciens. Ils suffisent pourtant encore pour alimenter trois rivières, importantes relativement à une région de si petite étendue; ce sont le Béthune, l'Epte et l'Avelon.

D'ailleurs, la vallée de Bray porte, en bien des endroits, les traces de masses prodigieuses d'eau en mouvement, qui en ont modifié plus considérablement la surface. Toute la formation crétacée a été enlevée, et les couches jurassiques mises à nu. Quelque faible épaisseur que l'on attribue aux assises enlevées, leur disparition suppose un moteur bien puissant. Sans prétendre résoudre un problème aussi difficile, je pourrais compter la formation de la gorge de l'Avelon parmi les moindres d'entre les effets qui ont accompagné la dénudation du Bray. Ainsi, pour me résumer, les affluens anciens du Thérain ont pu lui fournir des eaux capables de remplir la vallée qui porte son nom. Il en est de même pour l'Avelon, indépendamment d'un phénomène passager, dont les proportions dépassent nos appréciations actuelles.

Il me reste enfin à chercher les causes qui ont pu faire tarir ou affaiblir tant de sources autrefois abondantes. Nous savons déjà qu'elles n'ont pas entièrement cessé d'agir. Il est parfaitement reconnu, du moins dans le département de l'Oise, comme le fait remarquer M. Graves, que le niveau des eaux baisse constamment dans le terrain de craie supérieure. Les exemples que j'ai cités plus haut sont choisis entre quantité d'autres semblables, qu'on peut lire dans l'*Essai sur la Topographie géognostique*, *pages* 121 *et* 152.

D'autres savans ont fait sur l'ancien et sur le nouveau continent des observations semblables. Ainsi, M. Gasparin, s'appuyant sur les observations de Berghaus, nous apprend que le volume des eaux de l'Oder et de l'Elbe s'affaiblit depuis 1778 pour le premier de ces fleuves, et depuis 1828 pour le second, d'une manière tellement sensible, que, si elle suit toujours la même loi, il faudra changer en 1860 la forme des bateaux.

Les lacs de Bienne, de Morat et de Neufchâtel ont éprouvé un abaissement marqué.

Dans la province de Venezuela, la ville de Nueva-Valencia fut fondée en 1555 à une demi-lieue du lac de Tacarigua ou Valenciana;

M. de Humbold, en 1800, reconnut que le lac s'était éloigné de plus de trois kilomètres. Depuis, les eaux ont recouvert de nouveau une partie des terres qu'elles avaient abandonnées.

Près du village de Dubaté, dans la Nouvelle-Grenade, un lac a subi, depuis une soixantaine d'années, un abaissement graduel; les habitans qui en ont été les témoins cultivent aujourd'hui les terres que l'eau couvrait encore il y a trente ans.

Des faits semblables ont encore été remarqués par M. Boussingault et d'autres voyageurs, qui souvent les ont attribués au déboisement des contrées environnantes.

En effet, le défrichement des terres voisines avait précédé la diminution des lacs de la Suisse, et de vastes forêts avaient été détruites autour des lacs de l'Amérique dont nous avons raconté l'abaissement successif.

Les eaux du Tacarigua n'ont même commencé à s'élever de nouveau qu'après le reboisement du pays, par suite d'une guerre d'extermination qui a laissé les terres incultes. On cite des sources taries après le déboisement qui ont reparu lorsque les montagnes d'où elles sortaient se sont recouvertes de bois. *On voit par ces exemples*, dit M. Becquerel, *l'influence qu'exerce le boisage sur la quantité d'eau qui coule ou qui séjourne dans un pays.*

Or, le département de l'Oise était autrefois presque entièrement couvert de bois; ainsi, pour citer des exemples voisins de Beauvais, la vallée de Bray était une forêt entremêlée de landes arides qui disparaissent chaque jour sous les efforts de la culture. Tout le plateau méridional, depuis Auneuil jusqu'à Trie, et depuis Talmontiers jusqu'au-delà de Méru, formait la forêt de Thelle; il en était de même sur le plateau septentrional jusqu'au douzième siècle de notre ère. Si donc l'abondance des eaux est en rapport direct avec l'étendue des forêts, le département de l'Oise, à une époque assez reculée sans doute, a pu être arrosé par des rivières considérables, dont le déboisement aura réduit le volume.

Il est vrai que l'Oder et l'Elbe s'affaiblissent sans qu'il y ait eu des déboisemens sur leurs rives. On a attribué cet abaissement à une diminution supposée dans la quantité de pluie; mais l'observation a détruit cette hypothèse. On est réduit aux explications tirées de l'influence de la culture sur les climats. La culture diminue, en effet, la quantité des eaux courantes, qui, au lieu de couler à la surface

des terres arides, les pénètrent et sont enlevées par une évaporation rapide dans l'atmosphère, seconde cause d'abaissement du niveau de nos rivières.

Enfin la superficie du sol une fois dénudée par le déboisement et ouverte par la culture aux influences atmosphériques, le fendillement propre à la craie tendre et supérieure a pu atteindre cette roche à une profondeur plus considérable, et les grandes fissures ont pu se multiplier. Par là auront disparu des niveaux d'eau qui auront été s'établir plus bas sur des assises continues. Cette troisième cause ajoutée aux deux précédentes, achève de nous expliquer, autant qu'il m'est possible de le faire, le dessèchement de nos plateaux et la diminution de nos eaux.

Si ce petit travail, premier fruit de mes observations et de mes lectures, est assez heureux pour obtenir dans son ensemble l'assentiment des géologues plus avancés dans la science, je regarderai ce résultat comme un encouragement puissant à poursuivre une étude aussi intéressante que difficile. Puisse-t-il, du moins, attirer l'attention de ceux qui, comme moi, débutent dans la carrière, exciter la curiosité des personnes encore étrangères aux sciences géologiques et augmenter le nombre des observateurs.

L'Abbé F. MAILLARD.

LISTE

DES

PLANTES LES PLUS REMARQUABLES

DES ENVIRONS DE BEAUVAIS.

La flore des environs de Beauvais présente une multitude de plantes due à la variété du sol. Une grande partie de la botanique des environs de Paris se retrouve dans nos cantons. Les mouvemens multipliés du terrain, l'exposition variée des pentes, les marais qui

occupent une partie de leur surface, ont donné lieu à une végétation naturelle nombreuse en espèces. La vallée de l'Avelon et les tourbières de Goincourt forment presque une région spéciale, à cause de leurs plantes dites *uligineuses*. Les mamelons crayeux de Sénéfontaine, quoique presque envahis par la culture, offrent encore au botaniste quelques plantes assez rares dans nos environs. Les terrains sablonneux de Flambermont et de Warluis fournissent aussi à l'amateur des espèces qu'il chercherait vainement ailleurs.

Voici l'indication des espèces les plus remarquables que nous avons recueillies dans les différentes localités de nos cantons :

MONOTYLÉDONES.

Graminées.

Sesleria cœrulea.....sur les coteaux marneux, les friches à Saint-Jean, au bois du Parc.
OEgilops ovata.....sur les friches à Rieux.
Avena bulbosa.....allées du bois du Parc.
Poa cœrulea.....bois d'Aumont, près d'Allonne.
Glyceria fluitans.....fossés du Pré-Martinet.
Melica uniflora.....dans les bois et les aulnaies.

Cypéracées.

Eriophorum latifolium.....prairies de Villers-sur-Thérain.

Asparaginées.

Paris quadrifolia.....bois du Parc, endroits couverts.

Liliacées.

Tulipa sylvestris.....vignes du Mont-Capron.
Scilla bifolia.....bois du Parc en face le calvaire.
Ornithogalum umbellatum...bosquets de Demonceaux, à Guignecourt.
Phalangium ramosum.....bois du Parc, côté de Montmille.
Gagea villosa.....vignes et champs à Saint-Antoine, route de Clermont.

Narcissées.

Narcissus pseudo-narcissus...bois du Parc côté de Montmille, bois Brûlet.
Galanthus nivalis.....prairie de Valoir, près d'une haie.

Orchidées.

Orchis theprosanthos.....bois de Lamotte, garenne du Metz.
Idem militaris.....bois du Parc, *id.* de Muidorge.
Idem conopsea.....à Sénéfontaine.
Idem pyramidalis.....Froidmont, sur la pente ouest de la forêt.
Satyrium hircinum.....coteau du bois Brûlet.
Ophrys myodes.....bois du Parc en face la route de Gournay.
Idem apifera.....collines crayeuses à Sénéfontaine.
Idem nidus avis.....bois du Parc, *id.* Brûlet, *id.* Bernier, près de la loge du garde.
Serapias latifolia.....coteau du bois Brûlet.
Idem grandiflora.....coteaux boisés à Bongenoult.

Tamnées.

Tamnus communis.....bois du Parc.

Alismacées.

Butomus umbellatus.....tourbières de Goincourt (très-rare).
Alisma ranunculoïdes.....fossés des tourbières de Goincourt.
Sagittaria sagittifolia.....fossés des prés Martinet et de Goincourt.
Triglochin palustris.....prés de Bracheux (assez rare).

Hydrocharidées.

Hydrocharis morsusranæ.....fossés du pré Martinet.

DYCOTYLÉDONES.

Daphnées.

Daphne mezereum.....coteau de Bretagne à Beauvais.

Euphorbiacées.

Euphorbia lathyris.....champs à Saint-Jean.
Idem gerardiana.....
Idem cyparissias..... } sur les sables, à Noailles.
Mercurialis perennis.....bois du Parc.

Assocynées.

Asclepias vincetoxicum.....bois du Parc, sur les coteaux des allées transversales, bois Brûlet.

Gentianées.

Chlora perfoliata.....prairies de Saint-Félix, près de Mouy (communiqué par M. Lecoq).

Gentiana cruciata.....coteaux des bois à Bongenoult (très-rare).

Menyanthes trifoliata.....fossés des prairies de Villers-sur-Thérain.

Primulacées.

Primula elatior.....bosquets à Bruneval.

Lysimachia vulgaris.....tourbières de Goincourt.

Idem nemorum.....trouvé par M. Joron, pharmacien, dans les bosquets avoisinant les tourbières.

Convolvulacées.

Cuscuta epithymum.....sur l'*urtica dioïca* dans les haies du vignoble de Saint-Jacques.

Solanées.

Atropa belladona.....bois du Parc (très-rare).

Physalis alkekengi.....vignes à Saint-Jean, à Mont-Capron.

Lycium barbarum.....dans une haie à Voisinlieu.

Datura stramonium.....à Savignies, dans les aires à Beauvais.

Hyosciamus niger.....à Saint-Just-lès-Marais.

Vesbascum blattaria.....à Saint-Félix, près de Mouy (communiqué par M. Lecoq).

Boraginées.

Cynoglossum officinale.....ferme de Pentemont.

Heliotropium europœum.....dans les vignes, à Saint-Lucien (très-rare).

Ericinées.

Erica cinerea.....bois d'Aumont prés Allonne, bois de Savignies.

Pyrola rotundifolia.....bois du Parc, *id.* de Villotran.

Id. minor..... *id.* *id.* d'Aumont près d'Allonne.

Scrophulariées.

Digitalis purpurea.....bois du Parc, côté de Montmille.

Id. lutea..... *id.* rochers à Saint-Jean.

Utriculariées.

Utricularia vulgaris.....étangs de Goincourt (rare).
Pinguicula vulgaris.....au Marais, Wagicourt.

Orobanchées.

Orobranche epithymum.....
Id. comosa..... } sur la craie à Sénéfontaine.
Monotropa hypopitys.....bois Brûlet.

Pédiculariées.

Linaria arvensis.....plaine de Saint-Jean (trouvé une seule fois).
Rhinanthus hirsuta.....dans un pré à Saint-Jacques.
Melampyrum cristatum.....bois d'Aumont près d'Allonne.

Salviées.

Salvia pratensis.....sur la craie à Bongenoult.
Id. sclarœa.....à Ponchon.
Ajuga chamæpithys.....coteau à l'Amie-au-Roi (rare).
Nepeta cataria.....ferme de l'Hôtel-Dieu.
Leonurus cardiaca.....à Notre-Dame-du-Thil, à Bruneval.
Stachys germanica.....bouquets de l'Amie-au-Roi, route du Plouy-Saint-Lucien.
Mellitis melissophyllum.....à Troissereux.
Scutellaria galericulata.....tourbières de Goincourt, pré Martinet.

Campanulacées.

Jasione montana.....sables à Allonne, Savignies (commun).
Campanula persicifolia.....au Mont-César.

Vacciniées.

Vaccinium myrtillus.....bois de Savignies (très commun), où il est connu sous le nom d'Abret.

Rubiacées.

Rubia tinctorum.....route de Tillé, dans une haie en face la pépinière.

Chicoracées.

Prenanthes muralis.....sur les murs à Beauvais.
Helminthia echioides.....champs à Warluis.

Carduacées.

Centaurea solstitialis.....champ de Manœuvres.
Cirsium anglicum.....tourbières de Goincourt.
Gnaphalium rectum.....Allonne.
Id. dioïcum.....Bongenoult, Savignies.
Tanacetum vulgare.....cimetière de Beauvais.
Xanthium spinosum.....boulevard de Beauvais (très rare).
Artemisia campestris.....Saint-Félix, près de Mouy (communiqué par M. Lecoq).

Radiées.

Corvisartia helenium.....Savignies.
Achillea ptarmica.....prairies à Goincourt.

Ombellifères.

Ægopodium podagra.....le long du mur de la crèche de Saint-Jacques, Marissel, Saint-Just-des-Marais, ruelle de l'Eglise.
Hydrocotyle vulgaris.....tourbières de Goincourt, bois de Savignies.
Buplevrum rotundifolium....plaine de Tillé (très rare). Communiqué par M. Lecoq.
Seseli montanum.....hauteurs de Bongenoult.
Bunium bulbocastanum.....dans les moissons à Goincourt.
Amni majus.....autour de la ferme de l'Hôtel-Dieu.
Conium maculatum.....coteaux de Saint-Jean, cimetière de Marissel.
Athamantha libanotis.....bois du Parc, mamelons de Saint-Martin-le-Nœud.
Sanicula europæa.....Fosse-aux-Loups à Saint-Jacques, bois du Parc.

Onagrées.

Ænothera biennis.....pré Martinet, côté de Voisinlieu.
Epilobium spicatum.....bois Brûlet, *id.* de Belloy, *id.* du Croquet.
Circæa lutetiana.....aulnaies de Marissel derrière les maisons (commun), Silly.
Myriophyllum verticillatum...marais de Troissereux.

Pomacées.

Cydonia vulgaris .....dans une haie à Marissel.
Cratægus terminalis .....bois de l'Epine, de Belloy.

Staticées.

Statice plantaginea. .....sur les friches et dans les sables à Warluis.

Crucifères.

Sisymbrium sophia .....sur les murailles de la poterne Saint-André, à Marissel.
Cardamine pratensis.....à fleurs doubles, trouvé en assez grande quantité au moulin de l'Amie-au-Roi.
Guepinia lepidium.....sables humides à Auxmarais.

Dianthées.

Dianthus deltoides .....hauteurs de Bongenoult.
Saponaria officinalis .....à la Terre-Tortue, Allonne, Merlemont.
Gypsophila murale.....plaine de Saint-Lazare.

Saxifragées.

Saxifraga granulata.....prairies de Goincourt, de Saint-Martin-le-Nœud.
Chrysosplenium alternifolium. } dans un bosquet humide, à Goin-
Id. oppositifolium. } court, près de l'Italienne.
Adoxa moschatellina.....à l'Amie-au-Roi, Goincourt, Berneuil.

Capparidées.

Drosera rotundifolia .....prairies de Goincourt (très rare).

Crassulées.

Sedum telephium.....bois Bernier, *id.* d'Aumont.
Id. anacampseros.....coteaux arides à Saint-Paul.
Id. album.....vignes à Allonne.
Id. reflexum.....bois d'Aumont, dans les sables.
Sempervivum tectorum.....sur les toits de chaume à Marissel, où elle devient rare.

Portulacées.

Montia fontana.....sables humides à Auxmarais.

Géraniées.

Geranium sanguineum.....trouvé dans les aulnaies de Voisinlieu.
id. rotundifolium .....plaine de Saint-Just-les-Marais.

Oxalidées.

Oxalis acetosella.....bois du Parc, *id.* de Merlemont, champ des Taillis.

Rosacées.

Rosa arvensis .....bois d'Aumont.
id. rubiginosa.....montagne du bois de Molle (communiqué par M. Hamel).
Geum rivale.....dans les prairies environnant Beauvais.
Cerasus mahaleb .....dans une haie (à la Croix-des-Pélerins, faubourg Saint-Jacques.)

Renonculacées.

Rununculus flammula.....endroits humides des prairies environnant Beauvais.
id. lingua.....marais de Troissereux (rare).
id. gramineus.....landes desséchées à Savignies (très-rare).
id. auricomus.....bosquets et bois humides.
id. hederaceus .....bords des mares à Sénéfontaine (rare).
id. aquatilis .....lieux inondés (assez rare).
Adonis annua.....terrains crayeux du Marais.
Myosurus minimus.....dans les moissons à Saint-Jean, bois Quéquet.
Anemone pulsatilla .....garenne du Metz, bois du Parc, route de Savignies.
Thalictrum flavum.....prairies de l'Amie-au-Roi (rare).

Helléboracées.

Helleborus fœtidus.....dans un bosquet près Montmille.
Nigella arvensis .....à Bongenoult (très-rare).
Parnassia palustris.....prairies de Saint-Jacques (très-rare).

Papavéracées.

Papaver hybridum.....
id. argemone.....} plaine de Saint-Lazare, dans les moissons.
Nymphæa alba.....tourbières de Bresles, étangs de Saint-Germer.

Tiliacées.

Tilia microphylla.....bois du Parc, endroits élevés.

Malvacées.

Malva alcea.....bois de Merlemont (indiquée par M. Graves); je ne l'ai point encore trouvée.

id. **moschata**.....bois du Parc, dans les luzernes à Bongenoult, Warluis.

Hypéricées.

Hypericum pulchrum.....bois du Parc, *id.* Bernier.

id. **humifusum**.....plaine de Saint-Lazare, bois de Savignies.

Androsemum officinale.....dans les bois, à Thérines.

Violées.

Viola hirta.....bois du Parc, *id.* Brûlet.

Fumariées.

Fumaria capnoides.....sur les murs du jardin de M. le receveur général à Beauvais, et de la ferme de Saint-Lazare.

Légumineuses.

Anthyllis vulneraria.....vallée de Saint-Jean, Allonne, l'Amie-au-Roi sur la craie.

Astragalus glycyphyllos.....vallée de Saint-Jean.

Ornithopus perpusillus.....Auxmarais, dans les sables.

Lathyrus aphaca.....dans les moissons.

id. **sylvestris**.....vallée de Saint-Jean, bois du Parc.

Quercinées.

Castanea vesca.....bois d'Aumont, *id.* de Savignies.

PROSPER MAILLARD,

Artiste à la manufacture royale de tapisseries de Beauvais.

NOTE

SUR

LE NID D'UN HYMÉNOPTÈRE OVITITHER ZOOPHAGE,

LE GORYTÈS LARGE CEINTURE,

DÉCOUVERT LE 10 JUILLET 1847.

Un de nos savans collègues nous conseillait dernièrement de nous appliquer surtout dans nos études zoologiques, à l'observation des mœurs des animaux; c'était nous signaler une source de jouissances aussi douces que variées. Je viens vous en offrir une preuve, en vous exposant une petite scène dont j'ai été le témoin.

Sur ma fenêtre se trouvait un vase, où sous une terre à oranger croissait un pied de *Lippia triphylla*. Par un beau jour du mois de juillet dernier, époque de l'année où les hyménoptères retrouvent, sous les rayons brûlans du soleil, l'agilité et la sollicitude pour la propagation de leur race, je vis s'abattre sur ma plante un de ces insectes aux anneaux noirs et jaunes, aux pattes fauves, aux ailes toujours frémissantes. Sans s'arrêter sur les fleurs ni sur les feuilles, il se dirige vers un petit trou percé dans la terre, se dresse sur ses longs tarses, entre lesquels j'aperçois un corps étranger, mais que je ne puis d'abord bien reconnaître. Je jette promptement un linge sur le vase que j'introduis dans ma chambre; je ferme ma fenêtre, et je laisse au prisonnier la faculté de sortir de son nid. Il reparaît bientôt en effet, mais débarrassé de l'objet dont je l'avais vu chargé. Après m'être assuré du pauvre animal, et l'avoir reconnu pour un *Ovitither zoophage*, de la tribu des *Gorytès*, j'introduis sous l'ouverture de son nid l'extrémité de petites bruxelles, j'en retire une *cercopis écumeuse (cercopis spumaria)*, sans mouvement et en apparence sans vie. C'était là, évidemment, le fardeau de mon hyménoptère. Curieux de voir toute son habitation, je retire du vase la motte de la plante; je puis alors suivre une galerie recourbée, représentée dans un dessin que je dépose avec cette note (*Pl.* III). Elle

entrait dans la terre sous un angle assez aigu, et après avoir plongé ainsi obliquement sur une longueur de 2 à 5 centimètres, elle se recourbait en dessus, et se prolongeait de nouveau d'environ 4 à 5 centimètres; sa largueur ordinaire était de 7 à 8 millimètres. Mais à trois points peu éloignés l'un de l'autre, sa galerie était élargie en forme de grotte ou de chambre arrondie, d'un centimètre de profondeur. Les grottes contenaient empilées ou mieux encaquées, comme des harengs dans un baril, des cercopis écumeuses dans un état parfait de conservation, les ailes et les élytres exactement en place, deux exceptées, qui les avaient ouverts. La chambre la plus profonde paraissait avoir été garnie la première; elle contenait six corps. Sur l'un d'eux était un petit ver blanc, d'un millimètre de long, que j'ai pris pour la larve de l'hyménoptère; je l'avais conservé, mais il a péri et disparu. La partie du tube, comprise entre ce nid et le suivant, en remontant vers l'ouverture, était rempli par de la terre de la motte très-peu tassée. La seconde chambre contenait sept corps, et la troisième, séparée aussi de la seconde par un remplissage de terre très-meuble, en contenait trois. L'hyménoptère commençait une quatrième provision à une petite distance de l'orifice de sa galerie, lorsque je l'ai pris sur le fait.

Je ne sais si d'autres observateurs ont recueilli tous les détails de cette nidification. J'ai bien trouvé dans les petites suites de Buffon le passage suivant: « Les larves de la tettigone ou cercopis écumeuse » ont pour ennemie une petite espèce de guêpe qu'on voit fondre » sur les masses d'écume, en tirer les larves ou les nymphes et s'en» lever avec elles. » Cette guêpe serait-elle, dans le langage d'Olivier, l'ovitither que j'ai surprise? Je ne saurais ni l'affirmer, ni le nier positivement. Pourtant les cercopis sont toutes ici à l'état parfait.

M. Lepelletier de Saint-Fargeau, en parlant des mœurs des Ovitithers zoophages, ne dit rien du fait particulier que je viens de décrire.

M. Charles Delacour, de Beauvais, qui a eu la complaisance de déterminer l'espèce dont je lui présentais la nidification, l'a reconnu pour un *Gorytes laticinctus* (1) femelle. Cette espèce est assez rare

---

(1) Synonymie.
- Hoplisus laticinctus. . . . . Dahlbom.
- Euspongus laticinctus. . . . Lepelletier.
- Gorytes laticinctus . . . . . Shuckard.
- Gorytes arcuarius. . . . . Vanderlinden.

dans nos pays; il est plus rare encore de rencontrer son nid. M. Delacour a bien voulu me communiquer le passage suivant d'un entomologiste célèbre, qui montre que le fait qui nous occupe n'était pas entièrement inconnu. *Jam celebris Shuckard sub goryte mylaceo et Hopliso Fargeii observavit feminas harum specierum rapere Aphrophoram spumariam et speciem alteram.* Mais ce n'est pas notre espèce qui est citée dans ce passage.

M. Lepelletier, rectifiant une erreur admise avant lui, sur la mort apparente des victimes que paralyse le venin de certains hyménoptères, nous explique la conservation des Cercopis dans leur tombeau souterrain. Voici ce qu'il dit, tome II, page 547 : « Les » Ovitithers zoophages sont d'un goût totalement différent, étant » larves, de celui qu'ils auront, étant devenus insectes parfaits. » Enfans, il leur faut se nourrir d'insectes vivans (et non de cada» vres, comme on le dit d'ordinaire); adultes, ils se nourriront » de miel. » Or la Cercopis, que j'ai retirée de la galerie aussitôt que l'Ovitither l'eût quittée, imitait parfaitement la mort réelle; elle n'a pas fait le moindre mouvement. Je l'avais même crue plus qu'engourdie. Des dix-sept autres, quinze avaient les ailes et les élytres dans leur position naturelle; le corps ne portait aucune trace de décomposition putride. De ces deux circonstances nous pouvons tirer les conclusions suivantes : 1° Les victimes du *Gorytès large ceinture* sont frappées d'une paralysie soudaine, qui ne leur permet pas de lutter contre leur agresseur, car cette lutte laisserait des traces sur leurs membres. 2° Le venin du *Gorytès* a la propriété de protéger le corps de ses victimes contre la putréfaction, sans doute afin que la jeune larve, après sa naissance, trouve une abondante provision de nourriture fraîche. En effet, la chaleur et l'humidité de la terre, arrosée et chauffée par les rayons du soleil, auraient dû hâter la décomposition des cadavres; mais cette espèce d'embaumement protecteur entretient les corps dans un état de vie simplement végétative, suffisante pour préserver contre l'altération putride, trop faible cependant pour permettre à la victime de s'échapper. Cet état finit d'ailleurs par la mort réelle, lors même que la jeune larve ne vient pas la hâter, en rongeant sa proie.

L'Abbé F. MAILLARD.

NOTE SUR UN BOHÉMIEN,

LUE PAR M. L'ABBÉ THOREL, A LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1847.

Persuadé que dans le domaine de l'histoire naturelle il n'est pas de sujet plus digne que l'homme de fixer nos regards, en ayant fait moi-même, depuis quelque temps, l'objet spécial de mes études, je fus entraîné, par la nature des travaux qu'exigent tout d'abord les sciences anthropologiques, à des recherches sur les races humaines.

Je ne voulais offrir à la Société que le fruit de patientes observations sur le caractère particulier, les mœurs, la position géographique, et peut-être le langage des divers rameaux de la branche caucasique, dont se compose la population du département ; mais je n'ai pu apprendre, sans un vif intérêt, qu'un jeune zingare, détenu pour vol à la prison de ville, offrait un type parfait de cette classe d'hommes presque nomade, que vulgairement on nomme *Bohémiens*.

Ce que nous en a dit de cet étranger l'un de nos savans collègues m'a fait naître le désir de le voir. Je fis à cet effet quelques démarches, et je n'eus qu'à me louer de la complaisance avec laquelle on s'empressa de me donner toutes facilités à cet égard.

Admis dans la prison, je vis parmi les détenus un jeune homme d'assez belle taille, d'une coupe de figure étrangère à nos pays, aux muscles fortement prononcés, à la couleur presque bistrée : c'était mon Bohémien, vrai type de la race zingare. Il n'avait que seize ans, paraissait ingénu, et ne se liait pas avec les autres prisonniers, comme font généralement ceux que ne touchent point les châtimens du vice.

Fort peu instruit, il ne connaissait, comme la plupart des siens, d'autre profession que celle de comédien ou jongleur ; et n'ayant presque rien à répondre à mes questions sur sa religion, il ne tarissait pas quand il était sur le chapitre des tours de force, que son père ou ses frères étaient capables de faire.

Il parlait d'ailleurs un français difficile à comprendre; et plus d'une fois, un autre prisonnier polyglotte a dû lui servir de truchement, car dans sa famille ils ont, m'a-t-il dit, un langage à part, qui n'est compris que d'eux seuls et des hommes de leur nation (c'est la langue zingare). Ses vieux parens, ajoutait-il, étaient venus du fond de l'Allemagne : on les appelait, autant que j'ai pu le deviner à sa prononciation barbare, *Gypsii*, Egyptiens; selon les Anglais, Gypsies; toutes traditions qui s'accordent parfaitement avec ce qu'on lit partout de ce peuple.

Je ne sais si, comme on le dit des gens de sa nation, il avait appris de bonne heure à feindre, mais il manifestait dans sa conduite et dans ses paroles des sentimens de probité capables d'intéresser en sa faveur; et son père lui-même, au dire de ceux qui l'ont vu et fait causer, paraissait un parfait honnête homme. Aussi, quoiqu'on ait prétendu que le Zingare est peu susceptible de perfectionnement moral, je serais porté à croire, après mes rapports avec celui dont il s'agit, que cette conclusion n'est pas générale, et qu'elle souffre au moins quelques rares exceptions.

Je voulais avoir son portrait. Un ancien élève de Saint-Lucien, à qui ses talens connus de plusieurs d'entre nous, et quelques dessins offerts à la Société, valurent le titre de membre correspondant, M. Jules Gérin, d'Hanvoile, se fit un plaisir de m'accompagner à la prison et de le prendre (*Pl.* IV).

Quoique placé en dehors de toutes ses habitudes, notre jeune homme sut poser avec assez de patience; et comme ses traits m'ont semblé fidèlement rendus, j'ai pensé qu'il ne figurerait pas mal dans les galeries du Musée. Il contrasterait heureusement avec quelques types choisis dans les différentes variétés que doit sans doute offrir notre département, variétés, il est vrai, difficiles à saisir, rameaux en quelque sorte perdus de cette branche verte et vigoureuse, dont nous faisons partie, que pourtant il ne serait pas sans intérêt de voir ici ressortir.

On pourrait dire que par son origine mon *Egyptien* n'appartenant pas au pays, je m'écarte, en attirant sur lui l'attention, du but que la Société se propose, l'étude du département; mais je ne crois pas qu'il soit dans la pensée d'aucun d'entre nous de repousser les contrastes que la nature elle-même nous offre. Et s'il est bien permis au botaniste de recueillir et d'étudier une fleur étran-

gère, apportée sur nos terrains par je ne sais quelle cause, pourquoi me refuserais-je à rapprocher de l'habitant du département le Bohémien, dont les traits et les mœurs viennent si souvent se dessiner au fond du tableau monotone de nos villes et de nos bourgs.

Je serais même heureux, quant à moi, de voir nos galeries s'enrichir encore d'autres types de rameaux étrangers, qui, par leur présence continuelle au milieu de nous, et par des industries spéciales, et en quelque sorte héréditaires, font comme un accessoire indispensable de notre civilisation. Il pourrait arriver d'ailleurs (et qui ne s'en féliciterait?) qu'en attirant sur eux l'attention de l'homme d'étude, on excitât en leur faveur et la compassion du philanthrope et la charité du chrétien.

Aussi ne voudrais-je pas que de pareils portraits figurassent dans nos Mémoires, seulement pour occuper le désœuvrement des curieux : je ne les y verrais au contraire avec plaisir que comme accessoires de travaux consciencieux sur les diverses classes d'hommes qu'ils représenteraient. C'est pourquoi je me propose, en offrant à la Société celui qui est l'objet de cette note, de faire quelques recherches sur la race malheureuse des Zingares, qui, presque toujours avilie, souvent persécutée, conserve au milieu de son abjection un sentiment de noble indépendance digne d'un meilleur sort.

J'étudierai donc, autant que le temps et les matériaux me permettront de le bien faire, son origine, ses migrations et leurs causes, sa religion, ses mœurs, sa position actuelle en Europe, et surtout ses rapports avec le département de l'Oise.

Puisse mon projet inspirer à d'autres la pensée d'étudier, sous quelque face, *l'homme* de nos pays! Peut-être la science ne serait-elle pas seule à profiter de pareils travaux.

Déjà j'ai reçu de M. Dupont-White, si distingué parmi nous par ses connaissances historiques, des renseignemens précieux sur ce peuple, et je serais heureux que d'autres membres de la Société me fournissent les observations générales ou particulières qu'ils croiraient de nature à jeter de l'intérêt sur cette question.

L'Abbé F. C. THOREL.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE,

SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE,

AU 10 DÉCEMBRE 1847.

BUREAU DE L'ANNÉE 1847.

Président, M. DANJOU.
Vice-Président, pour la section d'Archéologie et d'Arts, M. DUPONT-WHITE.
Vice-Président, pour la section des Sciences naturelles, M. l'Abbé PINART.
Secrétaire-perpétuel, M. PARINGAULT.
Secrétaire, pour la section d'Archéologie et d'Arts, M. CH. DELACOUR.
Secrétaire, pour la section des Sciences naturelles, M. l'Abbé MAILLARD.
Trésorier, M. ACH. GIBERT.
Bibliothécaire-Archiviste, M. FABIGNON.

MEMBRES HONORAIRES.

Monsieur le PRÉFET DE L'OISE.
Monseigneur l'ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.

MM. DE BLAINVILLE ✻, Membre de l'Institut de France, Professeur d'Anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.

DE CAUMONT ✻, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Fondateur et Directeur de la Société française, pour la conservation des Monumens historiques, à Caën.

MM. Didron, Archéologue, Secrétaire du Comité des Monumens historiques établi près le Ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Vivenel, Architecte, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. Auxcousteaux (Léon), Architecte du département de l'Oise, à Beauvais.

Baudon, Médecin à Mouy.

Benaut, Notaire à Grandvilliers.

L'Abbé Billa, Directeur au Grand-Séminaire de Beauvais.

Bordes (Emile), Docteur en Médecine, Médecin-Adjoint des Hospices de Beauvais.

L'Abbé Bouré, Curé d'Allonne.

De Boury ✻ (Vicomte), Inspecteur des Postes, à Beauvais.

L'Abbé Buée, Curé de Fresnes-Léguillon.

Caillette-L'Hervillier, Membre de la Société des Antiquaires de Picardie, Secrétaire du Comité local de Compiègne.

L'Abbé Caudel, Licencié ès-Lettres, Professeur d'Histoire à l'Institution de Saint-Vincent, à Senlis.

L'Abbé Chantrelle, Licencié ès-Lettres, Professeur de Rhétorique, à l'Institution de Saint-Vincent, à Senlis.

L'Abbé Carpentier ✻, Officier de l'Université, Professeur de Philosophie, à Beauvais.

Commecy, ancien Juge de Paix, Percepteur à Saint-Germer.

L'Abbé Coquet, Professeur au Petit-Séminaire de Saint-Lucien.

L'Abbé Corblet (Jules), Membre de l'Institut historique de France et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Roye (Somme).

Cousture, Avocat, à Beauvais.

Crillon, G. O. ✻ (le Duc de), Pair de France, Membre du Conseil général de l'Oise, à Crillon.

Daniel, Docteur en Médecine, Médecin des Prisons et des Epidémies, à Beauvais.

Daniel (Edouard), Avocat, à Beauvais.

MM. DANJOU, Vice-Président du Tribunal de première instance, Membre de la Société française pour la conservation des monumens historiques, Président de la Société académique, à Beauvais.

DANSE (Charles) ✱, Président du Tribunal de première instance, Membre du Conseil général de l'Oise.

DANSE-DESAUNOIS (Charles) ✱, Chef d'Escadron retraité, à Beauvais.

DAUDIN, Membre du Conseil d'Arrondissement, à Pouilly.

DEBRIE (Isidore), Littérateur, à Breteuil.

DELABOUGLISE, Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, à Beauvais.

D'ELBÉE (Léonce), Juge, à Beauvais.

DELACOUR (Alexandre)✱, premier Adjoint, à Beauvais.

DELACOUR (Charles), Juge d'instruction, Vice-Président de la Commission d'examen pour l'Instruction primaire, Membre de la Société entomologique de France, Secrétaire de la Société académique, à Beauvais.

DELAHERCHE (Alexandre), Négociant, à Beauvais.

DESCLOIZEAUX (Alfred), Minéralogiste, Membre de plussieurs Sociétés savantes, à Paris.

DESJARDINS (Achille), Imprimeur-Libraire, à Beauvais

DESCHAPELLES (Baron), Maire, à Nivillers.

DEVIMEUX (Auguste), Avoué, à Beauvais.

DUMOULIN, Propriétaire, à Paillart.

DUPONT-WHITE ✱, Procureur du Roi au Tribunal de première instance, Vice-Président de la Société académique, à Beauvais.

L'Abbé DUPORC, Bachelier ès-siences, Professeur de physique au Grand-Séminaire de Beauvais.

L'Abbé DUROZOY (Eugène), Curé de Montmille.

EVRARD, Docteur en médecine, à Beauvais.

FABIGNON, Juge-suppléant au Tribunal de première instance, Bibliothécaire-archiviste de la Société académique, à Beauvais.

FERRONNAY O. ✱ (Comte de la), Membre de la Chambre des Députés et du Conseil général de l'Oise, à Boury-Chaumont.

GAUDECHART ✱ (Marquis de), à l'Epine.

MM. GIBERT ✻, Receveur-général des Finances, Trésorier de la Société académique, à Beauvais.

GRAVES ✻, Chef de division aux Eaux et Forêts, à Paris.

GRAU DE SAINT-VINCENT ✻, Directeur de la Manufacture royale de tapisseries, à Beauvais.

HAMEL, juge, à Beauvais.

HARDIVILLERS ✻ (Vicomte Charles d'), à Saint-Omer-en-Chaussée.

HOUBIGANT ✻, Membre du Conseil général de l'Oise, à Nogent-les-Vierges.

JOURDAIN-D'HÉRICOURT, Juge-honoraire, à Saint-Martin, près Pontoise.

L'Abbé LAFFINEUR, Curé de Gannes.

LE CHEVALIER, Notaire, à Beauvais.

L'abbé LEFÈVRE, Curé d'Angy.

L'abbé LEGOIX, Professeur au Petit-Séminaire de Saint-Lucien.

LEGROS, Juge de paix, à Auneuil.

LEMAIRE ✻, Député, Membre du Conseil général de l'Oise, à Nanteuil-le-Haudouin.

LE MARESCHAL (Alexandre), Propriétaire, à Beauvais.

L'EPINE, Juge, à Beauvais.

LEQUESNE ✻, Inspecteur divisionnaire honoraire des Ponts-et-Chaussées, à Beauvais.

LEQUESNE ✻, Maire de la Ville de Beauvais.

LEROY, Docteur-Médecin, à Beauvais.

L'abbé LÉTOUVET, Curé, à Sérifontaine.

L'Abbé MAILLARD, Professeur au Petit-Séminaire de Saint-Lucien, près Beauvais, Secrétaire de la Société académique.

MAILLARD, Artiste à la Manufacture royale de tapisseries, à Beauvais.

L'Abbé MAILLET, Curé de Plessis-Brion.

MAGNE, Licencié ès-lettres, Professeur de Philosophie, à Senlis.

MANSARD, Manufacturier, à Beauvais.

L'Abbé MARETTE, Curé d'Hanvoile.

MARTIN, Juge de paix suppléant, à Beauvais.

MARTIN fils, à Beauvais.

MARLÉ, Notaire, Membre du Conseil d'arrondissement, à Marseille (Oise).

MÉNÉE (le Frère), Supérieur du Pensionnat des Frères, à Beauvais.

MM. MERLEMONT ✻ (le Comte Adolphe de), à Merlemont.

L'Abbé MILLIÈRE, Licencié ès-sciences naturelles, au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

L'Abbé MARIELLE, Chanoine honoraire, Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Lucien.

MOISAND (Constant), Membre de la Société des gens de lettres, Imprimeur, à Beauvais.

MOISSET, Propriétaire, à Beauvais.

PARINGAULT (Eugène), Docteur en droit, Juge-suppléant au Tribunal de première instance, Vice-Président de l'Athénée du Beauvaisis, Secrétaire perpétuel de la Société académique, à Beauvais.

L'Abbé PINART, Vicaire de Saint-Etienne, Membre de la Société entomologique de France et de plusieurs autres Sociétés savantes, Vice-Président de la Société académique, à Beauvais.

PINART (Paul), propriétaire, rue Saint-Jacques, à Compiègne.

L'Abbé PLESSIER, Professeur au Petit-Séminaire de St-Lucien.

L'Abbé POTIER, Directeur au Grand-Séminaire de Beauvais.

QUESNOT, Juge de Paix, à Beauvais.

L'Abbé QUESTIER, Curé à Thury-en-Valois.

RICARD (Eugène), Juge-Suppléant au Tribunal de première instance de Beauvais.

RICARD (Stanislas), propriétaire, à Beauvais.

SAINT-GERMAIN (Stanislas Gaillard de), propriétaire, à Evreux.

SALIS (le comte Léonce de), propriétaire, à Beauvais.

L'Abbé THOREL, Directeur du Petit-Séminaire de Saint-Lucien.

TICQUET (Félix), propriétaire, au Mesnil-Théribus.

VARLET, ancien Juge de paix, Membre du Conseil d'arrondissement, à Beauvais.

VELLAUD ✻, propriétaire, à Beauséjour, près Beauvais.

DE VOUGES, Directeur des Contributions directes, à Beauvais.

VUATRIN, Licencié en Droit, Membre de la Société française pour la conservation des Monumens historiques, à Beauvais.

WEIL (Baruch), Architecte, à Beauvais.

ZOÉGA, Agrégé pour les Sciences mathématiques et pour les Langues vivantes, Professeur au Collége de Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM. l'Abbé GÉRIN, au Grand-Séminaire de Beauvais.
HERSAN, Instituteur communal, à Boury.
JOURDAIN ✻, Vice-Président du Tribunal de la Seine, rue Taranne, à Paris.
LEMOINE (Gustave), Homme de Lettres, à Tours.
MALHÉNÉ, Procureur du Roi, à Saint-Quentin.
MATHON, Bibliothécaire, à Neufchâtel-en-Bray.
MARTIN, Propriétaire, Adjoint du Maire, à Bury.
PEAUCELLE, Employé à la Conservation des Hypothèques, à Beauvais.
OMONT, Sculpteur, à Beauvais.

Pl. 1ère

SOUTERRAIN
de l'ancienne Cour d'Assises.

PLAN.

Fig 1ère

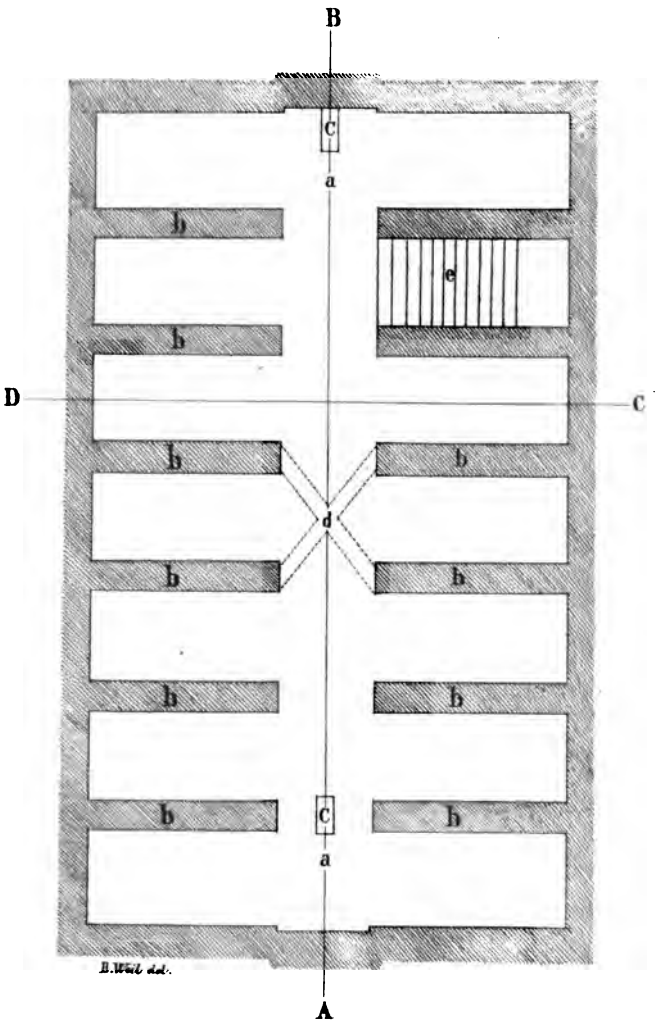

a *Travée du milieu.*
b *Murs de séparation des Cellules.*
c *Soupiraux.*
d *Nervures à la voute.*
e *Escalier.*

Nota. *Le Plan est à 0,00075 pour mètre, les Coupes au double.*

Lith. de Cockefert, à Beauvais.

Coupes.

Fig. 2.

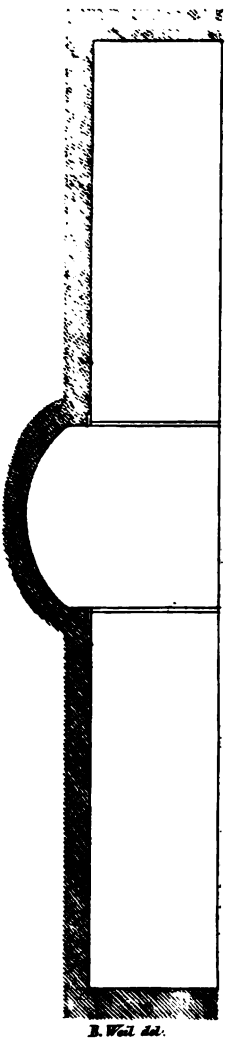

Coupe sur C.D.

B. Weil del.

Fig. 3.

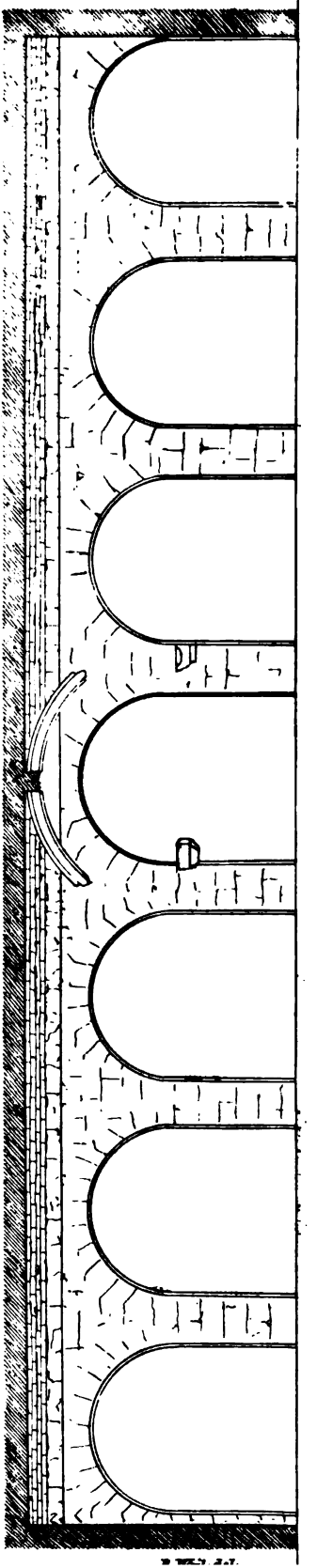

Coupe sur A.B.

UNIV.
OF

Imp Lemercier à Paris.

CALICE DE LA RENAISSANCE.

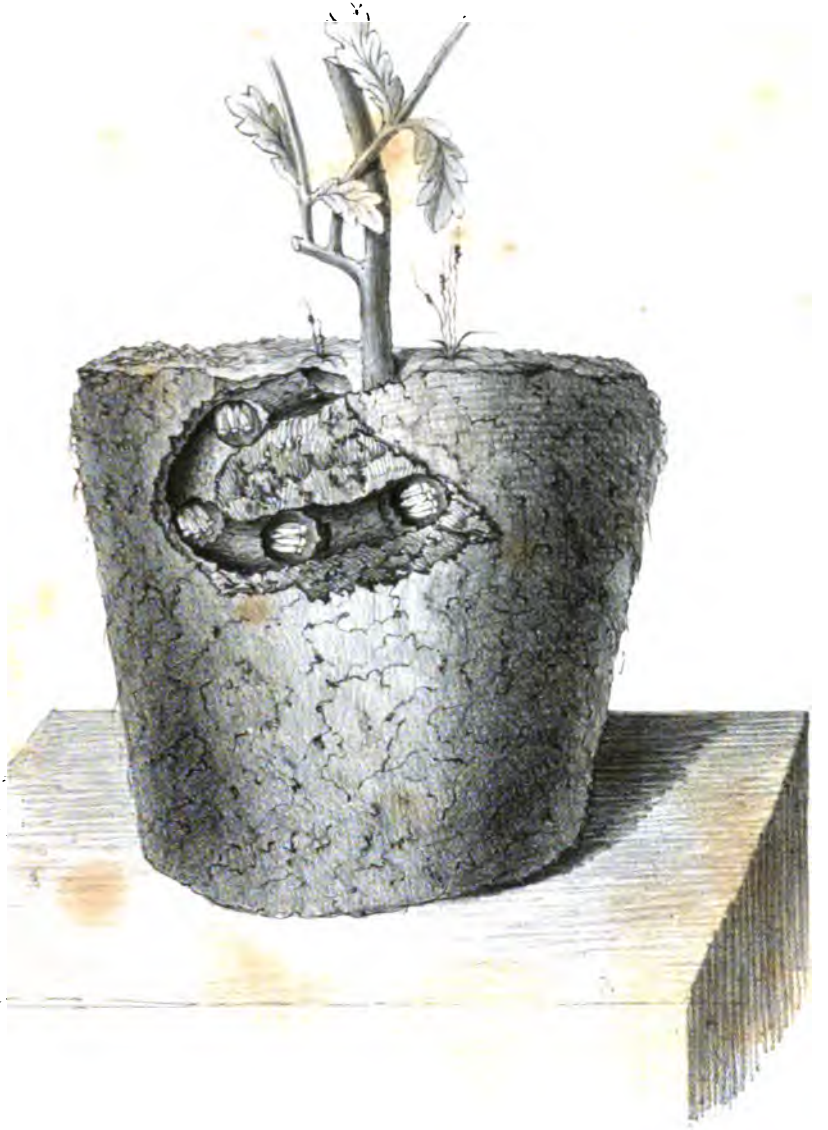

NID DE GORYTES LATICINCTUS .

PL. II

UNIV. OF
MICH.

UNIV OF MICH.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

LE SIÉGE DE BEAUVAIS.[*]

(1472).

§. I.

En 1472, le duc de Bourgogne était à l'apogée de sa puissance. Frère d'arme et intime allié du duc de Bretagne, en secrète intelligence avec l'Aragon et toute la grande vassalité du Midi, si fière et si remuante, prêt à donner sa fille au duc de Lorraine, en négociations ouvertes avec son beau-frère Edouard d'Angleterre, il s'apprêtait à recommencer la guerre du *bien public* et à venger l'inexécution des traités de Péronne et de Conflans. Sous les auspices du jeune frère du roi, Charles, duc de Guyenne et de Normandie, une for-

(*) Le désir de mettre en lumière des documens inédits et contemporains du siége, récemment découverts dans la bibliothèque de feu M. *Le Caron de Troussures*, peut seul expliquer comment on ose recommencer le récit de ce siége, après les plumes renommées qui l'ont déjà raconté.

midable coalition allait fondre sur Louis XI. Pendant qu'Edouard descendrait en Normandie et que Charles-le-Téméraire percerait en Picardie, le roi allait voir toutes les forces des duchés de Lorraine, de Bretagne et de Guyenne, pénétrer dans ses Etats, lorsque *le ciel ou l'enfer le secourut : le ciel si la mort de son frère fut naturelle, l'enfer si elle fut provoquée* (1). Toujours est-il qu'avec le frère du roi, les coalisés perdaient leur drapeau, leur point de ralliement et le prétexte de la guerre.

Par le traité de Conflans, Louis XI avait fait abandon au duc de Bourgogne des villes de la Somme en toute souveraineté, ainsi que des prévôtés de Vimeu, Beauvaisis et Fouilloy (2) ; mais ces dernières sous pacte de rachat de 200,000 écus d'or. Or, le premier soin du roi, avait été de reprendre ces villes et de ne tenir aucun compte de la cession des prévôtés (3). De là, entre les deux princes, reprise des hostilités suspendues l'année précédente par la trêve de Picquigny.

Aussitôt son frère mort, Louis XI, qui depuis plusieurs mois leurrait son cousin de Bourgogne de la restitution *des villes de la*

---

(1) Anquetil. Hist. de France.

(2) Voici les termes du traité supplémentaire de Conflans :

» . . . . . Et depuis, par autres lettres du 13e jour du mois d'octobre » 1465, mondit seigneur le roi, en ajoustant au bail et transport à nous fait desdites terres, nous ait baillé et transporté les prévostés de Vimeu, *Beauvoisis* et Fouilloy et appartenances et appendances quelconques estants au baillage d'Amiens, pour en jouir en la forme et manière et sous telles réservations de rachats..... tout ainsi que si lesdites prévostés étaient nominement et expressement spécifiées en ses dites lettres contenant bail et transport des dites terres dessus déclarées.

(Preuves des mémoires de Commines, t. IV. p. 82, 83.)

(3) De telle sorte que lorsque le duc avait voulu asseoir des tailles et aides sur ces prévôtés, les trésoriers généraux du Roi lui avaient refusé mandement à cette fin ; et d'autre part, en cas d'appel de l'arrière-ban, ou, quand, sur l'ordre du roi, le capitaine des francs-archers du Beauvaisis convoquait ceux de cette province à jour marqué, à Beauvais, Charles soutenait que ces prévôtés lui ayant été cédées par le roi, ne devaient recevoir d'ordre que de lui.

(Hist. de Louis XI, par Duclos, t. 4. p. 310.)

Somme, leva le masque et répondit aux envoyés de Charles : *Quand le gibier est pris il n'y a plus de serment à jurer.* A cette réponse on peut se figurer la fureur du duc de Bourgogne. Sans attendre l'expiration de la trêve, il passe la Somme et entre sur les terres du roi, résolu de tout mettre à feu et à sang, et précédé d'un manifeste où les noms de parjure et d'empoisonneur n'étaient pas épargnés à Louis XI.

Quelle était, dans ce moment si critique, la situation intérieure de la ville de Beauvais? Son évêque, Jean de Bar, était en médiocre recommandation près des Beauvaisins. Il était taxé d'avarice et d'avidité. On l'accusait, à peine promu, *d'avoir appelé séparément dans son hôtel les principaux bourgeois de la ville. A mesure qu'ils arrivaient, il exigeait d'eux de grosses sommes et envoyait les refusans dans sa tour de Craoul, ou en autres fortes et obscures prisons, tellement qu'il obtint des uns deux cents écus, des autres six vingts ou quatre-vingts.* Forcé de restituer, il ne rendit jamais qu'*une livre par écu, et garda de la haine contre les réclamans* (1).

Cet évêque était loin d'être dans les bonnes grâces du roi. Déjà suspect par sa famille (2), il était soupçonné d'intelligences avec le duc de Normandie, et un récent voyage qu'il avait fait à Rouen lors de l'entrée du jeune frère du roi dans cette ville, avait fait naître chez l'ombrageux monarque des soupçons de trahison que toutes les justifications de Jean de Bar n'avaient pu dissiper. La vérité est qu'il eût pu trahir le roi et qu'alors il en avait été vivement pressé, mais il ne l'avait pas voulu. C'en était déjà trop aux yeux de Louis XI.

Le Chapitre murmurait du retrait de la Pragmatique qui lui enlevait l'élection des évêques, et de la lourdeur des impôts qu'entraînaient un commencement d'armée permanente et le besoin de forti-

---

(1) Contredits fournis par la ville, dans le procès intenté devant le Parlement par Jean de Bar.

(2) Son père, seigneur de Baugy en Berry, et compagnon d'armes de Dunois, avait été, ainsi que son frère aîné, en faveur près de Charles VII. On sait que la disgrâce et la destitution de tous les serviteurs du feu roi, firent de nombreux mécontens et causèrent la guerre du *bien public* contre Louis XI. (*Godefroid-Hermand.*)

lier les villes. Tout en se soumettant à la nouvelle taxe sur le vin, il avait stipulé que les caves canoniales ne seraient visitées que par des officiers ecclésiastiques, et il veillait avec un soin jaloux à ce que le produit de l'impôt fût, selon sa destination, strictement appliqué aux forteresses de la ville (1). Du reste, toujours prêts, malgré d'incessantes contestations, à s'unir à la ville quand l'intérêt commun l'exigeait, les chanoines étaient Beauvaisins avant tout, et chez eux la défense de leurs immunités ne primait pas le sentiment patriotique.

Quant à la commune, le roi y était assez populaire. Sans doute les subsides y semblaient bien lourds, mais après tout, ils n'étaient pas au-dessus des forces d'une ville riche et commerçante dont la paix et l'ordre étaient le premier besoin.

Or, depuis la paix de 1450, le pays était comparativement tranquille, les nouveaux gens d'armes de l'ordonnance du roi, plus disciplinés et mieux payés dans leurs garnisons, ne ravageaient plus le plat pays comme du temps des guerres anglaises les anciennes compagnies le faisaient à la ruine du commerce (2).

L'année précédente, Beauvais avait été visité par le roi; il avait trop à cœur de s'appuyer sur les grands centres et de bien munir ses places frontières pour n'en avoir pas compris l'importance, et depuis deux ans il n'avait cessé d'avoir l'œil à ses fortifications comme à celles d'Amiens et de Compiègne. Nul doute que selon sa coutume, Louis XI, dans cette visite, n'ait été prodigue de caresses et de bonnes paroles.

Peu prévenus pour ces guerres féodales, qui pour eux se résolvaient en un surcroît d'impôts, les Beauvaisins avaient un penchant d'instinct pour ce roi bourgeois qui comprenait si bien l'importance de ses bonnes villes, qui les visitait, les choyait, augmentait leurs forteresses, et parlait sans cesse d'accroître ou de restituer leurs privilèges. Comment n'être pas dévoué à un prince qui s'était fait le chef des métiers de Paris, était de nom et souvent de fait le compère

---

(1) M. l'abbé Delettre, Histoire du Diocèse de Beauvais.

(2) Sous prétexte de fourrages ou d'*apatis*, ces anciens soudards détroussaient les voyageurs, les paysans et les convois de marchands.

de tout homme, si petit qu'il fût, dans lequel il entrevoyait un bon serviteur, à un prince qui encourageait les fabriques, et qui, dans le plus grand feu de la guerre, sachant protéger le commerce par ses *trèves marchandes*, était d'ailleurs passé maître en câjoleries, belles promesses, séductions de langage et d'argent.

Car si le roi était l'homme le moins honnête de son royaume, il en était peut-être le plus habile, le plus actif et le plus subtil. En gens avisés eux-mêmes et habitués aux affaires, les chefs de la ville étaient capables de l'apprécier, et l'on peut croire qu'ils avaient pris toute confiance dans la politique ferme et clairvoyante de ce roi sans faste et mal vêtu, qui du moins ne ruinait pas son peuple en équipages, *de ce bon vieux rompu* (1) qui portait tout son conseil sous son crasseux chaperon.

La nouvelle du passage de la Somme par l'armée du duc parvint bientôt à Beauvais. L'incendie des églises, le pillage des villes et des villages, le massacre des garnisons lui servaient d'avant-coureurs. Vers le 18 juin, on avait vu rentrer en ville Louis de Balagny et le châtelain de Mouy en piteux équipage, trop heureux d'avoir pu s'échapper de Roye *en pourpoint et le bâton à la main* (2). Du reste, cette circonstance et le dénument de la ville sont si bien caractérisés par un écrivain contemporain et local, le chanoine de Bonneuil, que nous devons religieusement transcrire ses propres paroles (3) : « En » dedans la ville n'était que le capitaine de ladite ville nommé Loys » de Balagny et trois à quatre hommes d'armes de sa compagnie, » lesquels ne avaient quelques armures, car huit jours devant les » avaient perdues à Roye où ils avaient été en garnison, qui avait » été prinse des Bourguignons, et n'avait autres gens de guerre que » les habitans et gens du pays qui étaient retraits dedans. »

---

(1) *Rompu, roué.* Epithète très justement appliquée à ce roi par Brantôme.

(2) Mémoires de Commines.

(3) Nous avons été assez heureux pour retrouver une partie du texte original des notes historiques tenues jour par jour pendant le siége par le chanoine de Bonneuil, qui était trésorier de la fabrique de Saint-Pierre. Nous ne manquerons pas de les citer scrupuleusement dans le cours de ce récit.

Le vendredi soir, 26 juin, on connut l'occupation de Montdidier, la prise de Breteuil, et les chevaucheurs de Beauvais, envoyés à la découverte, avaient vu l'église de Montreuil-sur-Brêche livrée aux flammes par des coureurs bourguignons. On racontait que les bagages de l'armée ennemie occupaient seuls cinq lieues de chemin.

La situation de la ville était terrible : dépourvue de troupes, sans grosse artillerie, faiblement approvisionnée de munitions de guerre ; elle savait le roi alors à plus de cent lieues sur les frontières de Bretagne. Son évêque, médiocrement dévoué au roi, épouvanté de la lutte qui s'annonçait, était évidemment au-dessous du rôle que les circonstances semblaient lui imposer. En l'absence du roi, c'est du connétable de Saint-Pol qu'une ville aussi menacée eût pu attendre secours ; mais le conseil de ville connaissait sa foi douteuse, ses intrigues sans nombre avec son ancien maître, son arrogante et insatiable ambition ; et bien qu'on le sût alors au château de Mouy, à quatre lieues de Beauvais, on verra qu'en ne s'adressant pas à lui, l'échevinage fit preuve de prudence et de loyauté.

Telle était la situation des choses, dans une ville qui voyait marcher contre elle le plus riche prince de l'Europe, Charles-le-Téméraire, ivre de colère et de sang, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes, entouré de conseillers et d'hommes de guerre tels que Commine, Himbercourt et Philippe de Crèvecœur, traînant après lui la plus formidable artillerie de l'Europe, et se montrant disposé à user de toute cette puissance plutôt comme un vandale que comme un prince chrétien.

En fait de menaces de siége, d'invasions, de prises d'armes, l'échevinage n'en était pas à son coup d'essai ; l'on savait à Beauvais à quelles conditions une ville jurée peut se maintenir libre, et ces conditions on les remplissait. Le maire *Guillaume Binet,* avait donc convoqué une assemblée générale. Au corps de ville (1) s'étaient réunis

---

(1) En juin 1479, les douze Pairs de la ville étaient :

Pierre de Creil,	Pierre de Lignières,	Jehan Lequeux,
Pierre Mauger,	Nicolas Chofflart,	Jehan de Cagneux,
Jehan Mercadé,	Guillaume le Voignier,	Percheval d'Eu,
Noël de Catheu,	Pierre de la Benne,	Jehan de Provins.

(*Extrait de Mémoires et Titres anciens, tant du secret de la ville que des plus notables familles d'icelle.*)

Louis de Balagny et son lieutenant *Jehan Legoix*, *Louis de Fouquières*, bailli de l'évêque, des députés du chapitre, Messires *de Villers-Saint-Paul*, *de Boubiers* et *Jehan Le Masson*, abbés de Saint-Lucien, Saint-Quentin et Saint-Symphorien, et quelques autres notables personnages. Là, toutes les nouvelles menaçantes qui se répandaient, avaient été commentées, et elles étaient faites pour ébranler l'opinion d'abord généralement répandue que le duc allait se jeter sur la Normandie, et qu'il n'attaquerait pas Beauvais. L'évêque, il est vrai, faisait savoir qu'il avait mandé au roi l'approche du duc et le danger que courait la ville (1). Mais le roi était bien loin et le duc bien près.

Dans cette extrémité, Jean de Rheims, seigneur de Troissereux, s'était offert de partir sur l'heure pour Noyon, et d'en amener la garnison. Son offre avait été agréée, et de suite il était monté à cheval.

Dans ces temps calamiteux, les traditions de défenses ne man-

---

(1) C'est ce que prouve cette réponse de Louis XI, datée du Pont-de-Cé, le 28e jour de juin 1472; elle est entièrement inédite :

« *A Notre amé et féal conseiller évêque de Beauvais.*

» Monsieur de Beauvais,

» J'ai reçu vos lettres par lesquelles me advertissez de la venue du duc » de Bourgogne ès-marches de par delà, aussi des exploits qu'il a faits et de » donner provision à la garde et sûreté de la ville de Beauvais dont et de » votre advertissement je vous sais très-bon gré et vous en mercie; et au » regard de la provision j'ai donné charge à M. le connétable des marches » de par delà, aussi y ai envoyé Monsieur le grand-maître, le sénéchal de » Poitou et autres chefs de guerre et il y a un bon nombre de gens d'armes » qui s'en va après eux devers lesquels pourrez envoyer s'il en est néces- » sité et y donneront la provision telle que sera besoin pour la garde et » sûreté de ladite ville..... Aussi j'ai espérance de bien brief me tirer » ès-marches de par delà. Si je vous prie, Monsieur de Beauvais, que met- » tiez en peine de faire tout en point au mieux que pourrez les habitans » de ladite ville de Beauvais pour la garde et défense d'icelle, et au sur- » plus tout ce que vous verrez être nécessaire pour la seureté de ladite ville » vous y employer comme je y ai une espéciale confiance. »

(Collection de feu M. le Caron de Troussures)

quaient pas. On résolut de détruire autour de Beauvais tous les arbres non portant fruit. La porte Saint-Jean et toutes les poternes furent murées, terrassées, barricadées; le guet fut doublée, la garde des portes augmentée, les chefs des quartiers avertis. Dans chaque corporation, on prévint les mayeurs de bannières de se tenir prêts.

Les évènemens du reste parlaient plus haut encore que ces avis du conseil. Par toutes les entrées de la ville, on voyait arriver de longues files de gens de campagne poussant devant eux leurs bestiaux, et transportant derrière les murailles ce qu'ils avaient de plus précieux. Des châteaux et des abbayes d'alentour, on venait chercher asyle à Beauvais. Dans les hôtels, dans les nombreux refuges de la ville affluaient les gentilshommes, les moines et les religieuses des environs. Déjà, comme en temps d'invasion, les reliques de Saint-Lucien et de Saint-Germer avaient été transportées dans la cité. Sur les places et dans les carrefours on voyait amoncelés les meubles, les hardes des villageois, et jusqu'à leurs pauvres lits autour desquels les mères rassemblaient leurs petits enfans. En attendant que s'ouvrissent, pour ces malheureux réfugiés, les profondes caves de chaque maison, c'était là que se racontaient les lamentables désastres des derniers jours, les cruautés commises à Nesle, les francs-archers mutilés (1) et passés au fil de l'épée, leur capitaine mis à une potence, femmes, enfans et vieillards indistinctement massacrés, le duc entrant à cheval dans l'église où des monceaux de cadavres gisaient *dans demi-pied de sang*, et s'écriant : *J'ai de bons bouchers et voilà une belle vue* (2) !

---

(1) Par l'ordre de Charles-le-Téméraire, ils avaient eu le poing coupé.

(2) Ph. de Commines, Anquetil, M. de Barante.

§. II.

Le samedi 27 juin, le réveil des Beauvaisins fut terrible. Au point du jour des couvreurs qui travaillaient sur les hauts combles de la cathédrale voient le fond de la plaine de Tillé se couvrir de chevaucheurs et de soldats bourguignons. Ils avertissent en sonnant les *cloquettes* de Saint-Pierre (1). De suite le beffroi voisin s'ébranle, donne le signal de l'alarme, et bientôt les cloches des douze paroisses de l'échevinage lui répondent. En un instant toute la ville est sur pied; on ne voit partout qu'hommes en armes, arquebusiers et moines, gentilshommes et villageois, bourgeois courant au conseil de ville, gens de métiers se rangeant sous les bannières de leurs corporations à la voix des dizainiers et des cinquantainiers. A l'hôtel-de-ville, le maire, armé de pied en cap, faisait distribuer des armes; on s'arrachait les arcs, dagues, demi-lances et *autres bâtons d'armes*; les fourbisseurs vendaient leurs dernières arquebuses. De ce tumulte sortaient d'instant en instant des files d'hommes armés se rendant à des postes assignés d'avance; les uns couraient aux principales portes, d'autres allaient se ranger silencieusement sur les remparts.

---

(1) Manuscrit de Jean de Bonneuil.

Vers huit heures, les Bourguignons *étaient devant Beauvais en grande puissance et en grand nombre* (1). Alors on vit descendre vers la porte de l'Hôtel-Dieu, précédé de deux trompettes, un cavalier qu'à sa croix rouge de saint André on reconnut pour le héraut d'armes de Bourgogne ; défense lui fut faite d'avancer à plus d'un jet d'arc. Il accomplit sa mission : la cérémonie fut courte. *De par le duc, il somma le capitaine et les habitans de la ville que l'on lui fesit obéissance, ce qu'on lui dénia* (2).

A l'appui de cette grande résolution, les chefs de la ville allaient apporter tout ce que la prudence peut ajouter au courage. D'anciens malheurs, et de récentes épreuves donnaient au gouvernement communal l'expérience des crises et l'habitude de faire face au danger.

Dans un conseil tenu aux halles, on avait pris à la hâte les plus urgentes mesures. Les chefs des quartiers se sont partagés la défense des murailles ; les chaînes sont tendues ; le maître des forteresses, Jean Couras, fait *habiller tous les arbalètes et canons de la ville.* Pierre de Creil, chargé de l'inventaire des vivres, court à Pontoise avec Nicolas Le Boucher pourvoir aux approvisionnemens. Le maire dépêche son fils à Paris pour demander secours en hommes, armes et munitions, et exposer l'extrême détresse de la ville. Des courriers, chargés de lettres, sont expédiés, appelant à l'aide de la commune Amiens, Senlis, Compiègne et Rouen.

Tout ce qui n'est pas aux créneaux est en prières dans les églises. Des jeunes filles sortant de Saint-Michel portent aux remparts la châsse vénérée de sainte Angadrême, de cette bonne sainte qui jadis sauva la cité de la fureur des Normands. C'est le signal des grandes calamités, le palladium de la ville ; aussi, avec quel respect la foule s'ouvre devant elle et se signe sur son passage. En la voyant s'avancer sur les remparts, on se répète que naguère, sur ces mêmes murailles, sa tutélaire apparition a deux fois fait reculer les Anglais, et tous les fronts se courbent, tous les genoux fléchissent devant elle.

A cette humble attitude des Beauvaisins, les avant-postes bourguignons eussent pu prendre le change et partager l'erreur de ce chef Anglais qui, voyant les Montagnards d'Ecosse s'agenouiller sur

---

(1) Manuscrit de Jean de Bonneuil.

(2) *Idem.*

un champ de bataille, s'écriait : *Les Ecossais se mettent à genoux ; ils se rendent, voyez ils demandent merci.* — *Oui*, répondit Ingelrand d'Umfraville, *mais ce n'est pas à nous.... Ils vaincront ou mourront.*

Telle était en effet la ferme résolution des Beauvaisins : comme tout ce qui est grand, cette pensée jaillit unanime du cœur de tout le peuple. Devant les saintes inspirations du dévouement se taisaient les froids conseils de la peur et les calculs de l'intérêt. Du premier au dernier tous voulaient mourir pour la commune, tous résolus à sauver l'honneur de ses remparts ou à s'ensevelir sous leurs débris, s'élevaient à cette vie supérieure où l'âme domine le corps, où la force du désespoir et le mépris de la mort confèrent aux hommes cette puissance qui fait les prodiges.

Pendant que ces choses tenaient la ville presque entière sur les remparts du nord, une toute autre scène se passait à la porte de Paris. Cette porte était une véritable forteresse que gardaient de nombreux communiers de Saint-Jacques et de Beauvais. Au milieu d'eux se trouvait en ce moment *Jehan Legoix*, lieutenant du capitaine.

Tout-à-coup les gardiens voient accourir une grande foule de peuple leur criant : *Fermez ! fermez ! Véci Monsieur de Beauvais entre ci et Saint-Thomas, qui s'en veut fuir* (1).

De suite le lieutenant fait fermer la porte. L'indignation de tous ces communiers était grande ; l'un veut baisser le pont, un autre, *Pierre Bourgeois*, demande *qu'on lui baille les clefs, et qu'il les jettera pardessus la muraille dans la rivière* (2).

Bientôt paraît l'Evêque, à cheval, vêtu d'une brigandine (3), houssé et éperonné, la javeline en main. Il est entouré de six ou sept cavaliers, ses gens et officiers ; l'un d'eux porte devant lui sa vaisselle dans une bouge verte.

---

(1) Information faite les 29, 30 juillet, 5 août 1485, sur la fuite de Messire Jean de Bar, lors du siége des Bourguignons. (*Archives de la ville. Laiette J.*)

(2) *Idem.*

(3) Une cotte de maille. (*Idem.*)

Ouvrez ! ouvrez ! s'écrie l'Evêque ; à quoi *honorable homme et sage Jehan Legoix* lui répond *que c'est mal fait à lui de délaisser la ville en pareil moment ; qu'il montre mauvais chemin aux habitans, et qu'il ne s'en ira pas* (1).

L'Evêque insiste, et deux de ses sergens voulant arracher les clés à *Laurent Lecomte*, lèvent la main sur ce gardien qui passe les clés à *Ninet Le Filassier* son ancien ; déjà, sur l'ordre du lieutenant, *Pernot Le Blanc* et *Jehan Borel* avaient croisé leurs hallebardes quand un jeune laboureur de Villers-sur-Thère, *Oudinet Duclos*, crie à Jean de Bar, en l'ajustant de son arc bandé : *Si vous ne retournez, je vous mettrai la flèche dedans le corps* (2).

Des cris de rage, des huées injurieuses s'élèvent de toutes parts. *Ah ! Monsieur, vous vous dites Seigneur de la ville, et vous vous enfuyez !....* On l'appelait traître ; les plus modérés criaient *qu'il avait hâte d'être hors la ville, arrière des horions et point réveillé des canons et bombardes des Bourguignons. Si que c'était grande horreur d'ouïr le cri et murmuration du peuple* (3).

C'est alors que préludant au rôle énergique qu'allaient prendre les femmes de Beauvais, dans la terrible lutte qui commençait ; c'est alors que la dame *de Bréquigny*, saisissant par la bride le cheval de Jean de Bar, le fit résolument retourner, s'écriant : *qu'il ne partirait ja de la ville, et qu'il vivrait ou mourrait avec eux ; à quoi icelui évêque répondit qu'il eût mieux valu hors la ville que dedans* (4).

Force lui fut de se départir de son projet, ce qu'il ne fit toutefois *qu'en jurant par la mort de Dieu qu'il s'échapperait par là ou ailleurs, qu'ils le voulussent ou non*, brandissant la javeline et proférant des menaces (5).

A quelques pas de là, une femme lui criant de sa porte : *Mon-*

---

(1) Information.

(2) *Idem.*

(3) Extrait des Contredits fournis au Parlement par la ville, contre Messire Jean de Bar, au sujet de la charte pour la justice. (*Archives de la ville.*)

(4) Information.

(5) *Idem.*

sieur, je vous prie que vous alliez prier Dieu pour nous, il lui répliqua : *Ma mie, on fait le pis pour le mieux* (3).

Parvenu devant l'église Saint-Sauveur, d'où sortait l'abbé de Saint-Lucien, l'Evêque exhale plus violemment son courroux, et aux nombreux fidèles qui lui demandent sa bénédiction, *afin que s'ils meurent ils soient mieux en voie de salut*, il répond : *Allez, allez, maudits puissiez-vous être; il ne me convient ici mourir pour vous* (4). Paroles qui n'étaient pas plus d'un Evêque que sa tentative de départ n'était d'un comte de Beauvais.

Le lieutenant Legoix dépêcha quelques communiers à Nicolas Ladain, qui commandait à la porte Limaçon, afin qu'il y fît bonne garde et s'opposât à la fuite de l'Evêque.

Ce lieutenant et les gardiens de la porte de Paris venaient de rendre à la ville un signalé service (2). Lorsque deux jours après l'Evêque parvint à s'échapper, cette défection, au dire des contemporains, *étonna plus les gens de guerre que n'avaient fait les assauts*. Nul doute que, s'il fût parti dans ces premiers et décisifs momens, lorsqu'aucun secours n'était encore arrivé, la ville était perdue. Son départ eût donné le signal de la fuite au nombreux troupeau des faibles et des vacillans, *car il était lors suivi d'une grande multitude de la ville qui n'attendait que son partement pour en partir quant et lui* (3).

Pour être juste envers l'Evêque, il faut dire qu'il ne cessa jamais de protester qu'il n'était sorti de sa ville qu'afin de la mieux défendre, et il faut reconnaître qu'à Paris il mit tout en œuvre pour moyenner et hâter l'envoi des secours. S'il se trompa sur ce qui était

---

(1) Information.

(2) *Idem.*

(3) Voici de ces braves communiers ceux dont les noms ont pu être conservés : Jehan Legoix, Oudinet Duclos, Pierre Bourgeois, Laurent Lecomte, Ninet Le Filassier, Pernot Le Blanc, Jehan Borel, Martin Ticquet, Martin Sauvale, Simon Coulombel, Martin Bourgeois, Jehan Cordier dit l'Hermite, Jacotin Latour, Jehan le Monnier, Robin Lenoir, Jehan de Provins, Noël de Catheu, Jehan Lerat, Nicolas de Creil, Pierre du Berle, Pierre Boutellier.

(4) Information.

son devoir et le véritable intérêt de la cité, il le fit en présence d'un péril de nature à troubler l'âme la plus ferme. Un prélat diplomate et politique pouvait partir ; le vrai pasteur serait resté.

Du reste, si l'aspect du péril avait troublé l'esprit et le cœur de Jean de Bar, il avait produit un effet contraire sur la population de sa cité.

Philippe de Crevecœur (1), sachant la ville sans soldats et voulant profiter de la terreur qui précédait Charles-le-Téméraire, crut pouvoir la prendre par un coup de main, et résolut de *l'échelier*. Mais, outre que l'avant-garde qu'il commandait n'était pas munie de tous les engins propres à un assaut, ses échelles se trouvèrent trop courtes à raison de la largeur des fossés, et, voyant tomber sous les flèches des Beauvaisins ceux qui approchaient et voulaient tenter l'escalade, le chef de l'avant-garde fit avancer son artillerie : deux grandes couleuvrines sont braquées sur la porte de Bresles qui vole bientôt en éclats. Les Bourguignons s'y précipitent à travers une grêle de traits ; mais pendant que les fauconneaux du rempart Saint-André les prennent à revers et croisent les feux de la porte de Bresles, du haut de cette porte les assiégés font pleuvoir sur la tête des assaillans des blocs de pierre et de bois. A travers les machicoulis, ils lancent aussi des étoupes, des feux artificiels, des fascines enflammées. Le feu se communique aux débris de la porte, et le bois amoncelé en barricades sous cette porte ajoute en s'embrasant un nouvel obstacle à l'entrée des Bourguignons. Ce qui n'était qu'un accident fut de suite converti par ceux de la ville en moyen de défense. Des poutres et des matériaux arrachés aux maisons voisines servent à nourrir le feu, et bientôt la longue voûte de la porte de Bresles devient une véritable fournaise que les couleuvrines de Crevecœur ne faisaient qu'attiser.

Un autre assaut fut tenté à la porte de l'Hôtel-Dieu, sans plus de succès, tant l'on tirait serré de la ville, dont les renommés tireurs soutinrent leur vieille réputation.

Philippe de Crevecœur croyait tellement la place prise, en voyant l'effet immédiat de son artillerie sur la porte de Bresles,

---

(1) C'est à lui que Walter-Scott fait jouer un rôle important dans son roman de Quentin Durward.

qu'il avait dépêché un courrier au duc qui s'approchait de Tillé (1), pour l'engager à venir prendre possession de la ville (2).

Cependant, une partie de l'avant-garde, sous les ordres de Jacques de Montmartin, renommé pillard, avait fait une diversion vers le faubourg Saint-Quentin. Ce riche faubourg était alors entouré d'un mur crenelé et d'un petit fossé. Au milieu des jardins de l'Evêché, la tour de Craoul le dominait avec ses canons. Averti du mouvement des Bourguignons, Balagny et une quinzaine d'arquebusiers passent la planchette du jardin de l'Evêque et tentent de défendre la porte de pierre du Déloir. Après une vigoureuse résistance, blessé à la jambe, Balagny est obligé de rentrer en ville, devant cent lances et trois cents archers de l'ordonnance du duc. Alors les Bourguignons forçant la porte du faubourg, se croient déjà maîtres de Beauvais et crient : *ville gagnée*. Mais ils ne tardèrent pas à en rabattre, quand ils se virent en face de la vraie ville, avec son fossé large et profond, ses remparts chargés d'un triple rang de défenseurs, l'arc au poing et la trousse au côté, ses longues couleuvrines en batteries et prêtes à faire feu.

Les Bourguignons, qui voulurent tenter l'escalade, furent reçus comme aux portes de Bresles et de l'Hôtel-Dieu. L'un d'eux, qui avait planté son guidon sur l'appui extérieur du pont-levis, fut tué d'un coup de flèche. Les assaillans durent bientôt renoncer à une attaque ouverte, pressés qu'ils étaient entre les arbalêtres de la tour des Buhutiers (3), l'artillerie des remparts qui balayait la chaussée du Déloir et les hautes tours de l'évêché où il n'y avait creneau, ar-

---

(1) Il passa à Tillé la nuit du samedi au dimanche. *(Tiré de la dépense de Charles-le-Hardi* (1472). *Archives de la Chambre des Comptes de Flandre.*

(2) Claude Paradin, chroniqueur bourguignon, s'explique ainsi sur ce fait : *Le seigneur des Cordes sollicitait le duc de soy haster, mais il fut tardif et négligent, tenant desia la ville pour rédue.*

(*Annales de Bourgogne.*)

(3) C'était une tour carrée défendant le pont-levis de la tour de Craoul et que la corporation des Buhutiers ou encaveurs de vin de Beauvais avait le privilége de garder *en temps de guerre ou de péril.* (*Enquête relative à la porte de l'Islette, par le lieutenant général et le procureur du roi de Senlis, en* 1505.)

chère ou embrasure qui ne tirât sur eux ; aussi se replièrent-ils dans les jardins de Saint-Nicolas et à l'abri du faubourg ; de là, *perçant les maisons de l'une en l'autre*, ils parvinrent à se loger dans l'église Saint-Hippolyte (1) qu'il crènelèrent et d'où ils inquiétaient les Beauvaisins.

Toute cette journée, à proprement parler, ne fut qu'un long assaut, car, comme le dit *Jean de Bonneuil* : « sur le point de neuf » heures livrèrent assaut tant à la porte de l'Hôtel-Dieu que comme » à la porte de Bresles, et principalement au Déloir et à la porte de » Limaçon où l'avant-garde des Bourguignons entra, et gagna l'é- » glise Saint-Hippolyte, et dura l'assaut tant à la porte de Limaçon, » comme à la porte de Bresles, depuis l'heure de neuf heures du » matin jusqu'à dix heures de la nuit. Durant ledit assaut, la porte » fut brûlée et plusieurs maisons dedans la ville. »

Dans cette première et mémorable journée, le maire, *Guillaume Binet*, fit courageusement son devoir : avec *Jehan Legoix*, il courait de poste en poste et de rempart en rempart portant partout des paroles d'espoir et une contenance intrépide. Oubliant sa blessure, Balagny l'accompagnait partout et regagnait noblement les éperons qu'il avait perdus à Roye.

Malgré le grand courage des habitans et leur résolution désespérée, on devait prévoir que la ville, investie par une armée de quatre-vingt mille hommes, battue par la formidable artillerie qui allait arriver, ne pourrait porter loin sa résistance. Toutefois, à la vue des épais bataillons qui débouchaient dans la plaine et la couvraient presque tout entière, la fermeté des assiégés ne fléchit pas un instant. La mort était à leur droite, la ruine à leur gauche ; mais loin de se laisser intimider, ils semblaient puiser dans le péril une nouvelle ardeur ; les femmes et les filles partageaient les travaux des hommes, portaient des munitions, des projectiles, des vivres sur toutes les murailles, en *admonestant leurs défenseurs de toujours avoir bon et entier courage* (2).

---

(1) Cette église s'élevait près de la porte Limaçon, sur la place qui porte aujourd'hui le nom de *Cours-Cellier*.

(2) Le continuateur de Monstrelet.

Depuis douze heures on combattait. Tout-à-coup, de grandes acclamations retentissent à la porte de Paris, c'étaient les deux cents lances de la garnison de Noyon qu'avait été chercher le seigneur de Troissereux. Forcés à des détours pour ne pas tomber dans les partis bourguignons qui battaient le pays, ils avaient fait vingt-quatre lieues dans leur journée, et étaient couverts de sueur et de poussière. Ces braves gens, accueillis aux cris de *Noël* et comme des libérateurs, mirent pied à terre, et laissant leurs chevaux à la garde des femmes et des enfans, coururent droit aux remparts où l'aspect de leurs armures apprit aux Bourguignons que la ville était secourue, et que désormais un siége en règle serait nécessaire pour la soumettre.

» Et ce n'eust été la grâce et garde de Dieu et des benoists saints et » saintes dont les corps reposent en cette ville, et les secours et aides » des seigneurs de Buéil et La Roche-Tesson et de leurs gens qui » étaient en nombre d'environ deux cents lanches, qui chevauchè- » rent ledit jour vingt-quatre lieues et arrivèrent à la porte de Paris » environ l'heure de neuf heures du soir, lesquels se portèrent vail- » lamment aux assauts des Bourguignons, ce n'eust été leur venue, » la ville était en grand danger et les habitans. Et tantost cessèrent » leurs assauts quand ils surent que secours étaient venus (1). »

On s'étonnera toujours qu'instruit par ce premier avertissement, le duc de Bourgogne, faisant passer le gué de Voisinlieu à une partie de ses troupes, n'ait pas investi la ville. Nous examinerons plus loin les motifs d'une si grave abstention, et nous verrons qu'elle ne fut peut-être pas aussi inexpliquable qu'on le pense.

---

(1) Manuscrit du chanoine de Bonneuil.

§. III.

Pendant la nuit du samedi au dimanche, les Bourguignons, qui n'étaient pas abrités dans le faubourg Saint-Quentin, dans l'abbaye et dans l'église de Saint-Hippolyte, travaillèrent à creuser des tranchées pour se couvrir. Ces soins les absorbaient tellement, qu'ils ne s'aperçurent pas de suite de toute l'importance du secours qui était survenu.

Le dimanche matin, dès l'aube, le duc et toute son artillerie arrivaient devant Beauvais. Mais aux premières lueurs de l'aurore, les assiégeans purent compter deux cents armures sur les remparts. Le fougueux Bourguignon ordonna de suite que des batteries fussent élevées sur les hauteurs qui ceignent et dominent tout le nord de la ville. L'entier investissement de la place lui fut alors proposé. Mais, soit que la colère lui troublât l'esprit, soit qu'il s'exagérât la difficulté de passer le gué de Voisinlieu, il s'y refusa obstinément, croyant encore *ambler la ville* et pouvoir la prendre *à coups d'échelles* ou du moins la foudroyer en quelques heures. *Commines*, qui témoigne du furieux désir qu'avait Charles-le-Téméraire de prendre la ville, ajoute : *Et sans doute il l'eut brûlée si ainsi fût advenu, qui eut été très-grand dommage*. Pour lui, il alla asseoir son camp près de l'abbaye de Saint-Lucien, après s'être emparé de ce monastère, alors fortifié, et où fut tué le frère de l'abbé Florimond de Villers-Saint-Paul(1), qui en défendait l'entrée.

Cependant, à deux heures de l'après-midi, arrivaient coup sur

---

(1) L'effigie tombale de ce chevalier est en la possession de M. Houbigant, à Nogent-les-Vierges.

coup le maréchal de Gamaches, l'arrière-ban de Normandie, celui de Senlis, la prévôté de Paris, une partie de la garnison d'Amiens, en tout plus de mille lances. Dans la soirée, d'autres troupes de secours entraient en ville, commandées par les sénéchaux de Poitou, Carcassonne et Toulouse. Dès ce moment la ville fut sauvée.

De suite, le maréchal de Gamaches prit le commandement de la place, visita les murailles, pourvut aux premières nécessités de défense et de police, et convoqua un conseil de guerre.

La composition de ce conseil est à remarquer : aux échevins et notables qui, d'habitude, formaient l'assemblée de ville, s'étaient joints les maréchaux de Gamaches (1) et de Lohéac, ce comte de Dammartin plus connu sous le nom de maréchal de la Palisse (2), et le premier homme de guerre de son temps; Torcy (3), grand maître des arbalétriers de France; son cousin Robert d'Estouteville, prévôt de Paris; Lahire (4), Sâlezar (5), de Valleu et autres renommés partisans; enfin des seigneurs tels que les sires de Crussol-Lévis (6), de Croï (7) et de Rubempré.

---

(1) Joachim Rouhaut de Gamaches, d'une illustre famille de Picardie, s'était rendu célèbre par la prise de Castillon en Périgord, où il défit le fameux chef anglais Talbot.

(2) Antoine de Chabannes-La-Palisse, comte de Dammartin, grand-maître d'hôtel du roi. Louis XI lui dut son salut. Prisonnier à Péronne, il écrivit à Chabannes, qui commandait son armée, d'en licencier une partie. Mais Chabannes, voyant le roi tombé dans un guet-à-pens, s'y refusa fermement, et, au nom de la France, menaça l'envoyé bourguignon de terribles représailles si le roi n'était pas immédiatement rendu à la liberté. Il termina par ces paroles : *Le frère du roi n'est pas mort, ni le royaume dépourvu de gens chevaleureux.* (Anquetil, *Hist. de France.*)

(3) Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy et de Blainville, d'une famille qui a donné des évêques et des châtelains à Beauvais, et que l'on croit de même origine que celle de Mornay.

(4) Vignoles Lahire, fils de celui qui contribua à expulser les Anglais de France sous Charles VII.

(5) Vico de Sallezar, fils d'un chef de bande espagnol. Son père avait rendu de bons services à Charles VII qui lui avait donné de grands biens. Le fils s'était signalé dans la guerre du *bien public.*

(6) Louis de Crussol-Lévis, chambellan du roi, pannetier de France.

(7) Philippe de Croï, seigneur de Renti. Le duc de Bourgogne exécrait tellement ce seigneur, qu'il l'exceptait constamment de toutes les trèves qu'il faisait avec le roi.

A ces capitaines éminens, s'étaient adjoints, au dire de Commines, *beaucoup de gens de bien*, ce qui, dans son langage, doit s'entendre de quantité de seigneurs considérables des environs réfugiés dans la ville ou accourus pour la défendre.

Certes, la réunion de pareils hommes était faite pour relever l'esprit de la ville, si un seul instant il eût vacillé.

Dans ce conseil, les plus sages dispositions furent arrêtées. On reconnut qu'avant tout il fallait dégager la ville du côté de l'ouest, et l'on résolut de sacrifier à cette mesure de salut l'église Saint-Hippolyte et le faubourg Saint-Quentin occupés par les Bourguignons.

On reconnut ensuite qu'en présence des formidables redoutes qui s'élevaient, il n'y avait pas un instant à perdre pour garnir les remparts d'habiles pointeurs et de grosse artillerie propres à détruire les ouvrages et les batteries des assiégeans. Enfin, il fallait prévoir les ravages d'un feu foudroyant et continu, et derrière les murailles de nombreux pioniers devaient être prêts à réparer les brèches et à palissader les ouvertures faites par le canon. Le sire de Rubempré, muni de pressantes instructions dans ce sens, fut dépêché à Paris par le conseil de guerre.

Ici, quelques explications sur la topographie de Beauvais et sur ses moyens de défense, ne sont peut-être pas inutiles.

La ville est assise au confluant de deux petites rivières, au fond d'une vallée tourbeuse dont le talus méridional, couronné par l'abbaye de Saint-Simphorien, est assez escarpé, tandis que celui du nord, occupé par les Bourguignons, présente des collines arrondies et un plan incliné; elle était entourée d'un mur d'enceinte épais et crênelé, défendu de quatre-vingts en quatre-vingts pas par une tour. Le Thérain et l'Avelon, s'unissant sous le rempart du midi, remplissaient ses larges fossés. Des vannes et des éventeilles permettaient de hausser ou d'abaisser à volonté le niveau de ces eaux. Les principales entrées étaient munies de quelques tours donjonnées. Du reste, point d'éperons, d'ouvrages avancés, encore moins de bastions; c'était la place forte du moyen-âge dans sa simplicité primitive, et son système de défense se rapprochait bien plus de Vitruve que de Vauban.

Dès le lundi 29 juin, la première mesure arrêtée par le conseil fut mise à exécution. En même temps que l'on incendiait l'église Saint-Hippolyte, on faisait filer d'habiles couleuvriniers dans la tour de

Craoul ; en combinant leurs feux avec ceux des remparts, et le renflement des eaux dont on inonda le faubourg Saint-Quentin, on eut bientôt forcé l'ennemi à déguerpir et à reporter sur les hauteurs voisines ses tentes percées de boulets.

En renversant l'église Saint-Hippolyte, l'artillerie de la ville écrasa bon nombre de Bourguignons, et un seigneur de marque, que l'on crut être le grand-maître de l'artillerie, fut tué en cette occasion (1).

Dans cette même journée, le feu prit dans l'hôtel épiscopal. *En icelle semaine du lundi 29 juillet le feu fut mis et bouté dedans l'hostel et l'église Saint-Hippolyte arse, là où les Bourgoignons se tenaient en Bolevert* (2).

Les termes dont se sert le chanoine de Bonnenil, en parlant de l'incendie de l'évêché, sont à remarquer, surtout quand on les rapproche de cette phrase que nous trouvons dans un mémoire produit au parlement treize ans après, contre l'évêque :

« Monsieur de Beauvais était enfui avant que le feu fût en son hô-
» tel, ce qui fut une merveilleuse et épouvantable chose, et qui a
» plus ébahi les gens d'armes que les assauts, car ledit hôtel sert
» pour muraille, et *sembla à plusieurs que ce fut une chose faite à*
» *certaine cause* (3). »

Ce qui fit naître ces soupçons, c'est que le feu se manifesta à trois endroits différens, dans un palais alors inhabité et immédiatement après le départ furtif de Jean de Bar. Quoiqu'il en soit, l'incendie fut si menaçant que, pour conjurer ses progrès, la châsse de Sainte-Geneviève fut apportée sans que pour cela l'emploi des moyens humains se ralentît un instant. Outre l'eau et les fumiers dont on combla les caves et les points embrasés, trente pièces de vin furent employées à éteindre les flammes. Le ciel devait aider des gens qui s'aidaient si bien.

---

(1) Et comme lesdits Bourguignons sortaient hâtivement à grande foule de ladite église Saint-Hippolyte qui était tout en feu, ils furent servis d'un gros canon que portaient deux fausses brayes de l'hostel dudit sieur évêque, regardant vis-à-vis ladite église et ce par cinq à six coups.

(Le continuateur de Monstrelet.)

(2) Mémoires du chanoine de Bonneuil.

(3) Extrait des contredits produits au parlement contre messire Jean de Bar.

Le bled, comme toutes les autres provisions, abondait à Beauvais; mais les moulins, tous en dehors des fortifications, ne marchaient plus et faisaient faute à la ville ainsi que la poudre, la grosse artillerie et surtout les artilleurs et les arbalêtriers. Dans une place menacée d'un long siége, des pointeurs et des hommes de trait devaient rendre plus de service que des cavaliers, quelqu'aguerris qu'ils fussent.

Cependant, dès le 29 juin, M. de Gaucourt (1), lieutenant du roi et gouverneur de Paris, envoyait mille livres de poudre, deux mille traits, et promettait d'expédier sous peu avec des farines des arbalêtriers, des pionniers et du canon.

Le même jour, vers le soir, des trompettes sonnent hors la porte de Paris, précédant un hérault d'armes qui demande entrée. C'est *Montjoie*, roi d'armes de France, arrivant du château de Mouy et apportant à *Messieurs de ville* une lettre du connétable Louis de Luxembourg. Le connétable a *appris par le maréchal de Carcassonne, la bonne, ferme et entière loyauté de la ville. Il les envoie assurer que de cœur, de corps et de biens il ne faudra, et qu'il est prêt à accourir, si ceux qu'il a envoyés ne sont suffisans* (2). Le lendemain, il fit conduire de Creil à Beauvais le peu d'artillerie qu'il avait sous la main.

Le premier juillet, première lettre de Jean de Bar au maire. *Il a fait grande diligence pour envoyer des provisions;* il demande procuration pour s'obliger au nom du clergé et de la ville, et en protestant de son dévouement, il a soin d'insinuer qu'*il était grand besoin qu'une personne d'autorité fût à Paris pour presser les secours* (3).

Le fils du maire écrit de son côté qu'il a vu Messieurs du grand conseil avec l'évêque, dont il se loue fort. « Ils ont demandé six » grosses serpentines pesant douze cents, de la poudre, un tonneau » de traits à main, des canoniers, trois cents arbalêtriers, des » pionniers, maréchaux, pics, pelles, et des provisions de bouche.

---

(1) M. de Gaucourt, lieutenant du roi et gouverneur de Paris et de l'Ile de France, était du Beauvaisis, selon le père *Ménétrier*.

(2) Archives de la Ville.

(3) *Idem.*

» Il faut envoyer de l'argent pour subvenir à ces dépenses. » Il mande « que l'on a de grandes obligations à Jean Legendre, » bourgeois de Paris, qui a envoyé à Gisors pour contraindre à » fournir vivres (1). »

Immédiatement, le chapitre et la ville adressèrent à Jean Legendre la procuration demandée, et engagèrent leurs biens au paiement des munitions (2).

Chaque jour, nouvelle missive de l'Evêque, qui fait de son mieux pour faire oublier sa non résidence. Ce sont des arbalétriers et des couleuvriniers qu'il envoie, sous la conduite de M. de Méru. « Quant aux serpentines, il faut une ordonnance du roi pour en » disposer; mais il envoie aux Beauvaisins de belles couleuvrines » et du fil d'Anvers (3). »

En effet, le 4 juillet on vit arriver à Beauvais cinquante couleuvriniers *garnis de couleuvrines* et des convois de provisions de bouche. Nous avons sous les yeux la liste de tous les objets fournis pendant le siége à la ville par Jean Legendre (4).

---

(1) Archives de la ville.

(2) Voici la procuration, datée du jeudi 2 juillet 1472, et revêtue du double cachet de Saint-Pierre et de la ville :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront, les gens d'église, maire, pairs et habitans de la ville de Beauvais salut. Comme pour résister aux dampnées entreprinses faites par le duc de Bourgogne qui de présent tient siége contre nous, il nous ait été et soit très nécessaire pour la tuition et défense d'icelle ville avoir plusieurs artilleries, comme serpentines, poudre à canon, arcs, pionniers, farine et autres choses à ce convenable. Avons prié et requis à Jean Legendre, marchand et bourgeois de Paris, nous faire venir de Paris à grande diligence grant quantité de poudre, pics, lances, farine et ce qu'il a fait..... Savoir faisons que lui avons promis et par les présentes promettons sous l'obligation de nos biens et des biens de nous de ladite ville rendre et restituer tout ce que ledit Legendre a baillé ou baillera cy après pour nous..... En témoin de ce avons scellé les présentes de nos sceaux. » *(Collection de M. Le Caron de Troussures.)*

(3) Il finit sa lettre en leur recommandant sa pauvre maison.

(4) Dans ce mémoire, qui monte à la somme totale de douze cent cinquante livres, il est à remarquer que pour la plupart des objets fournis,

On y voit l'envoi de trente milliers de traits.

Sept grosses de cordes à arc.

Deux cent quarante pierres à canon. (Boulets).

Dix mille trois cents livres de poudre.

Trois cents lances gaies (javelots demi-piques) prises à l'hôtel Saint-Pol.

Deux cents livres de fil d'Anvers (1).

Et plusieurs paniers à mettre lesdites poudre, cordeaux, fil et plomb.

Ce même jour, Jean de Bar mande qu'il fait moudre des farines et battre de la poudre en diligence. Il proteste *vouloir servir la ville de corps et de biens, et envoyer deux chevaucheurs vers le Roi pour le hâter et lui montrer les bonnes loyautés et vaillance des habitans.* Dès le 1er juillet étaient arrivés douze chariots de farine, envoyés de Pontoise par Pierre de Creil et Nicolas Le Boucher. Plus tard, les athournés et gouverneur de Compiègne faisaient conduire à Beauvais huit chariots d'avoine et de farine.

Chaque jour voyait donc augmenter les forces et les bonnes chances de la ville. Aussi, chaque matin, de fortes escortes allaient en reconnaissance sur le chemin de Paris, afin d'éclairer la route et de protéger l'arrivée des convois.

Plus les événemens se dessinent, et plus les lettres de Jean de Bar se multiplient et deviennent chaleureuses.

Le samedi 5 juillet, il fait savoir au maire *que l'Université, toute la ville de Paris, églises et colléges, sont en continuelles oraisons pour Beauvais. Dieu n'en livrera pas les habitans entre les mains des ennemis; il a mandé au Roi la vaillance des habitans et des femmes, et sait qu'il en récompensera la ville largement.* Au bas de la lettre, la cajolerie suivante est soigneusement soulignée : *Je ferai chercher partout si je trouve rien pour vous touchant la mulcte ou hacquie* (2).

Jean Legendre ne se fait payer que les frais de charroi, les armes et les munitions étant prises à la Bastille, à l'hôtel Saint-Pol ou dans d'autres magasins de l'Etat.

(1) Peut-être des serpentaux ou feux artificiels.

(2) Punition publique infligée aux diffamateurs par la justice du maire, en vertu d'anciens usages et priviléges contestés par les évêques.

Toutefois, quelque faible qu'eussent les Beauvaisins pour leur justice municipale, il est à croire que dans la conjoncture ils furent plus touchés de la lettre suivante, que leur remit le procureur du Roi de Rouen, à la tête d'une troupe de secours défrayée pour six semaines :

» 5 juillet.

» *Les Bourgeois et Conseillers de la ville de Rouen, aux Maire* » *et Pairs de la ville de Beauvais.*

» Chers et bons amis,

» Nous vous envoyons la cinquantaine de notre ville fournie d'ar-
» balètres et de traits, avec vingt charpentiers, dix maçons et trois
» cents pelles, pics, houets, conduits par sire Guillaume Picard (1),
» procureur du Roi, qui en a pris libéralement la charge ; vous
» prions de le renvoyer après son arrivée, en ayant de grands be-
» soins, faisons tous les jours prières et dévotes oraisons pour cette
» ville et pour tous les bons seigneurs et amis qui la défendent. »

Toute cette semaine se passa en bombardement. Sur les hauteurs de *la Vigne-Dieu*, du *Mont-Capron*, et au-dessus de *la Couture de l'Hôtel-Dieu*, de grosses pièces mises en batterie tiraient nuit et jour sur la ville. Le merveilleux chœur de la cathédrale était surtout le point de mire des Bourguignons. Les contre-forts et toutes les chapelles du nord furent fort endommagés. Du même côté, le logement des marguilliers fut abattu. Un boulet traversant les hautes verrières du chœur vint tomber dans une des stalles des chanoines (2).

Quand on songe à la position encaissée de Beauvais et à l'exubérante population de réfugiés, de soldats, de marchands et d'ouvriers

---

(1) C'est ce même Guillaume Picard, qui pourvut si bien aux fortifications de Rouen, qu'un mois après, lorsque le duc de Bourgogne se présenta devant cette ville, il dut renoncer à les attaquer. (*Histoire des Ducs de Bourgogne.* M. de Barante.)

(2) Le passage du boulet se distingue encore par des verres bleus. Sous la troisième stalle, à droite, où il était tombé, on lisait cette inscription sur l'effigie d'un boulet : *Deus laudetur.* Une autre inscription, placée sur un des contreforts, indique en outre le passage de deux boulets. Les murs des vieilles maisons canoniales sises au nord de Saint-Pierre, portent les empreintes du siége. Un boulet en fonte, incrusté dans le mur, se voit encore dans l'une d'elles.

étrangers qui encombraient les rues et les places (1), on devrait en conclure que la ville paya sa résistance de la vie de bien des hommes. Il n'en fut pas ainsi, et le peu de pertes qu'elle a éprouvées (2) témoigne assez des progrès qu'avait à faire l'artillerie pour arriver à la puissance qu'elle a aujourd'hui. L'esprit des assiégés se maintenait avec une rare constance : on maîtrisait les incendies ; on interdisait les abords des hauts bâtimens battus par le canon, et on répondait résolument au feu des Bourguignons.

La tradition raconte même qu'au milieu de ces continuelles alertes l'hospitalité des habitans envers leurs défenseurs ne se démentit pas un instant et fut au niveau de la conjoncture. Sous les remparts, le vin de la ville coulait jour et nuit ; partout tables dressées, maisons ouvertes à toute heure et à tout venant : tout semblait être commun, *et rien n'estoit épargné ni clos aux gens d'armes* (3).

Après une canonnade qui dura près de huit jours, le duc de Bourgogne, bien convaincu que toutes ses bombardes et couleuvrines n'amèneraient pas la ville à soumission, résolut de livrer assaut, et le 6 juillet, avec le jour, la tranchée fut ouverte.

Et la seconde semaine commenchèrent les Bourgoignons étant devant Beauvais à très-grand nombre, bâtirent et très-fort grevèrent les portes de l'Hôtel-Dieu et de Bresles, avec tous les murs et tourelles, tellement que tous les gens de guerre qui dedans étaient, avec tous ceux de la ville tant hommes comme femmes, n'avaient loisirs de nuit ne de jours de boire, de manger ne de

---

(1) On ne peut évaluer à moins de 30 à 40,000 âmes la population accidentelle de la ville.

(2) Et toutefois au plus il n'y en eut dedans la ville que vingt-quatre de tués, combien qu'en tous lieux chéoient leurs pierres, les unes grosses comme le tour d'un fond de casque, autres de la rondeur d'une grande écuelle (Un de ces boulets de pierre est conservé dans le Musée de Beauvais.), autres de fer fondu pesant vingt livres ou trente livres, et les autres de plomb et de fer de la grosseur d'un point ou d'un estœuf, tellement que par le rapport de tous les gens de bien de guerre qui y estaient, ils ne se trouvèrent jamais en lieu assiégé où fut fait telle batterie.

(Le continuateur de Monstrelet.)

(3) Mémoire fourni au Parlement par la ville.

dormir, pour porter bois, fiens, terres, pierres, banquets, futailles, fagots, pour toujours fortifier et empêcher l'entrée dedans la ville (1).

Mais derrière ces croulans remparts, le courage des habitans semblait croître avec le danger. Ils avaient entièrement dépavé la ville pour diminuer l'effet des bombes et se créer des matériaux et des projectiles. On lançait sur les assaillans pierres, meubles, et jusqu'à des tonneaux emboités les uns dans les autres. Les femmes apportaient sur les murailles de l'huile brûlante et de la chaux vive, de la poix fondue ; on en voyait ramassant les flèches ennemies et les remettant aux archers ; sur toutes les brèches elles paraissaient apportant à boire aux combattans et les animant de paroles et d'exemples.

De gros chênes étaient abattus dans l'enclos de l'Hôtel-Dieu ; mille bras les transportaient sur les remparts, ainsi que d'énormes madriers (2). Sous le feu et les dards, des charpentiers et des maçons travaillaient à palissader les ouvertures et à réparer les brèches.

L'assaut n'eut pas de succès, et la nuit qui y mit fin permit aux Bourguignons d'enlever les innombrables cadavres qui jonchaient les abords des tranchées et les entours de leurs redoutes.

Le jour même où les Beauvaisins soutenaient cette lutte disproportionnée, le peuple de Paris faisait pour eux une solennelle procession propitiatoire, et M. de Gaucourt leur mandait qu'on ne cessait de prier Dieu pour la *salvation* de Beauvais. Des compagnons pionniers, des arbalétriers partaient volontairement de Paris pour venir prendre part à la défense de la ville (3). Tous les yeux étaient fixés sur Beauvais ; la vigoureuse résistance du 6 juillet avait accru l'intérêt qu'inspirait généralement la courageuse cité. Le style de l'évêque se ressent de l'événement et la formule respectueuse qu'il emploie peut donner la mesure de l'admiration générale.

« 8 juillet 1472.

» Messeigneurs et bons amis,

» Je me recommande à vous, tant de bon cœur comme je puis. J'ai » reçu vos lettres ès quelles me merciez de ma diligence. Je ai fait

---

(1) Mémoires du chanoine de Bonneuil.

(2) Archives de la ville.

(3) Compte de Jean Legendre.

» et ferai tant que j'en pense avoir le loyer de Dieu et l'honneur » des hommes. . . . . En tant que tous les grands » offices de Reilhac ne s'y faut guère attendre, car le plus souvent » ses paroles passent son instruction. J'ai assez remontré à Messieurs » du grand conseil votre impossibilité quant à fournir aux charges » que à présentement sont en votre ville. J'ai rescrit au Roi tou- » chant vos affaires et connoit bien votre perdition et la mienne. » Dieu par sa grace la veuille remunérer et récompenser en ce » monde et en l'autre et vous donne ce que désirez (1).

Malgré le mauvais succès de l'assaut du 6 juillet, l'obstiné duc de Bourgogne, accoutumé à prendre ses caprices pour lois, s'opiniâtra contre l'avis de son conseil à tenter un nouvel assaut, dût-il, selon le pronostic du grand bâtard de Bourgogne, remplir les fossés des cadavres de ses soldats. *Croyez-vous*, demandait-il à ses familiers la veille de l'action, *croyez-vous que ceux de dedans s'attendent à être assaillis demain.* — *Oui*, répondirent-ils tous d'une voix. Il prit cette réponse en moquerie et répondit : *Demain, vous n'y trouverez personne* (2).

Il est bien vrai que ses canons avaient ouvert une large brèche entre les portes de l'Hôtel-Dieu et de Bresles ; mais jour et nuit les assiégés travaillaient à la réparer, et d'ailleurs l'énergie des habitans et le nombre des hommes de guerre qui défendaient la ville allaient lui composer un rempart macédonien, contre lequel la fureur du duc devait encore une fois se briser.

Le 9 juillet, de tous les remparts du nord et de la plate-forme de l'Hôtel-Dieu un feu formidable, une grêle de traits accueillirent les premiers assaillans et renversèrent les deux machines de siége à l'aide desquelles ils cherchèrent à jeter des ponts sur les fossés. A ce suprême effort de l'ennemi, la ville répondit par l'élan de toute sa population ; hommes et femmes y combattirent les Bourguignons main à main, vrais combats d'abordage où fut étouffé un des plus illustres chefs Bourguignons, le vieux seigneur d'*Espiris*.

---

(1) Collection de M. Le Caron de Troussures.

(2) Ph. de Commines, M. de Barante. A cette occasion, et en parlant de la force des assiégés, Ph. de Commines s'écrie : *C'est folie que de s'attaquer à si grandes gens !*

En sacrifiant force soldats et capitaines, les assiégeans parvinrent à placer quelques échelles (1). Les plus hardis les gravissaient et tentaient de planter sur les murailles ou plutôt sur les brèches des étendards aussitôt arrachés qu'arborés.

On peut croire que c'est à cet assaut que s'immortalisa Jeanne Hachette. La châsse de sainte Angadrême, portée par des femmes, y parut sur les remparts, au milieu du feu et des dards. Au nombre de ces généreuses filles de Beauvais, qui entendirent de si près siffler les flèches Bourguignonnes, ne doit-on pas compter notre héroïne, et n'est-ce pas elle que désigne sans la nommer le chroniqueur contemporain Jean de Bonneuil?

» Et en icelle semaine, le jeudi neuvième jour de juillet, environ » le heure de huit heures, les Bourguignons livrerent assaut aux » portes de l'Hostel-Dieu et de Bresles, auquel assaut les femmes » portaient le corps de madame sainte Angadrême; et tiraient de » dans la ville dards et arbalettes tellement que une fleche demeura » dedans la dite fierte comme encore appert, et toutes à l'aide de » Dieu et des Benoits saints furent reboutés arrière des murs, qu'il » y en demeura si grand nombre de gens d'armes et seigneurs et » autres dedans les fossés, avec trois étendars des quels les femmes » gagnèrent l'un, et se retrairent si vaillamment que ils pardirent » tout honneur avec leurs gens. »

Ce qui est certain, c'est qu'au plus chaud de l'attaque, et lorsqu'un soldat bourguignon, saisissant les créneaux, essayait d'y planter son guidon, on vit une jeune fille s'élancer sur lui et le précipiter du haut du rempart en lui arrachant son drapeau. C'était Jeanne Laîné, une pauvre briseresse de laine (2), qui venait de donner ce grand exemple. Le trait de courage de la jeune fille, volant de bouche en bouche sur les remparts et dans la ville, met le comble à l'exaltation des habitans. A l'instant, deux autres drapeaux sont arrachés. Point de trait qui ne porte, de coup qui ne tue; la défense en devint si furieuse et l'assaut tellement meurtrier, que, reculant devant

---

(1) Payé pour une échelle gagnée sur les Bourguignons, 18 deniers. Comptes de Jean de Bonneuil.

(2) C'est Adrien de Bouffiers, dans ses histoires apparillées, qui donne ce renseignement biographique, le seul qui existe sur Jeanne-Hachette, sauf la charte de Louis XI que nous rapporterons plus loin.

l'inutile boucherie de son armée, Charles-le-Téméraire fit sonner la retraite. L'assaut n'avait duré qu'une heure et demie. « Et peu » de peuple et des gens d'armes de dedans la ville y eût de morts, et » ne dura point l'assaut plus de heure et demie (1). »

Dans ce dernier assaut, le plus meurtrier de tous, on porte à plus de mille le nombre des Bourguignons tués ou blessés.

Ce qui prouve l'exactitude de Jean de Bonneuil, et qu'en effet l'assaut du 9 commença à huit heures et finit à neuf heures et demie, c'est que le même jour la nouvelle en était portée à Paris, ainsi que l'atteste cette lettre de M. de Gaucourt datée du 9 juillet.

« J'ai appris par M. le Connétable, le grand honneur qui a été » acquis *aujourd'hui* à l'assaut donné par les Bourguignons, et où » la ville est demeurée victorieuse. »

Au milieu de ce dévouement général, et quand la bravoure et la témérité étaient partout, il était difficile de citer des traits particuliers. L'histoire locale a pourtant conservé quelques noms (2) sortis de cette foule héroïque. Aux postes les plus exposés, on voyait Jean Boileau, oubliant son âge, et se souvenant qu'il avait été maire; ainsi que le bailli du comté, Jean de Feuquières, faisant dignement son devoir.

Le fils du maire, accouru de Paris pour prendre sa part des assauts, et Aubert de Condé, jeune avocat, se montraient partout au premier rang.

Placés au plus fort de l'assaut, Robert d'Estouteville et ses parisiens avaient valeureusement défendu la porte de l'Hôtel-Dieu.

Le brave *Laroche-Tesson* avait été grièvement blessé près de la porte de Bresle, poste périlleux qu'il défendait depuis treize jours; lui et *Fontenailles*, ayant supplié qu'on leur laissât la garde de la *Porte brûlée*.

Louis XI, aussitôt qu'il reçut la nouvelle de ces évènemens mémorables, en témoigna, en ces termes, sa reconnaissance aux Beauvaisins (3):

---

(1) Mémoires du chanoine de Bonneuil.

(2) Voir à la fin de cette Notice la liste des noms des Beauvaisins qui ont assisté au siége de 1472.

(3) Cette lettre avait été précédée de la missive suivante, datée du 12. Sans doute appréciant mieux chaque jour l'importance du service que lui

« 15 juillet.

» Très-chiers et bien amés,

» Nous avons su comme en acquittant votre bonne loyauté envers » nous, vous êtes employés corps et biens à garder notre ville de » Beauvais à notre obéissance à l'encontre du duc de Bourgogne et » de toute sa puissance, et la bonne continuation que y faites chacun » jour, en quoi faisant avez acquis grand louange envers Dieu et » nous, et tellement que a toujours en serez et demeurez envers » nous et nos successeurs en très-singulière recommandation. Pa- » reillement, avons su comme pour garder votre dite loyauté avez » fait de grands frais pour la défense de ladite ville et enduré de » grandes pertes et nécessités, dont sommes bien délibéré de tout, » au plaisir Dieu le reconnaître et vous en récompenser. Et soyez

---

avait rendu une ville *frontière et clef du pays*, ce monarque, *le plus sage homme qui se vit onc en adversité*, jugea convenable de renchérir sur ses premiers remercimens et de mieux préciser des promesses qui devaient le plus toucher les gens de Beauvais :

« Très-chiers et bien amés,

« Nous avons scu par ce que nos gens étant de par delà nous ont escrit, » la grant diligence que avez faitte et faittes chacun jour de résister aux » Bourguignons étans devant votre ville, dont nous sommes très-content » de vous et vous mercions de votre bonne et grande loiaulté, et vous tenez » sûrs que nous le reconnaîtrons envers vous, ainsi que plus à plein avons » dit à Antoine Cavart porteur de ceste pour vous le dire. Si vous prions » que en montrant la bonne loiaulté que vous et vos prédécesseurs avez eu » envers nous et la couronne, veuillez toujours persévérer à la garde et » sûreté de votre ville de mieulx en mieulx; car au plaisir Dieu nous espé- » rons avoir bientôt fait de par deça et vous aller secourir à belle compa- » gnie, et cependant nous envoyons les sénéchaux de Thle (Taulouse), de » Guyenne, d'Agenois, MM. Geoffroi de Couvrant et Jehan Dufou, avec » toutes leurs compagnies, et le sieur de Boullon avec 400 francs archiers, » et incontinent le sénéchal de Beaucaire arrive qui doit bien brief venir, » le vous envoierons avec les 100 lances et les 400 francs-archiers dont il » a charge, et espérons au plaisir Dieu avoir bientôt fait par deça et in- » continent en toute diligence vous irons secourir et vous menerons une » belle compagnie. Au surplus croiés ledit Antoine Cavart de ce qu'il vous » dira de par nous. Donné à Auxenis, le 12 juillet. Signé : Lors. »

(*Collection de M. Le Caron de Troussures.*)

» sûrs que vous et vos affaires aurons à toujours pour recommandés
» comme nos bons vrais et loyaux sujets. Au surplus nous avons
» commandé vos priviléges anciens et tels que vous les aviez du
» temps de Philippe-le-Bel, et pareillement affranchis de toute taille
» pour vous et vos successeurs, ainsi que plus à plein avons chargé
» notre amé et féal conseiller et maître de nos comptes, maître Jean
» de Reilhac, vous dire plus à plein de par nous, par lequel saurez
» notre intention et le parlement que faisons présentement de cer-
» tain nombre de nos gens de guerre.

» Donné au Lion-d'Angiers, le 15e jour de juillet (1). »

En action de grâces de ces glorieux succès, les Beauvaisins firent éclater leur gratitude dans une procession générale, à laquelle assistèrent tous les hommes de guerre de la garnison.

Après treize jours d'un continuel bombardement, Beauvais avait réparé ses brèches, et n'avait perdu que très-peu d'hommes sur les remparts; mais, de plus, on ne comprenait pas qu'il y eût eu si peu de victimes dans une ville si remplie de monde. Non seulement la mitraille et les boulets de pierre n'avaient cessé d'y pleuvoir, mais continuellement, pointant aux clochers, aux faîtes des tours, alors en si grand nombre dans la cité, les canons et les bombardes en détachaient d'énormes blocs de pierre. Aussi disait-on qu'il y *avait eu miracle de Dieu* (2), et chacun l'attribuait à l'intercession de la glorieuse sainte Angadrême et des saints patrons de la ville.

Libre aux sceptiques modernes de bafouer ces naïves croyances, qui trouvaient tant de foi chez les hommes du quinzième siècle; remarquons seulement qu'après avoir consolé ce peuple dans ses misères, elles venaient de lui inspirer un sublime courage, en face d'une épreuve où les seules forces humaines auraient pu défaillir.

---

(1) Collection de M. Le Caron de Troussures.

(2) Contredits fournis par la ville au Mémoire de Jean de Bar devant le Parlement. *Voir* en outre Ph. de Commines, Loysel, Louvet, Godefroid-Hermand.

§. IV.

Jusqu'ici, nous avons vu les Beauvaisins se renfermer dans une prudente défensive; maintenant, ils vont prendre une attitude d'agression. C'était à regret qu'ils avaient vu cesser les assauts, tant ils avaient le sentiment de leur force et de l'honneur qui leur en serait resté. Leur ardeur de combattre était telle que, dès le soir même du dernier assaut, on tira trois ou quatre cents combattans de toutes les compagnies des quartiers. A la tête de cette troupe et de seize cavaliers, le 10 juillet, à trois heures du matin, l'audacieux Salezar et Guérin Le Groing, élu de Fécamp, tentèrent une sortie et pénétrèrent dans le parc d'artillerie des Bourguignons. Autour de ses immenses campemens, l'ennemi avait creusé des fossés ou s'était retranché derrière ses nombreux chariots et son artillerie. Plusieurs tentes sont brûlées, deux officiers tués, et les relations portent à trois cents le nombre des Bourguignons laissés sur la place dans cette escarmouche. La retraite des Beauvaisins se fit avec moins d'ordre que leur sortie; aussi la moitié de leurs cavaliers resta-t-elle sur la place.

Salezar rentra en ville traînant après lui sept canons enlevés, mais si vivement poursuivi qu'il fut forcé de jeter deux de ces pièces dans les fossés, et que c'est à peine si son cheval, percé des longues piques flamandes, put le porter jusqu'à Beauvais.

Ici commence, de la part des Bourguignons, une série de tentatives pour obtenir par ruse ce qu'ils désespéraient de gagner de vive force. Les ingénieurs du duc de Bourgogne se mettent à l'œuvre et font creuser des puits de mine, espérant faire sauter ces remparts

qu'ils ne peuvent abattre. Mais dans cette guerre souterraine, ils rencontrèrent un obstacle insurmontable dans la nature marécageuse du terrain. Assise au milieu des eaux, la ville dut aux eaux son salut.

Du reste, dans les endroits où les travaux des assiégeans pouvaient être contrariés, les Beauvaisins ne se faisaient pas faute d'opposer la sape à la sape, et d'éventer, par des contre-mines, toutes les tentatives de l'ennemi. Déjà, pour donner des chances à son projet, le duc avait tenté de détourner le cours du Thérain, essai infructueux, à raison de ce que l'eau se trouvait partout lorsque l'on voulait creuser (1).

A ces moyens de bonne guerre, Charles-le-Téméraire en joignit d'autres qui l'étaient moins. Des incendiaires, à sa solde, s'introduisirent dans la ville sous divers déguisemens. Mais il n'y a pas de police comparable à celle que fait tout un peuple. Aussi, les agens du duc furent-ils promptement découverts, démasqués, pris et pendus (2).

Vers la fin du siége, la ville reçut en témoignagne de la sympathie des habitans d'Orléans, un convoi de provisions et de munitions, avec la lettre suivante qu'adressaient, aux Maire et Pairs de Beauvais, *les procureurs commis au gouvernement d'Orléans :*

« Orléans, le 18 juillet. (Reçue le 22.)

» Chiers et bons amis,

» Avons appris les grands et merveilleux assauts qui vous sont » donnés chacun jour par les Bourguignons, à quoi vous et les nobles » et vaillans chefs de guerre avez jusqu'ici vaillamment et puis-

---

(1) C'est sans doute pour rendre plus difficiles des tentatives ultérieures, qu'après le siége Tanneguy-Duchâtel, commandant de la place, voulut donner au Thérain un affluent de plus dans Beauvais, et fit creuser un nouveau canal venant de Saint-Lucien et aboutissant à la poterne Sainte-Marguerite. (*Collection de M. Le Caron de Troussures.*)

(2) Le *Discours du Siége de Beauvais* mentionne les noms de deux de ces espions : *Giacomo* et *Bernardi*, ce qui ferait penser que, dès cette époque, Charles-le-Téméraire avait à sa solde le condottière *Campo-Basso* et ses Italiens.

» samment résisté. Nous vous envoyons par Estienne Chartier notre » serviteur, porteur des présentes, cinquante pipes de vin du crû de » par deça pour de mieux en mieux vous entretenir (1). »

Cependant, le duc était depuis dix-huit jours devant Beauvais. Son armée souffrait de la faim. Le vide se faisait autour de lui. Les garnisons voisines harcelaient ses cantonnemens, pendant que les gens d'armes de la garnison l'inquiétaient par de fréquentes sorties.

Dans le camp bourguignon se trouvait alors, parmi les conseillers de Charles-le-Téméraire, le jeune Philippe de Commines qui devait être le premier historien de son siècle.

Des hauteurs de Saint-Lucien, d'où il contemplait cette prodigieuse lutte d'une faible ville contre le nouvel Attila, quel spectacle pour un pareil homme! et quelle matière à réflexions que ce triomphe de la volonté sur la force brutale! Il dut en conclure, d'une part, qu'il est des ressources d'énergie que possèdent seuls les peuples libres; et d'un autre côté, qu'un roi qui savait inspirer à ses sujets tant de confiance et de dévouement, était plus son fait que le sauvage et fantasque maître qu'il s'était donné. Ces réflexions portèrent leur fruit, et un mois n'était pas écoulé que Philippe de Commines quittait le service de Charles-le-Téméraire pour passer à celui du roi de France.

On tint conseil au camp Bourguignon. Le duc voulait que l'on tentât une attaque du côté du midi et que l'on complétât l'investissement de la ville. Une lettre inédite de Louis XI aux Beauvaisins atteste la réalité de ce projet. La voici :

« ..... Et pour ce que nous avons été avertis » que le duc de Bourgogne se vante de passer la rivière et loger en » une abbaye qui est près de votre ville du costé de la porte de Paris » pour cuider vous rompre les vivres, nous écrivons à nos capitaines » estant en notre dite ville que, en ce cas, ils fassent abattre et dé- » molir ladite abbaye, et pareillement les faubourgs, s'ils voient » qu'ils puissent nuire à ladite ville, et au plaisir de Dieu nous les » ferons refaire, mais pour rien ne voudrions souffrir aucune chose » qui pût préjudicier à icelle notre ville, vu les bons et grands ser-

(1) Collection de M. Le Caron de Troussures.

» vices que vous avez faits et faites. Pouancé, ce 21me jour de » juillet 1472 (1). »

Du reste, le duc fut seul de son avis. Tous ces conseillers furent unanimes pour repousser une résolution aussi imprudente et impraticable dans la situation actuelle, qu'elle était opportune et indiquée dans les premiers instans et lorsqu'il l'avait obstinément repoussée.

La largeur des cours d'eau qui défendaient la ville au midi, les forteresses de la porte de Paris et de la porte Saint-Jean hérissées de canons et croisant leurs feux, une garnison redoutable, un peuple aguerri et exalté par le succès; et d'un autre côté, tout Paris sous les armes, le roi s'avançant avec une armée de cinquante mille hommes grossie des secours des villes voisines, telles étaient les chances qui attendaient le duc si l'on eût suivi la folle pensée qu'il avait de partager ses forces et de les placer entre deux feux.

Ajoutons à titre de conjecture, que très-vraisemblablement, l'abbaye de Saint-Symphorien, qui couronnait les hauteurs au midi de la ville, était occupée et défendue. Les termes de la lettre de Louis XI nous le font croire, et l'on sait positivement qu'il en était ainsi dans les guerres de la Ligue (2).

Dès les premiers jours du siége, la famine s'était fait sentir dans cette immense armée que la tactique et les ordres sévères de Louis XI tendaient à isoler de plus en plus. Philippe de Commines, dans son histoire, atteste qu'un pain qui se vendait 2 deniers à Beauvais, en coûtait 36 dans le camp (3).

Harrassé de la longueur du siége qui lui avait déjà enlevé ses meilleurs soldats; privé de subsistances et de moyens de s'en procurer, le duc se décida à lever son camp. Avant de le faire, il voulut encore, dans un manifeste, témoignage de sa colère, donner cours aux bruits qu'il cherchait à accréditer contre le roi, et colorer sa honteuse retraite.

Après avoir déclaré qu'il a pris les armes pour sa sûreté, par suite

---

(1) Collection de M. Le Caron de Troussures.

(2) L'abbaye de Saint-Symphorien était alors défendue par un mur d'enceinte et des circonvallations qui commençaient à la porte Saint-Jean, passaient derrière l'abbaye et s'étendaient jusqu'au faubourg Saint-Jacques.

(3) Ou 3 sols parisis. Grâce à de sages précautions, les marchés de la ville ne furent jamais si bien pourvus que pendant le siége.

de l'infraction du roi à ses traités de paix, et en particulier à ce qu'il avait promis, au regard des ducs de Normandie et de Bretagne ; « de plus acerteiné que mondit seigneur de Normandie » n'a pas seulement été destitué de sa duchié de Guyenne, mais aussi » de sa vie piteusement, par poison, maléfice, sortilège et invoca- » tions diaboliques, nous étant logiés auprès de cette ville de Beau- » vais, notre dit frère de Bretagne nous a présentement envoyés les » extraits de procès, confession et dépositions, faits touchant la mort » de mondit sieur de Normandie..... Laquelle mort ne devons pa- » tiemment tolérer ne souffrir. Mais sommes tenus comme aussi sont » tous princes et nobles personnages à icelle mort vengier et pour- » suire tous ceux qui en ont été causes..... Et pour l'exécution de » ce que dit est, tirons dès à présent en pays à la requeste de notre » dit frère de Bretagne. *Combien que nous eussions délibéré, as-* » *siéger et enclore de toute part cette dite ville pour avoir les gens* » *de guerre qui y sont en grand nombre à notre plaisir et volonté ;* » *laquelle chose nous était facile de faire par les moyens que avions* » *conçus*..... Au camp devant Beauvais, le 16e jour de juillet 1472 (1). »

Le 22 juillet à trois heures du matin, le duc était parti en bon ordre, et était allé coucher à Rougemaison, près Luchy. Il se retirait lentement, mettant tout à feu et à sac, espérant que la nombreuse garnison de Beauvais le poursuivrait, et qu'il pourrait en plaine se venger des affronts du siége. Mais obéissant à la politique de Louis XI, les troupes royales se gardèrent de lui donner cet avantage, et il fut décidé que quand il serait en pleine retraite, et que l'on connaîtrait le but de sa marche, on se bornerait à harceler ses derrières, à affamer son armée, sans jamais risquer un engagement.

Comme son arrivée, son départ fut marqué par des ravages et des incendies : Marissel, Notre-Dame-du-Thil, Wagicourt, furent livrés aux flammes ; et la tradition raconte que, par son ordre, une volée d'adieu fut dirigée sur la cathédrale. Tout le faubourg Saint-Quentin, ainsi que l'abbaye et l'église de ce bourg, avaient été impitoyablement brûlés. On regrettait surtout la flèche de Saint-Quentin, délicate merveille de pierre, et la plus belle aiguille du pays.

Il est inutile d'exprimer la joie de la délivrance à Beauvais. Les

(1) Ph. de Commines.

Beauvaisins sortaient en foule pour contempler ces ruines et ces dévastations. Ils parcouraient l'immense emplacement du camp bourguignon. On se montrait les pavillons de Charles, ceux du duc de Calabre (1), et ce parc d'artillerie, où Salezar et sa troupe de sortie avaient fait leur audacieux coup de main. Tous les cimetières étaient combles, tous les vignobles d'Abat-le-Vent, du Mont-Capron et de Notre-Dame-du-Thil, étaient transformés en lieux de sépulture où les ossemens de trois à quatre mille Bourguignons auraient pu fournir les funèbres matériaux d'un ossuaire semblable à celui qui, plus tard, s'éleva sur le champ de bataille de Morat.

La ville avait donc de grands désastres à réparer, ses alentours ruinés, ses faubourgs détruits, ainsi que ses moulins, ses fabriques arrêtées, ses murailles ouvertes par d'énormes brêches, des maisons brûlées, un grand nombre d'églises et de bâtimens endommagés, de plus son pavé entièrement enlevé. De justes dédommagemens lui étaient bien dus, et l'évêque comprit qu'il devait être le premier organe de la plainte publique. Aussi écrit-il le 24 juillet à la ville, par Jean Boileau, pour l'avertir qu'il a l'intention d'aller trouver le roi pour lui exposer ses pertes :

« Voulez-vous que j'expose les vôtres en même temps. Si vous » avez intention de conduire votre fait à part, je vous prie mandez- » le moi, car je serais bien joyeux que vous eussiez largement privi- » léges et récompenses, pourvu qu'ils ne dérogeassent à mes droits, » prééminences et prérogatives, car je vous ai bien servi, évidem- » ment, comme verrez en fin de cause. »

Le duc parti, il ne faut pas croire que les craintes de la ville furent entièrement dissipées ; du caractère dont on le connaissait, on ne pouvait supposer qu'il ne cherchât pas à venger l'affront qu'il venait d'essuyer. On tenait son départ pour une ruse de guerre et on était persuadé qu'aussitôt l'œuvre de destruction accomplie en Normandie, il reviendrait sur Beauvais pour en avoir raison.

Aussi le guet de jour et de nuit n'y cessait-il pas, y réparait-on activement les fortifications, et y maintenait-on une forte garnison ?

Le maréchal de Gamaches, Dammartin et Robert d'Estouteville, avec huit cents lances, se bornèrent à suivre le duc, à harceler ses fourageurs, à lui couper les vivres, ce à quoi ils réussirent à souhait, pen-

(1) Nicolas de Lorraine, dernier représentant de la maison d'Anjou.

dant que d'un autre côté le connétable surveillait tous ses mouvemens.

Le 5 août le connétable de Saint-Pol écrivait aux maire et pairs : « J'ai reçu lettre du maréchal de Gamaches qui me mande » que les Bourguignons tiraient vers Are et Dieppe, lui ai envoyé du » secours. Depuis ai appris qu'il tirent vers Gournay et Gisors; » me mettrai entre Rouen et Neufchâtel pour les coloyer. Je ai » donné ordre au sieur de Boullon de venir à Beauvais, crainte que » les Bourguignons ne reviennent, auquel cas vous donnerai bon » secours. Besoin n'est de vous donner conseil de continuer la » grande loyauté qu'avez eue, et ne pas perdre la grande honneur » que le duc de Bourgogne vous a fait acquérir (1). »

Le 8 août, le roi, de son côté, écrivait de *La Guerche* en Bretagne ; il annonce toujours sa prompte arrivée avec son armée, promet des vivres, et il finit par ces mots : « Je ai écrit à tous les capitaines de » par delà d'avoir l'œil là où le duc de Bourgogne tirera ; et s'il » marche vers Beauvais, de se mettre dedans (2). »

Le 24 août, le connétable écrit de Rouen : « Il a reçu les lettres » par lesquelles la ville lui mande que le duc de Bourgogne a inten- » tion de venir à Beauvais y faire le pis qu'il pourra. Le connétable » promet d'y avoir l'œil et le cas échéant, d'envoyer secours (2). »

Le 27 août, autre lettre du connétable répondant aux craintes exprimées par la ville, qu'un chef bourguignon, le sieur de Runestan, ne marche sur Beauvais. Le connétable pense qu'*il n'a puissance pour grever les Beauvaisins.*

Après avoir pris Eu et Saint-Vallery, incendié Neufchâtel et tout le pays de Caux, où, comme dans les environs de Beauvais, il brûla les blés sur pied, rasa les châteaux et détruisit les villages, le duc, pour dégager sa parole, attendit quelques jours devant Rouen son allié le duc de Bretagne. La force et la bonne contenance de cette ville lui ôtant toute idée d'attaque, et les murmures de son armée affamée et décimée par les maladies, l'engageant à retourner dans son pays, le 6 septembre il s'achemina vers la Flandre, où l'appelaient d'ailleurs les terribles représailles de Louis XI (3).

---

(1) Collection de M. Le Caron.

(2) *Idem.*

(3) Le duc n'eut pas plutôt le dos tourné, que Gamaches et d'Estouteville reprirent *Eu*, *St-Vallery* et le fort château de *Rembures*. (*Ph. de Commines.*)

La levée du siége avait causé une grande joie au roi qui apprécia toute la portée de ce grand événement. Sa première pensée fut de faire exécuter une représentation en argent de la ville de Beauvais. Ce projet d'*ex-voto*, qui était tout-à-fait dans les habitudes de Louis XI, fut abandonné et transformé en un don de mille écus à Notre-Dame de la Paix.

Le vendredi 19 janvier 1473, Louis XI, à sept heures du soir, arrive à Beauvais. De suite, sa première visite fut pour l'église de Saint-Michel où il fit sa prière devant la châsse de Sainte-Angadrême. De là il se rendit sans aucune cérémonie à Saint-Pierre où le reçurent quelques chanoines. Ce fut là qu'il fit don à l'église de mille écus en l'honneur de la sainte Vierge, en manifestant le désir qu'elle fût invoquée sous le titre de Notre-Dame de la Paix et que la cathédrale prît ce nouveau titre. Il avait cette idée si fort à cœur, que, lorsqu'il annonce aux chanoines, le 16 octobre suivant que la somme est à leur disposition entre les mains de Guiot Pot, bailli du Vermandois, sa lettre est adressée *à nos très-chiers et bien aimés les doyen et chapitre de Notre-Dame de la Paix, à Beauvais.*

Le chapitre eut le bon esprit de prendre l'argent du roi, d'en acheter la terre de Rotangy, sans autrement se soucier de la recommandation qui lui était faite par un aussi étrange dévot.

Déjà, par cinq lettres patentes successives (1), « le roi avait reconnu » et honoré de toute façon ces bourgeois de Beauvais, qui avaient si » vertueusement et si constamment, sans aucunement craindre, » varier, ni vaciller, soutenu l'effort de Charles de Bourgogne et de » toute sa puissance, et avaient résisté jusqu'à la mort en y em» ployant vie et biens, femmes et enfans (2). »

Le roi, voulant proportionner sa reconnaissance au service rendu, s'empressa de restituer à la ville ses anciens priviléges diminués depuis les troubles de la Jacquerie : Libre élection de l'échevinage, et toutes ses conséquences ; droit de tenir des fiefs nobles ; exemption de l'arrière-ban et de toute imposition (3).

---

(1) Quatre données au mois de juillet 1472, à La Roche-au-Duc ; et une autre à Amboise, au mois de juin de l'année suivante.

(2) Termes des lettres-patentes. *(Voir* à la fin de cette Notice le texte entier de la lettre-patente.

(3) Sauf les taxes sur les bois, boissons, pieds-fourchus, vins et vinaigres ; ces derniers réduits au huitième au lieu du quart.

Dans sa dévotieuse gratitude pour sainte Angadrême, le roi voulut que, pour honorer cette patronne de la ville, dans une procession commémorative de l'assaut, les femmes, qui avaient courageusement porté sa châsse sur les remparts, marchassent les premières (1). Ce fut aussi dans ce voyage, qu'après s'être fait raconter tous les détails du siége, frappé de l'intrépidité des femmes, il voulut toutes les récompenser dans la plus intrépide. C'est alors que Jeanne Hachette (2) lui fut présentée. Son premier soin fut de lui trouver un mari; mais la reconnaissance du roi ne s'arrêta pas là, et quelques jours après, Jeanne Laisné recevait des lettres-patentes datées de Senlis, et dans lesquelles Louis XI n'avait pas dédaigné de se faire le biographe de la pauvre fille.

C'est ainsi que, burinés par une main royale, le nom, la famille, le lieu de naissance, le mariage de Jeanne, aussi bien que sa mémorable action, échappant à l'oubli, sont passés de la tradition dans l'histoire.

Voici le texte de cette lettre-patente :

« Loys, par la grâce de Dieu. . . . . Scavoir vous faisons que » pour considération de la bonne et vertueuse résistance qui fut faite » l'année dernière passée par notre chière et bien amée Jeanne » Laisné, fille de Mathieu Laisné, demeurant en notre ville de » Beauvais, à l'encontre des Bourguignons, nos rebelles et désobéis- » sans sujets, qui ladite année s'efforcèrent de surprendre et gagner » sur nous et notre obéissance par puissance de siége et d'assaux » notre dite ville de Beauvais, tellement que en donnant lesdits as- » saux, elle gagna et retira devers elle un estandart ou bannière

---

(1) Par la même charte, le roi lève, en faveur des Beauvaisines de tout état, les sévères prohibitions portées par les lois somptuaires d'alors.

(2) C'est à l'historien Mézerai que *Jeanne Laisné* doit le surnom de *Hachette*, dont avant lui on ne trouve trace nulle part. Ce surnom a prévalu, et il a été imposé à la rue du Puits-Jesseaume où s'élevait encore, au commencement de ce siècle, l'humble maison de Jeanne. Au-dessus de la porte, et en souvenir du siége, on y voyait incrusté un boulet de pierre aujourd'hui déposé au Musée. La maison a disparu, et par un hasard qui ressemble à une réparation, l'humble demeure de Jeanne a été transformée en une école gratuite de jeunes filles.

» desdits Bourguignons, ainsi que nous estant dernièrement en notre » dite ville avons été de ce dûment informés. Nous avons pour ces » causes et aussi en faveur du mariage de Colin Pilon et elle, lequel » par notre moyen a été naguière traité, conclud et accordé, et » pour autres considérations à ce nous mouvant octroyé et oc- » troyons par ces présentes que lesdits Colin Pilon et Jeanne sa » femme et chacun d'eux soient et demeurent leur vie durant francs, » quittes et exempts de toutes les tailles qui sont et seront imposées » par nous dans notre royaume, soit pour le fait et entretenement » de nos gens de guerre ou pour quelqu'autre cause que ce soit, » et aussi de guet et de garde-porte, quelque part qu'ils fassent leur » demeurance en nostre dit royaume.

» Si mandons et ordonnons..... Donné à Senlis, le 22e jour » de febvrier 1473. »

Ces priviléges, comme ceux obtenus par les Beauvaisins, furent criés sur les places et dans les carrefours de Beauvais par les sergens de la ville précédés de quatre trompettes (1).

Aux premières Processions de l'Assaut, on voyait Jeanne Laisné portant ce drapeau (2) qu'elle avait *print et arraché aux Bourguignons, sans autre baston ou aide*, dit une chronique. Autour d'elle,

---

(1) A la mort du roi, la ville députe Pierre de Creil et Laurent Danse, pour obtenir de son successeur la confirmation de ces priviléges, si chèrement achetés. (*Collection de M. Le Caron de Troussures.*)

(2) Ce drapeau, déposé autrefois dans l'église du couvent des Jacobins, est conservé aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville : il a 1 mètre 949 millimètres depuis le bois de la lance jusqu'au côté opposé. Sa plus grande hauteur est de 1 mètre 218 millimètres, et il va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui n'a que 731 millimètres. Il était sans doute plus long autrefois, mais il aura diminué par suite des réparations qu'on y a faites.

Dans la partie supérieure, voisine de la lance, sont les armoiries du duc de Bourgogne, ayant pour support deux pivots en forme de chandeliers d'église. C'est un écusson de seize quartiers. Aux 1er, 6e, 11e et 16e, de gueules à une tour d'or crenelée. Aux 4e et 10e, losangé d'azur, crenelé de gueules et d'argent, à une fleur-de-lys d'or. Aux 7e et 13e, bandé d'or et d'azur qui est de Bourgogne ancienne. Au 8e, d'azur, à une aigle impériale de sable. Au 12e, d'argent, au lion de sable. Les 2e, 3e, 5e, 9e, 14 et 15e quartiers sont complètement effacés.

Parallèlement au bois de la lance et dans toute la hauteur, on voit saint

était rangée la compagnie privilégiée des arbalétriers établie par Louis XI, et recrutée parmi les plus vaillans défenseurs de la ville.

Mais toute chose a son mauvais côté, et déjà le 4 juillet 1474, les maires et pairs se concertaient avec le chapitre pour se pourvoir contre l'insolence des gens de guerre. Des députés furent envoyés au roi qui se contenta de répondre à la ville :

« Très-chiers et bien-aimés, vous savez les grands, beaux édifices » et réparations qui ont été et sont faits pour la sûreté des fortifica- » tions de la ville de Beauvais. Nous vous prions que sur les tours, » bouleverts, escluses et autres édifices, vous les faites couvrir de » tuiles, en manière qu'ils ne puissent tomber en ruine, car il nous » en déplairait très-fort (1). »

Le roi craignait alors la jonction du duc de Bourgogne avec les An-

---

Laurent tenant son gril. Sa figure est de couleur naturelle ; il est revêtu d'une tunique de diacre, en or, doublée de bleu ; au-dessus du gril est un petit écusson sur lequel on distingue, avec difficulté, un lion de sable fleuronné, et au-dessus de cet écusson, un rouleau à trois plis, sur lequel on ne lit distinctement que ces mots : *Plus que tre* en lettres romaines.

Parallèlement à la figure du saint, et aussi dans toute la hauteur du drapeau, sont deux mousquets en sautoir, jetant des espèces de flammes figurées comme des hermines. A l'embouchure de l'un d'eux il y a une balle : ils sont réunis dans le milieu par la couronne ducale de forme ancienne. Le bandeau, au lieu d'être surmonté d'un rang de trèfles et de fleurons, porte deux trèfles aux extrémités de la couronne, retroussée en forme de corne de bélier, et un seul fleuron au milieu.

A l'extrémité du drapeau, on lit le mot *burg* en lettres gothiques de 487 millimètres de long. Au-dessus est représenté horizontalement un bois d'arbalète dont le bout est brisé.

Tous ces ornemens sont peints en or, très-solidement, car les parties dorées ont résisté à l'action du tems, tandis que le fond, qui est de damas à fleurs est en lambeaux. (*Histoire de Beauvais, par De La Fontaine.*)

Le 28 octobre 1848, les Beauvaisins virent de nouveau se déployer dans leurs rues le glorieux emblème du courage de leurs pères. Faisons des vœux pour qu'une cérémonie à la fois religieuse et nationale rappelle tous les ans ce grand souvenir, que perpétuera, nous l'espérons, le monument que la reconnaissance de nos contemporains doit ériger à *Jeanne Laisné*.

(1) Collection de M. Le Caron de Troussures.

glais, et son retour devant Beauvais (1). Sa crainte n'était pas chimérique, car en 1476, à l'expiration de la trève, le duc de Bourgogne voulut recommencer les hostilités et rentra en Picardie. Mais il fut poursuivi et ramené jusqu'à Arras, par les garnisons d'Amiens et de Beauvais qui revinrent chargées de butin (2).

Ce fut sa dernière expédition en France, où jamais Charles-le-Téméraire ne devait rentrer. « Le siége de Beauvais, dit M. de Barante, » l'expédition dans le royaume avaient si mal réussi au duc, que » selon son caractère vif et superbe, il avait pris du dégoût pour les » affaires de France. »

Et de fait, Charles-le-Téméraire se jeta tête baissée dans des querelles allemandes, conquit le duché de Gueldre, et carressa plus que jamais, ce qui était sa chimère, la création d'un royaume de Bourgogne, le titre de roi des Romains et de vicaire impérial.

Plus tard, pour arriver à ses fins, il mit en avant le mariage de sa fille avec Maximilien d'Autriche, et offrit à l'empereur de s'armer contre les ligues suisses et d'envahir leur pays.

Quant à Louis XI, loin de contrarier les projets de son ennemi, il les favorisa, suivant le sage conseil de Commines, qui lui disait : « Laissez-le s'aller heurter contre ces pays d'Allemagne, qui » sont plus grands et plus puissans qu'on ne saurait croire... Pour » vous venger de lui, il suffit de le laisser faire. » Paroles prophétiques qui semblaient annoncer les défaites de Grandson et de Morat, et la mort de Charles dans l'étang glacé de Nancy.

Ainsi finit cet homme terrible, sans lumières, privé de sens, dépourvu de foi, n'ayant qu'un courage aveugle, dernier spécimen de cette féodalité qui tombait avec lui.

Louis XI survécut à son puissant vassal, et, avant de mourir, ce profond politique avait réuni à la couronne six nouvelles provinces conquises sans coup-férir ; en échange de lourds impôts, il léguait à la France une administration vigoureuse, une armée permanente, des juges indépendans, sources de cette unité nationale dont il était le fondateur. Il avait protégé le commerce et l'industrie, accru la marine, créé les postes, favorisé l'imprimerie, préparé la réforme

---

(1) Godefroid-Hermand.

(2) Histoire d'Amiens, par le *P. Daire*.

judiciaire, et par là glorieusement inauguré l'ère nouvelle dont il hâta l'avénement.

Certes, à ne juger que d'après les résultats, nul homme n'a mieux que lui mérité de la civilisation. Et pourtant, à ce roi si détesté de son vivant, la postérité n'a pas été moins sévère que ses contemporains. Grande leçon que l'histoire ne se lasse pas d'infliger à ceux qui, faisant du crime un moyen, et de la raison d'Etat une excuse, oublient que la morale et la justice ont des principes éternels et absolus.

Que ces grandes figures ne nous fassent pas oublier les personnages secondaires qui ont paru dans ce récit.

Après avoir un instant traité de puissance à puissance avec son maître, le connétable de Saint-Pol paya de sa tête ses trahisons et ses vues ambitieuses (1).

Le maréchal de Gamaches, bien moins coupable, faillit avoir le même sort : jugé et condamné, il obtint sa grâce après un emprisonnement comme en infligeait Louis XI.

Son successeur dans le commandement militaire de Beauvais, Tenneguy Duchâtel (2), mourut en 1477 au siége de Bouchain, et Crussol-Lévis, en Catalogne.

Suivant l'exemple du seigneur de Commines, d'Himbercourt (3) et Philippe de Crevecœur devinrent de zélés serviteurs de Louis XI (4), à tel point que c'est à ce dernier que, sur son lit de mort, le roi confia la jeunesse de son fils.

Il était dans la destinée de Philippe de Crevecœur de toujours échouer dans ce qu'il entreprendrait à Beauvais. Seize ans après le siége, ce tout puissant seigneur avait obtenu pour son neveu l'évêché de Beauvais. Mais il vint se heurter contre les priviléges du chapitre

---

(1) Elles ne tendaient à rien moins qu'à se créer une principauté indépendante, dont eût été chef-lieu la ville de Saint-Quentin où il commandait, et qui avoisinait ses seigneuries. — Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, était l'aîné de la maison impériale de Luxembourg, et parent du duc de Bourgogne. (*Ph. de Commines, Anquetil.*)

(2) Sénéchal de Beaucaire et neveu du célèbre prévôt de Paris du même nom. (*Collection de M. Le Caron de Troussures.*)

(3) Gui de Brimeu, célèbre comme négociateur et homme de guerre.

(4) Car, selon sa coutume, Louis XI termina cette dernière guerre féodale *par beaucoup donner et encore plus promettre,* comme l'explique très-bien son confident, Ph. de Commines.

que les chanoines revendiquèrent en élisant, au mépris de cette nomination, Villiers de l'Isle-Adam. Ils soutinrent la validité de leur élection avec une vigueur qui finit par triompher, et qui tint en échec huit ans durant le vieux maréchal et son neveu.

On ne retrouve pas sans intérêt, dans les vieilles archives de Beauvais, les marques de reconnaissance données par la ville à ses défenseurs étrangers. Ainsi, quand *noble homme, bon chevalier, loyal et vaillant messire de La Roche-Tesson* meurt à Noyon des blessures qu'il a reçues à la porte de Bresles, la ville entière assiste au magnifique *obit* célébré en son honneur dans la cathédrale. Les secours et les présens des Beauvaisins vont chercher dans Amiens et dans Noyon *Sallezar* et *Fontenailles*, ces braves *qui avaient secouru en son besoin cette ville de Beauvais*, porte la délibération municipale (1).

Quant à la ville elle-même, elle sortit de cette grande lutte plus forte qu'elle n'avait jemais été. L'industrie y cicatrisa rapidement les plaies d'une guerre qui, en définitive, avait accru la population de Beauvais, augmenté ses forteresses, et surtout affermi dans ses murs l'esprit communal, à l'instant où partout ailleurs il était comprimé.

L'amour des Beauvaisins pour leurs libertés, et le zèle avec lequel ils en recherchaient les vieux titres, éclatent dans la lettre suivante. C'est un de leurs concitoyens qui parle, Thibaut de Cagneux, notaire et secrétaire du roi. Il nous les montre à la poursuite de l'introuvable Charte de Philippe-le-Bel.

« Paris, 28 juillet 1472.

» J'ai cherché au Parlement et à la Chambre des Comptes et n'ai » trouvé aucune chose de vos anciens priviléges, par registres ni par » rapports de gens à ce connaissant. Il faudrait chercher de longue » main au trésor des Chartes du roi : mais il vaut mieux demander » exemptions et priviléges utiles selon le tems, comme de tailles, » aides, impositions, dixmes et autres charges, avec provision de » deniers pour réparer la forteresse; pourquoi Monsieur de Beau- » vais doit aller vers le roi, Messieurs de l'Eglise doivent y envoyer » aussi; me semble que vous devez y aller et ne vous séparer d'eux » pour ce. »

---

(1) Collection de M. Le Caron de Troussures.

Ces sages conseils furent écoutés. Les Chartes de priviléges accordées par Louis XI aux Beauvaisins en sont la preuve.

La situation de l'évêque dans sa ville épiscopale était délicate. Le siége et l'incendie avaient fait de son palais une ruine et l'avaient forcé à se retirer dans une maison canoniale voisine. Ses revenus étaient presque nuls et ses fermiers ne pouvaient le payer, suite de la guerre dont il souffrait en commun avec le chapitre et tous les possesseurs de terre. Il voyait son clergé écrasé d'impôts, et forcé, pour y faire face, à engager le trésor de Saint-Pierre.

D'un autre côté, le corps de ville, fort de l'appui du roi, reprenait l'éternel litige de la juridiction; chaque jour, Jean de Bar venait demander appui et jonction au chapitre pour résister à ce qu'il appelait les empiètemens de la commune. Le maire voulait-il faire exécuter une sentence qu'il avait rendue, les officiers de l'évêque s'y opposaient de vive force et mettaient la main sur le sergent instrumentaire, lequel criait : *Aide au Roi !* et disait hautement qu'il ne reconnaissait d'autre maître dans la ville que le maire.

Cent ans plus tôt ces dissensions se fussent réglées avec des flèches et des hallebardes. Au temps de Louis XI elles aboutirent à un procès (1). Louis XI intervint dans la querelle en évoquant l'affaire au grand conseil qui donna gain de cause à la ville.

Plus tard, nouveau procès devant le parlement. Cette fois, c'est de diffamation qu'il s'agit. Louis XI est mort, et l'évêque croit que le moment est venu de faire disparaître d'une charte de privilége, accordée à la ville par le feu roi, certaines expressions qui attaquent son honneur, en le représentant comme s'étant enfui de la ville au moment du danger. Enquête, contredits, mémoires signifiés de part

---

(1) A côté de griefs sérieux, la ville ne dédaignait pas des imputations moins graves, mais caractéristiques cependant. Ainsi, à l'occasion de l'expédition d'Arras, Beauvais ayant sollicité et obtenu l'exemption d'une prestation personnelle, le conseil de ville crut devoir offrir au roi un *lanier sor*, oiseau de proie très-renommé dans le pays. On en demanda un à l'évêque, qui en avait de fort beaux dans sa fauconnerie, et Jean de Bar n'eut pas honte de vendre vingt-huit ducats l'oiseau qu'il eût dû s'empresser d'offrir en pur don. (*Contredits fournis au Parlement.*)

et d'autre ; les Beauvaisins soutiennent que l'insertion qui blesse l'évêque a été faite du propre mouvement du roi. Il s'est montré furieux du départ de Jean de Bar ; il a proféré des paroles de colère et de mépris contre cet évêque, qui, *mu d'un mauvais et pusillanime courage, s'en était allé pour dormir et boire à son aise* (1).

Ce n'était pas d'ailleurs par les Beauvaisins que Louis XI avait connu la fuite de l'évêque. « Le roi, très-curieux de tout ce qui » se passait en son royaume, et surtout lors à Beauvais, avait des » gens nommés *postes* qui l'instruisaient en vingt-quatre heures ou » autres petits termes de ce qui se passait et du partement dudit » évêque (2). »

Passons rapidement sur le point de droit où l'absence d'intention injurieuse est longuement démontrée, et n'y relevons que ce trait éclatant qui fait si bien ressortir les dangers que courait l'évêque dans sa ville et dans sa maison : *Ubi plus mors quam vita sperabatur et desolatio quam salus* (3). Paroles où respirent encore l'émotion de l'assaut et l'héroïque détermination des assiégés.

Toutes ces dissensions eurent un terme. De bons esprits intervinrent pour *pacifier la matière*. On se fit des concessions réciproques. Jean de Bar n'était ni méchant homme, ni mauvais seigneur. Le temps fit son œuvre ; et en vieillissant, l'évêque appréciant mieux les douceurs de la paix, fit tout ce qu'il fallait pour se la procurer. S'il avait mal commencé avec ses diocésains, il sut du moins bien finir et mourut regretté, laissant par son testament des libéralités à son église ; à l'Hôtel-Dieu son petit tuyau d'argent pour faire boire les malades ; et à son successeur, les bons canons de cuivre qu'il avait, de ses deniers, ajoutés à l'artillerie de sa tour de Craoul. Son corps, déposé dans le chœur de Saint-Pierre entre le candélabre et l'Epître, fut recouvert d'une pompeuse épitaphe. Ce qui vaut mieux pour

---

(1) Contredits fournis au Parlement.

(2) Contredits fournis au Parlement. Ce document est curieux, en ce qu'il fait remonter à l'année 1472 l'existence des *postes*, qu'en général on ne fait dater que de 1482.

(3) Où l'on s'attendait plutôt à la mort qu'à la vie et à la ruine qu'au salut. (*Contredits fournis au Parlement contre l'évêque.*)

sa mémoire, c'est que vingt ans après sa mort, dans une année où le pain était cher, et lorsque l'on murmurait contre son successeur accusé de vendre clandestinement son blé à des marchands étrangers par la porte de l'Islette (1), le peuple s'écriait : *Dieu ait l'âme de feu Monsieur ; il ne nous faisait pas ainsi !*

DUPONT-WHITE.

LETTRE-PATENTE DE LOUIS XI.

(Note 2, p. 40.)

« Loys par la grace de Dieu Roy de France. Sçavoir faisons à tous » présens et avenir : Comme il soit tout notoire, et soyons aussi à » plain informez, tant par nos chefs de guerre à présent estant à » nostre ville de Beauvais, que par en maintes manières, Comme » nos chers et bien-amez les Maire, Pairs, bourgeois, manans et » habitans de nostre ville de Beauvais, voulans garder et monstrer » par effect leur très-grande loyauté que ils ont tousjours eu et ont » en suivant la trace de leurs prédécesseurs, qui l'ont toujours ainsi » faict sans varier, à lencontre des Anglois nos anciens ennemis et » leurs alliez nos rebelles et desobeyssans subjets et adversaires de » nous et de nostre Royaume ; avoir vertueusement et constamment, » sans aucunement varier, douter, ne vaciller puis trois sepmaines » en çà, et soustenu la venue, ferocité, armée, assemblée illicite, » en forme d'Ost, siege, et puissance desordonnée de Charles de » Bourgogne nostre rebelle et desobeyssant subject, et de ses se-

(1) Poterne donnant sur les jardins l'évêché. La porte de l'Islette, une de ces querelles toujours ouvertes entre l'évêque et la commune. Le maire, gardien des portes de la ville, prétendait ne pouvoir rendre bon compte au roi de la garde d'une ville accessible par un point soustrait à sa surveillance, et exigeait que l'évêque, quant à la fermeture de la porte de l'Islette, se soumît à des formalités auxquelles se refusait le prélat en qualité de seigneur de la ville.

» quaces et complices, avec plusieurs très-rudes et puissants assauts,
» par eux faicts et donnez subvertir, ou la réduire à leur tres-dam-
» nable entreprise et intention, tant auparavant la venue de nosdits
» chefs de guerre et Capitaines en ladite ville, que depuis qu'ils y
» ont esté arrivez, et iceux Bourguignons et tous leursdits assauts
» repoulsant y employé leurs corps et biens, femmes et enfans, sans
» aucunement eux espargner jusques à la mort. A l'occasion des-
» quelles choses iceux Maire et Pairs, bourgeois et habitans ont
» souffert, soustenu, et encore souffrent et soustiennent pour garder
» leurdite loyauté, grands périls, pertes, dangers, despences, dom-
» mages, et intérêts, dont ils sont grandement à loüer, et les en
» avons en singuliere grace et cordiale dilection. Pource est-il, que
» nous desirans lesdits Maire, Pairs, bourgeois et habitans de Beau-
» vais, aucunement renumérer desdits services, et iceux recognoistre
» envers eux. A iceux pour ces causes, et autres à ce nous mouvans,
» avons octroyé, permis et consenty, octroyons, permettons et con-
» sentons de nostre grace speciale, pleine puissance et authorité
» Royale par ces présentes, qu'eux et leurs successeurs en ladite
» ville, puissent, et leur loist doresnavant chacun an eslire et faire
» Maire et Pairs en ladite ville, de telles personnes suffisantes et y
» doines, soit Clercs, gens de fiefs, et autres tels adviseront, pour
» le bien de lacdite ville soient tenus obeyr aux Maire et Pairs pour
» comparoir aux assemblées qui par eux seront advisées estre faictes
» pour le bien et vtilité de ladicte ville, sur peine de dix sols, ou
» autre amende, à la discretion et arbitrage desdits Maire et Pairs,
» le tout à appliquer au profit de la fortification de ladite ville, et
» non ailleurs : nonobstant quelque observance; usage, et maniere
» de faire, qui par cy-devant auroit esté observée et gardée au
» contraire. Si donnons en mandement, etc. Donné à la Rocque-au-
» Duc ou mois de Juillet, l'an de grace 1472, et de nostre regne le
» xi. Ainsi signé par le Roy. Vous M. Jean Herbert et autres pré-
» sens. Flameng. »

Voir dans *Loisel*, les quatre autres Chartes par lesquelles sont conférés les autres priviléges accordés au restitués par Louis XI aux Beauvaisins.

LISTE

des Beauvaisins de toute condition, présens au Siége de Beauvais, et dont les noms ont pu être retrouvés dans l'histoire, la chronique ou des documens publics.

(Note 2, p. 30.)

ECCLÉSIASTIQUES.

Jean de Bar, évêque et comte de Beauvais.
Guillaume de Cambray, grand-vicaire.
Jehan de Châteauneuf, archidiacre.
Gilles de Berthaucourt, chantre.
Pierre de Crécy, sous-chantre.
Thibaut de Cagneux, député aux Etats-Généraux.
Jehan Chenart, théologal.
Jehan de Bonneuil, trésorier.
Jehan Danse.
Florent Houlier.
Jehan Cabordeau.
Remy Fessel.
Adrien Questel.
Etienne de Muidorge.
Jehan Bernard.
Jehan Porchet.
Roland Duport.
Jehan Isoré.
Pierre Touliffaut.
Pierre Le Découpeur.
Jehan Regnault.
Jehan Belin.
Pierre d'Argillières.
Jehan Bredouille.
Adam Chenart.
Thibault Le Bastier.
Robert Dumesnil.
Jehan Godin.
Dupré.
Gui Cossart.
Jehan Croquemure.
Jacques Quesnel.
Jehan Dupont.
Nicolas de Montrelet.

—

Jehan Borel, chanoine de Saint-Michel.

—

Jehan de Villers-Saint-Paul, abbé de Saint-Lucien.
Jehan de Boubiers, abbé de Saint-Quentin.
Jehan Le Masson, abbé de St-Symphorien.

—

Pierre Aubert, abbé de Saint-Germer.
Jehan Papin, abbé de Bretenil.

LAÏQUES.

Guillaume Binet, Maire.
Jehan Mercadé, } Pairs.
Pierre Mauger,
Noël de Catheu,
Pierre de Creil,
Pierre de Lignières,
Jehan de Provins,
Pierre de La Benne,
Jehan de Cagneux,
Guillaume Le Voignier
Jehan Lequeux,
Percheval d'Eu,
Nicolas Chofflart,
Jehan le Boucher } anc. Maires.
Martin Dubus.
Jehan Boileau
Loys Commel de Balagny, capitaine.
Jehan Legoix, lieutenant du capitaine.
Jehan Deaule, procureur de la ville.
Jehan Courras, Me des forteresses.
De Fenquières, bailli de l'évêque.
Me Aubert, seigneur de Condé, avocat.
Me Jean de Bréquigny, avocat.
Me Laurent Thibault, avocat.
Pierre Marc, avocat.
Laurent Danse.
Jehan le Bastier.
Jehan Binet.
Jehan de Caigneux.
Pierre de Dampierre, orfèvre.
Toussaint Cantrel.
Odart de Nery.
Pierre le Seillier.
Nicolas Le Boucher.
Nicolas Dupré.
Pierre Grenier.
Jehan de Lenglest
Pocquelin.
Jehan Serpe.
Nicolas Chaufflart.
Martin Ticquet.
Ladain (Nicolas).
Pierre Godin, pelletier.
Gérard Boullet, } procureurs
Guillaume Dolle,
Nicolas le Boutellier,
Pierre Masset,
J. Caron.
Guillaume de Gamaches, Me de grammaire.
Colinet Blairie.
Jehan le Baucher, apothicaire.
Pernot le Blanc.
Martin Sauvale, drapier.
Robin Lenoir, gantier.
Jacotin Latour.
Nicolas de Creil, tanneur.
Jehan le Monnier, charron.
Pierre Boutellier.
Jehan Fournier.
Simon Coulombel, huchier.
Laurin le Comte.
Jehan Cordier dit l'Hermite.
Pierre Bourgeois.
Jehan Lerat.
Martin Bourgeois.
Ninet le Filassier.

P. Galopin.
Ordinet Duclos, laboureur.
Jehan Lauret.
J. Dufeste.
J. Reussel.
Beaudin, boulanger.
Flourot Dupont, boulanger.
J. Hemard.
Marquet Le Solennier.
Pierre Maugier.
Simonet de Saint-Just.
André Jacquet.
Andrieu Vennier, fourbisseur.
Pierre Henin.
Pierre de La Netx ou de La Nault, hostelain.
Drouain Doudeur ou Doudeuil.
Willias.
Nicolas Fauvel.
Fleurot Daurevelle.
Michon Lelong.
J. Herent.
Guillaume Le Roux.
Pernot Petit.
J. Le Savetier, sergent la ville.
Bredouille.
J. Suret.
Pierre Durand.
G. Le Foulon.
Mathias Le Normand.
J. Le Blanc.
Berthaut Pocquelin, tixerand.
J. Hamon.
J. Boisarde.
Mathieu Laisné.
Jehan Pierre Laisné, son neveu.
Colin Pilon.
Motois.
Blanchet-Bourdel.
Venot Hazard.
Drouet Capys.
Dubuisson.
More.
J. Denise.
Boissard.
Aleaume Moultarde.
Guillaume de Rimaucourt.
J. Stard.
J. Thorini.
Henriet de Bessangui.
Jehan Papin.
Pierre Aubert.
Hotinet.
Etienne Lamoureux.
Jacques Lebreton.
Jehan Fieuchon.
Philippot Masset, de Saint-Just.
Etienne Vatouseul.
Regnaud Le Tabourin.
Mathieu Nypon.
Jehan Le Normand.
Jehan Reussel.
Durand Chauvin.
Nicolas Auger.
De Hottot.
Nicolas Fauvel.
Jacques Roussard.
Thibaut Despeaux.

Petit,
De Bumerny,
Pinart,
De La Fontaine,
} Notaires.

Solon du Perrier.
Jacques Augier.
Robert Blairy.

Noms des Maires et Pairs de la ville de Beauvais, pendant les six années qui ont suivi le siége (1).

1473.

Pierre de Creil, maire.

Jean Mercadé.	Nicolas de Creil.
Percheval d'Eu.	Me Pierre de Creil.
Pierre de la Besse.	Jean Vieillard.
Jean de Cagneux.	Nicolas Chofflart.
François-Guillaume Binet.	Pierre Mauger.
Guillaume Levoignier.	Jean Lequeux.

1475.

Jean Legoix, maire.

Guillaume Binet.	Imblot-Bredouille.
Percheval d'Eu.	Guillaume Levoignier.
Pierre de la Bene.	Nicolas de Creil.
Nicolas Chofflart.	Jean Couras, Me des forteresses.
Jean Vieillard.	Pierre de Lassault.
Jean Galopin.	Estienne Harlé.

1476.

Jean Legoix, maire.

Jean Vieillard.	Pierre de Feuquières le jeune.
Imblot Bredouille.	Colin Dupré.
Noël de Catheu.	Jean Lebastier.
Guillaume Pouvermy.	Saint-Jean Mercadé.
Adam Decoupeur.	Oudain.
Nicolas Famet.	Jean Le Boucher, clerc.
Martin Haranguer.	Jean Couras, Me des forteresses.

(1) Note communiquée par M. *Le Mareschal de Grasse.* Inutile de faire remarquer l'honorable signification de ces élections qui ont immédiatement suivi le siége.

1477.

Guillaume Binet, maire.

Jean Vieillard.
Guillaume de Bumerny.
Jean Lebastier.
Pierre de Feuquières.
Martin Haranguier.
Imblot Bredouille.
Pierre de Lignières.
Jean Boileau, le jeune.
Pierre de Labene.
Guillaume Levoignier.
Pierre Le Scellier.
Saint-Jean Mercadé.
Thibaut Despoulx, 1er clerc.
Jean Couras, Me des forteresses.
Jean Boileau, le jeune, receveur des deniers communaux.

1478.

Guillaume Binet, maire.

Pierre de Labene.
Pierre de Feuquières
Pierre de Lignières.
Adam Decoupeur.
Jean Vieillard.
Gillaume de Bumerny.
Martin Haranguier.
Nicolas Chofflart.
Jean Lebastier.
Noël de Catheu.
Colinet Le Boucher.
Pierre Duberle.

1479.

Pierre de Labene, maire.

Guillaume Binet.
Toussaint Canterel.
Nicolas Famet.
Nicolas Gallopin.
Jacques Lamarche.
Mathieu Jolly.
Noël de Catheu.
Adam Decoupeur.
Jean Lebastier.
Nicolas Chofflard.
Pierre de Bertheverte.
Guillaume Levoignier.

OBSERVATIONS

Sur les positions occupées successivement par l'armée romaine que commandait César,

DEPUIS

DUROCORTORUM JUSQU'A BRATUSPANTIUM,

PENDANT SA CAMPAGNE CONTRE LES BELGES;

PAR M. DE CAYROL,

Ancien Sous-Intendant militaire en retraite, Président du Comité archéologique de Compiègne.

Quand on veut traiter une question de géographie ancienne relative à la Gaule, il faut toujours prendre pour point de départ les Commentaires de César; en effet, si vous consultez *Strabon*, l'*Itinéraire d'Antonin*, la *Notice des Dignités de l'Empire* ou la *Table théodosienne*, avant d'avoir en quelque sorte demandé au vainqueur des Gaules ce qu'il pense de vos conjectures, surtout quand elles se rapportent aux localités qui servirent de théâtre à ses opérations militaires, vous vous exposez alors, presque toujours, au danger de commettre un anachronisme, soit en refusant d'admettre des faits que la tradition nous a conservés, parce que la position des différens points géographiques où ces faits se sont nécessairement passés ne se trouve pas nominativement indiquée dans la relation que César nous a laissée de ses campagnes; soit en cherchant par de savans calculs à substituer aux anciennes localités celles qui semblent s'y rapporter, d'après l'autorité des différens ouvrages postérieurs aux Commentaires dont il a été question plus haut.

Quelques remarques sur la marche de l'armée romaine à travers

de la Gaule belgique, qui s'effectua l'an de Rome 696 (1), mettront le lecteur à même de reconnaître la vérité de ce qui vient d'être avancé.

César dit, en effet, au début du second livre de ses Commentaires (2), qu'ayant été prévenu de la ligue formée par les peuples de la Gaule belgique contre les Romains, il rassembla immédiatement son armée, et qu'après une marche rapide, il envahit le pays des *Rhemi* qui ne firent aucune résistance, lui livrèrent des ôtages, et se rangèrent corps et biens sous la domination romaine; mais les autres peuples confédérés, au lieu d'imiter cette conduite, réunirent leurs différens contingens, parmi lesquels, ajoute l'historien, on remarquait surtout les *Bellovaci* qui pouvaient mettre cent mille hommes sur pied, et en avaient promis soixante mille à condition qu'on leur accorderait le commandement général.

Des *Suessiones*, voisins des *Rhemi*, d'après les rapports faits à César par ces derniers, possédaient un vaste territoire, remarquable par sa fertilité, et dans lequel on comptait douze villes; ils fournissaient à la confédération une armée de cinquante mille hommes, que commendait leur roi *Galba*. Les *Nervii* avaient envoyé un pareil nombre de troupes, les *Germani* étaient arrivés au rendez-vous avec quarante mille hommes, les *Atuatici* en avaient fourni vingt-neuf mille, les *Morini* vingt-cinq mille, les *Atrebates* quinze mille, les *Ambiani* dix mille, de même que les *Caleti*; les *Velocasses* réunis aux *Veromandui* en présentaient aussi dix mille, tandis que le contingent des *Menapii* se réduisait à neuf mille combattans.

A cette masse de trois cent huit mille hommes, César ne pouvait opposer que huit légions, dont deux de nouvelle formation; or, comme chaque légion se composait de six mille hommes d'infanterie et de trois cents cavaliers, l'armée romaine n'aurait été forte que de cinquante mille quatre cents hommes; mais comme l'infanterie des alliés qui suivaient César devait, suivant l'usage (3), égaler en nom-

---

(1) Cinquante-huit ans avant Jésus-Christ.

(2) *C. Julii Cæsariis commentariorum de Bello Gallico. Libri septem Parisiis.* 1755. In-12. p. 52.

(3) *Voy.* les Commentaires de César, traduits avec le texte en regard, par M. Le Deist de Botidoux. Paris, 1809. In-8°. t. 1, p. 218.

bre l'infanterie romaine et offrir le double de cavaliers ; il s'ensuit que les adversaires des Belges commandés par César comptaient dans leurs rangs cent trois mille deux cents combattans.

Les détails dans lesquels César est entré au sujet des peuples dont il allait envahir les territoires, prouvent incontestablement que la Gaule belgique était très-peuplée, que la civilisation y avait fait de rapides progrès, et qu'en conséquence il est absurde de croire, avec certains auteurs, que les Belges étaient encore des barbares errans à travers les forêts qui couvraient une partie du pays, quand César vint leur déclarer la guerre : nous voyons en effet, par le récit du vainqueur, que ces peuples possédaient des villes dont les habitans devaient nécessairement communiquer entre eux, au moyen de chemins qui servirent à César pour diriger la marche de ses légions vers les différens points où les Belges lui opposèrent une sérieuse résistance, et l'on doit croire, en outre, que les grands cours d'eau qui arrosaient le pays offraient également des moyens de communication dont les habitans faisaient d'autant plus usage, que la plupart de leurs villes, bourg ou villages n'en étaient pas éloignés, comme le prouve la marche de l'armée romaine.

En effet, César, après avoir accepté la soumission des *Rhemi* et reçu leurs ôtages, s'avança avec toute son armée sur les bords de l'Aisne pour empêcher la ville de *Bibrax*, appartenant à ses nouveaux alliés, et qu'il qualifie d'*oppidum*, de tomber entre les mains des Belges. Cette forteresse ayant été attaquée sans succès, les ennemis résolurent alors de marcher directement sur le camp romain, placé à huit mille pas de *Bibrax*, et qui, par conséquent, suivant dom Grenier (1), était aux environs de Pont-à-Vaire, sur la rive droite de l'Aisne.

Napoléon, dans la campagne de 1814, ayant occupé le même pays, partagea l'opinion du savant bénédictin quant à la position du camp de César (2), mais il ne s'accorde pas avec lui au sujet de celle de *Bibrax*, puisqu'il place cette forteresse au village de Bièvres, tandis

---

(1) *Voy.* les Manuscrits déposés à la Bibliothèque du roi : *Notice historique sur la Picardie*, paquet 22, n° 1, liasse 2.

(2) *Voy.* l'édition des Commentaires, faisant partie de la collection Nizard. 1837. In-8°. p. 355.

que dom Grenier assigne à l'*oppidum* des *Rhemi* l'emplacement de Bray.

D'autres auteurs ont été chercher *Bibrax* à Laon, ce qui ne peut pas s'accorder avec la marche de l'armée romaine que César dirigea à travers les vallées de l'Aisne et de la Vesle dans la direction de *Noviodunum*, après avoir battu les Belges aux environs de son camp, qui, suivant l'usage des Romains, était fortement retranché. Aussi les confédérés, désespérant de s'en emparer et d'arrêter sur ce point la marche du vainqueur, se séparèrent immédiatement dans le dessein de regagner au plus tôt les différens *oppidum* qu'ils possédaient, afin de s'y défendre, en promettant toutefois de venir au secours de la première nation qui serait attaquée. Mais César ne leur laissa pas le temps d'exécuter cette résolution, et les ayant fait suivre par trois légions et toute sa cavalerie, la déroute des Belges fut complète, et le vainqueur put alors s'avancer sans obstacle *ad oppidum Noviodunum*, en suivant les deux rivières qui arrosent le Soissonnais; car César, avec le principal corps de son armée, se rendit *in fines Suessionum*, que notre illustre géographe d'Anville (1) place avec raison à Fismes, aux confins du diocèse de Reims et sur les limites de celui de Soissons.

Cette marche de l'armée romaine donne évidemment gain de cause à l'abbé Le Beuf, qui place le *Noviodunum* de César à *Noyan* (2), situé sur une montagne assez élevée au bord de la Crise, et à une demi-lieue seulement de l'endroit où cette petite rivière se jette dans l'Aisne, et dont le nom, ainsi que la position géographique conviennent parfaitement au nom gaulois *Noviodunum*, dont il faut torturer le sens pour l'appliquer à l'emplacement de *Soissons*. Ainsi l'*Augusta Suessionum* des *itinéraires*, de la *théodosienne* et de *Ptolemée*, appartient sans nul doute à une époque postérieure à César; et ce nom, entièrement romain, aura été donné au chef-lieu du Soissonnais par Agrippa, quand il ouvrit à travers les forêts de ce pays la grande voie militaire qui partait de *Durocortorum* pour se diriger chez les *Bellovaci*.

D'après son récit, César n'ayant pas réussi à s'emparer immédia-

---

(1) Voyez *Notice de la Gaule*. Paris. 1760. In-4°. p. 310.

(2) Voyez la *Dissertation sur l'Etat du Soissonnais*.

tement de *Noviodunum*, à cause de la hauteur des murs et de la largeur du fossé, il établit son camp devant la place et il réunit toutes les machines nécessaires pour en faire le siége. Mais les Gaulois étonnés de la grandeur de ces ouvrages qui leur étaient inconnus et de la célérité de l'exécution, se rendirent. César, à la prière des *Rhemi*, leur fit grâce de la vie; il reçut pour ôtages les principaux citoyens, et même les deux fils du roi Galba.

Après la prise de *Noviodunum*, César, sans entrer dans aucun détail sur la marche ultérieure de son armée, dit simplement qu'il la conduisit dans le pays des *Bellovaci : exercitum in Bellovacos deduxit.*

Suppléant donc au silence des *Commentaires*, nous dirons : Tout porte à croire que, pendant cette marche, César suivit encore le cours de l'Aisne par la rive gauche, et qu'avec sa prudence ordinaire, il ne s'écarta jamais de l'usage adopté par les armées romaines, même en pays ami, de se retrancher à chaque station qu'elles étaient obligées de faire.

On peut donc placer le premier campement de César à six lieues environ de *Noviodunum*, sur la hauteur qui se trouve entre le Châtelet et Ourscamp (1), dénominations entièrement militaires et qui résultent, peut-être, du camp que les Romains y avaient établi.

Arrivé à la jonction de l'Aisne et de l'Oise, César, pour garder le pays, aura très-probablement placé une ou plusieurs cohortes sur la partie du Gannelon qui avoisine ces deux rivières; cette mesure de prudence lui était d'autant plus recommandée qu'il allait être obligé de se jeter sur la rive droite de l'Oise pour gagner *Bratuspantium*, et qu'il avait besoin d'un poste intermédiaire pour communiquer, en cas de besoin, avec *Noviodunum*.

Les débris de la station romaine qui existent encore sur le Gannelon peuvent donc remonter à César, qui sera venu camper avec le reste de son armée vers l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville de Compiègne, dans les murs de laquelle une vieille tour, portant le nom de César, a existé jusqu'à nos jours en face de l'hôtel de ville (2).

---

(1) La carte de Cassini porte *Ourscamp*, tandis que celle de l'état-major dit *Orcamp*.

(2) On trouve dans Mabillon : *de re diplomaticâ*, 1681, In-fo. Lib. IV, p. 275. *Compendium; ejus origo videtur esse Romanorum opus.*

Ces conjectures s'accordent parfaitement, comme on le voit, avec la marche qu'a dû suivre l'armée romaine pour se rendre à *Bratuspantium*, avec d'autant plus de raison qu'il est impossible de ne pas admettre aujourd'hui que cet *oppidum* occupait, dans les environs de Breteuil une très-grande surface de terrain entre Vandeuil, Beauvoir et Caply (1).

De plus, tout porte à croire qu'à l'époque de la campagne de César, le cours de l'Oise se rapprochait davantage de Sacy-le-Grand, dominé par une montagne qui porte encore le nom Mont-César (2), ce qui donne à penser que le vainqueur des Gaules s'y arrêta en quittant *Compendium*, et qu'il laissa sur ce point élevé une garnison qui pouvait communiquer avec celle du Gannelon.

Obligé de quitter l'Oise pour se diriger vers *Bratuspantium*, César doit avoir occupé l'emplacement de Saint-Just où l'on découvre encore fréquemment aujourd'hui des tombeaux, des médailles romaines et gauloises, ce qui peut faire croire qu'elle existait déjà comme ville des *Bellovaci*, et que c'est dans son enceinte où César rencontra les vieillards qui sortirent de *Bratuspantium* pour venir implorer sa clémence, en l'assurant que leur dessein n'avait jamais été de faire la guerre aux Romains.

Sollicité par les *Ædui*, César voulut bien donner la paix aux habitans de *Bratuspantium*, à condition toutefois que cette ville qui, par son étendue, sa population et sa puissance, tenait le premier rang parmi les Belges, lui livrerait six cents ôtages et toutes les armes qu'elle possédait.

Pour compléter ces conjectures sur les différens points que l'armée romaine a dû occuper pendant sa marche de *Durocortorum* à *Bratuspantium*, on pourrait suivre encore le vainqueur des Gaules chez les *Ambiani* et les *Nervii*, en démontrant que ces peuples, dont la civilisation était moins avancée à l'époque de l'invasion, possédaient cependant aussi des voies de communication placées également de préférence sur les bords des rivières qui arrosaient leurs pays : ainsi, c'est sur la Somme que César vint chercher les *Am-*

---

(1) *Voy.* la Description du département de l'Oise, par Cambry. In-8°. t. 1, p. 216.

(2) *Voy.* Cambry, id., p. 292.

biani, et sur la Sambre qu'il défit les *Nervii*, comme c'est sur l'Aisne, la Velle, la Crise et l'Oise, qu'il combattit les *Suessiones* et les *Bellovaci*.

De plus, pour maintenir ces peuples sous le joug des Romains, César fut nécessairement obligé de chercher, auprès de leurs rivières, des emplacemens escarpés pour y placer les camps retranchés dont nous retrouvons encore aujourd'hui les traces, et qui conservent toujours, avec raison, la désignation de camps de César, désignation que ses successeurs à l'empire ont dû maintenir, quand devenus, à la suite de ses victoires, maîtres de la totalité des Gaules, ils pensèrent à s'assurer la possession paisible du pays, en ouvrant à travers les vastes forêts qui couvraient une partie des plateaux existans entre les différens cours d'eau dont les Gaules étaient sillonnées, des routes militaires, dirigées presque toujours en droite ligne et destinées à procurer aux légions des moyens plus faciles et plus prompts de communication que les routes gauloises placées le long des rivières.

Les empereurs eurent soin en outre de faire construire de distance en distance, auprès des chaussées militaires, des camps retranchés, afin que leurs garnisons permanentes pussent aisément communiquer ensemble et se porter mutuellement secours en cas de besoin.

Ce nouveau mode de stratégie militaire fut d'abord mis en usage par Auguste, et il en confia l'exécution à son gendre Agrippa qui choisit *Lugdunum* pour point de départ de ces grandes routes, au nombre desquelles était celle passant par *Durocortorum*, pour gagner le pays des *Bellovaci*.

Non loin de *Noviodunum* cette route traversait un *oppidum* nouveau auquel Agrippa donna le nom d'*Augusta Suessionum*; elle se dirigeait ensuite presque toujours, par une ligne droite, vers l'emplacement qu'occupait à Balagny, sur la petite rivière d'Aumotte, une ville gauloise dont on retrouve encore aujourd'hui les traces, et qui sans doute appartenait aux *Bellovaci*.

Mais, par une sage précaution que le caractère remuant des peuples de la Gaule-Belgique rendait nécessaire, Agrippa, non content de donner à Balagny une garnison romaine, agit comme il l'avait fait à *Noviodunum*; plaçant donc au camp retranché, aux environs de l'*oppidum* gaulois sur les bords de la Nonette, il donna à ce nouvel établissement le nom gallo-romain d'*Augusto-Magus*.

Cette opinion sur la fondation de Senlis est celle de Dom Grenier, et on la trouve consignée dans le travail très-remarquable de M. Labourt, sur l'origine des villes de Picardie ; il dit en effet (1) : « Louvet, » en son histoire de Beauvais, et plusieurs autres, pensent que la » cité des Sylvanectes (*Silvis nectitur*), peuple entouré de forêts, a » été fondée par César ; mais, comme ils n'en rapportent aucune » preuve, il nous semble plus raisonnable de penser, avec Dom » Grenier, que la ville des Sylvanectes a commencé sous Auguste, » lorsque le plan de la chaussée Brunehaut a été exécuté. Son pre- » mier nom d'*Augustomagus* en est presque garant. La place n'aura » été d'abord qu'un ouvrage palissadé de pieux et de gazon, et » comme il n'en est pas fait mention avant les règnes de Vespasien » et de Titus, nous en concluons que la cité des Sylvanectes, avec » son ressort, aura mis ce temps à se former. »

Comme l'entreprise du gendre d'Auguste avait pour but principal d'ouvrir une grande communication à travers les forêts qui séparaient l'intérieur du pays des grands cours d'eau dont les inondations rendaient souvent difficiles les routes gauloises, et qu'en outre Auguste voulait également faciliter aux troupes stationnées dans la Gaule-Belgique les moyens d'arriver plus facilement vers les côtes de la mer, quand le besoin d'envoyer des renforts dans la Grande-Bretagne se faisait sentir, Agrippa dirigea sa route presque en droite ligne d'*Augustomagus* à la station gauloise de *Litanobriga* située sur l'Oise, un peu au-dessus de Creil vers le point où elle reçoit la Brêche, dont le nom, par une analogie frappante, comme l'a fait observer avec raison M. Garnier (2), « s'appelle en latin *Briga*, » ce qui aurait pu, par induction, faire chercher *Litanobriga* » vers ce point, si d'autres monumens non équivoques n'étaient » venus en établir la position d'une manière inébranlable. »

En effet, un pont dont il existe encore quelques débris dans le lit

---

(1) *Voy.* les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. IV. p. 199.

(2) *Voy.* deuxième rapport sur les travaux de la commission chargée de dresser la carte de l'itinéraire romain dans la Picardie, inséré dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Picardie, t. IV, p. 89.

de la rivière, correspondait sans doute à la route d'Agrippa, qui a été retrouvée par M. Houbigant (1) sur la rive droite de l'Oise.

La voie romaine, en partant de *Litanobriga*, se subdivisait très-probablement en deux parties, dont l'une gagnait *Bratuspantium* par Catenoy ou Clermont, qui paraît avoir existé comme *oppidum* dès le temps de César (2), et l'autre se dirigeait par les hauteurs qui bordent le Thérain, vers le point qu'Agrippa décora du nom de *Cæsaromagus*, et qui est devenu depuis la ville principale du Beauvaisis, au détriment de *Bratuspantium*; car, pour incorporer davantage à l'empire les provinces conquises, Agrippa eut soin de donner, comme on vient de le voir, des noms gallo-romains aux établissemens militaires qu'il formait vers les principaux points où ses grandes chaussées aboutissaient, et qui, peut-être, comme l'a fait observer avec raison M. Labourt, commencèrent par être tout simplement des camps à demeure, *castra stativa*, dans lesquels une garnison plus ou moins forte stationnait toute l'année.

Les successeurs d'Auguste complétèrent son système de voies romaines, pour assujétir entièrement les peuples de la Gaule-Belgique à la domination impériale, et avoir en outre la facilité de faire marcher plus rapidement leurs légions, soit vers le Rhin, pour s'opposer aux invasions des Germains, soit, comme je l'ai déjà dit, vers les côtes placées en regard de la Grande-Bretagne, dont les peuples supportaient impatiemment le joug romain.

Plusieurs empereurs firent donc ouvrir des chaussées secondaires partant de la voie construite par Agrippa, et qui se dirigeaient principalement du côté de la Somme où plusieurs camps à demeure avaient été établis.

« Les Romains, dit à ce sujet Dom Grenier (3), divisaient leurs » chemins en voies militaires et en voies de traverse, comme des » branches qui partaient d'un tronc commun; ces derniers étaient » moins larges, » et Cluvier (4) assure que, pour l'ordinaire, ces

---

(1) *Voy.* son Mémoire manuscrit du 25 décembre 1848.

(2) *Voy.* la Description du Département de l'Oise, par M. Cambry, t. 1, p. 275.

(3) *Voy.* Mémoire manuscrit sur les Chaussées romaines, p. 7.

(4) Voyez *ibid.*, p. 12.

chemins secondaires conduisaient aux camps des légions et des cohortes.

De plus, comme le trajet pour se rendre d'*Augusta Suessionum* à *Gesoriacum* parut trop long en suivant la grande voie d'Agrippa, « Marc-Aurèle, dit Dom Grenier, (1), fit ouvrir une nouvelle voie qui, à partir de Pont-Archet, se rendait directement à Vic-sur-Aisne *(Via super Axonam)*. Elle passait ensuite à Nancel et Cuts, traversait l'Oise à Pontoise *(Pons isara)*, puis se dirigeait sur Noyon *(Noviomagus)*, laissant sur la droite le camp romain de Babeuf. Cette chaussée de *Noviomagus* passait à *Rhodium* et *Satuci* (2), dont les emplacemens ne se retrouvent plus aujourd'hui, pour gagner *Samarobriva* qui, sous les successeurs de César, reçut plus tard le nom d'*Ambianum*.

Cette route parut encore trop longue dans la suite pour gagner *Ambianum* et *Gesoriacum*, en partant des camps retranchés *(Castra stativa)*, qui bordaient la grande voie militaire d'Agrippa, et au nombre desquels figurait, en première ligne, celui du Champlieu dont les traces subsistent encore; les Romains ouvrirent alors, à travers la forêt de Guise, une chaussée qui descendait vers l'Oise, *per Compendium*, pour gagner *Monsdesiderium* et *Ambianum*, ce qui offrait un trajet de 16 à 17 lieues moins long que ceux par *Noviomagus* et surtout par *Augustomagus*.

Une autre route voisine de celle partant de Champlieu, mais plus rapprochée d'*Augustomagus*, dont les traces n'existent plus aujourd'hui sur aucun point, partait, à ce qu'il paraît, de Béthisy, pour gagner l'Oise près l'embouchure de la rivière d'Autone, et se rendre en droite ligne vers le camp de Catenoy et *Bratuspantium*.

Mais au lieu d'attribuer l'ouverture de cette chaussée aux successeurs de César, et d'en faire, comme l'ont pensé MM. Walkenaer (3) et de Crouy, (4) la branche principale de la voie militaire d'Agrippa, en plaçant *Augustomagus* à Verberie ou aux environs de Rhuis, et *Litanobriga* à Pont-Sainte-Maxence ou au Plessis-Lon-

---

(1) *Voyez* Mémoire manuscrit sur les Chaussées romaines, p. 53.

(2) Voyez d'Anville. *Notice de la Gaule*, p. 602.

(3) Voyez *Géographie ancienne des Gaules*. 1839. In-8°. t. II, p. 272.

(4) Voyez sa *Dissertation manuscrite* lue au Comité de Compiègne.

gueau, il est plus rationel de penser que cette route existait déjà avant l'invasion de César, et que, suivant l'usage des Gaulois, elle serpentait le long de la vallée de l'Autone, servant de communication aux habitans qui peuplaient cette jolie vallée, pour communiquer avec leurs compatriotes placés sur les deux rives de l'Oise.

Il ne faut pas, en effet, perdre de vue qu'Agrippa, en ouvrant sa grande chaussée, a eu principalement pour but de se faire jour, comme je l'ai déjà dit, à travers les forêts qui couvraient cette partie de la Gaule-Belgique; il a donc dû suivre, sans déviation, une ligne droite qui lui permettait d'arriver à un établissement gaulois assez important (Balagny), pour attaquer l'Oise, en se faisant jour au travers d'autres forêts, vers le point plus important encore de *Litanobriga*, de manière à éviter les déviations marécageuses de l'Oise qui existaient sur la rive droite, dans la direction de Verberie, vers Chevrière et le Plessis-Longueau.

On doit penser en outre qu'Agrippa, dans sa grande entreprise, ne s'amusa pas à calculer minutieusement la distance qui séparait les différens points principaux où sa grande voie devait arriver et qu'il chercha plutôt une configuration de terrain qui lui permettait de suivre sans obstacle une ligne droite, au lieu de serpenter sans cesse sur les pentes d'une vallée semblable à celle de l'Autone, pour épargner aux troupes quelques milles de plus à parcourir.

C'est plus tard, quand le pays fut occupé sur tous les points par les légions romaines, à l'époque où différens empereurs prolongèrent leur séjour dans la Gaule, qu'on songea à calculer avec soin les distances, pour arriver avec plus de promptitude aux stations occupées militairement. Les différens itinéraires qui sont parvenus jusqu'à nous furent alors dressés, et nos savans se mirent successivement l'esprit à la torture, pour faire cadrer les distances portées sur ces itinéraires avec celles qui existent entre les points sur lesquels on place aujourd'hui les stations romaines, sans s'inquiéter des époques auxquelles ces stations ont été établies, et sans avoir recherché si des cités gauloises n'avaient pas précédé leur établissement, soit sur les mêmes points, soit sur ces emplacemens plus ou moins éloignés de ceux qu'on leur assigne aujourd'hui ; car, on ne saurait trop le répéter, d'après le texte des commentaires de César, la Gaule-Belgique, à l'époque de l'invasion romaine, était couverte d'une nombreuse population qui stationnait principalement dans les vallées

arrosées par une grande quantité de rivières au nombre desquelles on distinguait surtout l'Oise, l'Aisne et la Somme qui en recevaient les eaux.

Il semble donc résulter de ces différentes observations :

1° Que la géographie de la Gaule-Belgique, à l'époque de l'invasion de César, présente des différences essentielles avec celle qui fut le résultat de l'occupation romaine.

2° Que donner à la plupart des stations romaines, connues sous le nom de *Camps de César*, une existence postérieure aux campagnes de ce conquérant, c'est se refuser à l'évidence et s'exposer à commettre de véritables anachronismes.

3° Qu'avant l'ouverture des grandes voies construites par Agrippa, la Gaule-Belgique était sillonnée de routes plus ou moins praticables surtout le long des cours d'eau, et dont les habitans du pays faisaient usage.

4° Que c'est à la plupart de ces chemins indigènes, transformés en chaussées romaines, qu'il faut appliquer les dénominations résultant de leur passage auprès des habitations, telles que *Etrée, Etraet, Etraon, Lié, Ley, Laia, Tronquoi, Tranloy, Beloy, etc.* (1).

5° Que l'introduction de la religion chrétienne dans les Gaules, a mis les *Vadus et Vadum* des latins et syncopés par le peuple belge en *vé* ou *vez*, sous l'invocation de Saint-Vast.

6° Que la politique des Romains les engagea, pour identifier davantage à l'empire les provinces gauloises, à changer les noms des principales villes, et à leur donner, surtout, des dénominations impériales qui précédaient presque toujours le mot gaulois latinisé, indicatif de la position géographique. Ainsi, la ville qui succéda à *Bratuspantium* s'appela *Cesaromagus*. *Noviodunum* devint *Augusta Suessionum*; *Balagny* vit s'élever auprès d'elle *Augustomagus* tandis qu'*Augusta Veromanduorum* usurpa le titre du véritable *Vermand*, et que l'usurpatrice fut à son tour supplantée par *Noviomagus*, quand il fut question d'ériger le siége épiscopal du Vermandois. Il me serait facile de multiplier ces exemples, si je voulais sortir du cercle de la Grande-Belgique.

7° Que ces noms changèrent encore dans la suite pour quelques-

---

(1) Voyez le *Mémoire de D. Garnier*, p. 10.

unes des villes principales qui prirent ceux des peuples dont elles dépendaient. Ainsi, *Samarobriva* devint *Ambianum* ; *Augustomagus* fut nommée *Sylvanestes*, et *Cæsaromagus*, *Bellovacum* ou *Belvacum*, tandis que l'*Augusta Suessionum* ne fut plus que *Suessiones* tout court.

8° Enfin, ces observations prouvent évidemment, ce me semble, qu'à la Gaule-Belgique de César succéda celle d'Agrippa, qui subit ensuite plusieurs transformations sous les différens successeurs d'Auguste, jusqu'à l'arrivée des Francs qui changèrent encore la face du pays avant d'en assurer la possession définitive à l'un de leurs chefs devenu roi.

Après des variations successives, ce pays, sous les derniers princes de la seconde race, fut de nouveau bouleversé par l'invasion des Normands dont les ravages s'exercèrent surtout le long des rivières; et quand l'héritage des derniers descendans de Charlemagne passa sous la domination des rois de la troisième race, la plus grande partie de la Picardie fut exposée à tous les malheurs que la guerre entraîne avec elle; ces malheurs se renouvelèrent ensuite souvent, surtout sous les règnes de Philippe-de-Valois, de Charles VI et de Charles VII; d'autres changemens s'opérèrent encore par l'effet des troubles de la ligue et de la fronde. Richelieu fit démolir les châteaux du moyen-âge, et de nos jours nous avons vu la révolution de 1789 changer l'ancienne circonscription de la Picardie; puis, à la suite des guerres de l'empire, la ville de Soissons est redevenue ce qu'elle avait été du tems d'Agrippa; d'un autre côté, de nouvelles routes se sont ouvertes de toutes parts, qui firent oublier celles créées par Sully. Louis XV les remplaça par d'autres à son tour; et maintenant, le chemin de fer qui serpente le long de l'Oise, va rendre les routes royales aussi désertes que le sont, depuis deux mille ans, les grandes voies romaines ouvertes par Agrippa.

Compiègne, le 15 novembre 1847.

DE CAYROL.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ORIGINE

DES CRYPTES D'ÉGLISES.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'archéologie chrétienne considèrent les cryptes comme un souvenir des temps de persécution, où les fidèles célébraient les mystères dans les catacombes, sur les tombeaux des martyrs.

Cette cause, toute religieuse et symbolique, qui a pu donner naissance à un certain nombre de cryptes, ne nous semble pas avoir été la seule, et nous croyons en trouver une autre dans la disposition même des premiers édifices que les Chrétiens émancipés approprièrent aux besoins du culte; nous voulons parler des anciennes *basiliques* romaines.

Un rapide coup-d'œil sur les premiers lieux de réunion des Chrétiens jettera la lumière sur le système que nous soumettons à nos lecteurs.

Pendant trois siècles de persécution, les Chrétiens durent couvrir du plus grand secret leurs assemblées religieuses et la célébration des saints mystères. C'est durant cette longue et sanglante période que les chrétiens de Rome s'enfouirent au fond des catacombes, pour trouver dans une sorte de captivité volontaire la liberté de leurs consciences. Les nombreux et authentiques monumens de leur séjour dans ces grottes sacrées ont porté cette vérité à l'état de démonstration.

La soumission des Gaules et de la plus grande partie du reste de l'Europe à la domination romaine, en favorisant la propagation du Christianisme, mais en étendant à toutes ces régions les rigueurs de la persécution, contraignirent les fidèles, dans tous les pays conquis, à chercher, comme ceux de Rome, les moyens de dissimuler leurs réunions et la célébration de leur culte. Presque tous adoptèrent l'usage de se réunir dans des souterrains formés par la nature ou creusés antérieurement pour d'autres usages.

Il est permis de croire que, plus d'une fois, le sang des martyrs consacra les souterrains où ils avaient pratiqué ou dirigé les rites du culte, et leur donna ainsi un nouveau titre à la vénération des fidèles. Une pieuse tradition en conserva soigneusement le souvenir, et, plus tard, lorsque la persécution, vaincue par ses propres excès, recula devant les progrès irrésistibles de ses victimes, des oratoires, puis des églises, suffisantes pour les besoins du peuple chrétien, s'élevèrent au-dessus des modestes grottes où nos pères avaient confessé leur foi, et souvent scellé de leur sang leur fidélité à l'Evangile.

Là est évidemment une des principales origines des cryptes, au moins en ce qui concerne les premières églises construites par les Chrétiens. Nous en trouvons un exemple remarquable dans notre crypte de Montmille, sanctifiée par le martyre de notre premier apôtre, et qui, sauf quelques travaux de reconstruction, nécessités par le laps de temps considérable que ce monument a traversé, paraît bien être le souterrain même où les Chrétiens de Beauvais se réunirent, après la mort de saint Lucien, pour célébrer les saints mystères.

Plus tard, lorsque le culte catholique devint public et national, sous le règne de Constantin, les Chrétiens élevèrent des temples pour leur usage et adoptèrent généralement pour règle de les construire aux lieux consacrés par le supplice des martyrs ou par leur sépulture. Les cryptes, où s'était concentré jusque-là l'exercice du culte, avaient presque toujours donné asile aux restes vénérés des martyrs. On fut donc amené naturellement à élever les églises au-dessus des grottes qui les avaient suppléées jusque-là. Telle est l'origine d'un grand nombre de cryptes dans les églises des premiers Chrétiens. Le sépulcre souterrain conservé sous l'autel y prit les noms de *Martyrium* ou de *Confession*. Ce dernier nom est consacré dans tous les souvenirs par une des principales parties de la basilique de Saint-Pierre, au Vatican.

UNIV OF MICH

GRANDE BASILIQUE DE POMPEI.

Pl. V.

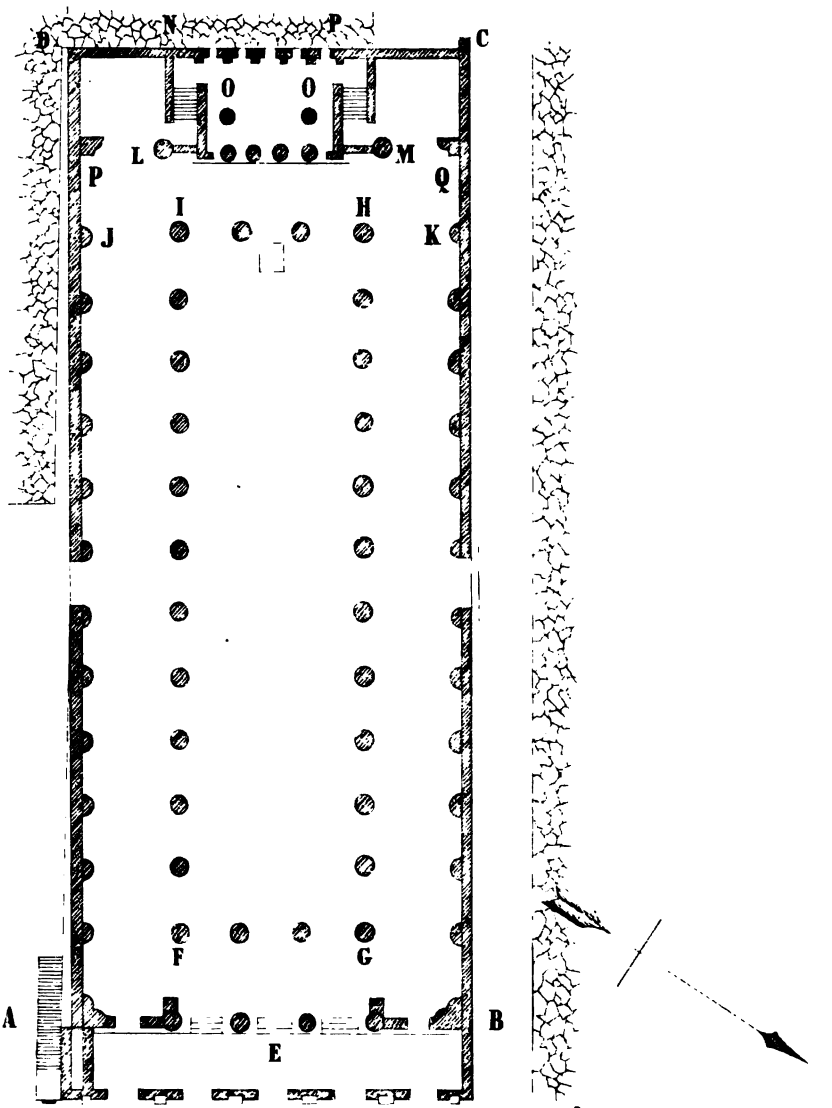

Lithe de Cochefert, a Beaucaire

Que cet usage ait donné naissance à de nombreuses imitations, même dans les églises construites bien des siècles après ces temps héroïques du christianisme, personne ne peut en douter, et nous adoptons sur ce point l'opinion commune.

Mais l'inspection d'une ancienne basilique romaine, celle de Pompei et d'un autre monument du même genre, à quelques pas de la basilique proprement dite, nous a amené irrésistiblement à penser que la disposition matérielle de ces édifices a dû exercer, par elle-même, une influence considérable sur l'adjonction des cryptes au plan des églises.

M. de Caumont enseigne, dans la deuxième partie de son *Cours d'Antiquités monumentales*, qu'à l'époque où le christianisme passa du régime de la persécution à celui de la liberté, les Chrétiens, qui manquaient alors de temples, et qui n'avaient jusque-là célébré les saints mystères que dans l'ombre des catacombes, jugèrent merveilleusement appropriés aux besoins de leur culte les édifices connus sous le nom de *basiliques*.

On sait que les basiliques, construites par la puissance publique pour les principales réunions de la vie civile, servaient tout à la fois de tribunaux et de bourses de commerce; on y établissait même quelquefois des sortes de bazars. D'après le comité historique des arts et monumens, l'existence d'une basilique était une condition indispensable pour les villes qui voulaient être élevées au rang de *municipes*. Elles étaient ordinairement placées sur le *Forum*.

En étudiant le plan des deux basiliques de Pompeii, qu'on peut regarder comme de véritables types de ce genre de monumens, tels que les possédait le paganisme, on voit que ces édifices, disposés pour les divers services qui leur étaient assignés, comprenaient déjà, dans leur distribution, des dispositions qui se sont reproduites dans les basiliques créées par les Chrétiens et même dans toutes leurs églises.

Ils étaient ordinairement composés d'un grand bâtiment rectangulaire (*Pl.* V *et* VI. — ABCD), dont l'intérieur était divisé en trois compartimens par un péristyle formé de deux rangées de colonnes (*Pl.* V *et* VI. — FG-HI), et qui rappellent la disposition que nous retrouvons dans nos églises et dont les diverses portions sont désignées sous les noms de *grande nef* et de *nefs latérales*.

La galerie formée par l'intervalle qui restait entre les colonnades

FG, HI, et les murs latéraux, AD, BC, était destinée aux plaideurs, aux commerçants, qui se rendaient à la basilique pour leurs transactions, et au public. Cette partie était toujours couverte d'un toit et souvent elle était surmontée d'une galerie à laquelle on accédait par des escaliers placés dans les angles.

L'enceinte centrale, FG-HI, ou, dans certains cas, la partie la plus reculée du bâtiment rectangulaire (*Pl.* V. — JKPQ), était réservée, dans les assemblées judiciaires, aux avocats, greffiers et autres officiers de justice; et dans les assemblées commerciales ou autres, aux agens commissionnés pour servir d'intermédiaires ou de régulateurs aux transactions, et à tous les préposés chargés de la police.

Enfin, la basilique se terminait le plus souvent par une partie semi-circulaire (*Pl.* VI. — LMN), moins large que le grand parallélogramme dans lequel étaient contenues les deux premières divisions, et correspondant à l'axe de l'enceinte centrale.

C'est là que se tenaient les magistrats chargés de présider aux assemblées, et notamment des juges dans les assemblées judiciaires.

Quelquefois, comme dans la basilique de Pompei, cette partie, au lieu de faire saillie en dehors du grand bâtiment rectangulaire, y était inscrite et occupait une partie de l'espace intérieur (*Pl.* V. — LMN). Mais dans toutes les basiliques, sans exception, on trouvait toujours, soit par annexe saillante (*Pl.* VI), soit par emprunt à l'intérieur (*Pl.* V), une place réservée pour l'autorité principale.

Cette disposition constante des basiliques qui offrait trois divisions distinctes, où pouvaient se placer sans confusion le peuple, les officiers publics et les magistrats, était favorable à l'exercice du culte chrétien.

Elle offrait tout naturellement ce que nous avons conservé et consacré sous les noms de *sanctuaire*, pour le ministre célébrant et ses auxiliaires, de *chœur* pour les directeurs du chant, et de *nefs* pour le peuple fidèle. On trouve même dans les deux basiliques de Pompei un vestibule qui rappelle les porches où les pénitens se tenaient pendant les premiers siècles.

La galerie haute, placée au-dessus de celle qui entourait le portique, au rez-de-chaussée, semble encore être le germe de la galerie intérieure, ou *triforium*, que l'on retrouve dans toutes nos églises, et où les cathécumènes se plaçaient aux premiers temps du Christianisme.

BASILIQUE D'EUMACHIA A POMPEI.

Pl. VI.

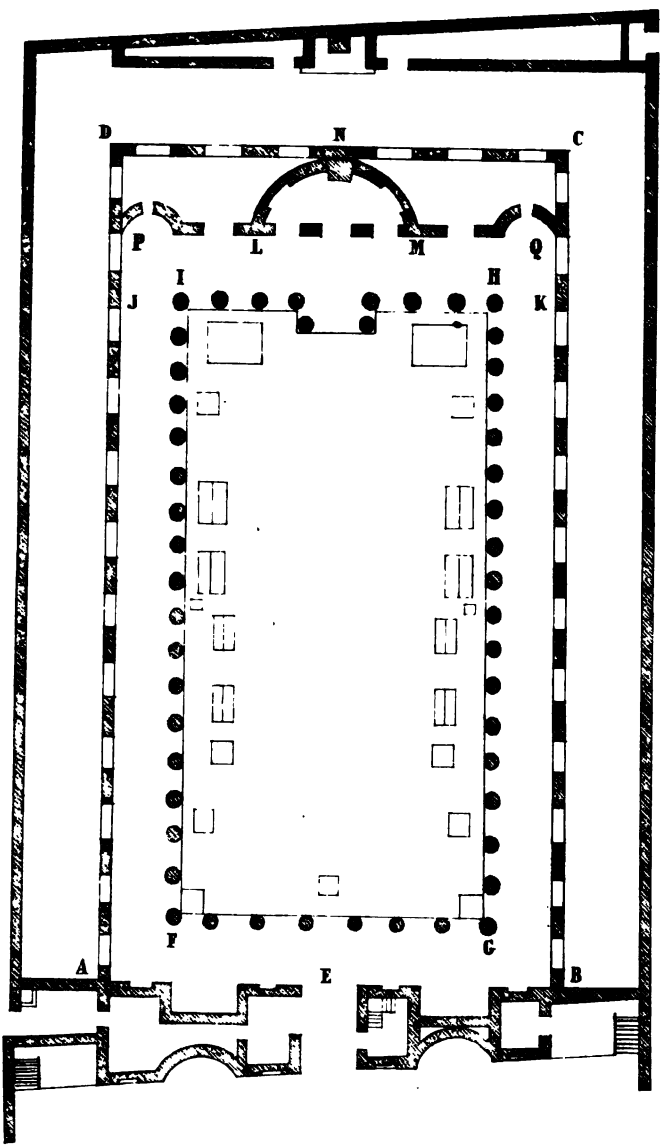

Lith. de Corbefort, à Beauvais

tant la basilique de Pompei et le second édifice du même genre que possédait cette malheureuse ville (1).

---

(1) Pompei possédait deux édifices, qu'on peut considérer l'un et l'autre comme des basiliques, et dont les restes font parfaitement connaître le plan.

Le premier de ces édifices est la basilique, proprement dite, créée par la puissance publique pour les assemblées judiciaires et pour les transactions publiques de commerce.

Le second, désigné sous le nom d'Eumachia, est une sorte de basilique privée, fondée par une riche habitante de Pompei, qui a donné son nom à l'édifice, et qui l'avait consacré aux personnes qui se livraient au commerce des vêtemens. Une statue, élevée à Eumachia par la reconnaissance des dégraisseurs, décorait une des parties principales de ce monument.

La basilique, dont on voit le plan (*Pl.* V), était le plus grand édifice de Pompeii. Elle avait 220 pieds anglais de long sur 80 de large. Elle était précédée d'un vestibule, percé de cinq baies de porte, donnant sur la rue et correspondant à cinq autres baies qui donnaient accès à l'enceinte intérieure ou *area*, au-dessus d'un perron de quatre degrés (E).

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la question de savoir si la partie centrale de l'area, autour de laquelle régnait un péristyle (FGHI), était couverte ou exposée à l'air, comme le centre de toutes les habitations.

A l'extrémité opposée au vestibule se voit encore l'exèdre ou tribunal (IMNP), aux deux côtés duquel étaient deux cabinets carrés et clos (*chalcidica*) (LM), qui servaient de vestiaire aux magistrats et qu'on peut regarder comme le type originaire de nos sacristies.

Une galerie supérieure régnait tout autour de l'enceinte centrale et formait un second ordre au-dessus du premier.

Quant au monument fondé par Eumachia, il différait peu, dans ses parties principales, de la basilique. Nous ferons cependant remarquer qu'il avait, de plus que la basilique, un enfoncement semi-circulaire, pour l'exèdre des officiers, à l'extrémité opposée à l'entrée (*Pl.* VI. — LMN). Cet enfoncement correspond parfaitement à la portion de nos églises que l'on désigne sous le nom d'abside, et dont le nom grec Αψις, indique toute disposition qui tend à réunir les diverses parties d'un ensemble à un centre commun, comme dans une roue, dont les rais se réunissent au moyeu, dans un filet dont les mailles ont aussi un point central de réunion, et enfin une voûte semi-circulaire, dont tous les arcs se réunissent concentriquement au même point.

Ancienne BASILIQUE DE S^{t}-PAUL, hors des murs,

Incendiée en 1823.

Pl. VII.

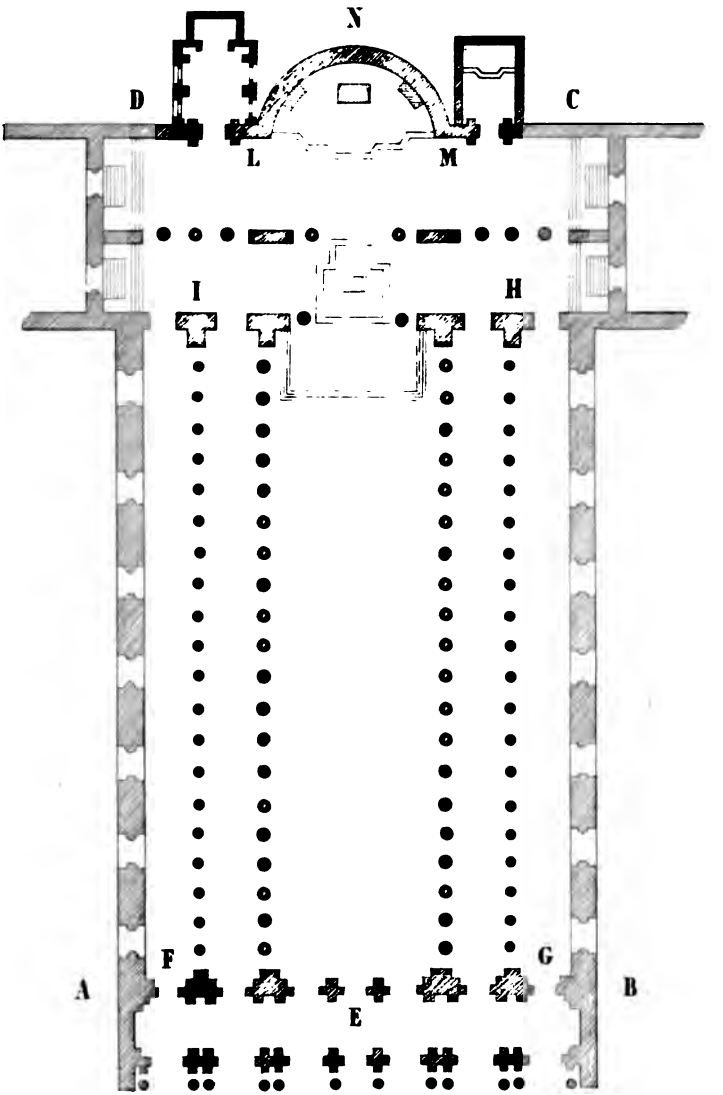

Litho de Cochefort, à Bruxelles

UNIV. OF MICH.

Le plan de ces deux édifices rentre à beaucoup d'égards dans celui que nous venons de décrire, et que Palladio donne comme le type le plus ordinaire de ce genre d'édifices. Nous ferons seulement remarquer que la basilique proprement dite, à Pompei, n'est point terminée par la partie semi-circulaire où se trouve ordinairement la place des magistrats. Mais la partie la plus reculée du rectangle que forme cet édifice est, comme l'enfoncement semi-circulaire des autres basiliques, élevée d'environ un mètre au-dessus du sol général de la basilique, et forme ainsi une sorte de tribunal ou d'*exèdre* pour les magistrats chargés de présider aux assemblées.

Sous cet exèdre existe un caveau, à demi-souterrain, dont le plafond soutient, sans intermédiaire, les dalles sur lesquelles reposaient les pieds des magistrats, et qui s'enfonçait dans le sol, au-dessous du niveau général, de manière à donner au caveau une hauteur de 2 mètres à 2 mètres 25 centimètres.

Deux ouvertures circulaires d'environ 50 centimètres de diamètre (*Pl.* V. — OO), font communiquer le caveau avec l'exèdre. Ces ouvertures sont plus éloignées entre elles qu'elles ne le sont des murs latéraux.

D'après la tradition, le caveau dont nous venons de donner la description recevait, lors des procès criminels, les accusés sur le sort desquels on devait prononcer, et c'était par les deux ouvertures dont nous avons parlé que les magistrats leur transmettaient les questions et recevaient leurs réponses.

Ne trouve-t-on pas dans cette disposition une analogie frappante avec les cryptes de nos églises?

Le caveau souterrain, comme les cryptes, est immédiatement placé sous la partie la plus reculée de l'édifice, sous celle qui servait de prétoire et qui sert maintenant de sanctuaire. Il a les dimensions et la forme de l'exèdre qui le surmonte, et le plan de l'un se confond avec le plan de l'autre, comme le plan de la crypte se confond avec celui du sanctuaire.

Comme dans beaucoup d'églises pourvues de cryptes (Saint-Denis, Strasbourg, Chartres, Saint-Quentin, Bayeux, Eu, Saint-Georges de Rocherville, Saint-Leu de Paris, Saint-Samson et Pierrefonds dans le département de l'Oise, etc., etc.), le siége des magistrats est au-dessus du niveau général de l'édifice, et le caveau n'est qu'à demi-souterrain.

Comme dans les cryptes connues sous le nom de *Confessions*, il y a communication, par la partie supérieure, entre le caveau et la tribune qui le surmonte.

Ainsi, au simple point de vue de l'imitation matérielle, on trouve, entre les substructions des basiliques anciennes et les cryptes des églises chrétiennes, une similitude qui ne permet guère de douter que beaucoup de ces cryptes n'aient été faites à l'imitation des caveaux des basiliques.

Mais, si l'on se reporte à l'origine des églises et si l'on interroge la pensée religieuse qui a constamment présidé à la fondation de ces édifices sacrés, on y trouvera, nous le pensons, une nouvelle preuve de connexité entre les souterrains des basiliques et les cryptes des églises.

Tout le monde sait, et nous avons déjà rappelé que, dans la primitive église, les Chrétiens construisirent en général leurs temples sur les lieux consacrés par le sang de leurs martyrs; que cet usage était tellement général que, dans les lieux où n'avait pas sévi la persécution, on plaçait sous l'autel les reliques d'un martyr, et que, de notre temps encore, on suit cette règle dans la fondation des églises nouvelles. Or, les basiliques étant des tribunaux et les souterrains placés sous le prétoire étant des prisons, la plupart de ces basiliques et de leurs souterrains avaient été consacrés par la captivité, la condamnation, et souvent même par le supplice des martyrs. Les Chrétiens ont donc dû les adopter pour la célébration du culte avec d'autant plus d'empressement qu'ils y trouvaient précisément cette consécration par le sang des martyrs, qui était pour eux la condition d'existence de leurs premiers temples, et les souterrains où s'était consommé le sacrifice de leurs frères devait être à leurs yeux une des portions les plus vénérées de leurs églises.

Il est donc tout naturel que, dans la construction des nouvelles églises, dont l'extension du christianisme signalait de jour en jour le besoin croissant, on ait reproduit complètement le plan des basiliques romaines et que, dans cette imitation, on n'ait pas oublié le caveau et l'hémicycle que recommandait à la pieuse vénération des fidèle le dévouement de leurs premiers martyrs.

Des basiliques chrétiennes, cette disposition dut passer fréquemment dans les nouvelles églises qui s'élevèrent sous l'influence de

l'architecture romane ou plus tard sous le régime de l'architecture ogivale. Mais à mesure qu'on s'éloignait des traditions romaines, l'imitation devint de moins en moins complète, et un assez grand nombre d'églises furent construites sans chapelle souterraine. Il nous paraît cependant difficile de ne pas voir, même dans les cryptes qui ont été construites aux époques les plus rapprochées de nous, une imitation plus ou moins raisonnée, mais toujours traditionnelle, des prisons souterraines des anciennes basiliques.

Nous croyons donc pouvoir résumer ces considérations en disant qu'il nous semble que, si les cryptes des églises ont été souvent établies en souvenir des temps de persécution, où les fidèles célébraient les mystères dans les catacombes, la construction d'un grand nombre de ces chapelles souterraines fut le résultat de l'imitation matérielle des anciennes basiliques, dans lesquelles entraient constamment le souterrain et l'exèdre que représentent fidèlement les cryptes et les sanctuaires de nos églises.

DANJOU.

DESCRIPTION

DES CRYPTES

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Notre savant collègue, M. Danjou, vient d'établir l'origine des cryptes construites pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne. D'autres considérations, en présence d'un travail si consciencieux, ne seraient qu'une redite inutile. Nous nous bornerons à décrire celles qui sont situées dans le département de l'Oise.

Le nombre en est très-restreint, puisque nous n'en connaissons que trois : L'une, à six kilomètres de Beauvais, dans la commune de Montmille ; la seconde, sous l'église de Saint-Sanson, petite commune, à vingt-huit kilomètres de Beauvais, dans le canton de Formerie ; et enfin la dernière, à peine connue des antiquaires lors de la première description que nous en avons donnée, sous l'église de Pierrefonds, près Compiègne.

Louvet, dans son *Histoire du Beauvaisis*, fait mention de la crypte de Montmille (*voir* la *Pl.* VIII). Voici ce qu'il en dit :

« Saint Lucien ayant appris que Latinus, Jarius et Autor, commis-
» saires de l'Empire, étaient venus pour le faire mourir, après la
» prédication faite aux Chrétiens et au peuple de Beauvais, sortit
» avec ses deux disciples, saint Maxien et saint Julien, et se retira
» en la montagne de Miles, distante de la ville d'une lieue et demie,
» où, ayant été trouvé par eux, il y fut martyrisé avec ses deux
» disciples, le samedi huitième jour de janvier, trois heures après
» midi, environ l'an centième de l'Incarnation de Jésus-Christ, sous
» l'Empire de Trajan. Ainsi, ces saints personnages désirèrent de

UNIV. OF MICH.

Coupe sur la ligne a.b. du Plan.

Fig. 3.

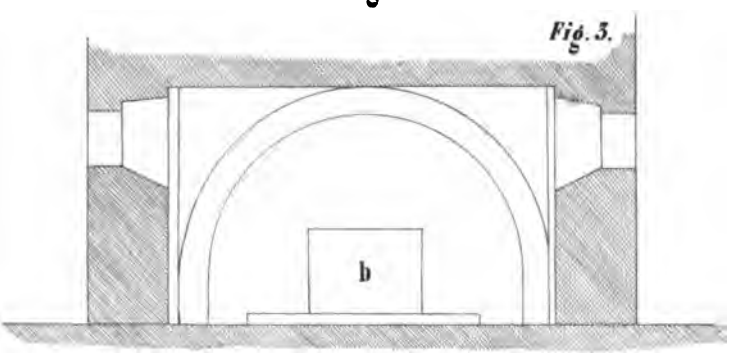

Coupe sur la ligne c.d. du Plan.

Fig. 2.

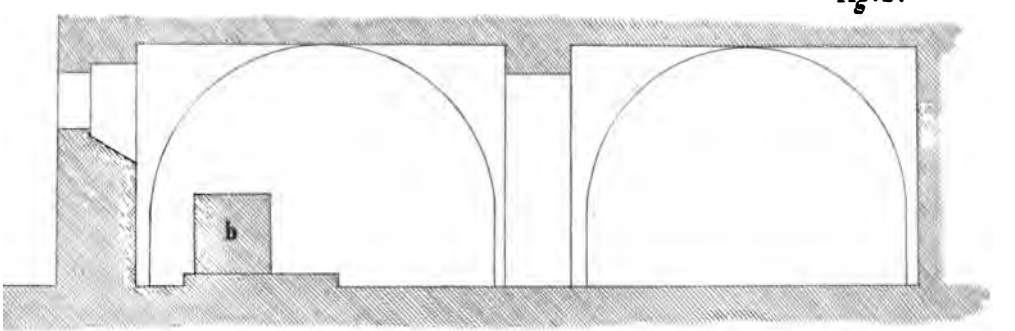

B. WEIL, Architecte, del.

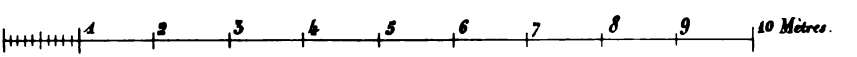

Échelle des Plan et Coupes.

PLAN DE LA CRYPTE DE L'ÉGLISE DE MONTMILLE.

Fig. 1ère

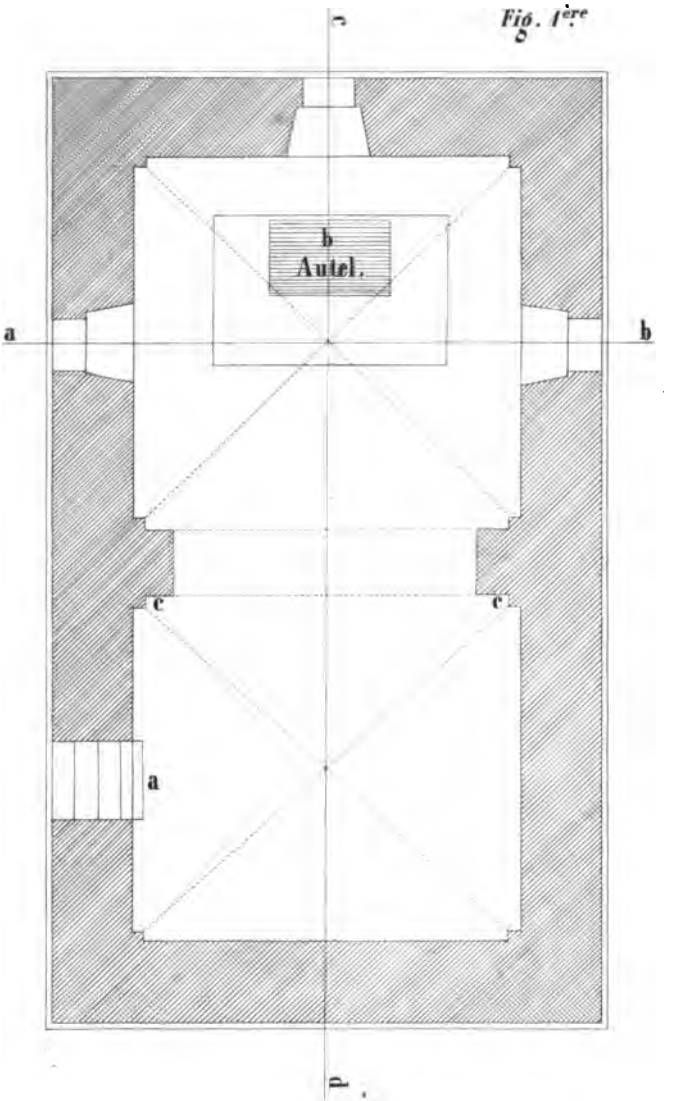

UNIV. OF MICH.

» finir leur vie en cette montagne qui est l'une des plus élevées de » Beauvais, à l'imitation de Jésus-Christ qui mourut au mont du » Calvaire; saint Denis, au mont de Mercure (dit les Martyrs), » proche de Paris, à présent appelé Mont-Martre; ainsi saint Yon, » à Mont-le-Héry, et plusieurs autres martyrs.

» Ces deux disciples, après leur martyre, furent ensépulturés au » mont de Miles, au lieu où est bâtie l'église de saint Maxien, qui, » depuis, a été érigée en prieuré conventuel, d'où les corps furent » enlevés par saint Evrost, et transportés en l'église et abbaye de » Saint-Lucien nouvellement bâtie par les rois de France, Childe- » bert, Chérébert et Chilpéric, environ l'an cinq cent quatre-vingts.

» Mais, quant à saint Lucien, la tête lui ayant été tranchée en la » dite montagne, et le corps étant tombé mort sur la terre, une » grande lumière aussitôt parut sur lui à la vue des ministres de » justice, et fut entendue une voix du ciel, laquelle le congratulait » de sa passion; dont les assistans furent merveilleusement épou- » vantés. Qu'aussitôt, le corps se relevant de terre, reprit sa tête » coupée, et commença avec celle-ci à marcher vers la ville de » Beauvais.

» Saint Lucien donc, portant en ses mains son précieux chef, » passa le fleuve de Trace (autrement appelé Thérain), à Miauroy, » par le lieu où est bâtie la chapelle, et, continuant son chemin, » porta sa tête jusqu'au lieu où est à présent bâtie l'église de Notre- » Dame-du-Thil, lieu destiné pour sa sépulture, distante d'un quart » de lieue de Beauvais, où il ressuscita plusieurs corps, et fut en- » sépulturé. »

La crypte élevée en commémoration du martyre des trois saints que nous venons de citer, est, suivant l'usage du onzième siècle auquel elle paraît appartenir, construite sous le chœur de l'église.

Elle a la forme d'un rectangle; sa longueur, dans œuvre, est de 10^{m} 20, et sa largeur est de 5^{m} 15. Elle est divisée en deux parties presqu'égales par des contreforts intérieurs (C. *fig.* 1re), en saillie de 0^{m} 50 des murs, sur lesquels repose une voûte en berceau en plein-cintre. Ces contreforts servent de butée pour les voûtes d'arctes qui couvrent les deux compartimens, l'un de 4^{m} 50 et l'autre de 4^{m} 85. En outre de ces contreforts, il y a aux angles des murs et à ces contreforts eux-mêmes, des petits piliers qui reçoivent la tombée des voûtes.

Toute cette construction est en moellons de petite dimension et de la plus grande simplicité. Il n'y a pas la moindre trace de corniche ou d'ornementation dans toute la crypte, et les parties cintrées se raccordent avec les parties droites, sans que la ligne d'intersection soit accusée par aucune saillie.

On y entre par une porte à plein-cintre (A, *fig.* 1re), reliée dans le compartiment le plus occidental qui conduit, par un petit escalier, à l'église supérieure.

En face de cette porte, dans le mur opposé, on aperçoit les traces d'une autre porte qui a été bouchée.

Cette crypte recevait son jour pas trois fenêtres percées aux centres de la deuxième travée; l'une, dans le mur à l'est, a été conservée, les deux autres ont été bouchées.

Ces fenêtres, à plein-cintre, ont 0m 65 sur 0m 90, non compris l'ébrasement intérieur de 0m 60 de hauteur, et se trouvent à 1m 50 du sol. La hauteur sous clef est d'environ 3m 15.

Dans cette seconde travée, et en avant de la fenêtre, est un autel en pierre (B. *fig.* 1, 2 et 3), de 1m 65 de long, 1m de large et 1m 10 pe hauteur. Il repose sur une marche de 0m 10 de hauteur, 0m 70 de saillie à droite et à gauche, et 0m 90 en avant. Cet autel, de forme cubique, revêtu en bois aujourd'hui, paraît être de la même époque que le reste de la construction.

(La *fig.* 2 donne la coupe longitudinale de la crypte, et la *fig.* 3, la coupe en travers.)

Description de la Crypte de Pierrefonds.

A sept myriamètres et démi de Paris, dans une commune importante du département de l'Oise, visitée annuellement par des milliers de curieux, à Pierrefonds enfin, dont tout le monde a exploré, admiré et dessiné les pittoresques ruines, il existe un monument d'une autre époque, tout aussi curieux à étudier sous le rapport de l'art, et dont aucun auteur, même parmi les modernes archéologues, n'a fait mention, sauf, et tout récemment encore, deux de nos collègues, et qui, jusqu'à ce jour, n'a jamais été dessiné.

Je veux parler de la crypte de Saint-Sulpice, qui existe sous l'église de cette commune, et dont l'existence remonte au milieu du onzième

siècle. Il y a à peine quelques années que, grâce au curé de la commune qui en a signalé l'existence à notre savant collègue, M. Barraud, cette crypte a été visitée et étudiée avec l'attrait qu'elle offre à l'archéologie, et qu'un de nos collègues, dont nous déplorons le départ et qui a rendu de si grands services au département (M. Graves), lui a consacré quelques lignes dans son *Annuaire de* 1840; enfin, il en est fait mention dans un volume publié tout dernièrement encore par la Société des Antiquaires de Picardie. La Planche IX donne le plan de cette intéressante crypte, dont la vue perspective est représentée par la Planche X.

Quant à la construction de cette église, l'histoire nous apprend que, dans la première moitié du onzième siècle, Nivelon, premier seigneur de Pierrefonds, quoiqu'ayant reçu de ses aïeux les biens d'église qu'il possédait, eut des scrupules qu'il voulut calmer. Dans ce but, il fonda, pour l'usage des habitans du bourg de Pierrefonds, une église collégiale à la place d'une chapelle fort étroite située au bas de la montagne du château. Nivelon Ier, dit Carlier, prieur d'Andresy et auteur de l'*Histoire de Valois*, rebâtit, sur un plan régulier la chapelle dédiée à saint Sulpice, et lui donna une étendue suffisante pour contenir les habitans du bourg dont le nombre croissait de jour en jour.

L'édifice comprenait une nef avec ses bas-côtés, une croisée et un chœur accompagné de quelques oratoires particuliers. Une voûte à plein-cintre, plus solide qu'exhaussée, régnait sur toutes les parties de cette église.

« J'ai vu peu de grands bâtimens du même âge que cette église, où » la pierre de taille soit aussi belle et aussi multipliée, » ajoute l'auteur déjà cité, qui entre dans quelques détails sur le chapitre de chanoines, fondé dans la nouvelle église sur les revenus qui leur étaient affectés et qui se composaient des dîmes de Pierrefonds, de deux fermes avec leurs dépendances, du tiers des dîmes de Montigny, d'une partie de celles de Rhéteuil, d'un moulin à Saint-Etienne, et d'une portion de bois dans la forêt de Cuise. Enfin, Nivelon Ier conféra la dignité de doyen du chapitre à son frère Thibault, et attacha à cette place le titre de pair de fief et de noblesse.

Il mourut en 1072, et fut enterré, dit l'historien, au Valois, non dans une chapelle, mais extérieurement, dans un caveau attenant au collatéral droit de la collégiale qu'il avait fondée. L'usage ne

permettait pas encore qu'on enterrât les patrons laïcs dans les églises.

M. Graves rapporte, dans l'*Annuaire de* 1840, l'inscription gravée auprès du tombeau :

Hic, jacet Nivelo primus, Dominus de Petrâfonte
qui fundavit istum locum et dedit Priori
Paritatem Castri sui et Nobilitatem.

« Ci-gît Nivelon premier, seigneur de Pierrefonds, qui a fondé ce » lieu, et qui a fait le prieur son pair de fief et de Noblesse. »

Lors même que les historiens ne donneraient pas la date certaine de l'exécution de cette église, et quoi qu'il soit à remarquer qu'ils ne font aucune mention spéciale de la crypte, il suffit d'y jeter un simple coup-d'œil pour fixer l'époque de sa construction au milieu du onzième siècle.

Elle est située sous le chœur de l'église, se divise comme lui en trois travées, savoir : la nef centrale et deux collatéraux.

La grande nef (*Pl.* IX. *a*), de 9^{m} 60 de long sur 2^{m} 95 de large, est voûtée à plein-cintre et terminée par une abside circulaire (*b*) voûtée en demi-calotte sphérique de 1^{m} 40 environ de diamètre.

Les collatéraux *c*, également voûtés en plein-cintre, sont séparés de la nef par des murs de 1^{m} 85 d'épaisseur qui soutiennent les colonnes de l'église ; ils ont 7^{m} 50 sur 2^{m} 40, et se terminent aussi à l'orient par des absides voûtées cul-de-four. Les voûtes s'élèvent au-dessus d'une corniche en pierres qui règne autour de la crypte. Cette corniche, qui n'a jamais été taillée, se compose d'un bineau avec une partie carrée au-dessus.

Les murs de séparation sont percés de deux grandes baies à plein-cintre, vis-à-vis l'une de l'autre, qui mettent les trois nefs en communication entre elles (*d*). Ces baies sont, en arrière-corps, de 0^{m} 50 environ dans l'épaisseur des murs, et forment, avec les cintres des voûtes, quatre berceaux se pénétrant en voûtes d'arêtes pour chaque travée.

A la retombée des voûtes et aux angles des baies, se trouvaient, pour former ces arrière-corps, des colonnes engagées dans les murs et évidées à même la pierre, ainsi que l'indique sur le plan les encoignures non évidées, parce que cette chapelle n'a jamais été ter-

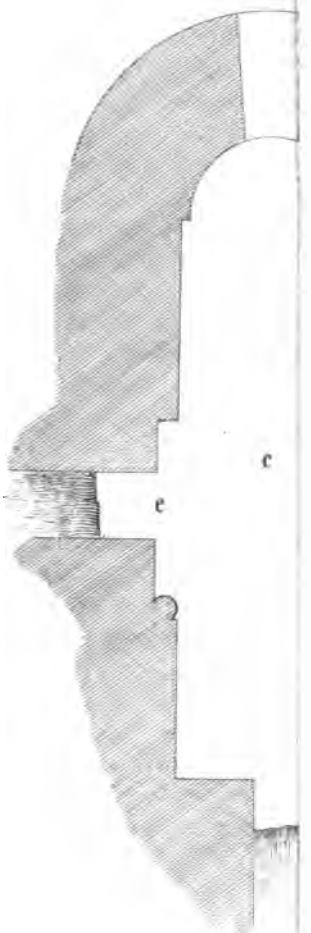

UNIV. OF MICH.

minée. Ces encoignures se trouvent être, dans la travée à droite, les deux angles de droite ; dans la travée de gauche, l'angle à l'est à gauche.

Dans les autres encoignures, les fûts des colonnes ont disparu, et il ne reste plus que des chapiteaux de forme très-simple, ayant un tailloir carré contre lequel vient mourir la partie circulaire de ces chapiteaux qui sont ornés d'une feuille à crochet et de fortes nervures ; enfin, dans le collatéral gauche, vers l'est, l'encoignure est entièrement évidée, mais sans trace de chapiteau. La sculpture de ces chapiteaux ferait penser qu'ils datent du douzième siècle.

Une particularité remarquable dans la nef centrale, est que la baie cintrée ne se trouve pas à égale distance des deux colonnes, et que sa retombée, qui correspond du côté de l'est à la colonne, se trouve, vers l'ouest, à 0m 60 environ de la deuxième colonne. De là, il résulte que l'axe de voûte d'arête de la travée centrale, perpendiculaire à sa longueur, ne correspond pas aux axes des deux petites travées.

C'est dans celle du milieu que se trouve la fontaine dédiée à saint Sulpice, et qui, dit-on, jouit de la propriété de guérir de la fièvre.

Enfin, le long des murs méridionaux et septentrionaux de la crypte, vis-à-vis les grandes baies et dans le milieu des arrière-corps signalés, pour former les berceaux qui se réunissent en voûte d'arête, se trouvent (en *e*) les traces de portes de 1m environ, cintrées à plein-cintre, mais dont le cintre est plus élevé que la ligne de naissance de celui des arcades.

En débouchant ces portes, on trouve des murs en terre et blocaille, ce qui nous ferait supposer que c'était l'entrée du caveau des chapelles latérales dans lesquelles on ensevelissait les morts, et que le corps de Nivelon a dû être trouvé dans le caveau du sud. La corniche qui règne autour de la crypte s'arrête contre le mur et ne se retourne pas dans les fausses arcades.

Nous avons encore remarqué, dans les trois travées, mais seulement des côtés avoisinant les absides, des petites ouvertures de 1m environ de largeur, à plein-cintre, appareillées avec des claveaux et bouchées avec des pierres d'appareils. Nous n'avons pu nous rendre compte de la destination de ces ouvertures ; nous croyons cependant qu'elles étaient destinées à servir de crédences.

Toute cette crypte est construite, comme nous l'avons dit plus haut, en belles pierres de taille de moyen appareil.

Cette église souterraine avait sa communication avec l'église supérieure par deux escaliers situés au bout des deux petites nefs, et qui sont bouchés aujourd'hui, auxquels on arrivait par des portes percées dans les gros murs en face des absides.

Les escaliers sont comblés aujourd'hui, et c'est vainement que nous avons essayé d'y pénétrer un peu avant. Mais, en sortant par la porte du collatéral de droite (en *g*), nous avons trouvé que le mur avait 1m d'épaisseur, et que l'escalier devait avoir 1m 40 de largeur, c'est-à-dire que la porte ayant 1m de large, le palier s'élargissait de 20 centimètres de chaque côté.

Et, en sortant par cette porte, nous avons trouvé, à 0m 50 de distance, une nouvelle baie (*f*) voûtée à plein-cintre, de 0m 72 de large, sur une longueur de 1m 55, servant de galerie d'entrée à une petite chambre située derrière la nef.

Après cette distance de 1m 55, la ligne du mur du côté de la nef, se continue jusqu'au bout de la chambre, tandis que, pour le côté opposé, le mur forme un ressaut de 0m 85, ce qui donne en tout 1m 70 de largeur à cette chambre, sur 4m environ de longueur.

La voûte à plein-cintre repose sur une corniche semblable à celle de l'intérieur des autres parties de la crypte, mais cette corniche ne règne que sur les deux longs côtés du rectangle.

Une ouverture, de 0m 50, percée dans le mur qui sépare cette pièce de la grande nef, et qui a 0m 85 d'épaisseur, éclaire cette chambre; mais elle nous a semblé avoir été faite après coup. On entre aujourd'hui dans cette curieuse église par trois ouvertures modernes faites dans les absides, et qui sont figurées au plan. Ces portes d'entrée ont été percées par le propriétaire de la maison située derrière l'église, qui, par une circonstance dont on se rend difficilement compte, y pénètre par son jardin, considère cette crypte comme lui appartenant et l'utilise comme cave.

Il serait vivement à désirer que les recherches fussent faites pour constater ce droit de propriété, et dans le cas où il serait bien établi, que l'on fît des démarches pour rentrer en possession d'un monument aussi intéressant, le seul de ce genre que possède le département.

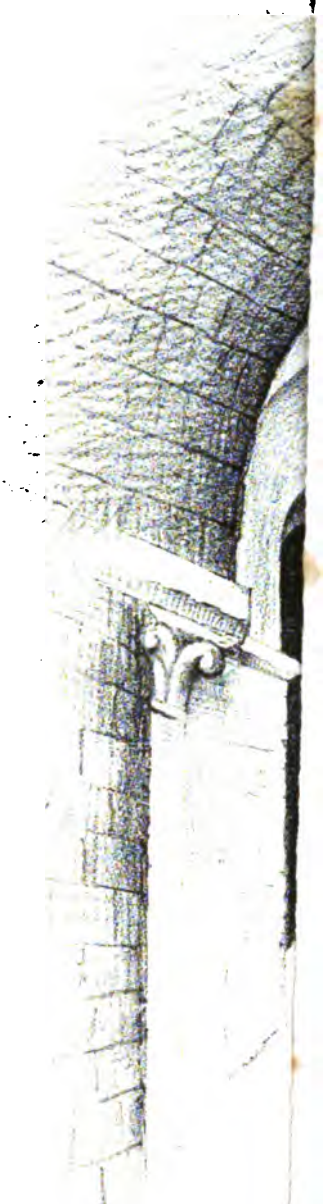

Litho de Cochefert a Beauvais

VUE

UNIV. OF MICH.

Crypte de Saint-Sanson.

Nous venons de décrire deux cryptes d'aspects bien différens : l'une de la plus grande simplicité, affectant la forme d'un parallélogramme, l'autre d'une élégante richesse dans son plan, qui se compose d'une nef et de bas côtés, terminés par des hémicyles. En voici une troisième, tenant le milieu entre les deux :

La crypte de Saint-Sanson, construite sous l'église de ce nom (*voir le Plan*, Pl. XI, *fig.* 1), ne se compose que d'un seul rectangle, comme la crypte de Montmille ; mais à son extrémité se trouve un cul-de-four (*a*) comme à Pierrefonds. Elle est voûtée en voûte d'arête, reposant sur les points *b*, *c*, *d*, *e*, formée par des moellons noyés dans le mortier, et contient également une fontaine dédiée à sainte Radégonde. Les détails qui suivent sont extraits d'une légende manuscrite conservée dans les archives de la Fabrique, donnant l'histoire de cette sainte, ainsi que le motif de la construction de cette église :

« Sainte Radégonde se partit secrètement de Noyon pour s'en aller » à Poitiers, reclure dans le monastère de Sainte-Croix, et passant » par un lieu désert, à l'extrémité de la province de Picardie, » trouva au pié d'une roche une moult besle fontaine dont elle but » et s'y lava, priant Dieu que tous ceux qui s'y baigneraient, ils re- » çussent allègement de quelque maladie que ce fût, où depuis, » les chrétiens des environs firent une chapelle sur cette fontaine, et » s'y est établi un village qui se nomme Saint-Sanson, du nom de » Saint-Sanson, évesque de Dol en Bretagne, qui vivait dans le sep- » tième siècle, qui en est le patron titulaire, et le chœur de l'église » est fondé sur cette chapelle, et là se rencontre encor à présent, au » jour de la feste de sainte Radégonde, qui échoit le 19 juillet et en » autre temps, grand nombre d'affligez qui reçoivent à cette fontaine » soulagement de leur misère, de la sainte qui vivait dans le sixième » siècle. »

M. le Curé de Saint-Sanson, qui a bien voulu nous transcrire cette biographie de la sainte, a recueilli de la bouche de plusieurs vieillards qu'ils avaient assisté à la messe dans la chapelle de sainte Radégonde, où se rendaient un grand nombre de pélerins qui venaient de fort loin pour y faire leurs dévotions et se baigner dans la fontaine.

Cette crypte ne présente aucune autre particularité qu'une ouverture à plein-cintre bouchée, située vis-à-vis du cul-de-four, et que nous supposons être l'ancienne entrée qui communiquait par un escalier avec l'église ; l'entrée actuelle, qui a à peine 1m 50 de hauteur, se trouve en *g* sur une des faces latérales. En voici les principales dimensions :

La partie du milieu, comprise dans la voûte d'arête, a 5m 70 de long sur 3m de largeur.

La plus grande dimension, jusqu'à l'hémicycle, est de 5m 40 sur 3m 50. Enfin, le centre de la partie circulaire est en arrière-corps de la ligne *o*, *v*, de manière à lui donner une profondeur de 1m 55, encore bien que le diamètre *x*, *y*, ne soit que de 1m 20.

Outre les chapelles dont nous venons de parler, il existe encore d'autres monumens que l'on confond quelquefois à tort sous la dénomination de cryptes. Ce sont des souterrains appelés communément *caves*, *muches*, *caches*, *forts*, *etc.*, creusés soit dans la terre, soit dans la marne, et destinés, non comme les cryptes à renfermer des reliques, mais à servir de refuge aux populations.

On comprend dès l'abord que les unes doivent être d'une étendue très-limitée, tandis que les autres ont quelquefois des dimensions considérables.

Nous commencerons la description que nous voulons faire des souterrains de cette sorte existans dans le département de l'Oise, en parlant de celui qui est situé sous l'église de Noyers-Saint-Martin, et nous entrerons à ce sujet dans quelques considérations sur l'origine de ces monumens du moyen-âge.

B. WEIL.

PLAN DU SOUTERRAIN DE LAVERSINES.

LÉGENDE.

1.2. *Chambres.*
3 *Grande Galerie.*
4 *Galerie bouchée*
5 *Grande Salle.*
6 *Massif de Craie.*
7 *Banquette.*
8 *Puits.*
9 *Vases placés perpendiculairement communiquant du Puits à la Galerie et du Puits à la Chambre circulaire.*

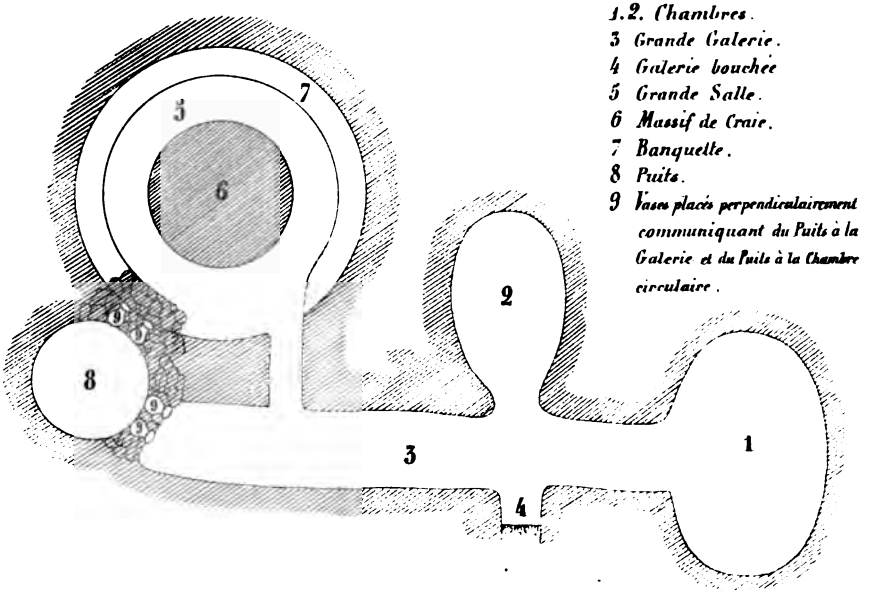

Coupe faite sur la ligne a.b. du Plan

de la Crypte de S.t-Sanson.

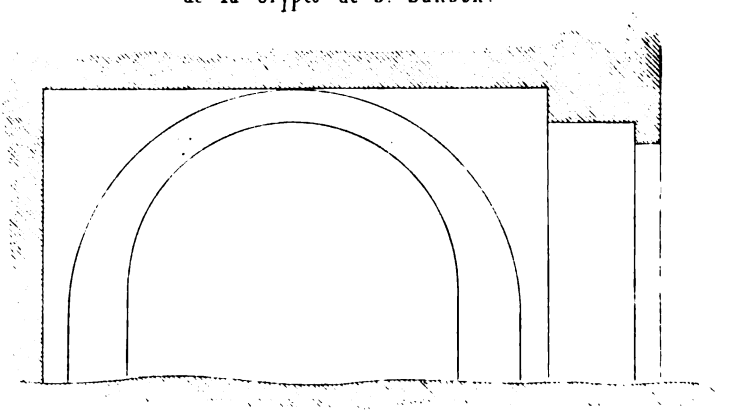

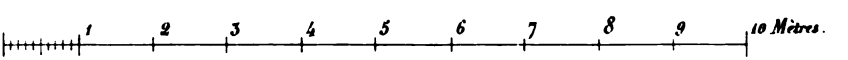

Échelle des Plans et de la Coupe.

PLAN DE LA CRYPTE DE S^{t} SANSON.

B. WEIL, Architecte. del.

NOTICE

SUR LE

SOUTERRAIN DE NOYERS-SAINT-MARTIN

(OISE).

La Société d'archéologie du département de la Somme a inséré, dans le premier volume de ses Mémoires, une dissertation de M. Bouthors, relative aux souterrains-refuges de la Picardie.

Ce travail est incontestablement un des plus complets et des plus intéressans qui aient paru sur les cryptes ; non-seulement M. Bouthors y traite tout au long des motifs qui les ont fait pratiquer, des usages auxquels elles ont pu servir, et des divers pays où il en existe, mais il décrit aussi avec détail un grand nombre de celles de nos contrées. Il nous prend en quelque sorte par la main pour nous conduire dans leur profondeur et nous en faire parcourir toutes les sinuosités. Il est cependant beaucoup de ces retraites dont le savant antiquaire d'Amiens n'a pas parlé ; il est à croire qu'il avait fort peu exploré le département de l'Oise, car à peine en cite-t-il deux ou trois pour toute l'étendue de ce département : nous nous proposons de combler cette lacune et de faire connaître tous les souterrains que nos pères, à différentes époques, ont pratiqués pour se cacher au moment de l'invasion de leurs ennemis, ou pour sous-

traire à leur rapacité leurs provisions et les objets précieux qu'ils possédaient.

Nous commencerons par la crypte de Noyers-Saint-Martin, qui nous a paru être la plus importante ; mais avant d'en donner la description, nous devons présenter quelques notions générales sur ces sortes de refuges.

Les souterrains dont nous voulons parler, ainsi qu'on a déjà dû le comprendre, ne sont pas de simples cavernes résultant de la disposition des roches, ou de certains phénomènes naturels. L'histoire nous apprend bien, il est vrai, que des populations pressées par leurs ennemis se sont quelquefois cachées dans des antres ou des anfractuosités formées naturellement sur le flanc des rochers ; mais de semblables refuges n'offrent aucune disposition remarquable et n'ont rien qui rappelle l'usage auquel elles ont pu servir : il n'est ici question que des cryptes creusées par la main des hommes et présentant le plus ordinairement un grand nombre de chambres pratiquées sur les deux côtés de longues galeries qui serpentent dans une multitude de directions.

Beaucoup de peuples, ainsi que nous l'apprennent leurs historiens, ont eu des refuges pour se cacher dans des dangers imminens ; mais c'est en France, et particulièrement dans la Picardie, qu'on en compte un plus grand nombre : c'est là surtout qu'ils présentent la disposition que nous venons d'indiquer.

Quoique unanimes sur la destination de ces grottes auxquelles on a donné le nom de caves, de muches, de caches, de forts, ou de retraites, les savans sont très-partagés sur l'époque de leur première formation ; ceux-ci les attribuent aux Celtes, ceux-là croient qu'elles ont été creusées pour la première fois par les chrétiens, qui, dans les temps de persécution, venaient s'y retirer pour se soustraire à la fureur des tyrans ; quelques-uns veulent qu'elles aient été pratiquées pendant les grandes irruptions du v^e^ siècle, d'autres les rapportent à une prétendue invasion des Huns, qui, sous le règne de Dagobert, auraient commis d'horribles ravages dans le Santerre ; l'abbé Lebœuf soutient qu'ils doivent leur origine aux calamités du IX^e^ siècle et à la terreur qu'inspirèrent les Normands ; d'autres les font dater des guerres des Anglais, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, ou des guerres de religion au XVI^e^ ; d'autres enfin

ne veulent pas les faire remonter au-delà des guerres des Espagnols sous Louis XIII (1). Nous pensons, avec M. Bouthors, qu'aucune de ces opinions ne peut être exclusivement adoptée, et que l'on a creusé des refuges depuis les temps les plus anciens jusque vers le milieu du XVII^e^ siècle.

Il est démontré par une foule de témoignages que les Germains et les Gaulois avaient des souterrains dans lesquels ils renfermaient leurs provisions en hiver, et où ils se cachaient eux-mêmes lorsqu'ils voulaient éviter ou surprendre leurs ennemis. « Les Germains, dit » Tacite, sont dans l'usage de se creuser des souterrains qu'ils cou- » vrent et qu'ils chargent de beaucoup de fumier, c'est leur asile » pendant l'hiver, c'est le dépôt où ils conservent leurs fruits. Dans » ces lieux, ils sentent moins la rigueur du froid, et si l'ennemi » vient, il pille ce qui est à découvert, et ce qui est caché et enfoui » lui échappe. »

Comme les habitans de la Gaule Belgique n'étaient guère avancés en civilisation avant la conquête des Romains, il est facile de se faire une idée des travaux souterrains qu'ils pouvaient accomplir; les galeries profondes, offrant une multitude de chambres assez symétriquement disposées, ne peuvent évidemment leur être attribuées : leurs cavernes devaient plutôt ressembler à des tanières de bêtes féroces qu'à des retraites destinées à l'habitation des hommes, et c'est surtout près des emplacemens, où existaient leurs *oppida*, qu'on peut espérer d'en rencontrer.

La grotte de Nogent-les-Vierges, décrite par M. Barbier du Boccage, et celle de Séry, dont le dessin a été donné dans le tome 2 du Bulletin de la Commission archéologique du diocèse de Beauvais, appartiennent incontestablement à la période celtique; mais ces cavernes ont été creusées pour recevoir les dépouilles des Gaulois morts dans un combat ou immolés dans un sacrifice. Elles ne paraissent pas avoir jamais servi de refuge.

Pendant la *période Gallo-Romaine*, les Belges n'auront pas cessé

---

(1) Mémoires de la Société d'archéologie de la Somme, tome 1, p. 296. — Recherches sur les Cryptes de la Picardie, par M. Bouthors.

d'avoir recours aux retraites souterraines pour se cacher et caserner leurs richesses et leurs provisions; c'est là, surtout, qu'ils auront dû se retirer pendant les courses des Barbares et les persécutions contre les chrétiens.

La civilisation qu'ils avaient reçue de leurs vainqueurs leur aura donné les moyens d'en former de plus parfaites, ou d'agrandir et de perfectionner celles qui avaient été pratiquées par leurs ancêtres. Les souterrains-refuges, creusés pendant la domination romaine, devront donc se distinguer des antres celtiques par leur plus grande dimension et la plus grande perfection du travail, et elles se trouveront près des lieux où ont existé des routes, des camps, ou des groupes d'habitations pouvant être rapportés à l'ère Gallo-Romaine.

Le curieux souterrain de Laversines est incontestablement de cette époque; la situation du village qui se trouve sur une voie romaine, et près duquel existe le camp connu sous le nom de *Mont-César*, suffirait pour le faire conjecturer. Mais de nouvelles découvertes ont été toute espèce de doute à ce sujet. On sait que dans l'épaisseur des murs de ce souterrain existaient plusieurs vases couverts de lignes rouges. Des vases semblables ont été trouvés à Goincourt, dans des fours à pot pratiqués sous le sol. Pendant longtemps on a considéré toutes ces poteries comme étant d'origine celtique; mais il y a deux ans, des vases qui avaient le plus grand rapport avec plusieurs de ceux de Goincourt, et pour la forme, et pour la couleur, et pour la nature de la terre, ont été rencontrés mêlés à des *briques romaines*, dans un autre four découvert à la poterne Saint-André, l'un des faubours de Beauvais.

Nous nous contenterons de donner le plan (*voir* Pl. XI, *fig.* 2) du remarquable souterrain de Laversines, dont plusieurs antiquaires ont déjà parlé, et que M. Houbigant, l'un des plus savans archéologues du département, se propose de décrire dans un ouvrage qu'il publiera prochainement, sur les antiquités celtiques et gallo-romaines du Beauvaisis.

Un autre souterrain, découvert sous l'ancien emplacement de Bratuspantium, en 1570, était aussi incontestablement d'origine Gallo-Romaine; mais c'était plutôt, nous le pensons, une construction faisant partie d'une habitation qu'une de ces retraites creusées sans art sous le sol pour éviter un danger.

Il avait environ 26 mètres de longueur sur 10 de largeur. A l'une

de ses extrémités s'élevait une large pierre sur les coins de laquelle étaient sculptées des palmes. — Un grand nombre de médailles d'argent et de bronze, à l'effigie des empereurs, ont été trouvées dans cette cave ; il est bien possible qu'elle ait servi à la célébration des saints mystères, dans les premiers temps du christianisme.

Pendant la *période carlovingienne*, on continua à creuser des souterrains-refuges, et ce fut surtout, d'après les historiens, au milieu des bois et dans l'enceinte des monastères qu'on en pratiqua. Ce sera donc dans les lieux où existaient à cette époque des couvens ou de vastes forêts que se rencontreront les retraites creusées pendant les guerres des Normands.

Sous Hugues-Capet s'établit la *féodalité*, et la France fut morcelée en petits états se fractionnant eux-mêmes en seigneuries distinctes. Dans ce temps où toutes les querelles se réglaient par le fer, les guerres privées étaient aussi fréquentes que les procès le sont de nos jours. Les serfs chargés de défendre les châteaux de leurs seigneurs et de les conserver en bon état, avaient aussi le droit de s'y retirer en cas d'attaque ; mais pour que ces châteaux pussent offrir protection et sûreté, il fallait qu'ils fussent construits de manière à présenter un accès facile et prompt, lorsque l'ennemi forçait les habitans à s'y retirer ; aussi presque tous avaient-ils des entrées secrètes : c'étaient presque toujours des galeries souterraines ayant une issue éloignée dans la campagne. Il y a tout lieu de croire qu'outre ces allées cachées, qui permettaient de pénétrer dans la forteresse, il y avait aussi des refuges où l'on pouvait se retirer lorsque l'ennemi s'était emparé de la place.

Ces refuges de l'époque féodale devront être placés dans le voisinage des lieux où existaient alors des châteaux et des forteresses.

Les croisades, en entraînant les seigneurs vers la Terre-Sainte, firent jouir l'intérieur du repos et de la paix ; les campagnes, à cette époque, virent renaître l'agriculture, et les villes, développant leur industrie, accrurent leurs richesses avec leurs populations ; mais avec les guerres de la France contre l'Angleterre recommença une série de désastres non interrompus qui dura jusqu'en 1659. Pendant ce temps, la Picardie n'a pas cessé d'être parcourue par les soldats anglais, espagnols, bourguignons. Le journal des Etats-Généraux de

1485 nous apprend cependant que les guerres du xv^e^ siècle causèrent beaucoup moins de perte à cette province qu'aux autres parties de la France. Or, nos ancêtres n'étaient pas mieux protégés que leurs voisins par les forteresses et les villes closes; n'est-il pas probable que c'est à l'existence de ces cryptes anciennes et à l'établissement de nouveaux souterrains qu'ils durent la conservation de leurs biens et le rétablissement de leurs affaires.

A partir de Louis XI, le système féodal perd chaque jour de son influence politique, et les châteaux-forts renversés ne se relèvent plus, incapables qu'ils sont de résister désormais aux coups de l'artillerie ; mais en même temps que disparurent ces forteresses où les habitans des campagnes trouvaient asile et protection, le besoin d'y suppléer fit creuser de nouvelles cryptes ; elles se multiplièrent d'autant plus en Picardie et en Artois que ces deux contrées, point de contact de la France et de l'Espagne, furent plus exposées aux incursions et aux ravages.

L'auteur de l'Histoire d'Artois, dom Devienne, raconte que de 1635 à 1640, tout le pays entre Arras et Doulens fut entièrement dévasté, et que tous les habitans se sauvèrent dans les bois et *dans les cavernes qui avaient leurs entrées autour des églises;* que les cimetières furent alors environnés de hautes murailles défendues par des palissades; qu'on voyait dans ces carrières des rues percées en ligne droite, où chaque famille se pratiquait une enceinte. Cet auteur rapporte au même temps la plupart des cryptes de Picardie. Des documens authentiques prouvent en effet qu'alors, non-seulement les habitans de ces contrées se retiraient, pour se soustraire aux attaques de l'ennemi, dans des souterrains déjà existans, mais qu'ils en établissaient de nouveaux.

Nous trouvons dans le Mémoire de M. Bouthors (page 414), que dans le procès-verbal d'information du 20 février 1636, fait à l'occasion des dégâts commis par les Croates dans le Ponthieu, M^e^ Michel Mannessier, sieur de Maison-Roland, dépose « que la garnison » d'Aussy-le-Château, depuis cinq à six mois, fait tous les jours des » courses tant audit village de Maison-Roland qu'autres circonvoi- » sins, ce qui a contraint les laboureurs et habitans d'icellui village » de quitter leurs labours, *faire de grands fraitz pour bâstir et* » *creuser des carrières pour se mettre en sûreté*, que lesdits habi-

» tans et laboureurs ont été tant travaillez de peine et d'effroy, que la » pluspart sont morts de maladie, et *ont perdu grand nombre de » chevaux pour les avoir retenus dans lesdites carrières.* »

D'après une histoire manuscrite de M. Goddé, composée sur des pièces du temps, le château d'Hiermont servit toujours de retraite aux habitans de cette commune, pendant les guerres de la France contre l'Espagne, de 1620 à 1646 ; à cette époque, le château fut détruit par les Espagnols, et l'année suivante les habitans construisirent une carrière. « Les Espagnols, dit l'auteur du manuscrit, firent » de grands ravages dans la Picardie, jusques en l'année 1658, épo- » que du mariage de Louis XIV. Ces guerres obligèrent les habitans » d'Hiermont, en 1647, de construire la carrière telle que nous la » voyons aujourd'hui. Cette carrière ou caverne, qui est un grand » chef-d'œuvre, fut d'abord entreprise par cinq ou six habitans, » savoir : Jacques Hurache, lieutenant de la terre et seigneurie » d'Hiermont ; Jean Lemas, mayeur ; Nicolas Gressier, greffier de » ladite terre ; Charles Gressier, Jean Bocquet, Charles Legris, Pac- » quez, Pichon et Adrien Toulouse. Ils firent d'abord la grande en- » trée, en 1647, laquelle a fondu jusques à trois fois. Réparée aus- » sitôt, elle ne fut cependant achevée qu'en 1648. Les autres habi- » tans, voyant cela d'une grande utilité, voulurent avoir leurs » chambres, mais ils n'y furent admis qu'après avoir contribué aux » frais qu'on avait faits pour établir l'entrée, ce qu'ils acceptèrent » volontiers. Cette carrière fut d'un grand secours aux habitans dans » les guerres de Louis XIV contre l'Angleterre, la Hollande et l'Em- » pire pendant les années 1708, 1709, 1710 et 1711, qu'on appelle » encore le temps de Malborough. Elle a donc été faite par les habi- » tans d'Hiermont, pour se cacher dedans, eux, leurs bestiaux, » leurs grains et leurs meubles, afin de se préserver du pillage » du soldat ennemi et français. Chaque famille y avait sa cham- » bre. »

D'après ce que dom Devienne nous a appris sur la manière dont les habitans des campagnes cherchaient à se défendre pendant les guerres entre la France et l'Espagne, on comprend que les cryptes modernes devront être ordinairement placées près des églises que l'on environnait alors de fortifications et dont les tours servaient pour faire le guet. Les cryptes étaient comme l'accessoire de ces enceintes fortifiées auxquelles elles aboutissaient : c'était le magasin

d'où on tirait les vivres ; c'était aussi la dernière chance de salut qu'on se ménageait dans le cas où l'on aurait besoin d'y recourir. Ces souterrains se distinguent assez souvent par des entrées taillées en forme de rampe et voûtées en plein-cintre.

C'est à l'époque moderne que paraît appartenir la crypte de Noyers-Saint-Martin, qui se trouve dans le voisinage de l'église de cette paroisse, et dont les voûtes et l'entrée sont à plein-cintre.

DESCRIPTION DU SOUTERRAIN.

M. Graves, dans sa Notice archéologique du département de l'Oise, dit qu'il a compté jusqu'à 240 chambres dans ce souterrain. En ce cas, le plan ci-joint doit être bien incomplet, puisqu'il en contient à peine une soixantaine.

Lorsque nous nous sommes rendu à Noyers, accompagné de M. l'abbé Barraud, nous avons été obligé d'en faire déboucher l'entrée qui depuis plusieurs années était murée, et peut-être des éboulemens survenus depuis la visite de M. Graves, nous auront masqué des galeries que nous n'avons pu parcourir.

Cette entrée est située dans une rue distante de l'église de 70 à 80 mètres environ, et se compose d'une allée voûtée, plein cintre, de 8 à 10 mètres de profondeur sur une longueur de 15 mètres environ, dont la pente est excessivement rapide. L'appareil des murs latéraux et de la voûte peut être considéré comme *appareil moyen*, et le mortier est composé de chaux et sable.

Au bas de la descente et dans son prolongement, se trouve une galerie centrale, taillée dans la craie, dont l'ouverture, dans une longueur de 1 mètre, est maçonnée, et se termine par un arc doubleau reposant sur des pierres saillantes formant imposte. (La ligne a. b. du plan indique le point où s'arrête la maçonnerie.) Les deux galeries latérales, à droite et à gauche, partent de l'entrée même de la galerie principale, que nous allons d'abord décrire, avec les cellules qui y aboutissent.

La direction générale de cette rue forme une ligne brisée, qui, à 2 mètres de distance de l'arc doubleau, oblique à droite jusqu'à un rond-point circulaire affectant la forme d'un dôme ; cette longueur est de 15 à 16 mètres. Par un angle assez brusque la direction de

l'allée centrale s'infléchit d'abord à gauche, puis enfin retourne sur la droite, ainsi que l'indique le plan.

La longueur totale de cette galerie est d'environ 25 mètres. Sa hauteur moyenne de 1 mètre 60 à 1 mètre 70, et sa largeur de 1 mètre 50 environ. — (La coupe en travers fait voir la forme de la voûte de cette galerie.) Vingt-neuf cellules viennent aboutir à cette grande artère; elles sont de grandeurs inégales et irrégulièrement placées les unes vis-à-vis des autres. — Leur largeur moyenne est de 1 mètre 80, et leur profondeur de 3 à 5 mètres; taillées dans la craie comme la galerie du milieu, elles en sont séparées par un massif d'une épaisseur de 0 mètre 80, percé de baies de 1 mètre 50 de hauteur sur 0 mètre 70 de largeur, servant de portes aux cellules; en outre, quelques-unes communiquent entre elles par des trous percés dans les murs de séparation, mais à travers lesquels on ne peut pénétrer qu'en rampant.

Enfin, dans presque toutes les baies, il y a une rainure formant feuillure, destinée à recevoir une clôture mobile, car nous n'avons remarqué nulle part des traces de gonds; mais seulement en différens endroits, dans la partie supérieure de la rainure, il y a de gros trous ronds, probablement destinés à maintenir une barricade intérieure.

Les particularités qu'offrent cette galerie et ses cellules sont d'abord le rond-point, point A, couvert en dôme comme il a été dit; la cellule B, qui y aboutit, également circulaire et couverte en dôme, mais plus petite, avec plusieurs ouvertures communiquant tant dans l'allée centrale que dans la cellule voisine. Au point B, il y a une ouverture indiquant une nouvelle galerie, se dirigeant vers l'église; mais l'éboulement des terres ne nous a pas permis d'y pénétrer.

Deux des cellules, marquées C et D sur le plan, sont doubles; peut-être servaient-elles à des familles qui ne voulaient pas se séparer au moment du danger.; peut-être la deuxième cellule était-elle destinée aux bestiaux. On remarque sur le sol, dans la craie en E, un trou circulaire qui semble indiquer un puits.

La cellule F, beaucoup plus grande que les autres, est aussi plus élevée; on y accède par plusieurs marches; elle est désignée sous le nom de grenier à avoine.

Cette galerie se termine brusquement au mur G; mais un éboulement nous a empêché de pénétrer dans la cellule de droite,

qui, probablement, se prolongeait dans une nouvelle direction.

Les autres galeries dont notre plan indique la disposition n'offrent aucune différence avec celle que nous venons de décrire; celle de gauche est interrompue par un éboulement en 1, et la cellule J communique avec celle marquée K par un couloir de 5 mètres 50.

Nous n'avons pu compter que huit cellules d'un côté et six de l'autre.

Enfin, la galerie de droite a une longueur de 10 à 12 mètres, et comprend quatre cellules d'un côté et cinq de l'autre, plus une à l'extrémité; puis elle se retourne à angle droit et forme une nouvelle rue qui comprend encore sept cellules à gauche et six à droite. Un autre éboulement de terre ne nous a pas permis de prolonger nos recherches.

On remarque dans la cellule L deux niches semi-circulaires, taillées dans la craie, et dans celle M la trace d'un puits.

En présence du plan, une plus ample description deviendrait inutile; nous croyons donc devoir borner là notre travail, que nous ne voulons pas terminer sans témoigner notre reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu nous assister.

Nous mentionnerons particulièrement M. le curé de Noyers, M. Vadier, conducteur des ponts-et-chaussées, qui nous a secondé dans la levée du plan, et M. Barraud, l'archéologue aussi savant que modeste, auquel nous devons de précieux renseignemens.

Nous espérons prochainement compléter notre travail par la description d'autres refuges du département, non moins intéressans.

B. WEIL.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

TABLEAU

DES MAMMIFÈRES

OBSERVÉS

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Dans une de nos premières réunions de 1847, j'ai pris l'engagement d'étudier spécialement les reptiles vivans et fossiles de notre département. Je me propose de soumettre prochainement à la Société le résultat de mes recherches sur cette matière. Mais les reptiles n'occupant que le troisième rang entre les quatre classes, qui composent le premier embranchement du règne animal, j'ai cru utile et convenable de vous présenter d'abord un tableau des mammifères, qui vivent actuellement, ou qui ont vécu autrefois dans notre pays. Un de nos studieux collègues prépare un travail sur les oiseaux indigènes et sur les oiseaux de passage (1). Les reptiles viendront ensuite à leur place naturelle.

(1) M. l'abbé Coquet a entrepris l'étude des oiseaux du département de l'Oise. Son travail est presque terminé; il paraîtra dans le troisième numéro des Mémoires de la Société.

Conservateur d'une collection de zoologie, j'ai pu étudier bon nombre des mammifères qui habitent autour de nous; mais il ne m'a pas été donné jusqu'ici de les découvrir tous. Je sollicite instamment du zèle des amateurs les renseignemens nécessaires pour remplir les lacunes que l'on rencontrera dans ce catalogue. S'il y manque peu d'espèces, parce que le nombre de nos mammifères est assez restreint, il y aura en revanche bien des localités oubliées.

Obligé de ranger suivant un ordre quelconque les espèces que j'indiquerai, j'ai adopté la classification de G. Cuvier : non pas qu'on doive la considérer comme une expression fidèle du plan de la création et le dernier mot de la science zoologique ; mais parcequ'elle est plus généralement connue et qu'elle sert encore de base aux classifications mêmes les plus riches en découvertes récentes.

Ordre des Bimanes.

La presque totalité de la population du département de l'Oise appartient à la race Caucasique. Peut-être y rencontre-t-on quelques individus de la race Ethiopique, des Nègres ou des Négresses. Les sujets de race Mongolique sont plus rares chez nous ; ils ne s'y trouvent qu'en passant (1).

Quant aux nuances délicates, qui, même après des croisemens mille fois répétés depuis des siècles, accusent encore les rameaux primitifs, elles fourniront à un de nos confrères la matière d'une étude longue, détaillée, et qui nécessitera sans doute d'assez pénibles recherches.

Ordre des Quadrumanes.

Nous voyons quelquefois des Singes vivans entre les mains des petits mendians, ou dans les ménageries ambulantes ; mais ces animaux ne peuvent vivre libres sous notre climat. On n'en trouve même en Europe qu'une seule espèce, le Magot commun. Elle est originaire de Barbarie, et elle s'est, dit-on, naturalisée dans les parties les moins accessibles du rocher de Gibraltar.

---

(1) On se rappelle le jeune Zingare dont le portrait a paru dans le premier numéro de ces Mémoires.

Mais notre pays n'a-t-il pas nourri des quadrumanes dans les temps anciens, lorsqu'une température plus élevée permettait au Mastodonte et à l'Eléphant de vivre sur les bords de nos fleuves? L'analogie porterait à le supposer. Je ne connais pourtant, dans le département, aucun gîte de fossiles, où l'on ait trouvé des ossemens de singes. Peut-être en découvrira-t-on quelque jour.

Ordre des Carnassiers.

Les trois familles qui composent l'ordre des Carnassiers de Cuvier ont des représentans assez nombreux parmi nos animaux sauvages.

Celle des Cheiroptères nous fournit plusieurs Chauves-Souris; elles sont petites, il est vrai, mais bien caractérisées. Ce sont le Rhinolophe grand Fer-à-Cheval, ou Unifer, que l'on trouve suspendu par une patte aux voûtes de nos carrières de craie; la femelle soutient ses petits attachés à sa mamelle et enveloppés dans la membrane de ses ailes.

Le Rhinolophe petit Fer-à-Cheval, ou Bifer, un peu plus difficile à découvrir, parcequ'il se fixe aux points les plus élevés des carrières.

Le Vespertilion ou Chauve-Souris ordinaire. Le Vespertilion-Sérotine, plus solitaire que le précédent. Le Vespertilion Noctule, qui habite de préférence les cavités des vieux arbres. Le Vespertilion Pipistrelle, espèce la plus petite du genre.

L'Oreillard commun est le plus grand de nos Cheiroptères. Enfin l'Oreillard Barbastelle, un peu moins grand que son congénère.

Il est probable que nous possédons encore d'autres Cheiroptères. J'en ai deux individus empaillés, qui me paraissent différer des précédens; j'attends l'occasion de les comparer avec d'autres sujets frais pour pouvoir mieux apprécier les caractères.

De la famille des Carnassiers Insectivores, il y a plusieurs espèces que l'on rencontre partout.

Le Hérisson ordinaire, dont on distingue deux races reconnaissables, même à l'extérieur, par la couleur des piquans et des poils; ils sont plus blancs chez le Hérisson-chien, et plus roux chez le Hérisson-porc. On a trouvé dans les tourbières de Bresles des dents du Hérisson ordinaire.

La Musaraigne commune, ou Musette, innocent petit animal, que

l'on redoute à tort dans nos campagnes ; c'est le plus petit de nos mammifères.

La Musaraigne d'eau un peu plus grande que la précédente.

Je soupçonne la présence dans nos contrées d'une troisième espèce de ce genre, qui, par sa taille et sa vie en partie souterraine, se dérobe trop facilement aux recherches des naturalistes. Son étude mérite par cela même une attention spéciale.

Enfin, un Insectivore très-connu de tous est la Taupe, dont on trouve quelquefois des individus tout blancs. Un Sternum et d'autres os de la Taupe commune ont été recueillis dans la tourbe à Monceaux, près de Bulles.

La troisième famille des Carnassiers, celle des Carnivores, est de tout l'ordre la plus intéressante. Le nombre des espèces que nous en possédons, leur taille souvent assez élevée, les services que plusieurs nous rendent et les dommages que d'autres nous causent, nous engagent à les bien étudier.

Nous n'avons qu'un seul Carnivore Plantigrade, le Blaireau d'Europe.

L'Ours pourrait très-bien vivre sous notre climat ; peut-être fréquentait-il nos anciennes forêts ; pourtant je n'ai vu nulle part citer de ses débris, ni frais ni fossiles.

Parmi les Carnivores digitigrades nous comptons six espèces du genre Marte :

Le Putois commun.

La Belette.

L'Herminette, ou Belette des neiges, blanche l'hiver, rousse l'été, mais conservant pendant l'une et l'autre saisons le bout de la queue toujours noir.

La Marte commune, plus rare que l'espèce suivante, si même sa présence est bien constatée.

La Fouine.

La Loutre commune.

Le Furet, que l'on nourrit pour la chasse du lapin, n'est pas originaire de notre pays, et la rigueur du climat ne permet pas de se propager aux individus qui, parfois, s'échappent et s'établissent dans les bois.

Nous avons trois espèces du genre Chien.

Le Chien domestique, dont les races nombreuses, si prodigieuse-

ment différentes de taille, de forme et de pelage, s'accommodent très-bien de notre climat. Aucune n'est retournée chez nous à l'état sauvage. Des mâchoires d'individus de forte taille ont été trouvées dans la tourbe de Bresles, Sacy-le-Grand, Goincourt, et dans d'autres localités. Doit-on conclure de ces faits que le Chien aurait vécu, jadis, sauvage dans nos contrées?

Le Loup ordinaire parcourt tout le département, mais il ne s'arrête et ne multiplie que dans les grands bois.

On a vu dans la forêt de La Hérelle le Loup noir. On le croit plus redoutable que le premier. Une tradition locale raconte aussi que les bois voisins d'Amy et d'Avricourt, canton de Lassigny, étaient jadis habités par une race de Loups blancs d'une férocité extraordinaire. Le fait aurait besoin d'être vérifié, s'il pouvait l'être encore.

Le Renard ordinaire se fixe dans les bois même de peu d'étendue.

Les Viverriens de Linnée, qui comprend entr'autres genres les Civettes et les Genettes, ne nous ont laissé que des débris fossiles d'une espèce, nommée par M. de Blainville *Viverra gigantea*. On en a trouvé à Muirancourt et à Sermaize, dans les couches inférieures de lignites, des têtes presque complètes et quelques autres os.

Enfin, le grand genre Chat a aussi chez nous son représentant, le Chat ordinaire, qui vit à côté de nous, mais non avec nous. Aussi en trouve-t-on souvent dans les grandes forêts de Compiègne et de Chantilly, qui sont redevenus sauvage et qui se multiplient, malgré les efforts que l'on fait pour les détruire.

Ordre des Rongeurs.

On a trouvé dans la tourbe de Bresles une mâchoire inférieure de Castor. Une tête presqu'entière du même animal a été découverte à Sénecourt. On rapporte ces deux fragmens à l'espèce qui vit aujourd'hui au Canada, du *Castor fiber* de Linnée. Assurément on pourrait recueillir, soit dans les mêmes localités, soit dans les autres tourbières du département, des restes plus nombreux et plus complets. Mais ceux-ci suffisent pour nous convaincre que le genre Castor a jadis construit ses huttes le long de nos cours d'eau. Quand s'est-il éteint complètement? Quelle cause l'a empêché de se propager plus long-tems sous un ciel dont les froids ne sont pas plus rigoureux que ceux du Canada? Ces deux questions admettraient peut-être pour

unique réponse l'envahissement de la culture et du défrichement dans les vallées boisées et solitaires, car le Castor, d'un naturel sauvage et défiant, fuit partout le voisinage de l'homme. Mais de plus, l'intérêt que nous avons à nous procurer sa peau aura dû contribuer pour beaucoup à exterminer sa race.

Nous avons encore l'Ecureuil commun qui recherche les bois étendus et moins fréquentés ; il devient, comme ses asiles, tous les jours un peu plus rare.

Le Lérot, au contraire, recherche nos habitations. On le confond à tort dans les campagnes, avec le loir, dont il rappelle du reste la forme et les mœurs.

Le Muscardin accompagne souvent l'écureuil ; il s'engourdit l'hiver comme le lérot.

La Souris, le plus petit de nos rongeurs, n'est malheureusement pas le moins nuisible. On rencontre de tems en tems des individus, ou même des portées entières, atteints d'albinisme.

Le Rat noir dévaste nos greniers. Mais un hôte bien autrement destructeur, et qui a été importé en France il y a environ deux siècles, est le Surmulot, plus grand que le rat, dont il extermine, dit-on, l'espèce partout où il s'établit lui-même.

Nos champs nourrissent aussi de petits rongeurs qué l'on ne distingue pas toujours assez les uns des autres, tels sont :

Le Mulot ;

Le petit Rat des champs ;

Le Campagnol fauve ;

Le Campagnol souterrain ;

Le Campagnol roussâtre ;

Le Rat d'eau se tient près des rivières.

Je puis ajouter ici, avec Cuvier, qu'il reste bien des découvertes à faire, même dans notre pays, sur les espèces des très-petits quadrupèdes.

Le Lièvre gîte dans toutes les plaines.

Le Lapin, au contraire, se creuse dans les garennes de nombreux terriers.

On trouve aussi beaucoup, mais uniquement à l'état domestique, le Cobaye, ou Cochon d'Inde, dont la fécondité est telle, qu'un seul couple peut, en un an, produire un millier d'individus. Il est originaire de l'Amérique du sud.

Ordre des Pachydermes.

Nous ne possédons plus ajourd'hui que deux genres de Pachydermes vivans :

Le Sanglier, souche de toutes nos races de Cochons domestiques, habite les grandes forêts.

Le Cheval et l'Ane, réunis en un même genre très-naturel, ne se voient plus sauvages en Europe; de leur croisement résultent le Mulet et le Bardeau, employés principalement au service des moulins.

Mais aux trois espèces vivantes que nous venons d'indiquer, il faut, pour compléter la liste de nos Pachidermes, en ajouter sept autres éteintes à des époques différentes.

Des dents, des défenses et des ossemens de toute sorte, recueillis dans les terrains de transport sur divers points du département, attestent la présence d'un éléphant, *elephas primigenius*, lorsque ces dépôts se sont formés.

Le Rhinocéros à narines cloisonnées a laissé aussi ses débris dans les grevières de l'Oise.

Les cendrières de Muirancourt et de Brétigny contiennent beaucoup d'os et de dents du *Lophiodon anthracoïdeum*, genre complètement éteint, et dont on ne retrouve aucun représentant parmi les pachydermes actuels.

Un autre genre, également perdu, se rencontre abondamment dans les gypses de Montmélian ; on en distingue deux espèces, les *Palœotherium magnum* et *minus*.

Les mêmes gypses fournissent un quatrième animal qui a aussi existé en même tems que les précédens, l'*Anoplotherium commune*.

Enfin, un autre cheval, nommé *Equus adamiticus*, était contemporain de l'éléphant et du rhinocéros, car on en trouve beaucoup d'ossemens dans les terrains de transport de l'Aisne et de l'Oise.

Les squelettes de notre cheval et de notre sanglier ne sont pas rares dans nos tourbières.

Ordre des Ruminans.

Trois belles espèces du genre Cerf courent dans les forêts réservées pour la grande chasse : ce sont le Daim, le Cerf commun et le Che-

vreuil d'Europe. Le premier, originaire de Barbarie, est depuis longtems naturalisé sous notre climat.

Les terrains de transport nous fournissent deux autres Cerfs fossiles, *Cervus intermedius* et *C. megaceros*.

Le Bouc et la Chèvre vivent partout en domesticité complète; ils proviennent sans doute de l'Ægagre de Perse.

Nos races de Moutons conservent plus ou moins les caractères des types originaux, l'Argali de Sibérie et le Mouflon de Corse.

Nous n'avons plus qu'une seule espèce du genre Bœuf, c'est le Bœuf ordinaire, *Bos taurus* de Linnée, qui a donné naissance à toutes nos races de vaches, les plus grandes comme les plus petites. Mais on trouve dans les tourbières de Bresles, de Goincourt et de Monceaux, deux autres espèces nommées, l'une, *Bos longifrons*, par M. Owen, et l'autre, *Bos priscus*, par M. Bojanus; elle sont très-voisines des bœufs actuellement vivans. Une quatrième espèce, *Bos primigenius* de M. Bojanus, se distingue plus nettement, sinon par les caractères anatomiques, du moins par la formation géologique, où elle est enfouie; elle appartient aux terrains de transport, où ses os sont mêlés à ceux d'un éléphant et d'un rhinocéros détruits par cette révolution, et dont elle a dû partager le sort.

Telle est la population mammifère, tant actuelle qu'ancienne, de notre département; tels sont les animaux de cette classe que nous pouvons espérer d'y rencontrer vivans ou fossiles. Sur neuf ordres, six nous fournissent des espèces parfois assez nombreuses; les trois autres ne nous laissent guère rien espérer. Devons nous conclure de là qu'il n'y a plus désormais de découvertes à faire, que nos recherches seraient une perte de tems et une peine inutile? Non, tel n'est pas du moins mon avis. Je suis persuadé, au contraire, qu'il reste bien des doutes scientifiques à lever, bien des faits à constater, bien des trésors cachés à recueillir. Voici quelques exemples à l'appui de mon assertion.

D'abord, quant aux mammifères vivans, sans parler des petites espèces souterraines, qui se dérobent si facilement aux regards de l'observateur le plus exercé, et sur lesquels j'ai appelé déjà l'attention des zoologistes, n'est-il pas vrai que l'existence de la marte et du loup noir, dans nos bois, a besoin d'être constatée? Et la meilleure preuve sans doute consisterait à présenter des individus tués dans telle ou telle localité exactement désignée.

UE

ET FOSSILES

us.	Chepoix, Mareuil, Crapeaumesnil, bords de l'Oise et de l'Aisne.
.....	Grandes forêts. Tourbières de Bresles. Chambord, Trie.
.....	Gypse de Montmélian.
onnées...	Grevière de La Bretelle.
.....	Gypse de Montmélian.
.....	Gypse de Montmélian.
m.	Muirancourt, Angy, Bretigny, Arsy, Remy.
.....	Partout.
s.....	Grevières de l'Aisne et de l'Oise.
.....	Partout.
au.	Partout.
.....	Grandes forêts.
.....	Forêts. Tourbiéres. Mareuil, Sacy.
.....	Forêts. Tourbières. Vaumoise, Sacy.
s.....	Grevières de l'Aisne et de l'Oise. Bresles.
.....	Grevières de l'Oise. Creil.
.....	Partout.
.....	Partout.
ureau....	Les différentes races de vaches.
.....	Tourbière de Goincourt.
s.....	La Bretelle, Couloisy, Pintrelle.
.....	Bresles, Goincourt, Moneeaux près de Bulles.

MAILLARD.

Pour ce qui est des espèces éteintes, il y a encore bien plus à faire. C'est surtout dans les exploitations de tourbes, de lignites, de plâtre, ou dans les grevières qu'on les rencontre. Or, quelques-unes seulement de ces exploitations ont été visitées par les hommes exercés à de pareilles études. Mais combien d'autres, autant et plus riche peut-être, n'ont pas eu un semblable privilége? Et d'ailleurs, là même où on a le plus recueilli, combien de crânes, de mâchoires, de squelettes entiers n'ont pas été perdus? Tantôt ils sont détruits par les ouvriers qui n'en connaissent pas la valeur scientifique, tantôt ils excitent un instant la curiosité des personnes, qui, après les avoir sauvés d'une première ruine, ne tardent pas à les laisser périr. Que l'on se donne la peine de compter sur notre Tableau synoptique les espèces anciennes, dont chacune devait naturellement fournir, après un court espace de tems, une assez grande masse d'individus; que l'on rapproche ensuite de ce chiffre la petite quantité de débris réunis dans les collections, et l'on se convaincra sans peine qu'il reste des mines encore bien abondantes à fouiller et des trésors à recueillir. Espérons que les lumières, en se répandant tous les jours davantage, propageront le zèle pour la science, et que les précieux matériaux de nos études viendront se ranger dans le Musée départemental, pour y servir plus directement à la connaissance de notre pays.

Au Tableau détaillé, j'ai cru devoir en joindre un autre synoptique et abrégé; il sera plus facile à consulter tant pour les localités que pour les espèces.

L'abbé Fx. MAILLARD.

ÉNUMÉRATION

DES

PLANTES INTÉRESSANTES

DES CANTONS

DE BETZ ET DE CRÉPY-EN-VALOIS.

1re SÉRIE. — Dicotylédones dialypétales.

Renonculacées.

Anemone pulsatilla, L.....Macquelines, Lévignen, Vaumoise.
——— ranunculoïdes, L...bois du Tillet, canton de Betz (rare).
Adonis flammea, Jacq. .....moissons maigres, Varinfroy (très-rare)
Myosurus minimus, L.....assez commun dans les champs humides, Thury-en-Valois, Cuvergnon, etc.
Ranunculus fluitans, Lam....dans l'Ourcq, à Mareuil (rare).
——— circinatus, Sibth..dans les flaques le long du canal de l'Ourcq, à Mareuil et à Neufchelles.
——— lingua, L.....Mareuil-sur-Ourcq (très-rare).
Helleborus fœtidus, L.....bois de Saint-Vaast, à Thury-en-Valois, Vauciennes, Vez, etc.
——— viridis, L.....bois de Saint-Martin à Boullarre, garenne de Saint-André à Autheuil-en-Valois (rare).
Nigella arvensis, L.....Mareuil-sur-Ourcq, Crépy-en-Valois, Vez, Le Berval.
Aquilegia vulgaris, L.....bois de Bourneville, de Lévignen.
Aconitum napellus, L.....marais de Vauciennes, où il devient rare.

Caryophyllées.

Dianthus deltoides, L.....Thury-en-Valois, Autheuil-en-Valois, Ivors, Lévignen, Eméville.

Saponaria vaccaria, L.....exclusivement dans les champs de lentille, Thury-en-Valois, Neufchelles, Etavigny, Anthilly.

Silene otites, Sm.. .....assez commun dans les lieux sablonneux ou pierreux du canton de Betz.

—— nutans, L. .....bois des Brais à Rouville (rare).

—— conica, L.....Ivors, Neufchelles, Rosoy, etc.

Melandrium sylvestre, Roehl..bois de Bourneville (rare).

Lepigonum segetale, Koch....Thury-en-Valois, Boullars, Etavigny, Bargny, Cuvergnon (assez rare).

Spergula pentandra, L.....Sables arides, Lévignen, Rouville, Ormoy-Villers (rare).

Sagina nodosa, E. Meyer. ....marais de Mareuil-sur-Ourcq, Bussy-Montigny, Feigneux.

Alsine tenuifolia, Wahlb..... } sables. Autheuil-en-Valois, Ivors.
Var. viscidula, C. et G... }

Cerastium erectum, C. et G...Autheuil-en-Valois, La Villereuve-sous-Thury, Etavigny, Antilly.

——— aquaticum, L.....Marolles, Mareuil-sur-Ourcq, etc.

Linées.

Linum tenuifolium, L.....Collinances, Fulaisnes, Marolles, Vaumoise.

——— montanum, Scleich...coteau calcaire à Marolles (très-rare).

Radiola linoides, Gmel.....pelouse humide à Rouville.

Oxalidées.

Oxalis stricta, L... .....moissons et fossés des chemins à Betz.

Géraniées.

Geranium rotundifolium.....Vez, Le Berval (rare). — Manque dans le canton de Betz.

Malvacées.

Malva alcea, L.....bois. — Betz, Boursonne, Bourneville, Rouvres.

Malva moschata, L.....bois, prairies artificielles, bord des chemins (plus commune que l'espèce précédente.

Polygalées.

Polygala depressa, Wenderoth. pelouse humide à Rouville (très-rare).

Monotropées.

Monotropa hypopitys, L.....la garenne brûlée à Thury-en-Valois, sous les arbres verts.

Hypéricinées.

Androsœmum officinale, L....Cette belle et rare espèce a été trouvée par nous et par M. Lefèvre, instituteur à Cuvergnon, dans la forêt de Villers-Cottrets, très-près de Cuvergnon. Elle appartiendrait au canton de Betz, si la délimitation de la forêt, depuis si long-temps sollicitée, était enfin accordée.

Hypericum dubium, Leers....bois de Montrolle à Betz, bois de Thury-en-Valois, taillis d'Ivors:

———— tetrapterum, Fries. marais de Mareuil-sur-Ourcq.

Roridulées.

Drosera longifolia, L.....marais spongieux. — Vez, Russy-Montigny. (Assez abondant aux deux localités.)

Parnassia palustris, L.....Collinances, Mareuil-sur-Ourcq, Varinfroy, Vauciennes, Vez, Feigneux, etc.

Pyrola rotundifolia, L.....bois de Thury-en-Valois (très-rare).

——— minor, L.....*Ibid.* et bois de Saint-Martin, à Boullars (moins rare que l'espèce précédente.

Nymphéacées.

Nymphæa alba, L.....flaques des marais de Vauciennes, Vez, Russy, Feigneux.

Nuphar luteum, Sm.....dans l'Ourcq à Marolles, Mareuil, dans la rivière d'Autonne et les fossés aquatiques.

Fumariacées.

Corydalis solida, Sm.....bois de Thury-en-Valois, de Rouville et du Tillet.

——— lutea, DC.....subspontané sur un mur du parc de Thury-en-Valois.

Fumaria parviflora, Lam.?....Bourneville, Mareuil-sur-Ourcq (très-rare).

——— micrantha, Lagasc..Marolles, Rosoy, Cuvergnon, Ormoy-le-Davien, Vez, etc.

Crucifères.

Cardamine amara, L.....Bourneville, Neufchelles, Vauciennes.

Nasturtium palustre, DC.....bords de l'Ourcq à Mareuil.

Turritis glabra, L.....bois de Fulaisnes.

Hesperis matronalis, L.....subspontané dans le parc de Thury-en-Valois.

Erysimum cheiranthoides, L...lieux cultivés des marais. Mareuil-sur-Ourcq, Neufchelles.

Sisymbrium sophia, L.....les murs à Betz, Crépy-en-Valois, Besmont (rare dans nos deux cantons).

Brassica nigra, Kock.....spontané? Vez, où il a été récolté par M. Lefèvre.

Sinapis alba, L.....cultivé en grand à Thury-en-Valois, comme fourrage.

Cochlearia armoracia, L.....subspontané dans le parc de Séry.

Camelina sativa, Crantz. *Var.*

Glabrescens, C. et G.....dans un champ de lin, à Rouvres.

Teesdalia medicaulis, R. Br...sables arides, Collinances, Macquelines, Lévignen, Rouville, la butte de Montigny.

Iberis amara, L.....moissons des terrains pierreux, Autheuil-en-Valois, Fulaisnes, etc.

Isatis tinctoria, L.....Thury-en-Valois, Glaignes, etc.

Cistinées.

Helianthemum fumana, Mill..coteau calcaire à Vaumoise (très-rare).

Violariées.

Viola canina, L. — *Var.* lancifolia, C. et G.....bruyères arides de Macquelines, Lévignen, Rouville.

Papilionacées.

Cytisus capitatus, Jacq. .....naturalisé au bois de Saint-Vaast, à Thury-en-Valois.

Genista anglica, L.....bruyères de Macquelines, Lévignen, Rouville.

——— sagittalis, L.....Thury-en-Valois, Varinfroy, et les localités précédentes, etc.

——— tinctoria, L.....Fulaisnes, Macquelines, Lévignen, Vaumoise.

——— pilosa, L.....Macquelines, Lévignen, Rouville. (Plus rare que les précédentes espèces.)

Ononis columnæ, All.....Vaumoise, Russy (rare).

Astragalus glycyphyllos, L....bois de Bourneville, Lévignen, garenne de Vaumoise.

Melilotus lemantha, Koch,...dans les jeunes luzernes, et plus rarement sur le bord des chemins; Thury, Cuvergnon, Autheuil-en-Valois, La Villeneuve-sous-Thury, Marolles, etc.

Medicago falcata, L.....Fulaisnes, Lévignen, Vauciennes, Russy.

——— minima, Lam.....Marolles, Mareuil-sur-Ourcq, Antilly, Bouillancy, Crépy, etc.

——— maculata, Willd...Thury, Mareuil, Rouvres, Bouillancy, etc.

Trifolium medium, L.....bois de Fulaisnes, taillis d'Ivors.

——— striatum, L.....Betz, Neufchelles, Bouillancy, etc.

——— scabrum, L.....Betz, Antilly, La Villeneuve-sous-Thury, Bourneville, etc.

——— repens, L.....monstruosité à calices très-longuement pédicellés, entremêlés de folioles. — C'est le *Trifolium anomalum*, Schrank, DC., et encore le *T. repens*, variété *phyllanthum* de ce dernier, le long des chemins et sentiers; Antilly, Thury, Rosoy.

Vicia lutea, L.....Autheuil-en-Valois, Rosoy, Macquelines, Lévignen, Eméville.

Vicia villosa, Roth.....assez commun dans nos moissons; Thury, Boullars, Bouillancy, Cuvergnon, etc.

Lathyrus sylvestris, L.....bois de Fulaisnes, taillis d'Ivors.

——— hirsutus, L.....Thury-en-Valois, Crépy.

Orobus tuberosus, L.....taillis d'Ivors, bois de Lévignen.

Coronilla varia, L.....Russy-Montigny, où nous l'avons récolté sur l'indication de M. Lefèvre (très-rare).

Lythrariées.

Lythrum hyssopifolium, L....champs humides : Thury-en-Valois, Autheuil-en-Valois, Etavigny, Cuvergnon.

Peplis portulata, L..... Thury-en-Valois, taillis d'Ivors, bois de Montrolle, à Betz.

Portulacées.

Portulaca oleracea, L.....champs sablonneux, à Betz, Ivors.

Montia fontana, L.....Nous l'avons observé une seule fois dans le marais de Mareuil-s-Ourcq.

Paronychiées.

Herniara glabra, L.....Thury, Autheuil-en-Valois, Marolles. Moins commun chez nous que le *H. hirsuta*, L.

Scleranthus perennis, L.....Autheuil-en-Valois, Ivors, Neufchelles, Bouillancy, Macquelines, Rouville, la butte de Montigny, etc.

Crassulacées.

Tillæa muscosa, L.....Autheuil-en-Valois, Lévignen (rare).

Crassula rubens, L. .....Collinances; Autheuil-en-Valois, Préciamont, Mareuil, Bouillancy.

Sedum album, L.....la terre sablonneuse, à Mareuil; les murs, à Betz, Ivors (rare). Moins rare dans le canton de Crépy, les murs à Crépy, Néry.

Sedum cepæa, L.....Antilly, La Villeneuve-sous-Thury, Marolles.

Rosacées.

Spiræa hypericifolia, L.....naturalisé du bois de Saint-Martin, à Boullars et dans le parc de Betz.

Rubus idæus, L..... .bois de Thury, taillis d'Ivors.

——— cœsius, L..... } Collinances, Neufchelles.
Var. dumetorum, C. et G. }

Fragaria elatior, Ehrh.....bois de Montrolle à Betz (très-rare).

——— collina, Ehrh.....bois des Brais à Rouville (très-rare).

Potentilla vaillantii, Nestl....bois de Rouville, où nous l'avons récolté avec M. Lefèvre; bois de Lévignen (très-rare).

——— argentea, L.....bois de Thury, Lévignen, butte de Montigny.

Rosa tomentosa, Sm.....Thury-en-Valois, Bourneville, Neufchelles.

Agrimonia eupatoria, L..... } taillis d'Ivors, bois de Thury.
Var. umbrosa, C. et G.... }

Mespilus germanica, L.....aux mêmes localités; les bois de Thury renferment une foule d'arbres de cette famille que nous ne mentionnons pas ici, parce qu'ils y ont été plantés.

Onagrariées.

Epilobium spicatum, Lam. ..taillis d'Ivors, bois de Thury, de Lévignen.

——— tetragonum, L....bois de Bourneville, bois de Thury.

Ænothera biennis, L.....Collinances, Autheuil-en-Valois, Boursonne, Ivors.

Myriophyllum verticillatum, L.Mareuil-sur-Ourcq, Neufchelles, Vauciennes, Russy.

Ombellifères.

Sanicula europæa, L.....Autheuil, Thury-en-Valois, Rouvres, Vaumoise.

Sison amomum, L.....plante très-rare; les haies à Bargny, à Cuvergnon.

Ammi majus, L.....Cuvergnon où M. Lefèvre l'a récolté; Mareuil-sur-Ourcq où nous l'avons recueilli une fois dans la Luzerne.

Ægopodium podagraria, L...les haies de Thury, Bargny, Bouillancy (très-rare).
Carum bulbocastanum, Koch..Cuvergnon, Rouvres.
Helosciadium repens, Koch...marais de Feigneux (rare).
Ænanthe pemedanifolia, Poll..Mareuil-sur-Ourcq.
——— La Chevalii, Gmel..Bourneville, Mareuil-sur-Ourcq, Russy-Montigny.
——— phelandrium, Lam..dans l'Ourcq à Marolles (très-rare).
Seseli montanum, L.....Marolles, Fulaisnes, Neufchelles, Antilly, Vaumoise.
——— coloratum, Ehrh.....Marolles (rare).
Fœniculum officinale, All.....Feigneux.
Selinum carvifolia, L.....Russy-Montigny (très-rare).
Pastinaca sativa, L.....Cuvergnon, Varinfroy, etc.
Orlaya grandiflora, Hoffm....Bargny où il n'a été toouvé qu'une seule fois par M. Lefèvre qui nous l'a communiqué (très-rare).
Turgenia latifolia, Hoffm....Autheuil-en-Valois, Rouvres, Bouillancy.
Anthriscus sylvestris, Hoffm..Thury-en-Valois, Cuvergnon, Châvres, etc.
——— vulgaris, Pers...les haies à Vaumoise (très-rare).
Conium maculatum, L.....Marolles, Thury-en-Valois, Vauciennes, Vez, etc.

L'Abbé QUESTIER.

NOTE SUR LE BOTHRIOCÉPHALE DE L'HOMME.

Dans la séance du 5 avril dernier, M. le docteur Daniel a offert à la Société un ver intestinal d'une énorme longueur. On lisait „sur le vase qui le contenait : *Tænia solium,* vulg. Ver solitaire. Le bureau a bien voulu me le confier pour l'étudier et vérifier l'exactitude de l'étiquette. Je l'ai fait, et j'ai reconnu une espèce d'un genre voisin des Ténia, le Bothriocéphale de l'homme, *Bothriocephalus latus,* autrefois *Tænia lata.* Je devais à la Société, qui m'a procuré le plaisir d'une étude nouvelle et intéressante, de lui en présenter le résultat. Le voici, en quelques pages :

Les Bothriocéphales furent confondus avec les Ténia, par les naturalistes anciens. Pallas et Linnée les classaient à la fin des Zoophytes, entre les derniers êtres animés.

G. Cuvier réunit tous les vers parasites avec quelques autres d'une structure semblable, mais non parasites, et il en fit la deuxième classe du quatrième embranchement du règne animal ; c'étaient les Zoophytes intestinaux. Il n'était cependant pas entièrement convaincu qu'ils fussent à leur véritable place ; la disposition rayonnée des organes buccaux ne lui paraissait pas évidente. La classe des Intestinaux se divisa en deux ordres : le premier comprit les Cavitaires, dont le canal intestinal, nettement terminé par une bouche et un anus distincts, flotte dans une cavité abdominale. Telle est l'Ascaride lombrical, ou Lombric des intestins. Le second se composa des Parenchymateux, dont le tube digestif n'a qu'une seule ouverture et semble être simplement creusé dans la substance du corps. Ici viennent pour exemple les Ténia, les Douves du foie, les Hydatides et les Cœnures, dont une espèce cause le Tournis aux moutons.

M. Duméril, de son côté, forma, de tous les intestinaux, un seul groupe, les Helminthes. Ce nom vient du mot grec ἕλμις, pluriel ἕλμινθες, par lequel Hippocrate et Aristote désignaient les principaux vers que l'on rencontre dans le corps de l'homme, peut-être aussi les véritables Lombrics ou vers de terre.

M. de Blainville, reprenant tous les travaux exécutés avant lui, sépara de nouveau les animaux que Cuvier avait réunis en hésitant, revint à la distribution de Linnée, et reporta à la fin des Articulés l'ordre des Cavitaires, qu'il nomma Entomozoaires apodes Oxycéphalés. C'était un hommage rendu, par l'observation rigoureuse, à la justesse d'aperçu du génie suédois. Pour l'ordre des Intestinaux parenchymateux de Cuvier, où les structures articulées et rayonnées se trouvent souvent à la fois sur le même sujet, par exemple chez les

Bothriocéphales, M. de Blainville le plaça comme intermédiaire entre les vrais Entomozoaires ou Articulés, et les Actinozoaires ou rayonnés.

Enfin, dans son dernier traité de Zoologie à l'usage des colléges, M. Milne Edwards ne fait, de presque tous les Intestinaux qu'une section du second embranchement du règne animal, qu'il divise en deux sous-embranchemens, les Articulés et les Vers Les Vers comprennent quatre classes, dont celle des Helminthes est la dernière. La classe des Helminthes se compose de deux groupes : le premier, celui des Hématoïdes, est représenté par l'Ascaride lombrical ; le second, celui des Tænioïdes, contient les Ténia et les Bothriocéphales.

L'animal que nous étudions en ce moment, est donc un annelé de la classe des Helminthes, du groupe des Tænioïdes. Voici, d'après M. Milne Edwards la caractéristique de ce groupe :

« Corps alongé, aplati, semblable à un long ruban plissé en tra-
» vers, divisé en un grand nombre d'articles, qui renferment chacun
» un ovaire et présentent un ou deux pores ; le canal intestinal paraît
» être remplacé par deux vaisseaux longitudinaux qui communi-
» quent au-dehors par les orifices latéraux, et la tête ne présente
» pas de bouche bien distincte. »

Les Tænioïdes de M. Milne Edwards correspondent à l'ordre des des Bothrocéphalés de M. de Blainville, qui ajoute aux caractères énoncés ci-dessus la présence constante des fossettes plus ou moins profondes, situées au renflement céphalique.

M. de Blainville partage ensuite ses Bothrocéphalés en trois familles d'après la considération d'espèces de becs, d'appendices armés ou non, qui garnissent la tête en nombre variable. De là les Polyrhynques, les Monorhynques, enfin les Anorhynques ; ceux-ci n'ont aucun appendice.

C'est à cette dernière division qu'appartient le genre Bothriocéphale. Il est caractérisé de la manière suivante :

« Renflement céphalique, sans tentacules ni mammelons probos-
» cidiformes, garni de crochets. »

Quelques genres ont quatre lobes ou fossettes, d'autres n'en ont que deux ; tel est celui qui nous occupe, et auquel nous arrivons enfin. En voici la description ; il est facile de la suivre sur le sujet suspendu dans l'alcool :

« Corps très-mou, très-déprimé, fort alongé, tænioïde, composé
» d'un très-grand nombre d'articles enchaînés, ordinairement trans-
» versés, sans pores ni cirrhes latéraux. Renflement céphalique té-
» tragone, plus ou moins distinct, généralement alongé, sans ré-
» trécissement postérieur bien marqué, et pourvu de deux fossettes
» latérales, étroites, alongées et peu profondes. Orifices des ovaires
» distincts et constamment à la face inférieure des articles, quel-
» quefois doubles pour chacun d'eux. »

Le nom du Bothriocéphale est formé des deux mots grecs : βοθριον, fossette, et κεφαλη, tête.

Ce genre compte une quinzaine d'espèces; presque toutes vivent sur les poissons d'eau douce malacoptérygiens. On n'en connaît pas chez les reptiles; les oiseaux en fournissent une, celle des Plongeons. Parmi les mammifères, l'homme seul jouit du triste privilége d'avoir la sienne. Je vais exposer ce que la science et le préjugé en ont raconté de plus intéressant.

Le Bothriocéphale de l'homme, *Bothriocephalus latus*, est le même animal que Cuvier décrit sous le nom de Ténia large, *Tænia lata*. Cependant, trois caractères importans l'éloignent de ce dernier genre. Les Ténia ont des appendices céphaliques ou crochets, quatre fossettes ou suçoirs, et les pores unilatéraux irrégulièrement alternes. Les Bothriocéphales, au contraire, n'ont pas de crochets, deux suçoirs seulement, et les pores sont toujours vers le milieu de la face inférieure des articles. Ce dernier caractère, le plus apparent des trois, s'aperçoit même à l'œil nu sur la partie la plus large de l'animal. Il suffit pour empêcher de confondre ensemble ces deux parasites de l'homme, assez ressemblans à la première vue.

La longueur totale du Bothriocéphale de l'homme, lorsqu'il est parvenu à son entier développement, est de huit mètres au plus; souvent il a moins. Le nôtre porte sept mètres soixante-dix centimètres. Le nombre des anneaux approche deux mille. Leur largeur va en augmentant, depuis un demi-millimètre, à la tête, jusqu'à quinze millimètres vers le milieu du corps; elle décroît ensuite insensiblement pour se terminer avec la queue à trois millimètres environ. La longueur des anneaux est, à la tête, de deux tiers de millimètres; elle atteint trois millimètres au milieu du corps, et finit avec quatre millimètres; mais comme la largeur de la queue est beaucoup moindre que celle du milieu du corps, les derniers anneaux paraissent beaucoup plus long que ceux qui les précèdent d'une centaine de rangs.

Cet Helminthe habite l'intestin grêle de l'homme, où il se nourrit des fluides produits de la digestion, peut-être par une simple imbibition. On ne lui connaît pas d'organes respiratoires. Cette fonction ne peut vraisemblablement s'exécuter que par la peau et le parenchyme, qui constituent la masse du corps. On ne sait non plus rien de certain sur la circulation chez cet animal, ni sur la durée de son existence. Il semblerait que sa partie caudale peut se rompre et être expulsée hors de l'intestin par fragmens, sans que la partie antérieure cesse de se développer. Les fragmens ainsi détachés ont été anciennement considérés comme autant de vers distincts. On les appelait alors *Cucurbitains*. On supposait aussi que la même personne n'en nourrissait jamais plus d'un; on le nommait, à cause de cela, *Ver solitaire*; et tous les fragmens rendus isolément étaient attribués à un seul animal. De là viennent ces chiffres, énormément exagérés, par lesquels on exprime souvent les dimensions, déjà assez considérables en réalité, du Ver solitaire. On en cite de soixante-dix

mètres, de cent mètres, et même de cent soixante mètres. Il est évident que l'intestin grêle n'aurait pu suffire à loger de pareils supplémens ; mais il est aujourd'hui parfaitement constaté que sa longueur totale ne dépasse pas huit mètres, et qu'une même personne peut en avoir plusieurs à la fois.

Cette assertion semble devoir effrayer d'abord l'imagination ; aussi je m'empresse d'ajouter qu'il en est du Bothriocéphale comme de certains autres Helminthes qui vivent en nous et à nos dépens. On peut en nourrir plusieurs, sans le savoir, et se très-bien porter. La souffrance ne commence souvent que le jour où, ayant reconnu leur présence, on se laisse frapper l'imagination par des contes populaires, ou bien encore lorsque l'organisme est fatigué par les remèdes violens que l'on emploie pour se guérir. La médecine possède du reste des moyens efficaces pour soustraire et neutraliser les causes tant extérieures qu'intérieures, qui favorisent la production des vers de toute espèce.

Quant au mode de reproduction des Bothriocéphales, il n'y a qu'un seul point de certain, c'est que chaque article développé contient un ovaire d'où s'échappent par centaine des œufs fécondés. Mais ces œufs, que deviennent-ils ? Un observateur, qui poursuit depuis plusieurs années la solution de ce problème, M Emile Blanchard, exprimait dernièrement, devant l'Académie des Sciences, l'opinion suivante : « Les œufs du Bothriocéphale, entraînés avec le résidu de la digestion hors de l'intestin, où ils ont été produits, seraient répandus comme les engrais sur les végétaux ; puis, avalés avec les fruits ou les herbes que l'on mange, se retrouveraient, un peut-être sur cent mille, dans les conditions favorables à leur développement. La nature semble au reste avoir pourvu d'avance au danger d'une destruction imminente pour le plus grand nombre de ces œufs ; car elle a donné au Bothriocéphale une fécondité aussi prodigieuse qu'aux poissons. »

Deux observations viennent à l'appui de cette opinion. D'abord, il n'est pas rare de trouver des familles entières de Ténia dans l'intestin du chien, du renard, du lapin, etc. Il y en a alors de tous les âges. Il faut donc que des œufs soient éclos successivement dans le corps de ces animaux. Or, s'ils n'y ont pas été pondus par un Ténia adulte, dont il faudrait toujours expliquer l'introduction dans l'intestin, ils ont pu être amenés du dehors par la voie de l'alimentation. En effet, le Bothriocéphale de l'homme, qu'on ne trouve pas en France, est réellement endémique en Suisse. Les étrangers, qui vont habiter ce pays pendant quelque temps, en reviennent très-souvent avec ce Ver intestinal. Ils n'ont pu le prendre qu'avec les alimens. M. Milne Edwards a émis la même idée dans ses cours à la Faculté des Sciences. Telle est l'opinion de M. Emile Blanchard.

Cette hypothèse expliquerait peut-être suffisamment la présence des vers intestinaux dans les organes digestifs d'animaux qui se sont déjà nourris d'alimens puisés dans le monde extérieur ; mais elle ne

rend pas compte de leur présence dans le corps des nouveaux-nés, dans celui des fœtus, dans les cavités closes comme le crâne, la poitrine, les chambres de l'œil, les reins où les œufs ne pouraient pénétrer sans avoir traversé les vaisseaux lymphatiques, toujours trop petits pour les admettre. Aussi, a-t-on supposé qu'ils étaient transmis par les parens. Et pourtant, ni l'observation directe, ni la nature bien connue de certaines espèces d'Helminthes vivipares ne permettent de s'arrêter long-temps à cette idée. Nous serions reportés d'ailleurs au système de la préexistence des germes. Or, ce système a bien pu se discuter au siècle dernier, mais il ferait tout au plus sourire aujourd'hui.

Reste une troisième explication du fait qui nous occupe. Une école recommandable par le nombre et le mérite des savans qui la représentent, professe la doctrine bien des fois combattue, jamais réfutée, de la *génération spontanée* ou *primitive*. Cette école ne voit, dans l'organisme en général, *qu'un mode particulier de la matière. La génération des êtres primordiaux a lieu par l'action réciproque des élémens de l'organisme, mis en rapport par les agens qui établissent en eux la vie.* Dès lors, l'apparition des intestinaux dans l'intérieur des différens organes n'a rien que de très-ordinaire. Car, dès qu'une affection morbide met les élémens constitutifs d'un nouvel être en présence et dans les conditions nécessaires, la force plastique s'exerce, les premières cellules organiques se groupent d'abord ; puis, en vertu de l'évolution épigénésiaque qui suit une marche rigoureuse, les premières cellules, une fois formées, les autres viennent se grouper autour d'elles, par suite d'une loi qui les renferme toutes dans des limites assez restreintes. Ainsi, naissent des êtres qui ont telle ou telle forme, et jouissent d'un mode spécial d'existence. Les Végétaux cellulaires, les Infusoires et les Entozoaires ou Intestinaux fournissent la plupart des faits sur lesquels s'appuie cette théorie.

On n'attend pas de moi, sans doute, que je formule une opinion personnelle sur un sujet aussi difficile. C'est déjà beaucoup de ma part, trop peut-être, d'avoir osé en toucher ici quelque chose. J'ai cru ne pas devoir laisser passer cette occasion de faire remarquer combien, en Histoire naturelle, les moindres faits, quand on veut s'en rendre compte, peuvent élever nos pensées, aiguiser notre désir de connaître, parfois le satisfaire, presque toujours étonner notre esprit et le confondre. A mesure qu'on la poursuit avec plus d'ardeur, la vérité semble se réfugier dans un sanctuaire plus retiré, à l'abri d'une barrière infranchissable, posée au commencement par le souverain auteur des mondes.

Natura sacra sua non simul tradit ; illa arcana interiori sacrario clausa sunt ; involuta veritas in alto latet. (Linnæus.)

L'Abbé Fx. MAILLARD.

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

BUREAU DES ANNÉES 1848 et 1849.

Président, M. DANJOU.
Vice-Président, pour la section d'Archéologie et d'Arts, M. DUPONT-WHITE ✻.
Vice-Président, pour la section des Sciences naturelles, M. l'Abbé PINART.
Secrétaire-perpétuel, M. D'ELBÉE.
Secrétaire, pour la section d'Archéologie et d'Arts, M. CH. DELACOUR.
Secrétaire, pour la section des Sciences naturelles, M. l'Abbé MAILLARD.
Trésorier, M. ACH. GIBERT ✻.
Bibliothécaire-Archiviste, M. FABIGNON.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. BIOT ✻, Membre de l'Institut de France, Professeur d'Astronomie au Collége de France, à Paris.

HÉRICART DE THURY ✻, Membre de l'Institut de France, Inspecteur général des Mines, Membre du Conseil général de l'Oise, à Thury-en-Valois.

GRAVES ✻, Membre de la Société géologique de France, de la Société hollandaise des Sciences à Harlem, Correspondant de la Société nationale et centrale d'Agriculture, à Paris.

M. Mérat ✻, Docteur en Médecine, Membre de l'Académie nationale de Médecine et de la Société nationale et centrale d'Agriculture, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. Baillière (Germer), Libraire à Paris.
L'Abbé Balthazar, Curé de Maisoncelle-Tuilerie.
Bazin (Armand), Propriétaire au Mesnil-Saint-Firmin.
Bazin (Stéphane), Propriétaire au Mesnil-Saint-Firmin.
Caron, Propriétaire à Bulles.
Cavrel-Bourgeois, Négociant à Beauvais.
De Cayrol, ancien Député, et Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Compiègne.
Chevereau, Juge à Beauvais.
Gaudechart (Albéric de), Propriétaire à Bailleul-sur-Thérain.
Le Père ✻, Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées, à Beauvais.
Levavasseur (Gustave), Propriétaire, à Bretenil.
Saint-Germain (Clément de), Propriétaire, à Saint-Germain.
Simon, Propriétaire, à Beauvais.
Tierce, Directeur des Contributions indirectes, à Beauvais.
Wateau, Substitut du Procureur de la République, à Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM. L'Abbé Barraud, Chanoine, à Beauvais.
Bosc père, Propriétaire, Artiste Graveur, à Paris.
Bosc fils, Sous-Intendant militaire, à Vesoul.
Paringault, Substitut du Procureur de la République, à Compiègne.

B. WEIL, Architecte.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

DESCRIPTION

DES

DEUX GRANDES ROSACES

DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS.

(XVI^e^ SIÈCLE.)

Au douzième siècle, les fenêtres circulaires des églises présentaient exactement la figure d'une roue. Des colonnes partant du centre, comme autant de rayons, et formant un moyeu par la réunion de leurs bases, allaient aboutir à la circonférence où elles recevaient la retombée de petites arcades simples ou trilobées. Cette ressemblance entre les roses de nos édifices sacrés et l'objet qui, dans l'antiquité, avait été employé comme symbole du temps, de la vitesse, de l'inconstance et de la fortune, fit naître, dans l'esprit des artistes, la pensée de les accompagner de sujets figurant les quatre âges de la vie, la vicissitude des choses humaines et cette succession d'événemens heureux ou malheureux au milieu desquels s'écoule notre rapide existence. On connaît la fenêtre de la cathédrale d'Amiens et celle de Saint-Etienne de Beauvais, qui offrent en relief de semblables représentations.

Lorsque dans la suite les grandes ouvertures circulaires prirent une disposition toute différente, que l'intérieur de leur vaste circonférence fut, par des meneaux serpentant en tous sens, divisé, comme un immense réseau, en une multitude de compartimens variés, on continua encore quelquefois à y rattacher l'idée du changement, de la vitesse et du temps; mais tandis que cette idée avait été précédemment restreinte à la vie humaine, on l'étendit alors en quelque sorte avec les dimensions de la rose, on l'appliqua à la durée de l'univers, et on représenta sur les vitraux remplissant les nombreuses divisions, ou l'astre dont le cours sert de mesure aux jours, aux années et aux siècles, ou les principaux événemens de l'histoire du monde. C'est ce qu'on remarque dans les grandes ouvertures circulaires qui surmontent les deux portails latéraux de la cathédrale de Beauvais, et que nous nous proposons de décrire dans cette courte Notice.

Ces roses ont environ onze mètres de diamètre. Le milieu en est occupé par un encadrement circulaire de peu d'étendue, le reste se divise en dix-huit grands compartimens qui affectent la forme d'un ovale allongé, d'une larme ou plutôt encore de la flamme d'une bougie. Six se rangent autour de l'encadrement central, s'appuyant sur lui par leur partie arrondie et dirigeant leur pointe dans le sens opposé. Ils forment ainsi une espèce d'étoile ou d'auréole. Les douze autres, réunis deux à deux de manière à figurer des cœurs, s'enclavent entre ceux-ci par leur extrémité anguleuse. Par leur extrémité circulaire, ils vont toucher les bords mêmes de la rosace.

Chacun de ces grands compartimens en renferme quatre petits également flamboyans à l'extérieur, mais dont l'intérieur est muni, de chaque côté, vers le milieu, d'un angle saillant qui le subdivise et lui fait prendre la forme de la vessie natatoire de certains poissons.

ROSACE DU MIDI. (Planche XII.)

La rose du midi représente la création et les grands événemens qui s'accomplirent depuis cette époque jusqu'au séjour des Israélites dans le désert.

Dieu. — Dans l'encadrement central (n° 1) apparaît Dieu principe, centre et fin de tout ce qui existe, de qui tout émane et vers

lequel tout doit converger, *principium, centrum et finis*. Il est représenté sous les traits d'un noble vieillard. Une longue barbe blanche lui descend sur la poitrine, une chevelure d'une blancheur également éblouissante flotte sur ses épaules. De la main gauche il semble commander aux différens êtres de sortir du néant, sa main droite est élevée pour les bénir. Il a pour vêtement une aube blanche, une tunique verte et un manteau de pourpre retenu en avant par une agrafe d'or. Une couronne royale lui ceint le front, et derrière sa tête s'élève un nimbe blanc encadré dans un cercle jaune, mais sur lequel on ne remarque pas la croix qui indique ordinairement les personnes divines.

Les six compartimens rangés autour de cet encadrement central sont consacrés aux œuvres de la création; l'artiste toutefois n'a pas placé les êtres dans l'ordre que Moïse indique pour leur formation successive; il a quelquefois d'ailleurs rassemblé ce qui a été créé à des jours différens, et séparé ce que le même jour a vu naître. Dans la disposition qu'il a adoptée, il paraît avoir eu surtout en vue la place que les objets représentés occupent eux-mêmes dans la nature. Tout ce qui appartient au ciel ou à l'air a été figuré dans les compartimens du haut, tandis que les créatures qui vivent sur la terre ou dans la mer se voient dans les divisions inférieures.

Vent ou firmament. — Dans les quatre subdivisions composant celui des compartimens supérieurs qui est placé au niveau de l'épaule droite de Dieu (nos 2, 3, 4, 5), à la gauche de l'observateur, on remarque quatre grosses têtes humaines lançant du vent dans plusieurs directions. Peut-être le peintre-verrier a-t-il voulu par là représenter ce souffle puissant qui, au premier jour, et avant que la lumière ne parût, agitait violemment les eaux, *spiritus Dei ferebatur super aquas*; mais peut-être aussi s'est-il proposé d'indiquer le firmament formé au second jour. Le plus grand nombre des commentateurs pensent en effet que le firmament dont il est question au verset sixième du chapitre premier de la Genèse, n'est autre chose que le ciel aérien ou l'atmosphère qui environne notre globe, et au milieu duquel s'agitent les vents et se forment les tempêtes.

Création du soleil, de la lune et des étoiles.— « Au quatrième jour,

Dieu fit deux grands corps de lumière, l'un plus grand pour présider au jour, et l'autre plus petit pour présider à la nuit; il créa aussi les étoiles, et il les plaça dans le firmament du ciel pour éclairer la terre ». Tous ces astres se voient dans le compartiment placé immédiatement au-dessus de la tête du créateur (nos 6, 7, 8, 9). Ils sont représentés, comme on avait coutume ordinairement de le faire au moyen-âge, et comme cela se pratique encore quelquefois maintenant: le soleil par un disque couvert de taches et environné de rayons, la lune par une tête de femme vue de profil, enfermée dans un croissant, et les étoiles par des espèces de polygones composés de cinq pointes égales. Le soleil et les étoiles sont jaunes, ce qui indique le vif et brillant éclat de ces astres. La lune, qui ne fait que réfléchir les rayons du soleil, et qui n'apparaît au milieu des cieux qu'avec une lumière faible et argentée, est toute blanche.

Si le compartiment précédent correspond au premier jour, et rappelle le vent violent qui agitait les eaux, le firmament n'aurait point de place particulière, et il y a alors tout lieu de croire que l'intention du peintre a été de le réunir, dans la division dont il est actuellement question, avec les globes lumineux qui nous éclairent. Si au contraire les quatre vents sont le symbole du ciel, on peut penser que le premier jour dans lequel la lumière fut créée, est ici confondu avec le quatrième qui vit paraître le soleil, la lune et les étoiles.

Création des oiseaux. — Les oiseaux furent créés le cinquième jour, jour où reçurent également l'existence les poissons et tous les animaux qui vivent dans les eaux. L'artiste a séparé ces deux créations, et, réservant une des divisions inférieures pour les habitans de l'humide élément, il a placé dans le dernier des compartimens supérieurs les représentans de la seconde classe des vertébrés. Ce sont quatre oiseaux de différentes formes et de différens plumages qui volent au milieu des airs (nos 10, 11, 12, 13). Nous doutons beaucoup qu'ils aient leurs analogues dans la nature, mais

Pictoribus atque poetis,
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Création des poissons. — C'est dans la première division inférieure, à gauche de l'observateur, que sont placés les poissons; ils

nagent dans une mer d'azur (nos 22, 23, 24, 25). Parmi eux on distingue surtout le rouget et le congre qui sont si communs sur nos marchés et dont toutes les classes de la société peuvent se nourrir à cause de la modicité de leur prix. Connus de tous, il leur convenait plus qu'à d'autres d'être élus pour prendre place dans nos verrières au nom des immenses tribus auxquelles ils appartiennent.

Création des quadrupèdes. — Le deuxième compartiment inférieur, celui du milieu, correspond au sixième jour de la création dans lequel Dieu donna la vie aux bêtes sauvages, aux animaux domestiques et aux reptiles. Un bœuf et un mouton sont étendus sur la terre à côté d'un cerf aux pieds rapides et aux bois majestueux. Un autre mouton broute des feuilles d'arbre; mais on ne voit point de reptiles (nos 18, 19, 20, 21).

Création des arbres et des plantes. — « Au troisième jour, Dieu dit : Que la terre pousse de l'herbe verte qui porte sa graine et des arbres fruitiers qui portent du fruit selon leur espèce, et qui renferment leur semence dans eux-mêmes pour se reproduire sur la terre; et il en fut ainsi. La terre produisit de l'herbe verte qui portait de la graine selon son espèce, et des arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes, chacun selon son espèce. » — Cette création est représentée dans le troisième compartiment inférieur (nos 14, 15, 16, 17) par quelques arbres au vert feuillage, à la cime touffue, groupés et réunis de manière à former un épais massif ou une forêt. Aucun oiseau ne vole sur leurs branches, aucun reptile ne rampe à leur pied, aucun quadrupède ne circule entre leurs troncs robustes. C'est que les arbres ont précédé, dans leur formation, les animaux; c'est qu'ils ont été les premiers êtres vivans que Dieu ait produits lorsqu'il eut réuni dans le bassin des mers les eaux qui auparavant couvraient toute la surface du globe. Du reste, le peintre, par une heureuse combinaison, nous a montré cette forêt sur le point d'être peuplée; car les oiseaux qui volent dans la division supérieure paraissent prêts à s'abattre sur le sommet des arbres qui la composent, et le cerf, qui bondit dans l'autre compartiment voisin, semble également n'attendre que l'ordre de Dieu pour pénétrer dans ses profondeurs.

Dans les compartimens extérieurs, c'est-à-dire dans ceux qui sont le plus rapprochés de la circonférence de la rose, sont retracés les faits qui se sont accomplis depuis le dernier jour de la création jusqu'à l'époque où les Hébreux, errant dans le désert, reçurent la manne du ciel pour leur servir de nourriture.

Les anges. — Mais avant de commencer l'histoire des hommes, il convenait de rappeler l'existence des habitans du ciel. Il y a entre l'homme et l'ange des rapprochemens si frappans, des relations si intimes et si consolantes! — Ce sont les deux divisions les plus élevées de la rose, celles que supporte le cadre où brille le soleil, la lune et les étoiles (nos 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33), qui ont été consacrées à rappeler la création des anges. Dans chacune des trois subdivisions supérieures de ces compartimens (nos 26, 27, 28, 30, 31, 32), un de ces esprits célestes est représenté sous la forme d'un jeune homme au visage noble et radieux. A ses épaules sont fixées des ailes, signe de la promptitude avec laquelle il exécute les ordres de Dieu. Il a pour vêtement principal une longue robe flottante que recouvre une courte tunique. Il se tient dans l'attitude de l'adoration. Dans la dernière subdivision qui se rapproche le plus de la place qu'occupent les astres (nos 29, 33), on remarque deux têtes de Séraphins accompagnées de deux ou de quatre ailes. L'une de ces têtes est verte, l'autre rouge. On se demande quel but l'artiste a pu se proposer en adoptant ces couleurs. On serait porté à croire qu'auprès des saints anges il a voulu placer des anges réprouvés; mais le calme de ces figures, leur air de bonheur, leur attitude respectueuse ne permettent pas cette supposition. La proximité des astres paraît devoir expliquer le problème. Ce sont sans doute les teintes que prend le ciel lorsqu'il réfléchit sous certaines conditions les rayons du soleil que l'on aura voulu reproduire ici.

Tentation de nos premiers parens. — A côté du paradis du ciel se trouve le paradis de la terre. Dans le troisième des compartimens qui nous occupent actuellement, en descendant vers la droite (nos 34, 35, 36, 37), on voit au milieu de ce paradis terrestre Adam et Eve; mais ils sont prêts de consommer l'acte qui doit les en faire honteusement chasser.—Nos premiers pères apparaissent avec toute la fraîcheur de la jeunesse, rien ne couvre encore leur nudité; ils sont

assis l'un et l'autre près d'un arbre élevé qu'enlace dans ses replis nombreux un énorme serpent bariolé des plus vives couleurs. Eve s'est déjà laissée séduire par l'animal astutieux ; elle a détaché de l'arbre de la science deux des fruits qu'il lui avait été défendu de manger, et, en réservant un pour elle-même, elle présente l'autre à son époux. Vaincu par les instances de notre mère commune, celui-ci tend la main pour recevoir le présent fatal. Son air de bonheur, la joie qui brille sur le visage de sa compagne, semblent indiquer qu'ils croient l'un et l'autre à la réalisation de la promesse qui leur a été faite de devenir semblables à Dieu même, mais ils ne tarderont pas à se désabuser et à comprendre qu'on ne désobéit pas impunément aux ordres du Tout-Puissant.

Adam et Eve chassés du paradis terrestre. — La division suivante (nos 38, 39, 40, 41), nous montre le premier châtiment du péché de nos premiers parens. Quelles douces jouissances, quelles délices pures ne trouvaient-ils pas dans le jardin que Dieu avait préparé pour être leur séjour sur la terre, dans cet Eden dont il est impossible de tracer un tableau fidèle ! Les deux coupables sont bannis de cette riante demeure où la nature employait toutes ses ressources pour les rendre heureux, où la nourriture la plus agréable leur était offerte, où de suaves parfums s'exhalaient pour eux au sein des airs, où les oiseaux se réunissaient pour leur faire entendre les chants les plus harmonieux, et où, pour comble de bonheur, Dieu caché, il est vrai, sous une forme humaine, parce qu'aucun mortel ici-bas ne saurait le contempler tel qu'il est, leur apparaissait, et voulait bien s'entretenir avec eux, se complaisant dans leur pureté et leur innocence. Ils sont bannis de ce lieu pour n'y rentrer jamais. Un ange descendu du ciel les chasse devant lui, faisant vibrer l'épée flamboyante dont il est armé. La honte, la confusion, le remords sont empreints sur le front du couple infortuné.

Adam et Eve après leur expulsion du paradis terrestre. — L'expulsion du jardin d'Eden ne devait pas être pour Adam et sa trop crédule épouse la seule punition de leur faute. Le Seigneur, les ayant cités devant lui, avait dit à la femme : « Vous mettrez au monde dans la douleur, vous serez sous la puissance de l'homme, et il vous dominera. » Puis s'adressant à Adam, il lui avait fait entendre ces

paroles : « Puisque vous avez écouté la voix de votre femme et que vous avez goûté du fruit dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite, vous n'en retirerez qu'avec beaucoup de travail votre nourriture tous les jours de votre vie; elle vous produira des épines et des chardons, vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre dont vous avez été formé. » — On assiste à l'exécution de ce terrible arrêt en considérant la scène retracée dans le cinquième compartiment (nos 42, 43, 44, 45). Adam cultive péniblement la terre à l'aide d'une bêche, tandis que son épouse, assise non loin de là, tient contre ses genoux un petit enfant auquel elle a donné le jour en endurant de cruelles souffrances. Le vêtement de notre premier père est en rapport avec les travaux auxquels il se livre. C'est le sarrau grossier du laboureur; mais Eve est élégamment parée. Une riche toque lui couvre le front, et sa robe d'une couleur brillante et d'une forme grâcieuse, est semblable à celles que portaient au seizième siècle les femmes d'un rang élevé. Un autre costume lui eut incontestablement mieux convenu.

Déluge. — Après nous avoir esquissé d'une manière rapide, l'histoire de nos premiers parens, leur faute et leur punition, le peintre-verrier passant sous silence ces premières générations d'hommes dont l'écriture elle-même nous rapporte si peu de choses, nous transporte, à travers les siècles, jusqu'au temps où le genre humain subit le terrible châtiment dont le souvenir est conservé dans les annales de tous les peuples. « La malice des enfans d'Adam était devenue grande sur la terre, les pensées de leur cœur s'étaient à toute heure appliquées au mal, toute chair avait souillé ses voies. Dieu s'était repenti d'avoir créé et il avait dit : Je détruirai l'homme de dessus la face de la terre, j'étendrai ma vengeance jusqu'aux animaux qu'il a fait servir à ses crimes, jusqu'aux reptiles, jusqu'aux oiseaux du ciel. Un juste toutefois avait trouvé grâce devant lui et il avait résolu de le sauver avec sa famille. Il lui avait ordonné de faire une arche en bois, de trois cents coudées de long, de cinquante de large, et de trente de haut, d'y entrer avec sa femme, ses fils et les femmes de ses fils, et d'y faire entrer aussi des animaux de toutes les espèces. Puis, sept jours s'étant écoulés, les eaux s'étaient répandues sur la terre. » — L'arche de Noé, sur la verrière, se compose d'une barque ovale et d'une espèce d'édifice de même forme qui la surmonte. La

Pl. XI

UNIV. OF MICH.

barque, dont les bords sont élevés, est armée d'éperons comme une citadelle; l'édifice présente, sur le flanc visible, trois larges ouvertures; un dôme aplati le couronne. Il y a peu de ressemblance entre cette construction et celle que décrit Moïse dans la Genèse. L'artiste n'avait probablement pas étudié les détails de l'écrivain sacré, et il s'était imaginé qu'il suffisait de lancer sur une vaste étendue d'eau un navire quelconque sans agrès et sans mâts pour rappeler le cataclysme qui anéantit le genre humain. Une colombe tenant dans son bec trois épis de blé au lieu d'une branche d'olivier, se dirige vers une des fenêtres de l'arche. Plusieurs poissons s'agitent autour de sa carène (nos 46, 47, 48, 49).

Tour de Babel.— Dans la septième division (nos 50, 51, 52, 53), s'élève une haute et vaste tour cylindrique, composée de cinq étages à diamètres inégaux. Au-dessus du premier se tiennent deux ouvriers coiffés d'une calotte et vêtus d'un large sarrau sans ceinture. Ils montent, à l'aide de machines, d'énormes pierres destinées à continuer l'édifice. Deux autres maçons travaillent à l'étage supérieur. Ce gigantesque monument est la Tour de Babel que les descendans de Noé, réunis dans les plaines de Sennaar, construisirent dans l'intention de se fixer tous dans ces lieux, contre les ordres formels de Dieu, qui leur avait prescrit de se répandre sur la terre pour en peupler les différentes contrées. Peut-être aussi voulaient-ils laisser à la postérité, dans un sentiment de fol orgueil, une preuve de leur hardiesse, de leur habileté, de leurs forces et de leur goût pour les arts.

Sacrifice d'Abraham. — Le tableau qui vient ensuite en remontant vers la gauche (nos 54, 55, 56, 57), est un véritable chef-d'œuvre de peinture. Il représente le sacrifice d'Abraham. Isaac, jeune enfant aux traits les plus délicats, au teint le plus frais, à l'air le plus noble, et en même temps le plus candide, se tient à genoux, les mains jointes, sur un autel en pierre; et devant cet autel est Abraham, vieillard vénérable, sur le visage duquel se lisent tout à la fois la crainte, la résignation, le dévouement et la joie. Il tient en main un glaive; tout-à-l'heure il était prêt à l'enfoncer dans le sein de son fils pour obéir aux ordres de Dieu; mais il vient de l'abaisser avec bonheur à la voix de l'ange qui est descendu du ciel pour lui

déclarer que le Seigneur, content de son obéissance, voulait qu'il épargnât l'héritier des promesses. Le bélier qui doit remplacer Isaac se voit non loin de l'autel au milieu d'un épais buisson. — Ce ne sont pas seulement les traits des personnages, l'expression de leur visage, la pose si convenable qu'on leur a donnée, qui doivent, dans ce tableau, attirer l'attention; les costumes sont aussi remarquablement beaux. Les longues chausses de couleur rouge que porte Isaac collent parfaitement sur ses membres; sa tunique jaune, ornée de broderies d'or qui lui descend jusqu'aux genoux, en dessinant parfaitement sa taille, et dont les manches sont garnies, vers le haut, de bouffans artistement arrangés, est de la plus grande élégance. Rien de plus grâcieux aussi que cette fraise qui environne de ses plis légers et ondoyans le cou de cet enfant, que ces manchettes transparentes qui lui retombent négligemment sur les mains. Le surtout à collet retombant dont est revêtu Abraham, quoique moins riche, offre cependant encore une belle forme; il est noble et convient parfaitement au vieillard. — Ce ne sont pas là sans doute les vêtemens qu'on portait à l'époque des patriarches, mais pardonnons au peintre ses anachronismes à cause de la fidélité et du talent avec lesquels il a reproduit les modes du règne de Henri II, modes que sont loin de valoir pour le bon goût celles du dix-neuvième siècle.

Bénédiction d'Isaac. — Isaac que nous venons de considérer jeune encore sur l'autel du sacrifice est arrivé à un âge bien avancé dans la division voisine; il est près de mourir (nos 58, 59, 60, 64). On le voit assis sur un lit élevé, au milieu d'un magnifique palais. A ses pieds se trouve Jacob. Choisi par Dieu pour être un des anneaux de cette chaîne auguste destinée à rattacher au premier homme, dont la désobéissance nous a perdus, l'homme Dieu dont le sacrifice doit nous sauver, le jeune enfant attend à genoux, les mains jointes, la bénédiction de son père. Un sentiment de trouble et d'hésitation s'est emparé de son âme. Il craint qu'Isaac, ne reconnaissant pas en lui son fils premier-né, ne le maudisse au lieu de le bénir; il redoute, s'il vient à réussir, les effets de l'implacable colère d'un frère déchu. Mais Rébecca, confidente des secrets desseins de Dieu, est là, à quelque distance, et tendant vers lui ses deux bras, elle lui fait signe de suivre fidèlement les avis qu'elle lui a donnés, et de ne pas douter un seul instant de l'heureuse issue de sa démarche. Ce sujet n'est

pas moins bien traité que le précédent. Les sentimens des personnages ont été parfaitement rendus; les figures sont nobles, les poses naturelles, les costumes d'une élégance également remarquable. Isaac a pour vêtemens une espèce de toge bleue et un ample manteau écarlate admirablement jeté sur ses épaules. Le jeune Jacob est vêtu de longues chausses collantes et d'une courte tunique jaune, ornée de fleurs. Rébecca porte, sur une longue robe de couleur azurée, un riche surcot jaune qui lui descend jusqu'aux genoux; un délicieux turban à côtes forme sa coiffure.

Joseph jeté dans une citerne. — Tout le monde connaît la touchante histoire de Joseph, le fils bien-aimé de Jacob. On sait la haine que ses frères conçurent contre lui, le dessein qu'ils formèrent de le faire périr. On a lu mille fois, on a mille fois entendu redire comment, épargné à la prière de Ruben, il fut livré à des marchands ismaélites, comment il fut conduit en Egypte, vendu à Putiphar, accusé par la femme de cet officier, et jeté dans les fers malgré son innocence; comment après avoir expliqué les songes du roi et prédit sept années d'abondance et sept années de stérilité, il reçut le commandement sur toute l'Egypte; comment enfin il fut reconnu par ses frères. Un drame si beau, si émouvant, si plein d'utiles instructions, ne pouvait manquer d'inspirer le littérateur et l'artiste. Aussi les détails en ont-ils été souvent reproduits par la peinture, par la sculpture et par la poésie. Obligé de ne faire que de rares et courtes haltes dans la route des âges qu'il s'est proposé de parcourir, le peintre-verrier de la cathédrale de Beauvais n'a pu en retracer qu'une seule scène, et il a choisi celle où Joseph, arraché à la mort par l'aîné de ses frères, est jeté dans la vieille citerne de Sichem. Le fils de Rachel a été dépouillé des riches vêtemens qu'il portait; des cordes sont passées sous ses bras, et à l'aide de ce support, Ruben lui-même le descend doucement dans le lieu souterrain où il doit être retenu captif. Il y a une indicible douleur empreinte sur le visage de cet homme ; il semble craindre que ses frères ne viennent chercher Joseph dans cette prison pour exécuter sur lui l'attentat auquel ils n'ont renoncé qu'avec peine; il élève les yeux vers le ciel et semble demander à Dieu de lui fournir une occasion favorable pour délivrer l'innocent enfant et le rendre à son père désolé (nos 62, 63, 64, 65).

Buisson ardent. — Devenu puissant en Egypte, Joseph obtint sans peine, pour ses frères, une des plus belles contrées de ce vaste empire, et ils vinrent tous s'y établir avec leur vieux père et leur nombreuse famille. Longtemps la postérité de Jacob fut honorée et heureuse dans la terre de Gessen ; mais le souvenir des bienfaits du ministre de Pharaon s'effaça peu à peu, une nouvelle dynastie monta sur le trône, et alors on ne considéra plus les Israélites que comme des étrangers dont il fallait se débarrasser ; on les accabla d'impôts, on les employa aux travaux les plus rudes et les plus pénibles, on les traita comme des esclaves ; le prince voulant même les anéantir entièrement, ordonna à ses officiers de faire périr leurs enfans mâles. Mais Dieu avait sur eux des vues de miséricorde, il résolut de les soustraire au joug pesant sous lequel ils gémissaient, et choisit pour l'exécution de ses desseins Moïse, l'un d'entre eux, arraché comme par miracle à une mort certaine et élevé à la cour par la fille même du roi, laquelle l'avait adopté pour enfant. Le onzième compartiment nous rappelle la circonstance imposante dans laquelle Dieu fit connaître ses volontés au fils d'Amram et lui traça la marche qu'il devait suivre pour délivrer ses frères de la servitude. Jéhovah apparaît, au milieu d'un buisson enflammé, plein de grandeur et de majesté. Le futur législateur des Hébreux est à genoux devant lui, il reçoit ses ordres avec les sentimens du respect, de la soumission et de la crainte (nos 66, 67, 68, 69).

Manne du désert. — Dans le douzième compartiment (nos 70, 71, 72, 73), la manne, sous la forme de corps ovales, ayant la blancheur de la neige, tombe du ciel pour servir de nourriture aux Hébreux. Une femme et un jeune homme en recueillent dans des vases de différentes dimensions. C'est à ce fait prodigieux et qui se renouvela tant de fois dans le désert que l'artiste interrompt ses annales du monde. Son point de départ a été le ciel auprès duquel il a rencontré le jardin de délices où l'homme devait trouver son bonheur sur la terre et qu'il a perdu par sa désobéissance. Maintenant qu'il a parcouru le cercle qu'il s'était tracé, il nous ramène avec lui vers la demeure des bienheureux, vers le séjour de la gloire, en nous montrant Dieu dans sa divine bonté, nourrissant son peuple de la manne, ce pain des anges, cet aliment descendu du ciel, qui n'était lui-même que le symbole et l'image d'une nourriture plus prodigieuse encore.

Au-dessous de la rosace règne une rangée de cinq baies ogivales renfermant chacune deux arcades à plein-cintre subtrilobé, lesquelles supportent trois compartimens flamboyans

Dans ces compartimens (nos 87-103), comme dans ceux qui remplissent le grand triangle curviligne contenu entre la partie supérieure de la rose et le sommet de la grande ogive qui la renferme (nos 74-86), on remarque des fleurons et des rubans enroulés de diverses couleurs. Les armes de France occupent le milieu du triangle (no 80).

Chacune des petites arcades à plein-cintre offre l'image colossale d'un prophète, placée sur un piédestal cylindrique et surmontée d'un pinacle dans le style de la renaissance. Le piédestal est couvert d'une tête d'ange et d arabesques; le pinacle, plus ou moins élancé selon la hauteur de l'arcade, se compose d'un ou de plusieurs étages de petits contreforts, de colonnes ou de balustrades. Au-dessous de ce pinacle, dans un cartouche carré, est écrit en latin le nom du prophète.

Prophètes. — Le premier personnage qui se présente sous ces arcades, en commençant par la gauche, est David, ce poète-roi qui consacra de mâles accents à chanter les triomphes que devait remporter sur les nations conjurées et frémissantes un monarque mystérieux dont il était lui-même la figure (no 104). Après David viennent: Isaïe qui a vu les vieux empires d'Orient s'abattant les uns sur les autres comme les arbres des forêts au souffle des orages, et dont le regard perçant a découvert l'histoire du Christ dans une telle plénitude de lumière, qu'on croirait, au tableau qu'il en trace, entendre plutôt un récit qu' un présage (no 105); Jérémie, à qui la ruine future de Jérusalem, la profanation de son temple et la captivité de ses enfans, inspirèrent de si tristes et si lamentables chants (no 106); le sombre Ezéchiel dont la voix vibrante et forte tonna avec tant d'éclat contre les prévarications et les crimes d'Israël (no 107), et le pieux Daniel arraché d'une manière si prodigieuse à la gueule des lions et aux flammes dévorantes de la fournaise, qui nous a raconté d'une manière naïve et simple l'histoire de Suzanne, cette femme si pure, si vertueuse et si indignement calomniée (no 108). A la suite de ces grands prophètes se rangent cinq de ceux qui ont été désignés sous la dénomination de petits prophètes, non que leurs oracles

soient moins importans que ceux des précédens, mais à cause du peu d'étendue des livres qu'ils ont écrits. C'est Osée, au style vif, pénétrant, sententieux et concis (n° 109). C'est Amos, ce pâtre de Thécué, peu instruit pour la parole, mais non pour la science (n° 110); c'est le sublime et véhément Michée, contemporain d'Isaïe (n° 111); c'est Zacharie, chargé d'exhorter les Juifs à reconstruire le temple de Jérusalem (n° 112); c'est enfin Malachie qui dépeint avec tant d'énergie l'inflexible justice du Seigneur et les terribles effets de sa vengeance à l'égard de l'impie (n° 113). Ces personnages au regard inspiré, à la pose majestueuse, sont couverts de vêtemens variés, plus ou moins imités de ceux qu'on portait à l'époque même de la verrière. Plusieurs n'ont aucun attribut, mais la plupart tiennent en main, pour rappeler les ouvrages qu'ils ont composés, ou un livre, ou un rouleau de papier, ou une bande en forme de phylactère. Sur la bande tenue par Amos se trouve écrit le nombre 1551, qui indique l'époque précise à laquelle les vitraux ont été peints. Nous le retrouverons encore tout-à-l'heure en étudiant d'autres sujets. Le roi-prophète, vêtu en monarque, le front ceint d'un brillant diadême, tient de la main droite un sceptre, symbole de sa dignité suprême, et à sa gauche repose la lyre dont les cordes si souvent ont frémi sous ses doigts en répétant les chants animés et sublimes que l'esprit de Dieu lui dictait.

La série de prophètes qui vient de se développer devant nous surmonte une galerie présentant à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice cinq ouvertures ogivales qui en renferment elles-mêmes deux autres de même forme surmontées de quelques compartimens flamboyans. Ainsi les arcades qui occupent sur chaque rang toute la largeur du transept sont encore au nombre de dix comme à l'étage supérieur. Celles du dehors seules ont été garnies de vitraux, les autres sont restées entièrement ouvertes.

C'est aux deux patrons de la cathédrale, saint Pierre et saint Paul, aux quatre évangélistes et aux quatre grands docteurs de l'église latine que le peintre-verrier a consacré cette galerie. Les uns et les autres, placés sous un dais à peu près semblable à celui des prophètes, ont aussi sous leurs pieds un socle couvert de bas-reliefs, mais ce socle est carré, et au lieu d'une figure d'ange il offre une tête d'animal ou de démon au-dessous de laquelle se lit en latin le nom du personnage.

Saint Pierre occupe la première arcade (n° 114). Conformément au type généralement adopté au quinzième et au seizième siècles, le prince des apôtres est représenté avec une figure ronde, le nez légèrement écrasé, une barbe épaisse et crépue, des yeux vifs, les pommettes des joues saillantes, le front découvert et ombragé seulement par un léger bouquet de cheveux. On lui a donné pour vêtemens une tunique bleue enrichie de broderies jaunes, et un long manteau de couleur rouge. Il tient dans la main droite les deux clefs du royaume des cieux. Ses pieds sont nus comme le sont toujours ceux des apôtres qui, pélerins infatigables de l'Evangile, ont volé d'une extrémité du monde à l'autre, pour instruire les hommes et les enrôler sous les bannières de Jésus-Christ.

A côté du premier des apôtres se tient, sous la seconde arcade (n° 115), le premier des évangelistes, saint *Mathieu*. L'expression de sa figure et la couleur de sa barbe annoncent un homme parvenu déjà à la vieillesse. Il est vêtu d'une robe rouge, d'une tunique bleue, d'un justaucorps vert et d'une pièce d'étoffe violette qui lui enveloppe le cou. Près de lui est l'ange ou plutôt le jeune homme ailé qu'on lui donne ordinairement pour symbole, parce que dans la première page de son évangile il raconte la naissance temporelle du fils de Dieu; et sur ses bras est jeté un phylactère où se lisent avec le chiffre 1551 les trois lettres N. L. P. Ces initiales sont celles de *Nicolas Lepot*, peintre-verrier de Beauvais, auquel nous sommes redevables de ces magnifiques verrières. Si l'histoire nous apprend peu de choses sur sa vie et ses travaux, ses œuvres le font assez connaître. Tout porte à croire que les traits sous lesquels il a représenté l'apôtre dépositaire de son nom ne sont autres que les siens, de sorte que la cathédrale qui conserve déjà ailleurs le portrait d'un de ses plus célèbres architectes (1) posséderait encore celui de l'artiste dis-

(1) Jean Vast, le fils. Il est représenté comme donateur, dans un des vitraux de la chapelle des Morts. C'est à l'entrée de cette chapelle qu'il a été enterré, ainsi que son père. Leur épitaphe, fixée contre le pilier auquel est appliqué le bénitier, était ainsi conçue :

Cy gist Jehan Vast, maistre maçon en l'église de céans, lequel décéda le 3e jour de novembre 1524;
Et aussi Jehan Vast son fils..... qui décéda le..... novembre 1581.
Priez Dieu pour leurs âmes.

tingué qui, au seizième siècle, l'a enrichie de tant de chefs-d'œuvre de peinture sur verre.

Saint-Marc, placé sous la troisième arcade (n° 116), porte sur une robe bleue une tunique rose et un long manteau de couleur violette qui semble se rattacher à la calotte dont il est coiffé. Sa figure est celle d'un vieillard. Un phylactère, sur lequel se retrouve la date 1551, se déroule encore entre ses mains. A ses pieds est couché le lion indiquant que c'est par la prédication de saint Jean-Baptiste au milieu des déserts qu'il a commencé l'histoire du sauveur des hommes.

Saint Luc, ainsi que nous l'apprend saint Paul dans l'une de ses épîtres, exerçait la médecine. Le peintre de nos verrières ne l'ignorait pas, aussi l'a-t-il représenté avec le costume de docteur, mais tel qu'on le portait à l'époque où il vivait lui-même (n° 117). Il a fait plus, il lui a donné les traits d'un homme que le Beauvaisis se fait gloire d'avoir vu naître, l'illustre Fernel, médecin de Henri II, savant infatigable qui consacra constamment à l'étude tout le temps qu'il put dérober à l'exercice de son art; génie capable, au dire de Cabanis, de systématiser les connaissances les plus vastes dans un style tout à la fois philosophique et brillant (1). A ses pieds est le jeune taureau désignant les sacrifices d'animaux que l'on offrait dans le temple de Jérusalem, sacrifices dont parle saint Luc en commençant son évangile.

Saint Jean. — Le disciple bien-aimé du Sauveur a pénétré jusque dans les profondeurs des cieux, jusque dans le sein de Dieu même, et dans un langage surhumain il nous a révélé le mystère auguste

---

(1) Pour se convaincre que Nicolas Lepot a voulu représenter ici Fernel, il suffit de comparer le vitrail avec le portrait placé en tête des Œuvres complètes de l'illustre médecin de Henri II, imprimées à Lyon en 1645. — M. Cambry, dans sa *Description du Département de l'Oise*, tome 2, page 213, dit positivement que Fernel a été représenté au portail du Midi; mais au lieu de le placer parmi les Evangélistes, il le range à tort au milieu des Prophètes.

de la génération éternelle du Verbe. Aussi lui a-t-on donné pour symbole l'aigle au vol rapide et au regard pénétrant. C'est avec cet attribut qu'il se montre à nous sous la cinquième arcade (n° 118). Son visage est celui d'un jeune homme dans la fleur de l'âge. De longs cheveux blonds tombent sur ses épaules, ses vêtemens sont une robe blanche ornée de fleurs et un manteau rouge. Il tient un livre de la main gauche et de la droite un stylet à écrire.

Le plus souvent l'on accompagne les quatre grands docteurs de l'église latine d'attributs qui rappellent une circonstance de leur vie ou quelque qualité personnelle ; ici ils n'ont pour marque distinctive que les insignes de leur dignité.

Revêtu d'une aube, d'une dalmatique rouge et d'une chape bleue, garnie de galons sur les bords, *saint Ambroise* a la tête couverte d'une mitre blanche enrichie de pierreries et d'ornemens d'or. Il tient de la main gauche un livre, et de la main droite la croix archiépiscopale à deux traverses inégales (n° 119).

Saint Jérôme a rempli auprès du pape Damase les fonctions dont sont actuellement chargés à la cour des souverains pontifes les cardinaux romains. Pour cette raison on a cru devoir lui donner le costume de ces hauts dignitaires. Sur le vitrail on le voit avec cet habillement qui se compose de la soutane rouge, de la grande chape rouge, du camail et du chapeau de la même couleur. Il tient de la main droite une longue croix simple semblable à celle que les cardinaux portent dans leurs armes (n° 120).

Le grand évêque d'Hippone, *saint Augustin*, porte les mêmes vêtemens que saint Ambroise, mais les couleurs sont différentes ; la dalmatique est bleue et la chape rouge. Il a en main la crosse épiscopale (n° 121).

Saint Grégoire-le-grand a sur la tête la tiare ornée de la triple couronne, marque du suprême pontificat. Ses ornemens sacrés sont une aube, une étole verte à franges d'or, une tunique jaune brodée, et une chape rose doublée de rouge. Il s'appuie sur la croix papale à trois traverses (n° 122).

Le dernier personnage est *saint Paul*, ce grand apôtre qui a tant

entrepris et tant souffert pour le nom de Jésus-Christ, et que l'église dans son culte associe toujours au chef du collége apostolique. Son attitude est imposante, ses traits sont nobles. Il est vêtu d'une toge verte et d'un manteau rouge, tient un livre de la main gauche, et de la droite une épée, instrument de son supplice. Ses pieds sont nus comme ceux de saint Pierre (n° 123).

ROSACE DU NORD.

Ce n'est plus une multitude de sujets variés et historiques que la rosace du nord nous retrace dans le dédale de ses compartimens. D'une simplicité remarquable dans son ensemble comme dans ses détails, et cependant d'un merveilleux effet pour l'œil de celui qui la considère, elle déploie devant lui la tenture azurée du ciel, au milieu de laquelle elle fait briller l'astre du jour environné d'innombrables phalanges d'étoiles. Le soleil est représenté par une surface circulaire d'où s'échappe une multitude de rayons. Le disque occupe la division centrale et figure une tête d'homme vue de face. Les rayons, après avoir traversé, suivant des lignes droites ou sinueuses, tout le réseau de la rosace, finissent par atteindre, en s'affaiblissant, son immense circonférence. C'est dans les intervalles qu'ils laissent libres qu'apparaissent les étoiles figurées encore ici par des espèces de pentagones.

Au-dessous de cette rose s'ouvrent, comme au portail du midi, cinq baies ogivales renfermant chacune deux arcades à plein-cintre surmontées de trois petites divisions.

Ces petites divisions et celles du triangle curviligne qui surmonte la rose, contiennent une tête de Séraphin de couleur de feu, munie de six ailes. Toutes ces têtes sont tournées vers le soleil qu'elles paraissent adorer. Ce n'est pas une idée païenne qui a porté l'artiste à ranger ainsi une légion d'anges autour de l'astre du jour. Lui qui tout-à-l'heure nous montrait tous les êtres de la nature sortant du néant à la voix du créateur, ne pouvait évidemment considérer le soleil comme une divinité. Par là il a voulu marquer qu'à la vue des œuvres de la création tout genoux doit fléchir au ciel et sur la terre pour en adorer l'auteur; il a voulu rappeler ces paroles que, vive-

ment impressionné, le roi-prophète laissa échapper en contemplant le soleil dans sa course rapide au milieu de l'immensité des cieux :

Cœli enarrant gloriam Dei et opera manuum
ejus annuntiat firmamentum.
Non sunt loquelæ neque sermones quorum
non audiantur voces eorum.
In sole posuit tabernaculum suum.

Dans chacune des arcades on remarque une sibylle. Elle est placée sur un piédestal cubique et sous un dais élancé, assez semblable à ceux de l'autre façade.

Les sibylles, on le sait, sont des femmes qui ont vécu au sein de la gentilité et que l'on a considérées comme des prophétesses. Les auteurs qui en ont parlé ne sont pas d'accord sur leur nombre. Plusieurs ont prétendu qu'il n'y en avait eu qu'une seule, désignée sous différents noms à cause des lieux divers qu'elle a parcourus. D'autres en ont compté dix, savoir : la Persique, la Lybique, la Cumane, Erythrée, la Samienne, la Cymmérienne, la Tiburtine, la Delphique, l'Hellespontine et la Phrygienne. D'autres en ont reconnu jusqu'à douze, ajoutant aux précédentes la sibylle Agrippa et la sibylle Europienne.

Nous avouerons franchement que, malgré les savantes dissertations récemment publiées, que malgré le mérite et la réputation de leurs auteurs, nous sommes peu portés à croire à l'inspiration des sibylles; mais on y croyait, du moins assez généralement, au moyen-âge; mais alors on publiait des milliers de vers grecs et latins qu'on disait sortis de leur plume féconde ; alors on leur attribuait une multitude de prédictions relatives à la vie du Sauveur : aussi ne faisait-on pas difficulté de placer dans les églises leurs images en regard de celles des prophètes du peuple hébreu, assignant pour attribut à chacune d'elles un objet qui pût rappeler les oracles dont on lui faisait honneur.

La première de nos sibylles, jeune encore, a la tête couverte d'un turban vert, orné d'une multitude de rubans de la même couleur. Son vêtement se compose d'une longue robe jaune et d'un manteau violet qu'elle relève de la main gauche; elle tient de la droite une branche de rosier portant, sur un long pédoncule, une belle

rose épanouie d'un rouge foncé (1). Ses pieds et ses bras sont nus. L'inscription qui se trouvait sur le piédestal a entièrement disparu.

La deuxième a pour coiffure un morceau d'étoffe rouge attaché par une bandelette autour de sa tête, et retombant sur ses épaules. Elle a aussi pour vêtement une robe et un manteau. La robe est verte, le manteau d'un rouge écarlate. Cette sibylle porte de la main gauche, sur une serviette étendue, un pain ou un gâteau doré qu'elle retient de la main droite (2). Ses pieds sont nus. On lit sur le piédestal : SIBILLE CUMANE. Le dernier mot paraît avoir été tracé après-coup.

La troisième, dont la tête est couverte d'une coiffe blanche, tient obliquement des deux mains une crèche d'or (3). Ses pieds sont chaussés de brodequins amaranthe. Elle est vêtue d'une robe blanche ornée vers le bas, comme à la partie supérieure, de ganses légères, formant de gracieux festons. Cette robe est en partie recouverte par un manteau d'un violet clair. On lit sur la base : SIBILLE.... Le morceau de verre qui portait le second mot a été brisé.

La quatrième a pour coiffure une espèce de casque d'or, couvert de dessins variés. Elle est vêtue d'une robe violette et porte par dessus un manteau de couleur verte. Des deux mains elle tient une lanterne cylindrique dont les verres sont retenus par de larges lames métalliques (4). Ses pieds sont entièrement nus. L'inscription du piédestal porte : SIBILLE DE PERSE.

---

(1) La rose épanouie indique que la sibylle, entre la main de laquelle elle se trouve, a prédit que la naissance du Sauveur serait annoncée à des bergers faisant paître leurs troupeaux dans les plaines de Bethléem. On lit, dans un Livre d'Heures de 1495, au-dessous de la sibylle Erythrée qui porte une rose, cette légende : — *Sibila Erichea, 15 anor. (annorum.)* — — *De anũtiatione* (*annuntiatione*). — *De excelso celor.* (*cælorum*) *bitaculo* (*habitaculo*) *p̄spexit* (*prospexit*) *De.* (*Deus*) *humiles suos et nascet.* (*nascetur*).

(2) Ce gâteau, ou ce pain d'or, désigne sans doute l'âge d'or, dont la sibylle de Cumes, au rapport de Virgile, aurait annoncé le retour.

(3) Cette sibylle porte une crèche, parce qu'elle a annoncé que Jésus-Christ naîtrait dans une étable et serait déposé dans une crèche.

(4) La lanterne figure la Conception ou la Nativité du Christ venu en ce monde pour éclairer les peuples assis dans les ténèbres.

La cinquième, vieille et ridée, porte une robe verte à corsage violet. Un long voile blanc lui couvre la tête et une partie du corps. Elle a la main gauche élevée et tient de la droite une longue torche allumée (1). Ses pieds sont entièrement nus. On lit sur le piédestal SIBILLE LIB. (LYBIQUE).

La coiffure de la sixième ressemble assez à celle de la quatrième. C'est un casque couvert d'enroulemens et de cannelures, auquel est attachée une légère draperie de couleur violette. Son vêtement consiste en une robe d'un violet foncé que recouvre jusqu'aux genoux un surtout se terminant, à la partie inférieure, par deux rangs de lambrequins enrichis de galons, de rosaces et de perles. Les pieds de cette sibylle sont nus. Elle tient des deux mains une espèce de cor (2) qui ne se replie que très-peu sur lui-même. On lit sur le piédestal ..... CINÉRIE.

La septième a sur la tête un turban carré à compartimens, alternativement jaunes et rouges. Elle est vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge qu'elle relève de la main gauche; de la droite elle tient un gant ou une main (3). Sur la base sont écrits ces mots : SIBILLE TIBURTINE..

La huitième a une singulière coiffure, consistant en une espèce de toque rouge, terminée par un large disque de couleur verte. Elle porte pour vêtemens une robe verte que recouvre un surcot jaune, orné des plus riches broderies de la renaissance. Ses pieds

---

(1) La torche ou le cierge allumé signifie encore ici la naissance de Jésus-Christ ou sa manifestation aux Gentils.

(2) C'est la corne de la chèvre Amalthée avec le lait de laquelle les filles de Mélissus nourrirent Jupiter. Les artistes, trouvant quelque rapport entre l'allaitement du Verbe divin et celui de Jupiter, ou plutôt considérant la tradition mythologique comme une altération d'une prophétie relative à Marie, auront trouvé que rien n'était plus propre à servir d'emblème à la sibylle Cymmérienne, considérée comme ayant prédit l'allaitement de l'enfant Jésus par la Vierge, que cette corne qui fut donnée aux filles de Mélissus, avec l'assurance qu'elle leur fournirait abondamment tout ce qu'elles pourraient désirer.

(3) Parce qu'elle a prédit que Jésus-Christ serait souffleté par les valets du Grand-Prêtre.

sont protégés par des sandales que retiennent des rubans écarlates. De la main droite elle tient une couronne d'épines, et de la gauche trois clous (1). On lit sur le piédestal : SIBILLE EUROPE.

La neuvième a sur la tête une toque verte. Elle est vêtue d'une robe violette et d'un surtout vert serré autour du corps par une large ceinture. Elle tient des deux mains une forte colonne en pierre surmontée d'un chapiteau élégamment sculpté (2). Ses pieds sont nus. On lit sur le socle : SIBILLE FRIGÉE. Le dernier mot est renversé.

La dixième, d'un âge peu avancé, a une riche coiffure, presque semblable à celle de la quatrième. Elle porte une robe violette et, par dessus, un manteau rouge. Dans sa main droite est une croix pascale ou de résurrection, c'est-à-dire une croix à branches légères à laquelle est attachée une large banderole de couleur écarlate (3). Ses pieds sont nus. On lit sur le piédestal : SIBILLE HELLESPONTINE.

La galerie qui se trouve au-dessous de ces sibylles n'est garnie que de vitraux blancs.

L'Abbé BARRAUD.

---

(1) Parce qu'elle a prédit que Jésus-Christ serait couronné d'épines et cloué à la Croix.

(2) Parce qu'elle a annoncé la flagellation du Sauveur.

(3) Parce qu'on lui attribue une prédiction relative à la résurrection du fils de Dieu.

MÉMOIRE

SUR

UNE VOIE ANCIENNE

ALLANT

Par le marais et le terroir de Montreuil-sur-Thère,

DU GUÉ DE BAILLEUL-SUR-THÉRAIN AUX LARRIS DE HEZ.

Messieurs,

Vous connaissez sûrement, par le rapport de votre commission des titres et documens historiques, les recherches nombreuses faites dans le dernier siècle, pour fixer l'emplacement du camp des Bellovaques, lorsque César était lui-même retranché avec ses légions sur le mont de Froidmont. De longues et curieuses discussions eurent lieu à ce sujet entre MM. Danse, Borel, Bucquet, et le Père Poncelet, moine de l'abbaye de Froidmont. Les Mémoires et Plans en sont encore déposés dans les cartons de la bibliothèque de M. Borel de Brétizel. Dom Grenier n'était pas resté étranger à ces investigations, et il assure que les Bellovaques ont dû occuper les larris de Hez en face même du camp romain, de l'autre côté de la vallée du Thérain. Il se fondait sur le texte même des *Commentaires de César*, et pensait que ce général avait traversé la rivière et le marais à la tête de ses légions pour attaquer ses ennemis. Cependant, cette opinion n'étant appuyée par aucune trace de ponts ou chaussée dans le marais, ou même de boulevards sur les larris de Hez, ne pouvait guère être considérée que comme une présomption judicieuse et probable.

Elle serait peut-être devenue une certitude aux yeux de dom Grenier et des autres savans cités, s'ils avaient eu entre les mains les documens que j'ai retrouvés, s'ils avaient pu reconnaître sur les lieux les vestiges dont je vais avoir l'honneur de vous décrire, dans tous leurs détails, l'existence et la nature.

Je mettais en ordre des titres de la terre de Hez, et je m'aperçus que, dans un aveu et dénombrement de cette seigneurie et de celle du Planquier, appuyé d'un plan visuel, le tout à la date de 1680, le chemin descendant du Planquier au marais y était appelé chaussée *Brunehaut* ou *Ferronne*. Ce dernier nom a prévalu et est seul en usage aujourd'hui parmi les habitans du pays; mais l'on sait que le premier, que l'aveu de 1680 nous a conservé, désigne presque toujours une ancienne voie romaine. Celle-ci sert en outre de limite entre le terroir du Planquier, commune de Villers-Saint-Sépulcre, et celui de Montreuil-sur-Thérain, nouvel indice qui m'engagea à faire sur les lieux mêmes des recherches qui me fissent découvrir la traversée de cette ancienne chaussée par le marais. Je ne tardai pas en effet à reconnaître les faits suivans :

Le chemin appelé actuellement *chaussée Ferronne*, commence au nord du terroir du Planquier, près la première maison de ce hameau, et s'embranche à cet endroit même avec celui qui conduit du Planquier à Montreuil. De là il descend au marais dans lequel il continue à se diriger vers le sud, par une ligne à-peu-près droite, jusqu'à la limite de la commune de Bailleul où il se termine tout-à-coup. Mais la portion qui se trouve dans le marais est évidemment moderne, et il n'est pas difficile de reconnaître que la chaussée avait autrefois une autre direction. En effet, à l'entrée du marais, au point même où commence le chemin nouveau, on aperçoit une élévation qui se bifurque à gauche avec lui. Cette élévation, visible sur une longueur de vingt mètres environ, s'affaisse ensuite, disparaît pour ainsi dire et présente plutôt l'aspect d'une mollière, ou *raque* comme l'appellent vulgairement les paysans, que celui d'une chaussée. Quelques grosses pierres surgissent çà et là au-dessus du sol et servent de guide. Mais si l'on s'avance sur cette dépression du terrain, on reconnaît bientôt que, bien que couverte de gazon et de terre, on marche sur une ancienne voie formée partout de pierres d'un assez fort volume et semblables à celles qui se trouvent aux environs de Montreuil. On voit en outre que la dépression a été le résultat du poids même des

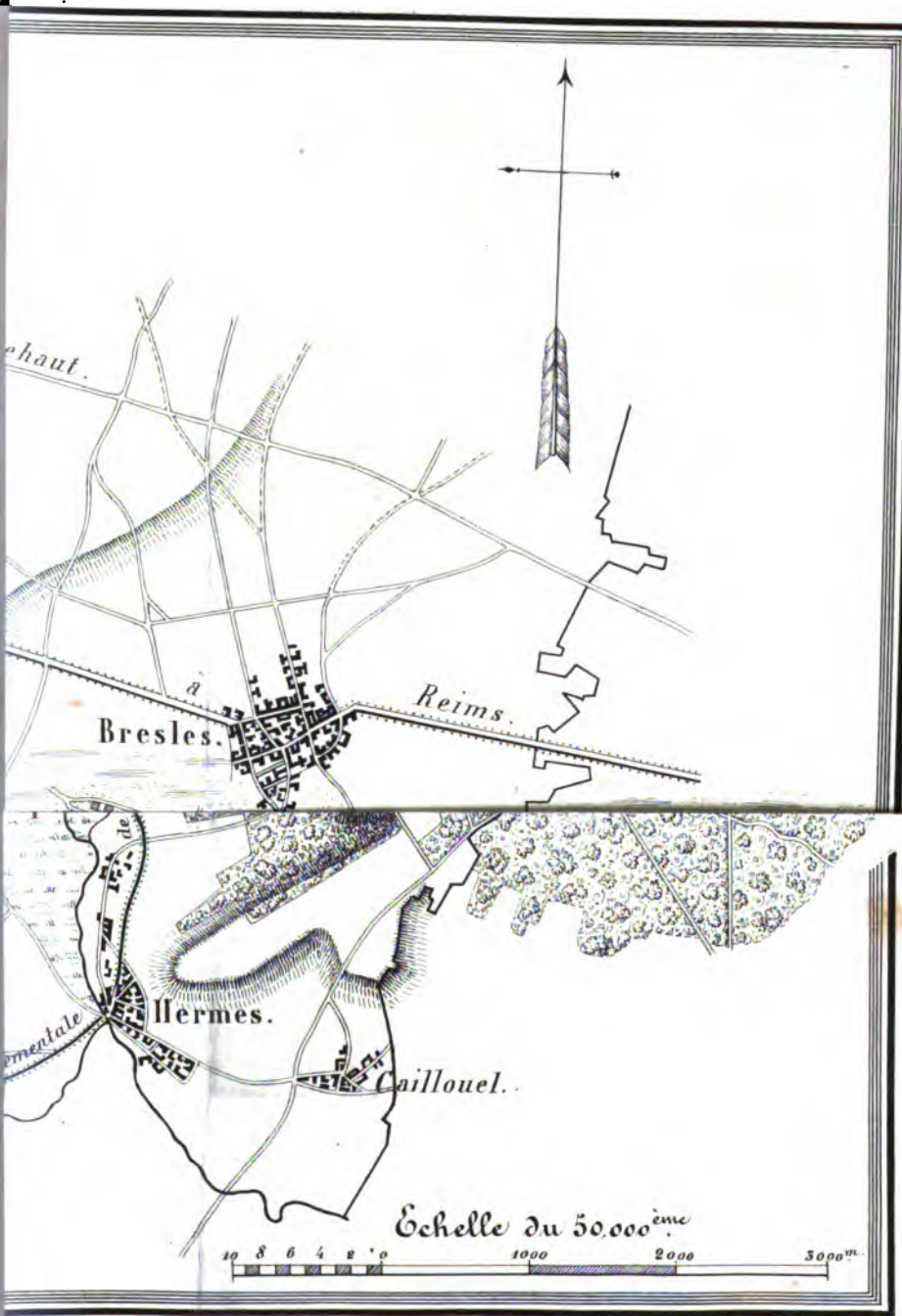
haut.
à
Reims.
Bresles.
Hermes.
Cailloutel.
Echelle du 50.000ème
10 8 6 4 2 0
1000
2000
3000m.

matériaux sur un terrain fangeux et mobile. Les traces de la voie sont d'ailleurs continues partout dans le marais communal, jusqu'aux prés qui appartiennent à différens propriétaires. Là, les vestiges se perdent sous les mouvemens de terre occasionnés soit par les fossés, soit par les plantations. Mais on est arrivé aux deux tiers au moins de la traversée du marais, et il n'est plus douteux que la voie se dirigeait en ligne droite sur les ruines du château féodal de *Barbançon*. Ce château a été détruit pour cause de félonie du seigneur au seizième siècle; il s'appelle depuis la Motte ou la Motelette et était le chef-lieu du fort de ce nom. Il était destiné, dans le moyen-âge, à défendre le passage du gué de Bailleul, et peut-être il avait succédé à un fort romain construit dans le même but. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'une chaussée, large de six à sept mètres, formée de pierres assises les unes sur les autres, a existé au travers du marais du gué de Bailleul au hameau du Planquier. Mais ici, il devenait plus difficile d'en retrouver la prolongation vers les hauteurs des larris de Hez, attendu que les mêmes vestiges ne se rencontraient plus et que l'on en était réduit aux probabilités. Cependant, après une déviation de quinze mètres environ, obligée par la nature même des pentes, on rencontre, en haut de la rue Ferronne et à gauche du chemin de Montreuil, un sentier qui longe au nord les murs de la première maison et de l'ancien enclos du château du Planquier. Ce sentier, large encore à sa base de quatre mètres, se rétrécit ensuite pour s'élargir de nouveau jusqu'à cinq et six mètres vers sa jonction avec le chemin de Villers à Montreuil, point où il se termine. Son parcours n'est que d'une centaine de pas, et il repose d'ailleurs sur un empierrement qui l'élève au-dessus du sol environnant. Mais après la traversée du chemin de Villers, plus de traces, plus de vestiges même de sentier; des terres en culture partout, jusqu'au bois qui couronne les hauteurs de Montreuil. Il fallait donc s'arrêter là, si je n'avais fait la découverte d'un plan terrier de la seigneurie de Montreuil, levé en 1756 (1). Or, sur ce plan, le sentier dont je viens de parler est tracé et indiqué comme chemin de voiture prenant son origine à celle même du sentier, c'est-à-dire à quinze mètres de

(1) Il appartient au sieur Boulic.

l'entrée de la chaussée Brunehaut ou Ferronne, traversant le chemin de Villers, se continuant ensuite en droite ligne vers l'extrémité sud du bois de Montreuil, au travers des terres en labour, se prolongeant enfin de la lisière du bois jusqu'au lieu dit le Camp-Poithevin. Ce tracé, du plan de 1756, est si bien le prolongement de la chaussée du marais, qu'arrivé à la limite du bois on en retrouve aussitôt les vestiges plus distincts peut-être encore que dans la vallée même. En effet, pendant l'espace de trois cents mètres environ, on peut suivre, dans les taillis, une élévation de cinquante centimètres à un mètre au-dessus du sol, sur une largeur de cinq à sept mètres. Elle est formée de pierres et est presque intacte partout, à l'exception de quelques excavations faites de distance en distance pour en tirer des matériaux propres à construire. Mais au-delà de ces trois cents mètres, les traces de la chaussée disparaissent de nouveau et ne se retrouvent plus que faiblement et à de grands intervalles jusqu'au Camp-Poithevin.

Ce lieu où vient aboutir la voie, d'après le plan de 1756, faisait autrefois partie du terroir de Hez. Il a été depuis réuni à celui de Montreuil. Il peut contenir au plus un hectare de terrain, et est indiqué sur le plan de 1680 comme formant un enclos particulier. Il est en effet contigu aux larris de Hez et au bois de Montreuil, mais en est séparé par une enceinte de fossés apparens partout et assez profonds dans plusieurs parties. Le sol est couvert de bois et repose sur une masse de roches qui ne peuvent jamais avoir permis le labour. Le mot de *Camp* donné à ce lieu ne peut donc avoir pour étymologie celui de *Champ* ou *Campus*. Il est vrai sans doute que l'étendue en est trop restreinte pour avoir servi de camp aux légions romaines ou aux Gaulois. Mais ne pouvait-il y avoir en cet endroit un poste fortifié destiné à défendre la tête de la chaussée, et ne peut-on alors traduire *Camp* par *Castrum ?* Pour le mot *Poithevin*, il est probable qu'il a été ajouté dans les temps modernes.

Maintenant, Messieurs, si l'on se reporte à la lisière du bois, sur la côte des hauteurs de Montreuil, faisant face à la vallée, on peut embrasser d'un seul coup-d'œil tout le parcours en ligne parfaitement droite de la chaussée du Gué de Bailleul et du château de Barbançon, jusqu'au lieu où l'on se sera placé, et l'on ne doutera plus de l'existence d'une ancienne et même voie dont les deux extrémités se retrouvent dans le marais et dans le bois de Montreuil, et dont la partie

mitoyenne seule a été complètement détruite par la culture. J'ajouterai que si, comme je l'ai déjà dit, elle sert de limite aux communes de Villers-Saint-Sépulcre et de Montreuil, depuis l'entrée du marais jusqu'au chemin de Villers, la même circonstance n'existe plus dans les autres parties. Mais d'abord, pour ce qui est de la vallée, il est à remarquer que plusieurs échanges ont eu lieu entre les communes riveraines; que le pâturage du marais a été longtemps indivis entre elles et l'est encore sur plusieurs portions; les limites communales ont donc pu être ou déplacées ou mal fixées. Quant au parcours au travers du terroir de Montreuil, vers les hauteurs, on peut supposer que la voie n'ayant été construite que pour un besoin momentané, a pu rester longtemps entretenue et fréquentée dans le marais où elle était fort utile pour traverser la vallée du Thérain, mais qu'elle a pu disparaître promptement du côté des hauteurs où elle n'avait pas de but important et déterminé. Or, si comme il y a tout lieu de le croire, la fixation du territoire des communes est postérieure à l'occupation romaine, il est probable que lors de cette délimitation, entre Villers et Montreuil, l'ancienne voie de César n'était déjà plus dans un état de conservation assez complet pour en servir. Elle longe d'ailleurs, dans cette partie, la crête du petit vallon appelé *Derveaux*, qui était une frontière toute naturelle et dont le fond l'est encore aujourd'hui. On objectera peut-être cependant que la voie est indiquée encore sur le plan de 1756; mais je l'ai dit, c'est à l'état de simple chemin de voiture pour la vidange des bois vers le marais. Et c'est si vrai, que, dès que les bois ont cessé d'être la propriété de M. Du Mesnil, seigneur de Baillœul, on voit ce chemin envahi par les riverains et totalement disparaître dans la culture, parce que son utilité avait cessé pour les nouveaux possesseurs. On peut faire observer, dans tous les cas, que si les voies romaines délimitent ordinairement les territoires qu'elles traversent, cette règle n'est pas absolument générale et souffre des exceptions.

Mais comment, dira-t-on, des restes aussi considérables d'une voie ancienne ont-ils pu échapper aux recherches des explorateurs du dernier siècle?

D'abord, ils n'avaient entre les mains ni le plan visuel, ni l'aveu de la seigneurie de Hez de 1690. Ils n'ont peut-être même pas connu le plan seigneurial de Montreuil de 1756. D'ailleurs, eussent-ils vu celui-ci, qu'il n'aurait pu leur servir d'indication, puisqu'il ne

traçait qu'un chemin de voiture ordinaire, et que, s'il m'a été utile, c'est que ce tracé prolongeait la chaussée du marais appelée *Brunehaut* sur le plan de 1680. Dénués de ces titres qui m'ont tant servi, ils étaient sans guide, et il était bien difficile à ces savans, malgré tout leur zèle, de retrouver, sans ces secours, la chaussée du marais sur un terrain qui, au lieu d'être élevé au-dessus du sol, est au contraire déprimé et présente toutes les apparences d'une mollière. L'autre extrémité de la voie, sur les hauteurs, n'était pas beaucoup plus facile à découvrir sous un fourré épais de taillis, de ronces et d'épines qui ne permettent d'apercevoir les vestiges dont j'ai parlé, que lors de la coupe des bois. Il paraît d'ailleurs que MM. Borel, Bucquet, et le moine de Froidmont, dirigèrent plus particulièrement leurs explorations, par le vallon de Hez, vers les monts dits de Villers qui sont en effet plus rapprochés du camp de César que les larris de Hez. Ils y étaient aussi déterminés par l'existence du monument druidique nommé la *Pierre-aux-Fées*, lequel était considéré par eux comme ayant servi de tombeau aux chefs bellovaques tués dans l'action contre les légions romaines. Cette considération eût été moins importante pour eux, s'ils avaient su qu'un monument à-peu-près semblable existait sur les larris de Hez de l'autre côté du vallon. En effet, Messieurs, l'ossuaire gaulois, découvert en 1839 sur le plateau des *Novalles*, terroir d'*Abbecourt*, n'est pas à une distance de plus de quatre cents mètres du camp Poithevin, lieu où vient aboutir la voie. Il y a même toute apparence qu'un amas de pierres énormes, presque contigu à ce lieu, n'est autre chose qu'un *dolmen* renversé. On pourrait s'en assurer par des fouilles.

Enfin, Messieurs, cette voie est-elle romaine? A-t-elle été construite par César pour conduire ses légions à l'attaque du camp gaulois? Je laisse à vos lumières à décider cette question. Les miennes sont assurément trop faibles pour faire prévaloir une opinion. Ma seule intention a été de vous communiquer tous les renseignemens qui pourront vous conduire à la certitude d'un point de l'histoire ancienne du Beauvaisis, jusqu'ici débattu.

Sachant toute l'autorité du savoir de M. Graves en ces matières, je lui fis part de ma découverte dans le marais. Il l'a signalée dans son précis Statistique du canton de Noailles, *Annuaire de* 1842, comme confirmant l'opinion de dom Grenier sur la position de l'armée gauloise. Mais alors, je n'avais pas trouvé le plan de 1756 et n'avais

pu suivre les traces de la voie au-delà du hameau du Planquier. Les probabilités sont donc devenues plus grandes aujourd'hui, que des vestiges de chaussée se retrouvent aux deux extrémités de la ligne qu'a dû parcourir César. Je rappellerai ici qu'une médaille ou monnaie gauloise en argent, offerte par moi à votre Musée, a été trouvée en 1853 dans le bois de Hez, sur la pente des monts de Villers, au-dessous du lieu où git la Pierre-aux-Fées.

Les plans et documens cités ci-dessus ont été montrés à un de vos collègues, à M. Le Mareschal. Il a bien voulu visiter les lieux avec moi et vérifier par lui-même l'exactitude des détails donnés, et il a de plus la bonté de se charger de la lecture de ce rapport dont il vous fera, j'espère, admettre et excuser l'insuffisance, en vous exposant le zèle qui l'a dicté.

Je ne terminerai pas, Messieurs, sans vous exprimer tous les regrets que j'éprouve qu'un éloignement presque continuel de ce pays m'ait jusqu'à présent empêché d'assister à vos séances. J'y suis particulièrement sensible dans cette circonstance ; mais soyez persuadés que je n'en apporte pas moins le plus vif intérêt à vos travaux, et que chaque fois qu'un fait utile à la science que vous vous êtes chargés de remettre en honneur viendra à ma connaissance, je m'empresserai de le soumettre à votre appréciation. Daignez en agréer l'assurance, Messieurs, et croire au dévouement de votre très-humble collègue.

C^te^ Ad. Des Courtils de Merlemont.

NOTICE

SUR

LA PROCESSION DE L'ASSAUT

A BEAUVAIS.

Le nom de Jeanne Hachette est dans toutes les bouches. La gloire de notre jeune héroïne semble, depuis quelques années, briller d'un nouvel éclat, et la ville de Beauvais, justement glorieuse de lui avoir donné le jour, se prépare avec joie à entourer sa mémoire d'un témoignage solennel de sa reconnaissante admiration, en lui élevant un monument dont je suis heureux de rappeler ici que la première pensée est sortie de votre sein.

Organe sympathique de ces sentimens, M. le Maire de Beauvais a eu l'heureuse pensée de rendre à la seule cérémonie publique qui consacrait ces beaux souvenirs, la pompe guerrière et la solennité qui la distinguaient de toutes les autres fêtes et l'ont rendue dans tous les temps chère à notre population. Pour la première fois, depuis plus de vingt ans, nous avons revu, en 1849, l'étendard de Jeanne Hachette, orner d'un noble souvenir la procession de sainte Angadrême, et l'artillerie beauvaisine, servie par des mains délicates mais assurées, prouver que le sang de Jeanne Hachette n'est pas épuisé dans nos murs.

En même temps que nous applaudissions à cette intelligente restauration d'une noble cérémonie, nous ne pouvions nous défendre d'une impression de regret, en pensant que cette belle solennité, reléguée au milieu du triste mois d'octobre, était privée de tout le charme qu'ajoutent à une fête populaire l'éclat du soleil et la douce température de la belle saison. Combien de fois chacun de nous n'a-t-il pas entendu exprimer le désir que la procession à laquelle s'enchaînent les glorieux souvenirs de 1472, eût lieu à une époque de l'année plus favorable que celle où elle se fait depuis 1806. Nous nous demandions si cette belle fête ne pourrait pas être convenablement reportée à l'anniversaire même du siége, au milieu de ces beaux jours d'été, qui ont été des jours de gloire pour nos pères, et nous interrogions avec ardeur nos annales pour y trouver quelque justification historique au changement, objet de nos vœux.

La réponse que nous désirions ne s'est pas fait attendre, et un simple coup-d'œil jeté sur nos archives beauvaisines, nous semble suffire pour démontrer la parfaite convenance d'une époque plus favorable que le 14 octobre pour une cérémonie religieuse commémorative du siége de 1472.

On en jugera, en se rappelant quelques faits de notre histoire locale.

C'est, comme on le sait, le 27 juin 1472 que le duc de Bourgogne, fier de ses sanglans succès, après avoir pris et saccagé Nesle et Roye, vint, à la tête d'une armée de 80,000 hommes, mettre le siége devant Beauvais, alors le dernier boulevard de l'indépendance nationale et de l'unité française. Dès son arrivée sous nos murs et avant que la ville ne pût recevoir de secours, un terrible assaut, donné à la fois sur trois points de l'enceinte, trouva les Beauvaisins réduits à leurs seules forces, mais résolus à se défendre; et leur vigoureuse résistance montra qu'il était plus facile de les surprendre que de les intimider.

Je ne vous entretiendrai pas des différens incidens du siége. Ces souvenirs sont vivans dans tous nos cœurs, et ont d'ailleurs été récemment retracés d'une manière trop brillante, pour qu'il soit nécessaire et peut-être même prudent de les reproduire une fois de plus.

Il me suffit de rappeler ici que le siége, commencé si vivement le 27 juin, se continua jusqu'au 22 juillet, jour où le duc de Bourgogne découragé, leva presque furtivement son camp et s'éloigna furieux

d'une ville dont il avait cru avoir si bon marché, et qui avait donné à son arrogance un si rude, et, comme on le vit bientôt, une si désastreuse leçon.

Il faut aussi se rappeler que le 27 juin, pendant la plus grande furie du triple assaut que soutinrent les Beauvaisins, les femmes et filles de la ville parcoururent solennellement en procession leurs remparts assaillis, portant, au milieu d'une grêle de traits, la châsse de sainte Angadrême, dans le bois de laquelle, selon une tradition constante, une flèche ennemie vint s'enfoncer. C'est à la suite de cet acte, d'une si intrépide et si mâle piété, qu'on les vit, venant en aide aux hommes, garnir comme eux les remparts et concourir avec un courage qu'on ne devait pas attendre de leur sexe, à la défense commune.

Les auteurs ne sont pas unanimes sur le jour où Jeanne Hachette conquit sur notre ennemi le drapeau qu'elle déposa immédiatement dans l'église des Jacobins, voisine de sa modeste demeure. M. Dupont-White pense que ce beau fait d'armes eut lieu au dernier assaut, et se fonde à cet égard sur ce que le chanoine de Bonneuil, auteur d'une des plus anciennes relations du siége qui aient été faites, raconte que, ce jour, 9 juillet, les femmes conquirent trois drapeaux sur les remparts. Cependant, l'auteur de la relation réimprimée en 1622, place au 27 juin, jour du premier assaut, la date de l'exploit de Jeanne Hachette. Nous n'entrerons point dans une controverse, pour essayer de fixer d'une manière incontestable la véritable date de cette action héroïque, et nous nous bornerons à faire remarquer que, de tout temps, le 27 juin a été considéré comme l'anniversaire commun du siége et de tous les exploits qui l'ont illustré, et que le choix de ce jour paraît heureux, puisqu'il rappelle précisément le moment décisif où les Beauvaisins, abandonnés à eux-mêmes, prirent sans hésiter la résolution de résister à leur puissant ennemi, et que dès ce jour, les femmes, par leur héroïque procession et par le vaillant concours qu'elles prêtèrent aux hommes, avaient déjà conquis tous leurs droits à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité.

C'est au surplus dans ce sens que la question a été tranchée par les contemporains ; car, dès 1473, les Beauvaisins, voulant témoigner par de publiques actions de grâces le souvenir de leur triomphe sur le duc de Bourgogne, instituèrent, pour *le dimanche 27 juin*, une

procession générale. Voici en quels termes cette fondation est relatée dans le Recueil des Actes relatifs au siége, publié avec la relation anonyme réimprimée en 1622 :

« Par ordonnance et du consentement des habitans de la ville de » Beauvais, a été ordonné que procession générale se ferait le » dimanche vingt-septième jour de juin, mil quatre cent soixante- » treize, pour rendre grâces à Dieu et aux benoits saints (les corps » desquels reposent en ladite ville), pour les avoir préservés l'an » passé, *à pareil jour*, contre la furie du duc de Bourgogne, qui » vint, lui et toute son armée, asseoir leur siége et livrèrent assaut » aux trois portes, savoir : de Limaçon, l'Hôtel-Dieu et de Bresles, etc. »

On énumère ensuite tous les ordres religieux qui ont assisté à la cérémonie, les reliquaires qui y ont été portés, les stations qui y ont été faites, et on y fait mention de la présence de l'Evêque, qui officia assisté des Abbés de Saint-Lucien, Saint-Quentin et Saint-Symphorien.

Cette procession, du 27 juin 1473, fut la première qui eut lieu à Beauvais, en commémoration du siége. Elle reçut, dès l'origine, le nom de Procession de l'Assaut, qu'elle conserva jusqu'à l'interdiction du culte, en 1792.

Dans le courant du même mois de juin 1473, le roi Louis XI recevait à Amboise une députation des habitans de Beauvais, à laquelle il répondit par des lettres-patentes qui forment le plus beau titre d'honneur pour notre ville.

Le roi commence par y proclamer la « très-grande, entière, vraie » et parfaite loyauté qu'ont eu de toute ancienneté envers la couronne » de France les gens d'Eglise, Maire et Echevins, Pairs, bourgeois, » manans et habitans de sa bonne ville et cité de Beauvais, tellement, » ajoute-t-il, qu'ils sont et les réputons dignes de tous les droits, » priviléges, libertés, exemption et franchises qui, par ci-devant, » leur ont été accordés à cette cause, en la présente année. »

Il ajoute que ces éloges ne concernent pas seulement les hommes, mais qu'ils s'appliquent aussi aux femmes et aux filles, « lesquelles, » dit-il, voyant à l'œil, l'année dernièrement passée, l'armée illicite » et effrénée multitude des Bourguignons, par forme de siége et » hostilité, garnie de grosse artillerie, invocation faite du nom de » Dieu notre Créateur et de Madame sainte Angadrême, se rendirent » comme tous aux créneaux ; et illec, en très-grande audace, cons- » tance et vertu de force largement, outre estimation du sexe féminin,

» *mirent la main à la besogne*, à l'imitation des hommes, et leur » furent en aide, tellement que lesdicts Bourguignons, finalement » furent déboutés et se départirent tous honteusement de au-devant » de ladicte ville, etc. »

En mémoire de ces hauts faits, le roi ordonne que, chaque année, au jour de la fête de sainte Angadrême, soient faites et célébrées à toujours, aux frais du trésor, procession, messe et sermon solennels. Il ajoute que, « en perpétuelle mémoire de la procession faite pendant » l'assaut et de la bonne constance, vertu et résistance des femmes » pendant ledict siége, les femmes iront dorénavant en cette proces- » sion, incontinent après le clergé et précéderont les hommes, en » icelui jour, tant à la procession qu'à l'offrande de la messe. » Il veut en outre que toutes les femmes et filles de Beauvais puissent à l'avenir, « le jour de leurs noces, et toutes autres fois que bon » leur semblera, se vestir et orner de tels vêtemens, atours, pare- » mens, joyaux et aornemens que bon leur semblera, sans que ce » pour raison, elles puissent être aucunement notées, reprises ou » blâmées, pour raison de quelque état ou condition qu'elles soient, » ne autrement. »

Ces lettres-patentes furent notifiées aux Maire, Pairs et habitans de Beauvais, par lettres du Roi Louis XI, données à Alençon le 9 août 1473.

On voit, par le rapprochement de ces dates et par les textes mêmes des documens cités, que la procession du 27 juin ou de l'Assaut fut le résultat d'un acte spontané de l'autorité locale, indépendant de l'acte du pouvoir royal qui institua la procession du 14 octobre, jour de la fête de sainte Angadrême.

Toujours est-il que les deux solennités continuèrent d'être célébrées chaque année jusqu'à la révolution.

Après le rétablissement du culte, et par décret impérial du 12 décembre 1806, l'Empereur Napoléon autorisa à célébrer chaque année, le 14 octobre, ou le dimanche le plus prochain après ce jour, la procession instituée par Louis XI, en 1473.

Dans les idées du temps, le rétablissement, par décret, de l'une des deux processions, devait écarter toute idée du rétablissement de la seconde. La procession de l'Assaut tomba donc dans l'oubli, et quelques-unes des cérémonies qui la caractérisaient furent jointes à celles qui avaient toujours accompagné la fête du 14 octobre.

Mais aujourd'hui, rien ne paraît s'opposer à ce que l'autorité ecclésiastique rétablisse cette belle fête de l'Assaut et ne rende ainsi à une solennité religieuse, toujours populaire dans nos murs, tout l'éclat que doivent lui donner les souvenirs d'un glorieux anniversaire et la splendeur des beaux jours de juin. Ce serait, ce nous semble, un heureux retour aux anciens et respectables usages de l'Eglise de Beauvais, constatés par les livres liturgiques du diocèse.

Nous trouvons en effet dans deux de ces recueils, l'*Ordo divini Officii* et le *Cérémonial de la Cathédrale de Beauvais*, pour l'année 1721, des détails curieux sur les deux fêtes du 27 juin et du 14 octobre. Nous pensons qu'on ne trouvera pas sans intérêt un coup-d'œil sur l'ensemble des cérémonies qui accompagnaient la solennité tout à la fois religieuse et guerrière du 27 juin.

Ces cérémonies avaient un caractère tout à la fois touchant et grave. Aux sentimens héroïques et chevaleresques que réveillaient tout naturellement les souvenirs de 1472, la religion avait uni ses grandes et imposantes leçons, et sa voix maternelle, en bénissant le Dieu des combats de la valeur qu'il avait versée au cœur de nos pères, joignait à ses actions de grâces un tendre et pieux souvenir pour les généreux citoyens qui ont scellé de leur sang la délivrance de leur patrie. On retrouvera plus d'une fois ce double caractère dans les cérémonies de la Procession de l'Assaut, dont nous allons donner une courte analyse, d'après le *Cérémonial de la Cathédrale* :

Dès six heures du matin, le son des cloches annonce la solennité du jour.

Le clergé de toutes les églises de la ville et toutes les communautés religieuses se réunissent à la cathédrale pour assister à la procession qui a lieu en actions de grâces de la délivrance de la ville de Beauvais, assiégée inutilement, *à pareil jour 27 juin*, par l'armée entière des Bourguignons.

Tous les préparatifs terminés, la procession part, au son de toutes les cloches, dans l'ordre suivant :

1° Les religieux Minimes ;

2° Les Franciscains ;

3° Les Dominicains ;

4° Les enfans de chœur de toutes les églises, avec leurs croix et

chandeliers, précédés par un enfant de chœur de la cathédrale, portant l'eau bénite ;

Le Curé de la cathédrale marche à leur tête, suivant un ancien usage, toujours conservé à Beauvais jusqu'en 1792 ;

5° Après les enfans de chœur, viennent les acolytes, les sous-diacres, diacres et prêtres, et enfin le célébrant, revêtus d'ornemens rouges, tels qu'on les porte aux processions les plus solennelles ;

6° Le clergé ou les habitués de l'église Saint-Michel, en aubes, portant la châsse de sainte Angadrême ;

7° Les Beauvaisins, mariés dans le courant de l'année, portant la châsse de saint Evrou ;

8° Les canonniers avec leurs officiers, portant la châsse de saint Germer ;

9° Les autres compagnies d'élite de la garde bourgeoise, portant la châsse de saint Just, ou servant d'escorte aux autres reliques portées à la procession.

En avant de la procession, les corps de métiers marchent en troupe, portant des torches allumées.

Le clergé est suivi par les Maire et Pairs, entourés de l'appareil le plus solennel et par une nombreuse population.

Le *Cérémonial* indique en détail les prières qui sont dites au départ de la procession et pendant toute sa durée. Nous nous bornerons à faire remarquer celles qui impriment à cette cérémonie son caractère spécial. Mais il nous paraît surtout essentiel de faire connaître l'itinéraire réglé par le *Cérémonial* :

La procession se rend d'abord à la porte Limaçon.

Là, les porteurs de reliques déposent les châsses sur un reposoir préparé à l'avance.

Trois chanoines chantent un répons ; le célébrant, sur le milieu de la chaussée, récite l'oraison, pendant laquelle les chanoines, qui avaient pris des siéges le long des maisons, se tiennent debout.

De là la procession se rend à la porte de l'Hôtel-Dieu, en passant par l'église de Notre-Dame-du-Châtel, la rue Sainte-Marguerite et celles qui y font suite.

Pendant ce trajet, un grand-vicaire entonne l'antienne et le répons.

Arrivés à la porte de l'Hôtel-Dieu, les porteurs des châsses les déposent le long des maisons qui font face à l'église et au cimetière Saint-Laurent, où ont été placées à cet effet des tables couvertes de tapis.

On suit, pour cette station, le rit fixé pour la procession de la Trinité. (On sait que cette procession se faisait en mémoire de l'héroïque défense que Jacques de Guehengnies a illustrée par son dévouement en 1435.)

Après cette station, la procession se dirige par la rue qui conduit à la porte de Bresles. Les châsses sont de nouveau déposées sur des tables préparées à cet effet. Mais là, la cérémonie revêt un caractère plus grave et plus solennel encore qu'aux autres stations.

Trois chanoines chantent ensemble le verset : *Peccavimus*, etc.

Tous les musiciens et chantres se réunissent devant le milieu de la porte de la ville et y chantent en chœur le psaume : *Nisi quia Dominus erat in nobis.*

Le célébrant (ordinairement l'Evêque), s'avance au milieu de la chaussée et chante le verset et l'oraison, après quoi le chœur chante, solennellement et en faux-bourdon, le psaume : *De profundis*, pour les braves citoyens de Beauvais qui ont perdu la vie en défendant vaillamment la porte où se fait la station Les prières d'usage sont récitées à leur intention après le chant du psaume.

On peut se rappeler que, par un pieux souvenir de cette partie touchante de l'ancien rit, le *De profundis* a été chanté le 14 octobre 1849 devant l'Hôtel-de-Ville, pendant la procession de sainte Angadrême.

Après la station de la porte de Bresles, la procession revient par la rue du Lion-Rampant, en chantant les Litanies des Saints, avec mention spéciale des saints patrons de la ville, et elle entre à l'église Saint-Sauveur par la porte latérale, en laissant les châsses au pied des maisons voisines du principal portail de l'église.

La station se fait dans l'église.

Le clergé se range dans la nef. Trois chanoines y chantent le répons.

Le célébrant récite le verset et l'oraison.

De Saint-Sauveur la procession revient à la Cathédrale.

La châsse de sainte Angadrême est déposée par ceux qui la portaient.

Les grands vicaires entonnent les répons : *Petre, amas me.*

Les châsses de saint Just, de saint Germer et de saint Evrou sont déposées dans le sanctuaire par leurs porteurs qui prennent place sur des banquettes disposées à cet effet dans le sanctuaire, à la suite des siéges des maire et pairs.

Le célébrant, se tenant au milieu du chœur, récite le verset et l'oraison qu'il termine par le verset : *Benedicamus Domino.*

Il célèbre ensuite solennellement la messe du Saint-Esprit.

On n'y porte point le livre d'Evangile à baiser, et on n'y encense point.

La messe est suivie du chant du *Domine salvum.*

Tel est, en analyse, l'ensemble des belles et symboliques cérémonies de la procession dont nous désirons le rétablissement. On y trouve conservées avec soin, et consacrées par la religion nos glorieuses traditions sur les trois assauts donnés simultanément le 27 juin 1472, aux trois portes de Limaçon, de l'Hôtel-Dieu et de Bresles, et la mémoire de nos pères, morts vaillamment pour la défense de la cité, y recevait un noble et touchant hommage, sur les lieux mêmes où s'est signalé leur dévouement.

A ces détails, dans lesquels, nous avons pensé qu'on trouverait quelque intérêt, nous ajouterons seulement deux courts extraits des anciens *Brefs* du diocèse de Beauvais, qui nous paraissent déterminer d'une manière précise le caractère et le but des deux solennités, la procession de l'Assaut et celle de sainte Angadrême. Nous les empruntons au *Bref* du diocèse de Beauvais pour l'année 1782.

Nous y lisons les mentions suivantes :

« 27 *juin.* — 5e Férie de l'Octave (de saint Jean-Baptiste.)

» Procession solennelle générale. (Le Curé de Saint-Pierre y marche » en tête.) On y porte les reliques appartenant à la cathédrale, la » châsse de sainte Angadrême. Les hommes mariés dans le courant de » l'année sont dans l'usage d'y assister. La procession se rend aux » trois portes de la ville et l'on y fait des stations en mémoire du » siége mis devant cette ville par le duc de Bourgogne, et de l'heu- » reuse défense des habitans, en 1472. Au retour, station dans l'église » Saint-Sauveur, et messe solennelle à la cathédrale. L'office est » accompagné du jeu de l'orgue. »

« 14 *octobre.* — Fête de sainte Angadrême, vierge. Triple. Orgue. » A huit heures, Prime. Ensuite la messe, en laquelle le sous-chantre » tient le chœur avec deux grands-vicaires. Tierce.

» Procession solennelle et générale à l'église Saint-Michel, où l'on » célèbre une messe solennelle. Au retour, Sexte. »

On voit, par ce rapprochement, que, jusqu'au siècle dernier, la procession du 27 juin, ou de l'*Assaut*, a toujours conservé une grande solennité, et que c'était surtout dans cette cérémonie qu'on faisait mémoire du siége de 1472.

La ville de Beauvais, à laquelle ces nobles souvenirs sont justement chers, doit donc désirer à tous égards que cette belle fête religieuse soit rétablie à l'époque qui lui a été assignée dès l'origine, et que recommandent tant de convenances. Nous croyons donc nous rendre ici l'organe d'un sentiment général dans notre cité, en vous proposant d'émettre le vœu que, d'accord entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, comme on l'avait fait en 1473, la *Procession de l'Assaut* soit rétablie, pour avoir lieu chaque année le dimanche le plus rapproché du 27 juin, en se conformant d'ailleurs aux réglemens diocésains, pour ce qui concerne la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, patrons de l'église cathédrale.

DANJOU.

REMONTRANCES,

PLAINTES ET DOLÉANCES DES HABITANS DE BEAUVAIS,

POUR

L'ASSEMBLÉE DES ESTATS DE BLOIS. (1)

(1576.)

AU ROY.

Remontrances, Plaintes et Doléances que présentent au Roy nostre sire et à Messieurs de son Conseil, Commis et Déléguez pour l'Assemblée des Estatz publiée au quinziesme novembre au présent mil cinq cens soixante et seize en la ville de Blois, les Maire et Pairs, Manans et Habitans en sa ville de Beauvais s'estans assemblez en l'hostel commun d'icelle ville avec la plus grande et saine partie des Marchans, Bourgeois et Maistres des mestiers, suivant l'Edict faict et publié pour le faict de la dicte Assemblée des Estatz.

Premièrement.

Remonstrent en toute humilité les dictz manans et habitans que parcidevant ont esté faictes et publiées plusieurs beaulx statutz, sainctes et louables ordonnances tant pour le faict de la relligion, pollice des villes, reiglement et gouvernement des gens de guerre

(1) Les Archives judiciaires, conservées au Palais de Justice de Beauvais, contiennent plusieurs documens d'un très-haut intérêt. Nous devons à la générosité d'un de nos collègues, que sa modestie nous défend de nommer, de très-bonnes copies de plusieurs de ces pièces, faites avec autant de soin que d'intelligence par M. *Edouard Quesnet*, Archiviste, chargé par l'Autorité départementale de la mise en ordre de ces Archives. Nous avons pensé qu'on trouverait avec plaisir, dans les *Mémoires de la Société académique*, ce Cahier rédigé par les habitans de Beauvais, pour leurs Députés aux Etats de Blois de 1576, l'une des pièces les plus intéressantes de ce dépôt.

que pour aultres choses pour la correction des abus, pacification et augmentation du roiaulme, dont n'est sorty aulcun effect, faulte de les avoir gardées et mises à exécution, et sont demourez les vices et abbuz non corrigez, augmentans de jour en jour. Partant supplient lesdictz habitans qu'il plaise à Sa Majesté faire garder inviolablement les dictes ordonnances et statutz, signament ceulx qui ont esté faictz aux Estatz tenus à Orléans et ceulx qui seront arrestez ès Estatz publiez audict quinziesme novembre; aultrement ce serait en vain fraix des subjectz en leur donnant quelque mescontentement, aussy chose ridiculle de mectre en avant les ordonnances, sy elles n'estoient exécutées selon leur forme et teneur.

Religion catholique, apostolique et romaine.

Supplient très humblement les dictz habitans sa dicte Majesté de les vouloir garder et conserver de leur vraye et saincte relligion catholicque, appostolique et romaine en laquelle voz prédécesseurs roys de France les ont maintenuz et tout le roiaulme, et de ce ont acquis le beau tiltre de très chrestien sans vouloir permectre aultre prétendue exercice de relligion, daultant que véritablement il ne doibt avoir aultre relligion que la dicte relligion catolique, appostolicque et romaine, et que en permectant aultre exercice c'est faire vivre le peuple en guerre et divisions civilles qui ont quasy mis vostre roiaulme en proye et ruine, et lequel enfin sans doubte tomberoit en désolation et totalle ruyne, advenant deux exercices de relligion, comme l'expérience en est toute commune.

Canons et Concilles.

Et parce que les adversaires de la dicte vraye relligion ont prins quelque léger argument de leurs erreurs sur les vices et abbuz qui sont en la dicte Eglise catolicque, apostolicque et romaine, pour les retirer et faire cesser leurs argumens frivolz; aussy qu'il est bien raisonnable que les personnes éclésiastiques, qui sont les représentans les apostres, les invitent non seullement de parolle mais en leur bonne vye. Supplient très humblement les dictz habitans qu'il vous plaise faire refformer les vices qui sont en l'Eglise, faire garder et maintenir inviolablement les saincts Conciles et Canons desquelz les éclesiastiques joissent des privilèges, dignitez et honneurs. Conséquament plus que raisonnable, que les dictz écléasiastiques vivent conformement ausdictz Concilles et Canons et qu'ils soient subjectz aux peines et refformations y contenues.

Résidence. Que les Evesques et Prélatz, suivant les d. Concilles et Canons, soient résidens sur leur troppeau pour servir de bon exemple et faire corriger les vices publicqz, signament les concubinages, usures publicques, trafiqz des bénéfices, vices qui sont tous notoires pour le jourd'huy au roiaulme.

Elections. Que les élections aient lieu pour tous bénéfices et qu'il ny soit pourveu aultrement, et que sy aulcuns se trouvoient pourveuz de bénéfices qui feussent de la relligion prétendue refformée ou aultrement heretiques, qu'ilz soient privez de leurs dictz bénéfices qui seront baillez à aultre de la qualité susdicte.

Ung seul bénéfice (1). Que la pluralité des bénéfices soit ostée. Enjoint à tous bénéficiers de résider sur leur bénéfice sans aulcune dispence, et au cas que le bénéfice ne soit de valleur de deux cens livres t.ois, qu'il sera augmenté jusques à la dicte somme, par adjonction d'aultres bénéfices, affin que les pourveuz aient moien de vivre en résidant et faisant leur debvoir.

Cures. Que les Curez deservant actuellement leurs cures auront entièrement tous les revenus et prouffictz des dictes cures, sans que aultres soy disans grandz curez ou aultrement à quelque tiltre que ce soit, y puissent prendre aulcune chose, et aussi que les dictz curez pourront faire tous actes curiaux librement, sans prendre congé des dictz grands curés ou aultres, nonobstant quelque tiltre, coustume et jouissance ad ce contraire.

Tonsures. Que les Evesques ne pourront prendre pour les tonsures, excommunimens et reliefz de serment prestez et contractez, sinon les fraiz des lettres et sceaulx qu'il plaira arbitrer à trois solz pour tout.

---

(1) Le dict article fondé au Concille de Clermont-en-Auvergne tenu en en l'an mil quatre-vingt-quinze, du temps du Pape Urbain, par lequel est dit que nul ne peult avoir en mesme temps plusieurs bénéfices en divers lieux, tellement que ung ne doibt estre abbé et évesque ensemblement et que bénéfices ne soient vendus. Par le d. Concile, les dignités ecclésiastiques ne se doibvent bailler par les roys.

Présidens ne tiendront divers bénéfices.

Que les présidens, conseillers des cours souveraines et autres personnes laics ne pourront tenir ou faire tenir par leurs enffans ou aultres personnes interposées aulcuns bénéfices provenans de leur prétendu privilége de présentation, duquel privilége ils ne pourront user cy après pour les abbuz qui en proviennent et aussy que tel prétendu privilège est contre les saincts Canons et Conciles.

Prédicateurs.

Que les Evesques ne permectent aulcun prédicateur en leur diocèze quy ne soient bien cognuz, approuvez et de bonne literature.

Blasphémateurs.

Remonstrent les dictz habitans qu'il est besoing de faire corriger et punir les blasphemateurs et regnieurs du nom de Dieu, qui est un vice sy fréquent pour le jourd'huy en France et signament en la court, qu'il semble que ce soit une chose permise et sans offence. A quoy toutes fois vos prédécesseurs roys auroient voulu remédier et mis de grosses peynes pour faire cesser et corriger les dictz vices.

Festes gardées.

Remonstrent les dictz habitans que le sainct dimenche et aultres festes sont mal gardées, et combien que, en ces jours, l'on deust cesser toutes œuvres manuelles et ne faire aultre chose que de s'appliquer au divyn service; toutes fois l'on congnoist évidamment que la plus part consomment les jours aux tavernes, jeux dissoluz, que esdictz jours se font foires et marchez publicqz, que les chartiers voiturent ordinairement les dictz jours avecq grand scandalle. Ce qu'il plaira à Sa Majesté faire refformer et charger les Evesques supérieurs de y tenir la main.

Service divin.

Davantaige, de commander que le divyn service soit célébré èsdicts jours dévotement, faire prédication et processions publicques pour l'augmentation du nom de Dieu, accroissement de la foy, extirpassions des erresies et conservation de vostre Majesté.

Aumosnes.

Est expédient de donner ordre sur le bien des ecclésiastiques ad ce que, en temps de nécessité, il soit distribué aux pauvres selon les dictz Concilles, et que à ce faire les recepveurs soient contrainctz par les voies de justice.

Que les biens des ecclésiastiques ne soient vendus.

En ce temps de nécessité et sy le roy demande aulcuns deniers sur l'éclésiastique, il n'est point nécessaire de donner permission de

vendre les fonds des biens éclésiastiques. Ains seullement de prendre quelque somme de deniers, parce qu'il y a grandz fraiz ès venditions. Aussy que le roy prenant seullement une portion du revenu annuel, il en tireroit trop plus grandz deniers, et sy, le fondz demeureroit destiné pour les pauvres.

Les biens des ecclesiastiques ne soient baillés à ferme.

Advyendroit ung très grand et cuident prouffit sy le bien de l'éclésiastique n'estoit baillé à ferme et que les éclésiastiques le tinssent entre leurs mains, aiant esgard que le bien seroit despencé sur le lieu, dont les pauvres se ressentiroyent et que, advenant quelque cherté, les grains se venderoient sur le lieu : qui apporteroit grande commodité, mesmement en ce pays de Beauvaisin où tout le bien et d'alentour le pays appartient à l'Eglise, dont les fermiers cherchant par trop leur prouffit particulier n'exposeroient en vente le grain que quant il est bien cher, qui cause la chereté.

Maladeries.

Adviendroit aussy ung très grand et notoire bien sy les ordonnances et statutz faictz sur les maladries et hospitaux étoient gardez, et, en ce faisant, régies et gouvernées par ceulx qui seroient esleuz par les maire, gouverneurs et eschevins de villes, comme l'on a congnu par expérience quand la maladerie de Sainct-Lazare-les-Beauvais a esté gouvernée par les commis et depputez de la ville, en ce que pendant ce temps l'on a emploié par chacun an les pauvres de la maison nourriz, la somme de deux à trois mil livres pour nourrir les pauvres indigens, marier pauvres filles, à mectre pauvres enffans orphelins à mestier. Et pour le jour d'huy, le dict revenu estant entre les mains d'un estranger courtisant pourveu de la dicte maladerie, est emploié à nourriture de chiens, oiseaulx, les bois dégradez et les maisons et édifices mal entretenuz et tombans en ruyne, et qui pis est les pauvres malades mal nourriz et substantez. Le tout contre les statutz et ordonnances sur ce faictes. Partant il plaira à Sa Majesté voulloir remédier à telz abbus et faire garder ses esdictz et ordonnances et arrestz de la Court sur ce intervenuz.

Les biens des ecclesiastiques ne soient baillés à gentilshommes.

L'on se trouve mal édiffié que les biens éclesiastiques sont baillez aux gentilzhommes pour les recompensser de leurs services, dont advient que les fondations ne sont accomplies, que les bastimens des abbaies demeurent du tout en décadence et ruyne, les relligieux mal

nourriz et entretenuz. Aussy que celà est très expressement deffendu par les dictz Concilles et Canons.

Noblesse fait faire corvées.

Pour le faict de la noblesse, les dictz habitans remonstrent que plusieurs gentilzhommes font beaucoup d'opressions à leurs subjectz et aultres, les contraignent à faire corvées et aultres services, que bien souvent ilz prengnent par force les héritaiges de leurs subjectz et des habitans des villes, pour y parvenir font plusieurs saisies et à tous propos sans cause et raison bastent et excedent ordinairement toutes personnes sans occasion, ne craignent et ne respectent aulcunement la justice, voire, sy les juges pour le debvoir de leur charge informent pour leurs effortz, ils veullent excéder les juges et les viennent chercher jusques dedans les villes pour les excéder. Les sergens ne peuvent procedder par exécution sur leurs biens pour les effortz et rebellions qu'ils leur font, ne se veullent rendre subjectz aux loix et statutz des villes pour le faict de la police, en temps de guerre veullent passer les portes avecq leurs armes, pistolles, sans les voulloir rendre à l'entrée dont bien souvent advient grandes noises et débatz.

Saisies.

Entreprengnent souvent querelles et débatz et s'assemblent avec grande compagnie allans et venans par le pays et villes, et soubz prétexte se pourroient faire entreprinse sur les villes et chasteaux; et seroit expédient de donner ordre aux choses susdictes.

Entreprengnent les places publicques et coustuméez par forces, les accomodant à leurs prouffictz et privent les subjectz de telles commoditez.

Entreprengnent les sieurs plusieurs grandz droictz par une prétendue possession, plustost usurpation et jouissance sans tiltre et enseignement, à la grande faille des subjectz; comme en la ville de Beauvais, l'Evesque, soubz couleur d'une possession usurpée et sur laquelle les habitans n'ont osé contredire, auroit mys sus un droict de foraige, tant pour le vin vendu en gros que en détail, de seize deniers l'un, contre la disposition de la coustume du bailliage de Senlis quy est seullement d'une pincte de vin pour chacun fondz et plusieurs aultres grandz droictz, comme ung droict de pesche que prétend le dict Evesque des fossez de la dicte ville qui ont esté agrandiz et faictz des héritaiges des dictz habitans lesquelz la ville faict nestoier et entretenir. Lequel prétendu est de grande conséquence

d'aultant que soubz couleur de pesche sondent et escoullent l'eaue quy pourroit donner entrer à l'ennemy.

Ung aultre droict de mouture que veult prétendre le dict Evesque et autres seigneurs, quy est de payer deux mynes de bled moulu ung boitel qui est de tout grain la seiziesme partye. A quoy faire et mouldre en ses dictz moulins il astrainct les dictz habitans à peyne de confiscation de grains, sacqs, chevaulx et charettes portant les dictez farines et grains, quy est ung grand droict et des plus excessif que l'on pourroit prétendre, joinct les larcins que commectent les meuniers. Et est ung droict non accoustumé..... que toutes les villes de France esquelles et a la plus part se prent le dict droict de mouture en argent.

Supplient les dictz habitans Sa Majesté de voulloir donner ordre que le dict droict de foraige et mouture soient réduictz à l'argent à la raison des autres villes, et ordonner que les pesches des dictz fossez, comme estant dans la forteresse, que le prouffict en appartienne à la dicte ville.

Veult aussi prétendre ung aultre droict au moyen duquel il prent sur toutes personnes non tonsuré ou ayant eu épouzé femmes vefves ou mariée deux foiz certaine somme de deniers par chacun an.

Gensdarmerie. Est très nécessaire et très expédient d'adviser moiens convenables pour le faict de la gensdarmerie. Aultrement, s'il n'y estoit pourveu bien promptement, tout le païs seroit perdu et demeureroit sans estre habité, parce que les gens d'armes allans par les champs, mangent, ranssonnent, composent et bastent tellement les pauvres habitans des villages qu'ilz sont contrainctz de quiter leurs maisons, dont vient qu'ilz ne peuvent payer leur taille et subcides, demeure le labour à faire qui cause la grand chereté que l'on souffre pour le jourd'huy, et s'ils ne trouverroient à eulx loger cy après ès villages les gensdarmes et soldatz. Partant supplient les dictz habitans qu'il plaise au roy faire garder les ordonnances cy-devant faictes pour le faict de la gensdarmerie, en paiant de gré à gré sans faire aulcune composition, ravisement ou tort aux pauvres gens des villages, et en ce faisant les faire vivre par estappes, allant par le païs suivant les dictz ordonnances.

Payer les soldats. Et pour aultant que les dictz soldatz prengnent occasion de leurs dictz larcins qu'ilz ne sont paiéz, fauldroient qu'ilz feussent paiez des deniers que l'on leuve par chacun an pour cest effect.

trangers à la guerre.

Il n'est pas besoing de prendre estrangers hors du royaulme pour le service de la guerre, ad ce que en allant et venant ils emportent tout ce qu'ils trouvent. Aussy qu'il se trouverroit assez grand nombre de gensdarmes au païs de France, pourveu qu'ilz feussent aussy bien paiez que les estrangers et que le soldat naturel seroit plus obligé à faire service que l'estranger.

vées de soldatz

Vostre Majesté feroit plus aisement et promptement et à moindre fraiz pour le païs s'il luy plaisoit, quant elle vouldra lever soldatz, envoyer par les eslections pour fournir gens de guerre et les cottizez, tenir faire venir les dictz soldatz jusques au lieu qui seroit advisé aux despens des cottizez, et, en ce faisant, les soldatz allans et venans ne feroient aulcun tort aux gens des villages, et ilz ne seroient foullez ne mangez de ce que les cappitaines faisans leur compagnie sont par les champs plus d'un mois; et sy soubz ce prétexte ilz enroullent des soldatz deux fois aultant qu'il leur fault, mangeans cependant le bonhomme et puis chassant ceulx qui ne leur plaisent, revenans font des maux innumérables, emportent tout ce qu'ils trouvent. Ce quy ne se feroit sy les soldatz estoient fournis par les eslections en leurs diminuant leurs tailles.

post.

Se plaignent les d. habitans des grandz impotz, tailles, subcides et tasses à quoy ilz sont assiz et cottisés par chacun jour et que la promesse faicte aux Estatz d'Orléans de réduire les tailles au temps du Roy Lois douziesme vostre besaieul n'a esté mis à exécution. Au contraire de jour en jour sont inventez nouveaulx subcides par estrangers qui apporteront une ruyne toute notoire en vostre royaulme.

post aboly. trangers mis hors.

Supplient partant Vostre Majesté qu'il vous plaise soullager vos dicts subjectz des dictz nouveaulx impôtz en dechassant hors vostre roiaulme tous les estrangers et inventeurs des dictz impotz pour faire fleurir vostre roiaulme comme il a faict et feroit, lequel en raison de tant d'impotz est renommé le roiaulme d'impotz. Vos subjectz foullez tellement qu'ilz ne peuvent paier les charges et tailles ordinaires, mesmes que les dictz estrangers tenans à ferme les dictz impostz en font comme de marchandise excessif proffict tient par ce moïen et transportent tout l'argent de vostre roiaulme.

Maintenus en leurs privilèges.

Se plaignent les d. habitans qu'ilz ne sont maintenuz en leurs privilèges, franchises et libertez, donnez pour beaucoup de justes occasions et pour les récompenser des debvoirs de leurs prédécesseurs. Et combien que les dictz privilèges soient confirmez, toutes fois, à la moindre occasion que ce soit et soubz coulleur de quelques lectres adressantes aux officiers roiaulx, sans oyr ceulx quy y ont interest, veullent à chacune fois priver les d. habitans de leurs priviléges pour raison de quoy sont contrainctz eulx retirer vers Vostre Majesté pour avoir déclaration de vostre intention et estre maintenuz, qui est ung fraiz inestimable et qui emporte souventesfois plus d'intérest que ne faict le privilège prouffict. Au moien de quoy vous supplient les dictz habitans leur vouloir maintenir en leurs privilèges en faisant deffences voz officiers de ne les empescher, encorre qu'il y eust clause spéciallo desrogeant ès dictz prévilèges et en ce faisant les dictz habitans seroient tousjours de plus en plus enclyns à vous honorer de leurs très humbles services de leurs corps et biens.

Chambre des Comptes.

Se plaignent les d. habitans des grands deniers qu'il couste à rendre compte à la Chambre des Comptes des deniers des octrois octroiez pour la fortiffication des villes, d'aultant que la plus part des deniers sont conservez tant pour les espèces de l'audition des comptes où il est prins s'il y a mille livres t^ois^ soixante livres sans les saillaires des procureurs de celluy qui est commis pour aller à l'examen des comptes où il séjourne aulcune fois deux ou trois mois; et s'il y fault aller par chacun an, tellement que tous les deniers se consument en fraiz de la redition des d. comptes, surquoy il plaira remédier de moiens à ce convenables.

Chancellerie.

Se plaignent les dictz habitans des grandz fraiz qu'il convient faire pour obtenir lettres de la chancellerie et du long sejour qu'il faut tarder pour obtenir les dictez lectres, encorres qu'elles soient de justice, et des grandz deniers que l'on prend pour le droict du sceau et pour en avoir expédition.

Evocations.

Se plaignent de la facilité de bailler lectres d'évocation au privé Conseil auquel les delaians et quy ne veullent faire raison trouvent moyen de faire évoquier leur cause pour tourmenter et vexer en procès leurs parties et pour les distraire hors de leurs jurisdictions ordinaires.

Remissions. Se pleignent encorres de la facilité des lectres de remissions qui sont baillées par chacun jour, pour grandz cas énormes, homicides, et quy donne plus grande hardiesse aux malfaicteurs de poursuivre leurs querelles; aussy de la puissance absolue de procéder à l'enthérinement des dictez lectres contre les esdictz et ordonnances sur ce, faictes par vos prédécesseurs roys de France.

Offices ne venderont. POUR LE FAICT DE LA JUSTICE, remonstrent, les dictz habitans, qu'elle est mal administrée contre les ordonnances et statutz roiaulx, aussy mal obbeye, et abbuz regnans plus que jamais. Les causes sont la vendition des offices à toutes personnes baillant argent, jeunes gens sans lectres, sans jugement, et sans avoir hanté les universités de droict, de façon qui a argent il se peult asseurer de parvenir aux estatz et dignitez de justice, chose très malheureuse, aiant esgard que, par les saintz statutz et ordonnances, les offices ne peuvent estre venduz ains baillés à gens choisis et vertueulx sages et bien expérimentez.

De là vient que la justice, qui procedde de Dieu et qui deust estre administrée sans acception de personne, est denyée aux pauvres et orphelins, parce que les achepteurs d'offices cherchent à revendre, par le menu et en destail, ce qu'ilz ont achepté en gros bien cherement.

Pluralité des bénéfices. Aultre raison : La pluralité et diversité des justices en ce royaulme, auquel les églises cathédralles, collégialles, éveschez, abbaies, prieurez et quasy tous les gentilzhommes prétendent avoir justice.

En la ville de Beauvais, tant de l'évesché, églises, abbayes que d'aultres seigneurs, ilz se trouvent bien quinze ou seize prétendans justice, exercée soubz leurs noms particuliers et non soubz le nom du roy, qui cause une infinité de procès et différendz en la dicte ville, chacun prétendant garder et augmenter ses droictz de justice les ungs sur les aultres, et sy, pour tel nombre d'officiers, et parce qu'ilz ne sont juges roiaulx, les habitans n'en sont en riens soulagez, en ce que pour resizion de contractz, enthérinement de remissions, matières bénéficiables et aultres cas appartenans aux officiers roiaulx, ilz sont contrainctz d'aller au bourg d'Angy ou en la ville de Senlis, parce qu'il n'y a justice roialle en la dicte ville de Beauvais.

Justice des villages.

Il n'y a aultre mauvais gouvernement en la justice qui est exercée ès villages par laboureurs et aultres personnes qui n'ont congnoissance du droict et pratique où il faut que les parties mainent procureurs, qui leur est ung grand fraiz à chacune assignation, et aussy que les juges n'aians esté nourriz à la praticque ne peuvent donner aultre appointement que à mectre pardevers eulx les piesces. En quoy faisant, fault que les parties baillent argent, tant pour faire veoir le procès que pour la journée du juge quy vient au conseil es villes; au moien de quoy telle justice est bien longue, bien chere pour les parties, de grand travail pour aller es villages une fois la sepmaine. De ces choses se plaignent les dictz habitans.

Supplient Vostre Majesté qu'il n'y ayt que une jurisdiction au dict Beauvais, soubz vostre nom; du moings que vostre prevost du dict Angy, outre son jour ordinaire par chacune sepmaine, le jour de sabmedy, tiennent les plaitz et audiences au faulxbourg du d. Beauvais, appellé Sainct-Jacques, quy n'est à la justice de l'Evesque de Beauvais.

Que le dict prevost, son lieutenant, les procureurs, sergent, garde de vostre scel et tabellion au dict Angy continuent leur demeure au dict Beauvais, comme ilz ont faict des erections des d. offices, et dès deux cens ans et tousjours depuis, avec les auditeurs royaulx de vostre prevosté commuez en notaires.

Ce que dessus rapporte une grande utilité à la dicte ville; assise au meillieu des villaiges de la dicte prevosté d'Angy, y aura affluence de peuple, tant pour passer contractz pardevant les d. notaires, lever commissions du dict prévost d'Angy, faire executer arrestz et aultres commissions, comme vostre juge prochain du dict Beauvais, et sur les aultres juges royaulx, en sont de six lieues distant.

Rapporte aultre interest pour vostre dommaine, Sire, pour les baulx de vos greffes tabellionaiges, amendes, lesquelles vous seroient en tout inutilles sy le dict prévost et aultres vos officiers faisoient leur résidence au dict Angy, lieu non accoustumé y demourer par les dictz officiers ny aultres officiers de Vostre Majesté, le dict Angy appartenant à voz chappellains de S. Francbourg de Senlis, auquel lieu d'Angy ilz ont toute justice et non vostre dict prevost, comme nous avons cogneu par les tiltres de la d. ville de Beauvais, et est le dict lieu d'Angy un petit hameau de la paroisse de Bury.

Que les dictz maire et pairs de Beauvais, qui sont notables hommes

esleuz par chacun an par tous les communiers de la d. ville experimentez aux affaires et gouvernement des républicques, supplient Vostre Majesté que, comme aussy la police leur debveroit estre donnée comme en la plus grande partie des villes de Picardie, parce que estant dix ou douze assemblez de toutes sortes de gens, ils pourroient facilement donner ordre à la police estans à ce destinez, plus comodement que les juges ordinaires des villes qui ont assez à eulx occuper aux procès.

Les dictz maire et eschevins pourroient encorre faire les factions des officiers des eslections et les greniers à sel, suprimans les dictz officiers, qui seroit ung grand soulagement pour le peuple, pour les grandz gaiges qu'ilz ont en chacune ville en nombre de quatre ou cinq, le plus souvent absens et demourans hors des villes ; et toutes fois en les suprimant, il seroit raisonnable que leur vye durant ilz joissent de leurs gaiges.

Est aussy besoing de supprimer les offices de sergent appellez *passe partout*, et réformer le nombre des aultres sergens et le limitter en chacune ville, lesquelz sergens seront subjectz à la correction des juges ordinaires des lieux qui seront chargez en faire punition de leurs abbuz et malversations.

Davantaige pour obvier aux abbuz qui se commectent par chacun jour par les notaires, semble qu'il seroit expédient que les dictz notaires feussent choisiz et esleuz par les dictz habitans des villes, comme tous aultres officiers, et advenant la mort des dictz notaires, est nécessaire que leurs nottes et minutes feussent apportez ès hostels communs des villes, pour estre fidellement gardez dans des armoires dont les enffans et héritiers en auront une clef et les gouverneurs une aultre, pour estre aidé des dictez minutes à qui il appartiendra.

Que aulcunes montes ou émolumens ne seront prins pour les sommes portez par les contractz, et que les notaires n'auront que seize sols parisis pour peau, et le garde du scel que dix deniers pour le sceau.

Seroit expédient qu'il n'y eust que ung pois, une aulne, une mesure et une coustume généralle pour tout le roiaulme, et que représentation en succession eust lieu en ligne directe infiniment, et en ligne colatéralle jusques aux enffans des frères et sœurs inclusivement.

POUR LE FAICT DE LA MARCHANDISE, les dictz habitans remonstrent qu'il y a de grandz abbuz, malversations, deceptions et grandes usures qu'il convient nécessairement, pour le bien publicq reffor-mer, signament l'abbuz qui se commect en plusieurs marchans qui font grandz amas de bledz, vins et aultres vivres qui dethiennent et gardent en attendant la chereté, qui faict que le peuple en a grand besoing en plusieurs saisons de l'année, et qui cause aussy la grande chereté que l'on vent pour le jourd'huy des vivres et aultres marchandises. Par les menées desquelz marchans et straficqz n'est gardé lescry des monnoies, ains de jour en jour, contre les ordonnances, augmente le prys des monnoies, qui est un grand destriment et foul pour le peuple. A quoy il est tres necessaire remedier par grandes peines qui seront exécutées.

Au surplus, pour satisfaire à vostre intention, Sire, déclairez par l'assemblée des d. Estatz, que désirez trouver moien de vous acquiter, et en avoir l'advis en vos subjects.

Les d. habitans remonstrent que vous vous pourriez aulcunement acquiter, en retranchant une infinité de despences superflues que voz prédécesseurs roys n'auroient accoustumé de faire de dons qui se font à tous propos, pensions extraordinaires des estranges qui mangent le roiaulme, mesmes en les geetant hors comme perturbateurs du repos publicq, en supprimant tous offices inventées depuis le roy Loys unziesme vostre bysaïeul, et mesmement toutes offices alternatives. Poursuivre, contraindre tous trésoriers et toutes aultres personnes qui ont touché deniers à rendre compte, et en cas de malversation les punyr comme l'on a cy-devant commencé, avecq confiscation de leurs biens, *confisquer aussy le bien de ceulx qui ne vouldront vyvre et mourir selon l'Eglise appostolicque et romaine,* prendre le revenu et biens éclésiastiques de ceulx qui ne sont résidens, n'estans excusez légitimement; et d'avantaige prendre pour une fois seullement, sans tirer en conséquence, le quart du revenu temporel des archeveschez, eveschez, abbaies et priorez, de valleur de douze cens livres et au-dessus, au lieu qu'ilz ne le baillent aux pauvres, comme ilz sont tenuz faire par les Concilles; et les aultres bénéficiers et aultres habitans des villes nouriroient pour la dicte année les pauvres des villes et villages : en cela le clergé ne sera plus vexé par les officiers roiaulx qui ont bien souvent baillé le quart de leurs gaiges. Et sy, en cet endroict, le clergé n'auroit que plaindre,

Religion.

en ce que la plus grande partie de voz debtes procedde à raison des guerres introduictes pour le faict de la relligion, à quoy le bien et revenu éclésiastique est spéciallement destiné; et oultre que les d. bénéficiers auront assez compétament pour vivre, en prenant seullement le quart du revenu des bénéfices montant à douze cens livres et au-dessus.

Par l'ordonnance de messieurs les maire et pairs de la ville de Beauvais.

BOULYE.

Le tiers jour de septembre mil cinq cens soixante et seize, les remontrances, plaintes et doléances cy-dessus contenus, ont esté mises es mains de honorable homme Me Jehan Paumart, prévost d'Angy, commis et depputé pour le tiers Estats du bailliage de Senlis, pour se trouver es Estats publiés au XVe du mois de novembre prochain venant, par les maire, pairs, manans et habitans de la ville de Beauvais, congregez en l'hostel commun de la ville, lesquelz es dictz noms ont donné povoir au dict Paumart de présenter les d. remonstrances au Roy nostre Sire et à messieurs de son Conseil, et de faire ce qui sera nécessaire, utille et comode pour le faict de la d. assemblée, autant et sy avant que s'ils estoient en personne. Faict les an et jour dessus dictz.

Par l'ordonnance des d. Maire et Pairs.

BOULYE.

(Ext. des Archives judiciaires de Beauvais. — Fonds de la Prévosté d'Angy.)

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

NOTICE

SUR LES INSECTES

Qui attaquent plus particulièrement le Pommier.

Le pommier est certainement le plus utile des arbres fruitiers de nos contrées, il fournit à nos populations actives et intelligentes une boisson salutaire qui le cède sans doute au jus du raisin; mais combien notre arbre l'emporte-t-il sur la vigne par sa rusticité qui permet de le cultiver dans des pays où le raisin ne peut arriver à sa maturité. Sa culture ne demande presque aucun soin comparée à celle de la vigne, et l'arbre réussit dans presque tous les terrains. Son fruit se conserve beaucoup plus long-temps et plus facilement; enfin son bois figure parmi nos meilleurs combustibles. Toutes ces raisons ont fait donner beaucoup de développement à sa culture: les grandes dimensions que l'arbre peut acquérir, l'abondance et le bon marché de ses produits, font de la pomme, par excellence, le fruit du pauvre. Et cependant, malgré tous ces avantages, ou peut-être à cause d'eux, aucun de nos arbres fruitiers n'est exposé à un aussi grand nombre d'insectes nuisibles qui attaquent toutes ses parties. Son bois est rongé par plusieurs coléoptères. L'écorce disparaît quelquefois

sous une couche de coccus qui l'épuisent, ou bien elle est percée par un puceron particulier dont les ravages ont appelé l'attention de nombreux observateurs; des myriades de chenilles d'espèces diverses se disputent son feuillage, et sa fleur échappe difficilement à un petit charanson qui la fait avorter en rongeant les organes de la fructification; et quand, malgré ces nombreux ennemis, le fruit a pu nouer, des insectes de plusieurs ordres différens s'y introduisent, en dévorent la substance et déterminent le plus souvent sa chute avant qu'il puisse être de quelqu'utilité.

Une histoire détaillée des mœurs et des habitudes de ces divers ennemis du pommier serait, sans aucun doute, un travail utile et intéressant. Elle rendrait beaucoup plus faciles et beauconp plus sûrs les moyens de défense contre les attaques de ces petits êtres mieux connus, et ferait en même temps disparaître plusieurs préjugés dont le moindre inconvénient est de faire perdre beaucoup de temps et d'argent en empêchant de bien se rendre compte du mal. Un travail de cette nature, tel que nous le concevons, est sans doute au-dessus de nos forces, mais du moins nous placerons quelques jalons sur la route. Dans cet admirable ordre de la nature, la plus petite observation bien faite, en augmentant la somme des vérités, devient une pierre toute taillée pour la construction de cette pyramide magnifique, dont la sagesse suprême forme le sommet.

Parmi ces divers ennemis du pommier, nous plaçons en première ligne certains lépidoptères qui attaquent les feuilles et le fruit à l'état de larve connue sous le nom de chenille; ce sont ordinairement les plus communs et parfois les plus dangereux, puisqu'ils font quelquefois périr l'arbre.

Les dommages que les chenilles causent à nos vergers n'ont point une marche continue et progressive qui tienne l'attention toujours en éveil. Après de grandes apparitions de chenilles, on voit souvent s'écouler plusieurs années sans que rien vienne rappeler le souvenir de ces années calamiteuses dans lesquelles nos arbres flétris ou dépouillés semblent avoir été visités par quelque fléau presqu'aussi terrible que ces plaies qui jadis ont désolé l'Egypte.

Sans doute beaucoup d'observateurs pleins de sagacité, frappés d'un mal aussi grand, l'ont étudié avec plus ou moins de soin afin de trouver le moyen de le combattre dans le plus grand nombre de cas; mais leurs travaux, intéressans d'ailleurs, sont disséminés dans des

ouvrages périodiques épuisés ; ou bien les livres qui en parlent sont purement scientifiques et d'un prix trop élevé pour être accessibles aux personnes qui habitent la campagne : c'est à ces difficultés que nous voudrions obvier en coordonnant ces diverses notions avec quelques observations personnelles.

De nombreuses espèces de chenilles attaquent le pommier, mais six à huit appelleront particulièrement notre attention par le dommage qu'elles font, soit aux feuilles, ces organes si essentiels à la végétation, soit au fruit même ; mais avant de nous en occuper, rappelons quelques généralités sur l'ordre des lépidoptères pour les personnes qui ne sont pas encore familiarisées avec ces sortes d'études.

Toute chenille ou ver, comme on la désigne quelquefois improprement, provient d'un œuf qu'un papillon a déposé à une époque quelconque de l'année sur l'écorce, les feuilles ou le fruit d'un végétal. Le nombre des chenilles dépend donc de celui des papillons qui leur ont donné naissance ; et, si nous n'avions pas de papillons, ou si nous parvenions à les détruire avant la ponte, nous serions débarrassés des chenilles. Donc pour défendre nos arbres contre les ravages des chenilles, il faut commencer par détruire les papillons. Tous cependant, ou plutôt leurs chenilles, ne sont point nuisibles à un égal degré ; beaucoup en effet se nourissent aux dépens de végétaux qui ne nous sont point utiles, quelquefois même elles détruisent de mauvaises herbes ; il est donc inutile de perdre son temps à détruire les papillons qui ne font aucun tort. Cherchons donc ceux qui produisent les chenilles les plus destructives. Dans ce but nous en donnerons une description assez complète pour rendre cette connaissance facile.

En conseillant de s'attacher à la destruction des papillons, nous n'ignorons pas avec quelle facilité leurs grandes ailes et les irrégularités de leur vol leur permettent d'échapper au filet du jeune chasseur le plus agile ; ce n'est point une chasse de cette nature que nous voulons prescrire. Ils ont des ennemis naturels qui savent les prendre à coup sûr et que nous devons favoriser de toutes manières. Citons par exemple les oiseaux de divers genres. Ils dédaignent, il est vrai, les grosses chenilles velues, mais ils se précipitent avec avidité sur les papillons qui en proviennent, soit pour en faire leur nouriture, soit pour les donner à leurs petits. Au lieu donc de détruire les nids des oiseaux, de les effrayer de toutes façons, de les forcer ainsi à déser-

ter nos jardins, protégeons-les avec soin. La sécurité que nous leur offrirons sera le meilleur encouragement pour fixer leur jeune postérité dans nos vergers : combien nous en serons dédommagés par leurs chants joyeux et par la destruction d'un nombre infini d'insectes et surtout de papillons; pour eux c'est un aliment de prédilection, pour leurs petits c'est une nouriture indispensable.

Les papillons se composent d'individus mâles et femelles; le mâle est ordinairement plus dispos pour le vol, il voltige de fleurs en fleurs, tandis que la femelle, plus lourde, reste souvent en repos. Un grand soin domine sa vie, elle doit perpétuer sa race en déposant ses œufs dans les endroits les plus favorables à l'existence future des jeunes larves qui en proviendront. Comme les femelles diffèrent ordinairement des mâles par la taille, la couleur et d'autres caractères, nous nous attacherons à faire ressortir ces différences et nous indiquerons aussi les endroits où les femelles se posent habituellement; ces renseignemens permettront, tout en laissant voltiger les mâles, de s'attacher uniquement à la recherche des femelles.

Toute chenille, avons-nous dit, provient d'un œuf déposé par un papillon. Alors en recherchant les œufs et en les détruisant avant qu'ils éclosent on obvierait au mal dans beaucoup de cas; cette recherche n'offre pas de grandes difficultés lorsqu'on connaît leur forme apparente, l'endroit où ils sont déposés et l'époque de l'année à laquelle on peut le mieux les trouver. Malgré leur petitesse ces œufs ne sont presque jamais pondus isolément, mais en amas plus ou moins gros; souvent aussi ils sont couverts de quelque substance qui doit les protéger, mais qui les rend en même temps plus faciles à apercevoir pour peu qu'on y soit habitué. En traitant des diverses espèces de chenilles nous donnerons à cet égard tous les renseignemens utiles.

Quant à la durée du temps pendant lequel la chenille reste à l'état d'œuf, elle varie beaucoup suivant les espèces; les unes éclosent au bout de quelques semaines, tandis que d'autres, au contraire, restent plusieurs mois dans leur écaille et peuvent y supporter les froids les plus rigoureux; mais dans tous les cas cette forme se prolonge assez pour qu'on ait toute facilité pour les détruire assez promptement une fois qu'on a acquis les connaissances nécessaires pour réussir dans cette opération. Le temps pendant lequel le papillon subsiste sous la forme de chenille est aussi variable que celui qu'il

met à sortir de son œuf. Plusieurs restent des mois entiers à l'état vermiforme, tandis que d'autres arrivent en peu de semaines à leur transformation en chrysalide. On comprend facilement que plus la vie de la chenille se prolonge, plus les arbres dont elle dévore les feuilles en éprouvent de dommage. Ainsi plusieurs espèces naissent avant la fin de l'été, rongent pendant l'automne la superficie des feuilles, mais avant les froids elles s'enveloppent d'une toile serrée qu'elles filent, et là, dans une espèce de sommeil léthargique, elles peuvent braver les rigueurs de l'hiver jusqu'à ce que les doux rayons du soleil de printemps viennent en quelque sorte les rappeler à la vie pour recommencer leurs ravages en attaquant le jeune bouton à fleur et les feuilles nouvelles que la chaleur vient aussi de faire éclore. Ces organes faibles et tendres trouvent alors un ennemi qui déjà, dès l'année précédente, a acquis un certain développement et dont un long jeûne semble avoir augmenté la voracité; aussi il n'attaquera plus la superficie de la feuille, mais la dévorera en entier. Malheur alors à nos arbres: en peu de semaines ou plutôt en peu de jours ils perdent cette robe de verdure dont le printemps les avait orné. Cette disparition rapide et totale des feuilles s'explique encore par l'étonnante voracité de certaines espèces qui, en 24 heures, peuvent consommer plusieurs fois le poids de leur corps de substance végétale. Ajoutons que si les espèces de chenilles qui attaquent plus particulièrement nos arbres fruitiers dans la même année sont peu nombreuses et dépassent rarement quatre, souvent aussi elles se montrent successivement, en sorte que la dévastation, commencée par une première espèce, celle qui est née avant l'hiver, est continuée par une autre espèce printanière et terminée par une troisième ou une quatrième qui viennent ensuite.

La chenille, jusqu'à ce qu'elle ait acquis tout son développement, change plusieurs fois de peau; souvent après cette crise elle se montre sous des couleurs autres que celles qu'elle avait primitivement, et l'on a peine à s'expliquer d'où viennent ces hôtes nouveaux qui semblent avoir remplacé les premiers habitans disparus. Quelque temps après la troisième mue la chenille a pris tout son accroissement, elle cesse de manger et semble se préparer à la forme transitoire qu'elle va revêtir; son corps s'élargit en se raccourcissant, elle perd ses pattes, une mince pellicule enveloppe son corps, le serre étroitement et lui donne en quelque sorte l'apparence d'une momie

que l'on appelle nymphe ou chrysalide ; ici encore nous voyons les instincts les plus divers et les précautions les plus variées; l'une s'est préparée une enveloppe de soie qu'elle place entre les feuilles de l'arbre ou qu'elle suspend aux branches, ou sous quelqu'abri à l'aide de plusieurs fils. L'autre, à l'aide de liens de soie savamment disposés, attache son corps au tronc des arbres, aux murs, aux haies. Celle-ci se suspend par la queue, celle-là s'enfonce en terre. A l'état de nymphe l'insecte n'a plus besoin de nourriture, aussi les ravages auxquels les arbres étaient exposés cessent tout-à-coup. Les chenilles ont disparu, et ceux-là seuls qui connaissent leurs métamorphoses peuvent s'expliquer ce qu'elles sont devenues. L'état de nymphe, suivant les espèces, se prolonge pendant des semaines, des mois, et même des années. Enfin le papillon sort de son enveloppe; mais en changeant de forme il a changé d'instincts, les mâchoires redoutables de la chenille sont remplacées par une langue en forme de trompe qui lui sert à pomper le suc des fleurs; quelquefois cet organe n'existe même pas. Dans cette dernière phase de son existence, il ne fait pas plus de tort à l'arbre fruitier que n'en faisait la nymphe immobile. Mais qu'on ne l'oublie pas, il porte en lui toute une génération de chenilles qui doivent, l'année suivante, recommencer le cercle de destruction.

Presque partout, aussitôt que les chenilles ont disparu, on cesse de s'occuper de leur recherche et de leur destruction, et cependant les branches, les boutons, les feuilles sont souvent couverts de nymphes qui sont toujours des chenilles sous une autre forme ; cette négligence est punie l'année d'après par de nouveaux désastres; et cependant il serait plus facile de prendre ces chrysalides immobiles sur les arbres que les chenilles qui courent sur les branches : ces nymphes peuvent d'ailleurs être données sans danger aux cochons et aux volailles qui en sont très-friands.

Tous ces dangers dont les insectes menacent nos arbres fruitiers pourraient faire désespérer de leur conservation. Mais qu'on se rassure, dans la nature le remède est à côté du mal, et toute la création tend à le restreindre dans de justes limites : dans le monde physique tout est opposition de forces, jeu de contrepoids, de là cet admirable équilibre qui se dérange quelquefois lorsque l'homme vient jeter le poids de son ignorance dans un des plateaux de la balance.

Les grandes perturbations météorologiques qui nous paraissent si

incommodes ont souvent d'utiles résultats que nous ne soupçonnions pas. Ainsi, les pluies continues dont nous nous plaignons tant contribuent singulièrement à diminuer le nombre des insectes nuisibles et à les rendre par conséquent peu dangereux pendant nombre d'années. Elles peuvent s'établir au moment de l'accouplement qu'elles empêchent, pendant la jeunesse des chenilles, ou à l'époque de leurs mues, et dans ce cas elles les font périr par milliers. Ainsi, au printemps de 1852, les chenilles du papillon gazé, qui depuis plusieurs années faisait beaucoup de dégâts aux haies, aux arbres fruitiers, périrent par milliers à la suite de pluies prolongées ; on les voyait alors enfler, s'affaiblir, et mourir comme si elles étaient frappées d'hydropisie. Les froids tardifs de mai ont souvent le même résultat.

Les inondations d'automne et d'hiver font aussi périr un grand nombre d'insectes nuisibles, particulièrement parmi ceux qui accomplissent leurs transformations dans la terre; elles attaquent le hanneton dans les prés, les courtillières, dans les potagers et dans les vergers; elles détruisent un petit lépidoptère très-dangereux, le *Geometra brumata*, qui sort de sa chrysalide à la fin de l'automne et rampe sur la terre pour gagner le tronc des arbres que ses ailes rudimentaires ne lui permettent point d'atteindre en volant.

Presque toutes les classes du règne animal comptent aussi des espèces qui concourent au même but d'une manière plus ou moins étendue, mais toujours efficace. Nous plaçons en première ligne dans les mammifères, les chauve-souris qui se montrent au crépuscule précisément lorsque tant de papillons de nuit quittent leurs retraites de jour pour voltiger sur les arbres. Ces animaux, essentiellement insectivores, détruisent certainement un grand nombre d'insectes nuisibles aux vergers, soit parmi les papillons nocturnes, soit parmi certains coléoptères qui volent le matin, tels que l'*Anthonomus pomorum*; l'*A. pyri*. Cette circonstance explique peut-être comment les arbres placés près des grands bâtimens, des granges, des églises, souffrent moins des attaques des insectes que beaucoup d'arbres de la plaine. L'homme a donc intérêt à conserver ces animaux qui ne font d'ailleurs aucun mal.

Parmi les mammifères insectivores nous comptons aussi les différentes espèces de souris, la taupe, le blaireau, le hérisson, l'écureuil, le renard et le sanglier; sans doute les services que plusieurs

d'entr'eux rendent à cet égard sont bien dépassés par des torts plus grands, mais dans tous les cas nous devons faire une exception pour l'écureuil, le hérisson et même la taupe que nous voudrions voir réhabiliter comme l'ennemi naturel du ver blanc (1).

Les services que rendent les oiseaux sont encore bien plus efficaces que ceux des mammifères: aussi voyons-nous les chenilles recourir à toutes espèces de précautions instinctives pour se soustraire à leurs attaques. Les unes se confient dans les poils rigides dont leur corps est hérissé, les autres passent la journée dans une feuille roulée ou dans un étui pratiqué par la réunion de plusieurs feuilles, attendant la nuit pour sortir de leur retraite : celles-ci se cachent sous l'écorce ou pénètrent dans les bourgeons et s'enfoncent dans le bois ou dans la terre ; les autres, qui vivent en réunion, s'abritent sous une tente de soie solide et y restent jusqu'à leur dernière mue ; et souvent ce réseau les protège encore à l'état de nymphe. Cependant malgré le déploiement de tant de ressources défensives, les oiseaux les dévorent en grand nombre, surtout à l'époque où ils nourrissent leurs petits. Aux jours d'hiver leurs nombreuses volées pressées par la faim se rapprochent de nos habitations; ils visitent soigneusement toutes les branches de nos arbres pour y chercher les œufs qui y ont été déposés par plusieurs espèces de papillons, et trouvent ainsi une nourriture moins précaire pendant la saison rigoureuse : c'est alors aussi que le verdier *(Loxia chloris)* parvient quelquefois à déchirer la toile solide qui forme l'habitation hivernale des jeunes chenilles du *Bombyx chrysorrhœa* qu'il dévore. Parmi les grimpeurs, le pic-verd et le pic-rouge *(Picus viridis, P. major)* figurent au nombre des plus utiles, quoique leur véritable mission soit de contribuer à la diminution des coléoptères et principalement des xylophages aux longues cornes constamment cachés sous l'écorce des arbres; ils détruisent aussi un grand nombre de chenilles. Mais c'est surtout sur le coucou *(Cuculus canorus)* que nous appellerons

(1) Les dommages causés par le ver blanc, dans les cultures des environs de la capitale, paraissent beaucoup plus considérables aujourd'hui qu'autrefois. La cause ne vient-elle pas de ce que l'art de détruire la taupe s'est perfectionné au point de rompre un équilibre que cet animal était destiné à maintenir.

l'attention ; il dévore un nombre considérable de petites chenilles lisses, et même les chenilles velues de plusieurs phalènes, principalement parmi les bombycides.

Kollar, en examinant les intestins d'un coucou tué au mois de septembre, y reconnut, outre les débris d'un grand nombre d'insectes, une grande quantité de peaux de la chenille du *Bombyx pyri*, qui est une des plus grosses espèces d'Europe, toute couverte de poils raides ; la partie inférieure de l'estomac était entièrement tapissée de poils. En les examinant à la loupe il reconnut qu'ils ne provenaient point de l'estomac du coucou comme plusieurs ornithologistes l'ont pensé, mais que c'étaient les poils des chenilles que l'oiseau avait dévorées. Combien cet oiseau pourrait-il rendre de services lors que les chenilles du *Bombyx processionea* se montrent en abondance.

Dans les passereaux citons le torchepot *(Sitta cœsia)*, le grimpereau *(Certhia familiaris)*, et surtout l'étourneau *(Sturnus vulgaris)*, habitant des pâtures pendant l'été. Au printemps et à l'automne les bandes nombreuses de cette espèce se répandent dans les prairies et les vergers pour y détruire de grandes quantités d'insectes, de larves et de nymphes. Le pinson *(Fringilla cœlebs)* est un des plus grands consommateurs de chenilles et d'œufs de papillon. Les diverses espèces du genre mesange *(Parus)* sont aussi très-utiles, ainsi que le chardonneret *(Fringilla carduelis)*, le rouge-gorge *(Motacilla rubecula)*, le rouge-queue, *M. erythacus* et même le hochequeue, *M. cinerea*. On connaît généralement combien les corbeaux rendent de services aux prés et aux champs en faisant leur nourriture favorite des larves du hanneton qu'ils saisissent au moment où la charrue les amène au jour ou qu'ils tirent de terre à l'aide de leur bec puissant. Par une de ces admirables coincidences qui forme une harmonie de la nature, à l'époque où les insectes nuisibles abondent le plus, le plus grand nombre des oiseaux a vu éclore ses œufs et leur postérité avide est toute prête à recevoir cette alimentation qui leur convient alors exclusivement. Sans doute plusieurs des oiseaux dont nous venons de rappeler les noms sont aussi granivores et attaquent volontiers nos fruits, particulièrement les cerises, mais leurs torts à cet égard sont largement compensés par le nombre d'insectes nuisibles dont ils nous débarrassent, et jamais les dégâts qu'on leur reproche n'ont excité ces plaintes générales auxquelles donnent lieu les ravages si multipliés des insectes.

Un observateur anglais, G. Brée, a suivi avec attention le développement d'un nid de charbonière *(Parus major)*, contenant sept petits qui mirent quinze jours à prendre leur accroissement et à se couvrir de plumes; pendant ce temps les père et mère leur apportaient constamment toutes les trois minutes de petites chenilles d'un vert-clair, ce qui donne deux cents par jour. Mac Gillivry, dans son ouvrage sur les oiseaux d'Angleterre, porte à 250 le nombre de chenilles qu'une paire de grives *(Turdus musicus)* donne à ses petits, depuis trois heures du matin jusqu'à six heures du soir; mais en s'en tenant au premier chiffre, qui certes est au-dessous de la réalité, on arrive à 2,800 pour la consommation d'un seul nid en quinze jours, et ce chiffre s'élève à 3,360, en admettant 20 chenilles pour la consommation journalière de chacun des père et mère. Si ces oiseaux parfois mangent nos pois, les bourgeons de nos arbres fruitiers, il est facile d'évaluer combien le tort de 3,360 chenilles dépasse celui que peuvent commettre sept petits oiseaux. Plusieurs espèces du genre *Fringilla*, le verdier, le chardonneret, rendent des services moins marquans, quoique ces deux derniers nourrissent bien certainement leurs petits avec des chenilles et des insectes parfaits; le rouge-queue est même nuisible à nos arbres fruitiers dont il mange les bourgeons au printemps, mais comme il respecte les boutons à feuilles, l'arbre en acquiert une plus grande vigueur, tandis que lorsque les chenilles dévorent ses feuilles il périt trop souvent.

Dans les reptiles nous trouvons aussi plusieurs espèces insectivores: citons seulement le lézard, la grenouille et surtout le crapaud, dont l'utilité est trop méconnue.

Mais c'est surtout dans la classe des insectes que la nature semble avoir concentré le plus de moyens de conserver l'équilibre dans la création en mettant obstacle à la prépondérance que pourraient acquérir certaines espèces. Plusieurs carabes *(Carabus sycophanta, C. inquisitor)*, détruisent beaucoup de nymphes des papillons qui se transforment dans la terre, et le premier va même chercher les chenilles au sommet des arbres.

Dans les névroptères, plusieurs libellules aux ailes et aux mâchoires puissantes saisissent dans l'air les papillons qu'elles dévorent sans arrêter leur vol. Plusieurs mouches voisines de la mouche domestique déposent leurs œufs sur les chenilles qu'elles font périr après avoir vécu de leur substance.

Les fourmis, les araignées, les punaises des champs et des arbres contribuent encore à la diminution des insectes nuisibles; mais c'est surtout la vaste tribu des hyménoptères qui nous fournit les plus puissans auxiliaires. Ainsi la famille des fouiseurs alimente exclusivement ses petits avec des insectes pris dans toutes les classes et sous toutes leurs différentes formes. Plusieurs espèces creusent dans le sable ou la terre durcie des terriers qui demandent de la part de ces créatures un travail prolongé, et les approvisionnent en y transportant ou trainant, avec une incroyable énergie et de fort loin, des chenilles dont le volume dépasse celui de leur corps. La nombreuse famille des Ichneumons dont Gravenhorst a décrit plus de 1,300 trouvés en Europe, offre des ennemis plus redoutables encore pour les chenilles des papillons. Destinés à vivre dans l'intérieur même des larves des autres insectes, leur abdomen se termine par une tarrière ou oviducte composé de plusieurs soies réunies qui leur sert à percer la peau de leur victime et à introduire leurs œufs dans son corps. Toujours les moyens d'attaque sont en rapport avec le but. Certaines tribus de coléoptères, les xylophages, vivent constamment à l'état de larve entre l'écorce et l'aubier, dans les profondeurs même du bois; ces sombres retraites ne les abriteront point contre leur ennemi. Des Ichneumons dont l'oviducte dépasse la longueur du corps et atteint plusieurs pouces, parviennent, soit par l'odorat, soit au moyen du tact de leurs antennes toujours en mouvement, à découvrir leur proie. Après une reconnaissance préalable, on les voit sortir à reculons du trou où ils étaient entrés; puis, changeant de manœuvre, c'est l'oviducte qu'ils introduisent préalablement : cette fois il atteint la larve, la perce, et y dépose ses œufs. D'autres, en grand nombre, attaquent les chenilles qui vivent ostensiblement sur les plantes. Une espèce, à peine visible à l'œil nu, le *teleas ovulorum*, place ses œufs sur ceux pondus par les papillons et ils sont dévorés par ce parasite qui se hâte de naître avant que les chenilles n'aient le temps d'éclore. La chenille, qui a reçu un œuf d'Ichneumon, continue à vivre et à croître, car la larve de celui-ci n'attaque aucun viscère; elle se nourrit de la substance grasse que la chenille approvisionne sous la peau du dos pour le temps de sa transformation en nymphe. Mais plus tard elle la fait périr en perçant la peau pour se transformer en nymphe. Plus souvent encore la chenille parvient à se transformer en chrysalide, mais elle ne donnera point naissance à

un papillon brillant ; il en sortira un ou plusieurs Ichneumons qui, eux-mêmes, auront subi leurs métamorphoses dans le corps même de la nymphe, et auront ainsi sauvé nos vergers, nos bois et nos grains des atteintes d'un ennemi vorace.

Des observations faites dans les forêts où la marche de la nature n'est point modifiée par l'intervention de l'homme, tendent à établir que les attaques de plusieurs espèces de chenilles suivraient une marche trisannuelle suivie d'un mouvement rétrograde par suite de la grande multiplication des Ichneumons et de diptères du genre *tachina*.

Dans la première année, les œufs, les larves et les nymphes des papillons ne présentent que très-peu de ces parasites. Dans la seconde année leur nombre s'accroît notablement avec celui des chenilles ; mais dans la troisième année les insectes parasites, dont la multiplication a été encore plus rapide que celle des papillons, se montrent dans le plus grand nombre d'œufs, de larves et de nymphes, en sorte que très-peu de chenilles atteignent leur dernière forme. Aussi dans la quatrième année ce n'est qu'avec quelque peine qu'on en trouve quelques-unes lors que l'année précédente on les comptait par millions, et les parasites qui ont produit ce résultat disparaissent également presqu'en entier par des causes peu connues.

Malgré tant d'admirables précautions de la nature, quelquefois l'équilibre est dérangé ; décimées par quelqu'épidémie ou par toute autre cause, les espèces qui doivent arrêter la multiplication des insectes nuisibles ont manqué à leur mission, et la multiplication de ces derniers devient excessive ; cette perturbation n'est que momentanée ; l'équilibre se rétablira bientôt, quelques années sont peu de chose quant à la durée du monde physique, c'est beaucoup pour la vie de l'homme qui ne peut attendre le rétablissement de l'ordre général, aussi cherche-t-il tous les moyens de le hâter. Les livres, les journaux spéciaux publient tous les jours des *recettes infaillibles* contre le mal qu'il s'agit de combattre. Ce sont des lavages avec des eaux saturées d'acides, d'urine, de sel, de chaux, etc. ; des décoctions de plantes âcres, des seringages avec ces mêmes liquides, des fumigations de soufre, de tabac, etc. Nous l'avouerons, nous avons en général peu de confiance dans tous ces spécifiques ; dans presque tous les cas ils ont pour résultat une perte de temps, quand

ils ne vont point contre le but, en nuisant aux arbres, ou bien encore en détruisant les insectes mêmes que nous avons tout intérêt à ménager comme d'utiles auxiliaires. Nous pensons que toute tentative pour détruire les insectes nuisibles doit s'appuyer avant tout sur une connaissance complète de leurs mœurs et de leurs habitudes, soit à l'état parfait, soit dans leurs états antérieurs. Ces notions seules peuvent être un guide utile pour l'horticulteur qui veut combattre les ennemis de ses vergers, en le mettant à même de les découvrir à coup-sûr et sans perte de temps, soit que le soleil vivifiant ait rendu à ses arbres leur robe de verdure, ou qu'ils en aient été dépouillés par les rigueurs de l'hiver.

Citons quelques exemples : on trouve souvent sur les troncs des arbres des amas de petits cocons pas plus gros que des œufs de papillon. Un jardinier ignorant se hâtera de les détruire, et son zèle maladroit aura anéanti ces utiles Ichneumons qui auraient été ses meilleurs auxiliaires; tandis que quelques notions d'histoire naturelle lui auraient évité cette faute. Tel papillon nous échappe par son agilité défiante, tel autre par la précaution de ne se montrer que la nuit lorsque nous sommes livrés au sommeil; observons leurs habitudes, nous reconnaîtrons qu'ils déposent leurs œufs, réunis en petits tas, toujours dans les mêmes endroits, toujours de la même manière, tels les *Bombyx chrysorrhœa*, *B. dispar*, *B. neustria*, pour n'en nommer que quelques-uns : il devient alors facile de les trouver et de les détruire. Une seule de ces rencontres nous fournit en un instant le moyen de préserver nos vergers des attaques de plus de 500 chenilles.

Le *bombyx salicis*, qui vit de préférence sur les peupliers, et qui tous les ans ravage les avenues plantées de ces arbres, est très-difficile à détruire à l'état de larve, car la chenille vit isolément sur toutes les branches de l'arbre, mais une fois que nous saurons qu'au mois de juillet la femelle dépose ses œufs, semblables à de petits tas de perles, sur l'écorce du tronc des peupliers, nous pouvons les détruire en enlevant avec un instrument tranchant la portion d'écorce à laquelle ils sont attachés.

De même un des papillons dont la chenille est des plus redoutées, le *bombyx processionnea*, se soustrait à nos recherches en ne volant que la nuit; ses œufs disséminés en longues lignes sur l'écorce du chêne, et qui en ont la couleur, sont très-difficiles à distinguer,

mais nous lui ferons une guerre avantageuse quand nous saurons que ces chenilles vivent en société, que pendant le jour elles restent immobiles sur la tige de l'arbre ou sur quelque grosse branche où nous pouvons les détruire par centaines d'un seul coup, en les écrasant avec un bouchon de paille ou un paquet de vieux chiffons, car il faut éviter de les toucher avec la main. A l'état de nymphe leur destruction présente encore beaucoup de facilité, car on les trouve par centaines dans des nids suspendus aux troncs et semblables à des excroissances de couleur brune.

Kirby Westwood, et d'autres entomologistes distingués, ont beaucoup insisté sur l'efficacité et l'économie du simple travail manuel appliqué à la destruction des insectes nuisibles. Un exemple prouvera toute la supériorité de ce moyen lorsqu'il est dirigé par l'intelligence. Le professeur Audouin ayant été envoyé en Bourgogne pour combattre les ravages de la pyrale qui désolait nos plus beaux vignobles, fit établir, dans un hectare et demi de vigne, deux cents lampes recouvertes de cloches de verre enduites d'huile grasse. Elles brûlèrent environ deux heures et firent périr environ 30,000 papillons qui, en voltigeant près de la lumière, s'étaient attachés aux cloches, et qui auraient pu produire environ 900,000 chenilles, résultat sans proportion aucune avec la dépense causée. Il fallut recourir à d'autres moyens. Le 7 août, vingt personnes, principalement des femmes et des enfans, furent employés à ramasser les paquets d'œufs qui se trouvent surtout sur les feuilles, que donne la seconde sève. Cette opération, continuée jusqu'au 11 août, permit d'en recueillir 186,900. L'opération continuée du 12 au 18 août, par trente personnes, amena une seconde récolte de 482,000 paquets, contenant au moins 150 œufs chaque; mais en évaluant à 60 le nombre des chenilles qui en seraient provenues, vingt à trente ouvriers ont détruit, en douze jours, 40,182,000 chenilles qui seraient écloses dans une période de douze à quinze jours.

Ces exemples prouvent que le moyen le plus efficace d'arrêter le mal c'est de répandre parmi les jardiniers, les cultivateurs, tous ceux enfin qui ont quelques rapports avec nos forêts et nos champs, les notions d'histoire naturelle qui se rattachent aux insectes nuisibles: on arriverait à ce résultat par quelques leçons publiques, et

surtout par de petits traités que leur clarté mettrait facilement à la portée de toutes les intelligences.

N. B. Les Mémoires de Réaumur, l'ouvrage allemand de Kollar sur les Insectes nuisibles, et surtout les excellentes Notices insérées par Westwood et le pseudonyme *Rusticus* dans le *Gordener's-Magazine* et le *Gordener's-Chronicle*, sont les principales sources où nous avons puisé les faits exposés. Il nous a été donné d'en vérifier le plus grand nombre.

PREMIÈRE PARTIE.

INSECTES QUI ATTAQUENT LES FEUILLES.

Lépidoptères. — Hémiptères. — Coléoptères.

CHAPITRE Ier.

LA TEIGNE HERMINE (*Yponomeuta padella.* Auct., *Y. cognatella.* Tr.)

Ce petit lépidoptère n'a point de nom vulgaire qui nous soit connu; dans celui que nous lui imposons nous avons cherché à indiquer l'aspect de ses ailes qui, sur un fond blanchâtre soyeux, offrent un semis régulier de points noirs et rappellent ainsi la riche fourrure qui orne le manteau des princes de la science et des rois de la terre. Ce n'est pas sans raison que nous plaçons cet insecte en tête de notre biographie des ennemis du pommier; en effet, malgré sa petitesse il n'en est aucun qui lui cause un tort aussi grand lorsque sa multiplication s'est opérée pendant plusieurs années dans des circonstances favorables : il est impossible de s'en faire une idée si l'on n'en a pas été témoin. En 1837 et 1838, années de véritable épidémie, nous n'avons eu que trop d'occasions de l'observer depuis Grandvilliers jusque dans les environs de la capitale. Nos routes présentaient un aspect de désolation qui rappelaient ces tristes tableaux que les voyageurs nous ont laissés des plateaux de l'Asie où toute végétation disparaît sous la dent de nuées de sauterelles affamées.

Degeer et Reaumur remarquent que les chenilles qui se nourissent des feuilles de plusieurs arbres, préfèrent ordinairement l'espèce sur laquelle elles sont nées. Cette observation pourrait, jusqu'à un certain point, expliquer leur prédilection pour certaines variétés. Au moment de la ponte le papillon choisit, pour déposer ses œufs, un arbre semblable à celui sur lequel il a vécu à l'état de chenille.

Après l'accouplement et dans la seconde quinzaine de juillet, la femelle pond ses œufs qui ont longtemps échappé aux investigations de plusieurs naturalistes, et que Reaumur n'a point connu. Ils sont disposés par petits tas de 20 à 30, à la base d'un bouton à fleur, et à défaut, près d'un bouton à bois. Elle prend ensuite le soin de les recouvrir d'une espèce de substance gommeuse qu'elle étend avec l'extrémité de son abdomen. Cette matière, en se desséchant, ressemble à une écaille transparente d'une ligne et demie de diamètre. Le 19 octobre ces œufs étaient éclos, et l'on comptait 26 chenilles vivantes sous l'écaille qu'elles n'avaient point quittée, puisque tous les bords étaient adhérens et comme cimentés après la branche. Comment vivent-elles enfermées sous cette espèce de cloche? Assurément elles ne peuvent sucer le peu de sève que renferme alors la branche, et leurs mandibules sont trop faibles pour entamer l'écorce. Nous pensons plutôt que, privées d'air, elles supportent un jeûne qui se prolonge peu, car l'hiver arrive bientôt, qui les engourdit jusqu'aux chaleurs du printemps. Ce n'est qu'alors qu'elles quittent le toit d'écaille qui les abritait pendant la saison rigoureuse. Faibles et délicates, elles ne peuvent encore attaquer la surface de la feuille, ni élaborer la soie nécessaire pour filer une tente qui puisse les protéger contre la pluie, le froid, les vicissitudes de la saison; c'est dans l'épaisseur même de la feuille qu'elles vont chercher une retraite; elles s'y insinuent à la façon de certaines larves mineuses, et mangent le tissu cellulaire sans attaquer l'épiderme. Mais lorsqu'elles ont grossi et se sont fortifiées au point de pouvoir braver les changemens de temps et se nourrir de l'épiderme de la feuille, elles quittent cet asile et viennent au grand jour filer le premier nid qui doit recevoir leur société. C'est alors que le jardinier inquiet qui avait attribué au souffle desséchant des vents d'est la pâleur des feuilles de ses pommiers, voit tout-à-coup, à sa grande surprise, ces myriades de chenilles qui envahissent les arbres et poursuivent leurs

YPONOMEUTA PAI

a. *Chenille.* b. *Nymphe.* c

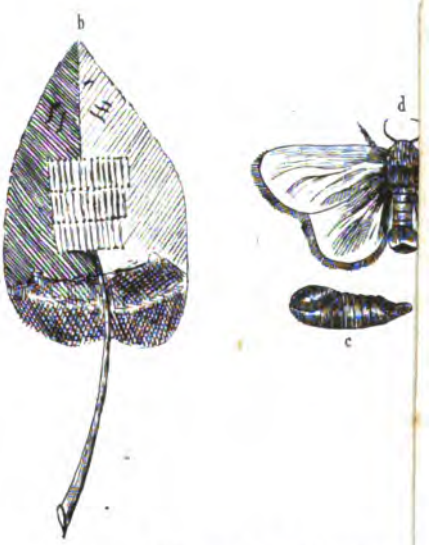

BOMBYX CHRYSOR

a *Chenille.* b. *Feuille sur la quelle sont*
Chenilles, c. *Nymphe.* d.

UNIV OF MICH

dévastations avec une étonnante rapidité, comme si des essaims de ces hôtes incommodes étaient venus s'abattre sur les pommiers. Cette existence, d'abord cachée dans l'intérieur des feuilles, peut seule expliquer, d'une manière satisfaisante, ces apparitions soudaines que rien n'avait annoncé, et qui nous montrent un arbre, qui la veille n'avait pas de chenilles, couvert le lendemain de ces mêmes larves, beaucoup trop développées pour qu'on puisse admettre qu'elles viennent d'éclore tout récemment.

D'après les observations d'un naturaliste allemand, le chanoine Schmidberger, qui a étudié cet insecte sous la latitude de Vienne, la différence de climat modifierait ses habitudes. La chenille, naissant plutôt, quitterait dès l'automne son abri résineux, et attaquerait, pendant quelque temps, les feuilles du pommier. Cette alimentation lui permet d'élaborer la soie avec laquelle, à l'approche de l'hiver, elle filera le nid qui doit la protéger contre les rigueurs de cette saison.

La chenille de l'hermine ne se remarque donc que lorsqu'elle a pris un assez grand développement : parvenue à toute sa croissance elle a 4 à 5 lignes de long ; son corps est lisse, d'un jaune sale ou couleur de plomb, la tête est d'un brun foncé, le corps parsemé de petits points noirs dont les plus gros forment une série longitudinale de chaque côté du corps, et donnent naissance à un petit poil. Les pattes sont au nombre de seize. Les trois premières paires sont articulées et attachées aux trois premiers segmens, les quatre suivantes sont de fausses pattes membraneuses qui se lient aux segmens du ventre, et la dernière paire, qui est de même nature, tient à l'anus.

Une particularité que nous devons signaler, c'est qu'à l'état de larve comme sous celui de nymphe, cet insecte vit toujours en société sous la toile qui l'abrite.

Pour cela chaque groupe de chenilles file un nid qui forme l'habitation commune. Il se compose d'un amas de toiles irrégulières, transparentes comme celles des araignées, à travers lesquelles on les aperçoit facilement formant une masse, disposées régulièrement sur le même plan et côte à côte. Ce nid commence à certaines feuilles et finit à d'autres éloignées de 3 ou 4 pouces. Elles y enferment un certain nombre de feuilles dont elles font exclusivement leur nourriture. Le nombre des habitans varie de 20 à 100 ; plus chaque communauté est nombreuse, plus la consommation des feuilles re-

formées dans la tente est rapide. Lorsqu'elles ont rongé tout le parenchyme supérieur des feuilles, elles abandonnent ce nid pour en aller construire un nouveau à quelque distance, dans lequel elles enveloppent un bouquet de feuilles; toutes travaillent en commun à cette œuvre, et chacune file un grand nombre de soies. Elles restent dans ce nouveau domicile tant qu'elles trouvent à y vivre, puis elles s'occupent de la construction d'un autre. Chaque société fait ainsi 7 à 8 nids, souvent davantage, aussi le dernier est-il assez éloigné du premier. Comme les toiles de chaque nid persistent, on conçoit combien l'arbre doit être défiguré, alors surtout qu'il nourrit, comme cela n'arrive que trop souvent, plusieurs communautés de chenilles, car tous les papillons, naissant sur l'arbre même, y font ordinairement de nombreuses pontes.

Souvent, en examinant ces toiles, on n'aperçoit que quelques excrémens amassés vers un des bouts du nid, mais pas de chenilles; les nids voisins présentent le même état d'abandon, on en conclut qu'elles ont quitté l'arbre ; on renonce à la poursuite parce que l'on est tombé sur d'anciens campemens abandonnés, mais l'ennemi est toujours présent; en allant de nid en nid, on finit par arriver à sa véritable résidence, qui est ordinairement moins visible que celles qui sont abandonnées, parce que ce n'est que successivement que les chenilles lui donnent de l'extension sur les côtés, et que les feuilles encore vertes les cachent beaucoup mieux que les feuilles desséchées.

Les chenilles quittent rarement leur domicile, mais si la famine se déclare, si quelqu'accident vient à les alarmer, elles cherchent à s'en échapper en filant un long cable de soie à l'aide duquel elles se laissent rouler jusqu'à terre. Lorsqu'on les touche elles se tortillent en tous sens avec beaucoup de vivacité, courant aussi facilement en avant qu'en arrière.

Nous avons dit que toutes ces chenilles se trouvent placées dans le nid côte à côte avec une certaine symétrie, mais cette juxta-position ne nuit point à la liberté de leurs mouvemens. Chacune d'elles est pourvue d'un fil longitudinal, le long duquel elle avance et recule sans déranger ses voisines. C'est le hamac qui les soutient pendant le repos. Jamais non plus leur corps délicat ne se pose sur la feuille dont elles semblent craindre le frottement; elles ne la touchent que par leurs dents, à l'heure des repas, qui ont lieu, pour toutes,

au même moment. Chacune d'elles allonge la tête d'un côté ou de l'autre, de manière à atteindre la portion de la feuille qui se trouve le plus à sa portée, tandis que leurs corps restent toujours parallèles sans pouvoir dévier ni d'un côté ni de l'autre.

Vers le commencement de juillet elles ont acquis toute leur croissance : alors chaque chenille s'enferme dans un cocon long, presque cylindrique, formé d'une espèce de feutre en soie blanche qui ressemble assez à ces larves que l'on appelle improprement œufs de fourmis. Ces cocons sont placés à l'un des bouts de leur dernier nid; ils sont disposés à peu près parallèlement les uns à côté des autres ; ils forment un seul paquet; toujours aussi rapprochées sous la forme de chrysalides que sous celle de chenilles.

Comme chaque colonie provient d'une même ponte, elles commencent ordinairement la construction de leurs cocons vers la même époque, et le plus grand nombre est terminé dans la même journée ; quelques retardataires ne les terminent cependant qu'un jour ou deux plus tard. Dès qu'une chenille a commencé sa coque, qu'elle a filé la première enveloppe, une autre chenille vient se placer à côté, y attache quelques fils et construit une autre coque dans une direction parallèle, de manière à ce que les bouts n'excèdent point la coque contre laquelle elle est venue s'appliquer, et ainsi de suite.

C'est dans cette nouvelle demeure que l'insecte commence de suite à se métamorphoser en nymphe, couleur maron brillant, semblable à celles de beaucoup de petits lépidoptères, mais dépourvues de ces rangées de petites pointes saillantes qui garnissent les segmens de l'abdomen dans les nymphes des chenilles *tordeuses de feuilles*. L'absence de ce moyen de locomotion ne permet point à la chrysalide de sortir du cocon, et c'est dans son intérieur que le jeune papillon quitte sa dépouille : au bout d'une vingtaine de jours il en sort par une des extrémités. Ses ailes sont alors reployées, mais bientôt elles s'étendent dans toute leur longueur, et l'insecte parfait voltige le soir sur les arbres et les haies.

Les ailes de la teigne hermine sont courbées en toit de manière à embrasser le corps ; les supérieures sont d'un blanc plombé, parsemées d'une trentaine de petits points noirs, disséminés avec une certaine régularité jusque sur le bord où ils sont moins réguliers et semblent prendre une disposition transverse; les cils du bord de

l'aile ont une teinte un peu livide. Les ailes inférieures sont couleur de plomb avec les ciles du bord plus pâles. Du reste ces couleurs varient dans les divers individus. Chez les uns le fond des ailes est blanc, chez d'autres la côte est livide et le bord inférieur blanc. Ceux-ci portent, au centre de l'aile, un nuage livide ou couleur plomb foncé, ou bien offrent toutes les nuances intermédiaires; le nombre des points noirs varie également. Ce papillon porte une trompe, ses antennes granulées ont près des deux tiers de la longueur de son corps.

La chenille de la teigne hermine est attaquée par un petit hymenoptère parasite qui y dépose ses œufs, et à la place du papillon qu'on attendait, on voit sortir de la chrysalide un petit ichneumon d'environ deux lignes et demie de long. La tête, le thorax et l'abdomen sont noirs, les antennes et les pattes rouges. Nous le rapportons à l'*ichneumon rubellus* de Gravenhorst.

On a indiqué, contre cet insecte, l'eau de savon lancée avec force de manière à rompre la toile et atteindre les chenilles; ce moyen présente, dans son exécution, des difficultés qui rendent son efficacité problématique. Lewis conseille de couper et brûler les feuilles qui renferment les jeunes chenilles mineuses; il sera facile de les reconnaître à leur couleur de rouille. Lorsque les arbres ne sont point trop élevés, et que les nids ne sont pas trop multipliés, on peut enlever à la main les toiles qui renferment les chenilles ou les cocons que l'on détruira.

Mais comme en toutes choses, les meilleurs remèdes sont ceux qui préviennent le mal, le moyen le plus efficace, c'est de faire la guerre aux jeunes papillons dès qu'ils paraissent, et avant qu'ils n'aient déposé leurs œufs. Leur couleur remarquable et la circonstance que toute la ponte arrive en même temps à sa dernière transformation, rendent d'ailleurs son exécution assez facile. Ce papillon nocturne est engourdi vers le milieu du jour, c'est le moment qu'il faut choisir pour placer un morceau de toile au milieu des branches de l'arbre; on les frappe adroitement avec un bâton; cette secousse fait tomber les teignes sur la toile; il devient alors facile de les faire périr. Une seule femelle, prise ainsi, empêchera pour le printemps suivant les dégâts que causeraient toutes les chenilles qui naîtraient de ses œufs.

Linnée désigne ce papillon nocturne sous le nom de *phalena*

(tinea) padella. Fabricius lui a donné le nom générique d'*Yponomeuta*, du grec ὑπονομεύω creuser, miner en dessous, par allusion à la manière de vivre de ces insectes. C'est aussi l'*herminea padi* de Haw. *Pygmia* Huber.

Quelques naturalistes modernes ont séparé spécifiquement de l'*Yponomeuta padella* l'espèce qui vit sur le pommier, et lui ont donné le nom de *Y. cognatella*, Tast. Cette distinction, qui paraît fondée, a peu d'importance pour le but que nous nous proposons. C'est alors, à cette dernière espèce, que se rapporteraient tous les faits que nous avons indiqués.

—

CHAPITRE II.

PHALENE BLANCHE A CUL BRUN. *(Geoffr.)* BOMBYX *(Chrysorrhœa.* Fab.*)*

La chenille de ce papillon vit sur la plupart de nos arbres à feuilles caduques; c'est aussi celle que l'on trouve le plus fréquemment sur les arbres fruitiers, et Réaumur ne la désigne que sous le nom de la *commune*. Comme elle pullule en grande abondance, elle appelle au plus haut degré toute notre surveillance, et la moindre négligence, à cet égard, peut avoir les conséquences les plus funestes pour nos vergers. Fort heureusement elle est en même temps la plus facile à reconnaître et à détruire, et à peu près la seule que les réglemens sur l'échenillage atteignent avec efficacité; parce qu'après la chute des feuilles, les nids des jeunes chenilles restent attachés aux branches de manière à frapper tous les regards pendant près de six mois d'hiver.

Comme toutes les espèces nocturnes, ce papillon ne vole et ne propage son espèce qu'après le coucher du soleil; il se montre ordinairement à la fin de juin, c'est le moment de son accouplement. Si les chenilles ont été nombreuses au printemps, et si le temps leur a été favorable, il se trouve en très grande quantité, dans la première quinzaine de juillet, sur les arbres à haute tige et les arbres nains.

La femelle, qui est un insecte lourd et paresseux, ne fait point

usage de ses ailes et fort peu de ses pattes; aussi dépose-t-elle ses œufs tout près de l'endroit où elle est née, sur les branches ou le tronc des arbres, plus souvent encore sur les feuilles où ils forment de petits tas ovales qu'on prendrait pour quelque coque applatie. Ces œufs, couleur de nacre, sont arrondis, couchés parallèlement les uns sur les autres, mais sans jamais se toucher. Chacun d'eux est enveloppé de poils, et la masse est recouverte d'une espèce de feutre brun, doré, qui les cache entièrement. A cet effet l'anus des femelles est garni d'un gros bourlet de poils, et l'extrémité de l'abdomen est pourvue d'une espèce de pince qu'elles font sortir pour arracher les poils de la queue, placer leurs œufs convenablement et les recouvrir de poils serrés. Chaque tas contient de 2 à 500 œufs; la femelle, dont le corps est alors tout pelé, survit très-peu de jours à cette grande opération.

Ces œufs éclosent ordinairement à la fin de juillet, quinze jours ou trois semaines après la ponte, qui ne dure guère que vingt-quatre heures : on voit alors les jeunes chenilles sortir de la masse en séparant, avec leur tête, les poils dont elle est recouverte, et paraître à la surface. Elles sont d'un jaune sale, la tête est noire avec une raie de même couleur sur le col, et couvertes d'un duvet épais. Bientôt la larve, en grandissant, permet de distinguer, de chaque côté du corps, quatre rangs de tubercules d'où partent les poils dont elle est recouverte.

Les deux paires de tubercules qui se trouvent à la partie antérieure du dos, et les deux paires de la partie postérieure sont plus larges que les autres.

Après quelques instans de repos, pendant lesquels il semble reconnaître sa nouvelle existence, le jeune animal se met en marche pour chercher sa nourriture; presque toujours une mère prévoyante l'a mise à sa portée en plaçant les œufs sur la surface supérieure de la feuille, la seule qu'il attaque, en en rongeant l'épaisseur jusqu'à moitié sans toucher aux grosses nervures et aux autres fibres plus petites qui seraient trop dures pour ses faibles dents; mais il ne reste pas longtemps seul; bientôt une autre chenille, nouvellement éclose, ne tarde pas à se rendre auprès de lui, puis une troisième, une quatrième, et ainsi de suite. Toutes viennent ainsi former une petite escouade parfaitement alignée qui remplit toute la largeur de la feuille, avançant régulièrement en mangeant.

Ce premier rang ainsi formé, il s'en établit un second derrière la première ligne, et quand il est complet il s'en forme souvent un troisième. Au fur et à mesure que le premier rang avance en rongeant, celui qui le suit mange la partie de la feuille que quittent les jambes postérieures des chenilles du premier rang, le troisième rang imite la même manœuvre, en sorte que les rangs postérieurs ne peuvent ronger qu'une bande de feuille égale à la largeur du corps des chenilles du rang qui les précède. Elles passent rapidement à une autre feuille voisine de la première, sur laquelle les rangs s'établissent avec encore plus de régularité et les repas se prennent avec encore plus d'ordre. Mais déjà elles ont élaboré assez de soie pour en faire usage. Elles attachent des fils aux bords opposés de la feuille en commençant vers la pointe, et parviennent ainsi à la ployer du côté qui a été rongé; bientôt ces fils forment une toile qui recouvre la feuille, d'autres viennent les relever dans ce travail, continuent à épaissir et fortifier le voile qui les abrite, et finit par les dérober à la vue par sa blancheur opaque.

Ces habitations, en quelque sorte provisoires, les protégeront peu de temps; bientôt, en effet, elles deviennent trop petites pour les chenilles grossies; elles en établissent de plus grandes qui enferment plusieurs feuilles, mais toujours elles ont soin que les nids ne puissent être détachés de l'arbre par quelqu'accident, et pour cela des liens très-solides fixent les queues des feuilles après la tige. Au fur et à mesure de la croissance des chenilles, de nouvelles toiles enveloppent les premières auxquelles elles adhèrent par différentes cloisons. Ce sont alors de véritables labyrinthes dont elles seules peuvent trouver les tours et détours, et où nul ennemi ne pourrait les suivre. Du reste toute la masse est tellement assujétie à la tige et aux branches, qu'il faut employer la force pour l'en détacher.

C'est dans cette habitation que les chenilles passent la nuit, c'est là où elles viennent encore se réfugier dans le jour pendant les grandes chaleurs, ou lorsqu'il survient un vent froid, ou quelque grosse ondée. Car elles peuvent braver un froid léger et une petite pluie. C'est aussi de ce domicile qu'elles partent pour aller prendre leurs repas.

Pour rendre nos communications plus faciles, nous macadamisons nos routes; nos trottoirs se recouvrent d'une glace de granit ou de bitume parfaitement unie; dans le même but, nos chenilles, plus

délicates encore, tapissent d'un tissu de soie, sur une longueur souvent considérable, le chemin qu'elles fréquentent habituellement. Leurs pattes s'y accrochent bien plus facilement que sur l'écorce lisse. Du reste, quelque temps qu'il fasse, leur nid n'est jamais abandonné, on voit toujours quelques chenilles ramper à l'intérieur du nid, soit autour ou dans les environs.

Dans le courant du mois d'août elles changent de peau pour la première fois. Cette crise s'opère toujours dans l'intérieur de l'habitation. Vers le milieu de septembre elles cessent de manger. Réfugiées dans leur tente, elles la quittent rarement pendant le mois d'octobre. Mais lorsque des jours tout-à-fait chauds les appellent au dehors, elles s'arrangent avec plus ou moins de régularité sur la toile de leurs nids, dans lesquels elles rentrent le soir. En novembre, elles entrent dans un état d'engourdissement qui se prolonge pendant tout l'hiver qu'elles passent dans leur nid et où elles peuvent supporter un degré de froid considérable, puisqu'aucune d'elles n'a succombé au froid du deux février 1850, dans des contrées où il a dépassé 25 degrés centigrades; si on les retire du nid, on les trouve immobiles, un peu recourbées en arc et comme mortes, mais en les exposant à la chaleur elles se raniment et se mettent à marcher. Sur la fin de mars une chaleur de dix à quinze degrés leur rend leur activité; elles commencent alors à sortir de leur tente, quelques éclaireurs vont en avant ronger les bourgeons qui ne sont point encore épanouis, mais au bout de deux jours toute la communauté sort pour se réunir sur le nid du côté le plus exposé au soleil, puis elles se répandent sur les feuilles environnantes: alors elles ne se bornent plus à en ronger la surface; la feuille, encore tendre, disparaît sous leur dent vorace, à l'exception de la grosse nervure du milieu dont elles mangent la partie la plus petite. Cette circonstance permet de reconnaître à distance si le dommage a été causé par la larve de notre papillon ou par celle du *geometra brumata*, qui, bien que plus petite, dévore toute la feuille jusqu'à la queue.

Cependant le premier nid, rempli par les excrémens et les dépouilles de la première mue, devient trop petit, et les chenilles l'abandonnent pour se réunir dans les bifurcations de l'arbre; elles y filent de nouvelles toiles qui leur servent de seconde demeure, mais plusieurs restent près de l'ancienne et y retournent. Vers la fin d'avril elles changent de peau pour la seconde fois. Une troisième

mue a lieu à la fin de mai, le plus souvent à l'air libre; c'est pour l'insecte, qui n'a plus sa toile pour l'abriter, la plus critique de toutes, et si les pluies froides s'établissent à cette époque, les chenilles meurent en nombre prodigieux. Après ce changement de peau elles se dispersent sur tous les autres arbres du jardin, et de préférence sur ceux à fruit. Elles sont alors d'un brun rougeâtre, elles portent, sur les côtés, des taches blanches qui règnent sur toute la longueur du corps. En les observant avec soin, on voit qu'elles sont formées de petits poils blancs serrés qui occupent la moitié supérieure du troisième rang de tubercules de chaque côté qui sont les plus gros. Le dos est couvert de poils assez serrés. On voit sur les derniers segmens deux tubercules de couleur rouge plus ou moins foncée qui paraissent charnus et que l'animal peut élever et abaisser à volonté.

Pendant le mois de juin elles vivent ainsi solitaires, et sur la fin de ce mois elles se disposent à se changer en chrysalide; à cet effet, elles se réunissent par petits groupes et courbent une ou plusieurs feuilles dans lesquelles elles filent une coque de soie brune dont le tissu lâche laisse voir de 4 à 12 nymphes d'un brun foncé. Ce tissu et les chrysalides sont saupoudrés d'une poussière jaune que l'animal a secretée pendant cette métamorphose. Elles semblent préférer le prunier à tout autre arbre, et lorsqu'il s'en trouve dans le voisinage, elles abandonnent, pour s'y rendre, le pommier ou le poirier qui les avaient nourries. Au bout de plusieurs jours, suivant la température, on voit apparaître l'insecte parfait, destiné à perpétuer l'espèce. Son nom rappelle la masse arrondie de poils jaune-brun qui entoure l'anus. Les ailes supérieures et la plus grande partie du corps sont d'un blanc éclatant, seulement dans les mâles la principale nervure de l'aile supérieure est brune en dessous et porte quelquefois de petites taches noires; ils se distinguent encore à leur abdomen plus effilé, terminé presqu'en pointe, la touffe des poils de l'anus est beaucoup mois fournie, les antennes sont fortement pectinées avec les dents d'un brun jaunâtre.

Les ravages de cette chenille s'étendent à presque tous les arbres à feuilles caduques; elle mange les feuilles coriaces du hêtre ou du chêne aussi bien que celles plus tendres du poirier et du pommier. J'ai vu les avenues de peupliers du boulevard en face l'hôpital, entièrement dépouillés de feuilles par ces insectes, et les

allées couvertes de papillons morts si nombreux que dans une autre saison, on les aurait pris pour des flocons de neige.

La nature a dû mettre des bornes à l'extrême multiplication d'un insecte aussi nuisible. De petits hyménoptères souvent très-nombreux, *(Teleas ovulorum*, Bouché), viennent déposer un œuf sur chaque œuf de papillon. Leurs larves, éclosent promptement, pénètrent dans la coquille et dévorent toute la substance intérieure. Ces parasites en détruisent ainsi une très-grande quantité.

Au printemps et pendant l'été les punaises des arbres percent les jeunes chenilles à l'aide de leur trompe et les sucent entièrement.

Plus tard les Ichneumons viennent déposer leurs œufs dans les corps de la chenille qui périt au moment de sa transformation en nymphe. Les oiseaux les attaquent moins volontiers que beaucoup d'autres chenilles, parce que les poils serrés qui les couvrent causent des brûlures et des démangeaisons dans leur estomac. Comme ils peuvent produire le même effet sur la main, il faut ne les toucher qu'avec quelque précaution, et mieux encore avoir le soin de ne les prendre qu'avec des gants. Enfin, au moment de la ponte, le papillon placé sur la surface glissante des feuilles sur lesquelles il vient déposer ses œufs, est entraîné par les grandes pluies et meurt à terre sans avoir la force de remonter sur l'arbre.

Mais trop souvent toutes ces précautions de la nature sont insuffisantes contre un ennemi qui se multiplie avec tant de fécondité, et nous sommes obligés de l'attaquer nous-mêmes; combien la connaissance de leurs mœurs nous rend alors cette guerre facile! Nous pouvons, en juillet, ramasser les œufs, et, un peu plus tard, écraser les jeunes chenilles; l'hiver et le printemps nous pouvons débarrasser nos arbres des nids que la chute des feuilles rend faciles à apercevoir; en mai nous pouvons recommencer la poursuite des chenilles dans leurs nouvelles tentes et les y détruire lorsqu'elles ont à peu près la moitié de leur grosseur, plus tard enfin ramasser les chrysalides et les papillons.

La destruction des œufs ne peut s'effectuer que sur les arbres assez bas; le feutre d'un jaune-brun qui recouvre leur masse nous permettra de les reconnaître facilement, surtout en juillet au moment où le papillon vient de les déposer. S'ils échappent à nos recherches les jeunes chenilles qui en proviennent ne peuvent rester longtemps

inaperçues, les feuilles rongées dont il ne reste que les nervures, et les toiles de leurs nids indiquent suffisamment leur présence; et comme elles passent en société les premiers temps de leur existence et se réunissent le soir, on peut couper, le matin, avant leur sortie, la branche sur laquelle elles sont réunies et l'emporter hors du jardin.

Sur les grands arbres, la recherche et la destruction des jeunes chenilles est à-peu-près impossible; mais on peut, avec quelqu'attention, les débarrasser de leurs nymphes. Nous avons déjà fait remarquer que les chenilles préfèrent le prunier à tout autre arbre pour leur transformation en nymphe; s'il en existe dans le jardin, c'est sur cet arbre qu'il faudra principalement porter son attention. Pendant la dernière partie de juin, toutes les feuilles repliées et arrondies sont autant de retraites dans lesquelles les chenilles se sont changées en nymphes. A défaut du prunier on visitera les branches inférieures des poiriers et surtout des pommiers. Presque toujours, les chenilles descendent sur celles qui sont les plus basses, pour s'y transformer en chrysalides. Cette chasse diminuerait singulièrement le travail de l'échenillage pendant l'hiver et le printemps.

Lorsque quelques nymphes ont échappé à nos recherches, nous pouvons facilement détruire les papillons qui en proviennent, au moins sur les arbres nains; leur couleur blanc de neige, leur taille comparativement assez grande les font aisément reconnaître; leur démarche pesante et lourde permet de les saisir facilement avec la main. D'un autre côté, rien n'est plus aisé, dès l'apparition des papillons, et avant leur accouplement et la ponte, que de secouer l'arbre brusquement ou de frapper fortement les branches avec un bâton pour faire tomber les papillons sur des toiles étendues par terre. Si l'on fait tomber quelques fruits, c'est un bien minime dommage comparé au danger de voir ses arbres tout-à-fait dépouillés de feuilles et exposés trop souvent à périr.

Ces moyens doivent sans doute bien diminuer le nombre des papillons; mais comme nous ne pouvons trouver toutes les nymphes et tous les papillons, quels que soient nos soins à cet égard, et que les chenilles plutôt que les papillons peuvent venir des jardins ou des bois voisins, il faut nécessairement recourir à l'échenillage, pour lequel on emploie des instrumens de formes variées et qu'on a beaucoup perfectionnés dans ces derniers temps. Les meilleurs sont

ceux qui coupent la branche sans secousse, retiennent la portion après laquelle le nid est attaché, de manière à pouvoir la descendre à terre, tandis que sa chute de branches en branches pourrait disséminer les chenilles sur l'arbre. Pour que l'échenillage soit vraiment efficace, il ne doit point avoir lieu avant la mi-novembre, époque définitive de la rentrée des chenilles dans leurs nids et de leur engourdissement. D'un autre côté, il doit être terminé avant la fin de mars et même plus tôt s'il fait chaud, car les jeunes chenilles quittent leur retraite dès que les bourgeons des arbres commencent à se gonfler. Enfin, quelle que soit l'époque de l'échenillage, qu'il ait lieu en automne, en hiver ou au printemps, une recommandation des plus essentielles, c'est d'enlever les nids pour les détruire; s'ils restaient dans le jardin, la chaleur du printemps ranimerait les jeunes chenilles qui ne sauraient que trop bien regagner les arbres fruitiers pour les dévorer, car elles résistent sur terre pendant tout l'hiver aux alternatives de pluie, de neige ou de gelée. Il y a même plus de danger à abandonner ainsi les nids sur le sol qu'à les laisser après l'arbre, car, dans le premier cas, les chenilles ressentent plutôt l'influence de la chaleur; elles attaquent alors les bourgeons avant leur développement et arrêtent ainsi le mouvement de la sève du printemps, et l'arbre ne peut former de nouveaux bourgeons avant le mois de juin. Souvent aussi le bouton, dont le cœur a été dévoré, laisse écouler une goutelette de sève que la fourmi recherche; on lui attribue le mal, on lui fait la guerre, tandis que le véritable coupable a quitté l'arbre pour continuer ses ravages sur d'autres.

Quelque soin que l'on ait mis dans l'échenillage, il est rare que quelques chenilles ne parviennent à s'y soustraire. Souvent un nid ou deux peuvent être oubliés dans le gazon, ou bien quelques chenilles plus avantureuses ont quitté le manoir commun pour établir leur colonie sur une toute petite feuille isolée où elles ont passé l'hiver inaperçues. Il faut donc, dans le courant de mai, visiter de temps en temps les vergers, examiner avec attention les branches et les jeunes rameaux, surtout aux points de bifurcation où les jeunes chenilles ont pour habitude de se réunir, et où elles filent, avant leur dernier changement de peau, une nouvelle toile qui les fait reconnaître de loin.

Si tous les moyens que nous venons d'indiquer étaient appliqués avec ensemble, il est hors de doute que les propriétaires de vergers

les verraient débarrassés pour longtemps de ces dangereux insectes. Car lorsque, par une cause quelconque, le nombre des papillons a subi une grande diminution, il s'écoule plusieurs années avant qu'ils ne deviennent assez nombreux pour faire tort aux arbres fruitiers. Mais on sait avec quelle négligence l'échenillage est pratiqué, et encore n'a-t-il lieu qu'une seule fois au printemps, tandis que nos moyens de destruction devraient poursuivre l'ennemi à toutes les époques et sous toutes ses formes. Ceux qui négligent d'écheniller, méritent sans doute de voir leurs récoltes de fruits anéanties et leurs arbres perdre de leur vigueur; mais malheureusement les effets de leur négligence retombent sur leurs voisins plus soigneux. Nous pensons, toutefois, que le dommage éprouvé par suite du défaut d'échenillage de la part d'un voisin constituant une contravention, les tribunaux consacreraient une action en dommages-intérêts qui s'y rattacherait.

Un grand entomologiste qui a suivi les mœurs du papillon qui nous occupe, Westwood, pense qu'en France cet insecte donnerait deux générations, l'une au printemps, l'autre en automne; nos observations, sans nous donner des documens suffisans, pour détruire complètement l'assertion du naturaliste anglais, paraissent la repousser, du moins pour la contrée que nous habitons. Toutefois, nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer, à propos de la teigne-hermine, les changemens que la différence des climats peut apporter dans les mœurs des insectes.

Ce même auteur attribue, non sans raison, les apparitions irrégulières de ce papillon et de plusieurs autres, à l'absence, pendant une année, des insectes dont la mission est d'entraver la trop grande multiplication de ces lépidoptères. Ce papillon a été désigné par Linnée et les anciens auteurs sous le nom de *Bombyx chrysorrhœa*. Quelques entomologistes en ont fait le genre *Liparis*, et Stephens lui donne le nom générique de *Porthesia*.

Une espèce très-voisine, et dont les mœurs ne paraissent point offrir de différence, (le *Bombyx auriflua*, Fab.; *B. phœorrhœa*, Curtis; *Porthesia auriflua*, Stephens), cause quelquefois le plus grand tort aux arbres fruitiers. Curtis, qui en a écrit l'histoire en 1782, dit qu'alors, par la multitude de ses nids et le nombre de chenilles qu'ils renfermaient, elle répandit la terreur dans les environs de Londres. Beaucoup de paroisses ouvrirent des souscrip-

tions pour employer les pauvres à sa destruction. Les nids furent payés un shelling le boisseau ; on les brûlait sous la surveillance des bedeaux et sacristains. On peut se faire une idée de leur nombre, par ce seul fait que, dans la paroisse de Clapham, on ramassa dans le commencement, en une seule journée, quatre-vingts boisseaux de nids. L'imagination, comme il n'arrive que trop souvent, dépassa encore un mal qui n'était que trop réel, en répandant les alarmes les plus étranges. Les uns y voyaient des avant-coureurs de la peste, d'autres présageaient la destruction totale de toute végétation, et, dans plusieurs églises, on fit des prières publiques pour détourner les maux dont on redoutait l'approche.

Ch. DELACOUR.

(La suite aux autres Bulletins.)

TABLEAU

DES REPTILES ET DES AMPHIBIENS

OBSERVÉS

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE.

MESSIEURS,

Après tantôt deux années de retard, je viens enfin vous entretenir des reptiles de notre département. Durant les deux étés derniers, la complaisance de mes amis et de mes élèves, jointe à mes propres recherches, m'a procuré bon nombre de matériaux utiles. Ce sont ou des sujets d'âge et de sexe différens, ou des renseignemens aussi importans par leurs détails que par l'autorité des personnes qui ont bien voulu me les communiquer. Mais ces données, au lieu de satisfaire mon avidité d'explorateur, n'ont fait que l'aiguiser davantage. Si en effet j'ai lieu de croire mes notes à-peu-près complètes, sur quelques parties de cette étude, elles m'apparaissent manifestement très-incomplètes sur d'autres. J'ai cru d'ailleurs reconnaître, en lisant les traités, même les plus nouveaux, que ce que nous dit G. Cuvier de la possibilité de découvrir encore chez nous des mammifères nouveaux, au moins parmi les petites espèces, est probablement aussi fondé à l'égard des reptiles, tant leurs mœurs ou nos répugnances les isolent de nous et les dérobent à l'observation commune !

Ce n'est donc pas un travail définitif, une description détaillée des reptiles de l'Oise, que je présente aujourd'hui; c'est un simple tableau indicatif de nos richesses connues ou probables en erpétologie, tant vivante que fossile, avec l'indication de quelques localités précises. C'est un aperçu semblable à celui des mammifères, que je soumettais l'an dernier à votre bienveillante attention.

Comme cette sorte d'appel aux lumières de nos collaborateurs m'a déjà procuré des indications très-utiles sur les mammifères, je viens vous demander de m'autoriser à le répéter pour les reptiles, et j'ose espérer qu'il m'obtiendra des secours que la difficulté du sujet me rend plus nécessaires encore.

Je suivrai toujours la classification de G. Cuvier; mais je devrai tenir compte des modifications que les progrès de l'anatomie y ont introduites. Ainsi, je ne comprendrai, dans la classe des *Reptiles proprement dits*, que *les vertébrés à sang froid, dont la respiration est dès la naissance aérienne et incomplète.* Elle sera formée de trois ordres seulement, savoir : les *Chéloniens*, les *Sauriens* et les *Ophidiens*.

L'ordre des *Batraciens* de Cuvier deviendra la classe quatrième des vertébrés, sous le nom d'*Amphibiens*. Ces animaux, en effet, *dans leur jeune âge respirent par des branchies et ressemblent aux poissons par la conformation de leur corps; mais ils subissent ensuite des métamorphoses et acquièrent des poumons avant que d'arriver à l'état adulte.* Les Amphibiens comptent quatre ordres, dont les deux premiers seulement ont des représentans chez nous. Ce sont d'abord les *Amphibiens anoures*, ou *sans-queue*, tels que les grenouilles, les crapauds, et les rainettes; puis les *Urodèles* ou Amphibiens à *queue apparente*, comme les salamandres et les tritons. Les deux autres ordres, savoir : les *Perennibranches* et les *Cécilies*, qui tous habitent d'autres contrées, ne seront qu'indiqués ici pour mémoire.

CLASSE TROISIÈME DES VERTÉBRÉS.

REPTILES (PROPREMENT DITS).

Ordre 1^er^. — Chéloniens.

Les Chéloniens que l'on voit parfois vivans chez les particuliers ou sur les places publiques, ne proviennent pas de nos contrées. Quoique

des carapaces parfaitement conservées dans les tourbières attestent que l'extinction chez nous de cet ordre de reptiles ne remonte pas à une époque très-reculée, il paraît certain pourtant qu'il doit être rayé de notre catalogue zoologique actuel. Les sujets vivans que nous rencontrons appartiennent à l'une des deux familles suivantes :

Celle des *Chersites* ou Chéloniens terrestres nous fournit 1° la *Tortue grecque*, indigène de la Grèce et de l'Italie ; 2° la *Tortue mauresque* commune en Algérie, d'où nos soldats en rapportent souvent, surtout de très-petite taille ; 3° enfin, la *Tortue bordée* qui, comme la première, habite la Grèce.

De la famille des *Elodites*, ou Chéloniens *de marais*, on rencontre deux espèces : 1° la *Cistude européenne*, indigène de la France méridionale, et la plus employée dans les arts pharmaceutiques et culinaires ; 2° l'*Emyde sigrez* d'Espagne, bien rare chez nous.

Des autres Chéloniens, *Potamides* et *Thalassites*, nous ne voyons guère que le sujet empaillé ou simplement la Carapace.

Mais nos différentes formations géologiques contiennent des débris nombreux, souvent très-bien conservés, de plusieurs espèces remarquables. Tels sont trois Chéloniens de marais, savoir : L'*Emys Bullochii*, l'*Apholidemys granosa* et l'*Apholidemys lævigata*, dans la glauconie de Cuise-Lamotte. Un Chélonien potamide, le *Trionyx villatus*, dans les cendrières de Muirancourt, où les ossemens sont ordinairement changés en pyrite prismatique. Une magnifique carapace, longue de quatre-vingts centimètres, recueillie dans cette localité, a été donnée par M. Graves au Musée national de Paris où il occupe une place honorable parmi tant de richesses palæontologiques. De plus, des fragmens d'un plastron indéterminé ont été découverts dans la roche de Laversines par M. Bazin.

Ajoutons enfin l'espèce dont on trouve la carapace dans les tourbières de Bresles.

Voilà donc six Chéloniens, peut-être même davantage, dont cinq au moins habitaient nos eaux fluviatiles ou lacustres, à des époques antérieures à l'existence de l'homme. Mais alors, comme le remarque très-bien M. Laurillard, la température moyenne de l'Europe était assurément plus élevée qu'aujourd'hui.

Quant à l'espèce des tourbières de Bresles, elle est sans aucun doute contemporaine de l'homme, comme les mammifères dont elle

accompagne les débris, et elle a succombé à l'influence des causes qui ont fait disparaître le castor.

Combien il serait intéressant pour la science de voir réunis dans notre Musée les représentans de ces âges anciens ! Quel service signalé ce serait rendre au pays, que de recueillir ces précieux débris, qui périssent chaque année par centaines, parce qu'il ne se trouve pas dans les localités où ils sont entassés un collecteur intelligent et zélé pour les sauver d'une ruine irréparable. Assurément, nos recueils annuels, et même les Annales géologiques de France, transmettraient avec reconnaissance aux générations à venir le nom de celui qui consacrerait ses loisirs à cette œuvre éminemment patriotique.

Ordre 2e. — Sauriens.

MM. Duméril et Bibron divisent l'ordre des Sauriens en huit familles : — Les *Crocodiliens* forment la première. Nous ne voyons de crocodiles vivans, que quelques jeunes individus conservés péniblement dans l'eau pour être montrés dans les ménageries ambulantes. Mais nous trouvons à l'état fossile les ossemens de trois espèces qui appartiennent à ce genre.

La première, *Crocodilus depressifrons*, est accompagnée de *Coprolites* nombreux dans les cendrières de Muirancourt et des localités analogues.

Deux autres sont fournies par les sables glauconieux de Cuise-Lamotte : ce sont le *C. heterodus* et le *C. obtusidens*.

Enfin, une dent d'un quatrième crocodile a encore été découverte par M. Bazin dans la roche de Laversines.

Les *Lacertiens*, sixième famille des Sauriens, comptent en tout soixante-quatre espèces. L'Europe n'en nourrit que onze, et notre pays quatre au plus. Les voici :

1° Le *Lézard des souches*, répandu le long de tous nos bois et dans les haies fourrées ; 2° le *Lézard vert*, très-commun dans les buissons ; 3° le *Lézard des murailles*, dont le nom indique l'habitation. Ces deux dernières espèces présentent des nuances de couleur aussi nombreuses qu'élégantes, et l'on ne distingue pas moins de dix variétés pour chacune. 4° Enfin, le *Lézard vivipare* pourrait peut-être se rencontrer dans les recoins humides et solitaires de nos collines boisées.

Les *Scincoïdiens* ou *Lépidosauriens* forment la huitième et dernière famille des Sauriens. L'absence de pattes visibles à l'extérieur, le cou et la queue à peine distincts du tronc, les écailles entuilées donnent à ces petits reptiles une apparence serpentiforme, et établissent par leur moyen le passage sérial des Sauriens aux Amphibiens. L'*Orvet*, doux et innocent amusement des enfans, représente sa famille entière ; il vit sous la mousse de nos moindres bosquets.

Les potiers de Savignies trouvent souvent, dans le fond des fosses à fumier qui avoisinent leurs fours, un reptile inoffensif dont les canards se montrent très-friands. Ce n'est peut-être qu'une variété de l'Orvet. M. l'Abbé Durozoy a bien voulu m'en promettre de vivans qu'une observation attentive nous permettra, je l'espère, de déterminer exactement.

Ordre 3e. — Ophidiens.

Le troisième ordre des *Reptiles vrais* nous fournira trois espèces non venimeuses, et une seule dont la morsure peut causer des accidens très-graves. Les espèces inoffensives appartiennent au grand genre couleuvre de Linnée. L'une d'elles fréquente les bruyères et se cache sous la mousse humide des coteaux boisés ; c'est la *Lisse*. Les deux autres recherchent de préférence le voisinage des eaux et sont très-bonnes nageuses : ce sont la *Couleuvre à collier* et la *Vipérine*.

Quant à la *Vipère*, bien qu'on la signale dans presque tous les cantons du département, elle semble ne parcourir dans chacun que des localités peu étendues et ordinairement solitaires.

Les sables glauconieux de Cuise-Lamotte contiennent des vertèbres d'un grand serpent, dont la taille rappelle celle du boa ; on l'a nommé *Palæophis giganteus*.

Les Ophidiens offrent, comme les Sauriens, des nuances de couleur assez tranchées ; leur taille varie d'ailleurs beaucoup, suivant l'âge et le sexe ; de plus, ils abandonnent chaque année, après la mue, leur dépouille épidermique, comme un fourreau inutile et gênant ; enfin, les uns sont extrêmement dangereux, tandis que d'autres, peu différens au premier aspect, ne sauraient nous faire que des blessures insignifiantes. Ces considérations sont plus que suffisantes pour déterminer l'observateur de la nature à surmonter la répu-

gnance instinctive de notre espèce à l'égard des animaux froids et rampans. Réunir les serpens dans une collection départementale ouverte au public, c'est contribuer à compléter les données de la science, à dissiper les préjugés fondés sur l'ignorance et sur une aversion non raisonnée; c'est surtout aider à prévenir des accidens qui, bien qu'assez rares aujourd'hui, n'en sont pas moins regrettables.

CLASSE QUATRIÈME DES VERTÉBRÉS.

BATRACIENS OU AMPHIBIENS.

Inviter à l'étude des Batraciens, c'est-à-dire engager à recueillir, à observer, à manipuler même les animaux que la science réunit sous cette dénomination générale, serait provoquer la répugnance et le dégoût, je dirais presque l'horreur; ce serait blesser les premières lois de la politesse, si je m'adressais à des intelligences moins éclairées et moins élevées au-dessus des préjugés vulgaires. Tout au plus oserais-je, devant telle autre réunion, citer la svelte et fraîche reine des étangs. La propreté de sa peau, la beauté de ses couleurs, l'agilité de sa locomotion par bonds et par sauts, la faveur qui permet à sa chair de paraître sur nos tables, pourraient peut-être me faire pardonner l'audace de louer la sœur du crapaud. Mais fixer, même un instant, la pensée sur la hideuse image de son frère disgracié de la nature, produire ce vilain et lourd reptile, qui enlaidit par sa ressemblance autant qu'il salit par son approche, ne serait-ce pas rappeler des habitudes basses, des qualités dégoûtantes, et des propriétés dangereuses? On n'aurait pas de termes assez forts pour peindre l'aversion que souleverait tout d'abord ma naïve demande chez les lecteurs délicats du savant Lacépède, l'élégant historien des reptiles, mais historien d'une partialité outrée qui, trop souvent, prostitue les grâces de son style à ses préventions haineuses. Son pinceau flatte outre mesure le portrait des êtres privilégiés qui ont réussi à lui plaire; tandis qu'il charge des plus noires couleurs les pauvres créatures dont le véritable défaut est de n'avoir pu charmer son premier regard un peu trop délicat. Mais ce n'est pas dans un élégant salon que je parle; je m'adresse à une société sérieuse, qui sait discerner les admirables harmonies de la nature, sous des formes et des mœurs éloignées de celles de notre espèce; qui cherche, dans

la connaissance exacte des faits, la réfutation des préjugés, tristes produits de l'ignorance accrédités par une sentimentalité de bon ton. A des esprits aussi droits, je ne craindrai point de recommander l'étude de nos Batraciens, même les moins grâcieux à la vue; pour eux, les moindres parcelles de la création voilent des trésors de perfections relatives, dont les rapports combinés ravissent l'admiration et attendrissent le cœur.

Mais, outre l'intérêt que nos Batraciens, comme tous les autres animaux, empruntent à la place qu'ils occupent dans le plan divin, ils se recommandent encore aux amis de la science par les lumières que leur étude a jetées sur plusieurs parties de la physique, de la chimie et surtout de la physiologie. On doit leur appliquer, en partie du moins, ce que Buffon dit des animaux en général, que, *s'ils n'existaient pas, la nature de l'homme serait encore plus incompréhensible.*

Chez eux a pu être observée la transformation graduée d'un animal essentiellement aquatique, qui devient peu à peu terrestre et aérien, transformation qui entraîne les plus grandes mutations dans les organes de la digestion, de la respiration, de la circulation et de la locomotion. C'est à l'aide de la grenouille qu'ont été faites les admirables découvertes de Leuwenhoeck sur la circulation capillaire, de Swammerdam et de Malpighi sur les globules du sang, de Robert Towson sur l'absorption et l'exhalation de la peau, celles de Galvani enfin sur la sensibilité nerveuse. L'organisme de ces petits êtres semble prédestiné à fournir à la science des sujets à la fois complaisans et complets pour ses recherches les plus délicates et les plus audacieuses des secrets de la vie.

Voilà, certes, des motifs bien suffisans de vaincre, si nous en étions esclaves, une répugnance peu fondée en motifs valables. L'histoire des Batraciens est d'ailleurs loin d'être complète. Leurs mœurs surtout laissent entrevoir mille détails nouveaux, qui n'ont reçu aucune explication même vraisemblable, parce que l'observation n'a pas réussi à en surprendre tous les mystères, à en relier les circonstances détachées. De sorte qu'au plaisir de distinguer des sujets déjà intéressans par leurs caractères et leurs propriétés connues, s'ajoute, pour stimuler notre zèle, l'espoir fondé de fournir des renseignemens inconnus, de rectifier des erreurs et de combler des lacunes importantes. Pour faciliter à nos collaborateurs, dans les bornes de mon

modeste pouvoir, les recherches que j'ose solliciter de leur bienveillant concours, je vais signaler les espèces que possède notre département. Elles seront malheureusement peu nombreuses; les variétés n'en augmenteront guère la liste.

J'ai adopté plus haut la division de la classe des Amphibiens en quatre ordres : les Anoures, les Urodèles, les Pérennibranches, et les Cécilies ou Péramèles. Je ne m'occuperai que des deux premiers.

Ordre 1er. — Anoures.

Dans l'Erpétologie de MM. Duméril et Bibron, les Anoures sont répartis en quatre familles : les *Raniformes*, les *Hylæformes*, les *Bufoniformes* et les *Pipæformes*; cette dernière habite l'Amérique.

La famille des *Raniformes* comprend tous les Anoures qui ont la mâchoire supérieure armée de dents, et l'extrémité libre des doigts et des orteils non dilatée en disque. Plusieurs de ces animaux sont ordinairement confondus parmi les crapauds, avec lesquels ils ont bien une ressemblance superficielle, mais leur organisation et leurs mœurs les en éloignent beaucoup. Nous possédons six genres de Raniformes :

1° Le genre *Grenouille* nous fournit deux espèces : la *Grenouille verte*, si commune dès le printemps près des eaux dont elle ne s'éloigne guère. Lorsque le vent du midi échauffe l'atmosphère, le mâle, placé sur une herbe flottante, fait entendre le soir ou le jour après une pluie tiède, ses coassemens assourdissans. C'est cette espèce surtout que l'on mange, ce qui l'a fait nommer *Rana esculenta*. Elle offre trois variétés principales distinguées par des nuances de couleur : 1° la verte à bandes jaunes dorées; 2° la verte sans bandes jaunes; 3° la verte à fond grisâtre, avec taches et bandes d'un vert plus sombre. Ces trois variétés sont extrêmement communes.

La *Grenouille rousse* est nettement caractérisée par une bande noire ou d'un brun foncé, qui s'étend de l'œil à l'épaule et lui a valu la qualification latine de *Temporaria* ou *marquée à la tempe*. Elle passe à terre tout le temps compris entre le commencement du printemps, époque de l'accouplement, et la fin de l'automne, dont les froids la font rentrer dans la vase pour y passer l'hiver en léthargie.

2° Le genre *Pélodyte* ne contient qu'une espèce. La France seule

jusqu'ici la possède ; nos environs jouissent de ce privilége. Le *Pélodyte ponctué* est agréablement tacheté de vert tendre sur un fond fauve nuancé de cendré, blanc dessous, ponctué d'orangé sur les flancs ; le mâle a la poitrine ornée au printemps de plaques rugueuses et violettes. On le voit alors dans les petits étangs, et à l'automne le long des murs exposés au soleil. Il grimpe avec la même facilité que la Rainette sur un plan vertical et uni.

5° Le genre *Alytes*, créé aussi pour une seule espèce de notre pays, a été longtemps confondu avec les crapauds, auxquels les formes trapues et la peau verruqueuse de l'*A. accoucheur* devaient naturellement le faire rapporter ; mais il s'en distingue par la forme de la langue et par la présence des dents à la mâchoire supérieure. Il est en dessus d'un brun olivâtre avec des points couleur de brique ; en dessous, il est blanc ponctué de noirâtre. Il fuit la lumière, habite les trous des murs humides ou les berges des mares exposées au soleil. Son chant imite le tintement d'une petite cloche de verre ou la prononciation du mot *clou ;* on le nomme *cloucheur* dans nos campagnes. A l'époque de la ponte, l'Alytes accoucheur mâle, placé sur la femelle, recueille avec ses pattes postérieures les chapelets d'œufs qu'elle émet, les range sur ses propres cuisses, et chargé de ce précieux fardeau il va s'enfouir dans une terre meuble et humide à un ou deux pieds de profondeur. Sans doute, comme les autres Batraciens, les Alytes naissent dans l'eau, et le mâle prévoyant instinctivement l'éclosion de ses œufs, se rend à quelque mare voisine. L'observation directe se tait sur ce point. Des œufs que j'ai conservés détachés de l'animal qui les portait, dans un sable suffisamment humide, ont complètement disparu sans que j'aie pu découvrir autre chose que quelques traces de membranes. L'Alytes accoucheur n'est pas rare aux environs de Beauvais. M. l'Abbé Durozoy l'a trouvé vivant, chargé de ses œufs, dans les décombres qui entourent le pied de l'église de Montmille. Il serait curieux de savoir comment, de cette hauteur, il peut se rendre à l'eau pour l'éclosion de ses œufs.

4° Le genre *Pélobate* est composé de deux espèces, dont une seule vit chez nous ; c'est le *Pélobate brun*. Il était, jusqu'en ces dernières années, appelé *Crapaud brun (Bufo fuscus)*. Il est gris dessus avec une bande jaune sur le dos ; le ventre est blanc, vermiculé de noir ; les flancs sont ponctués de rouge. Il répand une forte odeur d'ail.

Il est commun, dès la fin de mars, dans les eaux stagnantes. Son têtard développé est le plus gros de tous ceux des Anoures.

5° Le cinquième et dernier genre de nos Raniformes est le genre *Sonneur*, formé par les naturalistes de l'espèce unique *à ventre couleur de feu*. On l'a nommé aussi *Bombinator*. Ce joli petit Anoure est assurément le plus facile de tous à reconnaître : olivâtre en dessus, il a le ventre marbré de noir bleuâtre sur un fond jaune orangé ; les sexes se distinguent à la différence d'intensité de cette dernière couleur, qui est plus pâle chez la femelle. Il habite les eaux dormantes, dont il ne s'écarte que très-peu, et seulement le matin et le soir. Les convulsions que lui cause la peur sont fort intéressantes à observer.

La famille des *Hylœformes* est parfaitement caractérisée par l'élargissement de l'extrémité libre des doigts en forme de ventouses ; organisation qui permet à ces Anoures de grimper aux arbres et d'y poursuivre les insectes dont ils se nourrissent. Les Hylœformes possèdent de plus la faculté de prendre, avec une rapidité surprenante, les teintes les plus diverses, en rapport avec les objets près desquels ils se trouvent, cela sans doute pour masquer leur présence et se dérober à leurs nombreux ennemis.

Le seul Hylœforme de notre pays est la *Rainette verte*. Son corps est blanc dessous, d'un vert clair, souvent tacheté de brun en dessus ; les pieds et les orteils rosés ; une bande brune liserée de blanc courre sur les côtés. La Rainette passe dans l'eau les époques de la reproduction et de l'engourdissement ; le reste de l'année elle est sur les arbres. On la trouve dans les fossés à la fin d'avril ; les mâles coassent beaucoup alors, surtout le soir et la nuit ; leur voix puissante s'entend souvent à plus d'une lieue de distance.

L'absence de dents à la mâchoire supérieure suffirait pour distinguer la famille des *Bufoniformes* des deux précédentes. Mais, à ce caractère négatif s'en joignent d'autres secondaires qui contribuent, selon le degré de leur importance, à éloigner ces Anoures de ceux des autres familles, et à les subdiviser en douze genres. Notre pays n'en nourrit que deux espèces ; elles appartiennent au seul genre *Crapaud*. On les reconnaît à la grosseur considérable des renflemens criblés pores, qu'ils portent de chaque côté de la partie postérieure de la tête, et que l'on a improprement appelés parotides. Leur corps est généralement chargé de verrues, d'où suinte une liqueur âcre et

odorante. Ce sont des animaux crépusculaires et nocturnes, comme l'indique leur pupille alongée et dilatable.

Le *Crapaud commun* est brun sur le dos, blanc-jaunâtre au ventre ; le bord externe de ses parotides est noirâtre. Il passe le jour dans des trous et il chasse la nuit. Il va à l'eau vers la fin de mars pour l'accouplement ; il fait alors entendre une sorte de grognement semblable à celui d'un petit chien.

Le *Crapaud vert*, plus petit que le précédent, doit son nom à la constance de la couleur verte, qui prédomine toujours sur les autres teintes, dont le dessus de son corps est souvent varié. Ordinairement une raie jaune règne sur la tête et sur le dos ; le ventre est blanchâtre, semé de quelques points noirs. Le crapaud vert court rapidement, mais à de petites distances ; il se loge dans des trous de murailles creusés souvent à plus d'un mètre de hauteur ; il y grimpe à l'aide des tubercules transversaux de ses pattes et des papilles de la peau de son ventre, qui lui servent comme de ventouses. Son coassement peut s'exprimer par les syllabes *crac-crac*. Il répand une odeur très-prononcée de sulfure d'arsénic. Il s'accouple en mai, la nuit, dans les roseaux.

Telles sont les neuf espèces de Batraciens Anoures, que l'on a jusqu'à ce jour rencontrées dans nos environs. J'ai cru devoir donner leur signalement un peu moins abrégé que je ne l'ai fait pour les autres reptiles, sans pourtant les décrire complètement. J'ai voulu rendre ainsi plus facile la distinction des espèces et même des genres que l'on comprend très-souvent sous les deux seules dénominations de Grenouilles et de Crapauds. Le même motif me fera traiter avec une égale étendue le second ordre des Amphibiens, par lequel je terminerai ce petit travail.

Ordre 2e. — Urodèles.

Les Amphibiens de ce groupe sont généralement connus sous le nom de *Lézards d'eau*. Linnée, trompé sans doute par quelques traits de ressemblance extérieure, les avait réunis aux lézards dont ils diffèrent néanmoins notablement par leur organisation essentielle et par leurs mœurs. Bien longtemps avant lui, l'illustre naturaliste grec, Aristote, avait observé cette différence, et il désignait ces animaux par la dénomination spéciale de *Salamandre*, qu'ils ont con-

servée depuis. Dès la même époque, étaient accréditées les croyances fabuleuses que la science réussira difficilement à déraciner. « La » Salamandre, disait-on, ne craint pas le feu, car elle marche sur » les charbons ardens, et ils s'éteignent sous ses pas. Elle n'a pas de » sexe, ne se reproduit pas; elle lance un venin terrible. » Ce qui se réduit aux faits suivans : Le contact du corps humide de la Salamandre diminue un instant l'ardeur des charbons allumés qu'elle touche. Elle s'accouple dans l'eau ou dans un trou, l'observation ne l'y avait pas suivie. Enfin, sa peau glanduleuse sécrète une humeur âcre, son unique défense contre ses ennemis.

Il n'est pas nécessaire d'ailleurs de recourir au merveilleux, pour rendre intéressante l'histoire des Salamandres. La douceur de leurs mœurs, la variété et la vivacité de leurs couleurs, la grâce de leurs mouvemens, quand elles parcourrent librement leur séjour de prédilection, c'est-à-dire une eau tranquille et pure, leur sollicitude pour dérober à leurs ennemis leurs chapelets d'œufs enroulés dans une feuille; de plus, le double privilége de supporter, sans y succomber, une congélation prolongée, et de reproduire plusieurs fois leur queue, leurs pattes, et même leurs yeux enlevés par le scalpel : tous ces traits réunis sont plus que suffisans pour fixer sur elles l'attention et l'intérêt. Aussi, laisserons-nous le savant Latreille reléguer les Salamandres au dernier rang des reptiles, non pas seulement à cause de l'imperfection relative de leur organisme, mais à cause de *leur état obscur et ignoble*. « Les serpens nous glacent d'ef» froi, et ils nous inspirent cependant un malheureux intérêt; mais » il s'éteint à l'aspect des Salamandres. Le bien comme le mal leur » est étranger. L'auteur de tous les êtres les relègue pour cacher » leurs disgrâces, dans des décombres inaccessibles à la lumière du » jour, ou dans les domaines les plus circonscrits de l'empire des » eaux, un fossé, un réservoir..... Comparées avec les grenouilles, » elles se trouvent encore inférieures; pesantes, s'accrochant avec » peine, elles sont forcées de leur céder le rang. » Ainsi parle Latreille. Comment concevoir qu'un observateur consciencieux de la nature ait méconnu à ce point les perfections relatives des créatures et les harmonies admirables du plan divin?

Les Salamandres, mieux observées, ont été divisées en trois familles, subdivisées ensuite entre beaucoup de genres, dont deux seulement nous arrêteront, parce que seuls ils ont des représentans

chez nous. Le premier a conservé le nom de Salamandre ; il comprend l'espèce connue dans nos campagnes sous la dénomination de *Tac ;* c'est la *Salamandre maculée*. Elle est longue de dix à quinze centimètres, noire, maculée de jaune. Elle porte de grosses parotides, percées de pores, ainsi que sa peau. De ces pores, elle fait suinter et même jaillir, quand elle est irritée, une liqueur blanche, odorante, pour éloigner ses ennemis. Elle habite les bois et les murs humides ou la mousse des arbres. Elle est ovovivipare, et dépose ses petits dans l'eau. C'est d'elle surtout qu'ont été débitées toutes les fables merveilleuses du moyen-âge. Elle est commune dans ce pays.

Le second genre démembré des Salamandres a été nommé *Triton* par Laurenti. Les espèces qui le composent sont essentiellement aquatiques ; elles ont la queue verticale ; elles n'ont point de parotides ; le mâle porte une crête dorsale, surtout au temps des amours. Latreille, dans son Histoire naturelle des Salamandres de France, publiée en l'an VIII (1800), en décrit cinq espèces, comme habitant les environs de Paris. En voici les principaux traits :

1° Le *Triton crêté* est long de quinze centimètres ; son corps, très-abondamment muni de cryptes mucipares, est noirâtre dessus avec des taches plus foncées ; dessous il est orangé, varié de taches noires qui manquent parfois au milieu ; ses côtés sont finement ponctués de blanc. Il est commun aux environs de Beauvais. Je l'ai trouvé à Saint-Lucien, à Goincourt et à Saint-Germain-la-Poterie.

2° Le *Triton ponctué*, long de sept centimètres, est verdâtre avec le dessous jaune ou roussâtre, et tout le corps orné de gros points noirs arrondis ; le dessous de sa gorge est vermiculé de petits traits noirs ; la tête a cinq lignes de la même couleur qui se rendent au museau, trois entre les yeux et les deux autres latérales. Le mâle est crêté au printemps ; il a ses doigts postérieurs élargis et comme palmés. La femelle, décrite d'abord par Latreille comme une espèce distincte, sous le nom de *Salamandre abdominale*, est un peu plus petite, sans crête ; son ventre est jaunâtre, parsemé de points noirâtres, rapprochés en une ligne presque continue sur les flancs ; cette ligne est surmontée d'une bande blanchâtre, partant des yeux et atteignant la queue. Le Triton ponctué se trouve dans toutes nos mares et dans tous les fossés.

3° Le *Triton ceinturé* a environ huit centimètres ; il est verdâtre foncé, ou jaunâtre dessus, avec quelques marbrures sur la tête et

le dos; les côtés portent des points noirs en forme de ceinture. Ces points sont parfois disposés sur deux lignes à la queue. La crête du mâle est courte. Est-ce bien une espèce distincte?

4° Enfin, le *Triton palmipède*, plus petit que tous les précédens, est olivâtre, avec la tête rayée, et une bande noire sur les yeux; le ventre est blanchâtre, sans taches. Trois arêtes règnent sur le dos. Le mâle a les pieds de derrière palmés, principalement au printemps, et la queue terminée par un filet fibro-cartilagineux. Cette espèce clot la liste des Amphibiens, et par là même celle de tous les Reptiles, que j'ai vu signalés jusqu'à ce jour dans le département de l'Oise.

En finissant cette nomenclature abrégée, j'emprunterai les paroles de l'illustre Latreille sur le même sujet : « *Mon travail ne doit pas être regardé comme une histoire complète* (ni même comme un catalogue complet) *des Reptiles de l'Oise. Ce titre ne pourrait lui être assuré qu'après des recherches bien plus multipliées et bien plus générales. J'ai parlé uniquement des objets que j'ai pu étudier, ou que j'ai vu citer par des auteurs graves; et leur petit nombre n'en est pas moins un cahos sur lequel j'ai jeté une faible lumière. Puissent de nouvelles observations en augmenter l'éclat, nous montrer la nature à découvert et telle qu'elle est en elle-même.* Ce vœu nous est permis sans doute. Et si nous devons, avec Linnée, reconnaître le peu d'étendue de notre savoir : *quàm multa, præter hæc, quæ vidimus, in secretum eunt, nunquam humanis oculis orientia;* avec lui aussi nous pouvons concevoir le consolant espoir que les secrets d'aujourd'hui se révéleront un jour : *Multa seculis tunc futuris, cùm memoria nostrî exoleverit, reservantur; veniet tempus, quo ista quæ nùnc latent, in lucem dies extrahat et longioris ævi diligentia.*

L'Abbé Fx. MAILLARD.

ÉNUMÉRATION

DES

PLANTES INTÉRESSANTES

DES CANTONS

DE BETZ ET DE CRÉPY-EN-VALOIS.

Avant d'entamer la deuxième partie de ce travail, nous devons donner d'abord la correction des fautes qui se sont glissées dans l'impression des noms des plantes, des noms abbréviatifs des auteurs, et de ceux des localités ; ensuite ajouter quelques espèces intéressantes que nous avions omises dans la première liste, ou que nous avons découvertes depuis ; ajouter, pour des espèces rares, de nouvelles localités ; enfin, donner les corrections que nous ont fournies les progrès de la critique. Cette revue rétrospective comprend donc les *errata*, additions et corrections. On verra que nous ne négligeons rien pour rendre notre statistique végétale aussi exacte que possible.

1re SÉRIE. — Dicotylédones dialypétales.

(Voir page 210 et suivantes.)

Errata.

Page 211,	colonne 2,	ligne 15. Bussy-Montigny,	*lisez* Russy-Montigny.
—	1,	28. Scleich,	*lisez* Schleich.
213,	1,	20. Cock,	*lisez* Koch.
—	—	27. medicaulis,	*lisez* nudicaulis.
214,	1,	15. lemantha,	*lisez* leucantha.
215,	1,	14. portulata,	*lisez* portula.
—	—	21. herniara,	*lisez* herniaria.
216,	2,	2. du bois,	*lisez* au bois.
—	—	3. Boullars,	*lisez* Boullarre, effacez la virgule après Saint-Martin et mettez-la après Boullarre.

Page 216, colonne 1, ligne 9. vaillantii, *lisez* Vaillantii.
— — 27. Ænothera, *lisez* OEnothera.
— Entre la ligne 28 et la ligne 29, *intercallez* :
Haloragées.
— colonne 1, ligne 29. Après *verticillatum*, mettez *Var. pectinatum*, C. et G.
217, 1, 5. Ænanthe pemedanifolia, *lisez* OEnanthe peucedanifolia.
— — 6. La Chevalii, *lisez* Lachenalii.
— — 8. phelandrium, *lisez* phellandrium.

Additions et Corrections.

Page 210. *Renonculacées.* En tête de la famille, mettez :
Clematis recta, L. naturalisé au bois de Saint-Martin, à Boullarre.
— Après *Anemone ranculoides*, L., ajoutez :
— *hepatica*, L. Cette espèce, indiquée aux environs de Villers-Cottrets, mais qu'on n'y trouvait pas, s'est présentée à nous au printemps dernier dans une localité appartenant au canton de Crépy : coteau boisé, à Russy-Montigny. (Très-rare.)
— *Ranunculus lingua*, L. A la localité de Mareuil-sur-Ourcq, *ajoutez* Neufchelles.
214, *Caryophyllées.* En tête de la famille, mettez :
Dianthus barbatus, L. Nous avons observé une fois cette espèce sur le bord de la route de Crépy à Compiègne, à l'entrée de la forêt, près Gillocourt. (Spontané?)
— Entre *Saponaria vaccaria*, L. et *Silene otites*, Sm., intercalez *Silene gallica*, L. observé une seule fois à Thury.
— Remplacez *Spergula pentandra*, L., par *Spergula Morisonii*, Boreau. Le *S. pentandra* seul indiqué jusqu'ici dans les flores parisiennes, n'est pas l'espèce que l'on trouve le plus ordinairement aux environs de Paris; il a été confondu avec le *S. Morisonii*, le seul que nous ayons encore pu voir dans nos localités.
— Avant le *Cerastium erectum*, C. et G., ajoutez : *Cerastium brachypetalum*, Desp. Bords du chemin de Vez à la ferme de Saint-Mard. (Rare.)

Page 211. *Oxalidées.* En tête de la famille, ajoutez : *Oxalis acetosella*, L. Cette espèce, commune dans la forêt de Villers-Cottrets (Aisne), ne s'était présentée à nos recherches dans aucun des bois de nos deux cantons ; nous l'avons enfin rencontrée au bois de Fontaine, près Neufchelles. (Rare.)

— *Geranium rotundifolium*, L. Nous avons dit que cette espèce manquait dans le canton de Betz. Depuis, nous l'avons observée à une localité : Préciamont. (Rare.)

212, *Pyrola rotundifolia*, L. A la localité du bois de Thury, ajoutez : taillis d'Ivors. (Très-rare.)

213, Le *Corydalis lutea*, DC., que nous avons indiqué sur les murs du parc de Thury, se trouve aussi sur ceux du parc d'Antilly.

215, *Lathyrus hirsutus*, L. Ajoutez aux localités indiquées : Cuvergnon, où nous l'avons observé dans les moissons de froment.

— Entre le *Sedum album*, L., et le *S. cepæa*, L. ajoutez : *Sedum reflexum*, L. Lieux sablonneux à Lévignen ; murs à Ivors.

— *Sedum elegans*, Lej. Bords des chemins, coteaux et bois sablonneux. — Varinfroy, Neufchelles, Thury, Antilly, Lévignen, etc. — Cette espèce, longtemps confondue avec la précédente, est moins rare qu'elle dans nos environs.

216, Entre *Epilobium spicatum*, Lam., et *Tetragonum*, L., ajoutez : *Epilobium palustre*, L. Marais spongieux à Russy ; il est aussi indiqué à Feigneux, par M. Leré, in Coss. et Germ.

217, *Carum bulbocastanum*, Koch. Aux localités indiquées, ajoutez : Antilly.

— *Seseli coloratum*, Ehrh. Ajoutez à la localité indiquée : Bois de Fulaisnes.

— *Selinum carvifolia*, L. A la localité de Russy-Montigny, ajoutez : Bois marécageux à Bourneville.

2e SÉRIE. — Dicotylédones gamopétales.

Ericinées.

Erica cinerea, L.....bruyères arides et bois sablonneux. Macquelines, Lévignen, Rouville, Eméville.

——— tetralix, L.....bruyères et bois humides. Rouville ; se trouve à fleurs blanches. (Plus rare que l'espèce précédente.)

Primulacées.

Primula elatior, Jacq.....bois humides et prairies de Collinances; bois de Fontaine, à Neufchelles; bois de Saint-Martin, bois de Bourneville; bois de Vallot, à La Villeneuve-sous-Thury.

Samolus Valerandi, L.....lieux marécageux. Neufchelles, Mareuil, Rouville, Russy-Montigny.

Centunculus minimus, L.....champs humides. Saint-Ouen, Rouville, Bargny, Thury, Le Plessis-sur-Autheuil.

Anagallis tenella, L.....marais tourbeux ou fangeux. Varinfroy, Neufchelles, Mareuil, Bourneville, Vauciennes, Vez, Russy-Montigny, Feigneux, Glaignes.

Plumbaginées.

Armeria plantaginea, Willd...Cette plante, qui manque sur divers points du département, est assez commune dans les terrains sablonneux incultes de nos deux cantons, surtout dans celui de Betz.

Plantaginées.

Plantago major, L., *var.* minima. Cette variété toute naine se trouve dans les champs sablonneux humides. Etavigny, Bargny, Brégy, etc.

Plantago coronopus, L.....pelouses des terrains sablonneux. Ormoy-Villers, Rouville, Lévignen, Marolles.

Gentianées.

Menyanthes trifoliata, L..... marais tourbeux, prairies spongieuses. Bourneville, Mareuil, Collinances, Vauciennes, Vez, Russy, Feigneux, Glaignes.

Chlora perfoliata, L.....coteaux calcaires. Vauciennes, Vez. (Très-rare.)

Gentiana pneumonanthe, L...marais de Mareuil. (Rare.)

——— germanica, Willd...coteaux calcaires. Antilly, Bourneville, Vaumoise, Vez.

Erythræa pulchella, Fr.....n'est pas absolument rare dans les champs humides. Thury, Le Plessis-sur-Autheuil, etc.

Cuscutées.

Cuscuta major, DC.....parasite sur l'*Urtica dioica*, à Brégy, Etavigny; sur le *Humulus lupulus*, à Ivors; sur le *Vicia sativa*, à Thury, Cuvergnon, Châvres, Vez.

Borraginées.

Myosotis stricta, Link.....champs sablonneux. Autheuil-en-Valois, Rouville. (Assez rare.)

——— versicolor, Roth.....aux mêmes localités et autres. (N'est pas rare.)

Lithospermum purpureo-cœruleum, L.....} Indiqué à Champlieu. (Graves, in Ann.; Leré, in C. et G.)

Echinospermum lappula, Lehm. Indiqué à Crépy. (Graves, in Ann.)

Pulmonaria angustifolia, L....bois sablonneux. Ormoy-Villers, Rouville, Lévignen, butte de Montigny.

Omphalodes verna, Mœnch...colline boisée à Russy-Montigny. (Très-rare.) Cette plante méridionale, dont la présence dans nos environs n'a pas moins surpris qu'intéressé les botanistes auxquels nous l'avons communiquée, nous paraît offrir les garanties désirables de spontanéité à la localité indiquée.

Heliotropium europœum, L...lieux cultivés. Thury, Crépy. (Rare.)

Solanées.

Solanum nigrum, L., *var.* ochroleucum, C. et G..... } Betz, près le cimetière.

Physalis alkekengi, L.....Nous ne l'avons observé qu'une fois dans une haie, à Thury.

Atropa belladona, L.....bois et coteau boisé à Bourneville. (Très-rare.)

Nicotiana rustica, L.....subspontané et abondant dans un jardin, à Antilly. (Lefèvre.)

Datura stramonium, L.....Nous l'avons rencontré une fois à Autheuil et une fois à Antilly.

Verbascées.

Verbascum phlomoides, L....Bourneville. (Rare.)

——— blattaria, L.....Le Plessis-sur-Autheuil. (Très-rare.)

Scrophularinées.

Veronica præcox, All.....champs sablonneux. Collinances, Mareuil, Châvres, Le Berval.

——— acinifolia, L..... champs humides. La Villeneuve, Thury, Cuvergnon, Autheuil, etc.

——— verna, L.....sables arides. Autheuil; Ivors, Lévignen, Vauciennes, etc.

——— spicata, L.,..... bruyères de Macquelines, Lévignen, Rouville.

——— montana, L..... bois de Bourneville. (Très-rare.) Cette espèce est des plus communes dans la forêt de Villers-Cottrets (Aisne).

——— scutellata, L.....fossés, bords des mares. Rouville.

——— anagallis, L .....même *habitat* et plus commun. Collinances, Neufchelles, etc.

——— teucrium, L.....Cette espèce ou cette forme manque dans le canton de Betz; nous l'avons observée pour celui de Crépy, à Béthizy-Saint-Martin et à Bonneuil. (Rare).

Veronica prostrata, L.....variété du précédent, selon MM. Cosson et Germain. Bien moins rare dans nos cantons. Se trouve à-peu-près sur toutes les pelouses sèches.

Limosella aquatica, L.....chemins inondés. Bouillancy, La Villeneuve-sous-Thury. (Rare.)

Digitalis purpurea, L.....bois du Tillet où M. Lefèvre nous l'a indiqué. (Très-rare.)

Antirhinum orontium, L.....bords des chemins et lieux cultivés. La Villeneuve, Cuvergnon, Ormoy-le-Davien, Gondreville.

——————— majus, L.....subspontané sur les vieux murs. Parcs de Thury, d'Antilly; remparts de Crépy.

Linaria arvensis, DC.....champs sablonneux. Nous ne l'avons observé qu'une fois, à Autheuil-en-Valois. (Très-rare.)

Pedicularis sylvatica, L.....bois de Lévignen, taillis d'Ivors.

——————— palustris, L.....marais de Mareuil et de Russy.

Euphrasia lutea, L.....pelouses montueuses. Orrouy. (Leré in Coss. et Germ.)

Lentibulariées.

Pinguicula vulgaris, L.....marais tourbeux ou fangeux, coteaux frais. Assez commun dans les deux cantons : Mareuil, Bourneville, Vauciennes, Vez, Russy, etc.

Utricularia minor, L.....flaques, fossés des marais. Bourneville, Vauciennes, Vez, Russy. (Rare.)

Orobanchées.

Orobanche ramosa, L.....parasite sur le chanvre. Collinances. (Rare.)

Labiées.

Mentha viridis, L.....subspontané dans les joints des murailles. Betz, Cuvergnon. (Très-rare.)

Calamintha officinalis, Mœnch. remparts de Crépy. (Très-rare.)

Melissa officinalis, L.....haies. Etavigny, Cuvergnon, Ormoy-le-Davien.

Nepeta cataria, L.....bords des chemins. Betz, Marolles, Vaumoise, etc.

Stachys germanica, L.....route de Betz à Acy, lieudit *le château* à Bouillancy, le Parc-aux-Dames.

——— alpina, L.....bois du Montrolle, garenne de Saint-André à Autheuil-en-Valois, taillis d'Ivors, parc de Gondreville, garenne de Vaumoise.

Leonurus cardiaca, L.....Grivette près Thury, Feigneux. (Rare dans nos deux cantons.)

Teucrium botrys, L.....terrains marneux. Cuvergnon.

——— montanum, L.....coteaux calcaires. Fulaisnes, Marolles, Vaumoise, Russy, etc.

Globulariées.

Globularia vulgaris, L.....coteaux calcaires. Fulaisnes, Vaumoise. (Rare.)

Campanulacées.

Campanula trachelium, L.....bois de Thury, taillis d'Ivors, etc. (Assez commun.)

Specularia hybrida, Alph. DC. moissons maigres. Le Plessis-sur-Autheuil, Châvres, Crépy.

Phyteuma spicatum, L.....bois des Brais, à Rouville. (Rare.)

Jasione montana, L., flore-albo. Autheuil-en-Valois.

Caprifoliacées.

Sambucus racemosa, L.....haie à Ivors, où sans doute il a été planté.

Rubiacées.

Asperula arvensis, L.....Nous l'avons observé une fois dans les moissons à Thury, et une fois à Betz. Il a été récolté une seule fois aussi à Cuvergnon, par M. Lefèvre.

Asperula odorata, L.....Cette espèce, si commune dans la forêt de Villers-Cottrets (Aisne), manque presque complètement dans nos bois. Nous croyons ne l'avoir encore observé qu'au bois de Fontaine près Neufchelles.

Galium mollugo, L.....Il existe dans le cimetière de Cuvergnon une variété de cette espèce à feuilles étroites et à fleurs jaunes, qui est peut-être le *G. ochroleucum*, Gaud.

——— uliginosum, L.....marais spongieux. Mareuil, Russy. (Assez rare.)

——— anglicum, Huds.....coteaux sablonneux. Marolles, Mareuil. (Rare.)

Valérianées.

Centranthus ruber, DC.....subspontané sur les vieux murs. Parc de Thury, remparts de Crépy.

Valerianella auricula, DC.; *var.* pubescens, C. et G. } champs sablonneux. Lévignen. (Rare.)

Valerianella coronata, DC.; *var.* hamata, C. et G..... } champs sablonneux. Lévignen, Rouville. (Très-rare.)

Dipsacées.

Scabiosa columbaria, L., flore-albo..... } Fulaisnes. Cette variété est très-rare.

Dipsacus pilosus, L.....bords des ruisseaux, buissons. Bourneville, Vez, Le Berval, Vaudrampont.

Cynarocéphales.

Cirsium eriophorum, Scop....bords des chemins. Brégy, Châvres. (Très-rare.)

——— anglicum, Lam.....marais de Mareuil, Russy, Rouville.

——— hybridum, Koch.....prairies spongieuses ou tourbeuses. Collinances, Mareuil. (Très-rare.) Les individus que nous avons rencontrés vivaient toujours isolés.

Carduus tenuiflorus, Sm.....Nous n'avons vu qu'une fois cette espèce, à Saint-Ladre, près Crépy. (Très-rare.)

Silybum marianum, Gœrtn...Betz. (Graves in Coss. et Germ.) Nous n'avons jamais rencontré cette espèce autre part que dans les jardins.

Loppa tomentosa, Lam.....Boursonne. (Rare.)

Centaurea solstialis, L.....dans les jeunes luzernes, sur presque tous les terroirs du canton de Betz, mais ne persiste pas.

Centaurea montana, L.....subspontané, au bois de Saint-Martin, à Boullarre.

Corymbifères.

Bidens cernua, L.....endroits marécageux. Mareuil-sur-Ourcq.

Helianthus tuberosus, L.....cultivé en grand à Marolles.

Madia viscosa, Willd.....Nous l'avons vu cultivé à Vauciennes, mais sur une assez petite étendue.

Ormenis nobilis, Gay.....pelouses des chemins. Etavigny, Lévignen. (Rare.)

Arthemis arvensis, L.....Nous ne l'avons vu qu'une fois dans une luzerne, à La Villeneuve. Manque dans nos cantons.

Pyrethrum parthenium, Sm..murs de terrasse, à Betz.

Chrysantemum segetum, L....Çà et là dans les moissons. Thury. (Très-rare.)

Artemisia campestris, L.....Cette espèce, qui manque ou qui est rare sur plusieurs points du département, est assez commune dans nos deux cantons.

Tanacetum vulgare, L.....bords des chemins, à La Villeneuve, Marolles. Berges de la rivière et du canal de l'Ourcq, à Mareuil, Neufchelles.

Calendula arvensis, L.....manque dans le canton de Betz. Se trouve au Berval, canton de Crépy.

Filago germanica, L.....champs sablonneux, bords des chemins. Neufchelles, Autheuil-en-Valois, Ivors, Lévignen, Crépy, etc.

——— arvensis, L.....coteaux sablonneux. Neufchelles, Autheuil, Cuvergnon. (Rare.)

——— gallica, L.....champs, après la moisson; bords des chemins. Neufchelles, Autheuil, Antilly, Bourneville. (Assez rare.)

Gnaphalium luteo-album, L..bois de Thury, de Fulaisnes; taillis d'Ivors, etc.

Antennaria dioica, Gœrtn.....bruyères et pelouses montueuses, surtout des argiles rouges. Neufchelles, Boullarre, Bourneville, Le Plessis-sur-Autheuil, Macquelines, Lévignen, Rouville.

Inula helenium, L.....prairies, bords des chemins, lisières des bois; toujours plus ou moins dans le voisinage des habitations. Neufchelles, Boullarre, Thury, Ivors, Morienval. (Rare.)

Doronicum plantagineum, L..bois de Collinances, de Bourneville. (Rare, surtout en fleurs.)

Senecio sylvaticus, L.....bois de Thury; taillis d'Ivors, etc.

——— erucæfolius, L.....aux mêmes lieux. Plus rare.

Chicoracées.

Arnoseris minima, Gœrtn.....champs sablonneux. Ivors, Lévignen, Rouville, Eméville.

Hypochœris glabra, L.....terrains sablonneux. Le Plessis-sur-Autheuil, Rosoy, Bouillancy, Vauciennes, etc.

Helminthia echioides, Gœrtn..Les jeunes luzernes. Marolles, Thury, Cuvergnon, etc. Ne persiste pas.

Tragopogon majus, Jacq.....berges du canal, à Neufchelles; murs, à Boursonne. (Rare.)

Scorzonera humili, L.....prairies de Collinances; marais de Russy, etc. (Assez commun.)

Taraxacum palustre, DC.....les marais et les collines fraîches. Mareuil, Rouville, Châvres, Vauciennes, Russy, Glaignes. (Rare.)

Chondrilla juncea, L.....bords des chemins, champs sablonneux. Préciamont, Neufchelles, Antilly, Cuvergnon.

Lactuca perennis, L.....champs pierreux, vieux murs. Collinances, Cuvergnon, Villers-Saint-Genest. (Rare.)

——— scariola, L.....coteaux calcaires Marolles. (Rare.)

Barkausia setosa, DC.....prairies artificielles. Etavigny, Antilly. (Très-rare.) Nous ne l'avons vu qu'une seule fois à chacune de ces locatités.

Crepis tectorum, L.....champs sablonneux. Rouville. (Très-rare.)

——— biennis, L.....prairies, marais. Thury, Mareuil, etc. (Assez commun.)

Hieracium auricula, L.....bois humide, à Rouville. (Rare.)

Ambrosiacées.

Xanthium spinosum, L.....trouvé une seule fois sur des décombres, à Crépy, par M. Lefèvre qui nous l'a communiqué.

Fin des Dicotylédones gamopétales.

L'Abbé QUESTIER.

RAPPORT

SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE LA SECTION

DES SCIENCES NATURELLES,

PENDANT LA VICE-PRÉSIDENCE

DE M. L'ABBÉ **PINART,**

Depuis le 1er Janvier 1847 jusqu'au 1er Janvier 1850.

Messieurs,

Il y a trois mois et plus, M. le Président me confia la rédaction d'un Rapport sur les études faites par votre *Section des Sciences naturelles*, depuis son origine, et sur les dons qui ont enrichi la partie de votre Musée correspondant à cette section. D'autres occupations urgentes ont longtemps absorbé mes momens et m'ont forcé d'ajourner ce travail. Votre indulgence a bien voulu tolérer ce retard. Mais depuis que vos bienveillans suffrages m'ont appelé à la place que j'occupe dans cette réunion, différer encore, serait manquer à une obligation grave envers la Société tout entière, et spécialement envers mon honorable prédécesseur et mon excellent ami M. l'Abbé Pinart.

Oui, Messieurs, j'acquitte ici une dette personnelle envers

M. l'Abbé Pinart. C'est lui qui, le premier, a guidé mes pas dans les sciences naturelles, dont au sortir du collége je ne soupçonnais même pas l'existence. Ce complément, aussi agréable qu'utile, des études classiques, il en a ménagé l'introduction et propagé le goût dans l'ancien établissement de Saint-Germer. Sans autre ressource que la bienveillance des savans pour son zèle, il a fondé le Musée du petit-séminaire de Saint-Lucien. C'est à lui donc que nous devons la diffusion de ce genre de connaissances parmi les Prêtres de ce département. Déjà, nous recueillons les fruits d'une aussi précieuse semence. C'est aux relations amicales de M. Pinart avec les plus honorables Membres de cette Société, que notre section doit son existence, et que moi-même enfin je dois l'honneur de vos suffrages pour continuer l'œuvre que sa modestie transmet à d'autres mains, parce qu'il la voit assurée de votre généreux concours, et surtout du zèle infatigable de Monsieur notre Président. Vous me permettrez donc, Messieurs, d'exprimer ma juste reconnaissance par les paroles que le même sentiment mettait sous la plume du grand et pieux Linnœus :

Ille mihi Munus, quo fungor, conciliavit,
Ille mihi Titulum, quod distinguor, paravit,
Amantissimus Mœcenas.

J'ai à vous rappeler, Messieurs, aux premiers jours de notre existence. J'ai à vous redire comment le Comité archéologique de Beauvais est devenu la Société académique de l'Oise, subdivisée en plusieurs sections, dont chacune égale presque déjà en nombre et en activité la Société primitive; comment l'étude des chefs-d'œuvre du Créateur, et celle des produits du génie humain, toujours en progrès vers la perfection, se sont réunies pour se soutenir de leurs mutuels efforts. Je crois reconnaître ici de jeunes rameaux, placés par l'horticulteur habile sur un sujet vigoureux, pour en obtenir des fruits dont la beauté, le parfum et la saveur accroissent ses jouissances et répondent mieux à son attente chaque jour plus exigeante.

Un besoin instinctif d'accroître notre bien-être physique et intellectuel nous travaille sans cesse; mais le premier effort pour satisfaire ce désir impérieux, nous laisse sentir toute notre impuissance à y réussir. Nous appelons aussitôt nos semblables à notre aide sous la condition tacite ou exprimée de seconder de notre côté leurs

propres aspirations vers un état relativement meilleur. Ainsi naissent les Sociétés de tous genres, quel que soit leur objet, matériel, intellectuel ou moral. Elles se forment et se développent d'autant plus rapidement, que le besoin du résultat qu'elles se proposent est plus profondément senti, plus généralement répandu ; elles durent avec une valeur réelle aussi longtemps qu'elles tendent à le satisfaire ; elles finissent, dès qu'elles s'éloignent de leur but, ou que leur raison d'être a disparu elle-même. Notre Société scientifique, dans sa formation et dans son développement, est une vérification nouvelle de ces principes. Puisse-t-elle se procurer à elle-même une longue et glorieuse existence !

Depuis de nombreuses années déjà, le courage persévérant d'hommes aussi laborieux que modestes poursuivait sans relâche l'étude des trois règnes de la nature dans le département ; ils recueillaient, chacun de leur côté, des observations, des faits, des collections du plus haut intérêt. Non contens de jouir personnellement de leurs trésors, ils se les communiquaient entre eux, ils en faisaient part aux amateurs, assez heureux pour découvrir leur humble savoir, ou aux députations des corps savans, détachées pour l'exploration de la contrée. Des statistiques géognostiques déroulaient chaque année quelques pages d'un travail consciencieux, produit de recherches sans nombre, et révélaient l'existence de matériaux abondans déjà recueillis ou à recueillir encore sur l'histoire naturelle de notre pays.

Le public finit par remarquer ces signes de vie scientifique ; on désira la réunion en un seul faisceau des rayons ainsi épars ; bientôt on s'étonna qu'elle n'eût pas lieu. Des tentatives furent faites ; elles n'amenèrent pas le résultat espéré. Ce n'était pourtant pas, certes, que le bon vouloir, le savoir, le génie même fissent défaut alors. Non. Mais pour germer et croître, la graine exige, outre certaines qualités indispensables dans le sol, d'autres qualités aussi essentielles dans l'atmosphère. Or, l'atmosphère intellectuelle du pays n'offrait probablement pas les conditions voulues pour le développement des sciences naturelles ; quelques personnes perdirent courage et désespérèrent ; d'autres jugèrent plus sagement qu'il fallait attendre, et reprendre plus tard, avec une nouvelle ardeur, une idée vraie qui ne manquerait pas de porter d'heureux fruits quand la saison en serait venue.

Pendant ce temps, d'autres branches des connaissances humaines tenaient les esprits en activité. L'étude de l'art antique et de ses chefs-d'œuvre, trop longtemps dédaignés, captivait les intelligences d'élite. Des découvertes fréquentes alimentaient le zèle national pour la recherche et la conservation des monumens propres aux pays. Un *Comité local* se formait; il travaillait, il commençait le Musée départemental et procurait à notre ville des réunions brillantes.

M'occupant uniquement du mouvement scientifique, je ne puis citer ici que pour une partie de son titre une Société essentiellement littéraire dont le succès va toujours croissant. Destinée surtout à captiver les regards de la postérité par les grâces du style, elle les fixera sur les travaux et les services des célébrités locales, à la gloire desquels elle consacrera ses talens.

Des années s'écoulèrent depuis la première tentative infructueuse. Les études individuelles se poursuivirent sans relâche. Le nombre des amateurs des sciences naturelles se multiplia. Des collections particulières se formèrent. Le *Comité local* conçut le désir de vivre de sa vie propre et de s'affranchir de son honorable tutelle. On parla d'ajouter au Musée d'Antiquités les curiosités naturelles spéciales au département. M. Graves avait emporté avec regret sa belle collection géologique. D'autres villes moins importantes du département ouvraient des galeries au public; et le chef-lieu, beaucoup mieux placé pour offrir la même jouissance à ses habitans, commençait à rougir de son indigence impardonnable. C'était une aspiration générale à la vie scientifique. Cette fois, l'heure était venue : le sol et l'atmosphère réunissaient les conditions favorables; il suffisait qu'une main jetât la féconde semence. La Providence mit cette main en action.

Précisément à la même époque, une attraction semblable vers les sciences naturelles agissait sur la pensée de plusieurs membres du clergé diocésain. Un établissement voisin conviait ses anciens élèves à la communauté des recherches et des études, à l'accroissement d'un Musée et d'une bibliothèque à l'usage de tous, dans l'intérêt de la science en général et du corps en particulier. Les adhésions demandées avaient été données avec empressement. Un bureau était installé; M. l'Abbé Pinart le présidait. On s'était tracé un programme d'études, distribué du travail et des livres, lorsque tout-à-coup les deux projets collatéraux se réunirent pour tendre au même but avec

plus d'ensemble et d'énergie. Toutes les deux, filles de l'esprit humain, nées sœurs pour s'aimer et s'entr'aider, la science de l'art et celle de la nature, mirent en commun leurs intérêts et leur bon vouloir. La Société prit le nom de *Société académique de l'Oise*. M. le Président de l'ancien *Comité local*, dont le zèle éclairé pour toute noble pensée avait habilement ménagé la nouvelle réunion, voulut bien encore diriger de sa haute expérience nos premiers pas trop souvent chancelans. M. l'Abbé Pinart fut, d'une commune voix, porté à la Vice-Présidence de la *Section des Sciences naturelles*. Le bureau installé, les réglemens adoptés, des commissions furent nommées pour la rédaction des Mémoires et la conservation du Musée qui n'existait encore qu'en projet. Nous vivions enfin, et nous avions l'espoir de grandir. Voyons jusqu'à quel point cet espoir s'est réalisé.

L'action est un signe de vie, comme l'immobilité est un signe de mort, ou consommée, ou prochaine. Mais l'activité d'un être imparfait suppose son développement. Ceci est vrai des Sociétés comme de l'animal et de la plante. Quels sont donc les heureux signes de vie que manifeste notre Société académique? Quels développemens a-t-elle pris depuis sa fondation, en 1847, jusqu'au renouvellement de son bureau, le 1er janvier 1850?

J'en compte trois principaux : l'accroissement de son personnel, la multiplication de ses travaux, l'augmentation de ses collections. Constatons ces trois faits successivement.

1° *Le Personnel.*

Lorsqu'au mois de décembre 1846, M. le Président fit le relevé des Membres du *Comité local*, leur nombre atteignait à peine le chiffre 50, tant honoraires que titulaires; plus 6 Correspondans.

Au mois de février suivant, la *Société académique* comptait déjà 6 Membres honoraires, en tête desquels elle était fière de placer le nom d'une célébrité scientifique de notre époque, M. Ducrotoy de Blainville, de l'Institut national. Suivaient 95 Titulaires et 9 Correspondans.

En 1848, malgré des pertes toujours vivement regrettées, le chiffre des trois séries s'était encore accru. Les Membres honoraires étaient au nombre de 10. MM. Biot et Héricart de Thury, de l'Institut, nous avaient permis de placer leurs noms à côté de celui de leur savant

collègue. M. Graves, de la Société géologique de France, notre généreux bienfaiteur; M. le docteur Mérat, dont les ouvrages nous ont initiés à la botanique de notre propre pays, occupaient à la suite des précédens une place bien méritée. Le chiffre des Titulaires atteignait 101, celui des Correspondans était de 14.

Enfin, au 1er janvier 1850, nous nous comptons de nouveau, et nous trouvons :

De Membres honoraires.....	10
De Titulaires.....	116
De Correspondans.....	14
TOTAL.....	140

Le chiffre du personnel de la Société s'est donc constamment élevé depuis le premier jour, signe non équivoque d'une force vitale qui tend à propager de proche en proche son heureuse influence.

2° *Les Travaux.*

Que la Société ait travaillé depuis sa fondation, les Mémoires publiés chaque année le prouvent suffisamment. Et pourtant, je m'empresse de le dire, nos Mémoires ne peuvent reproduire qu'une partie des communications écrites, et se taisent complètement sur les relations scientifiques échangées de vive voix ou par lettres, sur les différens objets de nos études. Chaque numéro, divisé, comme la Société elle-même, en deux sections distinctes, contient des articles sérieusement élaborés. Sans apprécier ici leur mérite intrinsèque, je dois faire remarquer que ces articles sont des morceaux détachés d'un programme étendu distribué entre différens collaborateurs qui apportent, chacun suivant la mesure de ses loisirs, le résultat de ses études spéciales sur telle ou telle branche des sciences naturelles. Plusieurs de nos collègues recueillent, depuis plusieurs années, des observations, compulsent des ouvrages écrits en diverses langues, amassent des matériaux qu'ils réuniront ensuite, pour en faire jouir la société entière. Mais des recherches consciencieuses exigent beaucoup de temps et font attendre leurs résultats. Plusieurs autres ont déjà écrit, présenté même leurs manuscrits aux réunions mensuelles. Mais ils veulent les revoir, les retoucher encore avant de les soumettre au jugement du public. De tels scrupules sont trop légitimes et trop

profitables d'ailleurs à notre œuvre bien comprise, pour qu'on ne les respecte pas religieusement. Tels sont, par ordre chronologique :

1° L'Histoire de nos Mollusques vivans;

2° Le Tableau des Oiseaux;

3° L'Etude des Nuances dans la population humaine de nos diverses régions départementales;

4° La Collection des Coléoptères des environs de Beauvais et de Compiègne;

5° L'Histoire de nos Lépidoptères, pour laquelle une collection est commencée;

6° La Flore du canton de Betz et des cantons voisins;

7° La Flore médicale du canton de Noailles et des environs;

8° Une Description détaillée de la vallée de Bray, avec les particularités que présentent sa Faune et sa Flore, toutes deux très-riches en espèces.

Tous ces sujets, et d'autres encore qu'il est inutile d'énumérer, sont étudiés dans le silence du cabinet. Ils paraîtront le jour que les auteurs, seuls juges en cette matière, croiront leur œuvre assez complète pour honorer leur nom, intéresser le lecteur et faire faire à la science un pas assuré. C'est ainsi que l'histoire des Insectes nuisibles aux Arbres fruitiers est venue, après une attente un peu impatiente de trois années, charmer par ses détails à la fois scientifiques et pratiques, nos collègues insatiables d'en entendre le récit.

Mais afin de faire connaître à nos honorables collègues, qui n'ont pu prendre part à nos premières réunions, l'ensemble de nos études, je vais reproduire le programme proposé alors, et dont l'exécution se poursuit chaque jour.

Le but de la Section est d'étudier les trois règnes de la nature dans le département. Mais un champ aussi vaste devait être subdivisé. C'est pourquoi dans chaque règne certaines questions ont été choisies de préférence, ou pour l'intérêt particulier qu'elles excitent, ou parce qu'elles entraient plus directement dans le cadre des études habituelles de quelqu'un de nos collègues.

1° La population du département se compose de petits rameaux d'origines diverses, encore reconnaissables à leurs mœurs, à leur patois, à leur caractère, à leurs traits même et à leurs maladies. Il serait curieux de distinguer ces rameaux, de remonter à leurs souches, de suivre leurs altérations, leur influence sur la nature des

êtres, au milieu desquels ils s'établissent, et réciproquement celle de ces êtres sur les races qui les exploitent. Les généralisations tirant tout leur prix du nombre et de l'exactitude des détails, ce sujet exige une observation consciencieuse et philosophique.

2° Les Mammifères sont assez multipliés dans nos basses-cours et dans nos bois, comme animaux domestiques soumis à notre volonté, ou comme bêtes fauves hostiles à nos intérêts. Il faudrait en connaître les espèces avec leurs variétés, rechercher celles que leur vie solitaire, ou la petitesse de leur taille, dérobe aux regards inattentifs; observer leurs mœurs, apprécier leur valeur, faire connaître les perfectionnemens qu'elles ont reçus de l'industrie humaine, indiquer les races qu'il serait possible d'implanter sur notre sol, en tenant compte de leur nature et de notre climat; signaler les maladies, les détériorations progressives, leurs causes et leurs remèdes, recueillir les monstruosités trop souvent négligées comme des effets du hasard; réunir enfin dans les collections les dépouilles fraîches et fossiles, pour l'instruction de la population entière.

3° L'Ornithologie d'une plaine aussi accidentée que la nôtre, est nécessairement riche en espèces sédentaires; mais elle possède de plus celles que la rigueur des hivers chasse jusque dans nos marais, ou que le printemps convie à construire leurs nids à l'ombre de nos bocages. Un simple tableau de cette classe est déjà un résultat utile; combien plus profitable à la science, et surtout plus intéressante, serait l'étude détaillée de nos oiseaux sédentaires, celle de leurs mœurs, de leur nourriture, de leurs mues, de leur nidification. Quant aux oiseaux de passage, l'époque de leur arrivée et de leur départ, leur affluence en rapport avec la saison, les localités qu'ils préfèrent, mille indications de faits curieux constatées par des sujets conservés dans nos collections, offriraient des pages très-intéressantes pour les histoires générales.

4° Les Reptiles, qui nous fuient plus encore que nous ne les redoutons, doivent être recherchés, observés à leurs différens âges. Ils sont si mal distingués les uns des autres, pour peu qu'ils se ressemblent! Leurs qualités sont si méconnues! leurs défauts tant exagérés!

5° On peut dire que presque tout est à faire sur les poissons de nos petites rivières.

6° La collection de nos mollusques vivans est-elle seulement com-

mencée ? La Conchyliologie fossile est beaucoup plus avancée, comme nous le dirons en rendant compte plus bas des collections palœontologiques de M. Graves. Mais tout n'est pas recueilli, encore moins étudié.

7° Parmi les Annelés, les Insectes seuls, ou mieux trois ordres seulement de cette classe nombreuse, savoir : les Coléoptères, les Hyménoptères et les Lépidoptères ont été étudiés avec soin. Tout le reste de l'embranchement attend le zèle de plusieurs collaborateurs.

8° Les Zoophytes enfin n'ont peut-être jamais été étudiés spécialement dans ce département.

9° Notre Flore est plus connue que la Faune. La Phanérogamie surtout a été considérablement avancée par les herborisations persévérantes de nombreux Botanistes, tant de l'Oise que de Paris. Les produits de toutes ces recherches, réunis et collationnés par M. Mérat et MM. Cosson et Germain, laissent sans doute peu d'espèces nouvelles à découvrir. Mais combien d'autres études comparatives à faire sur les variétés, l'habitat, la station, les propriétés de toutes ces plantes ! D'ailleurs, l'Herbier départemental n'existe pas !

Pour les Cryptogames, bien qu'on ait beaucoup fait depuis quelques années, grâces en particulier aux recherches de M. Graves, peut-on dire que l'on ait exécuté la moitié du travail ?

10° Le troisième règne enfin, qui comprend la Minéralogie et la Géologie, est sans doute celui dont l'étude a été poussée le plus loin. Nous le devons aussi à M. Graves. Et pourtant, au jugement de ce savant lui-même, il reste énormément à étudier encore.

La Minéralogie, toujours négligée parce qu'elle ne promet pas des richesses brillantes, est à commencer.

La Géognosie attend des complémens importans. Il en est de même de la Palœontologie.

Quelle masse de travaux à entreprendre, Messieurs ! Que d'objets d'études se pressaient en foule au-devant de notre activité, dès l'ouverture de nos séances. Chaque petite branche réclamait, non pas seulement des momens épars dérobés à nos occupations essentielles, ou quelques portions de nos rares loisirs, mais des journées longues et nombreuses, une application soutenue, qu'il nous était mathématiquement impossible d'y consacrer. Quels sont pourtant les résultats que nous avons réalisés dans des conditions aussi défavorables ? Les voici en peu de mots :

Des matériaux ont été recueillis sur la population, tant sédentaire que mobile. La note sur un jeune Zingare, insérée dans le premier numéro de nos Mémoires, fixe la date de ces recherches.

L'histoire des Mammifères a été entamée par un Tableau indicatif des espèces que nous possédons. C'était un appel aux observateurs, pour en obtenir des renseignemens de toutes sortes. Nos collections ont reçu plusieurs sujets adressés en réponse à cette simple invitation.

Quatre de nos collègues ont réuni leurs courts loisirs, pour dresser aussi un Tableau des Oiseaux qui ne tardera pas à être terminé.

Un troisième Tableau, celui des Reptiles et des Amphibiens, vous a été communiqué dernièrement.

Des demandes de renseignemens ont été adressées dans les principales localités arrosées par nos diverses rivières, et nous procureront le moyen de donner bientôt la série aussi complète que possible de nos poissons.

Les réunions mensuelles de la Société ont entendu, avec un intérêt bien mérité, l'histoire de nos Mollusques terrestres et fluviatiles univalves, par M. Aug. Baudon. Nous avons tous admiré les figures coloriées, qui reproduisent avec une exactitude rigoureuse et une vérité frappante de teinte les moindres détails anatomiques.

Depuis deux ans déjà on réunit les insectes Coléoptères, pour répondre à l'appel de M. Caillette-L'Hermillier, dont nous avons reçu les questionnaires détaillés.

Les Hyménoptères nous sont promis, et de précieux gages ne nous permettent pas de trouver le retard trop long.

Pour les Lépidoptères, et les insectes en général, je citerai seulement, mais avec une complaisance que je ne chercherai point à voiler, les pages si attachantes que nous relirons dans le troisième numéro de nos Annales. Je ne souhaiterai qu'une chose, c'est que la manière toute pratique de l'auteur soit souvent imitée. Nul doute que l'histoire d'une foule d'espèces, jusqu'ici négligées, parce qu'on ne leur connaît pas de rapports immédiats avec notre bien-être, ne descendit des hauteurs arides de la science spéculative dans le domaine populaire et à la portée de tous. L'homme tendrait à exercer sur le monde matériel une royauté réelle, qui ne lui semble aujourd'hui qu'une fiction poétique, parce qu'il ne croit pas en posséder la puissance. Mais la science n'est facile que dans la bouche qui la

possède réellement. Or, que de temps et de peine ne faut-il pas pour l'acquérir, sans parler du talent nécessaire pour la communiquer?

Des cadres à remplir ont été adressés à beaucoup de nos collègues, par M. l'Abbé Pinart, afin de former la collection des Lépidoptères, une des plus intéressantes parties d'un Musée. Les cartons d'attente se remplissent chaque jour.

Les autres parties de la France ne nous ont jusqu'ici envoyé que de rares représentans. C'est donc une moisson encore intacte, qui laisse espérer une récolte abondante.

Notre Flore a déjà fourni plusieurs pages à nos Mémoires. Mais, il faut l'avouer, nous sommes restés bien au-dessous de ce qu'il nous semble permis d'espérer. Les collecteurs et les amateurs sont nombreux; mais peut-être craint-on trop de ne signaler que des faits déjà connus, de ne présenter que des herbiers déjà recueillis et empilés en masses poudreuses sur nos tablettes. Ce serait une erreur bien pardonnable, puisqu'elle naîtrait du louable désir de marcher toujours en avant, mais aussi bien dommageable au progrès de la Botanique départementale. Décrire, et réunir en herbier, toute la Flore de notre contrée, tel est notre but. Pour l'atteindre, nous devons rechercher jusque dans les moindres détails tous les faits, tous les renseignemens, tous les échantillons des espèces et des variétés pour chaque localité. Ces matériaux essentiels sont recueillis dans plusieurs cantons avec un goût et une persévérance dignes de tout éloge; mais ils restent la propriété bien légitime sans doute, et pourtant, il faut l'avouer, bien éphémère, de bibliothèques privées. Le public en jouit peu ou point; il n'espérerait même pas en profiter jamais, s'il n'était d'ailleurs en droit de compter sur la noble sympathie de vos laborieux collègues pour la gloire de leur pays. Sans doute, la circulaire adressée l'an dernier par M. l'Abbé Pinart à MM. les Botanistes, a été le signal d'un élan que le temps et la réflexion n'ont fait qu'activer; nous pouvons en attendre prochainement les heureux résultats. Le nom de M. Pella, appelé dernièrement au secrétariat de la section, est une nouvelle preuve du zèle de la Société pour une branche aussi importante de ses études, et un gage offert aux amateurs du soin et du discernement avec lesquels seront toujours accueillies leurs moindres communications.

Quelles sont enfin les études de Minéralogie et de Géologie qui

révèlent l'activité vitale de la Société dans cette troisième partie des sciences naturelles? Ici, peut-être, notre inertie aurait à présenter des excuses plausibles. La Minéralogie, dirait-on, est chez nous d'une nullité complète; la Géologie ne laisse plus qu'à glaner après les études détaillées de M. Graves. Il faudrait, avant tout, connaître, aussi parfaitement que l'auteur, la Statistique géognostique de l'Oise, pour oser entreprendre de porter cette connaissance à une plus grande perfection. — Ne nous faisons pas d'illusion; ce ne sont là que des prétextes.

On a trop légèrement peut-être exagéré notre pauvreté minéralogique. Nous sommes pauvres, ou plutôt complètement dépourvus de minerais exploitables et utiles à l'industrie. Mais nous possédons bien des espèces minérales intéressantes pour la curiosité et pour la science. De beaux échantillons offerts à nos réunions mensuelles le prouvent assez. Le compte-rendu de nos collections ranimera sans doute le zèle de nos collègues minéralogistes.

Quoique de beaux travaux aient été déjà exécutés sur la Géognosie de l'Oise, ou mieux, à l'aide de ces travaux eux-mêmes, on peut aspirer encore à d'utiles résultats dans cette branche de nos études. On les obtiendra, lorsque les collections de M. Graves, rangées d'une manière commode, consultées par les amateurs, auront montré distinctement tout ce qu'il y a de fait et tout ce qu'il nous reste à faire. Pour le moment, vérifier scrupuleusement toutes les indications de la Statistique sur la nature des roches et leurs positions relatives, sur les fossiles tant animaux que végétaux, me paraît être l'étude la plus indispensable. Plusieurs de nos collègues en ont jugé de la même manière; ils se sont mis courageusement à l'œuvre. Des descriptions détaillées ont été rédigées; des coupes de terrains ont été dessinées; des indications de localités ajoutées aux listes de M. Graves; des notes de tout genre se multiplient chaque jour; leur valeur respective se constatera surtout, lorsque le moment sera venu d'en faire le dépouillement et de les mettre en œuvre.

Notre cadre d'études a donc été attaqué sur tous les points. On a plus préparé que rédigé, plus observé que décrit; il en devait être ainsi. Les explorations et les recherches préparent les descriptions exactes. La vie s'est donc ici manifestée par des œuvres. C'est par le même moyen qu'elle s'alimentera et se développera dans l'avenir.

3° *Les Collections.*

La Section des Sciences n'atteindrait qu'incomplètement son but, elle ne satisferait pas la juste attente du public, qui a bien voulu applaudir à sa formation et encourager ses premiers efforts, si elle se contentait d'écrire, même dans les plus menus détails, l'histoire naturelle du département. Les livres parlent à l'homme instruit, qui, par des études préliminaires, s'en est d'avance facilité l'intelligence, et qui peut consacrer ses loisirs à en feuilleter les pages. Ils sont muets pour quiconque ne possède pas ces deux conditions indispensables du savoir. Il faut à la grande majorité des hommes un livre tout ouvert, que les yeux puissent parcourir rapidement, qui montre les objets au lieu de les décrire, qui satisfasse à la fois et le regard superficiel indifférent aux détails dont il n'apprécie point la valeur, et le coup-d'œil observateur exercé à saisir les moindres nuances et à les comparer entr'elles. Ce livre à la portée de tous, c'est une collection.

Nous devions donc former une collection d'histoire naturelle; elle devait nécessairement embrasser les trois règnes et compléter nos études.

Mais une collection d'histoire naturelle suppose d'abord les objets eux-mêmes qui doivent la composer, puis la science acquise, ou à son défaut le temps et l'étude pour l'acquérir; enfin, des conditions matérielles non moins indispensables, quoique d'un ordre inférieur, savoir : un local convenable, des meubles appropriés à chaque branche, des soins de conservation, trois choses qui entraînent des dépenses énormes.

Or, quelles ressources la Société possédait-elle pour faire face à ces difficultés et pour répondre à l'attente générale? Nous allons l'examiner.

Les sujets, elle les attendait tous de la générosité de ses Membres, du zèle des amis de la science et du concours de la population entière; sa confiance n'a point été trompée.

La science, chacun de nos collègues en apportait sa part au foyer commun; on y joignait le bon vouloir d'en acquérir davantage selon l'étendue de ses loisirs sagement économisés. Or, la volonté de l'homme est une puissance incalculable.

Jusqu'ici donc, point de difficultés insurmontables. Mais venait la question du local. Or, une salle de l'Hôtel-de-Ville, déjà encombrée

d'armoires, de statues colossales, de plâtres, de tables, de meubles de toute sorte, s'ouvrait comme unique asyle aux animaux empaillés, aux animaux dans l'alcool, aux coquilles et aux minéraux fragiles. Evidemment, un tel refuge ne faisait que réunir tous les dangers, les fractures, la poussière, sans parler des détournemens trop fréquens en pareille matière. La bienveillante générosité du Conseil général, sollicitée par M. le Président, leva, du moins en partie, cet obstacle invincible à nos efforts sans un aussi puissant secours. L'ancienne Cour d'Assises, devenue libre par la transformation du Palais épiscopal en Palais de Justice, fut mise à la disposition de la Société. Une pièce fut destinée à recevoir les collections d'Histoire naturelle. M. le Maire déploya, pour le succès de cette œuvre, un zèle, je dirai mieux, une sollicitude que nous sommes heureux de reconnaître publiquement. Il fit exécuter les réparations aux frais de la ville. M. Weil, notre honorable collègue, eut la complaisance de les diriger.

Nous nous croyions au large pour longtemps, quand une heureuse surabondance de richesses est venue nous remettre en face de difficultés plus embarrassantes que les premières. La nouvelle salle n'était pas terminée encore, lorsque M. Graves fit don au département de sa belle collection, fruit inappréciable de vingt ans de recherches. Trop heureuse de recouvrer un trésor qu'elle n'osait plus espérer, la Société, d'une voix unanime, lui consacra son unique galerie, sous le nom de *Galerie Graves*, juste expression d'une reconnaissance dignement méritée.

Cependant, appréciant bien au-dessous de ses dimensions le présent de notre généreux bienfaiteur, nous avions espéré trouver, dans le même appartement, pendant plusieurs années encore, une place suffisante pour les collections de Zoologie. La Société préleva, sur le produit de ses cotisations, une somme importante, fit construire une montre vitrée qui, continuée plus tard, au moyen de nouvelles ressources espérées, aurait reçu dans le bas la Géologie et les fossiles, dans le haut les animaux de tous genres. Mais nous ne tardâmes pas à ressentir les embarras d'une abondance imprévue.

Deux caisses n'étaient pas vidées, que toutes les tablettes étagées à la hauteur de la vue étaient déjà encombrées de roches. Deux autres caisses devaient garnir toute la longueur de la salle jusqu'à la même hauteur ; une cinquième caisse couvrait de fossiles les degrés

établis dans des montres vitrées à hauteur d'appui, le long du mur, par où le jour pénètre dans la salle. Une sixième et une septième caisse ne laissaient pas la plus petite place vide dans une ancienne bibliothèque vitrée abandonnée par la ville. Or, nous n'étions qu'à la moitié de nos richesses : six énormes caisses demeuraient intactes. La préfecture à son tour vint à notre aide ; deux anciennes armoires furent dressées ; des milliers d'échantillons furent entassés sur leurs larges tablettes, avec une économie de la place tellement rigoureuse, qu'elle va jusqu'à la confusion ; et tous les recoins mis à profit, il nous reste une caisse, avec des piles de boîtes où sont logés en quantité considérable de petits cartons garnis de coquilles d'une valeur scientifique supérieure souvent à celle des roches. Laisser ces précieux échantillons à l'abri de malencontreux accidens, et nous priver par là du plaisir de classer, même incomplètement, les fossiles extraits des autres caisses, nous parut une nécessité imposée par la prudence. Nous nous y sommes soumis.

Nous devions ensuite tâcher d'apprécier, au moins approximativement, la difficulté qui suspendait tous nos travaux de rangement, rendait une si belle collection complètement inutile au public et l'exposait à mille dangers de ruine. Nous voulions aussi découvrir le moyen de la surmonter, s'il était possible. Nous avons en conséquence calculé la surface nécessaire pour ranger, avec la plus stricte économie de place, la collection de M. Graves ; et nous avons trouvé que la salle, meublée tout autour d'une montre à plusieurs étages, avec la surface du mur plein opposé au jour, garnie de tablettes, c'est-à-dire la salle entière aménagée le plus favorablement possible, suffirait à peine à contenir la collection géologique, rangée de manière à en permettre l'étude. Tout le reste des collections doit être logé dans une autre pièce. Or, ces autres parties de nos richesses sont précisément celles qui intéressent le plus la curiosité du public et la complaisance des donateurs. Là se trouvent les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Reptiles, les Coquilles, etc. Elles s'accroissent vite, occupent beaucoup d'espace, redoutent surtout la poussière et les accidens. Il faut, de toute nécessité, les sauver d'une ruine imminente.

Mais quels moyens employer ? Trouver d'abord un nouveau local pour y établir un meuble suffisant.

Mais encore, où puiser des ressources ? Celles de la Société ont

déjà leur emploi. Nous n'avons d'espoir que dans la sollicitude éclairée du Conseil général et du Conseil municipal, deux protecteurs dévoués au succès d'une œuvre qu'ils soignent comme leur œuvre personnelle, parce que c'est l'œuvre de la science, de la ville, du département tout entier. M. le Président et M. le Maire, exposant notre détresse aux intelligences élevées, aux Savans, aux Administrateurs distingués qui composent les Conseils, pourraient, nous n'en doutons pas, obtenir un secours vraiment efficace. Dès lors, libre d'entraves misérables qui enchaînent son essor, la Société ferait promptement jouir le pays des fruits d'un sacrifice dont il recueillerait à la fois l'honneur et le profit.

Après avoir exposé les embarras que nous cause la disproportion énorme de nos collections avec le local et les meubles destinés à les recevoir, il est au moins convenable de dire sommairement en quoi elles consistent et de faire connaître les noms des personnes qui ont acquis, par leur générosité, des titres légitimes à la reconnaissance de la Société et de leurs concitoyens. Je suivrai, dans cet exposé succinct, l'ordre scientifique adopté pour la classification ; il amènera chaque objet à sa place ; il donnera le chiffre de nos acquisitions et en même temps celui de nos *desiderata*, dans chaque subdivision. Nous terminerons par une liste complète des donateurs avec l'énumération des objets offerts par chacun d'eux.

Malgré le prix élevé des Mammifères empaillés, nous en comptons déjà plusieurs très-intéressans. L'ordre des Carnassiers est représenté par trois Herminettes, un Putois, deux Belettes et un beau Chat sauvage ; celui des Chéiroptères par deux Chauves-Souris ; les Insectivores par un Hérisson ; les Rongeurs par deux Lapins et un Campagnol souterrain ; les Ruminans enfin par un magnifique Chevreuil, présent de M. de La Bouglise ; et par un Daim, dernier débris des collections de l'ancienne Ecole centrale.

En tête des Oiseaux carnassiers, nous mentionnerons un Aigle donné par M. Martin fils, puis l'Epervier, la Cresserelle, le Buzardet, la Buse et des Hibous. Parmi les Passereaux, la Corneille mantelée, le Freux, la Pie, le Geai, plusieurs petits Granivores et Insectivores, et le Cincle plongeur des Pyrénées. Parmi les Grimpeurs, le Pic-vert et le Torcol. Parmi les Gallinacés, le Ramier et le Faisan. Parmi les Echassiers, le Rale, la Poule d'eau et le Héron. Parmi les Palmipèdes enfin, un Plongeon, l'Oie et le Cygne tuberculeux.

Un Lézard et un Orvet, quelques Crapauds et deux Salamandres accusent notre indigence en Reptiles et en Amphibiens.

Aucun Poisson ne nous est encore venu du département.

Les Annelés sont représentés par deux tableaux contenant les Lamellicornes et les Longicornes. Des Lépidoptères sont réunis dans des cartons. Deux Helminthes, le Botriocéphale de l'homme, dû à la générosité de M. le Docteur Daniel, et le Gordius donné par M. Dupuis (Hyacinthe), complètent cette partie bien courte pour nous.

Quelques Coquilles terrestres et fluviatiles du pays, et plusieurs belles espèces marines, attendent l'intéressante collection que prépare M. le Docteur Aug. Baudon.

De tout l'embranchement des Zoophytes, nous ne possédons que quelques Spongyles recueillis par M. Caron (Charles), dans les marais de Saint-Quentin.

Ajoutez enfin un Fœtus humain, une jeune Pintade monstre, un OEuf double, et vous aurez nommé toute la collection Zoologique.

Elle grandira vite dès qu'elle pourra être ouverte au public dans un local convenable, avec l'indication du nom du donateur placé à la suite de celui de l'objet lui-même.

Des fruits de Baobab donnés par M. Graves, et quelques autres moins rares, sont notre unique trésor botanique jusqu'à ce jour. Pourtant, une salle et des armoires spéciales sont destinées à recevoir les Herbiers. Espérons.

Mais si, dans les deux premiers embranchemens, l'exposé de notre avoir ne fait guère qu'accuser notre dénument; le troisième nous offre une large, une surabondante compensation. Quoique l'heureux embarras où nous nous trouvons de la ranger d'une manière digne de sa valeur donne déjà une légère idée de la collection géologique et palœontologique de M. Graves, quant au nombre des échantillons, je dois cependant ajouter quelques détails sur les deux élémens dont elle se compose, les Roches et les Fossiles.

Les Roches de tous les terrains observés dans l'étendue du département, depuis la Tourbe et les Alluvions les plus modernes, jusqu'à l'étage kimméridien, la plus inférieure des formations signalées dans le Bray, figurent avec leurs variétés de composition minéralogique, de solidité, de teinte, de richesse en débris organiques. La même Roche est répétée autant de fois qu'il y a de localités distinctes où elle se montre. Chacune porte le nom du canton, celui du village où

elle a été recueillie, le nom de l'espèce et de l'étage auxquels elle appartient. De sorte que la collection pourrait se classer géographiquement par cantons, et donner au naturel le même résultat à la vue que produit le plan en relief d'une ville ou d'une contrée. Mais elle peut aussi se classer géologiquement, en réunissant les Roches qui occupent la même place dans la série des terrains. Ce second système est le plus conforme à la nature. M. Graves l'adopte dans la Statistique géognostique de l'Oise, qui est comme le catalogue raisonné de sa collection. Nous l'avons suivi dans le rangement provisoire commencé ; mais le défaut d'espace nous a contraint de presser tellement les échantillons, qu'il est impossible d'y voir autre chose qu'une masse confuse de pierres. Les étiquettes, mobiles pour la plupart, sont placées sous l'objet qu'elles désignent. Le moindre déplacement causerait assurément un désordre irréparable. L'intérêt bien entendu de la collection, qui est celui de la Société même, interdit rigoureusement de toucher à aucun échantillon. Mais alors quelle est l'utilité d'un trésor inconnu et impossible à connaître? Il faut donc de toute nécessité apporter dans l'état actuel un changement, qui sauve d'abord la collection de dangers presque inévitables, et la rende ensuite utile au public, dont elle excite depuis longtemps la juste curiosité.

Pour cela, les échantillons portant leur étiquette bien apparente, fixée sur la Roche même, si elle est solide, ou, dans le cas contraire, sur le bord de la boîte qui la contiendra, devraient être placés sur des tablettes étagées situées au-dessous de la portée de la vue, sous des vitres et par rangées régulières qui ne permissent pas la confusion. Or, ce rangement, le plus économique quant à la place, exige cependant une superficie dix fois plus considérable que celle dont nous disposons actuellement. Les échantillons se comptent par milliers ; les Roches meubles occupent seules plus de trois cents boîtes. Vingt mètres carrés leur suffiraient à peine.

Cependant, les Roches sont encore, dans la collection de M. Graves, la division la moins fragile, la moins nombreuse, et celle qui envahit une moindre superficie. Les Fossiles, fruits précieux de recherches minutieuses, longues et pénibles, dont la découverte est souvent due au hasard, et dont la détermination exige un temps infini, les Fossiles sont ou libres et accompagnés d'étiquettes détachées, ou bien fixés sur des cartons étiquetés. Tantôt, leurs grandes dimensions les laissent reconnaître à distance ; tantôt ils sont petits,

minces, microscopiques. Soit qu'on les réunisse aux terrains que chacun caractérise, soit qu'on les groupe par genres, suivant l'échelle zoologique, il faudra toujours que de petites espèces se trouvent à côté d'espèces beaucoup plus grandes. Ces Fossiles, outre les dangers qui leur sont communs avec les Roches, en courent encore de plus grands, à cause de leur fragilité. Quelques-uns, quoiqu'en petit nombre, ont déjà péri.

Toutes ces considérations viennent appuyer les vœux que nous formions tout-à-l'heure pour une détermination favorable à la collection entière. Le nombre des Fossiles est d'ailleurs tel, qu'ils occuperont assurément une superficie double de celle que réclame l'arrangement des Roches; car les Fossiles de Vertèbres ne peuvent être pressés sans se confondre; il faut que les dents d'un animal soient séparées des cornes ou des pieds d'une autre espèce. Les Coquilles présentent des variétés dues à l'âge de l'animal, au milieu dans lequel il a vécu, à celui qui est devenu sa sépulture, ou aux déplacemens qu'il a subis. Rien de tout cela ne saurait être élagué ou négligé.

On ne doit pas non plus tellement presser les objets que l'on possède actuellement, qu'il faille déranger toute la collection, pour trouver la place d'une espèce nouvelle qui nous arriverait. Toutes ces attentions sont indispensables, mais elles supposent qu'on est en mesure de ne les pas omettre.

Ce que je dis des Coquilles, je le dirai des Articulés et des Zoophytes, et bien plus encore des Végétaux fossiles. Car ces derniers sont presque toujours adhérens à des roches dont on ne peut risquer de réduire les proportions, dans la crainte de perdre l'empreinte; ou bien, ils n'ont laissé qu'une partie visible sur une roche et une autre partie sur une seconde. Il faut donc posséder plusieurs échantillons pour obtenir une représentation suffisante du végétal.

Tâchons maintenant d'évaluer approximativement la quantité d'échantillons fossiles que nous aurons à ranger. Pour cela, je prends la liste que M. Graves en donne dans sa Statistique. Voici les chiffres qu'elle nous fournit :

Vertébrés	89	espèces.
Mollusques ou Coquilles	1,388	
Articulés	60	
Zoophytes	338	
Végétaux	44	
TOTAL	1,919	espèces fossiles.

Plusieurs espèces n'ont chacune qu'un représentant dans la collection ; certaines n'en ont pas ou n'en ont plus ; mais la plupart en comptent plusieurs et y figurent dix fois et davantage, soit comme espèces réelles, soit comme variétés, ou pour indiquer des gisemens différens. Je suis assuré de rester beaucoup au-dessous de la vérité, en portant à cinq en moyenne le chiffre des individus de chaque espèce. Or, cette modeste évaluation nous donnerait déjà pour total des fossiles le chiffre de 9,595.

Mais je m'aperçois que je perds de vue le but principal de cette ennuyeuse énumération. Je semble supputer avec chagrin une dette ou une charge onéreuse que je regretterais d'avoir acceptée. Loin de moi une si misérable pensée ! Avec mes chiffres, et beaucoup au-delà, se multiplient les heures de patience qui ont amassé, comparé, étiqueté et classé tant de parcelles scientifiques. Il a fallu à notre bienfaiteur vingt-cinq années de loisirs convertis en études sérieuses, pénibles, sans autre encouragement que le bonheur de savoir bien et de bien faire un jour. Car, depuis longtemps déjà il avait résolu de remettre au pays, qui les possédait sans les connaître, ces milliers de Roches et de Fossiles convertis en moyens d'instruction, à la portée de tous. Puisse le département, représenté par ses honorables mandataires, prouver par des actes qu'il sait apprécier la haute importance d'un pareil présent ! Un sacrifice momentané fait à ses véritables intérêts l'honorera aux yeux de la science, attestera sa reconnaissance pour des services multipliés, et animera les âmes généreuses à imiter un désintéressement patriotique dignement apprécié ! Puisse, la Société académique, dépositaire de l'honneur scientifique du département de l'Oise, se montrer digne de sa noble mission !

Je n'ai jusqu'ici rien dit des Minéraux. Nous en possédons une centaine d'espèces, tant de la collection de M. Graves que par la munificence de nos concitoyens. M. Graves nous a donné aussi une série de Roches et de Fossiles recueillie hors du département, mais dans des terrains semblables aux nôtres. Ce sont des moyens de comparaison très avantageux pour l'étude.

Vous avez entendu, Messieurs, l'exposé trop long peut-être de vos richesses, de vos travaux, de vos relations, depuis la fondation de la Société académique jusqu'à ce jour. Les premières années sont les plus pénibles dans l'existence des Sociétés comme dans celle des

individus. Ces années sont passées ; nous pouvons ajouter : heureusement. Espérons donc de l'avenir. Il sourit à nos efforts et semble vouloir les seconder. Une Section nouvelle vient d'accroître nos ressources scientifiques et matérielles ; d'autres encore semblent vouloir ranimer l'étincelle de vie qu'elles conservent précieusement, quoiqu'inactive depuis plusieurs années. L'association, cette force capable d'élever à une puissance incalculable les facultés humaines, réunissant les lumières, les volontés et les efforts vers un but commun, la diffusion incessante du savoir pour le progrès indéfini du bien-être social, assurera, en l'identifiant au pays, la durée de la Société académique de l'Oise.

L'Abbé Fx. MAILLARD.

Le 18 Mars 1850.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

(Supplément au Bulletin de 1850 (1).

COMPTE DES DÉPENSES

FAITES

POUR L'ARTILLERIE DE LA VILLE DE BEAUVAIS,

AVANT, PENDANT ET APRÈS

LE SIÉGE DE 1472.

Denis du Bois, chanoine de Beauvais; Nicolas de Creilg, homme de fief de Mons^r de Beauvais; et Jehan Boyliaue, bourgeois et communier de la dite ville, commis de par le roy nostre sire à faire faire les réparations d'icelle; à nostre amé Nicolas Chofflart, commis

(1) Le document que nous donnons ici ne nous est parvenu que pendant l'impression de notre Bulletin, et lorsque la section destinée aux travaux archéologiques était tirée. Mais la publication de cette pièce nous a paru avoir, soit à cause de sa valeur comme document d'histoire générale, soit à raison de l'intérêt très-vif qu'excitent en ce moment tous les souvenirs du siége de Beauvais, en 1472, une opportunité que nous ne devions pas négliger. Ces motifs nous ont déterminés à la donner dans un supplément spécial, d'après la copie que M. *Edouard Quesnet* en a faite avec le plus grand soin, sur l'original déposé aux Archives de la mairie de Beauvais.

à recevoir les deniers de la dite forteresse, salut et dilection. Nous vous mandons que des deniers de vostre dite recepte vous paiez et bailliez à Pierre Chapuisot, dit Didier, six vins dix-sept livres ung soult trois deniers, pour les causes qui s'ensuient; c'est assavoir :

Prumièrement,

Pour avoir fait trois cullevirnes pesans ensemble quatre vins dix huit livres, à trois soulz la livre, vallent quatorze livres quatorze soulz, sur quoy fault rabatre une cullevirne ronpue appartenant à à la dicte forteresse, que Adenet de Jally, marischal, avoit en sa garde, laquelle fut ronpue au mois de mars derrenier passé, en la deschargiant, pesant icelle vint et une livres, à dix huit deniers la livre, vallent trente et ung soulz six deniers qu'il fault desduire sur les XIIII[l] XIIII[s], ainssy reste XIII[l] II[s] VI[d].

A lui pour avoir fait huit serpentines et à chacune deux chianbres pesans ensanble mil quatre vins et quatres livres de mytraillie, dont lui en a esté baillié neuf cens douze livres au pois de Paris qu'il fault desduire dessus icelle somne. Ainssy reste cent soissante douze livres, à huit livres le cent, vallent traize livres quinze soulz quatre deniers, pour ce. . . . . XIII[l] XV[s] IIII[d]

A lui pour la fachon des dites huit serpentines et leurs dites chianbres pessans, comme dit est, mil IIII[xx] IIII livres, dont a esté fait compte aveuc luy parmy la somne de. . . . LXIII[l] XVII[s] III[d].

A lui pour avoir ferré l'une des dites serpentines en son affut, trente-deux soulz, pour ce. . . . . XXXII[s].

A lui pour la vendicion d'une petite cullevirne pesant traize livres et demie, à trois soulz la livre, vallent. . . . . XL[s] VI[d].

A lui pour avoir fait trois chianbres des dites serpentines, lesquelles furent ronpues durant le siége de Beauvais, chascune chianbre pesant vint neuf livres, montans ensanble à quatre vint sept livres, à XVIII[d] la livre, vallent. . . . . VI[l] X[s] VI[d].

A lui pour avoir fait une chianbre à ung veugloire qui estoit à la *Tour neufve,* pour ce que durant ledit siége une des chianbres du dit veugloire fut perdue, pesant dix livres et demie, à trois soulz la livre, vallent. . . . . XXX[s] VI[d].

A lui pour avoir fait une chianbre à une serpentine qui estoit en la *Tour Colin le Moine,* par bas, pour ce que au premier assault

dudit siége, ilz eust une des chianbres perdue, pessant traizes livres et demie, à trois soulz la livre, vallent. . . . . XL^{s} VI^{d}.

A lui pour avoir fait deux chianbres neufves à la serpentine qui est en la *Tour Maistre Hugues*, par bas, pour cause que durant le dit siége ilz eust une des chianbres de la dite serpentine perdue, laquelle poise vint huit livres et demie, à trois soulz la livre, vallent. . . . . VI^{l} V^{s} VI^{d}.

A lui pour avoir fait une aultre chianbre à ung canon, qui est pour le présent en la *Tour au Canon*, car ilz eust une des dites chianbres du dict canon perdue durant le dit siége, pesant vint cincq livres, à trois soulz la livre, vallent . . . . . LXXV^{s}.

A lui pour avoir fait deux chianbres à ung des canons que maistre Guérault, canonnier du Roy, a donné à la dite ville, parce que celles qui auparavant estoient de nulle valleur selon le canon, et si estoient de fer pesans cent soissantes livres, à trois soulz la livre, vallent vint quatre livres, sur quoy fault desduire cent six livres de mytraillie qui ont estés bailliés au dit Didier, à une vollée de canon et deux cullevirnes qui ont estés ronpues durant le d. siége, qui vallent, à dix huit deniers la livre, sept livres dix sept soulz qu'il fault desduire sur les dites vint quatres livres. Ainssy reste XVI^{l} I^{s}.

A lui pour avoir fait deux cens vint sept livres de pouldre à canon, auparavant le siége, au pris de chascune livre huit deniers, vallent. . . . . VII^{l} XI^{s} IIII^{d}.

A lui pour avoir remis à point trois cens de pouldre à canon, auparavant le dit siége, à quatre deniers la livre, vallent cent ung soult quatres deniers, pour ce . . . . . CI^{s} IIII^{d}.

A lui pour avoir fait, auparavant le dit siége, dix XII^{es} de plommées pour cincq serpentines, douze XII^{es} pour trois cullevirnes neufves, deux XII^{es} pour une serpentine de fer, deux XII^{es} et demie pour le veugloire de la porte de Greve, quatre XII^{es} à deux petites serpentines, et six XII^{es} à deux aultres cullevirnes, montans ensanble, les dites parties, à trente six XII^{es} et demie, à quatre deniers la XII^{ne}, l'un portant l'aultre de la fachion douzes soulz deux deniers, pour ce . . . . . XII^{s} II^{d}.

A lui pour avoir livré vint deux livres de plonc, a p̄ fournir le plonc des dites plommées, à cincq deniers la livre, vallent IX^{s} II^{d}.

A lui pour avoir fait, après le siége, quarante trois XII^{es} de plommées pour les serpentines neufves, et quatres XII^{es} pour la serpen-

tine à teste de serpent, à quatres deniers pour la livre de fachon, vallent . . . . . XV^{s} VIII^{d}.

A lui pour ses paines et sallaires d'avoir fait et remis à point pouldres à canon, serpentines et cullevirnes, et pour avoir vaquié à abillier les canons, tant devant le siége comme durant icelliui et après, car il a fallu rabillier de neuf la plus part de l'artillerie de la d. ville. . . . . VI^{l}.

Lesquelles parties montent à six vint neuf livres ung soult trois deniers sus laquelle somme fault desduire douze livres qui lui ont estés bailliées, comme ilz appert et poura apparoir par le compte faisant mencion des mises faictes de la d. forteresse, devant le dit siége, durant icellui et après. Ainssi ne demeure que les dites VI^{xx} XVII^{l} I^{s} III^{d}. Et en raportant ce présent mandement aveuc quictance du dit Didier, la dite somme vous sera aloué en vostre compte, quant et là où il appartiendra. Donné soubz nos signes le dix neufvime jour de novembre mil IIII^{c} LXXII.

(Signé) N. DE CREILG. BOYLIAUE.

Je Jehan Chapuisot, dit Didier, confesse avoir reçu la somme de cent douze livres trois soulx ung denier, pour le reste de ung mandement obtenu par mon feu frère Pierre Chapuisot, de Monseigneur le Gouverneur de la ville de Beauvais, fesant menssion de quantité de VI^{xx} XVII^{l} I^{s} III^{d}. pour les causes devisées au dit mandement, et fust ceste quictance par moy faicte le premier jour de juillet, l'an mil IIII^{c} IIII^{xx} neuf.

Tesmoing : CHAPUISOT.

(Copie faite et collationnée sur l'original en papier déposé aux Archives de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais, 1re liasse, cote 28.)

BUREAU

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS DU DEPARTEMENT DE L'OISE,

POUR L'ANNÉE 1850.

Président, M. DANJOU.
Vice-Président, pour la section d'Archéologie et beaux Arts, M. DUPONT-WHITE ✱.
Vice-Président, pour la section des Sciences naturelles, M. l'Abbé MAILLARD.
Secrétaire-perpétuel, M. D'ELBÉE.
Secrétaire, pour la section d'Archéologie et beaux Arts, M. CHARLES DELACOUR.
Secrétaire, pour la section des Sciences naturelles, M. PELLAT.
Trésorier, M. ACH. GIBERT ✱.
Bibliothécaire-Archiviste, M. FABIGNON.

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

MEMBRE HONORAIRE.

M. MILNE-EDWARDS ✱, Membre de l'Institut, Professeur de la Faculté des Sciences de Paris, et au Muséum d'Histoire naturelle.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. BOUCHARD, Voyer de la Ville de Beauvais.

BOURGEOIS, Docteur en Médecine à Beauvais.

CALAIN, Artiste à la Manufacture nationale de Tapisseries, à Beauvais.

CRISTALLIN, Pharmacien à Beauvais.

CAILLIÉT, Membre du Conseil gén.[1] de l'Oise, à Pont-Ste-Maxence.

CARON (Charles), à Saint-Quentin.

CLÉMENT, Pharmacien à Beauvais.

ESMANGARD (Guillaume), Propriétaire, Membre du Conseil municipal, à Beauvais.

FRION, Juge de Paix, Membre du Conseil général de l'Oise, à Chaumont.

JUILLET, Membre du Conseil général de l'Oise, à Creil.

LUCAS, Pharmacien à Beauvais.

MATHON, Pharmacien à Beauvais.

MOISON, Pharmacien à Mouy, Membre du Conseil gén.[1] de l'Oise.

MORIN (Théodore), Manufacturier à Saint-Just-des-Marais.

L'Abbé QUESTE, Curé de Fresneaux-Montchevreuil.

L'Abbé ROGEAU, Supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Lucien.

TREMBLAY (Victor), Vérificateur des Poids et Mesures, à Beauvais.

ZOÉGA, Professeur de Mathématiques et de Sciences naturelles, au Collége de Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM. l'Abbé POQUET, Secrétaire de la Société académique de Soissons, Directeur de l'Etablissement de Saint-Médard.

DELAMARRE, Capitaine au long cours, à Beauvais.

MOREAU (François), Professeur de Mathématiques et de Sciences naturelles, au Collége d'Avallon, Membre de la Société littéraire et scientifique d'Auxerre, à Avallon.

LEMONNIER (Cérin), docteur en médecine, Inspecteur des Eaux thermales de Bagnères.

PRINCIPAUX OUVRAGES OU DESSINS

OFFERTS

A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DEPUIS SA FONDATION.

EN 1841.

Histoire de l'Etat de la ville d'Amiens, par Du Cange, ouvrage inédit, publié par *L. Hardouin*, Avoué à la Cour royale d'Amiens. (In-8° br.) — Donné par M. *L. Hardouin*.

Notice sur la Vie et les principaux ouvrages publiés ou inédits de Du Fresne Du Cange, par M. Hardouin. — Donné par l'Auteur.

Des premières Monnaies d'or mérovingiennes, etc., par le Docteur Voillemier. (Ouvrage tiré seulement à quinze exemplaires.) In-8° br. — Donné par l'Auteur.

Livre d'Heure, écrit sur parchemin; initiales encadrées et enluminées. (Manuscrit du XV^e^ siècle.) — Donné par M. l'Abbé *Pinart*.

EN 1842.

Plan des Carrières de Troissereux, levé en 1784. — Donné par M. *Omont*.

Copie au crayon de la Ville de Beauvais : ancienne cité avec les murs d'enceinte. — Donné par M. *Le Mareschal*.

Dessin du Dolmen de Trie. — Donné par M. *Hamel*.

Recueil mémorable d'aucuns cas advenus depuis l'an 1573, tant à Beauvais qu'ailleurs. (Copie manuscrite.) — Donné par M. *Fabignon*.

Dessin colorié de quatorze armoiries, savoir : les armoiries de la Ville de Beauvais, du Présidial de Beauvais, etc.; par M. Hamel. — Donné par l'Auteur.

EN 1843.

Dessin d'un Autel roman de l'Eglise de Saint-Germer, par M. WEIL, Architecte. — Donné par l'Auteur.

Plan du Palais épiscopal de Beauvais, tel qu'il existait autrefois. — Donné par M. *Ledoux-Montroy*.

Plan du Palais de Justice de Beauvais (ancien Palais épiscopal), tel qu'il existe aujourd'hui, par M. Léon AUXCOUSTEAUX, Architecte. — Donné par l'Auteur.

Notice historique sur l'Eglise de Saint-Etienne de Beauvais, par M. Stanislas DE SAINT-GERMAIN. (In-8°.) — Donné par l'Auteur.

EN 1844.

Histoire de la Ville de Beauvais, par MM. Edouard DE LA FONTAINE et DOYEN. (4 vol. in-8°.) — Donné par *M. le Maire de la Ville de Beauvais*.

Plan de la Ville de Beauvais au XVI^e^ siècle. — Donné par M. *Eugène Ricard*.

Séances générales tenues en 1843 et 1844 par la Société française pour la conservation des Monumens historiques. (2 vol. in-8°.) — Donné par M. *de Caumont*, Président de la Société française pour la Conservation des Monumens historiques.

Ruines de l'Eglise Saint-Thomas, à Beauvais. — Dessin donné par M. *Chevereau fils*.

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie. Années 1834, 1835, 1836, 1839 et 1841. (5 vol. in-8° avec atlas.) — Offert par la *Société des Antiquaires de la Morinie*.

Description de l'Eglise de Roye, par l'Abbé J. CORBLET, Membre de plusieurs Académies. (In-8°.) — Donné par l'Auteur.

Les Antiquités de la Ville de Paris, par DUBREUIL et MALINGRE. (Paris, 1640. 1 vol. in-folio.) — Donné par M. *Martin*, Adjoint au Maire de Bury.

EN 1845.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. (Tome I^er^.) — Donné par M. *Danjou*.

Coutumes locales du Baillage d'Amiens, rédigées en 1507 et publiées par M. *Bouthors*, Greffier en Chef de la Cour royale d'Amiens. (In-4°.) — Donné par M. *Danjou*.

Note sur un Plomb beauvaisin, aux types de sainte Angadrême et de saint Michel, par M. ROUYER. (In-8°.) — Donné par l'Auteur, employé des Postes.

Rapport de M. Houbigant au Conseil général de l'Oise, sur la Cession de l'ancienne Cour d'Assises à la Ville de Beauvais. (Br. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

EN 1846.

Monographie de Notre-Dame de Noyon, par L. VITET, de l'Institut. Plans, Coupes, Elévation et Détails, par *Daniel Ramée*. (1 vol. in-4°.) — Donné par *le Ministre de l'Instruction publique.*

Glossaire de DU CANGE. (6 vol. in-4° reliés.) — Donné par *le Ministre de l'Instruction publique.*

Dictionnaire des Abbréviations latines et françaises usitées dans les Inscriptions lapidaires et métalliques, les Manuscrits et les Chartes du moyen-âge, etc., du V^e^ au XVI^e^ siècle ; par L. Alph. CHASTANE, Bibliothécaire de la Ville d'Evreux. (1 vol. in-12.) — Donné par l'Auteur.

Dictionnaire topographique, statistique, etc., du Département de l'Oise, par M. Victor TREMBLAY, Vérificateur des Poids et Mesures à Beauvais. (Br. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

La Ligue à Beauvais, par M. DUPONT-WHITE, Procureur du Roi. (1 vol. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

Pèlerinage archéologique en Beauvaisis, par M. Stanislas DE SAINT-GERMAIN. (Br. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

Archéologie musicale, par M. DE SAINT-GERMAIN, Inspecteur de la Société française pour le département de l'Eure. (Br. in-8°.) — Donné par M. *Stanislas de Saint-Germain.*

Du Chant catholique, par le même. (Br. in-8°.) — Donné par M. *Stanislas de Saint-Germain.*

EN 1847.

Rosace de l'entrée principale de la Cathédrale de Tours, verrière généalogique de la famille de Laval-Montmorency. (Lithographie.) — Donné par M. *le Docteur Daniel.*

Dessin du Château de Mouy avant sa destruction. — Donné par M. *Martin* de Bury.

Notice des Découvertes faites au moyen-âge, dans l'Océan atlantique, antérieurement aux grandes explorations portugaises du XV^e^ siècle, par M. D'AVEZAC, Garde des Archives de la Marine et des Colonies. (1 vol. grand-in-8°.) — Donné par M. *Champollion-Figeac.*

Note sur la première Expédition de Béthencourt aux Canaries, par M. D'AVEZAC. (1 vol. gr. in-8°.) — Donné par M. *Champollion-Figeac.*

Note sur la véritable situation du Mouillage marqué au sud du cap Bugeder, dans toutes les Cartes nautiques, par le même. — Donné par M. *Champollion-Figeac.*

Etat actuel des Catalogues des Manuscrits de la Bibliothèque royale (1^er^ mars 1847), par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. (In-8°.) — Donné par l'Auteur.

Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France : (Musique, 1 vol.; Style roman et Style gothique, du XI^e^ au XVI^e^ siècle, 1 vol.; Architecture militaire au moyen-âge, 1 vol.; Monumens druidiques, Monumens grecs, gallo-romains, etc., 1 vol.) 4 vol. in-4°. — Donné par *le Ministre de l'Instruction publique.*

Iconographie chrétienne; Histoire de Dieu, par M. DIDRON. (1 vol. in-4°.) — Donné par *le Ministre de l'Instruction publique.*

Saint-Germer et ses Monumens, par M. Théodule CAUCHOIS. (Br. in-18.) — Donné par l'Auteur.

Histoire du Siége de Beauvais, en 1472, par M. Constant MOISAND. (Br. in-18.) — Donné par l'Auteur.

Des Prolétaires, par M. Isidore DEBRIE. (Br. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

Des Prisons, de leur Régime et des Moyens de l'améliorer, par M. E. DANJOU. (1 vol. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

Mélanges historiques, littéraires et archéologiques, par M. DUPONT-WHITE. (1 vol. in-8°.) — Donné par l'Auteur.

Description de la Cathédrale de Beauvais, avec planches, par M. Woillez. (1 vol. in-fol.) — Donné par M. *Omont.*

(La suite au Bulletin de 1851.)

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

NOTICE

SUR LE MONT DE CATENOY,

DIT

LE CAMP DE CÉSAR.

PREMIÈRE PARTIE.

RECHERCHES HISTORIQUES.

Dans les départemens de la Somme et de l'Oise, on trouve, sur un grand nombre de points élevés, des enceintes plus ou moins vastes, défendues par des fossés et des remparts faits de main d'homme, et qui sont généralement connues sous le nom de Camps de César, ou Camps des Romains.

Pour le département de la Somme, les plus importantes de ces positions ont été décrites, en 1828, par M. d'Allonville, ancien Préfet de ce département, qui, dans une savante dissertation, couronnée par l'Institut, a établi, les Commentaires de César à la main, que les camps du vieux Catil, près de Roye, ceux de Tirancourt et de l'Etoile, entre Amiens et Abbeville, et enfin celui de Liercourt, près de cette dernière ville, devaient, par leur position, leur situation et leur capacité, comparées au nombre d'hommes et de chevaux composant les légions d'invasion, être contemporains de la conquête de la cité belgique, et avaient été établis pour l'effectuer.

Il est à regretter qu'un travail analogue n'ait pas été entrepris

pour rechercher l'origine et fixer la destination des établissemens de même nature, qui sont en grand nombre dans le département de l'Oise, et peut-être n'eût-il pas été impossible de prouver, qu'en même tems que César suivait le cours de la Somme pour soumettre Samarobrive et les *Ambianois* et pour gagner le bord de la mer, ses lieutenans, après avoir descendu l'Oise jusqu'à Gouvieux, où ils paraissent avoir fait un établissement considérable et prolongé, auraient ensuite remonté le cours du Thérain jusqu'à Beauvais, auraient occupé les monts de Hermes, de Bresles, de Therdonne, pour conquérir et soumettre le pays des Bellovaques si difficiles à réduire, ou au moins que ces différentes positions avaient été prises immédiatement après la conquête, pour en assurer la possession définitive.

Le travail d'aujourd'hui est beaucoup plus modeste, et tend seulement à prouver, qu'en reconnaissant le camp de César de Catenoy comme une occupation romaine, et en fournissant quelques élémens nouveaux pour le démontrer, on peut affirmer qu'il avait été auparavant un établissement permanent des Gaulois, qui y ont longtems séjourné, et qu'il a dû être pour eux un véritable oppidum de refuge contre l'invasion, jusqu'au moment où ils en furent chassés par les Romains qui les y remplacèrent; qu'enfin, comme s'il était dans la destinée de certaines localités de servir successivement d'arène aux passions humaines, quinze siècles après que la barbarie avait dû céder la place à la civilisation, elles s'étaient de nouveau trouvées aux prises sur le mont de Catenoy.

Pour arriver à cette démonstration, il faut d'abord faire connaître le mont de Catenoy tel qu'il a été décrit jusqu'ici, et ajouter sur sa situation quelques détails dont l'omission a pu égarer le jugement qu'on doit porter sur le motif de préférence accordée à cette position lorsqu'elle a été choisie pour la première fois.

En 1803, M. de Cambry, premier Préfet de l'Oise, disait dans sa statistique de ce département : « Sacy-le-Grand est dominé par une » montagne qui porte encore le nom de Mont-César; on y voit les » vestiges d'un camp, quoiqu'il paraisse un peu petit d'après la » description des camps romains, par Polybe. Il est entouré de larges » fossés, et ne pourrait avoir contenu que le tiers d'une légion; les » débris d'antiquités qu'on trouve à sa surface, des médailles de » bronze et d'or attestent, dans ce lieu, le séjour des armées

» romaines. C'est, comme Bratuspantium, une mine à fouiller ; » c'est un travail dont le gouvernement seul pourrait se charger. » La plus curieuse de ces médailles représente, d'un côté, l'effigie » de l'un des César, et, de l'autre, un faisceau de piques. Le nommé » Jean Penard l'a trouvée, il y a trois ans, dans une taupinière. »

En 1837, M. Graves, dont les travaux statistiques ont jeté tant de lumières sur l'histoire du département de l'Oise, décrivait ainsi le même lieu, et disait plus exactement : « Sur le promontoire aigu » qui s'avance entre Catenoy et Sacy, existe une enceinte connue » sous le nom de Camp de César. Cette enceinte est déterminée, » vers l'ouest, par un fossé et un boulevart, qui coupent en segment » de cercle l'étendue du coteau, entre deux talus. Le fossé a quatre-» vingt-dix mètres de longueur. Les anciens plans le désignent sous » les titres de Fossé-Monseigneur et de Monsieur de Beauvais. Le » boulevart, revêtu de cailloutis cimenté, est élevé en dos d'âne de » sept à huit mètres, sur vingt mètres de largeur. La crête extérieure » du fossé est garnie d'un rebord moins exhaussé.

» Le côté nord offre aussi quelques traces de retranchement ; » mais tout le reste de l'enceinte n'est défendu que par l'escarpement » du coteau. La superficie intérieure est de quatre hectares soixante-» trois ares dix centiares, dont un quart dépend du territoire de » Sacy-le-Grand, et le surplus de Catenoy.

» Selon l'abbé de Fontenu (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, p. 42), le plan de ce terrain suffirait seul pour » décider que ce ne fut jamais un camp romain, et qu'il ne pouvait » avoir l'antiquité qu'on lui donne ; mais cet écrivain paraît avoir » ignoré qu'on y a trouvé en quantité des médailles, des armures » et des ustensiles qui ne laissent aucun doute sur son origine ; il » ignorait aussi que le monument était placé à proximité de deux » voies romaines, traversant la plaine qu'il pouvait avoir pour objet » de protéger. Si cet emplacement n'a pas été un camp régulier, il » paraît incontestable que c'était au moins un poste fortifié qui » remonte à l'époque de la domination romaine. »

Avant de discuter cette conclusion, qui, selon nous, est insuffisante aujourd'hui, d'après les nouveaux documens recueillis, il est bon d'indiquer que le promontoire aigu où se trouve l'enceinte du camp, forme l'extrémité la plus avancée, vers l'est, d'un plateau très-élevé, anciennement et actuellement encore, couvert de bois ainsi que les

escarpemens des montagnes qui lui servent de base, sur une longueur d'environ neuf ou dix kilomètres; que du côté du midi cette position est défendue par un marais immense, très-fangeux, qui s'étend parallèlement à l'Oise sur une longueur de vingt à vingt-cinq kilomètres, et que du côté du nord le plateau, protégé, en grande partie, par le cours de la petite rivière de la Brêche et par des marais tourbeux, était défendu, à l'ouest, par un boulevart escarpé et par un fossé profond; et qu'ainsi, après les garanties de défense assurées de trois côtés, toute l'attention devait être réservée pour la pointe orientale, dominant une plaine fertile et complètement découverte.

C'était précisément dans cette direction que s'avançait l'invasion, qui, après avoir soumis les *Rhémois* et les *Suessionois*, marchait à la conquête de la cité Belgique, par Noyon et Compiègne. Et si l'on ajoute qu'alors il n'existait pas de chaussée et très-peu de ponts, que les marches étaient surtout guidées par les cours d'eau, d'autant plus difficiles à franchir à gué qu'ils s'élargissaient davantage, on demeurera convaincu que cette occupation avait été choisie contre César lui-même ou contre ses lieutenans qui ne pouvaient suivre que la rive gauche de l'Oise, au-delà de la rivière, pour arriver au pays des Sequanois, ou la rive droite en-deçà du marais de Chevrières et de Sacy-le-Grand, pour s'avancer dans le Belgium; qu'elle est ainsi d'origine celtique, et qu'elle n'est devenue romaine que par la conquête.

C'est surtout sur la découverte des objets trouvés à la surface ou aux abords de l'enceinte fortifiée, que MM. de Cambry et Graves ont particulièrement fondé la certitude d'un établissement romain; qu'il me soit permis de leur dire que si depuis leurs publications d'autres trouvailles gallo-romaines, des débris d'armes en bronze, des tuiles, des restes de constructions de cette origine, d'autres médailles ont fait passer cette conjecture à l'état de certitude, en fouillant plus profondément aujourd'hui, on trouve presque exclusivement des armes et des ustensiles celtiques, des haches ou casse-têtes de toutes dimensions, des couteaux, poignards, pointes de flèches en silex, des pierres de fronde, des haches coulées en bronze, primitivement classées à tort comme gallo-romaines, et jusqu'à la fameuse amulette dite *Ovum anguinum* (ou l'oursin fossile), pétrification fort commune dans certaines couches de terrains secondaires, mais

tout-à fait étrangère au mont de Catenoy où elle a été nécessairement apportée.

Une autre découverte, qui remonte à quatre ou cinq ans seulement, est venue ajouter à ces élémens une démonstration tellement positive sur l'origine celtique et sur la durée prolongée de cette occupation, qu'elle ne saurait plus être contestée désormais; c'est celle d'un tumulus établi à la pointe méridionale du boulevart formant, avec le fossé, la clôture et la défense de l'enceinte à l'ouest.

Voici quelle en fut l'occasion. Comme l'enceinte appartient, pour partie, aux communes de Sacy-le-Grand et de Catenoy, l'autorité municipale de cette dernière commune avait eu l'idée malheureuse de détruire ce boulevart pour en extraire des pierres destinées à la confection d'un nouveau chemin de grande, moyenne ou petite communication, et de le planter ensuite pour mieux assurer la possession et la propriété de la commune; mais il arriva que cet intelligent projet trouva un obstacle énergique dans la puissance des habitudes, dans l'intérêt des souvenirs, qui portèrent bon nombre d'habitans, fort peu préoccupés pourtant des recherches archéologiques, mais qui déploraient une destruction blessante pour leur instinct conservateur, sans aucune compensation utile, à s'opposer à ce qu'on effaçât ainsi la clôture de l'enceinte, qui seule lui conservait son caractère, et dont l'intérêt se révélait pour eux par les nombreuses visites dont elle était l'objet.

L'œuvre de destruction avait pourtant été commencée, et ce fut en attaquant la pointe méridionale du rempart qu'on découvrit un tumulus construit en pierres sèches et recouvert en pierres plates, formant dans le vide un cube d'environ 1 mètre 50 centimètres, où gisaient sur trois couches superposées vingt-deux squelettes à deux desquels la tête manquait.

Le défaut de précautions et de soins, au moment de cette trouvaille, eut pour résultat le brisement et la confusion de tout ce que contenait le caveau, d'où l'on ne put retirer que quelques débris de poteries celtiques, mal cuites, fort grossières, de forme ronde et dont un avait un ourlet ou rebord perlé assez régulièrement moulé; 2° deux aiguilles en os de quatre à cinq pouces, très acérées à la pointe, pour armer des flèches ou des javelots; 3° un casse-tête en silex de la plus grande dimension, des pointes de couteaux ou poignards aussi en silex, et enfin une très-grande quantité d'éclats de

cette pierre taillée plus ou moins régulièrement à trois facettes, pour façonner des poignards, des couteaux et des pointes de flèches.

Le grand nombre de ces éclats trouvés réunis sur ce point ayant fixé l'attention fit reconnaître que toute la surface de l'enceinte, et plus spécialement le versant méridional, en étaient jonchés, et qu'on pouvait en ramasser sans efforts une grande quantité, surtout quand la terre est fraîchement remuée.

Et comme après une découverte l'imagination et les conjectures marchent vite, on fut de suite porté à conclure 1° que chacun de ces éclats pouvait avoir été une pointe de flèche ; 2° et que le Camp de Catenoy avait été un centre de fabrication d'armes de silex. Ces hypothèses, d'abord repoussées par l'état d'imperfection des éclats, par la nature du sol, où l'on ne trouve que du calcaire grossier sans aucune veine de silex sur tout le plateau, puis par l'état de civilisation des peuples de la Gaule, qui, lors de la conquête romaine, n'avaient guère d'entrepôt d'armes et fabriquaient individuellement celles à leur usage dans les lieux où ils séjournaient, sont pourtant arrivées à l'état de démonstration par le grand nombre de celts, de couteaux, de pointes de flèches, finis, mutilés et ébauchés, trouvés à proximité, et surtout par la quantité de pierres à polir qui les accompagnaient.

Une autre conséquence plus directe, à l'appui de notre démonstration, qu'il faut tirer de l'existence de ce tumulus établi dans le boulevart même de l'enceinte, c'est son antiquité qu'il faut reporter jusqu'à l'origine même de l'occupation et du boulevart créé pour la protéger.

La longue durée de l'occupation est en outre attestée par l'existence d'une autre sépulture placée à la pointe orientale, où l'on a trouvé à une assez mince profondeur une grande quantité de squelettes enterrés les uns sans cercueils et sans apprêt, et les autres enfermés dans des cercueils de pierre.

Cette dernière forme d'inhumation annoncerait, il est vrai, une sépulture plutôt gallo-romaine que celtique, et le voisinage très rapproché d'un reste de construction où se trouvent encore des débris de tuiles romaines viendrait fortifier cette origine ; mais, selon nous, les conquérants auraient succédé aux indigènes, et cette circonstance, loin d'infirmer notre double proposition, viendrait la fortifier.

Pourtant, c'est à proximité de cette sépulture et depuis la découverte du tumulus qui a été précédemment décrit, qu'on a trouvé un vase carré de six centimètres de hauteur sur onze de largeur, en terre glaise plutôt séchée et durcie au soleil que cuite au feu, et décoré sur toutes ses faces de dessins sigillés en échiquier.

A l'aspect de ce monument complètement inédit, façonné sans le secours du tour, reproduisant le dessin préféré des Celtes, toujours empressés de l'employer sur leurs ustensiles et dans la confection des étoffes grossières servant à les vêtir, on se demande quel a pu être son emploi, s'il servait aux usages domestiques, ou s'il était réservé pour les sacrifices ou pour les sépultures? Cette dernière destination aurait de l'importance par rapport au lieu de la découverte; on est toutefois tenté de la rejeter à cause de l'assiette solide que lui donne son fonds renfoncé comme celui d'une bouteille, tandis que la base des vases funéraires est presque toujours fort étroite et souvent arrondie.

Maintenant que l'antiquité du camp de Catenoy, contestée par l'abbé de Fontenu, ne peut plus être révoqué en doute et se trouve reportée même à une époque bien plus reculée que celle qui lui avait été assignée jusqu'ici, il faut encore repousser l'autre objection résultant de l'exiguité et de la disposition du terrain produite par le même écrivain, soit que l'occupation ait été romaine ou celtique.

Selon lui, une armée d'invasion ne pouvait pas se fractionner sans danger à moins d'une légion, qui, en observant les règles prescrites par Vegèce, se composait de 4,200 hommes et devait occuper au moins neuf hectares de terrain, en rapprochant le jugerum romain de l'hectare français; il était donc impossible de penser qu'un nombre aussi considérable d'hommes ait pu se renfermer avec plus de 400 chevaux sur une surface de moins de cinq hectares, éloignée de deux ou trois kilomètres de tout cours d'eau. Et quant à l'oppidum gaulois, sans être circonscrit dans des conditions aussi précises, il devait au moins, toujours selon lui, être choisi assez spacieux pour suffire à la population agglomérée qui voulait s'y fixer, ou s'y réfugier avec tout l'accessoire mobile et rural qui lui appartenait.

A l'espace près, le Mont de Catenoy réunissait toutes les conditions imposées par Vegèce : Il n'était dominé par rien. Il planait au contraire sur une plaine fertile, sur des prairies naturelles où le

foin, se récoltait abondamment. Il était entouré et au besoin défendu par des bois dont on pouvait s'approvisionner facilement en toute saison ; de nombreuses sources d'eau vive coulent de son escarpement septentrional et fournissent encore aux besoins et aux jouissances des villages de Catenoy et de Nointel ; enfin, quant à la proximité des voies romaines, il s'en trouvait deux très rapprochées qui, bien certainement, n'étaient pas tracées au moment de la conquête, mais dont M. Graves invoque avec raison l'existence pour démontrer leur affinité avec l'occupation romaine à Catenoy.

Seulement il est presque certain qu'elle n'aurait eu lieu qu'après la conquête et comme cantonnement militaire pour assurer la soumission des vaincus contre lesquels on pouvait alors se hasarder à marcher et à s'établir en plus petit nombre.

En jugeant cette occupation au point de vue celtique, ce serait sans doute exagérer son importance que de vouloir l'ériger en *oppidum muratum* faisant le centre d'une *cité* ou peuplade gauloise ; mais il nous paraît impossible de lui refuser actuellement le titre d'*oppidum* de refuge, soit qu'elle ait été choisie par des indigènes intéressés à raison de la proximité de leurs établissements, ou qu'elle ait été adoptée par les *Nerviens* dont les tribus nomades et belliqueuses venaient en désespoir de cause, après les traités intervenus entre le conquérant et les peuplades gauloises qu'il traversait, s'enfermer dans des enceintes fortifiées, où malgré toutes les privations, leur résistance long-temps prolongée ne céda qu'après les plus héroïques efforts.

Le camp de Catenoy est donc, malgré l'abbé de Fontenu, une position militaire antérieure aux Romains, qui l'ont occupé ensuite, et ne pourrait pas surtout être contemporain d'une invasion plus récente, quand il est généralement reconnu que l'usage des camps à demeure a été totalement abandonné dans le troisième siècle de notre ère, et qu'il faut arriver au cinquième pour se trouver en face des nouvelles invasions qui ont dépossédé la puissance romaine.

Pourtant encore, au milieu de tous les témoignages celtiques ou romains, parmi les débris de silex, de grès, d'os et de bronze, on a trouvé, en petit nombre il est vrai, des restes d'armes en fer d'un autre âge, étrangères aux Celtes et aux Romains, mais qui témoignent que quatre cents ans plus tard, c'est encore au Mont de Catenoy que se serait vidé accessoirement le débat si acharné, si cruelle-

ment engagé entre la féodalité et ceux qui croyaient avoir à lui reprocher l'abus de sa puissance.

Cette fois, la lutte n'avait pas lieu entre des conquérans étrangers et un peuple défendant ses foyers, mais entre les enfans du même sol misérablement aux prises pour la solution de cette fatale question de loi agraire, de socialisme ou de communisme tant de fois reproduite, et tant de fois rejetée par tous les peuples anciens et modernes.

Ce n'est pas précisément sur la montagne et dans l'ancienne enceinte qui vient d'être décrite qu'a été livré le combat entre les Jacquiers et le roi de Navarre, c'est au pied de la montagne, dans un champ, à l'ouest de Catenoy, auquel est resté le nom de Champ-de-Bataille, ou de Champ-du-Massacre; mais la lutte n'avait pas pu se concentrer exclusivement dans cet espace où avaient été acculés les Jacquiers, et le point escarpé qui le dominait est devenu nécessairement le théâtre de nombreux épisodes attestés par des débris d'armes, par la découverte d'objets précieux des treizième et quatorzième siècles, qui prouveraient qu'à la manière dont le socialisme a toujours été entendu, c'étaient toujours l'abus de la force et l'usurpation qui en étaient la première condition et le but.

Ces principes anti-sociaux, précurseurs de la désorganisation sociale et du retour à la barbarie, qui se renouvellent encore après cinq siècles de répit, prévaudront-ils aujourd'hui, ou reculeront-ils de nouveau devant une répression sanglante comme au quatorzième siècle? Si la question devait encore se décider au Mont de Catenoy, l'issue n'en serait pas douteuse, et cette fois les Jacquiers n'auraient pas affaire à la féodalité, mais bien aux défenseurs de la propriété la plus légitime et la mieux acquise par le travail et l'économie. Mais il faut mieux espérer de notre avenir assombri, et croire qu'une habile direction et une heureuse transaction permettront aux laborieux et industrieux habitans des communes environnant le Mont de Catenoy, de continuer et de perfectionner encore la culture de leurs terres et l'amélioration de leurs produits, qui seront pour eux une nouvelle source d'aisance et de bien-être; et pour les amis des vieux souvenirs l'occasion de découvertes intéressantes, d'observations approfondies et de démonstrations assez solides, pour défendre à l'avenir toutes les conjectures et défier toutes les objections.

DEUXIÈME PARTIE.

DESCRIPTION RAISONNÉE DES OBJETS TROUVÉS AU MONT DE CATENOY, DEPUIS L'ANNÉE 1849.

Lors de la publication de la notice sur le mont de Catenoy, en 1849, tous les objets provenant des fouilles qui y avaient été faites depuis dix ans n'étaient pas réunis dans la même main. MM. Houbigant et Woillez en possédaient plusieurs, et ce n'est qu'au moment où, dans un intérêt public, ils consentirent à les réunir à ceux, beaucoup plus nombreux, amassés par l'auteur de la notice, pour être tous confiés à un dépôt public chargé d'en assurer la conservation, qu'on a pu s'occuper de les décrire et de les classer de manière à démontrer tout l'intérêt qui s'attache à ces trop rares témoignages d'une civilisation primitive dont les traces s'effacent de plus en plus et finiraient par disparaître complètement, s'ils n'étaient soigneusement recueillis et constatés.

Notre précieuse collection ne pouvait, dans ce cas, trouver un meilleur abri et un plus sûr asile que le Musée formé par les patients efforts de la Société académique de Beauvais, qui, en l'accueillant, a bien voulu patroner en même temps la notice de 1849 et la légende descriptive propre à en justifier les propositions, à indiquer, autant que possible, l'origine, le mode de confection, l'usage, la destination de chaque espèce d'objets, d'après notre propre appréciation et celle de plusieurs écrivains, nos devanciers.

Telle est l'entreprise à laquelle l'auteur de la notice s'est dévoué aujourd'hui, à défaut de M Eug. Woillez, qui l'a répudiée, et avec le concours de M. Rivaud, dont le crayon habile, si prématurément brisé, était indispensable pour l'intelligence des explications et des commentaires qui, par la nature du sujet et notre insuffisance, auraient pu, sans ce secours, présenter de l'incertitude ou de l'obscurité.

La collection totale comprend, quant à présent, 160 objets, dont plusieurs similaires, et nous a paru pouvoir être divisée en trois séries principales susceptibles elles-mêmes de subdivisions, savoir :

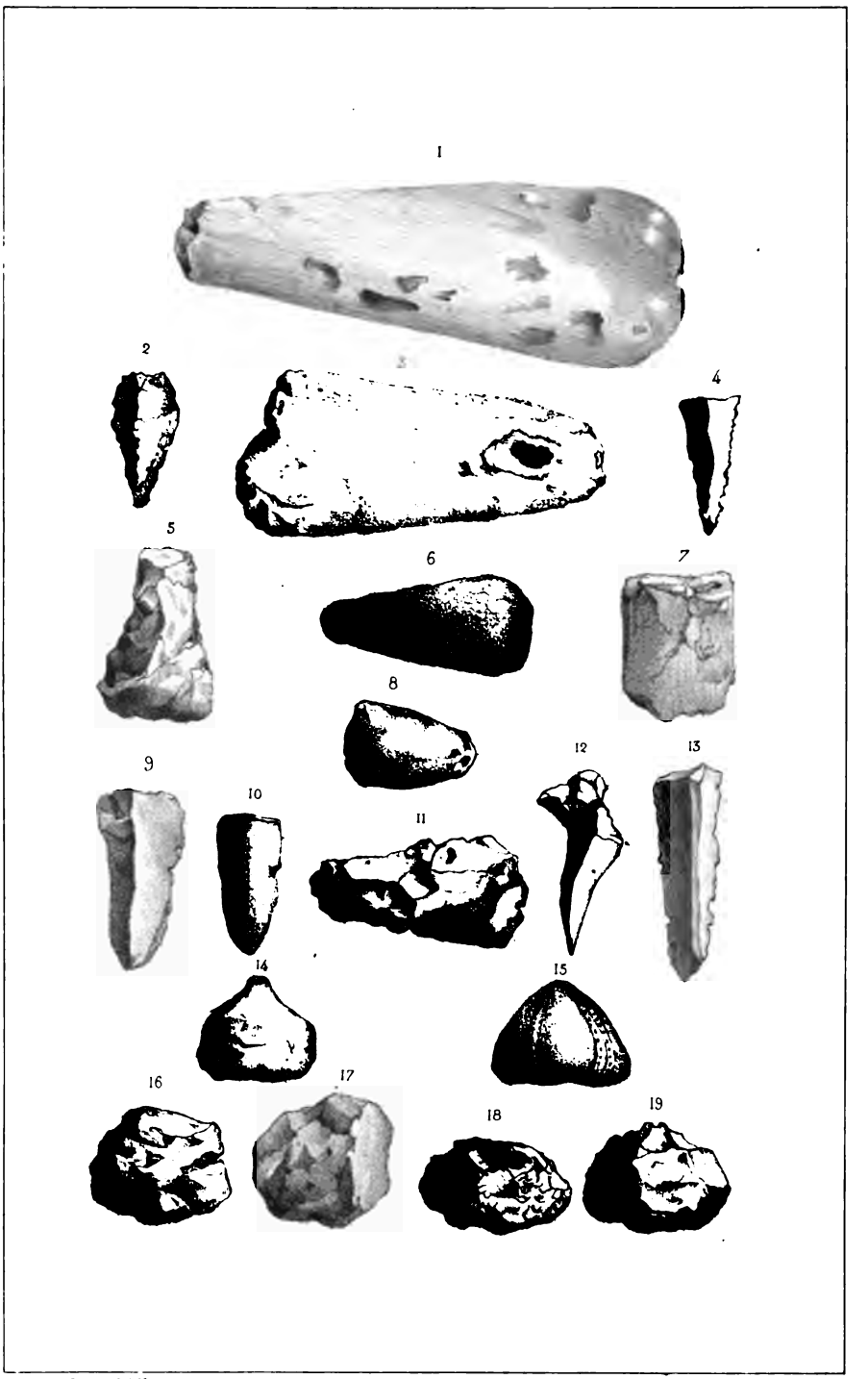

Lith par Oscar d'Affry

Imp de Becquet freres a Paris

Réduction au tiers de la grandeur réelle

faire les haches ou casse-têtes les plus perfectionnés, comme aussi, ce qui jusque-là n'avait été deviné par personne, le moyen d'en utiliser un grand nombre, quelqu'hypothèse qu'on veuille admettre, sur la destination des plus grandes.

Il fut alors reconnu que, au moyen du choc d'une pointe métallique ou d'une autre essence très dure sur le morceau de silex destiné à être façonné, on arrivait à multiplier assez les écailles pour ébaucher le casse-tête, projeter et lui donner sa forme; qu'il était ensuite passé au feu et suffisamment humecté, puis enfin poli au moyen d'une autre pierre dont le mordant faisait disparaître les moindres aspérités et lui donnait la perfection qui fit sa première fortune.

Le mode de fabrication, toutefois, et la calcination extérieure peuvent convenir à certains coins (1) ou à des fragmens de silex taillés symétriquement à facettes, avec tant de précision, qu'on les prendrait pour des lames détachées de certains morceaux amollis d'avance pour subir l'action d'un tranchant dont elles portent la trace.

En comparant les résultats, il ne paraît certainement pas y avoir identité absolue dans les moyens employés; mais pourtant jusqu'ici rien ne conduit à conclure, qu'avec le secours d'une préparation quelconque, le silex ait pu devenir assez docile pour obéir au tranchant et lui permettre d'en détacher des éclats réguliers, sans oublier toutefois que le silex nouvellement extrait de la carrière est, comme toute espèce de pierre, beaucoup plus facile à diviser et à tailler que lorsqu'il est resté long-temps exposé à l'air.

Un peu plus tard, un hasard heureux fit découvrir le moyen de compléter et d'utiliser les coins, en plaçant auprès de plusieurs de petite dimension un morceau de corne de cerf ou de bois, foré dans l'intérieur, de manière à pouvoir y agencer un de ces coins, et percé dans le milieu d'un trou pour recevoir le manche en bois qui seul permettait d'en faire une arme offensive ou un ustensile usuel.

---

(1) Cette explication résulte plus spécialement d'une découverte faite il y a plusieurs années à la cité de Limes de 5 haches écaillées, disposées sur un âtre de plantes marines à demi-consumées et actuellement déposées à la bibliothèque de Dieppe, et des judicieuses observations de M. Féret, son conservateur aussi érudit qu'obligeant.

Cette solution, à laquelle on avait d'abord été conduit par induction, et en tâtonnant, fut ensuite confirmée par la découverte ultérieure de haches en silex toutes chaussées dans leur gaîne et encore emmanchées (1). D'ailleurs, d'autres indications révéleraient que ce mode d'emmanchement n'était pas le seul employé. Il existe en effet, au musée de Douai, deux coins de moyenne dimension, qui se signalent à l'attention par des accessoires propres à en indiquer l'usage.

L'un d'eux, dont la lame est fort large, relativement à sa longueur, a, de chaque côté de l'extrémité supérieure, deux encoches évidemment destinées à se rattacher à un manche au moyen de liens flexibles.

Dans l'autre, au contraire, l'extrémité supérieure est entourée par une saillie tout-à-fait semblable à l'épaulement de la lame d'un couteau à bascule, et devait être introduite dans la coulisse d'un manche sur lequel elle posait de chaque côté et aussi fortement as-

---

(1) Jusqu'à présent on n'avait recueilli au mont de Catenoy aucune de ces gaînes en corne de cerf ou en bois qu'on a trouvées dans d'autres localités, et qui ont donné lieu à tant de conjectures et de savantes dissertations. L'absence de monumens de ce genre, sur un point aussi riche que Catenoy en antiquités celtiques, devait paraître étonnante, et pouvait, jusqu'à un certain point, fortifier les doutes que quelques savans ont élevés sur l'authenticité des objets analogues conservés dans plusieurs collections publiques et particulières. Nous apprenons, pendant l'impression de ce Mémoire, que M. Ledicte-Duflos vient de recueillir, à Catenoy, une gaîne de hache, un peu mutilée, mais assez bien conservée néanmoins pour offrir, d'une manière incontestable, les caractères de cet accessoire important des haches celtiques. On a trouvé, dans le même lieu, deux autres fragmens de gaîne qui ne conservent plus que l'attache de la corne de cerf, mais qui peuvent donner l'espoir que d'autres gaînes complètes et bien conservées se retrouveront encore dans cette station. L'attention des explorateurs est maintenant éveillée sur ces vestiges, dont jusqu'à présent ils n'appréciaient pas la valeur archéologique, et tout porte à croire que les nouvelles recherches de notre savant collègue ne seront pas infructueuses à cet égard.

(Note du Président de la Société.)

sujettie par des attaches, trouvait un double point de résistance et de force.

Mais ces explications, suffisantes pour les haches ou coins de moyenne et de petite dimension, peuvent-elles être adoptées pour ceux beaucoup plus grands qu'il était difficile de fixer de manière à les rendre maniables? C'est ce que nous allons examiner, avec l'ouvrage de M. Boucher de Perthes, dont l'érudition ne peut pas protéger absolument toutes les conclusions contre lesquelles, d'ailleurs, il a fait généreusement un appel à d'autres convictions. Qu'il veuille donc bien pardonner la témérité de ma contradiction en faveur de sa sincérité, protégée d'ailleurs par des découvertes d'un autre ordre et plus récentes que les déductions qu'il a publiées.

Suivant M. Boucher de Perthes, qui n'admet pas les haches en pierres comme armes défensives ou offensives, il faut d'abord distinguer les haches polies de celles seulement ébauchées, et considérer ces dernières seules comme usuelles; tandis que les premières, façonnées si péniblement, étaient réservées pour les sacrifices, les amulettes, les ex-voto, les sépultures, ou n'étaient employés que comme moyens d'échange ou comme signes symboliques du langage. A l'appui de cette distinction, il rappelle que les haches les plus précieuses par leur matière, leur perfection et leur état de conservation, se retrouvent toujours intactes dans des lieux consacrés au culte, aux sacrifices ou aux sépultures, et d'ailleurs, il n'admet pas qu'on ait pu exposer volontairement à la destruction des objets dont la perfection et le fini s'obtenaient si difficilement.

D'accord avec l'auteur sur la destination mystérieuse et religieuse qu'il donne aux haches, justifiée le plus souvent par leur présence dans des lieux consacrés aux sacrifices ou aux sépultures; admettant avec lui, d'après leur dispersion sur les points les plus éloignés du globe dans les deux hémisphères, qu'elles ont pu, comme toute autre arme, servir de moyens d'échange et devenir une espèce de monnaie, plus ou moins recherchée à raison de la rareté de la matière, de la difficulté et de la perfection du travail, nous ne pouvons pas reconnaître qu'elles doivent être rejetées comme instrumens de guerre, par le seul motif qu'on n'est pas encore fixé sur le moyen de se servir des plus grandes, puisque l'usage des plus petites est maintenant parfaitement expliqué, et il nous est impossible aussi de réserver seules aux usages domestiques celles qui n'étaient

qu'ébauchées, en présence de plus de 50 de la collection qui paraissent avoir été employées comme coins et sont restées mutilées aux deux extrémités opposées, le talon et le tranchant, quoique parfaitement polies sur leurs deux faces convexes.

La divergence de ces deux conclusions, au surplus, s'explique tout naturellement. Celle que je combats vient de ce que l'auteur, principalement occupé de recherches géologiques, habitué à sonder les entrailles de notre globe, a le plus ordinairement rencontré ces spécimen à une grande profondeur et entourés d'accessoires qui en spécialisaient l'usage à ses yeux, tandis que les objets que nous décrivons existaient, pour la plupart, dans des lieux long-temps habités, sur la surface du sol ou tout au plus à la profondeur de 50 centimètres, au milieu de haches ébauchées, d'éclats de silex de toutes dimensions, de polissoirs, etc., et révèlent, par l'état même où ils se trouvent, non pas une destination accidentelle, mais l'emploi permanent et usuel qu'on en a fait depuis leur confection jusqu'à leur destruction.

Couteaux et pointes de Flèche.

C'est parmi les éclats de silex que nous en avons choisi 10, de 7 à 10 centimètres de long, auxquels nous avons donné le nom de couteaux, quoique beaucoup plus courts que d'autres objets de même nature classés sous ce nom dans différens Musées, et notamment dans celui de Beauvais, mais auxquels le poli, la régularité de la taille ne permettent pas d'assigner une autre dénomination, quoique pour certains, par la dentelure qui borde l'un des côtés, on puisse supposer qu'ils aient été employés en guise de scies. Quant aux autres beaucoup plus petits, dont la longueur ne dépasse pas 5 centimètres et que leur forme triangulaire aiguë rendait propres à armer des flèches, nous les avons classés dans la catégorie des pointes de flèches, tout en reconnaissant que beaucoup sont à l'état d'ébauche seulement, et que les plus réguliers, les mieux polis mériteraient peut-être seuls le nom de pointes de flèche, tandis que les autres seraient seulement des essais imparfaits, abandonnés au lieu même où avaient été façonnés d'autres instrumens de silex dont ils n'étaient que des débris négligés ou qui attendaient le poli si recherché pour chaque espèce d'armes de silex.

En l'absence de toute révélation écrite expressément proscrite par les Druides dont l'enseignement fut constamment mystérieux et occulte, et dont les monumens sont, sauf de rares exceptions, aussi muets et aussi discrets que ceux des Romains sont expansifs et prolixes, essaierons-nous d'établir, par des suppositions, quelle était la véritable destination des lames de pierre les plus longues, et de décider si elles étaient ou non emmanchées; ce serait se lancer dans le champ des hypothèses et des conjectures, qui, sans être absolument proscrites des commentaires archéologiques, ne peuvent pourtant y figurer qu'entourées d'accessoires et de probabilités si avérées que leur démonstration ne laisse que peu de place au doute; tout ce que nous dirons, contrairement encore à l'opinion de M. Boucher de Perthes, qui range les lames de silex dans la même condition que les casse-têtes réservés pour les sacrifices, le culte, les ex-voto et les échanges, c'est que tout en admettant ces diverses hypothèses, on ne peut pas non plus en exclure la destination utile et domestique, qui a même dû être la première, en vue de laquelle surtout une œuvre aussi laborieuse et aussi difficile a dû être entreprise et accomplie.

Pierres de fronde.

Nous conclurons de même par rapport aux pierres de fronde dont nous avons maintenant à parler, reléguées par l'auteur que nous combattons dans la même catégorie des ex-voto, des symboles, etc.

Selon lui, les frondes n'étaient pas à l'usage des celtes; de plus, les projectiles auxquels on donne le nom de pierres de fronde n'auraient eu que la circonférence d'une pièce de 5 fr. et une épaisseur double, et ne pouvaient pas être ainsi bien redoutables.

Telle n'est pas l'opinion de M. de Caumont qui, dans son cours d'antiquités, publié en 1850, classe la fronde au nombre des armes offensives des celtes, et qui définit les pierres de fronde des boules de 6 à 8 centimètres, tantôt rondes, tantôt ovoïdes, en grès, en quartz ou autres pierres dures, auxquelles il aurait pu ajouter le silex.

Cette définition ne ressemble en rien à celle de M. Boucher de Perthes, qui peut, à son gré, faire une monnaie d'échange des disques de pierres par lui définis; tout en reconnaissant l'existence de

boules celtiques soigneusement aplaties sur l'une des faces par le frottement, si elle est en grès, ou par des écailles si elle est en silex, et qui se demande, en signalant cette particularité, si c'est un jeu ou un symbole.

A notre appréciation, cet aplatissement si constamment pratiqué était si peu un jeu ou un accident, qu'il était constitutif de la valeur et de l'usage du projectile, qui ne pouvait poser sûrement sur la fronde qu'au moyen de cette surface unie et polie, dont l'oursin maritime avait peut-être fourni le modèle, ainsi que nous pourrons l'expliquer au chapitre des objets divers; mais pour mieux faire comprendre la définition des pierres de fronde, on en a figuré trois sur la planche 1re, aux nos 16, 17 et 18, dont les deux premières posent horizontalement, tandis que la dernière placée verticalement laisse voir sa surface polie; donc, l'intention et l'emploi ne paraissent ni douteux ni contestables.

Le poids des pierres de fronde qu'on peut diviser en deux catégories principales, d'après leur dimension, est de 220 à 250 grammes pour la première division portant de 5 à 7 centimètres de base, et de 160 à 170 grammes pour les plus petites, qui n'ont guère plus de 4 à 5 centimètres au plus.

Avec les armes et les ustensiles en pierre, ceux en os, qui souvent se combinent avec eux, sont nécessairement les plus recherchés; à cet égard, la collection n'est pas riche, mais pourtant elle compte cinq pointes de flèche de différentes dimensions. Il a été déjà fait mention de deux d'entr'elles dans la notice à l'occasion de la découverte de la sépulture celtique sur le mont de Catenoy, en 1840, où elles ont été trouvées; leur disposition, leur longueur, qui est pour l'une de 10 et pour l'autre de 14 centimètres, nous avaient fait penser d'abord qu'elles avaient dû servir à armer des traits plutôt qu'à la coiffure; mais leur comparaison avec trois autres beaucoup plus courtes et plus épaisses (elles portent 7 centimètres de long sur 1 centimètre et demi dans leur plus grande largeur), et dont la destination est révélée par l'empreinte des liens qui les fixaient à un bâton ou à une baguette, nous porte aujourd'hui à douter de la certitude de notre première conclusion, à ranger seulement parmi les pointes de flèches celles figurées sous les nos 3, 4 et 5 de la quatrième planche, et à rendre les deux premières soit à la toilette, soit aux travaux de ménage, pour coudre des peaux ou pour tout

autre emploi analogue. Une différence essentielle est à signaler entre les nos 4 et 5 de la troisième planche et les nos 3, 4 et 5 de la quatrième, c'est la couleur : les premières sont restées parfaitement blanches, les autres au contraire sont couleur de bois; cela vient-il du séjour prolongé de celles-ci dans la terre? Tandis que les autres, placées dans une espèce de caveau, avaient été préservées d'aucun contact colorant, ou bien faut-il attribuer cette teinte à une préparation ayant pour objet de les tremper plus solidement, et de leur assurer une plus longue conservation? L'on peut admettre les deux conjectures, mais la deuxième ne devait pas être omise, parce qu'elle a déjà été agitée par plusieurs observateurs sérieux.

Les os servaient aussi à façonner des lames de couteaux pour les Celto-Belges; un débris qui n'a que 5 centimètres de long sur 2 et demi de large, a été aussi trouvé à proximité du tumulus et figure au no 12 de la première planche sous une forme tout-à-fait identique à l'extrémité de la lame d'un couteau à papier.

En présence de tant de débris celtiques et d'une seule pique romaine en bronze de 22 centimètres de long sur 4 centimètres et demi dans sa plus grande largeur, et en l'absence d'autres vestiges romains, notamment des médailles trouvées antérieurement au même lieu et aujourd'hui dispersées, il serait difficile d'établir la durée de l'occupation romaine proprement dite au mont de Catenoy, après la conquête; mais au moins pouvons-nous dire qu'il est resté habité et fréquenté par une population gallo-romaine au-delà du cinquième siècle de l'ère chrétienne, ainsi que l'attestent trois médailles en bronze, d'Antonin-le-Preux, de Constantin II et de Valentinien, rapportées à la face et au revers sous les nos 1, 2 et 3 de la troisième planche. Sur cette même planche figurent, sous les nos 3 et 4, 1° une pique de fer à pointe recourbée; 2° un tronçon de lame de fer très occidée, à un seul tranchant, portant 30 centimètres de long, moitié de la longueur totale, sur 3 de large, qui, l'une et l'autre, peuvent appartenir à la panoplie germaine du moyen-âge.

DEUXIÈME DIVISION.

Produits céramiques.

Ce titre peut paraître ambitieux en présence de trois vases entiers et de quelques tessons trop petits, pour rappeler exactement la forme

Lith par Oscar d'Affry

Imp de Bourgues freres a Paris

Reduction au tiers de la grandeur réelle

primitive des vases auxquels ils ont appartenu ; mais pourtant, on comprendra l'importance de ces débris qui représentent une succession d'époques distinctes successives, depuis l'origine de la céramie celtique jusques et y compris l'ère gallo-romaine, et tout l'intérêt qui s'attache aux progrès d'une industrie primitive dont on peut suivre le perfectionnement.

C'est, on le sait, après de longs tâtonnemens, des essais souvent infructueux, que l'on est arrivé progressivement à façonner d'abord à la main, au moule, puis au tour, les premiers vases en terre cuite, formés à l'imitation des fruits, des coquilles, ou de vases grossiers en bois, à leur donner la consistance, la ficèité et l'impermuabilité nécessaires d'abord pour les approprier aux usages domestiques, et ensuite pour leur faire prendre des formes plus correctes, plus élégantes, et enfin leur faire acquérir les empreintes les plus gracieuses et les plus ingénieuses.

Nous sommes trop peu initiés dans les procédés de cette intéressante fabrication pour pouvoir les analyser; et d'ailleurs, la tâche que nous nous sommes imposée ne comporte pas cette obligation et consiste simplement à décrire chronologiquement les vases et débris que nous possédons, par comparaison et par analogie, avec ceux réunis dans d'autres collections et précédemment classés par d'habiles explorateurs.

D'après ces données, nous considérerons comme le plus ancien de tous et comme celtique primitif, le vase carré portant le n° 6 de la deuxième planche, façonné à la main sans le secours du tour, et séché plutôt que cuit à un feu très modéré; on voit, il est vrai, sur chaque face extérieure, un dessin en échiquier incrusté en lignes blanches, dont la simétrie annoncerait déjà une industrie progressante; mais le modelé du vase est tellement informe, l'épaisseur des parois est tellement inégale, la composition de sa pâte sans aucun mélange de quartz ou de toute autre substance analogue, est tellement grossière, qu'il ne peut appartenir qu'à l'enfance de l'art céramique.

Quant à son usage, j'ai déjà eu l'occasion de dire, dans la notice, que sa dimension qui est de 10 centimètres de long sur chaque face sur 5 centimètres et demi d'élévation, son peu de capacité, le lieu où il avait été trouvé, lui assignaient de prime abord une destination funéraire; mais j'ajouterai que l'opposition des deux couleurs

UNIV. OF MICH.

rement la même position, n'y ont laissé que peu d'armes, mais seulement quelques ossemens, des médailles et des débris d'ustensiles domestiques abandonnés par négligence ou brisés en réjouissance de leur départ, après un long séjour dans un lieu sauvage qui contrastrait avec leurs mœurs et les habitudes d'une civilisation plus avancée.

TROISIÈME DIVISION.

Objets divers.

Ce titre indique suffisamment que les objets à décrire ne sont susceptibles d'aucun classement régulier, mais doivent être examinés isolément et séparés de tout ordre hiérarchique.

Au n° 14 de la première planche, on voit la représentation d'un oursin fossile conservé avec trois autres de dimensions différentes, d'abord par le motif que, étrangers complètement au sol du mont de Catenoy, ils avaient été nécessairement apportés par les Celto-Belges, à cause de leur prédilection particulière pour cette pétrification fossile connue depuis sous le nom de *Ovum anguinum*, signalée par M. de Caumont dans le 5e volume de son *Cours d'antiquités*, et par Pline, dans son *Histoire naturelle*, « *Prætereà est ovorum genus in magnâ Galliarum famâ, omissum Græcis, angues innumeri æstate convoluti, salivis faucium corporumque spumis, artifici complexu glomerantur, anguinum appellatur.* » (Plin. lib. XXIX. cap. III.)

Mais pour quel motif cette amulette leur était-elle aussi précieuse?

En l'absence de toute explication de la part de M. de Caumont ou de Pline, qui ne rapporte que l'origine fabuleuse de l'*Ovum anguinum*, tout en tenant compte de la prédilection des celtes pour le culte de l'ophiolatrie, dont les emblèmes se retrouvent toujours parmi leurs rares hiérogliphe, serait-il téméraire de hasarder et de supposer que la reconnaissance a ici commandé la vénération en faveur de l'*Ovum anguinum*, qui se recommandait doublement aux Celto-Belges sous le rapport de l'utilité 1° à cause de sa forme aplatie à la base, tout-à-fait analogue aux pierres de fronde, dont l'usage commande une surface horizontale, polie, combinée avec un poids déterminé, en rapport avec l'instrument et la force qui devaient le diriger; tellement que l'oursin fossile a dû être le premier type de

la pierre de fronde façonnée ensuite à son instar, pour suppléer à l'insuffisance du projectile naturel et originaire.

2° Par la pointe aiguë et perlée qui termine au sommet ce fossile dont la dureté, à défaut de pointe de fer ou d'acier, opposée au silex comme objectif direct, à l'aide d'un corps contondant faisant marteau, enlevait les éclats et façonnait la première ébauche destinée à produire les casse-têtes, les pierres de fronde, les pointes de flèche et les couteaux, sur plusieurs desquels existe l'empreinte de points semblables à ceux formés par le choc de l'oursin fossile. Cette observation, signalée par M. Boucher de Perthes et justifiée par quelques exemples de la collection, donnerait d'autant plus de force à notre hypothèse, si l'on veut bien se rappeler que dans l'enfance des Sociétés, si l'étonnement et la crainte peuvent suffire pour faire naître l'étonnement, l'admiration et l'effroi, la reconnaissance et la vénération ne s'établissent véritablement que par le bienfait éprouvé d'une découverte utile.

Sur la même planche n° 18 se trouve, à côté de l'oursin fossile, une poire de plomb recouverte d'un enduit formé par la peinture ou par son long séjour dans la terre ; sa présence dans un endroit où avaient déjà été trouvées plusieurs pierres de fronde, nous avait d'abord porté à lui assigner la même destination, avec d'autant plus de raison que les olives de plomb, comme les pierres, étaient à l'usage des frondeurs, notamment de ceux des îles Baléares, et que la base aplatie de la nôtre pouvait la faire confondre avec les premières ; mais un examen plus réfléchi a fait repousser cette conjecture à cause de sa pesanteur presque double de celle des projectiles ordinaires, et aussi à cause d'un vide à la pointe supérieure, indiquant l'existence d'une ancienne attache soudée en boucle et propre à la fixer, soit à une lanière ou à une verge souple, pour pouvoir être employée comme fléau.

Polissoirs.

En décrivant le procédé employé pour la fabrication des armes de silex, nous avons dit qu'on faisait disparaître les esquilles existant sur les faces ébauchées au moyen de polissoirs en grès, en granit, ou autres pierres dures à grain, dont le frottement procurait à la longue, notamment aux casse-têtes ainsi façonnés, un poli supé-

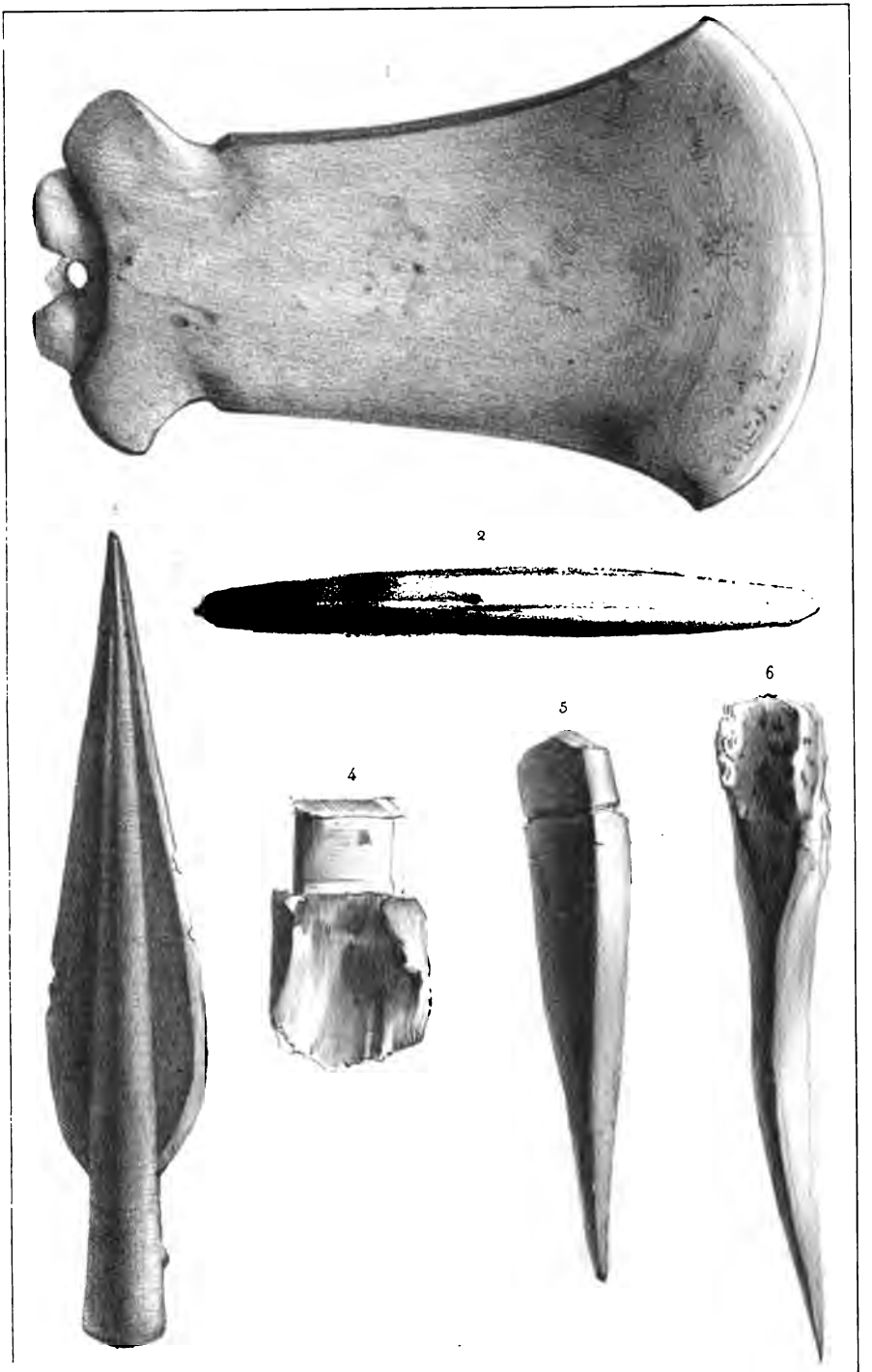

Lith. par Oscar d'Affry.

Imp de Bocquet freres, a Paris.

UNIV. OF MICH.

rieur à celui du marbre ; la collection en compte plusieurs, et l'un d'eux a été figuré au n° 11 de la troisième planche, à cause du frottement qui se remarque à toutes ses faces, sur l'une d'elles notamment, dont la forme restée concave indique son application à une figure convexe comme celle d'une hache en silex.

Ici devrait se terminer la description des dernières découvertes faites à Catenoy, si nous ne nous étions réservé, en parlant des armes et ustensiles de pierre, d'appeler plus spécialement l'attention sur un coin de silex tellement différent des autres par ses proportions et sa forme, qu'il devait être aussi appliqué à un autre usage et à une toute autre destination que les coins ordinaires, grands ou petits, et si nous n'avions aussi voulu l'opposer comme contraste à une magnifique lame de hache en pierre, tout à fait inédite, et qui devait certainement être réservée pour les sacrifices les plus solennels.

Ces deux rares et précieux monumens d'antiquité figurent sous les n^os^ 1 et 2 de la quatrième planche de la description, quoique nous devions constater que le dernier n'a pas été trouvé au mont de Catenoy, et ne nous est advenu que par suite d'un sentiment de bienveillante confiance du donateur, M. Riocreux, conservateur du Musée céramique de Sèvres, si généralement apprécié de ceux qui ont eu l'occasion de recourir à son profond savoir et à son inépuisable complaisance.

Le n° 1^er^ porte de longueur 17 centimètres et demi sur tout au plus 3 centimètres et demi dans sa plus grande largeur, et ne peut être mieux comparé, par sa forme régulière, très affilée seulement des deux bouts qui sont parfaitement égaux, qu'à une navette de tisserand qui n'est ni forée ni rainée.

Il est certain que, dans ces conditions, un semblable instrument ne pouvait ni couper, ni être emmanché, ni servir de coins, mais pouvait être plus maniable que les casse-têtes ordinaires, pour, sans être emmanché, frapper un premier coup dans un sacrifice. La spécialité de sa forme conduirait même à penser, sans abuser des hypothèses, qu'il pouvait être à l'usage des druidesses auxquelles était réservé ce sanglant privilège.

Quant au n° 2 de la même planche, c'était évidemment aussi un instrument de supplice, le plus puissant et le plus terrible de ceux qui nous aient apparu jusqu'ici, puisqu'il porte plus de 30 centi-

mètres de long sur 19 dans la plus grande largeur, qu'il existe dans sa partie supérieure un trou correspondant à des crans destinés à fixer le manche, et ne pèse pas moins de 2 kilog. et demi. Mais une première question se présente : cet instrument, dont l'origine est complètement inconnue, est-il sauvage ou celtique?

En faveur de la première conclusion, on peut dire que le granit dont il est composé était plus à l'usage des péruviens et des sauvages que des celtes, et que, dans différens Musées, il ne serait peut-être pas impossible de trouver des analogues d'un autre hémisphère à cette hache qui s'éloigne complètement de la forme des casse-têtes ou coins celtiques. A la première de ces objections, on peut répondre que le granit était si peu exclu de la composition des armes celtiques, que plusieurs coins en granit gris figurent parmi les découvertes de Catenoy; que le choix des matériaux employés dépendait des ressources offertes par les différentes localités où l'on stationnait, et de l'usage auquel ils devaient être appliqués; qu'une lame en silex, de la dimension de la hache décrite, eut été presqu'impossible à rencontrer; et enfin, aux souvenirs de l'autre hémisphère, on opposera qu'avant ce rapprochement hypothétique, on avait trouvé dans les mains des indigènes de l'Amérique des coins de forme celtique qui avaient pu y être transportés tout aussi bien que le modèle contesté; et enfin que, parmi les rares et grossières ébauches de sculpture, tracées par la main peu exercée des celtes, on trouve la représentation exacte du même instrument, placé dans un lieu tellement spécial, entouré de figures et d'attributs tellement significatifs, que non seulement la ressemblance, mais la destination et l'usage n'en peuvent plus être contestés.

C'est au fond d'une grotte, formée dans l'île de Gavr'Innis, appartenant à l'archipel du Morbihan, connue de plusieurs des Membres de cette Société, que se voit cette figure de hache emmanchée, gravée en creux dans la pierre servant de plafond à cet antre, au-dessus de la place destinée à la victime, indiquée par deux anneaux évidés dans la pierre du fond, juste à la hauteur de l'humérus d'un homme assis, et tellement frottés et usés qu'ils attestent un bien fréquent emploi; tandis que du haut en bas des deux autres parois latérales, au milieu de spirales ayant une grande analogie avec les dessins des Atzèques au Mexique, et en compagnie de deux serpens, on a parsemé avec une abondance et

une régularité presqu'égales à celles des larmes sur un drap mortuaire, des figures de casse-têtes de toutes dimensions.

C'est la similitude exacte de notre lame de granit, avec la figure du plafond de Gavr' Innis, qui nous a décidé à la réunir à nos armes de pierre du mont de Catenoy, dont elle aurait peut-être dû rester séparée à cause de son origine inconnue ; mais il nous a paru qu'en présence de la variété d'instrumens de pierre celtique dont nous recherchions l'origine, la forme, la destination, l'usage et l'emploi, c'était compléter cette nomenclature que d'y joindre la description d'une pièce inédite, d'une forme intéressante et expliquée par son rapprochement et sa ressemblance parfaite, avec une figure qui n'a jamais été reproduite même par M. Merimée, qui, dans la description de la grotte de Gavr' Innis, n'a publié que les figures des parois latérales, parce qu'alors la grotte n'était pas déblayée pour laisser apercevoir la figure du plafond.

Si pourtant cette identité n'était pas admise, si la spécialité devait prévaloir, il sera toujours facile de séparer, dans le classement, ce que le descripteur avait cru devoir rapprocher. Heureux votre dernier élu, si, dans son travail sincère et trop exact, pour n'être pas aride et ingrat, il a pu vous apporter, pour sa bienvenue, quelques faits peu connus, des aperçus nouveaux, des appréciations meilleures, de nature à appeler l'attention, à éveiller la curiosité, à provoquer les recherches d'explorateurs plus habiles, dans le champ de l'antiquité, si fécond quand il est judicieusement fouillé ; et s'il a pu justifier une fois de plus la devise du comité de Clermont : *Tantum prodesse.*

LEDICTE-DUFLOS.

Depuis la rédaction du mémoire qu'on vient de lire, M. Ledicte-Duflos a recueilli, à Catenoy plusieurs autres antiquités d'un haut intérêt, et dont la simple énonciation suffira pour faire apprécier l'importance, en même-temps qu'elle complètera la connaissance des richesses archéologiques déjà découvertes dans ce lieu si fécond

en monumens des siècles passés. Ces nouvelles découvertes se composent des articles suivans :

1° Douze pierres de fronde ;
2° Un polissoir ;
3° Quinze celts ou haches en silex et autres ;
4° Seize lames de couteaux et pointes de flèche en silex ;
5° Une pointe de javelot, en bronze, de petite dimension ;
6° Les fragmens d'une boucle de ceinturon également en bronze ;
7° Deux petites médailles, dites quinaires ;
8° Une espèce de cuiller, en or, mutilée, mais conservant ses dispositions caractéristiques et visiblement destinée à être emmanchée, ainsi que l'indiquent les empreintes existant sur le talon de cet instrument, évidé des deux côtés après la partie concave.

Nous sommes autorisés à annoncer que notre généreux collègue destine encore au Musée de Beauvais ce complément de la collection de Catenoy. Les personnes studieuses qui s'occupent de l'étude de nos antiquités nationales nous sauront gré de leur apprendre cette bonne nouvelle.

(Note du Président de la Société académique.)

NOTICE

SUR

M. JOHN-THÉODORE DUPONT-WHITE.

LUE DANS LA SÉANCE DU 23 AVRIL 1851.

Au milieu des pertes cruelles que la Société académique a faites dans ces derniers temps, il n'en est pas qui ait laissé dans nos rangs un vide plus douloureux que celle de M. Dupont-White. C'est qu'en lui nous ne regrettons pas seulement un Membre distingué par l'étendue des connaissances et l'éclat du talent; mais habitués à jouir des douceurs de son caractère, à apprécier en lui, à côté des qualités brillantes de l'esprit, ces dons du cœur qui lui conciliaient les plus vives sympathies, nous sentons que chacun de nous a perdu un ami dans le collègue que nous pleurons, et que sa perte est pour notre Société un véritable deuil de famille. C'est sous l'impression de ces sentimens que vous m'avez choisi pour vous entretenir de notre douleur commune, comme étant celui d'entre vous qui avait avec notre regretté collègue les relations les plus intimes. C'était me montrer d'avance ce que vous attendiez de moi; c'était me faire comprendre que votre désir était de conserver l'image la plus fidèle et la plus complète de celui dont la voix éteinte pour toujours trouvait tant de sympathie dans nos modestes conférences. Je n'aurai donc, pour répondre à vos vues, qu'à laisser parler mes souvenirs avec lesquels les vôtres se confondront bien souvent. J'aurai atteint mon but et le vôtre si je parviens à me rendre le fidèle interprète des sentimens que M. Dupont-White a laissés dans tous nos cœurs.

John-Théodore Dupont-White est né à Paris, le 21 mars 1801. Son père était français ; sa mère, qui a la douleur de lui survivre, était anglaise, et appartenait à une famille distinguée du Royaume-Uni.

Cette origine mixte, cette fusion du sang de deux grandes nations, dans les veines de M. Dupont, sans altérer en rien chez lui l'amour de notre patrie française, avait exercé sur le développement de ses facultés une influence qui ne s'est jamais effacée, et qui a pu contribuer à donner à son esprit et à son talent cette étendue et cette allure indépendante qui en faisaient le mérite et le charme. Versé dès son enfance dans la connaissance de la langue et de la littérature anglaises, initié aux usages intimes et aux traditions de la civilisation britannique, en même temps qu'il était élevé en France et avec les idées françaises, il avait puisé dans cette double éducation le germe d'une foule de pensées généreuses, d'aperçus ingénieux, d'instructives comparaisons, et peut-être de ce talent, si original et si piquant dans son élégante simplicité, qui le distingue éminemment au milieu des écrivains de notre époque.

Dès sa jeunesse, et avant d'avoir quitté les bancs, M. Dupont-White donnait déjà des preuves d'un talent que vous avez connu dans toute sa maturité. Plusieurs morceaux de prose, où la plume brillante du jeune auteur exprimait avec vivacité les premiers élans d'une âme brûlante, et quelques pièces de vers d'une facture élégante et facile, avaient donné le plus heureux présage de son avenir littéraire. Mais les tendances généreuses de son cœur ne lui permettaient pas de dissiper les dons de cette belle nature dans les stériles jeux d'un esprit cultivé. Plein du désir de servir l'humanité, M. Dupont-White s'empressa de s'inscrire dans les rangs d'une Société célèbre, où il espérait trouver les moyens de se rendre utile, et dans les séances publiques de laquelle il traita plusieurs questions d'un haut intérêt.

C'est vers cette époque que M. Dupont fut appelé dans les rangs de la Magistrature. Cette nouvelle carrière lui offrait de nombreuses occasions de mettre au service de la société un cœur depuis longtemps ouvert à toutes les impulsions généreuses, à toutes les inspirations d'un zèle ardent pour le bien de l'humanité. Successivement Procureur du Roi à Montdidier et à Senlis, il fut appelé, en 1837, à la direction du parquet de Beauvais, à la tête duquel une mort prématurée devait nous l'enlever d'une manière si déplorable.

Ce n'est point ici le lieu de parler des services judiciaires de notre collègue. Il nous suffit de rappeler que, dans une circonstance mémorable, son courage et son dévouement reçurent une récompense justement méritée, et qui fut d'autant plus douce à son cœur généreux, qu'il ne pouvait voir briller sur sa poitrine l'étoile de l'honneur, sans se rappeler qu'il avait eu le bonheur de sauver la vie d'un innocent poursuivi par une multitude égarée et furieuse.

Nous ne pouvons toutefois oublier ici une partie importante de ses travaux judiciaires, où l'homme de lettres et l'antiquaire brillaient d'un vif éclat sous la robe du Magistrat. Il n'est personne ici qui ne se rappelle les discours que M. Dupont-White a prononcés devant le Tribunal, soit aux audiences solennelles de rentrée et d'inauguration, soit à l'occasion de l'installation ou de la retraite des Magistrats. Avec un rare esprit d'à-propos il savait tirer le plus heureux parti de ces occasions, pour développer quelque vérité importante, pour rappeler un souvenir instructif, pour mettre en relief les vertus et la science de quelque grand Magistrat. C'est peut-être dans ces premiers essais de recherches historiques qu'il a découvert la nouvelle voie dans laquelle il était appelé à parcourir une carrière si brillante, et peut-être est-ce à l'éloge d'Antoine Loisel que nous avons dû les importans travaux par lesquels il a conquis une si belle place dans les sciences historiques.

Aussi, lorsque la Société Académique se forma à Beauvais, sous le titre d'abord plus restreint de Comité Archéologique, M. Dupont-White figura au nombre de ses premiers fondateurs et s'y fit immédiatement remarquer par son zèle et par le mérite de ses travaux. Attaché à la Commission permanente de Bibliographie, qui avait pour mission l'exploration des bibliothèques publiques et privées, il ne tarda pas à signaler l'éminente aptitude qu'il avait pour les recherches historiques, le rare talent avec lequel il savait mettre en œuvre les faits intéressans que ses investigations rendaient à la lumière.

La belle bibliothèque de M. Le Caron de Troussures avait été mise à sa disposition par M^me^ Le Caron, avec la bonne grâce qu'elle sait mettre à tout. C'était une mine bien précieuse entre les mains de M. Dupont, et il sut en tirer des trésors dont il fit profiter la Société Académique. Chacun de nous se rappelle avec quel plaisir nous entendions dans nos séances la lecture des Mémoires intéressans et des

piquantes Notices dont il trouva les élémens dans ce riche dépôt. Antoine Loisel, Foy-Vaillant, Vincent de Beauvais, l'abbé Dubos lui fournirent le sujet de Notices biographiques qui appelèrent vivement l'attention publique sur ces illustres enfans de notre pays.

C'est à cette source féconde que M Dupont puisa les matériaux d'un intéressant morceau d'histoire locale qui devint l'introduction la plus naturelle des *Mémoires* de la Société Académique.

Dans ce travail, intitulé : *Les Antiquaires de Beauvais*, M. Dupont fait voir qu'à toutes les époques, mais surtout depuis le XVI^e^ siècle, la ville de Beauvais a constamment possédé une succession, non interrompue, d'érudits se transmettant religieusement la mission de rechercher les origines, les titres et les traditions de la cité, et dont chaque génération lègue toujours à celle qui la remplace le domaine des faits historiques augmenté de ses propres travaux. Je n'ai pas besoin de rappeler à votre souvenir les aperçus piquans à l'aide desquels M. Dupont explique cette tendance des Beauvaisins aux recherches historiques, à l'étude et à l'amour de l'antiquité, même aux époques les plus dédaigneuses de ce genre d'explorations. Je ne pourrais aussi que rester au-dessous de vos propres impressions, en vous rappelant les détails biographiques pleins d'intérêt que cette Notice collective contient sur Godefroy-Hermant, Etienne de Nully, Denis Simon, S. Tiersonnier, le Mareschal de Fricourt, Langlet du Fresnoy et beaucoup d'autres, parmi lesquels on doit surtout distinguer les trois savans amis, Danse, Borel et Bucquet, et le Président Le Caron de Troussures, qui semble avoir été destiné à servir de lien et de transition entre les antiquaires de l'ancienne France et la Société académique. En jetant les yeux sur cette Notice, où justice est si bien rendue à ceux qui nous ont précédés dans l'exploration des antiquités nationales, chacun de nous saura gré au spirituel et savant collègue que nous avons perdu d'avoir si bien payé envers nos devanciers la dette de notre reconnaissance.

Le second numéro de nos Mémoires n'eut rien à envier au premier. Passionné pour toutes les gloires d'une contrée où il avait promptement conquis le droit de cité, en s'identifiant à ses plus nobles sympathies, M Dupont-White ne pouvait manquer de déposer son hommage aux pieds de la jeune héroïne dont le nom brille comme une glorieuse étoile au milieu des courageux assiégés de 1472. Ce beau travail restera comme le tableau le plus complet et le plus animé

qui ait été donné du siége mémorable où l'énergique résolution des Beauvaisins et l'héroïque dévouement de Jeanne-Hachette et de ses compagnes sauvèrent le dernier boulevard de la France, et apprirent au duc de Bourgogne qu'il lui fallait compter avec les habitans de Beauvais avant de se dire maître du royaume.

Pendant que M. Dupont enrichissait ainsi nos Mémoires académiques, et justifiait par ses travaux d'élite le choix que vous aviez fait de lui comme Vice-Président de la section d'Archéologie, d'autres productions du même genre, sorties de sa plume, confirmaient et étendaient sa réputation au-dehors. L'appel fait par la Société des Antiquaires de Picardie, en 1840, lui inspira l'heureuse idée d'écrire l'histoire de Beauvais pendant l'époque orageuse de la Ligue. Il était impossible de mieux choisir son terrain, pour donner à une histoire locale tout l'intérêt de l'histoire générale, car le rôle important qu'a joué la ville de Beauvais pendant cette guerre religieuse, l'initiative de ce grand mouvement, pris en quelque sorte à ses portes, et la tardive soumission de cette ville au vainqueur, que déjà reconnaissait la France presque entière, permettait de suivre dans notre cité toutes les phases de ces mémorables événemens, et d'en étudier en quelque sorte, dans de fidèles spécimen, les caractères intimes et la véritable portée. Profondément versé dans la connaissance de l'histoire et des mœurs de la France, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, M. Dupont sut tirer un grand parti de ce fonds précieux qu'il enrichit encore de recherches spéciales sur les usages locaux et sur les traits distinctifs des personnages qui figurent dans son histoire de *la Ligue à Beauvais*. Il parvint ainsi à donner à chacun des hommes célèbres dont il raconte les actes, sans s'écarter en rien de la fidélité scrupuleuse de l'historien, une physionomie fortement caractérisée, qui permet de les connaître et de les distinguer comme les héros d'un roman, et qui grave profondément le souvenir de ces piquantes individualités dans l'esprit du lecteur. A la finesse des touches, à la justesse du coloris, on voit que ces ligueurs Beauvaisins et leurs antagonistes peuvent être à juste titre considérés comme des types qui représentent les hommes des divers partis dans tout le reste de la France. Le fougueux chanoine Lucain, le loyal et chevaleresque Saysseval, le farouche de Mouy peuvent donner une idée exacte de ce qu'étaient alors les acteurs de ce grand drame qui a exercé une si profonde influence sur le caractère et l'esprit français.

Mais tout le monde a distingué le portrait plein de vie et de vérité que M. Dupont-White a fait de Nicolas Godin, homme remarquable à plus d'un titre, dans lequel une tradition superficielle s'est obstinée long-temps à ne voir qu'un factieux vulgaire, et qui, par son caractère énergique, la sincérité de ses convictions et sa haute capacité administrative, a droit d'occuper dans l'histoire une place plus honorable que celle qu'on lui a faite en oubliant ses plus brillantes qualités, pour ne vanter en lui que l'ennemi du roi.

Un ouvrage que recommandaient des qualités aussi éminentes, ne pouvait manquer d'être apprécié de tous. Aussi, quand la Société des Antiquaires de Picardie proclama le triomphe de son auteur et lui décerna la médaille d'or qu'elle avait offerte à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la province, l'opinion publique ratifia avec empressement sa décision, et *la Ligue à Beauvais* prit immédiatement place, non seulement en Picardie, mais à Paris et partout où l'on s'occupe d'histoire nationale, comme un beau monument élevé en souvenir de nos grandes convulsions religieuses et politiques du XVI^e^ siècle. Ce fut avec bonheur que la Société académique de l'Oise vit le succès d'une œuvre due à l'un de ses Membres les plus distingués.

Loin de s'endormir dans son triomphe, M. Dupont ne considéra sa victoire que comme un encouragement à de nouveaux travaux. Les nombreuses recherches qu'il avait faites pour un but spécial, lui avaient procuré la connaissance d'une foule de faits curieux et inédits sur d'autres points et sur d'autres époques, et lui avaient inspiré la pensée de traiter quelques autres sujets de l'histoire locale. Le XIV^e^ siècle et les terribles déchiremens de la Jacquerie, cette conquête sociale née au milieu de nos paisibles et douces populations, avaient surtout fixé son attention, et il préparait un grand travail sur cette époque mémorable.

Il avait aussi entrepris une vaste galerie biographique dans laquelle il se proposait de réunir des Notices sur tous les hommes qui ont illustré le département de l'Oise, dans le clergé, l'armée, la magistrature, l'administration, la politique, les lettres, les sciences et les arts. Quand on se rappelle le talent tout particulier que M. Dupont-White avait pour ce genre d'écrits, on ne peut se défendre d'un vif regret, en pensant qu'une mort prématurée l'a empêché d'accomplir une œuvre à laquelle le destinait admirablement la nature distinguée de son esprit.

A côté de ces grands travaux restés inachevés, nous osons à peine en citer de moins importans, qui auraient suffi à la gloire d'un autre, et qui se perdent dans l'ensemble des grands travaux historiques de M. Dupont. La Société académique ne peut cependant pas oublier les intéressantes lectures que nous avons entendues de sa bouche sur les anciennes Maisons de Beauvais, sujet stérile en apparence, mais auquel il savait rattacher tant de curieux détails de mœurs, tant de piquantes anecdotes. Nous n'avons pas non plus oublié le beau travail, presque terminé, sur le château de Milly, que relevait une savante dissertation sur le saint archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket. Mais surtout, aucun de nous n'a oublié cette soirée d'émotions et de deuil dans laquelle M. Dupont, détachant une feuille de ses Illustrations de l'Oise, avait rendu, au milieu de l'attendrissement général, un hommage douloureux à la mémoire de ce jeune et brillant de Saint-Germain, si fatalement enlevé, au milieu même de son triomphe, à l'armée qui le pleure encore, à une famille où son souvenir vivra toujours comme un noble exemple, à des compatriotes qui comptaient sur sa gloire pour l'honneur du pays.

C'est au milieu de ces travaux, nobles délassemens d'une âme ardente et généreuse, qu'un mal cruel, long-temps supporté avec un courage calme et une douceur que chacun admirait, se déclara avec une gravité alarmante. Une pleurésie, qui l'atteignit dans l'accomplissement de ses devoirs judiciaires, vint encore aggraver sa position. Les efforts de la médecine, les soins d'une tendre épouse furent impuissans pour combattre le mal qui depuis long-temps minait cette vigoureuse constitution. Chaque jour éteignait une des dernières lueurs d'espérance que les amis de M. Dupont avaient pu conserver. Lui-même ne tarda pas à reconnaître la gravité de son état, et, dans cette circonstance suprême, il donna de nouvelles preuves de force morale et de courage. Père tendre, affectueux époux, ami dévoué, M. Dupont tenait à la vie par les liens les plus forts et les plus légitimes. Ce n'était pas non plus sans amertume qu'il laissait inachevés ces ouvrages dont la pensée l'avait occupé et charmé pendant tant d'années. M. Dupont n'en montra pas moins en face de la mort ce courage intrépide qui était un des traits les plus saillans de son caractère. Hâtons-nous d'ajouter, parce que là est la plus précieuse consolation de sa famille et de ses amis, que ce

courage, don inné de sa belle nature, était soutenu par le plus puissant des appuis, une foi religieuse, sincère et profonde. Avec son esprit juste et son cœur droit, M. Dupont avait senti, depuis plusieurs années déjà, que l'homme a des devoirs à remplir envers son Créateur. Il avait compris, avec cette merveilleuse sagacité que donne la bonne foi dans ces graves matières, que le culte est la conséquence naturelle de la croyance, et que le cœur de l'homme est trop faible et trop fragile pour accomplir convenablement et constamment ce grand devoir sans une règle et une autorité qui le dirigent et le soutiennent. Son esprit observateur, habitué à scruter les origines et à sonder la profondeur des temps, avait été vivement frappé du spectacle de cette perpétuité de la religion, qui a traversé tous les siècles, depuis la création du monde jusqu'à nos jours, toujours appuyée sur la même tradition, et seule capable d'expliquer notre origine et de nous éclairer sur nos destinées. Mais ces vues générales ne suffisaient pas à M. Dupont. Loyal envers Dieu comme il l'a toujours été envers les hommes, il aurait regardé comme indigne de la majesté divine et comme incompatible avec sa propre sincérité l'hommage restreint d'un incomplet acquiescement aux vérités de la religion, et dans le désir qu'il avait de remplir, sans réserve et sans arrière-pensée, son devoir d'honnête homme à ce nouveau point de vue, il entreprit les études les plus sérieuses sur les fondemens de la foi. Les nombreux extraits qu'il a faits des meilleurs ouvrages en ce genre, et surtout l'étude consciencieuse qu'il fit d'un excellent livre dont l'auteur était devenu son ami, comme il est celui de tous ses lecteurs (1), portèrent chez lui la conviction à un degré tel que, dans les dernières années de sa vie, le plus impérieux de ses besoins était de faire partager à ceux qu'il aimait le bonheur qu'il avait trouvé dans la religion.

C'est à ces sentimens chrétiens qu'il a dû l'héroïque résignation avec laquelle il a supporté les dernières et cuisantes douleurs qui ont achevé d'épuiser en lui les sources de la vie. Il a abordé la mort comme il avait toujours su aborder le péril, l'œil ferme, le front haut, le cœur ému, mais sans faiblesse, aussi éloigné de l'impassi-

(1) *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, par M. Auguste Nicolas.

bilité d'un cœur sec que de la pusillanimité d'une âme étroite. Sa noble mort restera pour ses amis la plus douce des consolations comme le plus beau des exemples, et son souvenir restera profondément gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Au sein de la Magistrature, où il comptait autant d'amis que de collègues; dans nos rangs, où il laisse un vide qui ne se comblera pas; au milieu des classes élevées, où l'élégance de son esprit, la distinction naturelle de ses manières et sa loyauté chevaleresque étaient justement appréciés; enfin, sous l'humble toit du pauvre on se rappellera toujours avec émotion cet homme de cœur qui venait familièrement s'asseoir au coin du foyer le plus modeste, qui savait si bien entrer dans la pensée intime du malheureux, interroger discrètement ses douleurs les plus secrètes, s'associer à ses vœux, partager ses craintes et ses espérances, et chez qui le bienfaiteur ne se montra jamais que sous les traits et avec l'accent de l'ami.

DANJOU.

NOTICE

SUR

L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-AUX-BOIS.

A quelques lieues de Noyon, de Compiègne, de Montdidier et de Saint-Just, sur le bord de l'antique chaussée conduisant de Cœsaro magus à Rodium, et non loin d'une autre voie romaine communiquant de Montdidier à Nanteuil-le-Haudouin, existait, il y a environ un demi-siècle, le monastère de Saint-Martin-aux-Bois, l'un des plus anciens et des plus illustres que l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin ait possédés en France.

Fondé vers l'an 1080 par la libéralité royale, enrichi par les seigneurs de l'Eglantier et par d'autres châtelains du voisinage, déjà, dès le commencement du XIII^e^ siècle, il possédait des revenus immenses, dont les abbés crurent ne pouvoir faire un plus saint usage qu'en les employant à élever à Dieu un temple digne de lui.

Le XIII^e^ siècle fut, comme on le sait, un siècle de foi et d'entraînement. C'est à cette époque que l'on construisit ces magnifiques basiliques qui, par l'heureux arrangement de leurs parties, la richesse de leurs ornemens et surtout leurs proportions colossales et leur caractère de grandeur et de majesté, produisent un effet magique et impriment à l'âme un sentiment éminemment religieux. C'est à cette époque que surgirent, comme par enchantement, les cathédrales de Chartres, de Reims, de Beauvais et d'Amiens, ces sublimes

épopées en pierre que l'on considère toujours avec une vive émotion et que l'on ne quitte qu'à regret. Souvent alors les abbés rivalisèrent de zèle et d'efforts avec les évêques ; ils appelèrent à leur secours leurs parens, leurs voisins et leurs vassaux, et l'église du monastère s'éleva noble et majestueuse comme celle de la ville épiscopale, quelquefois même non moins haute et non moins étendue. Combien de monumens de ce genre couvraient encore le sol français, et en particulier nos contrées, avant les jours de la tourmente révolutionnaire ; et maintenant l'on ne rencontre plus guère partout que les ruines et les débris de ces admirables constructions : une tour isolée, un portail surmonté de quelques voussures à demi-rompues, une colonne soutenant la retombée d'un arceau ou une arcade solitaire rappelant ces monumens druidiques que l'on retrouve quelquefois au milieu des forêts, et qui ne sont formés que de quelques pierres brutes superposées. Dans plusieurs endroits, néanmoins, l'église abbatiale n'a point été détruite. Elle subsiste, semblable à un vieux chêne que l'orage a long-temps agité, mais qu'il n'a pu abattre. Notre diocèse est fier de compter encore plusieurs de ces édifices construits au beau siècle de l'architecture ogivale ; et, parmi eux, l'église de Saint-Martin doit occuper un rang distingué. Les bâtimens qui l'accompagnaient sont tombés, mais au milieu des décombres elle est debout, couverte, il est vrai, des cicatrices qu'elle a reçues des siècles et des hommes, toujours belle cependant et toujours imposante.

Les annales de l'abbaye se taisent sur l'époque de la construction de ce somptueux monument et sur l'abbé qui le fit élever. Ceux qui gouvernaient au XIII^e^ siècle le monastère de Saint-Martin étaient des hommes d'une abnégation complète, qui ayant renoncé aux grandeurs du monde et à un nom illustre pour s'ensevelir dans le cloître et y mener une vie pauvre et cachée, se souciaient peu de conserver à la postérité le souvenir de leurs nobles entreprises. Travaillant pour Dieu seul, de lui seul ils voulaient recevoir la récompense de leur zèle et de leurs vertus. Leur détachement était même quelquefois si grand, qu'après avoir passé plusieurs années dans la charge abbatiale, fatigués de l'éclat qui environnait la dignité dont ils étaient revêtus, ils l'abdiquaient pour redescendre au rang de simple chanoine et terminer leur carrière dans l'obscurité. *Wallon de Montigny* et *Hugues de Rouviller* donnèrent à leurs religieux ce

touchant exemple de renoncement, après les avoir gouvernés avec sagesse et les avoir comblés de nombreux bienfaits.

L'église n'offre elle-même aucune inscription qui retrace le nom de son fondateur ou celui de l'architecte qui l'a construite. Mais au milieu des grisailles qui ornent les hautes fenêtres du chœur, on aperçoit un personnage à genoux tenant en main une verrière dont il fait hommage à saint Martin, et au-dessus de ce personnage on lit l'inscription suivante : *Messire Jehan de Rouviller*. Ancêtre, ou peut-être même frère de Hugues, 19e abbé dont il vient d'être question, ce Jehan de Rouviller fit faire sans doute toutes les autres vitres de l'église, car on n'y trouve point d'autre nom et elles ont d'ailleurs une parfaite ressemblance.

Lorsqu'après avoir mesuré de l'œil les vastes dimensions de la basilique et examiné la disposition et les ornemens de ses parties principales depuis le sol jusqu'au sommet des arceaux, l'on vient ensuite à en dessiner les contours et à fixer son attention sur le plan général, on est obligé de reconnaître, que deux sentimens différens, mais qui savent si bien s'allier dans une âme chrétienne, ont animé l'architecte, une humble retenue et un vif enthousiasme religieux. Quoique exécuté sur une très-grande échelle, le plan ne ressemble cependant pas à celui de nos vastes cathédrales ; c'est encore la forme des premiers temples chrétiens. Point de transepts, point de bas-côtés autour du chœur, point d'autres chapelles que celles qui terminent les collatéraux de la nef. La simplicité de ce plan semble bien accuser dans celui qui l'a tracé l'intention de rappeler les siècles où l'église sortant des catacombes construisait ses temples sur le modèle des basiliques profanes. Vivant sans doute dans le cloître, il comprenait que le lieu où ne se réuniraient guère que des hommes qui comme lui s'étaient fait pauvres pour Jésus-Christ, devait être plus modeste que l'église destinée à recevoir une multitude immense de fidèles. Mais bientôt ne pensant plus qu'à la grandeur de celui en l'honneur duquel le monument devait être consacré, il fit céder ce premier sentiment à l'enthousiasme, à l'exaltation et à un besoin immense de s'élever vers le ciel, ainsi que l'indiquent si bien et la hauteur des piliers et l'élancement des fenêtres et l'élévation des voûtes, en un mot le caractère grandiose de toutes les parties de l'édifice.

Par sa légèreté et le choix des ornemens qui le décorent, le chœur

a les plus grands rapports avec celui de la cathédrale de Beauvais et les saintes chapelles de Paris et de Saint-Germer. Rien de plus hardi que ces sept grandes fenêtres qui ont leur base à quelques pieds seulement au-dessus du sol et qui ne se terminent que sous l'intrados des voûtes. On ne sait comment se soutiennent ces colonnettes si minces, si délicates, divisant les fenêtres en trois compartimens et s'élevant, hautes de 65 pieds, pour recevoir la retombée de petites ogives que surmontent des trèfles dont les lobes se contournent de la manière la plus gracieuse. Les vitraux sont loin sans doute d'avoir le brillant éclat des mosaïques variées de Bourges et de Chartres. Ce ne sont pas d'immenses tableaux représentant, avec les couleurs les plus vives, des faits de l'ancien et du nouveau Testament ou retraçant d'antiques légendes. On n'y voit que des fleurs et des réseaux d'une teinte noire, jetés avec profusion sur un fond uniforme d'un gris verdâtre. Mais quelque simples que soient ces verrières, elles le cèdent peu pour l'effet aux grandes vitres historiées. On dirait d'immenses courtines de Damas déroulées devant les fenêtres pour affaiblir l'éclat de la lumière. Elles ne laissent en effet pénétrer que quelques faibles rayons, et l'on sait combien cette demi-obscurité porte au recueillement religieux et à de profondes méditations.

Quoique la nef ait la même élévation que le chœur, elle n'en a pas la légèreté; elle est d'un style plus grave et plus sévère, mais peut-être par là même plus imposant. Les piliers des cinq grandes travées qui la composent, sont flanqués, comme à Beauvais, de quatre demi-colonnes, munies de chapiteaux à feuilles recourbées; de simples moulures cylindriques encadrent les arcades, et à la place qu'occupe ordinairement le triforium, des quatre-feuilles simulés étalent sur le plein des murs leurs larges pétales arrondis.

Les fenêtres qui règnent au-dessus de ces quatre-feuilles, moins longues que celles du chœur, mais comme elles divisées en trois compartimens que couronnent des rosaces à jour, s'élèvent majestueusement jusqu'au haut de l'édifice. Leurs magnifiques verrières au fond grisâtre, semé de fleurs et d'entrelacs, s'offraient aussi autrefois comme de longues draperies couvertes des plus élégans ramages; mais détruites par l'action des élémens, elles ont presque toutes été remplacées par des vitres ordinaires. Ces fenêtres sont les seules qui éclairent la nef; l'architecte craignant que malgré la teinte

foncée des vitraux, une trop vive lumière ne pénétrât dans l'église, n'a pratiqué aucune ouverture dans les collatéraux. Leurs murs cependant ne sont pas sans ornemens. Dans chaque travée se dessine une grande arcade en tiers-point renfermant quatre ogives unies deux à deux sous des arcades intermédiaires et surmontées de rosaces à nombreux fleurons. Des colonnettes à chapiteaux, ornés de feuillages, soutiennent ces diverses ogives simulées et décorent agréablement toute l'étendue des parois.

Au bout du bas-côté de gauche, près de l'autel, les arcades sont recouvertes en partie par un mausolée remarquable dont la construction paraît un peu postérieure à celle de l'édifice. Deux niches faiblement en saillie surmontent la représentation de deux cercueils, ne se montrant que par leur extrémité. Deux statues se dressaient autrefois dans les niches, et sans doute quelqu'inscription indiquait le nom des illustres personnages auxquels ce monument funéraire a été élevé. Mais statues et inscriptions tout a disparu. Les ossemens ont été arrachés du caveau que le mausolée recouvre, et il ne subsiste plus maintenant qu'une vague tradition rapportant qu'un seigneur de la contrée et sa femme, qui avaient fait de grands dons à l'église, étaient inhumés dans ce lieu, et qu'on n'a jamais cessé jusqu'en 93 de prier Dieu une fois chaque année pour le repos de leurs âmes.

Vis-à-vis du cénotaphe, dans l'autre collatéral, se trouve l'entrée de la sacristie, vaste salle voûtée, construite sous le règne de Louis XII ou de François I^er^. Ses larges voûtes, comme presque toutes celles de cette époque, sont couvertes de nervures qui étendent dans tous les sens de nombreux rameaux et que recouvrent une multitude de roses et d'écussons blasonnés. Deux espèces d'armoiries se présentent sur ces écus, surmontées d'une crosse. Les unes sont celles de l'abbaye : *d'hermine à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or*. Les autres, dont le fond est couvert de deux fasces et de trois cœurs, 2 et 1, couronnés sur les fasces, appartenaient sans doute à l'abbé sous lequel a été élevée cette dépendance de l'église, ou à quelque riche prélat qui par ses libéralités aura puissamment contribué à sa construction. Les mêmes armes se retrouvent au-dessus de la porte, au milieu d'arabesques et des plus délicieux ornemens de la renaissance.

En même temps que l'on construisait cette vaste sacristie, l'on

ornait chaque côté de l'église de deux rangs de stalles d'une prodigieuse richesse. Placées d'abord dans la partie la plus avancée de la nef, elles y restèrent jusqu'aux dernières années du XVIII[e] siècle. Alors on les enleva de ce lieu qui devait désormais n'être plus occupé que par les fidèles. On en relégua une partie, jugée inutile, au fond de l'église et dans les bas-côtés. Mais les rangs supérieurs, les plus riches et les plus élevés, furent rétablis dans le chœur dont ils occupent toute l'étendue, et où ils apparaissent comme une dentelle d'un prix inappréciable au bas d'un magnifique vêtement.

Ces hautes stalles se composent de trois parties principales qui méritent d'être décrites en particulier : les siéges, les dossiers et les couronnemens.

Le dessous du couronnement est simple. C'est un quart de cylindre se prolongeant d'une extrémité à l'autre de la série, et n'ayant pour tout ornement que des nervures qui en dissimulent la longueur. Mais contre cette demi-voûte, se soude au-dessus de chaque stalle un antéfixe du goût le plus pur et du travail le plus exquis. Un arc Tudor, d'où pendent de jolis festons, repose sur des consoles profondément sculptées et se divise pour former un double talon sur lequel rampent des feuilles de choux, de chardon ou de chêne. Au-dessus de cet arc, règne une galerie de petites arcades trilobées que couronne un agréable rinceau à jour, en forme de balustrade. Une croix et un épais panache surmontent la pointe de l'accolade, et des contreforts chargés de bouquets et de frontons, s'élèvent entre les antéfixes et se terminent par de légers pinacles.

Les ornemens appliqués à la partie supérieure des dossiers sont à peu près les mêmes que ceux qui viennent d'être décrits : arcades en talon, ornées de festons et de feuilles, contreforts surmontés de pinacles, galerie formée d'arcades en ogive que décore intérieurement un arc trilobé. Il y a cependant dans leur forme et leur disposition quelque différence, et la balustrade que supporte la galerie, au lieu d'être comme dans les antéfixes composée de feuillages, présente des encadremens en forme de poire qui renferment des trèfles et des quatre-feuilles arrondis.

Les côtés des siéges, revêtus sur leurs faces latérales d'arcades géminées, présentent en avant deux charmantes colonnettes superposées que sépare l'une de l'autre un accoudoir orné de quelques figures singulières et grotesques. — A droite, près de l'autel, se

montrent d'abord un chameau au long cou et au dos doublement arqué, puis une syrène à la gracieuse figure de femme et au corps terminé en poisson. Plus loin, un vieux religieux assis et couvert de son capuce récite en grimaçant son office et fait signe de la main aux êtres qui l'environnent de ne point venir interrompre sa prière (*Fig.* 11). Plus loin encore, un autre moine se livre à de profondes contemplations, mais on s'aperçoit, à l'expression de son visage, qu'il est saisi d'une frayeur subite à la vue des monstres horribles qui s'offrent à ses regards. L'enfer n'en a jamais vomi de plus affreux. Celui-ci a l'échine fortement élevée, baisse la tête, grince les dents et s'apprête à dévorer la proie qui va s'offrir à lui (*Fig.* 12). Celui-là replie sous son ventre une énorme queue qui se termine en avant par une gueule de monstre marin. Un troisième, séparé du précédent par une tête de femme couverte d'un long bonnet flottant, a le corps d'un quadrupède, la tête, la poitrine et les bras d'un homme; de son menton pend une barbe épaisse, qui se divise en deux touffes et qu'il saisit de ses deux mains (*Fig.* 8). Un quatrième, semblable à une truie, joue de la cornemuse, tandis que ses petits pendent à ses mamelles. Une tête d'homme, à longue chevelure et à bonnet replié, termine cette rangée. — A gauche se continue la suite des animaux grotesques. La marche est ouverte par un quadrupède à longue queue, après lequel s'avance un singe armé d'une énorme massue, et un mammifère à tête d'oiseau qui paraît vouloir s'élancer vers le ciel. Ensuite se présentent successivement : un énorme crapaud armé d'une cuillère, avec laquelle il puise dans une ample soupière placée devant lui (*Fig.* 7); une vache à la lourde allure, jouant de la musette, et un singe agitant ses doigts sur les touches d'une vielle dont il fait violemment tourner la manivelle (*Fig.* 9). Ces curieux musiciens ont à leur suite un animal chimérique qui se replie sur lui-même et se présente aux spectateurs dans une posture hideuse. Enfin vient la mort, avec ses traits horribles, couverte d'un ample manteau, et derrière elle un griffon (*Fig.* 10). Ces figures, en apparence si chimériques, si bizarres, ne sont cependant pas le fait d'une imagination exaltée et délirante, ce n'est pas non plus le seul besoin de varier les ornemens et de donner de la vie à cette magnifique boiserie, qui les a enfantées Symbole expressif d'un vice ou d'une séduction, elles concourent toutes à représenter un grand drame qui regarde l'humanité tout

3

6

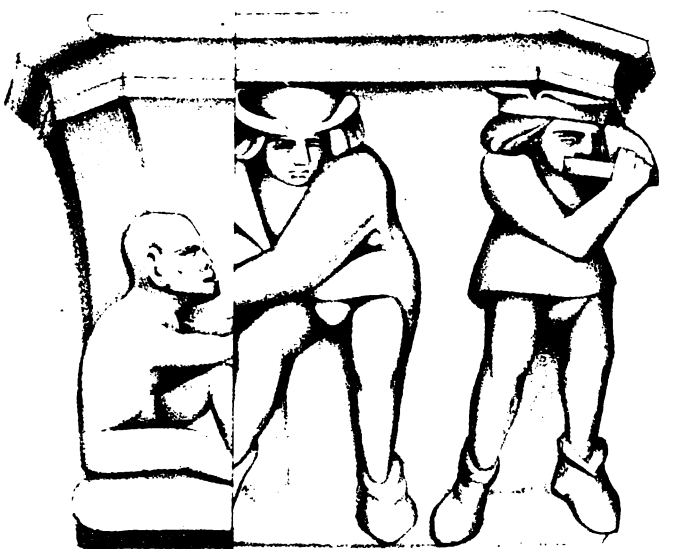

Godo A. Lith. de Bove à Beauvais.

UNIV.
OF
MICH.

entière, celui de la guerre incessante que livrent à l'homme ses passions mauvaises. Ce chameau à haute stature, cette syrène séduisante, ce crapaud qui mange avec avidité, ces bêtes féroces prêtes à dévorer leur proie, ces animaux grotesques qui jouent des instrumens ne sont-ils pas les figures de l'orgueil, de la volupté, de l'amour de la table, de la haine et des divertissemens mondains? Vivant éloigné de tout ce qui enchante, ayant renoncé aux richesses, aux honneurs et aux plaisirs, le pieux cénobite, dans sa solitude, a cependant encore tout à craindre des illusions de l'esprit et des affections du cœur. Ses passions l'ont accompagné jusqu'au milieu du cloître; mais là il trouve, pour les combattre et pour les vaincre, des armes puissantes dans la prière, dans la méditation de son néant, dans les contemplations célestes et surtout dans la pensée du moment terrible de la mort où, séparé de tout, il paraîtra seul avec ses œuvres devant le souverain juge. Et c'est là ce qu'a voulu rappeler continuellement aux religieux du monastère celui qui, par ses pieuses largesses, fit sculpter ces siéges où ils devaient venir, plusieurs fois le jour, passer des heures entières pour chanter les louanges de Dieu.

Quelques remarquables que soient les figures des accoudoirs, on en voit sur les miséricordes qui présentent un plus haut intérêt, et sous le rapport de l'art et sous celui du symbolisme chrétien. C'est encore une page de la grande histoire humanitaire. C'est l'homme représenté, soit sous ses propres traits, soit sous de naïfs emblèmes dans les différentes positions où la fortune peut le placer, dans les occupations auxquelles il se livre, au milieu des plaisirs et des divertissemens qu'il cherche, souvent avec trop d'ardeur, et où il est loin de trouver le bonheur dont il s'était flatté. Mais tandis que sur les accoudoirs les figures sont isolées, ici le drame se divise en autant de tableaux animés qu'il y a de stalles différentes. Chaque miséricorde, à l'exception pourtant de quelques-unes, est couverte de plusieurs acteurs qui concourent à la représentation d'une même scène.

A droite, la première et la seconde miséricorde, qui semblent commencer la série, portent les symboles des titres de noblesse acquis d'abord par la force et la valeur guerrière et transmis à la famille comme un imprescriptible héritage. Ce sont des écussons suspendus aux branches de deux arbres vigoureux, au-dessus d'un cheval et d'un lion, tous deux calmes et dans l'attitude du repos.

Sur la troisième, un noble personnage frappe rudement un animal dressé sur ses pattes et armé d'un bâton (*Fig.* 2). Celui-ci paraît avoir opposé quelque résistance à l'homme qui le châtie, mais son bâton est rompu : il est obligé de renoncer à la lutte et de prendre la fuite ; image frappante de l'homme réduit en servitude et forcé d'obéir sans réplique à toutes exigences de son maître.

A la quatrième, une villageoise, au maintien simple et modeste, s'occupe à filer avec la quenouille et le fuseau, tandis qu'un singe dressé devant elle la contemple avec attention et s'intéresse à son travail (*Fig.* 4).

A la cinquième, deux magots à longue queue sont en présence. Armés l'un et l'autre d'un énorme bâton, ils s'escriment avec acharnement.

A la sixième, un maître d'hôtel qu'accompagne un pannetier et un échanson, s'avance gravement. Possesseur des clefs du cellier, l'échanson tient son broc de la main gauche ; le pannetier porte des deux mains une large corbeille remplie de pains.

A la septième, deux bateleurs en habits de fou donnent au public une de leurs curieuses représentations ; le premier, à genoux et soulevant la corne de son capuce, salue l'assistance ; l'autre, les mains croisées par derrière, s'élève sur la pointe des pieds et saisit avec les lèvres un objet sphérique suspendu au-dessus de sa tête (*Fig.* 5).

A la huitième, un châtelain et une châtelaine, assis devant une table couverte de mets variés, prennent ensemble leur repas, servis par un échanson qui se tient droit à leur côté.

A la neuvième, deux burlesques musiciens semblent vouloir égayer le couple précédent au son de leurs bruyans instrumens. L'un joue de la flûte, l'autre fait vibrer du poing la peau d'un petit tambourin (*Fig.* 6).

A la dixième, deux villageois portent sur leurs épaules un pesant coffre-fort qu'ils ont rempli du fruit de leur labeur ou plutôt qu'ils ont enlevé à leur maître. Ils précipitent leur marche dans la crainte qu'on ne leur ravisse leur trésor.

De l'autre côté du chœur, s'offrent les sujets suivans, en commençant par le fond de l'apside :

1° Un homme couvert d'un manteau fort court terrasse un animal à longues oreilles ;

2° Deux ours valsent tandis qu'un troisième joue de la clarinette ;

5° Deux animaux à longue queue supportent un écusson somm d'un casque qu'ornent deux longs lambrequins ;

4° Deux ours assis portent encore un écusson couvert d'une croi ancrée ;

5° Au milieu de larges feuilles de vigne pend une belle grappe de raisin ;

6° Un abbé mitré, revêtu d'une chappe, se promène au milieu d'un verger ;

7° Sur un fond uni se dessinent des feuilles de vigne accompagnées de glands ;

8° Une fille, en habits de religieuse et armée d'une scie à dents aiguës, coupe le diable par le milieu du corps : celui-ci pose une main par terre comme pour prendre des forces et de l'autre il cherche, mais en vain, à écarter l'instrument de son supplice. La joie brille dans les yeux de la jeune fille victorieuse. Le démon vaincu et plein de rage fait d'horribles contorsions (*Fig.* 1 (*));

9° Un homme poursuit avec un balai deux misérables qui paraissent s'être rendus coupables de quelque crime honteux ;

10° Deux sculpteurs, l'un homme, l'autre animal ou démon, achèvent une statue de femme.

A la vue de ces tableaux si simples, mais si frappans, des soins domestiques, de la honte qui accompagne le crime, de la frivolité des plaisirs, du néant des grandeurs, des chagrins qu'éprouvent si souvent ceux qui possèdent des richesses, et du calme dont on jouit dans la solitude, que la vie du cloître paraissait délicieuse ! Là point de soucis, point de trouble, là les joies les plus pures et les plus consolantes espérances, et si l'ennemi du salut ose quelquefois livrer de rudes assauts, il est bientôt forcé de s'avouer vaincu.

A l'extrémité de chaque rang de stalles du côté de la nef, s'élève une cloison composée de deux compartimens, l'un correspondant aux siéges, l'autre aux dossiers, et couronnée par un antéfixe qui se joint à ceux de la grande façade.

A droite, dans le compartiment inférieur, sous une arcade en

(*) On retrouve le même sujet sur une des stalles de l'église des Mathurins, à Paris ; mais on y remarque deux religieuses au lieu d'une seule. Millin. *Antiq. Nation.* 4° liv., pl. 46.

talon, surmontée d'une galerie simulée, est représentée l'histoire des espions de Josué sauvés par Rahab. Au-dessus d'une des portes de la ville de Jéricho s'élève la maison de la courtisanne. Connaissant les miracles opérés en faveur des Israëlites et les victoires qu'ils remportent sur leurs ennemis, cette femme a résolu de sauver les deux envoyés du chef hébreu. Déjà, en les cachant sous un amas de lin, elle les a soustraits aux recherches actives des hommes du roi. Maintenant que ceux-ci sortent de la ville pour les poursuivre, ayant à leur tête le prince lui-même, couvert des insignes de la royauté et tenant en main sa bannière, elle les descend au moyen d'une corde et leur indique le chemin qu'ils doivent suivre pour parvenir au camp sans danger. Dans le second compartiment, au-dessous d'une volute formée par un élégant feuillage, se présente un des quatre grands docteurs de l'église latine, saint Ambroise; il tient un livre ouvert de la main gauche; une ruche, signe de la vigilance, est placée à ses pieds. Du milieu de la volute s'élance un cerf aux pieds rapides.

A gauche, dans le panneau inférieur, est retracée la mort d'Holopherne. Le général du roi d'Assyrie, par la terreur de son nom et la force de ses armes, a déjà réduit les Madianites et les peuples voisins; la ville de Béthulie est sur le point de se rendre; mais Dieu a suscité Judith pour sauver son peuple. Cette jeune veuve s'est présentée devant Holopherne qui, séduit par sa beauté, lui a permis de rester dans son camp et de pénétrer même dans sa tente. Elle y est entrée au milieu de la nuit, non pour céder aux désirs corrompus du redoutable guerrier, mais pour le faire périr et sauver sa ville. Le corps du général, étendu dans son lit, est baigné dans son sang, et la courageuse Judith tient d'une main sa tête qu'elle vient de trancher et qu'une suivante reçoit dans un sac. De l'autre main elle est armée du glaive dont elle s'est servi pour exécuter son généreux dessein. Au-dessus de ce sujet s'offre encore, sous une riche volute de feuillage, un des quatre grands docteurs de l'Église, c'est saint Jérôme; il est vêtu d'un ample manteau et d'un camail à longue queue. Sa tête est couverte, par-dessus le capuce, du chapeau de cardinal, dont les glands viennent se nouer sur sa poitrine. De la main droite il tient un livre, de l'autre il caresse un lion qui se dresse devant lui. Au milieu de la volute deux anges soutiennent un écusson sur lequel on remarque les armoiries à deux fasces et à trois

cœurs couronnés qui, dans la sacristie, sont jointes à celles de l'abbaye. Des cœurs couronnés tapissent également l'encadrement du panneau.

Les stalles transportées dans la nef, sculptées encore avec une extrême délicatesse, forment, par les sujets qu'elles représentent, comme le complément nécessaire de celles du chœur. Sur les miséricordes sont figurés les soins et les travaux de la campagne. Les accoudoirs supportent des animaux grotesques et emblématiques. Au-dessus des panneaux qui se trouvaient à l'extrémité des deux séries, étaient assis saint Grégoire-le-Grand et saint Augustin.

L'Abbé BARRAUD.

RAPPORT

SUR

LA STATUE DE JEANNE-HACHETTE,

Lu dans la séance du 21 juillet 1851.

Messieurs,

C'est de vos rangs qu'est sorti un appel auquel tant de sympathies généreuses ont répondu, en souscrivant un monument que la reconnaissance publique vient d'élever à la mémoire de Jeanne-Hachette. Votre bureau ne pouvait donc laisser passer la première de vos séances sans vous rendre compte de l'exécution donnée à un projet auquel vous avez pris tant de part. C'est le devoir que je viens aujourd'hui remplir en son nom.

Il n'entre pas dans notre mission de vous rappeler la solennité avec laquelle a eu lieu l'inauguration de la statue de Jeanne-Hachette. Nous n'en parlerons que pour constater l'intérêt sérieux que l'opinion publique attache au fait héroïque que nous avons voulu glorifier. L'Etat tout entier, dans ses représentans les plus éminens, s'est associé à l'hommage que Beauvais rendait, après plus de trois siècles, à sa modeste héroïne. C'était prouver, de la manière la plus énergique, que cet hommage était bien placé et qu'il s'adressait à une véritable gloire, à un acte digne de la reconnaissance et de l'admiration de la France entière.

Au point de vue artistique, nous sommes heureux de pouvoir consigner, dès notre début, l'impression favorable que produit, dans son ensemble, la statue de M. Vital Dubray. Placée sur un piédestal de 5 mètres environ, élevé lui-même sur un gradin en pierre, elle se dessine gracieusement sur l'azur du ciel que dégage derrière elle l'ouverture d'une large rue au nord de la place.

Pour se rendre compte des difficultés que présentait l'emplacement même que devait décorer ce monument, il faut se remettre sous les yeux l'image de l'espace vaste, mais peu régulier, au milieu duquel il devait s'élever. Vous savez, Messieurs, que notre grande place, cette place dont nous avons quelque droit d'être fiers, à cause des faits mémorables qui en ont, plus d'une fois, animé l'enceinte, se compose d'un large polygone, de 10,000 mètres carrés de superficie, divisé en deux parties principales, dont l'une représente un trapèze très irrégulier, entouré de maisons de façades très diverses, et dont l'autre forme une sorte de *piazetta*, dont la jonction avec la partie principale d'une part, et de l'autre avec une grande et large rue sans alignement, rompt toutes les lignes et rend presque insoluble la détermination du point central de ce grand et bizarre emplacement.

Le point choisi par l'artiste, avec le concours du conseil municipal et de la commission d'exécution, où trois de nos collègues (1) nous représentaient, a été déterminé de manière à mettre le monument en rapport harmonique avec l'hôtel-de-ville, et à représenter, plutôt qu'à occuper mathématiquement, le centre de la place. En réalité, la statue est un peu plus loin de l'hôtel-de-ville que des maisons qui lui font face au nord, et cette disposition, à raison de l'irrégularité du périmètre et de l'inégalité de profondeur du fond sur lequel la vue s'appuie, fait penser qu'elle occupe précisément le point central de la place. Elle permet en même tems aux lignes de la statue de se détacher sur un fond de ciel, au lieu de se perdre sur des façades de maisons. On peut donc considérer ce point comme choisi heureusement et déterminé avec un sentiment très juste des convenances artistiques.

---

(1) MM. Ch. Delacour, Alexandre Delaherche et T. Bouchard.

Quant à la composition même du sujet, elle a un mérite essentiel et sur lequel nous vous demandons la permission d'insister en commençant, c'est de caractériser clairement et vivement le personnage. Jeanne-Hachette, pour être reconnue dans ce bronze, n'a pas besoin d'inscription ; elle n'a même pas besoin de se trouver sur la grande place de sa ville natale. Quelque part qu'on la voie, à Beauvais, à Paris, hors de France même où nous avons eu le bonheur de voir son nom honoré, partout on reconnaîtrait la modeste héroïne devant laquelle a reculé la fortune de Charles-le-Téméraire dans cette énergique jeune fille, dont le drapeau, la hachette et surtout l'attitude animée ne laissent pas un seul instant l'esprit incertain.

Il faut bien remarquer ici quelle était la principale difficulté du sujet ; c'est que Jeanne-Hachette, justement illustrée par son héroïque dévouement, n'est connue que par ce fait unique, par cet acte brillant, mais rapide et simple, d'un courage qui, comme le disait Louis XI, surpassait tout ce qu'on doit attendre de l'énergie d'une femme. il était donc impossible de représenter Jeanne-Hachette autrement que dans l'acte même qui fait sa gloire. Mais ici se trouvait pour la statuaire une difficulté considérable, à raison des conditions d'existence de cet art en lui-même, qui ne se prête pas à la représentation du mouvement, et dont les chefs-d'œuvre qui ont servi de type et de règle semblent consacrer d'une manière décisive le principe que toute action violente est incompatible avec le caractère essentiel de la statuaire.

M. Dubray nous paraît avoir surmonté très-heureusement cette difficulté de son sujet. Fidèle au principe que la statuaire ne doit pas tenter de représenter le mouvement et que toute action violente est en opposition avec le caractère pur et grave de la sculpture, il s'est bien gardé de placer Jeanne-Hachette dans le fort du combat, terrassant le Bourguignon dont elle enlève le drapeau. Cette donnée l'aurait conduit à représenter la jeune héroïne dans le cours d'une action non terminée, suspendant sur la tête de son ennemi une hache qu'on n'y aurait jamais vu tomber, et dont l'éternelle et impuissante menace aurait causé au spectateur un insupportable sentiment d'impatience. Telle n'est point la pensée reproduite par M. Dubray, et un examen très-rapide de sa statue suffit pour le faire reconnaître clairement. Sa Jeanne-Hachette ne combat plus ; elle a conquis le drapeau, son éternel honneur ; le soldat qui le

portait est déjà retombé au pied du rempart, renversé par la main courageuse mais tremblante d'émotion de Jeanne, et la vaillante Beauvaisine, en possession de son trophée, n'a plus qu'à le garantir d'une nouvelle agression, trop facile à prévoir. Aussi vous la voyez, non plus combattre, mais se mettre en garde contre les ennemis qu'elle voit encore non loin d'elle, et que l'échelle qu'elle foule de son pied frémissant peut amener jusqu'à elle. Sa hache n'est plus levée pour frapper un ennemi, elle est en garde pour défendre le drapeau qu'elle n'a pas encore eu le tems d'arborer en signe de victoire; et Jeanne-Hachette, encore animée par le combat qu'elle vient de soutenir, semble dire aux ennemis qui menacent de lui enlever sa conquête ces paroles de feu qui brillent sur la couronne de fer de Charlemagne : « Dieu me l'a donnée; malheur à qui la touchera ! »

Si l'on étudie la statue de M. Dubray à ce point de vue, qui a été, si nous ne nous trompons, celui de l'artiste, on reconnaîtra, nous le croyons, que sa pensée a été heureuse et qu'il n'a pas été moins heureux dans l'exécution.

Nous pensons qu'on portera le même jugement sur la manière dont il a traité la tête, cette partie principale où se résume et se concentre, en quelque sorte, toute la pensée morale d'une composition. Ici l'artiste avait à peindre tout ce qui se passe dans l'âme d'une jeune fille que sa destinée ne semblait pas appeler à l'exercice des vertus guerrières, et que l'amour de la patrie vient de transformer en héroïne. Après l'action glorieuse sa physionomie doit conserver la trace profonde de l'agitation du combat et de l'émotion violente qu'a dû ressentir l'âme douce et tendre d'une jeune fille, en se précipitant au milieu d'une lutte sanglante, pour y recevoir ou pour y donner la mort. M. Dubray nous paraît avoir heureusement rendu ce combat de deux sentimens opposés, qui était de l'essence même de son sujet. Il a fait plus encore. Il a su donner aux traits de sa jeune héroïne ce caractère d'élévation qui prend sa source dans l'exaltation d'un noble sentiment, et qui, bien différent de cette élégante distinction qui résulte des habitudes de toute la vie, ennoblit passagèrement, comme le feu du génie, des traits habituellement moins inspirés. M. Dubray nous paraît avoir saisi très-finement cette nuance délicate et l'avoir exprimée avec beaucoup de goût et de talent.

Nous ne pouvons donner le même assentiment à la ceinture flottante qui ceint les reins de la jeune combattante. Cet accessoire nous paraît appartenir beaucoup plus à l'antiquité qu'au moyen-âge, et ôter à la longue et simple robe de Jeanne-Hachette le style un peu sévère de son époque.

Il en est de même des deux longues tresses de cheveux qui s'échappent de la coiffure de Jeanne-Hachette et qui se recommandent plutôt au point de vue pittoresque qu'à celui de la vérité historique.

Mais nous ne pouvons qu'applaudir, sans aucune réserve, à l'heureuse idée qu'a eue M. Dubray, de donner, pour unique parure à sa statue, une petite croix qui flotte, suspendue à un léger ruban, sur sa poitrine. Cet accessoire, traité par l'artiste avec une sobriété pleine de goût, est en même temps placé de manière à n'échapper à aucun regard, et nous savons beaucoup de gré à l'artiste, qui a ainsi conservé à son héroïne un de ses traits les plus caractéristiques. Cette petite croix nous rappelle en effet, par un touchant symbole, cette jeune fille aux habitudes pieuses, qui, après avoir accompagné, dans une intrépide procession sur les remparts assaillis, les restes vénérés de la sainte patrone de Beauvais, a couru, à travers mille périls, à la défense commune, et dont la première pensée, dans son triomphe, a été de porter auprès des autels le trophée conquis par sa bravoure. Ce modeste, mais important détail d'ornementation, se lie admirablement avec le caractère religieux qu'ont toujours conservé à Beauvais les souvenirs du siége de 1472, et contribue à donner au monument une teinte sérieuse et grave, qui s'harmonisait merveilleusement avec les imposantes cérémonies religieuses qui en ont consacré l'inauguration.

De ces observations, où nous avons cherché à exprimer le plus fidèlement possible nos impressions personnelles, nous croyons pouvoir conclure que la statue de M Dubray se distingue surtout par un profond sentiment du sujet, et qu'on y trouve une grande pensée exprimée avec noblesse et énergie. Nous avons pu déjà reconnaître, par l'expérience de chaque jour, que plus on voit cette statue, mieux on la comprend et mieux on la goûte. C'est le sort des œuvres empreintes d'une certaine originalité de ne pas être complètement et universellement appréciées au premier aspect. Les yeux ont des habitudes qui nous dominent à notre insu et qui nous empêchent

d'abord de goûter, comme elles le méritent, les œuvres d'art qui s'éloignent en quelque chose des formes connues. Celles qui se rapprochent plus ou moins du lieu commun obtiennent au contraire assez souvent, à leur apparition, une sorte d'assentiment banal qui ne tarde pas à tomber dans la langueur et qui finit, après quelque temps de froide estime, par les engloutir dans l'oubli, tombeau commun de toutes les médiocrités. Il n'en est pas ainsi des ouvrages qui ont leur cachet particulier. Les hommes à habitudes prises commencent par les critiquer ; ces critiques ne restent pas sans réponses ; on discute, on étudie, on finit par apprécier des qualités nouvelles qu'on repoussait d'abord comme des défauts, et, après quelques années, il ne reste plus de traces de cette passagère dissidence. Qui ne se rappelle la répulsion presque générale qu'a dû surmonter, pour conquérir l'admiration de tous les hommes de goût, le génie de Beethoven ? C'est un souvenir qu'il faut toujours avoir présent quand on veut apprécier une œuvre d'art, et nous pensons que c'est le cas d'en faire ici une saine application. Nous ne prétendons pas que la statue de M. V. Dubray soit à l'abri de toute critique, et l'habile artiste au talent duquel nous la devons n'en a sans doute pas lui-même la prétention ; mais nous croyons que dans ce moment, comme dans tous ceux qui sont appelés à survivre aux circonstances qui les ont fait naître, il existe un mérite d'ensemble et des qualités éminentes qui rachètent avec un avantage immense les imperfections dont aucune œuvre humaine n'est exempte ; que cette statue exprime avec une énergique vivacité et avec un sentiment vrai et élevé, tout ce qui caractérise et distingue l'héroïne de Beauvais, et qu'elle fera tout à la fois l'honneur de l'artiste qui l'a créée et l'ornement de la ville, qui a su trouver un si habile interprète de sa reconnaissante admiration pour la noble jeune fille qui l'a illustrée en se couvrant elle-même de la gloire la plus pure.

Au point de vue de l'effet pittoresque, on peut dire que la statue de M. Dubray est habilement conçue ; non pas que nous prétendions qu'elle se présente également bien sous tous les aspects, mais parce que, en faisant la part des difficultés que présente toujours la composition d'une statue qu'on doit voir sous toutes ses faces, cette statue, dans son ensemble, offre de belles lignes et orne gracieusement la vaste place dont elle occupe le centre. Il ne faut pas ici perdre de vue que cette difficulté qui existe dans tous les cas, est presqu'insur-

montable dans les statues drapées, et que, dans la nécessité où l'artiste se trouve presqu'inévitablement de sacrifier un de ses aspects aux autres, la plupart des statuaires n'ont éludé cette difficulté qu'en plaçant leurs statues contre une muraille ou ou fond d'une niche. Sans recourir à ces moyens, que n'ont pas repoussés les plus grands sculpteurs de la Grèce et de Rome, M. Dubray a donné à sa statue des proportions élégantes et une disposition qui permet de la voir dans toutes les directions. Nous devons toutefois remarquer ici que l'aspect le plus favorable du monument est du côté qui fait face à l'hôtel-de-ville, surtout quand l'observateur se place dans l'angle sud-est de la place.

Après avoir ainsi apprécié l'œuvre de M. Dubray dant son ensemble, nous n'entrerons point dans un examen de détail qui dépasserait nos connaissances et qui, en somme, nous paraît peu utile. Le jugement favorable qu'en ont porté les hommes éminens qui composaient le jury du concours (1), prouve que cette statue ne se recommande pas moins par la correction que par l'inspiration, et ce n'est pas à nous de soulever ici des questions de modelé ou de draperies après que les maîtres ont parlé.

Nous croyons toutefois pouvoir, dans la limite de notre mission archéologique, exprimer un léger scrupule sur la vérité historique du costume. Peut-être était-il possible d'accuser avec un peu plus de précision la forme et les accessoires de celui que portaient les femmes de Beauvais à la fin du quinzième siècle. Les vitraux peints, les miniatures des manuscrits, les pierres tombales, donnent à cet égard des indications qui n'ont pas échappé à M. Dubray, mais qui, à notre point de vue d'antiquaire, devaient peut-être donner à cette partie de son œuvre une couleur plus spéciale. On voit que l'artiste a étudié le costume de l'époque et a voulu le reproduire; mais on reconnaît en même tems que, dominé par un sentiment très vif du beau absolu, il a en quelque sorte, involontairement, modifié les

---

(1) MM. Lemaire, statuaire, membre de l'Institut; Ferninand de Lasteyrie, représentant du peuple; Auguste Vandenberghe, peintre d'histoire; Badin, peintre, administrateur à la manufacture nationale de tapisseries; Farochon, graveur, et Desbœufs, statuaire.

données de l'iconographie pour se rapprocher du type le plus pur, et tout en regrettant quelque peu de couleur locale dans sa composition, nous ne pouvons lui faire un reproche bien sévère de cette infidélité à la vérité historique.

Hâtons-nous d'ailleurs de dire que, dans les parties principales du costume, M. Dubray a suivi les traditions de manière à éviter le reproche, si justement fait aux artistes du dix huitième siècle, de donner à tous leurs personnages, quels que fussent leur époque et leur nationalité, les costumes de la Grèce antique et de la Rome des Césars. La grande et simple robe, fermée au-dessous du cou, que porte Jeanne-Hachette, était le vêtement des femmes de sa condition à la fin du quinzième siècle. On en trouve un exemple, précisément applicable à notre contrée, dans les *Monumens inédits* de Villemin, ainsi que dans la collection de la bibliothèque nationale, intitulée : *Rois et Reines de France*, recueil où se trouvent représentés des personnages de toutes les classes de la société.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans rendre ici un témoignage public de notre satisfaction aux hommes de talent qui ont concouru à donner à notre monument le complément qu'il réclamait. Déjà une voix plus imposante que la nôtre, celle des Membres du jury du concours, a constaté la belle exécution de la fonte, opération délicate et décisive, dans laquelle MM. Eck et Durand ont dignement soutenu leur brillante réputation.

Quant aux accessoires, l'opinion publique est unanime pour louer l'heureuse conception et l'exécution parfaite du piédestal, de la grille et du gradin, qui forment les soubassemens du monument. C'est pour nous un devoir de signaler ici à votre approbation la belle exécution des revêtemens en marbre du piédestal, due au talent de M. Maillochon, de Paris ; celle de la grille, où se sont distingués d'une manière brillante, MM. Talon, serrurier-mécanicien, et Lesage, fondeur, l'un et l'autre à Beauvais, et enfin la construction des fondations, du noyau et du gradin due à M. Paintré, de Beauvais. Enfin il est de toute justice de rendre hommage au talent, au zèle et au désintéressement que n'a cessé de déployer, pour l'exécution du monument dans son ensemble, M. Léon Auxcousteaux, architecte, dont l'activité ne s'est pas démentie un seul instant pendant le cours des travaux, et qui est ainsi parvenu à terminer en moins d'un mois une entreprise qu'il semblait impossible d'ac-

complir dans un si court délai. Cette prompte et heureuse exécution d'un monument que la ville de Beauvais s'honore de posséder ne fait pas moins d'honneur au talent des habiles artistes qui y ont concouru qu'aux sentiments généreux d'amour du pays qui les ont constamment animés et soutenus dans cette difficile et noble tâche. Ils ont montré par là qu'ils sont aussi bons citoyens qu'habiles artistes, et tous nous devons leur en exprimer notre reconnaissance.

DANJOU.

Nous devons à l'obligeance de M. Constant Moisand, notre collègue, une gravure sur bois qui rend très-exactement la pose et l'effet général de la Statue de M. Dubray. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en la joignant au Rapport quon vient de lire.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

INSECTES

Qui attaquent le Pommier.

(Suite.)

CHAPITRE III.

LE PAPILLON GAZÉ *(Geoffroy)*. PIERIS CRATÆGI *(Auctor)*.

Linnée a signalé les ravages de la chenille de ce papillon, qu'il désignait par l'expression énergique d'*Hortorum pestis*. Si le dommage qu'elle cause à nos vergers n'est point aussi redoutable dans nos contrées que dans le nord de l'Europe, elle appelle cependant toute notre attention, car elle s'attaque principalement aux arbres de l'utile famille des *rosacés*. Guérin de Meneville a fait connaître récemment le tort qu'elle fait aux amandiers dans les régions du midi de la France, où le fruit de cet arbre devient une récolte importante. Dans nos contrées, cette chenille donne une préférence particulière au merisier à grappes (*prunus padus*), au point qu'il est très-difficile de trouver un arbre qui échappe à sa voracité. Elle se nourrit aussi fréquemment des feuilles de l'aubépine et du pommier.

Ce papillon est du très-petit nombre des *diurnes* dont les chenilles sont *hybernantes*, c'est-à-dire naissent en été, peu après la ponte, et passent l'hiver à l'état de larves, dans un pavillon de soie qu'elles se filent à l'automne. Nous empruntons en grande partie au savant naturaliste Schmidberger, les détails que nous donnons sur ses mœurs.

L'insecte parfait apparaît du milieu de mai au milieu de juin, et s'accouple sur la fin de ce mois. Cet acte diffère beaucoup de ce qui se passe chez les autres papillons diurnes : la femelle se fixe dans une position perpendiculaire le long d'une tige de graminée, jusqu'à ce que le mâle vienne se poser juste en face dans la même position, et le couple reste ainsi uni, dans un repos complet, pendant plusieurs jours. Au commencement de juillet, la femelle dépose ses œufs, au nombre de 150 et plus, sur les feuilles de l'arbre qui nourrira ses chenilles ; le plus souvent, ils sont droits, rapprochés en un petit tas assez élevé ; quelquefois cependant ils sont couchés sur la feuille, mais toujours rassemblés les uns près des autres et fixés par une gomme qui se dessèche rapidement. A la différence de ceux décrits au chapitre premier, ils ne sont recouverts par aucune espèce de poil ou de duvet. En examinant isolément un œuf à la loupe, on reconnaît qu'il est cylindrique, cannelé longitudinalement, d'un jaune plus clair aux deux bouts qu'au milieu ; après une douzaine de jours, sa couleur change ; il prend une teinte argentée, les stries deviennent plus saillantes, l'on remarque un petit tubercule à chaque extrémité, et déjà on peut, à travers la pellicule transparente, apercevoir la petite chenille vivante et prête à sortir ; aussi, dans les deux ou trois jours qui suivent, toutes ont quitté leur écaille qui, une fois vide, disparaît comme la cire au soleil. Si l'on transporte dans un appartement une feuille chargée d'œufs, ils y prennent rapidement la couleur argentée ; mais, n'étant plus dans des conditions d'humidité et de température convenables, ils se dessèchent sans éclore.

Les jeunes chenilles sont d'un jaune sale, velues, avec la tête noire et une tache de même couleur sur le col. Une ligne d'un brun rougeâtre s'étend de chaque côté du corps. Peu de temps après leur naissance, elles se mettent à ronger l'épiderme de la feuille qu'elles dévorent en ne laissant que les nervures desséchées. Au bout de trois ou quatre jours, elles attachent aux bords de cette même feuille des

Fig. 1.

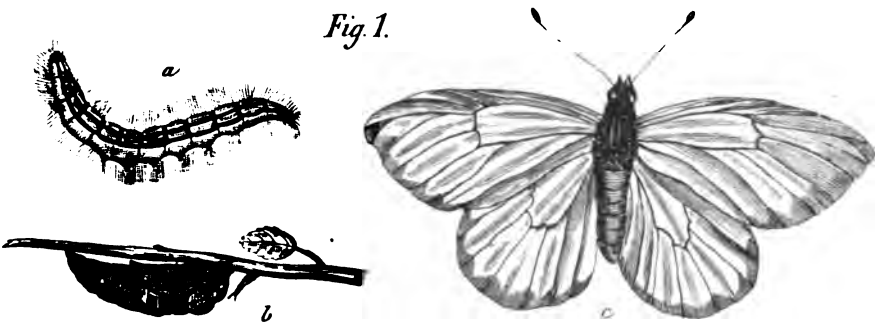

Fig. 11.

Fig. 111.

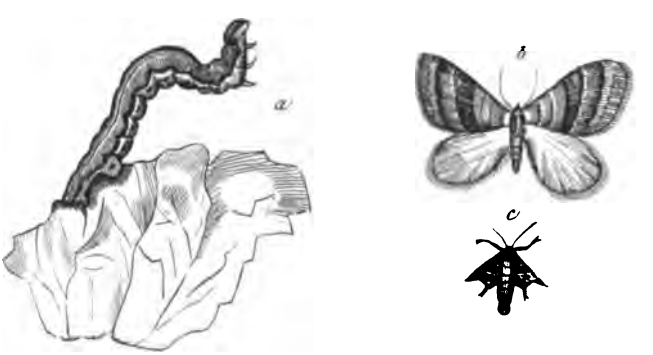

fils de soie à l'aide desquels elles parviennent à la courber de manière à en faire un abri qui doit les protéger contre les pluies les plus fortes. Mais la feuille natale ne peut longtemps suffire à la petite famille; en trois ou quatre jours, tout est consommé. Alors, au moyen d'une toile nouvelle, elles réunissent à l'habitation première une feuille voisine prise au même bouquet, et s'y transportent pour la dévorer à son tour. C'est là qu'a lieu la première mue qui n'apporte que peu de changemens à leur couleur primitive. Des besoins sans cesse renaissans nécessitent l'agrandissement du nid qui s'augmente successivement de nouvelles feuilles enveloppées de nouvelles toiles. Par une prévoyance toute particulière, toutes ces feuilles ont leur pétiole solidement attaché après la tige, au moyen de fils nombreux destinés à les retenir dans le cas où quelqu'accident pourrait occasionner leur chute. C'est alors qu'elles commencent à quitter leur nid pour aller manger les feuilles de l'arbre, mais elles y rentrent tous les soirs; elles viennent aussi s'y réfugier pendant le jour pour se garantir de la pluie ou de la grande chaleur. Après la première mue, une feuille de pommier peut à peine assurer leur subsistance pendant deux jours. Cependant, un rameau vigoureux suffit à leur alimentation pendant l'été, jusqu'au moment où elles s'établissent dans leur quartier d'hiver, d'autant plus que leur nombre a diminué graduellement par suite des chasses que leur donnent les oiseaux, les insectes et des maladies qu'amène le mauvais temps; rarement, 20 ou 30 individus de la famille, souvent beaucoup moins, survivent pour occuper l'habitation d'hiver qu'elles préparent d'assez bonne heure en automne, ordinairement en septembre, époque à laquelle elles cessent de manger. A cet effet, elles courbent une ou deux feuilles dont elles rapprochent les bords en les assujétissant soigneusement avec des fils de soie, tandis que d'autres fils aussi nombreux que solides lient les pétioles après la branche pour en empêcher la chute qui, sans cette précaution, aurait lieu à la fin de l'automne. L'intérieur de l'habitation est tapissé d'une toile de soie d'une admirable finesse; il n'existe qu'une toute petite ouverture pour l'entrée. Comme la colonie est alors peu nombreuse, chaque individu choisit dans la chambre une place où il se file une enveloppe particulière dans laquelle il passe l'hiver à l'abri des plus grands froids.

Lorsque les chaudes haleines du soleil viennent au printemps ra-

nimer la végétation, en mettant la sève en mouvement, nos chenilles engourdies s'éveillent aussi de leur sommeil. Mais avant de se risquer à sortir, une ou deux d'entr'elles iront en reconnaissance comme pour s'assurer si l'arbre peut leur offrir une nourriture suffisante, et rentreront sans avoir rien mangé. Au mois d'avril, les boutons à fleur commencent à s'épanouir, alors elles sortent successivement de leur nid pour venir les dévorer. Elles se jettent ensuite sur les boutons à feuilles qui commencent aussi à s'ouvrir. Lorsqu'elles ont une nourriture abondante, leur croissance est rapide, surtout après leur deuxième changement de peau qui, pour la plupart, a lieu vers le 12 avril. Celles qui, dans l'origine, ont mangé les boutons à feuilles paraissent plus grosses que celles qui ont d'abord fait leur nourriture des boutons à fleur. Après cette seconde mue la chenille porte sur le dos deux rangs de taches jaunes très-rapprochées et qui sont séparés par une ligne noire couverte d'un duvet jaune et blanc à laquelle viennent aboutir des raies obliques d'un gris cendré, qui descendendent parallèlement sur les côtés.

La troisième mue s'établit peu de jours après la seconde; la chenille porte alors trois raies d'un brun presque noir, dont l'une se prolonge sur presque toute la longueur du dos; elles sont séparées par de petites lignes de taches jaunes-brunes, moins apparentes que celles que présentait la seconde mue; sur le dernier segment, on voit un petit tubercule d'un jaune-rougeâtre. Après ce changement de peau qui s'établit ordinairement avant la fin d'avril, la société se disperse dans le jardin, et bientôt après les chenilles se disposent à prendre la forme transitoire de chrysalide. A cet effet, elles commencent par se passer autour du corps, vers le cinquième anneau, une espèce de lien attaché par les deux bouts après la branche, et qui forme une véritable ceinture composée de plus de cinquante brins, puis elles attachent à la branche un petit tampon de fils entrecroisés dans lesquels viennent se fixer les crochets des dernières pattes. Cette opération est suivie d'un jour de repos, après lequel on voit la chenille agiter à droite et à gauche la partie antérieure de son corps avec tant de vivacité, qu'on craint à tout moment de la voir tomber; mais enfin la première métamorphose s'accomplit, la peau du dos se fend petit à petit et laisse voir l'enveloppe de la nymphe qui est d'un blanc-jaunâtre, parsemée de points d'un beau

noir ; une ligne de la même couleur se prolonge depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps. Cet état continue pendant plus de trente jours, jusqu'à la fin de mai ou au commencement de juin, époque à laquelle apparaît le papillon. Celui-ci est assez grand, de couleur blanche ; mais les nervures et une petite ligne oblique qui réunit la seconde nervure à la troisième, sont tout-à-fait noires. Ces caractères le distinguent suffisamment du papillon du chou, si redouté dans nos potagers, qui lui aussi est blanc, presque de la même taille, mais porte une bordure noire à l'extrémité des ailes supérieures, et en dessous deux points noirs rarement visibles en dessus ; de plus, les ailes inférieures sont jaunes en dessous. Nous insistons sur ces différences pour empêcher la confusion de ces deux papillons également destructeurs, ce qui n'est point sans importance pour la guerre que l'on doit leur faire : le premier, en effet, n'attaque que les arbres, tandis que le second exerce sa voracité principalement sur la tribu des choux.

Beaucoup d'ennemis se chargent d'entraver la trop grande multiplication de cette espèce. Plusieurs petits oiseaux, particulièrement les mésanges, en font leur nourriture lorsqu'elles sont sous la forme de chenille, principalement pendant leur jeunesse, et leur acharnement à cette guerre à tel, qu'on les voit sur la fin de l'automne déchirer péniblement les toiles des nids pour les dévorer ; au printemps, après leur dispersion, ces oiseaux continuent à les rechercher avec soin. Les punaises des arbres les guettent également à leur sortie du nid, pour les percer de leur trompe et se nourrir de leur suc ; plusieurs ichneumons attaquent aussi soit la chenille adulte, soit sa chrysalide qu'ils font périr avant sa dernière métamorphose. J'ai aussi surpris un petit diptère de la tribu des tachinaires, déposant ses œufs d'un jaune-blanchâtre sur les chenilles arrivées à cet état d'immobilité qui précède leur transformation en chrysalide, afin d'assurer la nourriture de sa postérité. Des causes de destruction aussi nombreuses empêchent le papillon gazé de faire dans nos vergers un dommage aussi considérable que celui causé par beaucoup d'autres larves de lépidoptères, qui dépouillent entièrement un arbre de ses feuilles, et les plaintes portées contre lui par plusieurs auteurs pourraient bien provenir de ce que, pour un observateur peu attentif, la grande ressemblance de mœurs fait confondre sa chenille avec celle du *Bombyx chrysorrhœa*. Toutes deux, en effet,

naissent vers la même époque, attaquent pendant l'été les feuilles des arbres de la même manière, et s'abritent à l'automne dans des retraites semblables, pour y passer l'hiver; et au retour du printemps, toutes deux dévorent également les boutons à fleurs et les boutons à feuilles.

Toutefois, dans certaines années, ces papillons se montrent en grande abondance, sans doute à cause de la rareté de leurs ennemis naturels, les oiseaux et les insectes; ils menacent alors les arbres fruitiers d'un tort très-sérieux pour l'année suivante; il importe de le prévenir. Dans ce but, on portera au mois de juin son attention sur les feuilles des arbres nains, qu'ils préfèrent aux plus élevés, pour y déposer leurs œufs; leur couleur, d'un jaune brillant, les fera facilement reconnaître. Quant aux chenilles, les feuilles rongées et les toiles de leurs nids les trahissent encore plus facilement; on peut donc les détruire aisément sous ces deux formes; mais comme à défaut d'arbres nains, les œufs sont confiés aux feuilles de ceux qui ont une tige élevée, il devient presqu'impossible d'apercevoir, à cause de la distance, les œufs ou les jeunes larves, on ajournera la destruction jusqu'à la fin de l'automne, alors la chute des feuilles permet de reconnaître sans peine les nids attachés aux branches; c'est le moment le plus favorable pour l'enlèvement des nids de toutes les chenilles *hybernantes*. Du reste, le nid du bombyx à queue jaune se distingue aisément de celui du papillon gasé; celui de la première espèce, beaucoup plus grand, renferme ordinairement plusieurs feuilles, tandis que la seconde n'en emploie qu'une seule attachée après la tige, et qui s'y balance dans tous les sens, au gré des vents. Quelquefois aussi on observe après un bouton à fleur deux ou trois feuilles sèches séparées et solidement attachées après la tige; il faudra avoir soin de les enlever; car, presque toujours, c'est le refuge des jeunes chenilles qui dévoreront les fleurs au printemps. Si cette destruction était différée jusqu'au printemps, elle devrait nécessairement avoir lieu au commencement de mars; plus tard, les chenilles auraient quitté leur nid qu'il faudra détruire soigneusement, car les jeunes larves pourraient, en remontant sur l'arbre, rendre inutiles les précautions que nous aurions prises. Enfin, si quelques nids échappaient à notre attention, lors de l'apparition des nouvelles feuilles on pourrait encore retrouver les nouvelles tentes qu'elles se filent pour abriter la communauté qui ne se

dispersera qu'après la troisième mue. Chaque soir, les chenilles rentrent dans ce domicile. On peut, le matin, y surprendre toute la famille réunie. On peut encore, en juin, prendre avec un filet les papillons posés sur les fleurs des arbres et des plantes dont ils recherchent le miel.

Linnée avait donné à cet insecte le nom de *Papilio*; *Cratægi*, Latreille, Curtis, Stéphens, l'ont fait entrer dans le genre *Pieris*.

—

CHAPITRE IV.

LA LIVRÉE. (Geoffroy.) — *Bombyx neustria.* (Lin.) — *Gastropacha neustria.* (Auct.) — *Clisiocampa neustria.* (Stephen Curtis.)

La chenille ce ce papillon est une de celles dont la connaissance importe le plus au jardinier, car elle attaque indistinctement presque tous les arbres à feuilles caduques ou persistantes. Elle mange les feuilles des pins, des chênes, des ormes, des peupliers et des noisetiers, et parmi les arbres fruitiers, le pommier, le poirier et surtout le prunier et l'abricotier sont ceux qui ont le plus à souffrir de sa voracité. Quoiqu'elle se montre tous les ans en grand nombre, on voit rarement son papillon qui ne vole que la nuit, et se cache le jour dans les feuilles et les grandes herbes.

Lors de la taille d'hiver ou du premier printemps, on remarque souvent après les jeunes branches des arbres fruitiers et autres, et à peu de distance de leur extrémité, un petit tube très-solide de la couleur de la branche et qui l'enveloppe fortement; il est composé par la réunion de petits globules cornés, disposés en spirales avec un petit mamelon au centre. Ce petit anneau tubulaire a rarement 6 lignes de long; il est formé par la réunion d'œufs juxtaposés au nombre de 2 ou 500 et plus; ils sont recouverts d'une sorte de résine gommeuse qui, en se séchant, consolide leur masse et leur permet de résister à beaucoup d'ennemis et aux froids les plus rigoureux.

Au commencement de mai, quelquefois plus tôt, suivant les années, ces œufs donnent naissance à de petites chenilles noires, velues, qui entourent l'anneau d'œufs d'une toile tissée avec soin pour

former une espèce de tente placée ordinairement près de quelque bifurcation ; elles l'agrandissent successivement jusqu'à ce qu'elles aient subi leur troisième mue. Cette toile, souvent très-apparente, sert d'asile à plus de 200 chenilles qui s'y réunissent pendant la nuit ou lorsqu'il tombe de la pluie. Le jour, elles quittent cette habitation pour aller manger les feuilles, mais elles se hâtent d'y rentrer lorsque quelqu'accident imprévu vient les déranger pendant leur repas; si elles sont trop éloignées, ou si l'arbre est ébranlé par quelque secousse violente et subite, elles se laissent descendre à terre après un fil de soie qu'elles filent et se dispersent pour remonter ensuite, soit par le même moyen, soit le plus souvent en grimpant après le tronc. Elles restent sur l'arbre jusque vers le milieu de juin, époque à laquelle elles ont atteint toute leur croissance. Leur taille dépasse alors un pouce et demi ; le corps, couvert de longs poils, présente des couleurs richement variées. Sur un fond d'un bleu grisâtre, se dessinent de chaque côté trois lignes écarlates et une ligne blanche sur le milieu du dos ; toutes sont bordées de noir, la tête est d'un bleu ardoisé avec des taches noires ressemblant à des yeux. Le premier segment thorachique est bleu, sans rayure, et porte deux taches noires séparées par un point écarlate ; un tubercule noir se montre sur le dernier segment vers l'anus. Les six pattes du thorax sont noires, les huit pattes de l'abdomen et celles de l'anus sont brunes, ainsi que le ventre.

Mais, dès le troisième changement de peau, la société s'est dispersée, et chaque chenille vit isolément de son côté. Au moment de leur métamorphose, on les voit errer aux environs de leur habitation, à la recherche d'un abri favorable. C'est ordinairement entre deux feuilles qu'elles se filent un cocon de soie jaune pâle peu épais, garni des poils qu'elles portaient sur le corps et d'une espèce de farine d'un blanc jaunâtre que l'on retrouve encore sur les anneaux de la nymphe qui y est renfermée ; celle-ci est assez longue, d'un brun-foncé ardoisé. Ce n'est qu'après trois ou quatre semaines passées sous cette forme intermédiaire, que les papillons apparaissent en juillet. La couleur des mâles est très-variable ; ils sont plus petits que les femelles ; ils varient du jaune d'ocre à la couleur de rouille ; les antennes sont bipectinées et les ailes assez courtes. Les supérieures portent sur le milieu deux lignes obliques et ondulées bordées d'ocre, et lorsque leur couleur est plus foncée, elles offrent quelques taches

de rouille, leur bord est frangé, l'abdomen est soyeux surtout vers le bout. La femelle a les antennes moins pectinées; les barres des ailes tantôt larges, d'autres fois étroites, sont toujours d'une nuance plus foncée que le champ qui les porte. L'abdomen est gros, ovale, avec le bout de forme conique. Ce papillon, de grosseur moyenne, ressemble assez à celui du ver à soie; l'expansion des ailes mesure quinze lignes environ chez les mâles et un pouce trois quarts pour les femelles.

Si, dans leur tente de soie, les chenilles sont protégées contre les pluies abondantes et les rayons d'un soleil trop vif, elles n'y sont point à l'abri de leurs ennemis naturels dont le rôle admirable est de maintenir une espèce d'équilibre dans la création, en posant des limites à la trop grande multiplication de certaines espèces. Ainsi, deux beaux et grands Carabes aux ailes d'un verd doré *(Carabus inquisitor, C. sycophanta*, Fab.), leur donnent la chasse sur les arbres où ils vont les dévorer. Un bel Ichneumon *(Cryptus cyanator,* Gravenh.), dépose ses œufs dans le corps de la larve, et la nymphe qui devait produire le papillon voit naître un joli petit hyménoptère qui lui a donné la mort. Un autre petit insecte du même ordre *(Microgaster gastropacha)*, attaque aussi la chenille dans le corps de laquelle ses larves filent des cocons d'un jaune pâle. Mais tous ces services sont de beaucoup dépassés par ceux que l'on doit à une autre espèce d'hyménoptère, à peine visible à l'œil nu, que *Bouché* a désigné sous le nom de *Teleas ovulorum,* qui détruit une grande quantité d'œufs. Comment ce pygmée pénètre-t-il dans une masse aussi dure que la corne et recouverte d'un enduit qui, en se séchant à l'air, peut résister à la pluie, à la neige et à toutes les intempéries des saisons? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer. Toutefois, l'illustre observateur Allemand jette quelque lumière sur la question, en assurant que la femelle du Teleas dépose un œuf sur chaque œuf pondu par le papillon au moment où il est encore mou Cet œuf inoculé produit bientôt une larve qui dévore la substance de l'œuf du papillon et s'y transforme en une nymphe qui en sortira à l'état parfait, juste à temps pour guetter le papillon lorsqu'il déposera ses œufs sur les branches d'arbres. Les oiseaux, les pinsons, les moineaux contribuent aussi, d'une manière efficace, à débarrasser nos vergers de ces hôtes incommodes. Reconnaissons toutefois que leurs secours sont trop souvent insuffisans, et que l'homme a besoin d'intervenir

dans cette guerre contre les ennemis de ses vergers. Un des meilleurs moyens de destruction, c'est de rechercher pendant l'hiver les anneaux d'œufs qui embrassent les jeunes pousses. Avec de l'attention et un peu d'habitude on y réussit assez bien. On coupe alors la branche que l'on brûle soigneusement, car il est difficile de se faire une idée des ressources de vitalité que possèdent ces petits êtres. Abandonnés sur la terre, dans la boue, ils peuvent encore éclore et gagner un arbre qui fournira à leur nourriture. En mai, la toile qu'ils filent vient ensuite trahir leur présence. On coupera les nids, en ayant soin, toutefois, de placer dessous un sac destiné à recevoir celles qui pourraient tomber. Quand leur résidence est établie sur quelque grosse branche, ou dans une bifurcation de l'arbre, on les écrase à l'aide d'un gant ou d'un morceau de grosse toile. Depuis la mi-juin jusqu'en juillet, on cherchera les cocons dans les feuilles des arbres, sur les arbrisseaux des haies, au haut des murs, sur le bord des corniches; enfin, comme le papillon vole peu, surtout la femelle, qu'il se cache par terre, dans l'herbe, les feuillées, on peut encore l'y chercher avec succès.

—

CHAPITRE V.

LES ARPENTEUSES : LE PAPILLON D'HIVER.

1° *Geometra (acidalia) brumata.* Auct. *Cheimatobia brumata.* Steph.

ARPENTEUSE VERTE : LA CHENILLE.

2° *Cheimatobia rupicapraria.* Stephens.

LE PAPILLON SAUMONÉ.

3° *Geometra (fidonia) defoliaria.* Auct. *Hybernia. defoliaria.* Steph.

ARPENTEUSE DU CITRONIER : CHENILLE.

Les chenilles dites arpenteuses ou géomètres forment un petit groupe qui renferme plusieurs espèces qui font beaucoup de tort aux boutons du pommier. Leur nom vient de l'allure tout-à-fait singulière à laquelle leur organisation les oblige à recourir pour marcher. Comme toutes les espèces, elles ont trois paires de pattes sous la poitrine; mais les segmens postérieurs du corps, au lieu d'avoir cinq paires de pattes membraneuses, ne présentent que deux paires de

ses organes de locomotion, situés à l'extrémité. Dans l'acte de progression, la chenille soulève d'abord la partie postérieure de son corps qu'elle rapproche ensuite de la poitrine de manière à former une boucle ou anneau irrégulier ; alors les pattes antérieures se détachent, le devant du corps s'élève et s'allonge comme par un mouvement de détente, pour se poser à plat sur la branche ; de cette manière, l'animal a avancé de plus de la moitié de sa longueur. Cette manœuvre s'exécute avec assez de rapidité et lui permet, avec ses dix pattes, de marcher aussi vite que celles qui en ont seize ; quant aux papillons, la femelle est généralement dépourvue d'ailes.

De toutes ces diverses espèces, la plus nuisible est sans contredit le papillon d'hiver qui se montre à l'approche de cette saison. Aussitôt l'accouplement qui a lieu sur les arbres, en novembre, la femelle gagne les parties les plus élevées pour y déposer ses œufs isolément sur les boutons à fleurs, les boutons à feuilles, les pousses de l'année et même les feuilles qu'elle reçonnait solidement fixées à la tige. Ces œufs, à peine visibles à l'œil nu, sont d'un gris-clair, et la femelle en pond au moins deux cents ; elle les assujettit au moyen d'une gomme qui se dessèche et que les pluies ne peuvent plus dissoudre ; ils peuvent, sans souffrir, résister aux froids les plus rigoureux.

Ces œufs éclosent au printemps, lorsque la chaleur, en gonflant les boutons, a en quelque sorte préparé la nourriture des jeunes chenilles, les causes qui accélèrent ou retardent la végétation, modifient d'une manière toute semblable l'éclosion des œufs. En naissant, la chenille est d'abord brune, mais bientôt elle prend sa couleur habituelle qui est d'un vert-clair. Son corps délicat ne dépasse pas la grosseur d'un crin dans les premiers jours, aussi a-t-elle besoin d'une nourriture choisie ; elle attaque d'abord les extrémités encore tendres du calice ou de la corolle qui vont s'épanouir, ne leur causant d'abord qu'un tort peu apparent ; bientôt elle s'enfonce dans le bouton et s'y installe à l'abri du froid, mais que ce bouton doive donner des fleurs ou des feuilles, elle prend toujours la précaution d'en lier l'extrémité avec un fil de soie pour empêcher que les écailles, en sépanouissant, ne les laissent sans abri. Ces fils légers sont même le meilleur indice de leur présence. En ouvrant les boutons sur lesquels nous les apercevons, nous y trouverons toujours une chenille qui peut appartenir à une autre espèce, car ils

nourrissent encore une larve rougeâtre, celle du papillon nommé *Tortrix luscana*, qui conserve dans son état parfait la couleur qu'avait la chenille. Si au contraire nous rencontrons une larve plus grosse, d'un verd foncé, avec des taches noires, elle produira un papillon appelé *Tortrix cynobasna*. Ces deux espèces gênent et retardent sans doute l'épanouissement des fleurs; mais comme elles séjournent peu de temps dans le bouton, elles ne causent qu'un tort de peu de gravité. Quant à la véritable chenille de la phalène d'hiver, elle se reconnaît à sa couleur vert-clair et à sa tête noire, et l'insecte parfait est dépourvu d'ailes complètes.

Lorsque les pétales plus apparens commencent à s'allonger, les chenilles s'instalent dans la corolle qu'elles rongent jusqu'au réceptable qui porte les organes de la fécondation. Si quelque fruit vient à nouer, elles le recherchent avec encore plus d'avidité et le dévorent entièrement, à l'exception de la queue et tout au plus des parties cartilagineuses du centre. Lorsque cette nourriture vient à leur manquer, elles se rejettent sur les feuilles, en choisissant d'abord les plus tendres; mais leur appétit augmente en proportion de leur développement, et bientôt elles les dévorent toutes. Lorsqu'elles sont nombreuses, l'arbre est promptement dépouillé; dans leur voracité, elles ne respectent même pas les écailles du bouton qui leur servait d'abri. Après les avoir dévorées, elles se construisent de nouvelles demeures, en réunissant avec des fils les queues et les débris des feuilles qu'elles ont rongées pour en former de petites loges arrondies qui les protègent contre le froid et la pluie; elles en sortent pendant le jour pour retourner dévorer les restes des bourgeons, au grand détriment de l'arbre qui se trouve ainsi privé de ses pousses printanières, espoir de sa végétation future. Les arbres dépouillés de verdure, et dont les feuilles sont remplacées par de petits nids arrondis, paraissent avoir été brûlés par la flamme; ils sont long-temps à se refaire; ceux qui sont vieux et souffrans montrent seulement, à la fin de juin, quelques feuilles rares au bout des branches et meurent infailliblement. Les jeunes arbres chez lesquels la sève abonde donneront plus vite quelques pousses faibles, courtes, et qui ne pourront bien s'aoûter que si l'automne est tout-à-fait favorable. Du reste, ces arbres dépouillés ne peuvent donner de fruit l'année suivante. Si quelques boutons se disposaient à tourner à fleur, la sève dont le cours a été dérangé s'y porte prématurément, et ils

s'allongent en rameaux à feuilles qui pourront plus tard réparer, au moins en partie, le mal causé.

Dès que l'arbre est dépouillé, les chenilles se hâtent de l'abandonner pour en attaquer un autre à leur portée ; si elles n'en trouvent point, elles se laissent pendre à un fil qui les conduit à terre, ou souvent elles meurent de faim par milliers, comme en 1827 ; d'autres cependant parviennent à s'enfoncer en terre, mais elles n'y peuvent revêtir la forme transitoire de nymphe que lorsqu'elles sont arrivées à un état voisin de leur développement complet.

Dans le cours régulier de ses habitudes, la chenille quitte l'arbre dans la seconde quinzaine de mai, pénètre en terre à la profondeur de quelques pouces, ou se blottit sous une pierre, sous une motte de terre, où sa première transformation a lieu dans le mois de juin. La nymphe, d'un brun-clair, reste sous cette forme jusqu'à la fin d'octobre, car le papillon n'apparaît pas avant les premiers jours de novembre. Les deux sexes offrent les dissemblances les plus marquées. Le mâle, qui se montre le premier, est un petit insecte au corps assez grêle, d'un gris jaunâtre ; les ailes, d'un gris-pâle, sont traversées dans toute leur largeur par des lignes délicates de couleur plus foncée. Comme les autres papillons de nuit, il reste posé pendant le jour ; mais au crépuscule, il devient fort actif et voltige de côté et d'autres à la recherche d'une compagne.

La femelle se montre peu de jours après. Son corps gris-cendré est beaucoup plus gros, ses ailes rudimentaires, et par conséquent impropres au vol, sont de la couleur du corps et marquées pareillement par une ligne transversale ; ses pattes bien développées lui permettent de grimper avec facilité sur les arbres, où a lieu ordinairement sa rencontre avec le mâle.

Souvent dans le courant de juin, on trouve encore sur les arbres fruitiers des arpenteuses qui n'entreront en terre que plus tard ; elles proviennent de papillons qui n'ont pondu leurs œufs qu'au printemps, lorsque ceux déposés avant l'hiver étaient déjà éclos. Schmidberger pense qu'ils proviennent d'individus retardataires du papillon d'hiver, sortis seulement de terre au printemps. Mais nous les rapportons plutôt, avec Westwood, à une espèce extrêmement voisine, le *Cheimatobia rapicapraria* (Stephens), la *Phalene hative* des Anglais, qui vit ordinairement sur le prunier sauvage.

Une autre espèce d'arpenteuse que l'on trouve souvent sur le ci-

tronier, attaque assez fréquemment le pommier, dans certaines localités ; elle donne naissance au papillon saumoné (*Fidonia (geometra) defoliaria*, Auct.) Ses mœurs offrent une grande ressemblance avec celles de la phalène d'hiver. Sa chenille, à l'état adulte, se distingue à sa couleur rougeâtre, avec deux lignes latérales jaune-soufre; elle vit isolément sur les arbres et entre en terre à la fin de mai pour s'y transformer en une nymphe d'un rouge-brunâtre. Le papillon se montre à la fin de novembre et monte sur les arbres pour y déposer ses œufs. Le mâle est une fois plus gros que celui de la phalène d'hiver; ses ailes supérieures, assez grandes, sont d'un rouge-jaunâtre et parsemées de nombreuses taches noirâtres; une ligne ondulée, plus sombre, part du bout de l'aile qu'elle traverse en entier; près de cette ligne, vers le milieu de l'aile, il existe une tache noire ; les ailes inférieures sont d'un blanc sale, avec des taches brunes, et une autre tache noire au milieu.

La femelle, plus grosse que celle du papillon d'hiver, est tout-à-fait dépourvue d'ailes; la tête et le corps sont blanchâtres, avec des taches et des points noirs; les pattes sont annelées de jaune et de noir; elle monte sur les arbres à la même époque que la phalène d'hiver; elle dépose aussi ses œufs isolément sur les branches; elle devra donc être combattue par les mêmes moyens.

La nature ne pouvait laisser nos vergers exposés sans défense à l'activité destructive de semblables ennemis, sans entraver leur multiplication ; aussi plusieurs causes tendent à ce but avec assez d'efficacité pour que, pendant plusieurs années, les ravages qu'ils causent soient peu sensibles. Les pluies abondantes de l'automne, le froid et la neige qui peuvent survenir au moment de la ponte, font mourir les papillons par milliers. Beaucoup de chenilles succombent au printemps, lorsque les pluies surviennent à l'époque de la première ou de la seconde mue. Dans les terrains bas où la terre compacte offre peu d'écoulement, beaucoup de nymphes qui se trouvent près de la surface de la terre sont submergées par l'eau.

Les fourmis qui ont peine à trouver grâce auprès du pomologiste contribuent beaucoup à la destruction des jeunes arpenteuses, souvent en mai, surtout après la pluie, on peut voir leurs longues files empressées descendre de l'arbre en tenant une chenille dans leurs mâchoires. Aussi les considérons-nous généralement comme plus utiles que nuisibles, et nous ne conseillons guère leur destruction

que lorsqu'elles s'établissent sur les racines des arbres. On parvient facilement à les en éloigner, en découvrant la fourmilière pour mettre les nymphes à jour, et en y jetant de l'eau à plusieurs reprises. Si l'on veut les détruire, on place quelques pots à fleur renversés près de l'endroit où elles se trouvent ; elles y transporteront bien certainement leur habitation, et pour les tuer, on n'aura qu'à verser dessus de l'eau bouillante. Un moyen plus efficace encore, c'est de surveiller les mâles et les femelles ailés au moment de leur sortie de terre, et de les tuer.

L'arpenteuse verte est une des chenilles que beaucoup d'oiseaux recherchent de préférence aux autres pour la nourriture de leurs petits : les mésanges en consomment le plus ; et quand on songe que leurs couvées sont de huit à quatorze petits, suivant les espèces, il devient facile d'apprécier l'immense quantité qu'elles détruisent et tout l'intérêt que nous avons à protéger d'aussi utiles auxiliaires.

Mais ces moyens n'ont pas toujours tout l'effet qu'on en espère, et nos arbres, menacés par des myriades de chenilles qui détruisent leur fruit et menacent leur existence, réclament notre secours. On conçoit facilement, d'après ce que nous avons dit des habitudes du papillon d'hiver, que le meilleur moyen serait d'entourer le tronc d'un corps quelconque qui mettrait obstacle à son ascension, et par conséquent à sa ponte sur l'arbre. Mais bien des essais de cette nature n'ont amené aucun résultat : des liens de coton, d'étoupe, de laine, enduits de matières d'une odeur forte, des branches de sapin, ont été franchis aussi bien que des flocons enduits d'ongant mercuriel, roulés autour du tronc. Le goudron, appliqué directement sur la tige ou sur un papier qui l'enveloppait, a bien arrêté quelques papillons qui se sont trouvés collés après ; mais cette substance est entraînée par les pluies ou se dessèche promptement, au point de nécessiter un renouvellement journalier qui devient aussi assujettissant que dispendieux ; et d'un autre côté, le goudron sur la tige des jeunes arbres leur est très préjudiciable.

Schmidberger assure qu'il a obtenu un succès complet au moyen d'une caisse sans fond, en planches grossières d'un pied de haut, enfermant la tige de l'arbre. On l'enfonce en terre à une profondeur d'un pouce, après avoir cloué le quatrième côté resté libre pour pouvoir la passer autour du tronc. Sur le bord supérieur, on attache une petite tringle de trois à quatre pouces de large, formant cor-

niche tout autour. On barbouille fortement le dessous de goudron que l'on applique à plusieurs reprises, si le bois est neuf. Cette boîte restera en place de la fin d'octobre à la fin de novembre, et du 15 mars au 30 avril. Quelle que soit l'efficacité de ce moyen, il est sans application possible aux espaliers, qui offrent des moyens d'ascension autres que la tige. Nous pensons qu'une bande de glu d'oiseleurs, de deux pouces de large, appliquée sur le tronc et à la base du mur, remplirait le but que l'on se propose.

Si l'on repousse ces moyens, il ne reste plus que la chasse aux papillons en automne et celle des papillons et des chenilles au printemps. On se mettra à la recherche des papillons un peu avant le coucher du soleil; on continuera, si le temps est beau, jusqu'à dix heures, en s'aidant d'une lanterne par les temps sombres. Il y aura grand avantage à se réunir plusieurs pour qu'un arbre ne soit pas envahi pendant qu'on en surveillerait d'autres. Malgré ces soins, beaucoup de papillons parviendront à déposer leurs œufs sur les arbres; mais les chenilles qui en proviendront ne pourront guère être reconnues que lorsqu'elles seront arrivées à un certain développement. Toutefois, nous pouvons deviner en quelque sorte leur présence lorsque nous voyons un bouton dont le bout est attaché par quelques soies. En séparant les écailles avec un canif, nous y trouverons la jeune larve; un ou deux pétales enroulés qui restent adhérens au fruit après sa fécondation sont encore un indice certain de sa présence.

Au commencement de mai les chenilles sont à la moitié de leur grosseur; il est facile de les voir entre les feuilles ou près des fruits; c'est le moment où leur voracité augmente rapidement, où leurs ravages vont devenir bien plus redoutables. En consacrant quelques momens à leur destruction, on peut encore sauver les feuilles et les fruits des espèces les plus précieuses. Pour les grands arbres, on peut secouer fortement les branches, et mieux encore les frapper avec une grande perche dont le bout est garni d'étoupe, pour faire tomber les chenilles par terre où on les détruira facilement alors. Il faudrait toutefois étendre une grande toile sous l'arbre, lorsqu'il s'y trouverait de grandes herbes dans lesquelles les chenilles se perdraient. En Allemagne, où les étourneaux abondent et où l'on a remarqué qu'ils nourrissaient presqu'exclusivement leurs petits d'arpenteuses vertes, on cherche à les fixer dans les vergers en atta-

chant au haut des grands arbres des boîtes de bois de quinze pouces de long sur six pouces de large, ayant à l'un des bouts un trou suffisant pour le passage de l'oiseau. Comme les étourneaux cherchent avant tout à mettre leurs nids à l'abri des oiseaux de proie, ils s'installent volontiers dans ces demeures qui les protègent, et bientôt la vigueur des arbres et leur propreté annoncent combien leur présence a eu d'avantages.

On peut encore, dans ce but, cultiver le terrain sous les arbres par des labours faits en septembre et octobre, avec la précaution de bien ameublir la terre. Pour ramener les nymphes au grand jour, on en fera ainsi périr une grande quantité. En enlevant au commencement d'octobre, sous les arbres, trois pouces de terre que l'on remplacerait par un sol neuf pris dans les carrés aux légumes, on éloignerait les femelles des arbres sur lesquels le papillon déposera ses œufs. Nous pensons aussi qu'un lit de feuilles bien tassées, répandues sous les arbres au commencement d'octobre, présenterait au papillon un obstacle qu'il ne pourrait traverser.

—

CHAPITRE VI.

LES PUCERONS :

1° LE PUCERON DU POMMIER *(Aphis mali-pyri)*;
2° LE PUCERON DU PRUNIER *(Aphis pruni)*;
3° LE PUCERON DU PÊCHER *(Aphis persicæ)*.

Nous ne pouvons, dans cette revue des ennemis des arbres fruitiers, passer sous silence les pucerons qui attaquent si souvent les arbres nains, principalement ceux chez lesquels des pousses vigoureuses annoncent une sève abondante. Ces insectes ne rongent point les feuilles à la manière des chenilles, mais ils s'installent sur les tiges encore tendres et les feuilles nouvelles pour y enfoncer leur trompe et y sucer les sucs élaborés par la plante, dont ils font leur nourriture. Ces organes lésés cessent de fonctionner, l'accroissement s'arrête, ils se contournent et le desséchement des feuilles amène leur chute anticipée, quelquefois même la mort de l'arbre, lorsque le concours de certaines circonstances atmosphériques a favorisé d'une manière toute particulière la multiplication de ces hôtes incommodes.

Tout le monde connaît ces petits animaux, disons seulement que leurs antennes se composent de sept articles ; que leur bec perpendiculaire, qui paraît naître du sternum, entre les pattes antérieures, n'en a que trois ; que leurs ailes, quand ils en ont, sont hyalines et rabattues en toit sur le corps ; qu'enfin, l'abdomen se termine ordinairement par deux petits tuyaux ou cornicules qui sont les appendices du système respiratoire ; à leur base il existe une petite glande destinée à secréter un suc doux et miellé qui remplit les cornicules et en est chassé par l'expiration.

Afin d'éviter les répétitions, nous réunirons les trois espèces qui attaquent les principaux arbres fruitiers. Toutes sont de couleur verte. Le puceron du prunier est vert clair, celui du pommier vert ordinaire, et celui du pêcher vert foncé. Les vieilles femelles se distinguent à quelques taches brun foncé qu'elles portent sur le corps.

La dernière génération des pucerons qui paraît en septembre a produit des mâles et des femelles pourvus d'ailes. Chez ces dernières, l'organisation a sans doute été modifiée, probablement par la température, car elles ont besoin de s'accoupler pour perpétuer leur espèce et pondre des œufs destinés à passer l'hiver avant d'éclore, tandis que toutes les générations qui s'étaient succédé depuis le printemps avaient, sans accouplement préalable, produit des petits vivans. Ces œufs, d'un volume considérable, relativement au corps dont ils sortent, sont ovoïdes, verdâtres ; leur enveloppe, assez dure, est recouverte d'un liquide visqueux, épais, qui, en se desséchant, les colle au corps sur lesquels ils sont déposés.

Par une prévoyance instinctive, ces œufs, d'où sortiront au printemps suivant les mères de toutes les générations de l'année, ne seront jamais placés sur une feuille qui, tombant à l'automne, les ferait périr par un séjour prolongé sur la terre. La femelle les placera sur les tiges, soit en rangées circulaires comme le puceron du pommier, soit disséminés sur les boutons ou à leur base, comme chez le puceron du pêcher qui les dépose aussi sur les liens qui fixent la branche au treillage. Du reste, dans ces diverses situations, ils peuvent braver l'intensité du froid et toutes les variations de la saison d'hiver. Quant aux mères, après tous ces soins pour assurer la conservation de l'espèce, elles meurent successivement pendant l'automne. Quelques individus se traînent dans nos serres ou dans les appartemens chauffés où quelques plantes peuvent suffire à leur nourriture.

Ces trois espèces paraissent au printemps, lorsque les arbres fruitiers commencent à entrer en végétation. Le puceron du pêcher se montre le premier ; on le voit sur cet arbre dès que les bourgeons ont une ligne au plus. Aussitôt qu'ils ont vu le jour, les jeunes pucerons se dispersent sur les feuilles ou les jeunes pousses qui sont à leur portée pour en sucer la sève. Cette première génération se compose uniquement de femelles aptères ; les mâles ne se montreront guère qu'à la génération d'automne qui sera la seule ovipare. Les jeunes larves, comme cela a lieu dans l'ordre des hémiptères, ne revêtent point en naissant l'aspect vermiforme de presque tous les autres insectes. Ils ont tous les principaux organes de l'insecte parfait ; ils changent plusieurs fois de peau en grossissant. Pour peu que la saison soit favorable, dix ou douze jours leur suffisent pour atteindre toute leur croissance. Alors elles s'occupent de faire leurs petits qui naissent vivans un seul à la fois, principalement la nuit ; quatre fœtus au plus se succèdent pendant la journée où la nuit suivante ; ils sortent toujours le derrière en avant.

La femelle, après cette opération, ne paraît pas moins grosse qu'auparavant. En pressant légèrement son ventre, on en fait sortir un assez grand nombre de petits qui vont en diminuant de volume et filent comme des grains de chapelet. Chaque femelle donne ainsi de 15 à 20 et jusqu'à 100 petits. Comme on le voit, cette seconde génération n'est précédée d'aucun accouplement. Ce fait extraordinaire et sans exemple dans l'animalité, a singulièrement frappé tous les observateurs qui n'ont pu expliquer la formation du fœtus dans l'ovaire sans la coopération du mâle. La nature n'offre qu'un fait à-peu-près anologue dans le mode de génération des polypes chez lesquels les tissus organisés d'un être pourvu de vie s'individualisent en se séparant de la masse commune, pour continuer à vivre en dehors de l'espèce et sous la même forme.

Quoi qu'il en soit, cette seconde génération peut, au bout de dix jours au plus, si le temps est chaud, donner naissance à une autre génération qui ne se composera plus exclusivement de femelles aptères. Dans celle-ci et dans les suivantes, on en trouvera plusieurs qui, après leur dernier changement de peau, seront pourvues d'ailes propres au vol. Comme dans le cours de sept mois environ le puceron donne de 9 à 11 générations vivipares et une ovipare, il en résulte qu'à la dixième génération il a donné naissance à un quintillion d'êtres de son espèce, résultat qui serait 30 fois plus fort si on y

ajoutait la génération ovipare. Ces chiffres seraient bien faits pour effrayer l'imagination ; ils renverseraient tout l'équilibre de la création, si la vie naturelle de l'insecte n'était bornée à quinze ou vingt jours, et si mille causes de destruction ne concouraient à en diminuer le nombre.

Les femelles dépourvues d'ailes restent sur l'arbre où elles sont nées ; elles ne le quittent que lorsqu'elles en sont détachées par quelqu'accident, tandis que celles qui sont ailées, lorsqu'elles ont atteint leur grosseur, se dispersent de tous côtés et vont confier leur jeune postérité aux arbres qu'elles trouvent le plus convenables pour lui assurer une nourriture abondante. Elles trouvent ainsi plus de chances pour échapper aux punaises, aux araignées, aux coléoptères, aux diptères et aux hyménoptères qui en font leur nourriture. Ces femelles, qu'elles aient des ailes ou qu'elles en soient privées, peuvent procréer en neuf ou dix jours. Du reste, le nombre des générations paraît se modifier par la température, car les auteurs varient à cet égard. Bonnet en compte 9, et Kollar jusqu'à 16. Vers la mi-septembre, une dernière génération donne le jour à des mâles et des femelles qui s'accoupleront et produiront les œufs qui passeront l'hiver. Les femelles ovipares du puceron du pommier paraissent dépourvues d'ailes, mais celles du prunier et du pêcher en acquièrent avant leur accouplement.

Le professeur Morren, dont les belles recherches ont renversé les idées de Leuvenhoeck de Cestoni et de Reaumur, sur l'hermaphroditisme du puceron, ayant séparé des femelles du puceron du pêcher dans des bocaux de verre, pour observer leur accouchement, vit les petits, après leur naissance, venir sucer le suc miellé qui sortait des cornicules de l'abdomen maternel, en y plongeant le bec, alors qu'ils n'avaient aucune feuille qui pût servir à leur nourriture et à celle de leur mère. Il en conclut que certains insectes sont au besoin mammifères dans le sens étymologique du mot. Ce même auteur signale ainsi une émigration de cette espèce qui rappelle celles si connues de certaines sauterelles : « L'hiver de 1833 et 1834 fut » extrêmement doux, et l'été de 1834 extrêmement chaud et sec ; » il se passa des mois entiers sans pleuvoir. Un horticulteur, M. Van » Mons, prédit, dès le 12 mai, que tous les légumes seraient dévorés » par les pucerons. Le 28 septembre suivant, alors que l'épidémie » du choléra venait de commencer à étendre ses ravages en Belgique, » tout-à-coup une nuée de pucerons *(Aphis persicæ)*, parut entre

» Bruges et Gand. Le lendemain, on les vit à Gand voltiger par » troupes en telle quantité, que la lumière du jour en était obscur- » cie ; sur les remparts, on ne pouvait plus distinguer les murs des » habitations, tant ils en étaient couverts. On se plaignait du mal » qu'ils faisaient aux yeux. Toute la route d'Anvers à Gand était » noircie de leurs innombrables légions ; partout on disait les avoir » vus subitement ; il fallait se couvrir les yeux de lunettes et le » visage de mouchoirs, pour se préserver du chatouillement qu'oc- » casionnaient leurs pattes. » M. Morren ajoute qu'il paraît que la marche de ces insectes était interrompue par des montagnes, des collines, des ondulations de terrain, même peu élevées, mais suffisantes pour influer sur le vent ; il ajoute encore que les diverses directions qui ont été constatées doivent faire supposer que l'émigration a eu un centre et que ce foyer avait un point d'irradiation, puisque des troupes ont émigré vers le nord, vers l'est, vers le sud et vers l'ouest qui est le côté maritime.

Comme cette espèce ne se trouve point au nombre des 70, que Schranck a décrites, et que l'observation a constaté que certaines espèces étaient arrivées de fort loin par mer, pour infester une contrée d'où elles émigrent ensuite peu à peu, M. Morren est porté à croire que le puceron du pêcher serait arrivé en Belgique par une voie semblable.

Il était dans l'ordre de la nature qu'un insecte qui se multiplie en nombre si prodigieux fût exposé à un grand nombre d'ennemis. L'*Hemerobios perla*, genre de l'ordre des névroptères ; presque tous les Syrphes de l'ordre des diptères en font leur proie habituelle. Ils déposent leurs œufs sur les pousses couvertes de pucerons ; leurs larves, semblables à de petits vers assez longs, détruisent tous les jours une grande quantité de ces insectes, d'autant plus facilement que ceux-ci restent tranquilles et immobiles auprès de ces dangereux ennemis qui se promènent sur les tas de pucerons qu'ils dévorent peu à peu. En prenant la peine de transporter quelques larves de ces insectes sur les arbres attaqués, nous ne doutons pas qu'elles ne se chargeassent parfaitement du soin de faire disparaître, sans notre intervention, les pucerons qui existeraient sur les pousses et les feuilles. Les larves des Coccinelles (bêtes à Dieu), de l'ordre des coléoptères, se nourrissent exclusivement de pucerons ; elles ressemblent à un petit crocodille en miniature placé au milieu d'un troupeau qui viverait en toute sécurité près du voisin le plus vorace.

Certains Crabros et quelques Pemphredons de l'ordre des hyménoptères, approvisionnent leurs nids de pucerons.

Comme leur présence fait le plus grand tort aux arbres qu'ils attaquent, les jardiniers ont le plus grand intérêt à trouver un moyen sûr d'en diminuer le nombre. Pour le puceron du pommier le meilleur nous paraît être la destruction des œufs déposés sur les branches. En examinant avec quelqu'attention, à la fin de l'automne ou au commencement du printemps, les pommiers et les poiriers nains, surtout ceux qui sont jeunes et ont de longues pousses, on reconnaîtra facilement ces œufs rangés les uns près des autres en forme de cercle ; ils ressemblent à des grains de poudre et rendent un jus vert quand on les presse. Nous ne conseillons point toutefois de les écraser ; mieux vaut barbouiller ces pousses avec de l'argile, de la terre de jardin ou de la craie pulvérisée délayée de manière à former un enduit qui les recouvre tout-à-fait. Ce procédé fera certainement mourir les œufs, à moins que des pluies subites ne viennent enlever tout aussitôt la terre. Quant aux pucerons du prunier et du pêcher, il est difficile de voir leurs œufs mieux cachés et disséminés sur l'arbre ; il faut attendre qu'ils soient éclos et qu'ils aient gagné les feuilles. On peut alors aisément les reconnaître, car ils sont d'un brun foncé et toujours placés soit à la pointe des jeunes feuilles ou sur un bouton à fruits. A cette époque, quelques soins peuvent encore arrêter le mal ; ils sont peu nombreux ; mais plus tard, la rapidité de leur multiplication rendrait inutiles toutes nos précautions.

Lorsqu'un pêcher a beaucoup souffert pendant l'été des attaques des pucerons, on a tout lieu de craindre de voir le mal se renouveler l'année suivante : il faut recourir au bain d'argile. A cet effet, on taillera l'arbre au premier printemps, avant que la sève soit en mouvement et que les œufs du puceron n'éclosent ; puis, avec une brosse, on recouvrira toutes les branches d'argile ou de terre délayée. Ce moyen fera périr tous les œufs déposés à l'automne, sans faire le moindre tort aux boutons à fleur et à fruit qui s'épanouiront sous cet enduit aussi facilement que ceux qui n'en ont point été couverts.

Les fourmis peuvent aussi, au printemps et en été, nous mettre sur la trace des pucerons qui existent sur les arbres fruitiers. Elles recherchent en effet, avec une avidité toute particulière, le fluide miellé que les pucerons secrètent par l'anus ; c'est leur nourriture de prédilection. Lorsque nous voyons ces insectes monter après la

tige de l'arbre, ce n'est point pour attaquer les tiges ou les feuilles, mais pour visiter les pucerons, les sucer; c'est le troupeau dont le produit les nourrit; aussi les voit-on quelquefois châtouiller doucement, avec leurs antennes, l'abdomen du puceron pour en faire jaillir le miel qu'il contient; d'autres fois, elles les emportent pour les placer sur les plantes qui avoisinent la fourmilière, afin d'y recourir plus souvent et surtout plus facilement. C'est à tort qu'on attribue aux fourmis la courbure qui souvent déforme les feuilles et même les pousses de nos arbres. Ce mal n'a d'autre cause que les piqûres des pucerons sur les parties encore molles. C'est par ce moyen qu'ils parviennent à protéger leur corps encore tendre contre les rayons d'un soleil brûlant, le vent et la pluie. Les fourmis nous conduiront donc aux pucerons. Si lorsque nous les découvrons, nous reconnaissons que les pousses et les feuilles sont couvertes de leurs essaims nombreux, il n'y a d'autre ressource que de couper les branches infestées et d'enlever les trainards, à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse assez ferme. Pour cela il faudra répéter l'examen et l'opération plusieurs jours de suite, car les jeunes pucerons savent très bien se soustraire à nos regards, et nous ne pouvons les découvrir tous du premier coup.

L'enlèvement des branches attaquées et la précaution de brosser le tronc, m'ont toujours paru le moyen de destruction le plus prompt et le plus sûr; il ne fait aucun tort à l'arbre. Tous ceux que l'on trouve dans les ouvrages de pomologie et dans les journaux spéciaux me paraissent au contraire exiger plus de temps, de dépense ou d'embarras.

Tous les horticulteurs connaissent aujourd'hui les bons effets de la fumée de tabac pour éloigner et détruire les pucerons dans les serres; mais la difficulté de concentrer en plein air la vapeur de tabac présentera toujours de grandes difficultés dans son application aux arbres fruitiers.

Lorsque l'on tient à avoir des arbres exempts de pucerons, il faut les surveiller soigneusement en juin, juillet et août; car, ainsi que nous l'avons dit, la troisième génération et celles qui suivent produisent quelques femelles qui deviennent ailées et se dispersent dans le jardin. Les enclos et les arbres voisins peuvent aussi nous en envoyer; mais comme elles se fixent ordinairement sous les feuilles, il est facile de découvrir ces nouveaux venus et de les détruire.

CHAPITRE VII.

COLÉOPTÈRES.

Quelques insectes de cet ordre attaquent aussi les feuilles du pommier; mais comme le tort qu'ils font à ces organes est bien loin d'égaler en gravité celui que causent les chenilles, nous ne donnerons à leur égard que quelques détails succints.

Le *Curculio (polydrusus) oblongus*, Fabr., ronge parfois les jeunes feuilles du pommier; mais comme il cherche de préférence celle des arbres à fruit à noyaux, nous en parlerons en traitant de ces arbres.

Le hanneton des jardins (*Anisoplia horticula*), à l'état parfait, perce quelquefois les feuilles de trois circulaires; mais comme c'est principalement au fruit qu'il s'attaque, nous renvoyons à cet article; nous dirons seulement un mot du *Luperus rufipes*, observé par Schmidberger, et que nous n'avons pas eu jusqu'ici l'occasion de rencontrer dans le nord de la France.

Ce petit insecte se montre ordinairement sur les pommiers dans le mois de mai, quelquefois en si grande abondance, que les feuilles en sont presqu'entièrement couvertes. Il paraît préférer les arbres nains et ceux nouvellement plantés sur lesquels il reste pendant presque tout l'été; il ne ronge point la feuille à la manière des chenilles, mais les perce de trous plus ou moins nombreux. Sur la fin de l'été, l'insecte entre en terre pour y pondre, et sa larve y vit sans doute dans les racines des graminées. L'insecte parfait sort de terre au printemps. Sa taille ne dépasse guère une ligne et demie sur une dimi-ligne de large; il est d'un noir brillant, à l'exception des pattes qui sont rouges; les antennes sont pareillement noires au sommet, rougeâtres à la base. Comme il cause à l'arbre un dommage réel, surtout lorsqu'il s'y trouve en grande quantité, on ne doit l'y souffrir sous aucun prétexte. Du reste, il suffit de secouer l'arbre pour le faire tomber sur une toile qui permettra de le détruire facilement.

Fig. I.

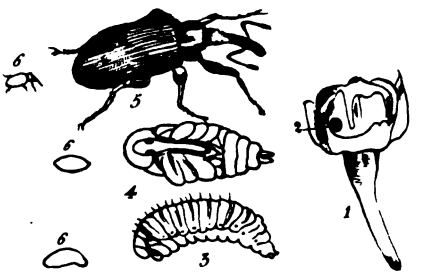

Fig. II.

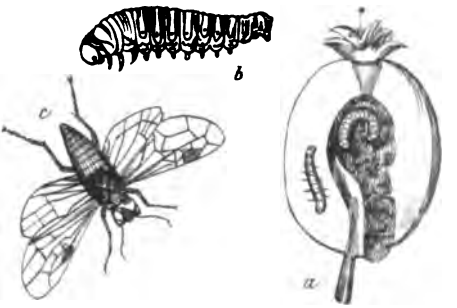

Fig. III.

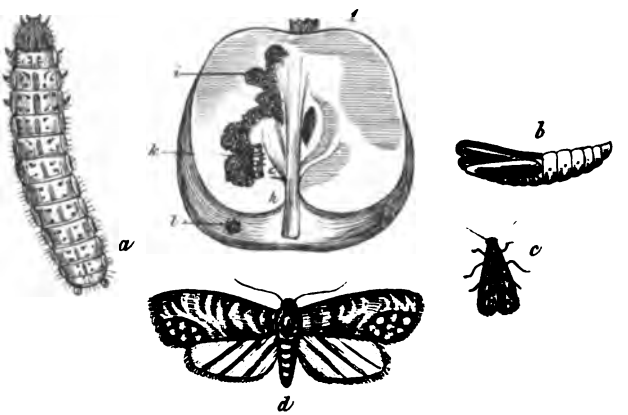

Fig. IV.

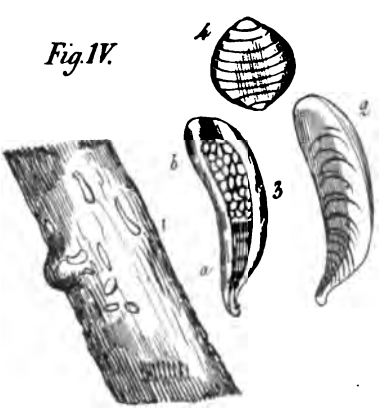

Fig. V.

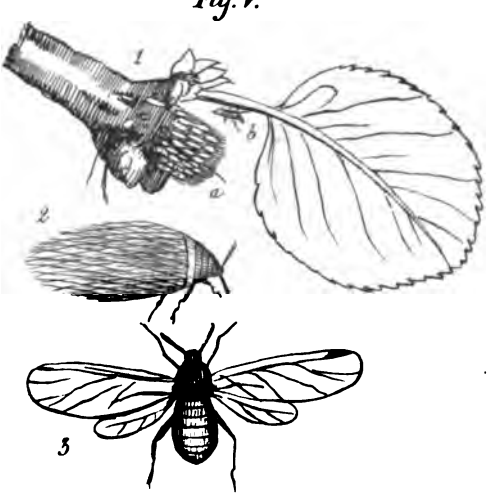

DEUXIÈME PARTIE.

INSECTES QUI ATTAQUENT LA FLEUR.

Coléoptère. — Lépidoptère.

CHAPITRE Ier.

CHARANSON DU POMMIER. (*Curculio pomorum*, Lin. *Anthonomus pomorum*, Auct.)

Les personnes qui habitent les pays qui produisent le cidre savent combien la récolte du pommier offre d'incertitude ; trop souvent, en effet, on voit s'évanouir les plus belles apparences de fruit, sans qu'il soit toujours facile d'apprécier les causes véritables auxquelles il faut attribuer la perte d'un des principaux objets de consommation, qui enlèvent au cultivateur un article d'échange de première importance, et privent l'ouvrier des campagnes du travail si précieux que lui offre la fabrication du cidre pendant plusieurs mois d'hiver.

Sans doute, les vicissitudes de l'atmosphère ont une large part dans ces effets ; mais nous devons reconnaître, avec beaucoup de bons observateurs, qu'il existe d'autres causes particulières, pour le moins aussi actives, qui agissant directement sur la fleur du pommier, empêchent la formation du fruit. En effet, à côté d'arbres parfaitement épanouis qui verront de beaux fruits succéder à des fleurs plus belles encore, on en rencontre d'autres dont les fleurs flétries et desséchées ne peuvent s'ouvrir, dont les pétales offrent une teinte roussâtre, comme s'ils avaient été brûlés par quelque météore. On a cru trouver une explication satisfaisante à ces faits, en les attribuant à l'excessive multiplication des pucerons sur les feuilles qui accompagnent le corymbe de fleurs. Ces organes, alors paralysés dans leur action, cesseraient de fournir à la fleur la sève nécessaire à son développement ; elle se flétrirait et se dessécherait sans

pouvoir s'épanouir. Mais les faits viennent démentir cette opinion. En effet, beaucoup de boutons à fleur avortent sans que l'on aperçoive sur l'arbre la moindre trace de pucerons; d'autres nous montrent leurs fleurs, les unes ouvertes, les autres fermées, et le même corymbe nous offre en même temps le contraste singulier de corolles rosées mêlées avec d'autres, couleur de rouille et toutes flétries.

Dans nos campagnes, on attribue ordinairement l'absence de pommes, après une floraison brillante, à la persistance des brouillards du printemps *qui engendrent*, dit-on, *beaucoup de vermine* qui détruit tout espoir de récolte en rongeant les fleurs. L'on cite comme preuve les brumes froides et prolongées des années 1816, 1832, 1833 et 1838, où les pommes ont été fort rares. Cette opinion repose sur un fait vrai, comme nous le montrerons tout-à-l'heure, mais qui, mal observé, n'a pu expliquer les véritables causes du mal.

Ces désordres ont pour auteur la larve d'un petit coléoptère de la famille si destructive des charansons, qui s'introduit dans la fleur, en ronge les organes et rend la fécondation impossible. Essayons l'histoire de ses mœurs et de ses habitudes.

Dans les beaux jours de mars et d'avril, lorsque, sous l'influence vivifiante d'un soleil plus actif, les boutons de fleur du pommier commencent à se gonfler, on a souvent l'occasion de voir de petits charansons, bien reconnaissables à l'espèce de trompe ou bec dont ils sont pourvus, se poser sur les pommiers; ils ont passé l'hiver à l'état d'insectes parfaits cachés dans les crevasses ou sous l'écorce en partie soulevée des arbres, sous les pierres ou les mottes de terre. Les uns, ce sont les femelles (qui, bien que pourvues d'ailes, paraissent en faire peu d'usage), montent après le tronc et les branches à la recherche des boutons prêts à s'épanouir; les autres, les mâles, voltigent avec vivacité autour de l'arbre, pour y chercher les femelles. Ces dernières, une fois l'accouplement terminé, s'occupent avec une sollicitude évidente de tous les soins qui doivent assurer à leur postérité l'établissement le plus convenable. Lorsqu'elles ont trouvé le bouton à fleur qu'elles cherchaient, on les voit, à l'aide des deux petites mâchoires, que terminent leur trompe déliée, percer un trou à travers la petite boule que forment les pétales rapprochés, pour arriver aux organes de la fructification. Ce premier travail terminé, l'insecte se retourne, et introduisant son oviducte dans

le trou qu'il a percé, y dépose un œuf; puis, au moyen de son bec, il paraît chercher à s'assuser s'il est convenablement placé, et l'enfonce davantage dans la fleur, en rapproche les parties pour fermer l'ouverture par laquelle il l'a introduit. C'est sans doute, pour ce petit animal, une opération bien longue et bien fatigante, puisqu'on assure qu'elle dure plus de trois quarts d'heure, et cependant, à peine est-elle terminée qu'on le voit, avec autant de persévérance que d'empressement, recommencer le même travail sur un autre bouton prêt à s'ouvrir. Cette manœuvre se prolonge de huit à vingt jours, suivant la température; le travail n'est suspendu que pendant les grands vents et la pluie, qui forcent l'animal à se retirer dans des endroits abrités; mais un froid calme, quoiqu'assez vif, n'arrête en rien son œuvre de destruction, car en 1856, malgré l'extrême froidure du printemps, les larves ne se sont peut-être jamais montrées plus abondantes, et par conséquent les pommes plus rares. Du reste, dès que la fleur est ouverte, le mal s'arrête tout-à-coup, parce que le charanson renonce alors à un travail sans utilité pour la conservation de sa postérité. En effet, la jeune larve, incapable de supporter directement les alternatives de soleil et d'humidité de la saison, a besoin d'un abri qu'elle trouve dans la corolle fermée dont elle arrête l'épanouissement; mais si le printemps est favorable, et si la floraison se developpe rapidement en huit ou dix jours, par exemple, l'insecte a beaucoup moins de temps pour pondre, et le dommage causé aux fleurs est alors peu considérable, tandis que la récolte est beaucoup plus compromise lorsque le froid et l'humidité persistans ont retardé l'ouverture des fleurs pendant trois semaines et plus; alors l'insecte a tout le temps nécessaire pour prolonger sa ponte.

Quoi qu'il en soit, les œufs éclosent du commencement à la fin d'avril, suivant les variations de la saison. Une température chaude peut avancer la naissance des larves de cinq à six jours. Pendant ce temps le bouton grossit, les pétales montrent déjà leur couleur rosée; mais bientôt, au lieu de s'ouvrir, ils se flétrissent et prennent peu à peu une teinte d'un roux brun. La jeune larve, aussitôt sa naissance, attaque d'abord les étamines encore tendres, puis les styles qu'elle ronge rapidement, attaquant même la portion du fruit sur laquelle ces organes viennent s'insérer. Ce sont ces lésions des parties essentielles de la fleur qui arrêtent l'expansion de la corolle,

la tiennent fermée de manière à former l'espèce de tente qui doit abriter l'insecte naissant. En ouvrant un de ces boutons, on trouve dans la chambre globuleuse qu'il a ainsi préparée, soit une larve, soit une nymphe. La première est courbée, charnue, blanchâtre, très-ridée, composée de nombreux segmens; la tête est de nature cornée noire; les trois premiers segmens qui suivent la tête sont charnus, lisses; les autres présentent de chaque côté un rang de tubercules ou verrues charnues. Ce petit ver ressemble du reste parfaitement par sa forme à celui que l'on trouve dans les noisettes, seulement l'extrémité du corps est un peu plus effilée.

Placé par sa mère dans un milieu destiné à lui assurer une nourriture bien suffisante sans qu'il ait besoin d'aller la chercher, de la préparer ou de la renouveler quand elle est finie, les jambes lui seraient inutiles; il est apode. La nymphe est d'une couleur ferrugineuse foncée, immobile au toucher; et sous une pellicule transparente on voit déjà la forme de l'insecte parfait. Les jambes, la trompe sont repliées sous la poitrine, ainsi que les ailes qui toutefois n'ont pas leur grandeur; le corps est terminé par un appendice fourchu assez long. Du reste, l'insecte reste peu de temps sous cette forme intermédiaire, car il s'écoule au plus quatre ou cinq semaines entre la ponte et le moment où il devient insecte parfait. Curtis assigne aux diverses métamorphoses du charanson du pommier les dates qui suivent : Le 8 mai les larves étaient installées dans les fleurs du pommier, du poirier, dont elles rongeaient l'intérieur, à l'exception du calice et des pétales; le 21 elles étaient passées à l'état de nymphe; quatre jours après l'insecte parfait sortait de ses langes et se dispersait sur l'arbre pour vivre aux dépens de ses feuilles. On le rencontre ensuite accidentellement dans les jardins et les bois. Stephens l'indique sur l'aubépine dont il dévore les feuilles; les froids de l'automne le forcent à chercher un refuge dans les crevasses ou sous l'écorce des pommiers. Comme beaucoup d'autres curculionides, notre insecte, dès qu'on l'approche, contracte ses pattes et ses antennes et se laisse tomber en contrefaisant le mort; aussi est-il difficile d'en recueillir un grand nombre, si ce n'est lorsqu'ils sont accouplés ou que la femelle est occupée à déposer ses œufs.

Ce petit insecte est long de deux lignes au plus, pyriforme, d'un brun roux ponctué, couvert de petits poils courts et applatis, couleur

blanc cendré et ochre; la trompe est longue, courbée, cannelée et cylindrique; les antennes, placées près de l'extrémité, sont déliées et coudées; l'article du bas est très-long, en forme de massue; le second oblong; les six autres sont plus ou moins globuleux, les quatre derniers sont ovales, coniques; la tête est presque globuleuse avec deux petits yeux noirs très-saillans; le thorax, demi-ovale, est tronqué en avant et porte trois petites lignes plus pâles et à peine distinctes; l'écusson forme un point blanc; les élytres, ovales, allongées, offrent neuf stries ponctuées; un peu au-dessus de leur milieu, on aperçoit une large tache en forme de lune, couleur de poix. portant vers le centre une ligne transversale oblique de couleur plus pâle, faisant angle près de la suture avec celle de l'autre aile et représentant un V blanc; deux taches de couleur d'ochre existent encore vers le bout des élytres; les ailes sont très-grandes; les jambes, de longueur ordinaire, sont ferrugineuses; les cuisses antérieures sont grosses, avec une forte dent en avant; les autres sont semblables, mais plus petites; les tibias antérieurs sont sinués en dedans et terminés par une épine. Les tarses ont quatre articles, le troisième est bilobé, et le quatrième garni de deux petits crochets.

Linnée a donné à cet insecte le nom de *Curculio pomorum*, mais les naturalisles modernes ont divisé ce vaste genre. Fabrinus l'a placé dans le genre *Rhychænus*; Germar, dans celui d'*Anthonomus* que nous adoptons.

Ralzburg pense que, lorsqu'il n'est pas très multiplié, il peut être utile en empêchant une production trop abondante qui épuiserait l'arbre; mais comme presque toujours il dépasse ce but, cherchons quels sont les meilleurs moyens à opposer à sa multiplication.

Frisch recommande de favoriser la végétation de l'arbre par des engrais puissans et une taille bien entenduc. Il s'appuie sur l'expérience qui lui a fait remarquer que les arbres languissans sont attaqués beaucoup plus que ceux qui, vigoureux, épanouissent rapidement leurs fleurs en bravant le froid. Nous pensons qu'il n'est pas impossible de cueillir sur beaucoup d'arbres, dans les jardins, les fleurs desséchées et piquées, et de les brûler ensuite. En détruisant ainsi les larves ou les nymphes, on prévient leur multiplication dans l'année suivante. Cette opération devra avoir lieu de bonne heure, avant la sortie de l'insecte parfait : les fleurs saines qui resteront n'en profiteront que mieux. On peut encore détruire l'insecte

en secouant l'arbre avec force pour le faire tomber sur un linge placé par terre ; mais pour que ce moyen ait un effet utile, il faut l'employer à la première apparition de l'insecte, avant qu'il n'ait déposé ses œufs dans les boutons à fleurs. Beaucoup de bons observateurs allemands, notamment Ralzbourg, recommandent d'entourer le tronc, au commencement d'avril, avec des liens goudronnés pour empêcher le charanson d'y monter. Ce moyen paraît, en effet, avoir une efficacité réelle, sans doute parce que, comme nous l'avons fait remarquer, la femelle vole très peu et monte toujours par le tronc. Quoi qu'il en soit, lorsque l'on recourt à ce moyen, il faut placer cet obstacle au haut du tronc ou sur les branches, pour qu'il puisse arrêter l'ascension de l'insecte qui est souvent placé sur le tronc même de l'arbre, dans les crevasses ou sous l'écorce. Notre charanson s'attaque aussi par fois au poirier ; mais comme les fleurs de cet arbre s'épanouissent ordinairement de très bonne heure, à peine a-t-il le temps de causer beaucoup de tort à son fruit.

Lyonnet, dans l'intéressante collection de ses œuvres posthumes, cite, page 120, un scarabe à trompe dont la larve nuit à la fertilité du poirier. Cet insecte figuré *Planche XII*, *fig.* 13 *à* 19, nous paraît identique avec l'*A. pomorum*. Bouché, dans ses intéressantes observations sur les insectes des jardins, annonce que notre larve emploie un fil de soie pour lier ensemble les pétales et empêcher leur expansion. Nous pensons qu'il y a erreur dans cette assertion, et qu'il a attribué à l'*Antonomus pomorum* le procédé de quelque larve de lépidoptère. Du reste, ce genre comprend diverses autres espèces qui attaquent les boutons des arbres fruitiers. Curtis a trouvé sur le pommier sauvage, l'*A. pedicularius*, jolie petite espèce rouge. Tout porte à croire que c'est celle dont parle Salisbury, à propos d'un petit coléoptère rouge qui dépose ses œufs dans les boutons à fleur du pommier. Il ajoute aussi qu'il enveloppe toutes les fleurs des boutons d'un tissu de soie, et qu'une fois arrivée à toute sa croissance, la larve se laisse tomber par terre pour s'y métamorphoser. Ces deux particularités s'éloignent trop des mœurs de l'*A. pomorum*, pour qu'on puisse le reconnaître. La première surtout ne nous paraît point du tout rentrer dans les habitudes d'un coléoptère de la famille des charansons.

Enfin, deux autres petits insectes du même genre, l'*A. druparum*, l'*A. incurvus*, font beaucoup de tort aux merisiers et aux autres

arbres à fruit à noyau. L'un et l'autre sont de couleur brune. Une autre espèce *(A. ulmi)*, vit dans les bourgeons de l'orme où l'on peut trouver sa larve sur la fin de mai.

—

CHAPITRE II.

CHENILLE ROUGE DES BOUTONS.

Tortrix (Penthina) ocellana, Tr. *(Pyralis luscana*, Fab.)

Nos arbres fruitiers, et surtout le pommier, sont encore exposés aux attaques de plusieurs petites chenilles dont nous n'avons point encore parlé, et qui rongent avec plus ou moins de voracité les boutons à feuilles, ceux qui portent des fleurs et même les fleurs. Au nombre de ces dernières, figure la *T. ocellana*.

Pendant le mois de juin, le papillon qui lui donne naissance dépose ses œufs isolément, soit sur les boutons à feuille, soit sur les boutons à fleur. Ils y passent l'hiver pour n'éclore qu'au printemps suivant, dès que la sève se met en mouvement et que les bourgeons commencent à se gonfler. La jeune larve quitte son œuf pour venir dévorer les boutons près desquels elle a été placée. La blessure qu'elle fait laisse souvent transsuder une goutte d'un liquide miellé. Dans ce cas c'en est fait du bouton, sa croissance est arrêtée définitivement. Il ne s'épanouira jamais. Lorsque cette déperdition de sève n'a pas lieu, le bouton continue à croître avec la petite chenille ; mais les dents du calice de la fleur ne peuvent s'écarter, parce qu'elle a pris la précaution de les lier ensemble, ce qui lui permet de dévorer successivement les parties intérieures, jusqu'à ce qu'elle ait atteint toute sa croissance. Mais si le bouton à fleur s'est épanoui avant l'apparition de la chenille, plusieurs fleurs parviendront à nouer et donneront quelques fruits que la jeune larve s'empresse de dévorer lorsqu'elle les trouve à sa portée. Quatre ou cinq semaines après sa naissance, elle se file un cocon blanc dans lequel elle se change en nymphe d'un brun clair. Sur la fin de mai, il en sort un papillon assez gros et caractérisé de manière à n'être confondu avec aucun autre. Les ailes supérieures sont croisées dans l'état de repos et rabattues en toit sur le corps. Leur couleur générale est grise. Elles

sont partagées par une large bande blanche, semée de taches grises, qui les traverse d'un bord à l'autre, et occupe plus du tiers de leur surface. Le papillon est timide et l'on ne peut guère le prendre que dans les temps pluvieux.

La chenille fait peu de tort aux grands arbres à haute tige; mais elle est plus dangereuse pour les arbres nains sur lesquels elle se multiplie quelquefois, au point de détruire presque tous les boutons à fleurs et d'anéantir la récolte. Elle cause aussi un dommage assez grand dans les pépinières. Comme à défaut de boutons à fruit elle ronge ceux qui donnent des feuilles, elle s'établit malheureusement presque toujours dans le bourgeon terminal des greffes d'un an ou deux qu'elle dévore, détruisant ainsi l'œil qui doit former le prolongement régulier de la tige.

Cet insecte ne peut guère être attaqué que sous la forme de chenille. Dès que les boutons commencent à se gonfler, on les visitera souvent pour en extraire, avec le canif, les chenilles qui s'y trouvent. Avec la pointe de cet instrument, on entr'ouvrira les écailles, qui sont en quelque sorte colées par une goutte de sève miellée. Aussitôt que la chenille s'en apercevra, elle s'enfoncera dans le cœur du bouton. La séparation des écailles facilitera le développement de la corolle, et lorsqu'elle sera épanouie, il sera facile de retirer la chenille avec le canif. Si, pendant la floraison, on examinait ainsi sur les arbres nains les boutons qui ne peuvent s'ouvrir, parce que leurs écailles sont liées entr'elles, on parviendrait facilement à les débarrasser de toutes les espèces de chenilles qui les dévorent. Ces investigations nous feront quelquefois rencontrer une larve assez grosse, d'un vert foncé, avec des taches noires, qui appartient au *Tortrix cynobana*, ou bien une chenille d'un vert clair, dont le papillon est connu sous le nom de *Tortrix avellana*, d'autrefois encore de *Tortrix fasciana*.

TROISIÈME PARTIE.

INSECTES QUI ATTAQUENT LE FRUIT.

Lépidoptères. — Hyménoptères. — Coléoptères.

CHAPITRE Ier.

CHENILLE DE LA POMME.

Tortrix (Carpocapsa) pomonella, Tr.

Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion de voir dans les jardins et les vergers, la terre couverte, sous les arbres fruitiers, de poires et de pommes tombées toutes petites et par les temps les plus calmes. Ces fruits sont percés de galeries par de petites larves qui les abandonnent presqu'aussitôt leur chute. Plus tard, nous rencontrons sur nos tables ces mêmes fruits, à peu près à leur grosseur naturelle, renfermant encore des larves que l'on désigne sous le nom de ver. Leur présence dans les fruits a pour résultat ordinaire d'avancer notablement leur maturité. D'autres fois enfin, le fruit qui paraît sain a pris son développement et sa couleur ordinaires, et ce n'est qu'en l'ouvrant qu'on découvre le solitaire parasite qui y a établi sa retraite, quoique l'attention nous fasse toujours reconnaître quelque signe extérieur qui dénote sa présence. Mais tous ces faits trouvent leur explication, quand on sait que ces fruits sont attaqués par des insectes de divers ordres, dont les invasions ont lieu à des époques différentes, souvent éloignées les unes des autres.

Un petit lépidoptère nocturne, une mouche à scie, des diptères de la famille des tipulides, et un coléoptère de l'ordre des charansons, vivent ainsi aux dépens de la pulpe de nos fruits. Leurs mœurs ont été l'objet d'études peu connues, peu répandues en France, qu'il est utile et intéressant tout à la fois de faire connaître.

Nous plaçons en première ligne comme le plus commun, le papillon de la pomme.

Les amateurs de fruit n'ont, en effet, que trop d'occasions de ren-

contrer sa larve d'un blanc-rougeâtre dans l'intérieur des poires ou des pommes précoces, dont elle ronge la substance. Il en naît un lépidoptère nocturne, le plus élégant sans contredit de la belle tribu dont il fait partie. Son apparition a lieu dès la seconde moitié du mois d'avril; dans les premiers jours de mai, après l'accouplement, on peut le voir sur le soir posé sur les poires et les pommes naissantes, tout occupé du soin d'y installer convenablement sa postérité; à l'aide d'un oviducte assez prolongé, il introduit un œuf isolé dans le calice du fruit; quelquefois aussi, lorsque, plus tard, les dents du calice sont rapprochées, il le pose dans la cavité où la queue du fruit vient s'insérer. Il paraît préférer la pomme à la poire, du moins quand ces fruits sont en égale abondance, on trouve beaucoup plus de pommes attaquées que de poires. Parmi les diverses espèces de pommes, il choisit constamment celles dont la chair offre le plus de fermeté, comme si un instinct particulier les lui indiquait comme les plus convenables au goût de sa future postérité.

Lorsque le temps est favorable, les œufs éclosent en peu de jours, et le mois de mai ne s'écoule pas sans que les chenilles n'aient pénétré dans les jeunes fruits. Elles sont d'un blanc sale un peu rougeâtre. La tête brune est marquée de taches plus foncées de la même couleur. Le corps est couvert de soies peu serrées; le protothorax, ou segment qui suit la tête, est blanchâtre avec de petites taches brunes; les autres sont pâles et portent de chaque côté une double rangée de huit petits tubercules noirs obliques, formant quatre lignes qui se prolongent sur toute la longueur du corps. Plus tard, cette larve se rapproche davantage de la couleur de chair, les taches deviennent grises et moins apparentes. Chacun des trois segmens antérieurs est pourvu d'une paire de pattes. Sous les 6e, 7e, 8e, 9e segmens du corps, comme sous le dernier, il existe également deux petits tubercules charnus en guise de pattes membraneuses; elle mange d'abord, pendant assez longtemps, la pulpe du fruit qui lui fournit une nourriture abondante; en trois ou quatre semaines, elle atteint presque tout son développement; alors elle attaque les pépins et les autres parties vitales du fruit, dont elle détermine la chute, puis elle quitte le fruit, soit qu'il tienne encore à la tige, soit, comme cela arrive le plus souvent, qu'il soit déjà par terre. On peut alors ouvrir des centaines de pommes sans y rencontrer une seule chenille. Sa sortie a lieu par une petite galerie rangée

bien avant, car l'intérieur comme l'orifice présentent beaucoup de petits grains bruns, liés ensemble par des fils de soie. Ce sont ses excrémens desséchés qu'elle repousse et rejette en sortant du fruit. Réaumur pense que cette précaution que prend la chenille de lier ensemble toutes ces petites pelotes d'excrémens, et de les fixer à l'intérieur du fruit au moyen d'un léger tissu, a pour but de la protéger contre les inconvéniens qui résulteraient de la mobilité de ces petits corps qui l'incommoderaient lorsque le vent agiterait les pommes. Quoi qu'il en soit, la sortie du fruit et le voyage de la larve pour gagner son refuge définitif paraissent avoir lieu pendant la nuit. Lorsqu'une crevasse dans l'écorce du tronc ou quelque portion de l'écorce, lui offrent un abri pour y filer son coton, elle s'y installe et y reste un jour ou deux tout à fait immobile, comme si elle avait besoin de se reposer des grandes fatigues d'un voyage souvent de plusieurs mètres, puis elle ronge un peu l'écorce pour mieux approprier sa place et mieux s'y cacher. Quand sa petite chambre est bien lissée, elle s'y enferme dans une toile d'un blanc soyeux, entremêlée de petites parcelles d'écorce; peu de temps après, elle se transforme en chrysalide d'un brun-pâle. Le dos et les segmens de l'abdomen sont garnis de deux rangs de jolis petits mamelons transverses qui aident le jeune papillon à se débarrasser de la peau qui recouvrait la nymphe. Le papillon sort ordinairement au bout de quelques jours. Le fond des ailes supérieures est d'un brun cendré, avec des raies déliées d'une nuance plus foncée, et d'autres plus larges et plus claires; toutes sont obliques et réunies en faisceau par le bas, ce qui leur donne un aspect damassé; au bord inférieur, vers le bout, il existe une grande tache d'un rouge-brun, encadrée d'une ligne en forme de fer à cheval couleur cuivre ou rouge doré, et parsemée de petits ocelles. Les ailes inférieures sont comme satinées d'un rouge-brun tirant sur le jaune, plus foncées par le haut. Le bord inférieur est garni d'une large frange plus claire, le thorax et l'abdomen sont d'un gris-brun jaunâtre, et l'expansion des ailes est de huit à neuf lignes. Aussitôt sa naissance, le papillon s'accouple et la femelle recommence à déposer ses œufs sur d'autres fruits alors plus gros que les premiers attaqués. Cet œuf est presque toujours déposé entre les folioles du calice où la peau plus fine offre plus de facilité au travail du petit mineur, en sorte que, pendant les mois de juillet, d'août, et même pendant une partie de septembre, beau-

coup de fruits intacts sont piqués et envahis par des chenilles dont le nombre est d'autant plus grand, que la première génération a rencontré des circonstances plus favorables à son développement. Aussi, dans les années chaudes et sèches, la ponte peut se prolonger jusqu'à la fin de septembre; alors plus de la moitié des fruits de choix sont attaqués. Heureusement, les chenilles provenant de ces pontes tardives trouvent rarement à accomplir leur métamorphose complète; elles sont encore dans les fruits quand on les cueille, et une fois dans le fruitier, elles n'y trouvent plus la réunion de circonstances qui doivent concourir à leur dernière transformation. Quoi qu'il en soit, ce sont les chenilles de cette seconde génération qui doivent passer l'hiver sous la forme de nymphe et devenir papillons au printemps suivant.

Réaumur, après avoir mis dans un verre quelques pommes contenant des chenilles, le recouvrit d'un papier, afin de pouvoir les observer. Presqu'aussitôt elles quittèrent les fruits et montèrent jusqu'au couvercle en papier, où elles se fixèrent; et après avoir rongé quelques parcelles, elles filèrent un cocon dont la toile était renforcée sur les côtés par les petits fragmens de papier qu'elles avaient détachés; l'insecte parfait se montra vers le milieu d'août.

Welswood ayant renouvelé cette épreuve, vit aussi les chenilles sortir du fruit, gagner en rampant le bout de la boîte qui les contenait, s'y blottir et filer une toile mince, mais serrée, dont la soie est de couleur assez foncée. Elles restèrent dans leurs cocons tout l'hiver et plusieurs des premiers mois de l'année, sans passer à l'état de chrysalide, et l'insecte ailé ne parut qu'au mois de juillet. Ces deux essais prouvent que l'époque de la transformation de la chenille en nymphe, et celle de la sortie du papillon, sont tout à fait modifiées par les circonstances extérieures.

Les détails que nous venons d'exposer sur les habitudes de cette petite phalène, ont déjà montré combien il était difficile de s'opposer à ses ravages, car nous ne pouvons les reconnaître que lorsque le mal est consommé. Comment, d'ailleurs, combattre un insecte qui ne travaille que la nuit; qui nous échappe par sa petitesse et par le soin avec lequel il se cache dans les crevasses et sous l'écorce des arbres? On en diminuera toutefois singulièrement le nombre, en examinant avec soin les arbres nains, principalement en mai et au commencement de juin. On enlevera tous les fruits véreux qui, bien

certainement, tomberont avant de mûrir, surtout dans les espèces tardives. *Chaque jour,* pendant les mois d'été et même plus tard, on ramassera les pommes tombées sans donner aux chenilles le temps d'en sortir; toutes seront écrasées ou détruites, de manière à les faire périr; autrement, elles sortiraient du fruit et rendraient inutiles toutes les précautions prises. Si tous les propriétaires voisins pouvaient s'entendre pour détruire ainsi tous les fruits véreux, mûrs ou non, ils n'auraient pas à craindre les invasions venant de jardins limitrophes. D'un autre côté, comme la nymphe est ordinairement placée sous quelque portion soulevée de l'écorce, il devient fort important de nétoyer avec soin le tronc de l'arbre, en le grattant ou le lavant avant la mi-avril, époque de la sortie du papillon.

On a encore conseillé d'éloigner le papillon au moment de la ponte, en brûlant sous chaque arbre dont on tiendrait à conserver le fruit, des herbes inutiles, de manière à produire beaucoup de fumée sans flamme. Nous n'avons pas voulu omettre ce procédé, tout en reconnaissant la difficulté de son exécution. Nous avons plus de confiance dans l'extirpation du ver avec la pointe d'un canif bien tranchant, ainsi qu'on la indiqué dans les Annales d'horticulture. Cette opération, pratiquée sur des poires choisies lorsqu'elles étaient grosses comme des noisettes, nous a bien réussi. La plaie s'est cicatrisée, même quand le ver tué était resté dans l'intérieur du fruit, qui est devenu presqu'aussi beau que s'il n'avait point été attaqué.

—

CHAPITRE II.

MOUCHE A SCIE DE LA POMME.

Tenthredo testudinea (Klug., Stephens.)

Le fruit du pommier nourrit également, à l'état de larve, un insecte de la famille des mouches à scie, dont les mœurs et les habitudes s'éloignent beaucoup de celles observées jusqu'à ce jour dans cette intéressante famille. Les Tenthredinées sont destinées à vivre aux dépens des feuilles des pousses encore tendres des végétaux ligneux. A cet effet, elles portent à l'extrémité du corps une scie dont les dents offrent les formes les plus variées, suivant les travaux divers

que l'insecte doit exécuter. A l'aide de cet instrument, il entaille l'épiderme des feuilles ou l'écorce encore tendre des jeunes pousses de l'arbre, afin d'y déposer ses œufs. Quelques espèces cependant ont une manière de vivre tout-à-fait différente, et se rapprochent par leurs habitudes de celles de certaines chenilles. Ainsi, une espèce nouvellement observée, imitant certaines chenilles tordeuses de feuilles, découpe la feuille du rosier en une lanière étroite, pour en construire un étui dans lequel elle s'enferme, tandis qu'une autre vit dans l'intérieur du fruit de la pomme comme la chenille dont nous venons de parler.

Nous cultivons les arbres principalement pour leur fruit, et cependant les insectes qui les détruisent sont moins connus que ceux qui attaquent leurs autres parties. Combien d'intéressantes découvertes viendraient sans aucun doute récompenser le zèle des observateurs qui s'attacheraient à scruter les mystères inexplorés que couvre la vie de ces petits êtres et le rôle qu'ils remplissent dans le monde physique! C'est ainsi que Westwood vient de nous faire connaître, pour la première fois, les mœurs de l'espèce qui nous occupe.

Si l'on surveille avec soin, vers le milieu de mai, les pommiers dont les fruits ont été dans l'année précédente attaqués le plus fréquemment par des vers, on voit souvent de petites mouches à quatre ailes qui voltigent autour des fleurs sur lesquelles elles finissent par se poser. Elles entrent dans la corolle, et là, après avoir recourbé leur abdomen, elles font manœuvrer avec rapidité la petite scie qu'elles portent à l'extrémité du ventre, pour pratiquer une entaille dans laquelle elles déposent un œuf qui éclot en peu de jours et pénètre aussitôt dans le fruit qui, faiblement attaqué, continue pendant quelque temps à grossir; mais, sur la fin de juin, lorsqu'il est à peine au quart de sa grosseur et qu'il atteint tout au plus le volume d'une petite noix, il finit par tomber.

En examinant ces fruits on reconnaît qu'ils sont percés à l'intérieur par de petites galeries qui ont servi tout à la fois à la nourriture et à l'habitation d'une petite larve qui en est sortie en pratiquant un petit trou que l'on voit à l'extérieur du fruit. Tant qu'il tient après l'arbre, l'insecte ne cherche point à en sortir, soit en descendant le long de la tige, soit en se servant d'un fil qui le conduirait à terre. Comme jamais il ne tombe que lorsque l'insecte est prêt à se métamorphoser, on doit en conclure que c'est lui qui détermine la chute

en attaquant alors ses parties vitales. Au moment même de la chute, on trouve ordinairement l'insecte dans sa galerie qui n'offre alors aucune communication extérieure; mais aussitôt qu'il est sur la terre, il se hâte de la quitter pour s'enfoncer dans le sol, et y file un cocon où il reste à l'état de nymphe jusqu'au printemps suivant.

La larve ressemble beaucoup à une chenille; le corps est couleur de buffle, clair ou jaune sale; la tête est couleur de cuir; sur le dos on aperçoit une ligne étroite un peu rougeâtre; c'est le vaisseau dorsal ou tube alimentaire qui se montre à travers la peau demi-transparente. Le corps est ridé par de nombreux plis transversaux; il porte sous les premiers segmens qui répondent au thorax trois paires de véritables pattes. Les segmens qui correspondent à l'abdomen sont pourvus de six paires de pattes membraneuses, et une septième paire se rencontre à l'extrémité du corps vers l'anus. Le nombre des pattes qui dans ce genre s'élève à vingt, permet de suite, malgré une très-grande ressemblance apparente, de distinguer cette larve de celles des lépidoptères qui n'en ont jamais plus de seize.

Une autre particularité qu'on rencontre fréquemment chez les larves des mouches à scie et qui se présente aussi chez quelques chenilles véritables, c'est la faculté d'émettre par les pores du corps un fluide brun qui, dans notre espèce, rappelle tout-à-fait l'odeur de la punaise domestique.

L'insecte parfait est d'un noir brillant en dessus; le front, les côtés de la tête, les épaules, le ventre, les antennes et les jambes sont de couleur orange pâle. Le mâle ressemble à la femelle; seulement, il est plus petit et l'extrémité de l'abdomen est obtus. Comme l'insecte est aussi timide que défiant, il est très-difficile de l'attraper, et l'on ne peut guère lui faire la chasse qu'à l'état de larve en détruisant les fruits qui le renferment; comme il en sort aussitôt leur chute, on fera bien de la hâter en secouant l'arbre et en ramassant les pommes sans retard.

On réussira encore à éloigner les nymphes des arbres en enlevant environ deux pouces de terre sous les pommiers; on la remplacera avec d'autre terre prise dans les carrés; il faudra toutefois les faire périr avant qu'elles ne quittent au printemps leur forme de nymphe, car les ailes dont elles sont pourvues leur permettraient de revenir déposer leurs œufs sur l'arbre dont on les a éloignées.

CHAPITRE III.

LE CHARANSON POURPRE DU POMMIER.

Curculio (Rhynchites) Bacchus (Schœnh).

Beaucoup d'auteurs ont signalé ce petit coléoptère comme un des ennemis les plus redoutables de la vigne, et le nom spécifique qu'il a reçu paraît reposer sur l'idée qu'il se nourrit de raisins; mais des observations plus précises ont prouvé que cette opinion manquait d'exactitude, et que c'était une espèce voisine mais assez différente, le *Rhynchytes betuleti*, qu'il fallait accuser du tort qu'éprouvaient les vignobles. Schmidberger assure, en effet, qu'il n'a jamais trouvé le *R. Bacchus* sur la vigne mais toujours sur le pommier, dans le fruit duquel il s'installe, faisant de sa pulpe sa nourriture de prédilection.

On le voit sur les arbres fruitiers au premier printemps vivant sans doute de leurs feuilles; mais vers le milieu de l'été la femelle s'occupe du soin d'assurer la conservation de son espèce. Dans ce but elle choisit sur la pomme une place bien lisse et y perce, à l'aide de sa trompe, un trou assez profond qui donne entrée à une petite cellule qu'elle agrandit assez pour que la larve qui sortira de l'œuf soit suffisamment à l'aise. Elle dépose d'abord son œuf tout au bord, puis elle l'y enfonce ensuite à l'aide de sa trompe et de l'extrémité de son corps. Avec un liquide glutineux qui sort de sa bouche elle ferme et consolide le trou qu'elle a percé. Cette opération, qui est assez longue, une fois terminée, elle pratique un nouveau trou à côté du premier et y dépose un nouvel œuf, et ne quitte le fruit pour passer à un autre qu'après lui avoir confié trois ou quatre œufs. Au bout de quelques jours ces œufs donnent naissance à de petites larves blanchâtres dont la tête est noire; elles dévorent la substance qui les environne en agrandissant la cellule qu'elles habitent, et arrivent jusqu'au cœur du fruit comme la chenille de la pomme. Assez longtemps avant leur sortie elles auront soin de mettre leur cellule en communication avec l'extérieur, sans doute pour y faire pénétrer l'air et faciliter l'expulsion des excrémens qui finiraient par encom-

brer leur demeure. En trois ou quatre semaines la larve a pris toute sa croissance, et est à-peu-près grosse comme la chenille de la pomme à laquelle elle ressemble, sans être d'une couleur carnée; elle s'en distingue encore par l'absence des pattes dont les larves de cette famille de coléoptère sont dépourvues. Au moment de se transformer en nymphe elle quitte le fruit, s'enfonce en terre pour y rester jusqu'au printemps suivant, moment où l'insecte parfait en sort avec sa brillante robe de pourpre. Sa taille est d'environ quatre lignes; mais on rencontre des individus plus grands, d'autres plus petits. Sa trompe est proportionnellement plus longue et plus forte que celle des autres espèces du genre. Les élytres sont pourpre-doré, la trompe, les antennes et les pattes bleu foncé.

Heureusement, ces insectes sont ordinairement peu nombreux, sauf en quelques années exceptionnelles comme celle de 1823, dans laquelle ils se sont montrés en telle quantité qu'ils ont gâté un grand nombre des plus beaux fruits. Pour les détruire il faudra, en juin et juillet, surveiller les arbres qu'ils fréquentent; comme ils se retirent pendant la nuit sous les feuilles où le froid vient les engourdir, il faudra de grand matin secouer fortement l'arbre pour les faire tomber. Ce moyen procurera aussi le papillon de la pomme, beaucoup plus dangereux. Il sera facile alors de les tuer. On aura aussi la précaution de ramasser toutes les pommes attaquées et percées, et de les enlever du jardin aussitôt leur chute, avant que les larves ne les abandonnent.

—

CHAPITRE IV.

LE PETIT HANNETON DES JARDINS.

Melolontha (anisoplia) horticola (Fab.).
Phyllopertha horticola (Kerby, Steph.).

Nous avons déjà parlé de ce lamellicorne qui paraît vers la fin du printemps, un peu plus tard que le *Luperus rufipes*, vivant comme lui aux dépens des feuilles de plusieurs de nos arbres fruitiers à pépins et à noyaux; il se montre quelquefois en nombre assez grand pour attaquer presque toutes les feuilles des arbres encore jeunes; il les

perce à jour comme un crible, arrêtant par là leur croissance et occasionnant la chute de ses fruits. Plus souvent encore il attaque directement les pommes et les dévore entièrement lorsqu'elles sont grosses tout au plus comme des noisettes.

Cet insecte, qui reste sur les arbres pendant une grande partie de l'été, a quatre lignes et demie de long, trois de large. Ses élytres, qui sont d'un brun rougeâtre, un peu brillantes, n'atteignent pas le bout de labdomen ; la tête, le thorax et le corps sont vert foncé ; les antennes rougeâtres, et leur extrémité est divisée en lames distinctes.

Après l'accouplement la femelle entre en terre pour y déposer ses œufs. Les jeunes larves vivent dans les racines des plantes, principalement des graminées auxquelles ils font un très grand tort. Ce n'est que sous la forme d'insecte parfait qu'on peut l'attaquer avec succès. Heureusement, il est assez gros pour frapper nos regards. L'attention doit surtout se porter sur les arbres naims, dont les fruits peu nombreux et plus beaux nous laisseront plus de regrets, si notre négligence les laissait dévorer.

QUATRIÈME PARTIE.

INSECTES QUI ATTAQUENT L'ÉCORCE.

Hémiptères.

CHAPITRE 1er.

PUCERON LANIGÈRE.

Aphis Mali. — *Myzoxylus Mali.... Eriosoma Mali* (Westwood).

Ce fléau de nos vergers, qui a donné lieu à tant de plaintes, à tant de travaux, et dont les ravages ont pu faire craindre un moment qu'on ne fût forcé d'abandonner la culture du pommier dans les contrées dont elle fait la richesse, paraît cependant d'une intro-

duction assez récente en France. Il est, en effet, difficile d'admettre qu'un insecte aussi remarquable ait échappé à la sagacité des Linnée, des Réaumur, des Bounet et des Latreille, et que Schranck, qui a décrit tous les pucerons connus de son temps, n'en eût point parlé s'il eût été alors répandu sur le continent. Le silence que gardent à son égard les ouvrages les plus récens de l'Allemagne, notamment celui de Kollar, ferait même présumer qu'il y est encore inconnu.

Si l'on en croit des renseignemens assez probables, il aurait été apporté de l'Amérique du nord en Angleterre, vers 1787. Le nom que lui donnent les Anglais, *American blight*, viendrait à l'appui de cette opinion. Vingt-cinq ans plus tard, vers 1812, il aurait franchi la Manche et se serait d'abord propagé en Bretagne, par suite du voisinage des îles anglaises, d'où il se serait étendu successivement en Normandie et en Picardie, en s'éloignant peu des côtes de la mer qui paraissent lui offrir une humidité convenable. En 1820, je l'observai pour la première fois aux environs d'Abbeville où il était connu depuis peu de temps; ce n'est qu'en 1822 qu'il a envahi notre département, quoique l'on ait signalé une irruption au jardin de pharmacie à Paris dès 1818, et son apparition en Belgique ne daterait que de 1829.

Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il est d'autant plus utile de le faire connaître d'une manière bien précise, qu'il a été confondu avec d'autres espèces, à peu près innocentes, qui, comme lui, sont couvertes d'un duvet cotoneux, erreur qui a quelquefois eu de graves conséquences. Spence cite pour exemple la mesure violente que prirent les propriétaires d'Eversham, en faisant abattre tous les ormes et les peupliers qui bordaient leurs vergers, après avoir remarqué sur ces arbres de petits pucerons laineux qu'ils avaient pris pour le puceron du pommier, tandis que des notions plus précises leur auraient appris que les pucerons que l'on observe sur les deux premiers arbres ne causent aucun tort aux arbres fruitiers.

Comme tous ses congenères, le puceron lanigère est vivipare pendant la belle saison; mais à l'approche de l'hiver, il pond des œufs qui doivent assurer la conservation de l'espèce. Au printemps, ces œufs produisent des femelles qui, en dix ou douze jours, acquièrent tout leur développement, et qui, tout en restant vierges, c'est-à-dire sans accouplement préalable, produisent de jeunes fœtus d'un volume relatif assez considérable. Ils sortent la tête la dernière.

Aussitôt l'expulsion d'un jeune puceron, un autre se développe avec rapidité dans le ventre de la mère, qui n'a pas diminué de volume, pour en sortir au bout de quelques heures. En pressant le ventre des femelles, on en fait jaillir huit à dix petits bien conformés, qui vont en diminuant de volume et filent comme des grains de chapelet. Au fur et à mesure de la sortie des premiers, il s'en forme d'autres pour les remplacer. Chaque femelle donne naissance à une centaine de petits et meurt au bout d'une vingtaine de jours d'existence. Dix jours après leur naissance, les nouvelles femelles donnent naissance à une nouvelle génération, toujours de la même manière, c'est-à-dire sans accouplement préalable, en sorte que dans le cours de six ou sept mois, il y a de neuf à onze générations. Si tous ces insectes se développaient d'une manière normale et sans être exposés à toutes les chances de destruction qui les environnent, et persistaient une année, c'est par quintillons qu'il faudrait compter la dernière génération qui offrirait une masse de substance animale dépassant de beaucoup le volume de notre globe.

Un insecte aussi mou et aussi délicat que le puceron périrait infailliblement pendant l'hiver, si la suprême prévoyance n'avait pris soin d'assurer la conservation de l'espèce, en concentrant alors l'individu dans un petit corps inerte chez lequel la vitalité est suspendue, et sur qui, par conséquent, le froid n'aura pas d'action ; mais ces œufs ne seront point le produit des femelles vivipares qui, jusque-là, ont propagé l'espèce.

A l'automne, une dernière génération donnera naissance à des individus mâles et femelles organisés de manière à pouvoir s'accoupler. Les mâles sont pourvus d'ailes, les femelles n'en ont point chez le puceron lanigère, quoiqu'on en trouve dans la plupart des autres espèces.

L'accouplement a lieu en septembre. Vers le mois d'octobre, la femelle pond de 25 à 50 œufs blancs rassemblés en un petit amas, qu'elle place dans les fentes ou crevasses de l'écorce, et recouvre d'une espèce de capsule brune, lisse luisante, d'une forme longue, plus grise d'un bout que de l'autre, striée, et qui ressemble assez à une chrysalide appliquée contre l'écorce. Après ce dernier acte de son existence, la femelle cesse bientôt de vivre ; mais un grand nombre d'individus, sans doute parmi les femelles vivipares, persistent. En novembre et décembre, elles se laissent tomber à terre

où elles se creusent de petites cellules dans lesquelles elles se logent; ou bien, suivant le tronc de l'arbre, elles se frayent un passage vers les racines, où elles vivent à l'abri des injures du temps; dans la terre, elles perdent les longues soies blanches qui garnissent leur abdomen, et la poussière blanche qui recouvre leur corps est aussi beaucoup moins considérable. M. Tougard, de Rouen, dont le mémoire intéressant nous a fourni beaucoup de faits, a remarqué qu'alors le puceron devient moins exclusif dans ses goûts, qu'il attaque d'autres racines que celles du pommier; car, en 1833, on arracha dans son jardin un grand nombre de groseillers de diverses espèces, dont les racines, à huit ou dix pouces de la superficie du sol, étaient chargées de pucerons et couvertes d'exostoses causés par leur piqûre.

Le puceron lanigère femelle a la tête peu apparente, garnie de deux antennes composées de six articles courts. Le suçoir, long, flexible, assez fort pour percer l'écorce, se termine par un petit renflement membraneux; il est replié sous le ventre, entre les pattes, lorsque l'animal marche; le corcelet est court; tout l'animal est enduit d'une poussière blanchâtre, et son abdomen, dépourvu de cornes à l'anus, est recouvert de longs filamens cotoneux qui dépassent beaucoup sa largeur; ils sont d'une nature résineuse, et les observations les plus récentes ont constaté que c'était de la véritable cire. Par suite d'exsudations et peut-être aussi d'évacuations particulières, l'animal est presque toujours couvert d'un liquide rougeâtre qui forme des globules; en pressant son corps, on fait sortir le même fluide.

Le mâle, qui se montre en juillet et août, est toujours pourvu d'ailes; il est couleur vert pâle. La tête et les yeux sont noirs; le thorax est couleur de poix, souvent poudré de blanc, un peu cotoneux sur l'abdomen qui va en s'élargissant avec l'extrémité terminée en pointe. Les ailes sont transparentes, irisées; les supérieures sont très longues et larges, avec le stigmate vert; la cellule marginale est large, et la première nervure qui atteint le bout de l'aile est fourchue, et la branche inférieure n'atteint pas la nervure subcostale, en dessous il existe deux autres nervures assez rapprochées l'une de l'autre à la base, mais qui vont en s'éloignant vers l'autre bout. Les ailes inférieures sont petites, la nervure subcostale est un peu sinueuse vers le bout; au centre de l'aile, au-dessous, il existe

deux nervures oblongues. Les antennes et les pattes sont grêles, assez courtes, couleur d'ochre et vert pâle ; les articles des antennes sont au nombre de 7, dont le troisième est allongé ; les jambes postérieures sont courtes, les tarses ont deux articles terminés par de petits crochets accolés peu distincts.

L'absence des tubes abdominaux, dans l'un et l'autre sexe, et la bifurcation de la nervure sous costale qui atteint le bout de l'aile, sont des caractères plus que suffisans pour séparer cette espèce du genre aphis et constituer un nouveau genre auquel on a donné en France le nom de Myzoxylus *(suce bois)*, et en Angleterre le nom d'*Eriosoma (corps laineux)*. Le puceron des gales de l'orme vient se placer tout naturellement dans ce genre.

Le puceron lanigère perce avec sa trompe l'écorce du pommier lorsqu'elle n'est point encore durcie et desséchée ; il attaque ordinairement le côté de la tige opposé au soleil ou le dessous des branches ; son bec fait l'office d'un véritable syphon qui conduit la sève dans son corps mou et extensible. Cette piqûre produit des exostoses ou nodosités dont la croissance est assez rapide pendant les deux premières années, qui restent à-peu-près stationaires pendant les deux années suivantes, et finissent par se durcir et se dessécher ; elles deviennent alors impropres à la nourriture de l'insecte qui les abandonnent. C'est ainsi que de vieux arbres se trouvent débarrassés presque subitement. Ces nodosités présentent des cavités ou crevasses assez nombreuses, dans lesquelles le puceron vit à l'abri des vicissitudes athmosphériques.

Nous avons déjà dit combien la multiplication du puceron lanigère était rapide. Aussi, au bout de quelque temps, les branches sont couvertes de flocons laineux composés de femelles de tout âge étroitement enlacées, que le vent détache facilement à cause de leur légèreté, et qu'il transporte sur d'autres arbres où ils vont propager l'infection.

Comme cet insecte craint le soleil, les terrains abrités, les vallées humides et brumeuses favorisent sa multiplication ; tandis qu'il est moins fréquent dans les terrains froids, secs et argileux. On a pensé que les pommiers, dont les fruits contiennent le plus de principes sucrés, seraient attaqués de préférence à ceux dont les fruits seraient âcres, insipides ou amers. Quoique cependant il soit très friand du pommier sauvage appelé boctier, le calville dans nos jardins, dans

nos campagnes la pomme à cidre que les Normands désignent sous le nom de Peau de Vache, sont les plus exposés. Les Anglais prétendent qu'il respecte deux variétés qu'ils désignent sous le nom de *Crofton pipin, et Wheeler's russet.* Ce fait, s'il était vrai, ne trouverait-il point son explication dans le plus ou moins de douceur du suc de l'écorce?

Cet insecte a beaucoup moins d'ennemis que les autres espèces de pucerons, parce que sans doute ceux qui l'attaquent dans son pays originaire ne l'ont point suivi lors de son invasion dans nos contrées. Cependant les larves de l'hémerobius perla et des coccinelles à cinq et à sept points, les mangent à défaut d'autres pucerons. Elles s'établissent dans les groupes les plus nombreux et dévorent souvent trois ou quatre pucerons en une minute.

La fourmi, si avide de la liqueur que les pucerons secrètent par des glandes à la base des cornicules, ne recherche point celle que produit le puceron lanigère.

Beaucoup de remèdes ont été indiqués contre cet insecte. Avant de les examiner disons un mot sur les moyens qui doivent surtout prévenir son envahissement, ce sont les plus certains. Il faut pour cela n'employer pour les semis que des graines de pommes amères, ne donner aux pépinières et aux plants que l'abri rigoureusement nécessaire, éviter de les placer dans des terrains trop bas et trop humides, éloigner les sujets entr'eux, favoriser aussi la circulation de l'air et la dissécation du terrain, ne laisser aucun végétal, aucun rejeton croître au pied des arbres, et empêcher par des élagages intérieurs que leur tête ne devienne trop touffue.

Quant aux moyens de destruction, ils ne peuvent guère s'appliquer aux grandes cultures. Dans les jardins, on a employé, avec plus ou moins de succès, les eaux savoneuses ou de potasse, le lait de chaux, la décoction du tabac, l'argile délayée, la suie, l'acide sulfurique étendu de sept parties d'eau, l'huile de térébenthine, dans la proportion d'une partie contre trois. Mais ces liquides, lorsqu'on les lance à l'aide d'une pompe à main, ne peuvent atteindre le puceron; ils roulent sur la poussière qui couvre son corps et le rend imperméable, et il reste sec au milieu de ce déluge. Les fumigations de soufre et de tabac offrent en plein air des difficultés qui rendent leur efficacité fort douteuse; on a retiré plus d'avantage des matières huileuses. Généralement, tous les corps réduits en

poussière chassent les pucerons en s'insinuant dans leurs tégumens. On indique encore l'action du feu à l'aide de faisceaux de gluis enflammés qu'on passe rapidement sur les parties atteintes. Mais ce moyen ne doit être employé qu'avec beaucoup de précaution, sous l'œil du maître, et seulement à la fin de l'automne, en hiver et surtout au primptemps, de peur de nuire aux arbres.

Le moyen curatif le plus simple et le plus sûr, c'est sur la fin de février de grater avec soin le tronc et les branches attaquées, en enlevant avec un instrument tranchant les excroissances. On lavera ensuite le tronc et les branches avec de l'eau à la température de 50 à 60 degrés centigrades, ou avec de l'eau froide mêlée de savon ou de quelqu'autre substance active. On pourra ensuite appliquer sur ces mêmes parties un bon lait de chaux qui y laissera un dépôt blanc. Lorsqu'on apporte de l'attention à ces soins, et qu'on les renouvelle à la moindre apparence du retour de l'animal, ce remède ne manque jamais son effet. Le véritable secret c'est de bien faire pénétrer la brosse dans toutes les crevasses et de réitérer l'application du moyen trois ou quatre fois, s'il est nécessaire. Avec persévérance on finit par triompher d'un ennemi aussi tenace qu'il est petit.

Pour débarrasser les racines on les exposera au froid, à la gelée, on les arrosera avec des substances ammoniacales comme vidanges de fosses d'aisances, égouts des étables. On remplacera la vieille terre par une meilleure, dont la superficie sera mélangée avec des cendres de bois ou de tourbe. La pluie en fait une espèce de lessive qui pénètre jusqu'aux pucerons logés dans la terre, et les imprègne facilement parce qu'alors leur corps est moins soyeux et moins pulvérulent que lorsqu'ils vivent sur les branches.

—

CHAPITRE II.

LE COCCUS MOULE DU POMMIER *(Aspidiotus conchiformis)*.

L'ordre des hémiptères, dans lequel nous trouvons les véritables cigales, les punaises et les pucerons, renferme aussi un petit groupe d'insectes des plus remarquables par leurs mœurs et leurs habitudes qui les éloignent entièrement des autres espèces. Fixés sur les feuilles

ou les tiges des végétaux dont ils sucent la sève à l'aide de leur trompe, presque toute leur vie se passe dans une complète immobilité. Toujours attachés au point qu'ils ont choisi primitivement, c'est là qu'ils subissent une transformation extraordinaire qui suit de près leur fécondation. La peau du dos se distend, se dessèche, l'animal disparaît; sa dépouille forme une tente assez vaste qui adhère à l'écorce par tous ses bords et sert d'abri aux œufs jusqu'au printemps suivant qui les voit éclore.

Au premier aspect, on prendrait ces êtres pour quelque mollusque inerte, quelque lichen desséché plutôt que pour un véritable insecte. D'un autre côté, par leur petitesse, leur couleur, leur forme extérieure et leur substance, ils se confondent tellement avec l'écorce à laquelle ils adhèrent, qu'il faut un œil bien exercé pour y reconnaître un produit animal ou l'habitation d'un être vivant.

L'examen de ce groupe assez considérable en espèces a fait reconnaître des caractères importans qui permettent l'établissement de quelques coupes génériques généralement admis par les naturalistes.

Chez les uns l'écaille adhère intimement au corps, de manière à ne pouvoir en être séparée sans le déchirer. On a conservé à cette première division le nom primitif de *Coccus*, proprement dit. Ainsi, le *C. hesperidum* sur les orangers, le *C. vitis*.

Mais dans beaucoup d'autres espèces, la carapace, formée par la secrétion de certains sucs provenant de l'animal, n'adhère point à son corps et peut en être séparée sans le blesser, et l'insecte l'abandonne de lui-même, à une époque de sa vie, sur la tige ou les feuilles. Un naturaliste prussien, Bouché, a proposé, avec beaucoup de raison, de donner à cette section le nom d'*Aspidiotus*, porteurs de coquilles. De plus, les mâles offrent encore un caractère très-remarquable : ce sont deux petits appendices sortant de chaque côté du mésothorax, et analogues aux balanciers des diptères. A cette seconde division appartiennent les espèces décrites sous le nom de *Coccus nerii*, *C. bromeliæ*.

Enfin dans le troisième groupe, comparativement peu nombreux, viennent se ranger les espèces dont le corps, chez les femelles, n'a point de carapace, mais est couvert d'une poussière particulière. Elles diffèrent encore des deux premières divisions, en ce que le corps, à aucune époque de leur existence, ne se fixe après les végé-

taux, et qu'elles courent de côté et d'autre, aussi bien dans l'état adulte que dans la première jeunesse. Le *Coccus adonidum* serait le type de ce genre, pour lequel on a proposé le genre *Trichocoris*, punaises coureuses.

C'est parmi les *Aspidiotus* que se place l'espèce qui s'attache à l'écorce du pommier. Elle ressemble beaucoup à une écaille de moule en miniature. Aussi Geoffroy la désigne-t-il sous le nom de *Kermes en écaille de moule*; mais au lieu de lui donner un nom spécifique qui indiquât cette ressemblance, il l'appelle *Coccus arborum linearis*. Gmelin, il est vrai, la décrit sous le nom de *Coccus conchiformis*; mais s'il eût substitué à ce nom celui de *mytiliformis*, il eût bien plus heureusement rappelé la forme de son corps par une qualification qui dispenserait jusqu'à un certain point d'une description.

Quoi qu'il en soit, cet insecte se trouve distribué sur les branches du pommier d'une manière très-irrégulière. Tandis que la plupart des autres espèces ont la tête dirigée vers le bas, celle-ci place ses écaillles dans tous les sens, les unes verticalement, les autres dans une direction oblique ou transverse. Souvent aussi elles sont placées ensemble en très-grand nombre dans toutes les directions possibles, et même les unes sur les autres.

L'écaille que recouvre leur corps est de couleur sombre, quoique luisante; elle ressemble, extrêmement en petit, à une moule, seulement elle est plus allongée, un peu cambrée vers le milieu avec quelques légères rides transverses. La queue est tournée vers le côté arrondi de l'écaille dont le bord en dessous est large et garni d'un duvet laineux; la tête se trouve vers le côté pointu qui est demi cylindrique, moins opaque et de couleur tirant sur la rouille. Lorsqu'on détache l'écaille qui tient fortement à la branche, l'écorce offre en dessous une teinte blanchâtre. La femelle, dont le corps est charnu, de couleur verdâtre, occupe une partie de la cavité de l'écaille vers l'extrémité pointue, tandis que le côté large est entièrement rempli par des œufs blancs au nombre d'une quarantaine, et qui paraissent plus gros que ceux des autres espèces. Ils donnent naissance à de petits insectes aplatis pourvus de deux antennes, d'yeux noirâtres, d'une trompe et de six pattes, qui courent avec agilité de côtés et d'autres pendant plusieurs jours, afin de se réunir pour l'accouplement. Aussitôt qu'il a eu lieu, ils se fixent à l'écorce et paraissent grossir rapidement par suite de la sécrétion de certains

sucs qui, en se consolidant, forment l'espèce de carapace qui les recouvre et leur donne une apparence toute autre que celle qu'ils avaient d'abord. Quant aux mâles, comme ils n'ont pas d'œufs à abriter, ils meurent en peu de temps sans laisser de traces.

Comme nous l'avons déjà dit, l'écaille qui recouvre l'insecte peut en être séparée sans le blesser. On remarque alors un petit corps aplati, presqu'orbiculaire, convexe et brillant, sur une partie duquel on observe des stries transverses très-apparentes, qui indiquent les segmens de l'abdomen sur le dos. Une ligne d'un brun pâle indique le canal alimentaire qui apparaît à travers la peau mince et transparente ; du reste, pas de traces de trompe, d'yeux, de pattes, et tout fait présumer que la femelle adulte est privée de ces organes qui sont parfaitement visibles, malgré leur petitesse, dans l'insecte qui vient de naître et ne s'est point encore fixé.

Comme ils vivent exclusivement de la sève de l'arbre qui fournit à leur nourriture et aux sécrétions qui forment leur carapace, on conçoit que lorsqu'ils s'attachent en grand nombre après l'écorce de quelque branche, ils en épuisent si complètement la sève avec leur trompe qu'elle finit par se flétrir et mourir.

Au moment de la récolte, on trouve aussi par fois l'insecte adhérant fortement après la peau du fruit, et lorsqu'on l'enlève, on remarque à la place qu'occupait l'écaille une légère dépression qui prouve que depuis qu'il y est fixé, le fruit n'a point profité sur ce point ; s'ils sont nombreux, le développement est arrêté d'une manière très sensible.

On a prétendu que cet insecte s'attaquait presqu'exclusivement aux arbres en espalier ; que ceux en plein vent, surtout dans les régions froides, ne lui offraient point assez de chaleur et d'abri ; mais cette proposition nous paraît trop générale.

On assure aussi généralement que chaque espèce de *Coccus* est limitée à certaines plantes ou à certains arbres dont elle ne s'écartait point. Cette observation n'est pas sans fondement, mais notre insecte fait exception ; il attaque quelquefois les poiriers, les pêchers, les abricotiers et les pruniers ; mais telle est sa préférence pour le pommier, que si l'on place à proximité un pommier à écorce délicate, comme le caleville, ou quelque variété déjà attaquée, il déserte les autres arbres pour s'y porter.

Sous des climats plus chauds, ses ravages s'étendent aux mûriers

et aux orangers; en effet, de nombreux documens soumis à la société entomologique de Londres, par des personnes qui se livrent au commerce d'oranges, font une bien triste peinture des dégâts qu'il a causés aux Açores; ils dépassent au centuple ceux observés dans nos contrées où le climat est moins tempéré.

Sous l'influence de la douce température de ces îles, il s'y est multiplié si rapidement, qu'en trois ans il a détruit tous les orangers de Fayal, et si ce fléau ne s'arrête, ou si l'on ne trouve pas quelque moyen de le combattre, la perte sera des plus considérables pour ce pays et pour l'Europe, qui verra diminuer le nombre des régions qui lui fournissent un fruit de luxe aussi sain qu'agréable. Combien, en effet, faudra-t-il d'années pour remplacer ces arbres magnifiques qui ont plus de 500 ans et produisent chaque année de 5 à 6,000 oranges.

Quant au moyen de débarrasser les pommiers de ces parasites, on a conseillé de laver les branches au printemps, à deux reprises et à une semaine de distance, avec une forte lessive d'eau de chaux et de les saupoudrer de chaux en poudre avant qu'elles ne soient sèches. Sans proscrire ce moyen, qui ne peut qu'être utile à l'arbre, surtout si l'écorce est couverte de mousses et de lichens, nous croyons plus avantageux de racler l'écorce avec un couteau de bois qui écraserait les femelles sans blesser l'arbre. On le laverait ensuite avec de l'eau à la température de 50 à 60 degrés centigrades, qui détruit les coccus sans danger pour l'arbre. Les mélanges de chaux, d'argile, de bouse de vache, ainsi que les corps gras qui ont été indiqués, ajoutent peu à l'efficacité de ces lotions qui auront lieu au mois de mai, lorsque les petits sortent de dessous le toit qui leur sert de berceau. Alors, leur organisation délicate rendra leur destruction plus facile. Du reste, ils sont alors si petits qu'il faut une lentille d'un bon grossissement pour s'assurer qu'ils sont éclos et pour reconnaître leurs mouvemens. On emploiera une brosse de peintre assez rude pour pénétrer dans les crevasses et les parties où l'écorce est altérée, de manière à ne laisser aucune place intacte. Le point essentiel est d'atteindre les jeunes insectes qui pourraient rester sur les branches après la destruction de leurs mères.

Ch. DELACOUR.

NOTE

SUR

L'ORIGINE GÉOGNOSTIQUE DES EAUX

DE BEAUVAIS.

Quelle est la composition chimique de l'Eau de Beauvais?

Telle est la question qui ouvre le programme d'études de notre section de chimie. Question bien simple dans son énoncé, mais d'une complexité que l'on ne soupçonne peut-être pas d'abord. Question du plus haut intérêt, non seulement au point de vue de la science spéculative, mais encore sous le rapport pratique. A combien d'usages, en effet, l'eau n'est-elle pas appliquée? Ou plutôt qu'elle est l'industrie qui peut s'en passer complètement et rester indifférente à ses qualités bonnes ou mauvaises? L'eau entre tantôt comme base essentielle, tantôt comme important accessoire dans presque tous les produits appropriés par l'intelligence humaine à l'entretien de notre existence, à l'accroissement de nos jouissances, à la réparation de notre santé en danger. L'eau nous est, à ces différens titres, aussi nécessaire que l'air et que la lumière. L'opulence ne saurait la dédaigner impunément un seul jour. Le génie de l'invention ne pourra jamais la remplacer; mais l'indigence surtout la réclame comme une ressource indispensable dans ses nombreuses douleurs.

Nulle question ne pouvait donc fixer plus à propos l'attention de

cette petite société naissante ; aucune autre n'avait plus de droit à la priorité. La pensée de nos collègues semble aussi avoir deviné l'intention de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, qui engage *le Comité d'hygiène publique à rechercher et à propager de plus en plus l'étude et la connaissance des eaux minérales.*

Or, les eaux minérales entreront naturellement dans le cadre de notre question. Elles en seront un paragraphe, important sans doute, mais non le plus essentiel ; car l'eau minérale n'est qu'un moyen curatif d'altérations organiques, qu'il vaut infiniment mieux prévenir. C'est un remède d'un prix souvent peu élevé, et pourtant inaccessible encore à bien des douleurs.

L'eau ordinaire doit nous occuper de préférence ; son étude réclame nos premiers efforts : efforts que la communauté de travaux allégera toujours, que le succès stimulera, et que récompensera dès le premier jour la conscience d'un service rendu à nos semblables. Si le doux ami de toutes les misères bénit la largesse facile d'un verre d'eau, laissera-t-il sans plaisir intérieur la peine consacrée à donner ce verre d'eau meilleur ? Comment une belle étude ne procurerait-elle pas un instant de bonheur, lorsqu'elle s'élève à la puissance d'une bonne action ?

La question si utile et si intéressante, de la composition de l'eau à Beauvais, en comprend plusieurs, comme l'ont parfaitement remarqué nos honorables collègues.

Et d'abord, bien que la chimie doive se tenir en garde contre les idées préconçues et n'admettre que les résultats positifs de l'analyse, pourtant son attention peut-être comme éveillée par les probabilités fondées sur l'expérience ; elle peut et doit tenir compte des observations recueillies par d'autres sciences. Leurs données dirigeront parfois plus sûrement et même abrègeront ses recherches. Ainsi, la nature des corps avec lesquels l'eau se trouve lomptemps en contact, surtout s'ils subissent son action dissolvante, sera prise utilement en considération. D'après cela, l'origine d'une eau soumise à l'analyse est la première question préliminaire à examiner. C'est aussi celle-là que je suis chargé de traiter aujourd'hui.

Les indications hydrographiques, insérées par M. Graves dans son essai géognostique sur le département de l'Oise, me fourniront des renseignemens nécessaires pour atteindre le but que je me propose.

Je distingue d'abord trois sortes d'eaux d'après leur origine :

1° L'eau de pluie ;

2° L'eau courante ;

3° L'eau de sources.

La première ne nous arrêtera pas longtemps ; les deux autres seront le sujet réel de cette étude.

CHAPITRE I^er^.

DE L'EAU DE PLUIE.

L'eau de pluie, reçue directement de l'atmosphère, est à peu près pure. C'est la seule eau naturelle dont la composition soit exactement représentée par l'une des formules chimiques HO, H²O, H O, H', ou météorologiques H' y, ou A q. La présence des gaz et des autres substances, dont elle se charge quelquefois, est due à des phénomènes météorologiques transitoires. L'étude de l'eau, ainsi modifiée, est d'une opportunité momentanée, lorsque ces altérations passagères deviennent plus sensibles ; ce qui se voit rarement, je pense, dans nos contrées. Elle donnerait, d'ailleurs, des résultats identiques sur de grandes étendues de la surface terrestre ; elle ne peut donc entrer comme subdivision bien importante dans un travail spécial sur les eaux d'une localité aussi restreinte que la nôtre, et dans les conditions atmosphériques ordinaires.

Rien n'empêchera du reste la Société de satisfaire une curiosité légitime et de prêter le secours de ses lumières, toujours au service de l'hygiène publique, lorsque l'atmosphère nous enverra de ces pluies exceptionnelles.

Je passe en conséquence aux deux autres espèces d'eau.

CHAPITRE II.

DES EAUX COURANTES.

Beauvais est arrosé par deux cours d'eau, le Thérain et l'Avelon. Leurs lits actuels sont étroits et peu profonds ; ils portent toutefois dans le pays le nom de rivière, qu'ils sont loin de mériter par leur

importance hydrographique. Je respecterai néanmoins cette incorrection de langage ; elle me facilitera d'ailleurs la distinction entre ces cours d'eau et les ruisseaux qui les grossissent.

Le Thérain et l'Avelon reçoivent, avant leur entrée dans la ville, de nombreux affluents. Fournis par des roches de nature minéralogique diverse, arrosant dans leur cours des sols non moins variés, ces contigents doivent, après leur réunion successive, former une masse d'eau de composition chimique assez complexe. C'est la conclusion à laquelle nous conduira l'histoire détaillée de chacune de nos rivières. Je commence par le Thérain.

§. 1er.

Le Thérain et ses affluents.

Le Thérain recueille à gauche toutes les eaux que verse le grand plateau crayeux de la partie septentrionale du département. Les points les plus élevés de ce plateau forment la ligne séparative entre le bassin de l'Oise et les bassins de la Somme et de la Bresle. Son inclinaison générale du N.-O. au S.-E. détermine la direction du Thérain, qui la conserve assez régulièrement depuis sa source, à Grumesnil (Seine-Inférieure), jusqu'à son embouchure dans l'Oise, à Montataire, après un cours de huit myriamètres et demi par Songeons, Beauvais, Mouy et Mello. Les eaux du plateau septentrional forment deux affluents seulement à droite : le Thérinet et le rû de Calais.

Tous deux sortent de la craie et ont leurs lits creusés dans cette même roche ; mais leurs eaux ne sont guère en contact immédiat avec la craie qu'à leurs sources et sur quelques points de leur cours ; car leur lit est presque rempli par des alluvions assez puissantes.

Le Thérinet, ou petit Thérain, prend sa source à Saint-Deniscourt et passe à Thérines, Marseille et Milly. Il se grossit des contingents de trois ruisseaux, savoir : le Vivier du Coq, l'Herboval à Marseille, et l'Herperie à Saint-Omer, qui se rejoignent sans avoir quitté la craie.

Le rû de Calais prend naissance près du hameau de même nom à Fontaine-Saint-Lucien, suit la vallée crayeuse de Rieux, et rejoint le Thérain à Villers-Saint-Lucien, dans la même roche.

Outre ces deux affluents permanents, tous les plis du sol, assez multipliés sur la rive gauche, versent dans le Thérain des tributs accidentels, dont le produit devient parfois momentanément considérable. Tels sont les ravins ou lavasses que gonflent subitement les eaux sauvages après les orages et à l'époque de la fonte des neiges. Ces eaux ont une puissance de désagrégation proportionnée à la pente des côteaux qu'elles sillonnent et au volume versé par l'atmosphère. Les eaux de neige exercent surtout leur action dissolvante avec plus d'énergie sur le calcaire désagrégé par les gelées antérieures.

Les affluents à droite sont beaucoup plus nombreux ; on en compte quatorze. Deux sortent des assises argilo-calcaires kimméridiennes et portlandiennes, étages supérieurs de la formation jurassique, que les révolutions du globe ont amenés au jour dans la vallée de Bray. Huit autres prennent naissance entre les assises argilo-ferrugineuses de l'étage néocomien, qui commence la période crétacée inférieure. Les quatre derniers sortent de la craie.

De ces quatorze ruisseaux dix ont à traverser, pour se rendre au Thérain, les grès et sables ferrugineux que côtoie la rivière elle-même depuis sa source jusque vers Escames. Les quatre plus rapprochés de Beauvais descendent vers la vallée sur la roche crayeuse, dans laquelle le Thérain est encaissé depuis Vrocourt.

Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que la roche crayeuse ne présente pas partout la même composition chimique. Elle contient quelquefois une assez forte proportion de carbonate de magnésie. Telle est la craie magnésienne de Daméraucourt hors du bassin du Thérain, et celle de Doméliers et de Breteuil dans le bassin de la Somme.

La rapidité du Thérain est considérable relativement au volume de ses eaux. Aussi ronge-t-il continuellement ses rives, tantôt sur un point, tantôt sur un autre ; il charrie des débris de toutes sortes. Ces débris s'accumulent sur les points où les bords, s'écartant davantage, laissent plus de largeur au lit d'ailleurs très-irrégulier, et diminuent la profondeur et la puissance du courant. L'épaisseur de la couche d'alluvion ainsi amoncelée est très-considérable. Des forages pratiqués sur différents points sont descendus à une profondeur de plusieurs mètres sans les traverser.

Enfin les détritus organiques entassés depuis des milliers de siècles

dans cette vallée, dont la rivière, diminuant sans cesse de puissance, abandonne toujours de nouvelles portions, ont formé une couche de tourbes pyriteuses, plus abondante aux abords de Beauvais et au-delà. Cette couche, sillonnée par mille petits ruisselets, rend à la rivière des eaux enrichies des gaz et des sels minéraux et organiques qu'une sorte de macération lente en a détachés.

En résumé, les eaux du Thérain arrivent à Beauvais après avoir traversé, soit comme affluents, soit comme rivière principale, les divers étages géognostiques qui constituent le sol du pays adjacent, et dont j'indique ci-dessous la série de haut en bas avec les espèces minérales les plus importantes.

1° L'étage kimméridien, composé de calcaires marneux et d'argiles.

2° L'étage portlandien, où dominent les grès glauconieux et les marnes calcaires, roches dont les débris forment un sable calcaire chargé de silicate de fer.

3° L'étage néocomien, dont les éléments dominants sont des grès et des sables ferrugineux mêlés de dépôts d'argile. Cet étage est très-riche en minerais de fer, fer en grains, carbonate de fer, sulfure de fer cubique, mais surtout prismatique, hydrate de fer, oxyde de fer; le sulfate de chaux y paraît aussi en petits cristaux groupés en roses.

4° L'étage de l'argile gault ou marne très-argileuse, riche en pyrites prismatiques et cubiques.

5° L'étage de la glauconie crayeuse, dont les roches calcaires ou arénacées abondent en silicate de fer, minéral auquel elles doivent leur teinte verte.

6° L'étage de la craie blanche. Cette roche est très magnésienne en certaines localités, hors du bassin du Thérain; la même variété pourrait se rencontrer sur le passage d'un affluent de notre rivière, quoique je ne puisse l'affirmer positivement pour aucune localité précise. Mais à peu près partout la craie blanche est tapissée dans ses fissures d'arborisations de manganèse, et elle contient des pyrites prismatiques, souvent passées à l'état de globules d'hydrate de fer.

7° L'étage diluvien ordinairement argileux.

8° Des amas de tourbes pyriteuses.

9° Enfin des détritus de toutes sortes, provenant des végétaux plus encore que des animaux.

D'après ces données, quelle doit être la composition de l'eau du

Thérain à son entrée dans Beauvais par le canal Gonnard ? Il est assez facile de le présumer.

Quelle est-elle ? C'est à l'analyse chimique qu'il appartient de nous le dire.

§. 2.

L'Avelon et ses affluents.

Le cours de l'Avelon, depuis sa source jusqu'à sa réunion au Thérain, n'égale pas en longueur le cours de celui-ci depuis son origine jusqu'à Beauvais. La pente de son lit est aussi moins prononcée dans son ensemble.

Cependant ses eaux sont plus souvent troublées par la présence momentanée de matières étrangères en suspension. Une pluie un peu abondante, un petit orage suffisent pour lui faire prendre une teinte limoneuse.

Comme il longe seulement une partie des boulevards de la ville, sans y pénétrer, la population presqu'entière peut rester indifférente aux qualités nuisibles qu'acquièrent nécessairement des eaux aussi fortement salies. Quelques manufactures, des moulins à eau, des lavoirs publics, des abreuvoirs sont les seuls établissements qu'affectent ces altérations et qui les remarquent.

Mais l'observateur, qui veut conjecturer la composition chimique des eaux, d'après leur origine géognostique, ne saurait négliger des accidents aussi prononcés et aussi fréquents ; car ils indiquent déjà la nature des roches que la rivière ou ses affluents traversent dans leur cours.

L'Avelon prend sa source dans les sables ferrugineux, près du village de Blacourt, à deux myriamètres de Beauvais, et, après mille détours dans la vallée de Bray, il se réunit au Thérain à sa sortie de la ville.

L'Avelon reçoit à gauche quatorze affluents, dont sept naissent, comme lui, dans les sables ferrugineux, et coulent sur la même roche sans jamais en sortir. Un seul est fourni par l'argile kimméridienne, deux par l'argile rouge, deux autres par l'étage portlandien, les deux derniers par l'argile gault. Mais des sept derniers affluents, six ont leur lit dans les sables ferrugineux, le dernier seul l'a dans la craie.

A droite, l'Avelon reçoit onze affluents, dont un est fourni par les sables portlandiens, quatre par les sables ferrugineux, les six autres par la glauconie crayeuse. Mais à peine sortis de leurs sources, ces onze ruisseaux coulent continuellement sur des sables plus ou moins ferrugineux et des argiles jusqu'à leur jonction avec la rivière.

En réunissant les affluents de la droite et ceux de la gauche, nous trouvons que, sur vingt-cinq, neuf sont quelque tems en contact avec des calcaires riches en silicate de fer; puis ils arrosent des sables ferrugineux et des argiles; quinze ne sortent guère de ces dernières roches, un seul sillonne la craie.

Sous le nom d'affluents je ne fais ici mention que des principaux cours d'eau secondaires; je néglige quantité de tout petits ruisselets, dont le nombre égale celui des plis du sol. Or, la configuration de la vallée de Bray est extraordinairement onduleuse et tourmentée.

Outre les roches d'origine ancienne, que nous venons d'énumérer, il en est une autre d'une formation plus récente, dont le voisinage doit influer notablement sur la composition des eaux de l'Avelon; c'est la tourbe. Or la vallée de l'Avelon possède plusieurs tourbières. Les unes ont peu de puissance et d'étendue, d'autres au contraire atteignent de deux à six mètres de profondeur et couvrent de grandes surfaces de chaque côté de la rivière. Je citerai pour exemple le Vivier-d'Anger, la ferme de l'Huyère, la Haute-Touffe, le Béquet et Goincourt. Presque tous ces dépôts contiennent beaucoup de sables pyriteux; le combustible lui-même y est sulfureux; les eaux stagnantes sont couvertes d'une pellicule irisée, due à la décomposition de la pyrite prismatique. Tous les corps qui sont plongés dans ces eaux s'incrustent d'une couche épaisse de limonite. Sur plusieurs points on trouve du phosphate de fer et du sulfate de chaux cristallisé en rose.

Les assises spongieuses des tourbières se laissent aisément pénétrer par l'eau, qui entraîne ensuite dans la rivière, 1° des sels minéraux dissous, 2° des débris organiques et des gaz, produits nécessaires d'une macération prolongée.

Si maintenant, nous réunissons en tableaux les nombreuses données géognostiques et minéralogiques que nous venons de recueillir, il nous sera plus facile de juger quelles sont les substances minérales qui dominent dans la vallée de l'Avelon :

Roches principales.	*Minéraux qu'elles contiennent.*
Tourbe	Pyrite, limonite, phosphate de fer, sulfate de chaux.
Craie blanche	Carbonate de chaux, manganèse, pyrite.
Glauconie crayeuse	Carbonate de chaux, pyrite, silicate de fer.
Gault	Pyrite, phosphate de chaux, argiles.
Sables ferrugineux	Limonite, silice.
Argile rouge	Pyrite, carbonate de fer, sulfate de chaux, argile.
Sables portlandiens	Silicate de fer et silice.
Argile kimméridienne	

En rapprochant les substances minérales de même base, nous trouvons six espèces à base de fer :

1° La Limonite;
2° La Pyrite prismatique et cubique;
3° Le Phosphate de fer;
4° La Sidérose;
5° Le Silicate de fer;

Trois sels de chaux :

1° Le Phosphate de chaux;
2° Le Sulfate de chaux;
3° Le Carbonate de chaux;

De plus :

1° La Silice, dans les grès et les sables;
2° Un Silicate d'alumine, l'argile;

Enfin :

Le Manganèse, en dendrites dans la craie.

Comparant actuellement la série minéralogique fournie par l'étude du bassin de l'Avelon avec celle que nous avons obtenue par l'étude du bassin du Thérain, nous remarquerons sans peine que la silice et le fer dominent dans la première, le carbonate de chaux dans la seconde. Nous pourrions donc nous attendre à trouver en dissolution,

dans l'eau du Thérain une quantité plus considérable de calcaire, une plus forte proportion de silice et de fer dans celle de l'Avelon. D'où il résulterait que chacune aurait des qualités propres, avantageuses ou nuisibles, selon l'usage auquel elles seraient appliquées; qualités dont le consommateur prudent devrait tenir compte. Mais je me garderai bien de rien préjuger. Les données géognostiques me permettent peut-être de hasarder des indications générales; l'analyse chimique pourra seule formuler une décision précise.

Mais je ne puis négliger de remarquer ici que la constitution géologique du bassin de l'Avelon explique les variations subites et fréquentes dans la teinte et la limpidité de ses eaux. Presque tous ses affluents sont, comme nous l'avons vu, alimentés par des sources permanentes. Ces sources suintent goutte à goutte des nombreuses couches argileuses du Bray, et découlent en ruisselets des mamelons boisés qui donnent à la vallée son aspect accidenté, souvent même pittoresque. Les ruisseaux, produits de ces filets d'eau épars, sillonnent presque partout des sables ferrugineux, des argiles et des marnes argileuses faciles à désagréger et à dissoudre. Néanmoins, en temps ordinaire, elles n'attaquent pas sensiblement les roches de leurs rives, bien que l'inclinaison du sol soit parfois très-prononcée, et ils portent à l'Avelon des eaux parfaitement limpides. Mais survient-il une pluie un peu abondante, une averse, un orage; aussitôt chaque colline s'entoure de cascades qui sillonnent et ravinent ses flancs, entraînent, en bondissant, dans les vallons les sables désagrégés, les argiles délayées, en entassent les parties les plus pesantes contre les obstacles accidentels, ou sur des plans moins inclinés, et emportent jusqu'à la rivière les portions les plus ténues qui lui communiquent, souvent pour plusieurs jours, une teinte sale et limoneuse.

Ces phénomènes transitoires me paraissent affecter plus fréquemment et avec plus d'intensité l'Avelon que le Thérain. Les contrées, qu'arrose ce dernier, présentent en effet des roches généralement plus solides et plus capables de résister à l'action dissolvante des pluies, ou à la force d'entraînement des eaux courantes.

L'Abbé Fx. MAILLARD.

TÉRATOLOGIE.

NOTE

SUR UN JEUNE CHAT BICORPS

PRÉSENTÉE DANS LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1851.

Messieurs,

En terminant une note descriptive de *la Pintade bicorps*, offerte à la Société au nom de M. Pizier, par M. notre Président, je m'exprimais de la manière suivante : « Nous avons donc sous les yeux un » *être anomal, un monstre composé double autositaire monocépha-* » *lien synadelphe*, espèce intéressante, tant par sa rareté que par » les anomalies profondes qu'elle présente. C'est le premier individu » d'une collection qui pourra devenir nombreuse et instructive ; » car je pense qu'il sera toujours curieux de suivre une classification » si dérogative aux lois communes de l'organisation, à côté du bel » ensemble que déploie l'application ordinaire de ces mêmes lois » dans la série zoologique normale. » C'est ainsi que, il y a trois ans, je vous communiquais simplement les espérances de ma curiosité fixée pour la première fois sérieusement sur un groupe de faits naturels, attribués trop long-temps par l'ignorance à une cause imaginaire, le hasard.

Depuis cette époque, j'ai entendu citer quelques produits monstrueux, animaux de diverses espèces. On m'en a fait voir plusieurs, que j'ai dû, par discrétion, me contenter d'examiner. Beaucoup de

monstruosités végétales m'ont aussi été montrées ou données. La plupart étaient des fruits que la putréfaction n'a pas tardé à détruire, parce que je n'ai pas cru devoir, pour les conserver, faire la dépense nécessaire en vases et en alcool. J'ai surtout rencontré le phénomène de la fasciation sur le frêne, la fritellaire impériale, la giroflée, et spécialement sur le muflier, qui semble y être plus sujet que d'autres plantes. Quelle est la constitution organique qui prédispose ces plantes à de pareils arrangements de leurs appendices latéraux? Je laisse à messieurs nos collègues, dont les connaissances en organographie végétale sont plus étendues que les miennes, la tâche intéressante de répondre à cette question. Je me borne à mentionner les faits et à signaler à nos zélés collecteurs une nouvelle branche qui pourrait de préférence piquer la curiosité de plusieurs, activer leurs recherches et enrichir nos galeries de sujets ordinairement négligés ou considérés comme des bisareries inutiles.

Mon peu d'expérience en anatomie zoologique et la multiplicité de mes occupations m'auraient aussi porté à vous présenter en silence, avec la seule désignation du donateur, le *Chat bicorps*, occasion de ces réflexions, si ma défiance, peut-être mal fondée, ne m'avait fait craindre qu'il ne passât un peu trop inaperçu. Je vous avouerai naïvement, Messieurs, ce qui est sans doute chez moi une des excentricités si communes à notre nature imparfaite, la même curiosité, que surexcitent les harmonies de la création, je la sens s'éveiller en moi, en voyant se répéter avec une conformité, au moins très singulière, des anomalies que l'on peut aujourd'hui classer avec des distributions méthodiques en ordres, en familles, en genres, en espèces.

Or, une classification d'anomalies, c'est-à-dire, la série régulière des déviations aux lois générales reconnues, l'ordre réel des désordres apparents dans les êtres organisés, voilà un rapprochement d'idées, dont le contraste presque choquant semble au premier coup-d'œil heurter lourdement la raison. Mais il suffit de le sonder quelques instants pour le trouver solidement établi sur des principes irrécusables et sur des observations nombreuses et authentiques.

Le peu d'étendue et de variété de nos connaissances nous porte, à notre insu, à n'admettre comme possible, que ce qui est sous nos yeux, et à restreindre l'action de la puissance divine dans le cercle étroit des combinaisons de formes et de structures organiques, que nous présente le monde qui nous entoure. Dès lors toute forme,

toute distribution, tout développement d'organes, soit en nombre, soit en dimensions, autres que ce que nous sommes habitués à rencontrer, nous paraît un désordre. Tandis que c'est en réalité une simple anomalie, c'est-à-dire, un fait différent des faits ordinaires.

Car, selon la remarque judicieuse de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, l'anomalie « est non pas un désordre, mais un autre ordre. » La seule différence entre elle et la disposition normale, c'est que » celle-ci se présente chez la majorité des individus d'une espèce, » l'autre chez un petit nombre. » Ou, comme le dit ailleurs le même savant, le type spécifique consistant « dans l'ensemble des » traits communs à la majorité des individus qui composent une » grande espèce, toute déviation du type spécifique, ou, en d'autres » termes, toute particularité organique que présente un individu » comparé à la plupart des individus de son espèce, constitue ce » qu'on appelle anomalie. » Et il ajoute : « Une anomalie n'est » point essentiellement une conformation irrégulière et désordon- » née, une infraction aux lois générales de la nature, mais simple- » ment une conformation insolite, un état organique différent de » celui que nous avons habituellement sous les yeux. »

Aussi Montaigne disait-il très-exactement, à l'occasion d'un monstre double, qui lui fournissait, comme tout ce qu'il considérait attentivement, matière à des distinctions exactes entre la vérité et l'erreur, sans pitié pour les préjugés reçus : « Nous appelons *contre nature* » ce qui advient contre la *coustume* : rien n'est que selon elle, quel » qu'il soit. »

Cette vérité, généralisée par l'esprit observateur de Montaigne, est démontrée par l'observation. On sait aujourd'hui que les anomalies ont leurs règles et leurs lois, qui ne diffèrent pas essentiellement des règles et des lois, qui régissent les êtres normaux. Il me suffira de citer la *Loi de position similaire*, en vertu de laquelle se placent, les unes en regard des autres, les parties semblables des deux moitiés, qui constituent un animal symétrique, ainsi que les parties semblables d'un animal double ou triple. Cette loi conduit à une autre plus générale encore, et qui domine de plus haut, mais impérieusement, toute formation organique : la *Loi de l'affinité de soi par soi*, loi découverte et formulée par Geoffroy Saint-Hilaire.

Mais je termine ici ces considérations générales déjà trop étendues relativement aux proportions d'une simple note, et cependant trop

concises encore pour justifier complètement l'importance que j'attache aux anomalies. Puissent-elles du moins avoir motivé assez puissamment la prière que j'adressais tout-à-l'heure à nos zélés collecteurs, de réunir des collections en ce genre aussi nombreuses que possible !

D'ailleurs, sur cette matière comme sur tant d'autres, la science ne nous a pas dit son dernier mot. Bien des doutes restent à lever, des difficultés à expliquer, des mystères à deviner. Si le manque de temps, de livres, de connaissances préparatoires, un peu aussi la rareté des sujets, que le préjugé dérobe ordinairement à nos recherches, n'enchaînaient notre volonté, ne paralysaient nos efforts, il me semble qu'il y aurait à formuler bien des *pourquoi* et des *comment*, capables d'attirer l'attention d'une réunion aussi amie que la nôtre d'un savoir véritable et raisonné. Je ne doute pas que plus d'un *parce que* ne vînt aussi satisfaire votre attente et toujours stimuler notre ardeur. L'histoire du *Chat bicorps* que vous devez à la générosité du respectable Frère directeur de l'école communale, me fournirait un exemple à l'appui de nos assertions. La voici telle qu'elle m'a été racontée.

Une chatte du faubourg Saint-Jacques mit au monde, au commencement de l'été dernier, le monstre que vous avez sous les yeux. Il n'a vécu que peu d'heures. Il présente une seule tête apparente; deux troncs distincts, réunis jusqu'à l'ombilic; quatre membres antérieurs, dont deux semblent être placés sur le dos de l'animal, et les deux autres sur la poitrine; quatre membres postérieurs libres, ainsi que les bassins; et enfin deux queues. Je n'ai pas cru nécessaire d'ouvrir ce sujet; les caractères extérieurs m'ont paru assez nettement tranchés pour servir à le classer.

Il existe entre ce Chat et la Pintade dont je vous ai donné, il y a trois ans, une description détaillée, une complète ressemblance d'organisation. Je crois donc pouvoir ranger ce bicorps, ainsi que le premier, parmi les *monstres composés doubles autositaires monocephaliens synadelphes*. Cette forme est mentionnée comme très rare; elle a par là même un intérêt particulier, surtout si l'on tient compte des circonstances qu'il me reste à vous faire connaître. Elles m'ont été affirmées par le donateur.

Trois semaines après que la chatte du faubourg Saint-Jacques eut mis bas le monstre ici présent, dans le même faubourg, une autre chatte, fille de la première, donnait aussi naissance à un bicorps

exactement conforme au premier ; je l'ai, dès la première description qui m'en fut faite de vive voix, classé comme celui-ci, parmi les monstres doubles autositaires monocéphaliens synadelphes.

La répétition à des époques aussi rapprochées et à un degré de parenté aussi voisin, d'une forme tératologique signalée comme très rare, éveilla dans ma pensée quelques doutes. L'autorité du narrateur, qui ne m'avait pas encore montré le second sujet, ne suffit pas d'abord, je l'avoue, à me faire admettre son récit, quant à l'identité de forme. Je déclarerai sans détour mon inclination à l'incrédulité souvent nécessaire aux naturalistes. Je manifestai la curiosité de voir le second chat monstre. Le bon Frère directeur, prévenant un désir que je n'aurais osé formuler, voulut bien me donner encore cet autre bicorps pour la collection de Saint-Lucien. Je l'ai remercié en mon nom, et surtout au nom de la science, car l'usage que j'ai fait de son présent pourra servir au progrès des connaissances humaines, encore bien incomplètes sur ce point.

Persuadé, en effet, après un examen minutieux, que le second chat était aussi bien synadelphe que le premier, je l'ai envoyé à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, en lui donnant en abrégé le récit dont je viens de vous entretenir. Je n'ai pas craint d'en dépouiller le Musée du petit Séminaire : il y eût servi tout au plus de texte monotone à mille historiettes assez peu authentiques de la part des visiteurs. Je vous en ai privé, il est vrai, Messieurs, mais j'espère obtenir par là une détermination plus précise et plus sûre du sujet dont la générosité du Frère directeur a enrichi le Musée départemental.

A l'histoire de notre chat synadelphe je prendrai la liberté de rattacher d'autres renseignemens.

On montrait l'été dernier à Grandvilliers un jeune veau, né à Halloy, qui avait, dit-on, une seule tête et deux corps. Je ne possède pas d'autres détails sur sa forme.

Pour contribuer en quelque chose à l'augmentation de notre galerie tératologique, je vous présente, Messieurs, une tête de jeune mouton né avec deux têtes portées sur un seul corps apparent. Les deux têtes, recueillies par M. l'abbé Poullet, m'avaient été confiées par lui pour être préparées ; l'une d'elles a disparu par accident. Celle qui reste représentera dans la série, jusqu'à plus heureuse découverte, les monstres composés doubles autositaires *sysomiens*,

caractérisés par la réunion ou la fusion de deux corps, que surmontent toujours des têtes complètement distinctes.

Je terminerai cette note en indiquant l'état actuel de notre collection tératologique.

La classification complète des anomalies comprend les *anomalies simples* et les *anomalies complexes*.

Les *anomalies simples*, désignées ordinairement comme des variétés ou des vices d'organisation, sont réunies en un seul embranchement, celui des *hémitères*. Elles sont relatives au volume, à la forme, à la structure, à la disposition ou au nombre des parties.

Nous possédons plusieurs hémitéries :

1° Une première est relative à la forme : c'est un œuf de poule affecté à l'une de ses extrémités d'un renflement anomal.

2° Une seconde est relative à la disposition des parties : c'est un œuf de poule russe, qui en contient un second soudé à la paroi intérieure et d'une grosseur beaucoup moindre. Chacun de ces œufs avait son jaune bien complet.

3° Une dernière est relative à l'augmentation dans le nombre des parties. Une patte de gallinacé porte cinq doigts au lieu de quatre sans compter l'ergot.

Les *anomalies complexes* forment trois embranchements. Nous n'avons encore aucun représentant des deux premiers, les *hétérotaxies* et les *hermaphrodismes*. Mais le troisième, qui comprend les *monstruosités*, nous a fourni déjà plusieurs sujets intéressants. On distingue les *monstres unitaires*, chez lesquels on ne trouve que les éléments d'un seul individu. Ils composent la première classe des monstres. Nos collections n'en ont pas encore reçu. Les *montres composés*, chez lesquels on trouve les éléments de plus d'un individu, se subdivisent en deux sous-classes, celle des *monstres doubles* et celle des *monstres triples*. Parmi les *monstres doubles* de premier ordre, celui des *autositaires*, la deuxième famille de la deuxième tribu, nous a déjà donné deux sujets *monocéphaliens synadelphes*, un jeune chat à huit pattes et une pintade aussi à huit membres. Enfin nous possédons un *Sysomien* dans une des deux têtes d'un mouton à deux têtes.

Voici un cadre formé ; nous attendons avec confiance que le zèle de nos collègues nous fournisse les moyens de le remplir.

L'Abbé Fx. MAILLARD.

ÉNUMÉRATION

DES

PLANTES INTÉRESSANTES

DES CANTONS

DE BETZ ET DE CRÉPY-EN-VALOIS.

Additions et corrections à la 1re et à la 2e série.

1re SÉRIE.

Pages 210 et 526. Renonculacées. *Ranunculus acris, L. Var. Servini.* Observé par M. Lefèvre et par nous au Plessis-sur-Autheuil.

—— — *nemorosus*, *D. C.* Bois couverts. — Saint-Martin-le-pauvre; le Parc-aux-Dames. C'est pour MM. Grenier et Godron. (*Flore de France*, tome 1, page 24), le *R. Sylvaticus Thuil.*

—— — *Lingua, L.* Marais spongieux à Vauciennes, où nous l'avons observé avec M. Lefèvre.

— 211 et 526. Caryophyllées. *Spergula Morisonii, Boreau.* Bois du Parc-aux-Dames.

— 211 et 257. Oxalidées... *Oxalis acetosella, L.* Garenne du Pont-l'Abbé à Vaumoise; bois de Fontaine à Neufchelles; marais de Bourneville.

Pages 211 et 237. Oxalidées... *Oxalis stricta, L.* Lieux cultivés. Observé par nous à Collinances, et à Villers-les-potées par M. Lefèvre.

— 212 et 237. Roridulées.... *Pyrola rotundifolia, L.* Bois de Lévignen ; marais boisé à Rouville.

Pyrola minor, L. Bois de Lévignen ; bois de Vallot à La Villeneuve-sous-Thury.

— 213 et 527. Fumariacées.. *Corydalis solida, Smith.* Garenne de la Génevroie. (Cette localité rentre dans le canton de Betz)

— 215. Crucifères.... En tête de la famille, ajoutez : *Barbarea præcox, R. Brown.* Champ couvert de fumier, à Vez. Cette espèce, indiquée à quelques localités dans la flore de M. Mérat, a été élaguée par MM. Cosson et Germain.

— 214-15 et 527. Papilionacées. *Medicago falcato-sativa, Rchb.* Cette espèce, admise sous ce nom dans la Flore de France de MM. Grenier et Godron, et sous le nom de *M. media Pers.*, dans la Flore française de Mutel, a été observée par nous à deux localités très voisines du canton de Betz : La Ferté-Milon et Montigny-Lallier (Aisne). Elle devra sans doute se trouver aussi commune que les *Medicago falcata* et *sativa* avec lesquelles elle vit en société, et dont elle n'est peut-être qu'une hybride. Elle n'a été mentionnée dans aucune Flore parisienne.

— 214. — — Ajoutez : *Vicia Lathyroides, L.* Hauteurs du bois du Parc-aux-Dames. Très-rare.

— 215 et 527. — — *Lathyrus hirsutus, L.* Moissons de froment à Boursonne.

Page 216. Rosacées.....*Rubus*. Nous aurons à donner ultérieurement une liste des *Rubus* de nos environs en rapport avec les espèces nouvelles maintenant admises dans ce genre si important et encore généralement si peu connu. Mais nous ne sommes pas suffisamment fixé sur toutes celles qui devront figurer dans nos deux cantons.

—— —— *Fragaria elatior, Ehrh.* Garenne du Pont-l'Abbé à Vaumoise.

— 216 et 527. Onagrariées...*Epilobium roseum, Schreb.* Se trouve très rare au taillis d'Ivors.

—— — *Montanum, L.* } Nous avons ob-
—— — *Molle, Lam.* } servé aux bois de Thury les sous-variétés à feuilles verticillées par trois de ces deux espèces, variétés que l'on donne comme rares.

— 216. 326. Haloragées....*Myriophyllum verticillatum, L., var. pectinatum, Wallr.* Ruisseaux et flaques du marais de Russy. (Avec M. Lefèvre.)

— 216-17. 327. Ombellifères.*Ammi majus, L.* Cette espèce pérégrinante s'est représentée à nous dans les champs de Betz. Très rare.

—— —— *Selinum carvifolia, L.* Aux localités citées ajoutez : Marais de Mareuil-sur-Ourcq.

—— —— *Orlaya grandiflora, Hoffm.* Nous avons retrouvé cette plante toujours très-rare à la garenne de Bargny. (Avec M. Lefèvre.)

2e SÉRIE.

— 528. Ericinées.....*Erica tetralix, L.* Bruyères de Macquelines.

Page 329. Plantaginées. . *Plantago coronopus, L.* Pelouses rases à Macquelines.

— Gentianées . . . *Chlora perfoliata, L.* Aux localités citées ajoutez : Vaumoise.

— Cuscutées . . . . *Cuscuta suaveolens, Seringe.* Nous avons observé, vers la fin de l'automne 1850, dans les luzernières de Mareuil-sur-Ourcq et de Fulaisnes, cette espèce nouvelle qui ne se trouve encore décrite dans aucune Flore française. Elle a cependant été publiée en nature dans la *Flora Galliæ et Germaniæ exsiccata* de M. C. Billot (de Haguenau), ainsi qu'il a bien voulu nous le mander lui-même.

— 330. Scrophularinées. *Veronica Montana, L.* A la seule localité indiquée ajoutez : Bois de Collinances à Thury ; bois de Fontaine à Neufchelles ; garenne de Pont-l'Abbé à Vaumoise.

— — — *Veronica Teucrium, L., var. intermedia C. et G.* Bois de Brays à Rouville. Très rare.

— 331. — — *Pedicularis sylvatica, L.* Bruyères de Betz, de Plessis-sur-Autheuil, de Rouville.

— Orobanchées. . *Orobanche ramosa, L.* Ajoutez : Mareuil-sur-Ourcq. Très rare.

— 332. Labiées. . . . . *Leonurus cardiaca, L.* Aux localités ajoutez : Châvres.

— Globulariées. . *Globularia vulgaris, L.* Ajoutez : La Fontaine-aux-Clercs.

— 333. Rubiacées . . . . *Asperula odorata, L.* A la seule localité indiquée ajoutez : Bois de Collinances, de Bourneville ; taillis d'Ivors et garenne du Pont-l'Abbé.

Page 333. Rubiacées..... *Galium decolorans*, *Gren. et Godr.* (Flore de France, II, 19.) Cette espèce, peut-être hybride pour les auteurs de la nouvelle Flore de France, a été observée depuis déjà plusieurs années par M. Lefèvre et par nous dans le cimetière de Cuvergnon; nous l'avions rapportée au *G. mollugo C. et G.*, *G. elatum Thuil.*

— 333. — *Galium mollugo, L.* Supprimez *mollugo, L.* et mettez : *G. elatum, Thuil.*

Le nom linnéen ne peut être maintenu à cette espèce, au détriment de laquelle on en a formé plusieurs autres.

— 334. Cynarocéphales.... *Loppa*. Lisez : *Lappa.*

— 335. Corymbifères..... *Doronicum plantagineum, L.* Aux localités signalées ajoutez : Bois de Lévignen; bois des Huiliers à Acy.

— — *Senecio erucæfolius, L.* Nous croyons l'avoir indiqué à tort aux bois de Thury, mais en revanche nous l'avons constaté au Plessis-sur-Autheuil.

— 336. Chicoracées..... *Lactuca scariola, L.* A la localité signalée ajoutez : Antilly.

— — *Crepis tectorum, L.* Ajoutez : Lévignen.

— — *Hieracium auricula, L.* A la seule localité indiquée ajoutez : Pelouses humides des chemins et des bruyères. Betz, Cuvergnon, Collinances.

3e SÉRIE. — Dicotylédones apétales.

Amaranthacées.

Albersia blitum, Kunth.....lieux cultivés. Thury. Cette plante n'est pas commune dans nos cantons.

Polycnemum arvense, L.....garennes, champs pierreux. Betz, Cuvergnon, Bourneville, Bouillancy. (Rare).

Chénopodées.

Chenopodium polyspermum, L. lieux cultivés. Thury, Bargny. Berges du canal à Mareuil-sur-Ourcq.

———— vulvaria, L....pied des murs. Betz, Autheuil-en-Valois.

———— murale, L.....pied des murs. Mareuil-sur-Ourcq, Vaumoise.

———— hybridum, L...les rues de Betz, Autheuil.

Blitum bonus-henricus, C. A. Meyer.....pied des murs. Thury, etc.

Atriplex polymorpha, C. et G., var. latifolia.....fossés, Berges du canal de l'Ourcq, à Mareuil, Neufchelles.

——— var. angustifolia.....champs, après la moisson. Thury, Cuvergnon, etc.

Polygonées.

Rumex maritimus, L.....berges du canal de l'Ourcq, à Mareuil.

——— pulcher, L.....pied des murs. Ormoy-le-Davien, Marolles.

——— hydrolapathum, L...le canal du parc de Betz; bords de l'Ourcq, à Mareuil.

——— sanguineus, L.....subspontané dans les jardins et les haies. Antilly, Cuvergnon, Vaux-par-Fond.

Rumex scutatus, L.....vieux murs. Thury-en-Valois, Orrouy. (Indiqué à Morienval, *Leré in Cosson et Germ.*)

Polygonum dumetorum, L..bois de Thury, bois des Brays à Rouville.

Ulmacées.

Ulmus effusa, Willd.....planté çà et là sur la route de Compiègne à Crépy; il en existait il y a quelques années de très-beaux arbres à l'entrée de cette dernière ville, près la porte de Compiègne.

——— montana, Smith.....Nous ne mentionnons cette espèce, que l'on rencontre assez fréquemment plantée ou spontanée, que parce qu'elle a été omise dans les flores parisiennes, ou confondue avec l'*Ulmus campestris, L.*

Daphnoïdées.

Passerina stellera, Coss. et Germ.champs maigres. Thury-en-Valois, Mareuil-sur-Ourcq, Russy-Montigny.

Daphne Mezereum, L.....a été indiqué à Thury-en-Valois. (Graves in Coss. et Germ., Supplément au catalogue des environs de Paris, page 86). Il s'en trouve, en effet, trois ou quatre individus au bois de Saint-Martin-le-pauvre.

Santalacées.

Thesium humifusum, D. C....pelouses sèches des coteaux calcaires ou sablonneux. — Thury-en-Valois, Mareuil-sur-Ourcq, Macquelines, Lévignen, Vaumoise, etc.

Euphorbiacées.

Euphorbia lathyris, L.....spontané et très-abondant au bois des Brays à Rouville.
Buxus sempervirens, L.....subspontané. Côteau boisé à Betz.

Cératophyllées.

Ceratophyllum demersum, L..canal à Betz : fossés du marais de Russy-Montigny.

Cupulifères.

Quercus sessiliflora, Smith.,
var. pubescens Coss. et Germ.bois des Brays à Rouville. Rare.

Bétulinées.

Betula pubescens, Ehrh.....bois humide à Rouville.

L'Abbé QUESTIER.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'OISE,

DU 26 AOUT 1851.

La Société avait choisi l'époque de la réunion du Conseil général pour inaugurer, avec plus de solennité, par une séance publique, l'ouverture du Musée qu'elle a créé dans notre ville. Dans ce but, de nombreuses invitations avaient été adressées aux autorités constituées, aux Membres du Conseil général, à l'Athénée du Beauvaisis et aux donateurs qui se sont associés à notre fondation patriotique. Cet appel a trouvé de l'écho parmi les notabilités du département : un nombreux concours de Dames, de Magistrats, d'Hommes de Lettres et de Sciences, et de personnes distinguées par leur position sociale, est venu honorer la réunion publique.

A sept heures et demie, M. Danjou, Président, occupe le fauteuil ; à sa droite viennent s'asseoir le Président du Conseil général et le Maire de la Ville ; à gauche prennent place M. le Préfet de l'Oise et M. Ledicte-Duflos, Président du Tribunal de Clermont et l'un des principaux donateurs de notre Musée ; des fauteuils disposés à côté du Bureau reçoivent les Membres de l'Assemblée législative, MM. les Conseillers généraux et les Membres du Conseil municipal ; des siéges particuliers réservés à droite de la salle sont occupés par les

Membres de la Société académique, de l'Athénée, et par les personnes invitées.

M. Danjou, Président, ouvre la séance par le discours suivant :

« Messieurs,

» Un de nos plus savans Collègues exprimait naguère, avec vivacité, dans une Notice archéologique devenue célèbre, le regret que Beauvais fût encore, à cette époque, du petit nombre des villes qui n'offraient aux Arts et aux Sciences aucun asile public.

» Ce regret, nous pourrions dire ce reproche, malheureusement trop juste alors, ne nous a pas trouvés insensibles. La Société, qui a l'honneur de vous réunir aujourd'hui, s'est formée dans le but de servir de centre à tous les travaux, propres à favoriser dans notre département, les progrès des Arts et des Sciences. Elle a considéré comme une des branches les plus essentielles de sa tâche, la création d'un dépôt public destiné à recueillir et à conserver les nombreux souvenirs des temps passés que recèle cette contrée. La sympathie de nos concitoyens, le zèle généreux et empressé des amis de la science et des arts nous ont secondés, et nous venons aujourd'hui vous annoncer, après dix ans de travaux, que Beauvais possède enfin un asile public ouvert aux arts et aux sciences.

» Un des premiers soins de la Société académique a été la fondation d'un Musée local.

» D'abord limité aux antiquités, notre Musée n'a pas tardé à s'ouvrir aux autres branches des connaissances humaines.

» Notre fusion avec la Société linnéenne nous a permis d'étendre le cercle de nos études et en même temps celui du Musée qui en présente en quelque sorte le résumé.

» Ainsi, vous trouverez dans notre Musée des divisions correspondantes aux diverses sections de la Société académique, et comme un résumé des études auxquelles elle se livre :

» 1° Une collection d'antiquités locales ;

» Des spécimen de l'art à toutes les époques de l'histoire pour éclairer nos études et diriger le goût.

» Vous remarquerez particulièrement la riche collection d'antiquités celtiques, romaines et du moyen-âge, provenant du mont de Catenoy, l'une des plus complètes en ce genre que possèdent les

Musées départementaux, et que nous devons à la générosité de M. Duflos, notre collègue, Président du Tribunal civil de Clermont.

» C'est au même antiquaire que nous devons de nombreux vases romains et gaulois, des inscriptions grecques, romaines, et une série de belles sculptures antiques provenant du cabinet de M. Provost, de Bresles, l'un des antiquaires dont le souvenir ne s'éteindra point dans la contrée qu'il a explorée pendant trente ans avec autant de zèle que de constance.

» 2° Une collection d'histoire naturelle, comprenant :

» La géologie départementale, collection déjà célèbre, à laquelle notre reconnaissance a décerné le nom, sanctionné par l'opinion, de *Musée Graves* ;

» Un commencement de collection zoologique, un herbier.

» Nous espérons y joindre, avec le temps, des exemples d'applications usuelles des produits minéraux du département, telles que pierre à bâtir, marbre, céramique, ainsi que le résultat des utiles travaux de la section de chimie.

» A côté de ces collections nous avons fondé une bibliothèque.

» Tout nous permet donc d'espérer que cet établissement naissant sera un jour un des plus utiles ornemens de notre cité.

» Si nous atteignons ce but, c'est à vous tous, Messieurs, que nous le devrons, c'est au concours généreux de toute la population, depuis les autorités les plus éminentes jusqu'aux simples citoyens, dont notre Musée est surtout l'œuvre.

» En 1841, alors que quelques amis des sciences historiques et de l'honneur national se réunirent à Beauvais pour mettre en commun leurs études, qui aurait osé espérer les résultats que nous avons obtenus ? Mais nous le devons surtout au bienveillant concours que nous avons trouvé de toute part.

» L'Administration municipale a été bienveillante pour nous dès notre début. Le toit hospitalier de l'Hôtel-de-Ville a abrité nos premiers travaux et nos naissantes collections, et l'Administration n'a cessé, depuis, de nous soutenir et de nous seconder avec une généreuse sympathie, et nous avons trouvé dans tous ses dépositaires bienveillance et concours. Nous sommes heureux d'en exprimer notre reconnaissance au Chef actuel de l'Administration qui, soit à ce titre, soit comme Membre de la Société, n'a cessé de donner à l'institution les preuves d'intérêt les plus vives.

» Quand nos richesses scientifiques se sont accrues de manière à déborder de leur asile provisoire, le Conseil général est venu à notre aide et nous a dotés d'un local vaste, commode, d'un caractère historique, dont la possession a assuré notre avenir, en donnant la vie à notre Musée.

» Nous n'avons pas trouvé moins de bienveillance de la part de M. le Préfet, qui n'a cessé de nous donner des preuves de l'intérêt qu'il porte à nos travaux et à l'établissement que nous avons fondé.

» Le Ministre de l'Instruction publique et le Ministre de l'Intérieur nous ont donné les plus utiles encouragemens, et nos intérêts ont trouvé, auprès de la Représentation nationale, un appui toujours aussi empressé que bienveillant, où nous voyons avec reconnaissance refléter les généreuses sympathies du Conseil général.

» Et maintenant, Messieurs, s'il m'est permis de dire ici un mot de la Société, au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous parler, je dirai que sa part dans l'œuvre commune a été surtout d'avoir confiance dans son succès, malgré les difficultés de l'entreprise;

» Confiance dans le concours de nos concitoyens;

» Confiance dans l'appui toujours bienveillant des autorités;

» Confiance mutuelle entre nous, si bien justifiée par le zèle que nous avons trouvé dans chacune de nos sections et par l'esprit de concorde qui n'a cessé de nous unir et qui a jeté tant de charme sur nos travaux.

» C'est à cette heureuse harmonie que nous devons d'avoir pu, malgré notre faiblesse, malgré le petit nombre des Fondateurs de la Société, subsister, croître et grandir pendant neuf années difficiles et souvent orageuses.

» Pendant cette laborieuse période, chacun de nous a concouru à l'œuvre commune, dans la mesure de ses forces et suivant la direction de ses goûts, sans préoccupation personnelle, et uniquement dans l'intérêt de l'art ou de la science. Chez nous il y a toujours eu émulation, jamais rivalité. L'antiquaire applaudit avec joie aux savantes observations du naturaliste; le naturaliste suit avec intérêt les curieuses recherches de l'antiquaire, et l'un et l'autre sont heureux d'apprendre les utiles résultats des analyses de nos chimistes. C'est ainsi que tous apportent fraternellement à nos Bulletins le tribut de leurs veilles et le fruit de leurs travaux.

» Si j'ai arrêté quelques instans, Messieurs, votre attention sur

l'esprit de concorde et d'union qui a porté pour nous des fruits si précieux, ce n'était pas, croyez-le bien, pour le plaisir de donner à la Société, dont j'ai l'honneur d'être Membre, un éloge mieux placé dans toute autre bouche que dans la mienne. Mais j'ai cru que ce tableau fidèle contenait pour tous un salutaire et grave enseignement. La concorde est le besoin de tous les bons cœurs, de tous les esprits élevés. C'est la source de tous les progrès intellectuels, moraux et matériels. Elle fait le charme de l'existence commune et assure le succès de toutes les entreprises collectives. Puisse-t-elle nous réunir tous et toujours dans ses bras maternels, et conserver au sein de la Société académique de l'Oise une influence qui nous permette d'adopter pour devise et de saluer comme présage cette belle parole d'un célèbre historien :

» CONCORDIA PARVA RES CRESCUNT. »

M. Lamothe, Maire, prend ensuite la parole.

Après avoir payé un juste tribut d'éloges à l'Administration dont le concours actif a centralisé nos recherches intellectuelles en fondant et embellissant le Musée, *cet asile sacré offert aux arts et aux sciences*, il rappelle que parmi nous, dans le clergé comme dans la bourgeoisie, les études littéraires et scientifiques ont toujours été l'objet d'un culte dévoué qui ne s'est jamais ralenti et qui a si bien contribué au grand œuvre de notre civilisation sociale, culte que nos pères conciliaient si bien avec l'héroïsme guerrier; témoin le fait de la défense de la cité et la gloire de Jeanne-Hachette. Il termine en faisant des vœux pour l'agrandissement du Musée, par le concours de tous les hommes qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences.

A la suite de ces discours, salués par de nombreux applaudissemens, M. l'Abbé Gérin, Licencié ès-Lettres, Elève au grand Séminaire, a lu une Notice sur Jacques Grevin, Médecin et Poète, né à Clermont en 1541.

Dans une appréciation pleine de sagacité, il énumère les œuvres qui auraient dû sauver de l'oubli un talent qui, dès l'âge de 14 ans, avait composé une Tragédie sur la mort de César, bien supérieure aux essais dramatiques qui avaient précédé. Dans cette Tragédie, le jeune poète prête déjà à ses personnages un caractère de majesté, de dignité sévère que nos grands poètes tragiques ont ensuite présenté

avec tant de génie. Il rappelle les utiles réformes et les progrès que lui doit également la Comédie, tout en regrettant que le pays ne puisse apprécier ses œuvres manuscrites.

Au nom de la Section des Sciences naturelles, M. l'Abbé Maillard, Professeur au petit Séminaire de Saint-Lucien, déjà connu par d'intéressantes Notices sur la Faune de nos contrées, est venu nous entretenir des poissons qui peuplent nos rivières et nos étangs. Il expose les caractères à l'aide desquels on peut reconnaître les genres et les espèces ; il attaque avec éloquence l'indifférence que l'on a ordinairement pour *les oiseaux muets de l'humide élément*, dont l'organisme offre tant d'admirables merveilles ; puis, s'élevant à des considérations d'un ordre supérieur, il cite tour à tour les naïves paroles de saint François d'Assises et les sublimes expressions de Linnée faisant ressortir la puissance et la sagesse de Dieu dans les moindres œuvres de la création.

La séance est terminée par une pièce de vers dans laquelle M. Damiens d'Abbeville, récemment nommé Secrétaire de l'Académie de l'Oise, célèbre avec chaleur l'antique province de Picardie à laquelle nous sommes liés par les rapports les plus intimes.

Ch. DELACOUR.

BUREAU

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE,

POUR L'ANNÉE 1851.

Président.....M. DANJOU ✱.
Vice-Président, pour la Comité d'Archéologie et beaux Arts.....M. HAMEL.
Vice-Président, pour le Comité des Sciences naturelles.....M. l'Abbé Fx. MAILLARD.
Secrétaire perpétuel.....M. D'ELBÉE.
Secrétaire, pour le Comité d'Archéologie et beaux Arts.....M. Charles DELACOUR.
Secrétaire, pour le Comité des Sciences naturelles.....M. le Dr Emile BORDES.
Trésorier.....M. Ach. GIBERT ✱.
Bibliothécaire-Archiviste.....M. FABIGNON.

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

MEMBRE HONORAIRE.

M. Laville, Recteur de l'Académie départementale de l'Oise.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. l'Abbé Dubois, Curé de Notre-Dame-de-bon-Secours, près Rouen.
Damiens, Secrétaire de l'Académie départementale de l'Oise.
Danse de Froissy père, Propriétaire à Beauvais.
Danse de Froissy (Gustave), Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Beauvais.
Gaillard, Juge à Beauvais.
Hénocque fils, Naturaliste, faubourg Saint-Quentin, à Beauvais.
Michel (Léon), Propriétaire à Beauvais.
Pihan de la Forest, Procureur de la République, à Beauvais.
Sangnier (Adolphe), Commis de Banque à Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM. Ledicte-Duflos ✱, Président du Tribunal civil de Clermont.
Vandenberghe (auguste) ✱, Peintre d'Histoire à Paris.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

PAGES.

Statuts de la Société académique du département de l'Oise. j

Liste des Membres de la Société académique du département de l'Oise..... 99, 223 et 365 et 509

Bureau de la Société pour l'année 1847..... 99

——————— pour les années 1848 et 1849..... 223

——————— pour l'année 1850..... 365

——————— pour l'année 1851..... 509

Principaux ouvrages ou dessins offerts à la Bibliothèque de la Société académique, depuis sa fondation..... 365

Séance publique de la Société académique de l'Oise du 26 août 1851 ; par M. Charles DELACOUR..... 503

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

LES ANTIQUAIRES DE BEAUVAIS, par M. DUPONT-WHITE.. 1

Moyen-âge..... 1

Anonyme de saint Germer, Raoul de Flay, Yves de Chartres, 5. — Guibert de Nogent, Arnoul évêque de Rochester, Hélinand de Froidmont, 7. — Vincent de Beauvais, Jean de Vennette dit Fillon, 8. — Thomas Loisel, Jean Michel, 9.

XVI^e Siècle..... 10

Jean le Féron, Jacques Grévin, Adrien de Boufflers, Antoine Loisel, 10. — Léonard Driot, Raoul Adrien, 11. Pierre Louvet, Simon Goulard, Clément Vaillant, Pierre Aubert, Adrien Langlois, 12. — Jean Mollet, Riquier, Jehan Mallet, Jehan Vaultier, 13.

PAGES.

XVII^e Siècle..... 14

Guy Patin, Godefroy Hermant, 14. — Etienne de Nully, 21. — Adrien Baillet, 25. — Foy Vaillant, 28. — Foy de Saint-Hilaire, 29. — Francastel, Wion d'Hérouval, Charles Boileau, François Olivier, Claude Bucamp, Charles de Combaut, 33. — Jean Pillet, Pierre Louvet médecin, Denis Simon, Augustin Lecat, Pierre Gallopin, 34. — Jean-Baptiste de Nully, 35.

XVIII^e Siècle..... 35

Louis de Rouvroy duc de Saint-Simon, 35. — L'Abbé Dubos, 36. — Simon Tiersonnier, Le Mareschal de Fricourt, 37. — L'Abbé Langlet du Fresnoy, 38. — Claude Carlier, L'Escalopier de Nourard, Anquetil, Magnier curé de Maulers, Carpentier, le Père Gaudoin, 42. — MM. Danse, Buquet et Borel, 45.

XIX^e Siècle..... 50

MM. Le Caron de Troussures, Cambry, Tremblay, De La Fontaine, 50.

NOTICE ET RAPPORT SUR LE SOUTERRAIN DE LA COUR D'ASSISES ; par M. le Docteur DANIEL..... 54

NOTE SUR LES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT-ETIENNE DE BEAUVAIS ; par M. DANJOU..... 62

NOTE SUR UN CALICE DE LA FIN DE LA RENAISSANCE..... 66

LE SIÉGE DE BEAUVAIS ; par M. DUPONT-WHITE..... 105

§. I^er..... 105

§. II..... 115

§. III..... 122

§. IV..... 137

Lettre-patente de Louis XI..... 155

Liste de Beauvaisins de toutes conditions présents au Siége de Beauvais..... 155

OBSERVATIONS sur les positions occupées successivement par l'armée romaine que commandait César, depuis DUROCORTORUM jusqu'à BRATUSPANTIUM, pendant sa campagne contre les Belges ; par M. DE CAYROL..... 160

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORIGINE DES CRYPTES D'EGLISES ; par M. DANJOU..... 173

PAGES.

DESCRIPTION DES CRYPTES DU DÉPARTEMENT DE L'OISE; par M. B. WEIL..... 182
Crypte de Montmille..... 182
Crypte de Pierrefonds..... 184
Crypte de Saint-Sanson..... 189

NOTICE SUR LES SOUTERRAINS-REFUGES, et en particulier sur le SOUTERRAIN DE NOYERS-SAINT-MARTIN; par M. B. WEIL.. 191

DESCRIPTION DES DEUX GRANDES ROSACES DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS (XVIe siècle); par M. l'Abbé BARRAUD.... 225
Rosace du Midi..... 226
Rosace du Nord..... 242

MÉMOIRE SUR UNE VOIE ANCIENNE allant, par le marais et le terroir de Montreuil-sur-Thère, du gué de Bailleul-sur-Thérain au larris de Hez; par M. le comte Ad. DES COURTILS DE MERLEMONT..... 247

NOTICE SUR LA PROCESSION DE L'ASSAUT A BEAUVAIS; par M. DANJOU..... 254

REMONTRANCES, PLAINTES ET DOLÉANCES des habitants de Beauvais pour l'Assemblée des Estats de Blois, 1576. (Pièce inédite extraite des Archives du Palais de Justice de Beauvais)..... 264

COMPTE DES DÉPENSES FAITES POUR L'ARTILLERIE DE LA VILLE DE BEAUVAIS, avant, pendant et après le Siége de 1472. (Pièce inédite extraite des Archives du Palais de Justice de Beauvais)..... 559

NOTICE SUR LE MONT DE CATENOY, dit le CAMP DE CÉSAR; par M. LEDICTE-DUFLOS..... 569
Première Partie : Recherches historiques..... 569
Deuxième Partie : Description raisonnée des Objets trouvés au mont de Catenoy, depuis l'année 1840..... 578
Première Division : Armes de pierre, de silex et autres. 579
1° Celts, Haches ou Casse-Têtes..... 579
2° Couteaux et Pointes de Flèches..... 585
3° Pierres de Fronde..... 584
Deuxième Division : Produits céramiques..... 586
Troisième Division : Objets divers..... 587
1° Oursins fossiles..... 589

PAGES.

2° Poire de Plomb..... 390
3° Polissoirs..... 390
4° Instruments de sacrifice..... 391

NOTICE SUR M. JOHN-THÉODORE DUPONT-WHITE, lue dans la séance du 23 avril 1851, par M. DANJOU..... 395

NOTICE SUR L'EGLISE DE SAINT-MARTIN-AUX-BOIS; par M. l'Abbé BARRAUD..... 404

RAPPORT SUR LA STATUE DE JEANNE-HACHETTE, lu dans la séance du 24 juillet 1851; par M. DANJOU..... 416

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

ETUDE GÉOLOGIQUE SUR LA VALLÉE DU THÉRAIN ET SUR CELLE DE L'AVELON; par M. l'Abbé FX. MAILLARD..... 67

LISTE DES PLANTES LES PLUS REMARQUABLES DES ENVIRONS DE BEAUVAIS; par M. Prosper MAILLARD..... 85

NOTE SUR LE NID D'UN HYMÉNOPTÈRE OVITITHER ZOOPHAGE (le GORYTES large-ceinture), découvert le 10 juillet 1847; par M. l'Abbé FX. MAILLARD..... 92

NOTE SUR UN BOHÉMIEN, lue par M. l'Abbé THOREL, à la séance du 12 décembre 1847..... 93

TABLEAU DES MAMMIFÈRES observés dans le département de l'Oise par M. l'Abbé FX. MAILLARD..... 201

ENUMÉRATION DES PLANTES INTÉRESSANTES DES CANTONS DE BETZ ET CRÉPY-EN-VALOIS; par M. l'Abbé QUESTIER... 210

Première Série : Dicotylédones dialypétales..... 210

Deuxième Série : Dicotylédones gamopétales..... 328

Troisième Série : Dicotylédones apétales..... 500

Additions et Corrections à la première et à la deuxième série..... 325 et 495

NOTE SUR LE BOTHRIOCÉPHALE DE L'HOMME; par M. l'Abbé FX. MAILLARD..... 218

NOTICE SUR LES INSECTES QUI ATTAQUENT PLUS PARTICULIÈREMENT LE POMMIER; par M. Charles DELACOUR..... 280

Première Partie : Les Insectes qui attaquent les feuilles... 295

Chapitre Ier. — La Teigne hermine..... 295

PAGES.

Chapitre II. — Phalène blanche à cul brun..... 301
Chapitre III. — Le Papillon gazé..... 428
Chapitre IV. — La Livrée..... 433
Chapitre V. — Les Arpenteuses..... 436
Chapitre VI. — Les Pucerons..... 443
Chapitre VII. — Coléoptères..... 450
Deuxième Partie : Insectes qui attaquent la fleur 451
Chapitre Ier. — Charanson du pommier..... 451
Chapitre II. — Chenille rouge des boutons. 457
Troisième Partie : Insectes qui attaquent le fruit..... 459
Chapitre Ier. — Chenille de la pomme..... 459
Chapitre II. — Mouche à scie de la pomme..... 463
Chapitre III. — Le Charanson pourpre du pommier..... 466
Chapitre IV. — Le petit Hanneton des jardins..... 467
Quatrième Partie : Insectes qui attaquent l'écorce..... 468
Chapitre Ier. — Puceron lanigère..... 468
Chapitre II. — Le Coccus moule du pommier..... 474

TABLEAU DES REPTILES AMPHIBIENS observés dans le département de l'Oise; par M. l'Abbé MAILLARD..... 511

RAPPORT SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE LA SECTION DES SCIENCES NATURELLES pendant la vice-Présidence de M. PINART; par M. l'Abbé MAILLARD..... 537
1° Personnel..... 541
2° Travaux..... 542
3° Collections..... 549

NOTE SUR L'ORIGINE GÉOGNOSTIQUE DES EAUX DE BEAUVAIS; par M. l'Abbé FX. MAILLARD. (Composition de ces eaux). 479
Chapitre Ier. — Eau de pluie..... 481
Chapitre II. — Eaux courantes..... 484
§. 1er : Le Thérain et ses affluents..... 482
§. 2 : L'Avelon et ses affluents..... 485

NOTE SUR UN CHAT BICORPS, présentée dans la séance du 5 février 1851 par M. l'Abbé FX. MAILLARD..... 489

Fin de la Table du premier volume.

PLACEMENT DES PLANCHES.

PAGES.

Planche I. — Souterrain de la Cour d'Assises..... 54
Planche II. — Calice de la Renaissance..... 66
Planche III. — Nid de Gorytes laticinctus..... 92
Planche IV. — Un Bohémien..... 94
Planche V. — Grande Basilique de Pompeï..... 174
Planche VI. — Basilique d'Eumachia à Pompeï..... 176
Planche VII. — Ancienne Basilique de Saint-Paul, hors des murs..... 178
Planche VIII. — Plan de la Crypte de Montmille..... 182
Planche IX. — Plan de la Crypte de Pierrefonds..... 186
Planche X. — Vue perspective de la Crypte de Pierrefonds.. 188
Planche XI. — Plan du Souterrain de Laversines et Plan de la Crypte de Saint-Sanson..... 190
Planche XI bis. — Plan de la Crypte de Noyers-Saint-Martin. 192
Planche XII. — Rosace méridionale de la Cathédrale de Beauvais..... 224
Planche XIII. — Carte des lieux décrits dans le Mémoire de M. de Merlemont, sur une voie ancienne allant du gué de Bailleul aux larris de Hez..... 246
Planche XIV (portant le n° 1). — Insectes qui attaquent les feuilles du pommier : Yponomeuta padella et Bombyx chrysorrhœa..... 274
Planche XV (lithographiée par M. Oscar d'Affry, portant le n° 1.) — Armes de pierre trouvées à Catenoy..... 378
Planche XVI (lithographiée par M. Oscar d'Affry, portant le n° 2). — Produits céramiques trouvés à Catenoy 386
Planche XVII (lithographiée par M. Oscar d'Affry, portant le n° 3). — Objets divers trouvés à Catenoy..... 388
Planche XVIII (lithographiée par M. Oscar d'Affry, portant le n° 4). — Objets divers trouvés à Catenoy..... 390
Planche XIX. — Stalles de Saint-Martin-aux-Bois : Miséricordes (nos 1-6)..... 410
Planche XX. — Stalles de Saint-Martin-aux-Bois : Accotoirs (nos 7-12)..... 410
Planche XXI (portant le n° 2). — Insectes qui attaquent les feuilles du pommier..... 428
Planche XXII (portant le n° 3). — Insectes qui attaquent la fleur, le fruit et l'écorce du pommier..... 450

ERRATA.

Le lithographe ayant changé, dans les planches qui doivent accompagner la Notice de *M. Ledicte-Duflos*, sur les Antiquités du mont de Catenoy, l'ordre et les numéros des différents objets qui y sont représentés, il est devenu nécessaire de faire dans le texte les corrections suivantes :

Page 585, ligne 12, au lieu de : *dont les deux premières posent horizontalement, tandis que la dernière*; lisez : *dont la première et la dernière posent horizontalement, tandis que la seconde.*

Page 585, ligne 36, au lieu de : *sous les nos* 3, 4 *et* 5; lisez : *sous les nos* 5 *et* 6.

Page 586, ligne 2, au lieu de : *entre les nos* 4 *et* 5 *de la troisième planche et les nos* 3, 4 *et* 5 *de la quatrième*; lisez : *entre les nos* 5 *et* 7 *de la troisième planche et les nos* 5 *et* 6 *de la quatrième.*

Page 586, ligne 15, au lieu de : *figure au n°* 12 *de la quatrième planche*; lisez : *figure au n°* 10 *de la quatrième planche.*

Page 586, ligne 28, au lieu de : *sous les nos* 8 *et* 4; lisez : *sous les nos* 6 *et* 4.

Page 588, ligne 12, au lieu de : *les nos* 2, 5 *et* 7; lisez : *les nos* 4, 5, 7.

Page 589, ligne 12, au lieu de : *au n°* 14 *de la première planche*, lisez : *au n°* 15 *de la première planche.*

Page 590, ligne 17, au lieu de : *sur la même planche n°* 18; lisez : *sur la même planche n°* 14.

Page 594, ligne 2, au lieu de : *figure au n°* 11, lisez : *figure au n°* 10.

Page 594, ligne 18, au lieu de : *le dernier n'a pas été irouvé*; lisez : *le premier n'a pas été trouvé.*

Page 591, ligne 24, au lieu de : *le n°* 1 *porte*; lisez : *le n°* 2 *porte.*

Page 591, ligne 36, au lieu de : *quant au n°* 2; lisez *quant au n°* 1.

EXPLICATION DES PLANCHES

Qui accompagnent le Mémoire de M. LEDICTE-DUFLOS; *sur le mont de Catenoy.*

Planche I.

Nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 11, haches ou casse-tête.
Nos 4, 9, 12 et 13, couteaux et pointes de flèche en silex.
No 10, fragment d'une lame de couteau en os.
No 14, poire de plomb.
No 15, oursin fossile.
Nos 16, 18 et 19, pierres de fronde posées horizontalement.
No 17, pierre de fronde placée verticalement.

Planche II.

Nos 1, 3, 6, 7, 8, 9, 11, produits céramiques de l'ère celtique.
Nos 4 et 5, fragments de poterie de l'ère gallo-romaine ou franque.
Nos 2 et 10, vases de l'ère gallo-romaine ou franque.

Planche III.

Nos 1, 2, 3, médailles romaines.
No 4, poignard du moyen-âge.
No 6, pique de fer du moyen-âge.
No 5 et 7, instrumens en os de l'ère celtique ayant servi à des usages domestiques.
No 8, autre instrument en os.
No 10, Polissoir en grès.
Nos 9 et 11, anneaux en bronze.

Planche IV.

N° 1, instrument en pierre dont on s'est probablement servi dans les sacrifices.

N° 2, coin en silex très-allongé, ayant eu la même destination que l'instrument précédent.

N° 3, pique en bronze.

N° 4, petite cuiller en os.

N°s 5 et 6, pointes de flèche en os.